
UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 00496509 1



LE

DUC D'ENGHIEN

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR :

Le Théâtre de la Révolution, ouvrage couronné par l'Académie française, 1 vol. in-12. — Charavay, éditeur.

Les Bijoux de madame du Barry, 1 vol. in-24, avec eau-forte. — Charavay, éditeur.

La Censure sous le premier Empire, ouvrage couronné par l'Académie française, 1 vol. in-8°. — Perrin et Cie, éditeurs.

Les Almanachs de la Révolution, 1 vol. in-12. — Jouaust, éditeur.

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE E. PLON, NOURRIT ET Cie, RUE GARANCIÈRE, 8.

LE

DUC D'ENGHIEN

1772-1804

PAR

HENRI WELSCHINGER





PARIS

LIBRAIRIE PLON

E. PLON, NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

10, RUE GARANCIÈRE

—

1888

La bienveillante communication d'un intéressant dossier, contenant de nombreuses lettres du duc d'Enghien et des principaux membres de sa famille, nous a décidé à entreprendre l'ouvrage que nous publions aujourd'hui. Ce dossier, qui fut mis sous nos yeux par le regretté M. Dupont, chef de la section du secrétariat des Archives nationales, avait jadis été confié par M. le baron de Surval, intendant du duc de Bourbon, à M. Crétineau-Joly, lequel en publia une grande partie, il y a une vingtaine d'années, dans l'*Histoire des trois derniers princes de la maison de Bourbon.* Après un examen approfondi, nous nous sommes convaincu qu'il restait encore assez de lettres inédites pour susciter et retenir une légitime curiosité. Mais ces documents n'auraient pas suffi à eux seuls pour l'histoire entière du duc d'Enghien. Aussi avons-nous employé d'autres pièces qui se trouvent aux Archives nationales et aux Archives des Affaires étrangères. Nous avons eu soin de les compléter avec d'importantes communications dues à des personnes fort bien renseignées, auxquelles nous adressons ici tous nos remercîments. Nous désignerons en particulier Me Segond, Me Foucher, fils de l'ancien notaire de la princesse de Rohan-Rochefort, et M. l'abbé Perdrau, neveu de Me Foucher père. Nous associerons à notre gratitude les aimables

et savants archivistes qui ont bien voulu faciliter nos recherches, et spécialement notre ami M. Pierre Bonnassieux.

Nous avons pris la précaution de lire et d'étudier les différents travaux qui ont paru sur le duc d'Enghien, y compris le dernier en date, celui de M. le comte Boulay de la Meurthe, avec lequel, — comme on le verra plus loin, — nous nous trouvons en désaccord sur plusieurs points importants. De minutieux détails, mentionnés au cours de l'ouvrage, prouveront avec quels scrupules nous avons voulu mener notre enquête. Nous nous sommes appliqué à présenter des vues nouvelles sur les premières années du duc d'Enghien, sur sa conduite à l'armée de Condé et pendant l'émigration, sur son mariage secret avec la princesse Charlotte de Rohan-Rochefort, sur le rôle exact de Talleyrand dans l'enlèvement et l'exécution du prince, sur l'intervention légendaire de Réal à Vincennes et sur les vrais motifs qui amenèrent le premier Consul à prendre les déplorables résolutions des 19 et 30 ventôse an XII.

En consacrant de nombreuses pages à l'affaire d'Ettenheim ainsi qu'au procès de Vincennes, nous n'avons eu garde d'oublier que nous avions pris pour tâche d'écrire toute la vie du duc d'Enghien, tâche difficile, car ce prince n'est guère connu jusqu'à ce jour que par les tristes épisodes de son enlèvement et de sa mort. Le lecteur reconnaîtra, — nous l'espérons, — que, dans cette œuvre, nous nous sommes constamment adressé à deux guides qui sont pour l'historien une force et une lumière : la justice et la vérité.

H. W.

LE

DUC D'ENGHIEN

CHAPITRE PREMIER

NAISSANCE ET ÉDUCATION DU DUC D'ENGHIEN (1772-1787).

Le prince qui devait, le dernier dans l'histoire, s'appeler le duc d'Enghien, naquit, le 2 août 1772, au château de Chantilly. C'était l'époque où le règne de Louis XV, déconsidéré par l'immoralité de ses chefs, la suppression des parlements et la malversation des finances, ruiné par les folies de Maupeou, de Terray et de la du Barry, humilié par le partage de la Pologne, sombrait irrémédiablement dans le mépris. L'enfant venait au monde en des circonstances graves et inquiétantes. Mais l'avenir qui l'attendait devait être encore plus sombre que le présent. A peine le duc d'Enghien aura-t-il atteint l'adolescence, que la Révolution et l'exil le frapperont. Lancé tout à coup au milieu des plus redoutables aventures, errant à travers l'Italie, l'Allemagne, l'Autriche, la Pologne, la Russie et la Suisse, il aura le malheur de tirer l'épée contre ses compatriotes; puis, après bien des combats et des vicissitudes de toute sorte, il viendra tomber et mourir, en pleine jeunesse, dans un odieux guet-apens.

Au commencement du mois de juin de cette année, sa mère, la duchesse de Bourbon, princesse d'Orléans, avait cru sentir les premières douleurs. Redoutant un accouchement prématuré, puisqu'elle n'attendait sa délivrance que deux mois plus tard, elle avait confié ses craintes à l'une de ses dames de

compagnie. La lettre qu'elle adressa à ce sujet à son amie, mademoiselle de Montcalm, est trop jolie pour ne pas être publiée presque tout entière.

« Chantilly, le 3 juin 1772.

« C'est de dessus un banc de gazon de mon petit jardin, par le plus beau temps de la nature et dans une disposition d'esprit calme et heureuse, que je vous écris, Mademoiselle; elle n'a pas été telle depuis ma chute. Il y a deux jours qu'ayant senti quelques petites douleurs, je le confiai à madame de Ch... Nous envoyâmes chercher le chirurgien, qui me dit qu'il n'y avoit rien à faire que de me coucher promptement. Il étoit minuit, et j'avois attendu que tout le monde fût retiré, ne voulant pas inquiéter inutilement M. le prince de C. (Condé) et M. le duc de B. (Bourbon). Je lui recommandai le secret jusqu'au lendemain matin, espérant que ces douleurs se passeroient la nuit; mais il alla de ce pas chez M. le prince de C., qui envoya sur-le-champ un courrier à Paris pour chercher Bordeu et Millot. A mon réveil, on m'annonça que j'allois voir arriver ces messieurs. J'avois fort bien dormi; je ne me sentois plus de rien. Je fus, comme vous le jugez bien, fort fâchée de tous ces dérangements. Quand ils furent arrivés, ils m'ôtèrent le reste d'inquiétude qui m'étoit resté que ces douleurs ne fussent occasionnées par ma chute. Ils sont persuadés que c'est mon enfant qui s'est retourné, et ils concluent de là que je dois accoucher vers le 15 ou 20 de juillet... Ils n'ont exigé d'autres précautions que de peu marcher et de garder ce que j'appelle ma chaise longue, le reste des neuf jours de ma saignée. Voilà un détail bien circonstancié, Mademoiselle; mais je compte trop sur votre intérêt et sur celui de madame de B... pour craindre qu'il soit déplacé.

« Je fus charmée hier par les sons d'une musique qui me parut céleste. J'ouvris mes fenêtres, et j'aperçus sur la fosse un bateau à demi éclairé rempli de musiciens qui jouoient l'air : *Réveillez-vous, belle endormie*. Après le premier air, M. d'Auteuil chanta

les deux couplets que je joins ici ; cela fut suivi de plusieurs airs tout nouveaux et charmans. Cette attention me parut ne devoir venir que de M. le prince de C... J'en fus attendrie ; toutes ces choses sont faites pour émouvoir un cœur qui n'est pas insensible. Il me dit que l'invention venoit de M. de Chamborant, mais qu'il n'avoit point eu de peine à la saisir. En effet, il a bien des fois prouvé qu'il n'a besoin que de lui-même, quand il s'agit d'inventer ces choses faites pour plaire... Voici mon frère qui arrive. Je suis forcée de vous quitter pour lui tenir compagnie, mais ce ne sera pas sans vous avoir assurée de mon amitié. »

Les deux couplets suivants accompagnaient la lettre de la duchesse :

Sur l'air : *Nous nous approchions en tremblant.*

Nous nous regardions en tremblant,
Mais la Faculté nous rassure ;
La voir l'air content
Qui nous plaît tant
Est pour nos cœurs d'un bon augure.
Le plaisir succède au chagrin,
Quand Bordeu dit à son confrère :
Partons ; mais... dînons, j'ai grand'faim ;
Aujourd'hui, rien de mieux à faire...
Messieurs, au revoir,
Car votre espoir
Pour mieux s'assurer se diffère.

Vous, Monseigneur le duc d'Enghien,
Encor deux mois de patience !
Bordeu le dit bien :
Ne hâtez rien,
Soyez fidèle à l'ordonnance !
Dormez encor, poupon charmant,
Ne réveillez que votre mère ;
Et si le sort qui vous attend
Vous fait désirer la lumière,
Moins d'empressement,
Parce que maman
Ne peut encor vous satisfaire[1] !...

Ces vers étaient de Pierre Laujon, le chansonnier attitré et l'ingénieux inventeur des fêtes de Chantilly. Après le succès de

[1] Ce curieux document nous a été aimablement communiqué par M. Abel Choppin, qui l'a recueilli aux Affaires étrangères.

son opéra *Daphnis et Chloé,* ce poëte élégant était devenu le secrétaire du comte de Clermont, puis le secrétaire des commandements du duc Louis-Joseph-Henri de Bourbon. En 1770, lors du mariage de son maître, âgé de quinze ans, avec la princesse Louise-Thérèse-Bathilde d'Orléans, qui avait six ans de plus que son mari, il composa un opéra-comique intitulé : *l'Amoureux de quinze ans,* qui eut le plus vif succès.

Cette union princière, au début, avait été des plus ardentes; elle ne conserva pas longtemps les mêmes feux. On aura remarqué, dans la lettre adressée à mademoiselle de Montcalm, que la duchesse de Bourbon attribuait l'idée de la gracieuse sérénade au prince de Condé et non pas au duc de Bourbon. Il semblerait que déjà régnaient entre les deux époux ces dissentiments qui, s'aggravant de jour en jour, se terminèrent en 1780 par une séparation absolue. La duchesse était en proie à un mysticisme exalté et peu éclairé. Par un mélange assez bizarre, elle y joignait une réelle sympathie pour les idées nouvelles qui amenèrent la Révolution, et se montrait une adepte convaincue de l'égalité et de la fraternité. Le duc de Bourbon, naturellement opposé à ces théories, était en profond désaccord avec elle. Il accentua cette division par de nombreuses infidélités qui amenèrent une rupture définitive. Ainsi le sort voulait que l'infortuné duc d'Enghien fût, quelques années après sa naissance, séparé pour toujours de sa mère, c'est-à-dire à l'heure où nul, même le père le plus tendre et le plus soucieux de ses devoirs, ne peut remplacer ce guide et ce soutien. Mais cette mère, quoique bonne et dévouée, était alors peu capable de remplir une tâche aussi absorbante, et le père, occupé de ses divertissements et de ses plaisirs, devait laisser son fils aux mains de ses gouverneurs. La Providence permit que l'éducation du jeune prince fût confiée à des maîtres prudents, instruits et sages.

Les médecins avaient fixé l'accouchement de la duchesse vers le 15 ou le 20 juillet. Il n'eut lieu que le 2 août, après quarante-huit heures de souffrances cruelles. L'enfant eut une naissance pénible. Il se présenta tout noir et presque inanimé.

On le rappela, par des soins énergiques, à la vie. Mais, dès les premiers jours, il faillit succomber d'une façon dramatique. On avait prescrit de l'entourer de langes imbibés d'esprit-de-vin. La nourrice, en s'approchant imprudemment d'un foyer, mit le feu à ces langes. On parvint à sauver l'enfant et à relever, à force de soins, sa constitution chétive. Personne ne croyait alors que cette créature si délicate serait un jour un homme robuste et un énergique capitaine.

Le duc d'Enghien eut, pendant cinq années, comme gouvernante la vicomtesse de Nesles, qui se montra pour lui une seconde mère, vigilante et affectueuse. En 1778, il reçut de son père deux précepteurs de talent. L'un, le comte de Virieu, parent du Virieu qui fut emporté par un boulet de canon au siége de Lyon en 1793, fut chargé de le former aux exercices du corps [1]; l'autre, l'abbé Millot, à ceux de l'esprit. Tâche généreuse s'il en fut! C'était un Condé, un descendant de la première famille de France, qu'il fallait préparer à de hautes destinées. Le caractère vif et prime-sautier de l'enfant facilita la besogne de ses éducateurs. L'abbé Millot, auquel incombait la charge la plus considérable, avait une grande réputation d'écrivain. Ses *Éléments de l'histoire de France et d'Angleterre,* traduits dans presque toutes les langues, jouissaient d'une vogue méritée. Ce prêtre érudit et de nature libérale avait brillamment tenu une chaire d'histoire au collége de Parme. Il était entré en 1777 à l'Académie française, un an avant d'accepter la mission d'instruire et d'élever le duc d'Enghien. Sous son intelligente impulsion, le jeune prince prit un goût particulier pour l'étude. A six ans et demi il écrivait déjà : « Si je travaille bien, je ferai le bonheur de mes parents; ils seront contents de moi, et nous coulerons une vie heureuse... » Pauvre enfant qui se prédisait une vie heureuse, comme si l'existence que Dieu nous donne devait se plier à notre gré et ne pas subir l'assaut de déceptions cruelles!...

L'abbé Millot entra en fonction au commencement du mois

[1] Le commandeur de Virieu, qui avait suivi l'armée de Condé en Russie, mourut à Lutzko, le 25 janvier 1799.

de mai de l'année 1778. Sa tâche se réduisait à deux heures de leçons le matin et à deux autres heures l'après-midi. Pendant le reste de la journée, le prince passait aux mains de son gouverneur, M. de Virieu, et de son sous-gouverneur, M. de Sanrobert, qui s'appliquèrent à développer ses goûts pour l'art militaire et à en faire un hardi cavalier. « Je ne tardai pas, rapporte l'abbé Millot à qui nous laissons volontiers la parole, de m'apercevoir que le petit prince était d'une extrême vivacité, indocile, contrariant, plein de caprices, gâté par les femmes subalternes et dès lors très-difficile à gouverner... Joignez à cela l'aversion naturelle de l'enfance pour la gêne et le travail! Faire étudier deux heures de suite matin et soir, avant même l'âge de six ans, *une tête pétrie de salpêtre*, c'était de quoi m'affliger. Les premiers jours me causèrent de l'inquiétude. Je vis des larmes, une répugnance fâcheuse; l'indocilité se manifesta. Mais je vis aussi que des pleurs au rire le passage était l'affaire d'un moment, qu'en variant beaucoup les choses, je pouvais obtenir quelque attention pour chacune, et qu'avec de l'adresse, sans trop contrarier l'humeur, je viendrais à bout de remplir le temps de l'étude; c'était beaucoup[1]... »

Ce qui facilita les premiers efforts de l'abbé Millot, ce fut l'explication détaillée des fables de la Fontaine. Quand une fable avait été bien comprise, c'était à qui du maître ou de l'élève la saurait par cœur. Il fallait apprendre ensemble, sous peine de ne pouvoir fixer cette tête légère. Ainsi se retenait ce qu'il y avait de mieux dans la Fontaine; ainsi s'exerçaient à la fois la mémoire, l'esprit et le goût. Le précepteur avait eu l'idée ingénieuse, lorsque son élève, en répétant ses leçons, faisait quelque erreur, de lui présenter l'idée au lieu du mot. « C'est joindre, observait-il judicieusement, le travail de la raison à celui de la nature. Rousseau et d'autres philosophes ont beau dire : ces fables ainsi employées sont admirables pour l'enfance. Les progrès de mon élève, du côté de l'esprit, en sont une preuve évidente. » Le duc d'Enghien avait une mémoire facile,

[1] *Dialogues et vie du duc de Bourgogne*, composés pour le duc d'Enghien par l'abbé Millot. Besançon et Paris, 1816, in-8°. (Ouvrage posth.)

mais peu fidèle. Les idées s'y gravaient plus que les mots. Il apprenait aisément la géographie, il l'oubliait de même. Il se souvenait, au contraire, même après plusieurs mois, d'un trait raconté en passant, d'une remarque fugitive. Il brouillait souvent d'une manière risible cent idées accumulées dans sa tête, mais toujours avec esprit. Une chose frappa immédiatement l'abbé Millot : ce fut une perspicacité rare. Le maître en profita. « En paraissant plutôt converser qu'enseigner, en ménageant le plaisir de trouver soi-même les choses, en éclaircissant tout et demandant compte de tout, je suis parvenu sans effort, malgré sa dissipation excessive, à lui faire acquérir plus de connaissances et surtout plus de jugement que je n'en ai vu de ma vie dans un âge même plus avancé... » Une fois que le duc d'Enghien sut correctement écrire, l'abbé Millot lui posa une question sur le papier. Il y répondit. Le dialogue se prolongea. L'enfant y prit un plaisir extrême. Ce moyen employé fréquemment donna, comme l'atteste le précepteur, des résultats extraordinaires. « On ne croirait pas possible qu'une tête si enfantine pût penser et s'exprimer comme je l'ai vu dans plusieurs de ces dialogues. S'il eût été plus capable d'application, il aurait écrit moins de fadaises; mais je doute qu'il eût trouvé des traits si heureux. C'étaient les saillies d'un moment. »

Lorsque arriva l'étude du latin, l'abbé Millot osa ouvrir une route nouvelle. Sans déclinaisons, sans conjugaisons, même sans version interlinéaire, sans cet appareil de travail qui fait habituellement le désespoir de l'enfance, il mit directement son élève en présence de petites phrases d'une latinité très-facile qu'il lui expliquait mot à mot. Il lui laissait parfois le plaisir d'en deviner le sens; il parvenait ainsi à vaincre tout dégoût. Une fois les premières difficultés surmontées, cette étude marcha toute seule. Les éléments de la doctrine chrétienne furent expliqués au jeune prince dans le Catéchisme de l'abbé Fleury. Mais à une attention assez soutenue succédaient tout à coup des caprices, de l'indocilité, une dissipation d'esprit et une agitation du corps incroyables. Le maître, malgré sa douceur

native, se voyait forcé de punir, sous peine de perdre absolument les fruits de son enseignement. « Au commencement, après une désobéissance impardonnable, je fermai les livres et déclarai que je ne continuerais pas la leçon. Il pleura fort et demanda à faire ce à quoi il se refusait auparavant. Je tins ferme ; il insista : je ne me rendis qu'aux instances les plus vives. Ce moyen m'a souvent réussi. » Un jour, le jeune prince avait violé par malice une défense formelle. L'abbé lui donna le choix ou d'être privé de dessert, ou de demander à genoux pardon à Dieu. Il choisit la première peine; mais étant retombé dans la même faute, il fut contraint de subir l'autre. Jamais cette faute ne se renouvela. Une autre fois cependant, il essaya de venir à bout de son précepteur. « Je le trouvai revêche et mutin au point de démonter une patience angélique. Tous mes expédiens furent vains. Je le mis au bout de la table, et moi de lire sans vouloir lui parler. Il me dit bientôt avec humeur : « Je « dirai à M. de Virieu que vous ne voulez rien me faire faire. — « Venez le lui dire ! » répliquai-je froidement. Je le pris par la main, et malgré ses larmes et ses efforts, je le conduisis chez le gouverneur. Celui-ci fut un peu embarrassé, mais le condamna d'abord à manger seul. Nous descendîmes. « Vous êtes « bien méchant », me dit-il, encore tout étourdi. Après quoi, il se mit à étudier fort bien. » Son zèle fut même si ardent que l'abbé Millot lui fit grâce de la peine. C'était par cette patience et cette fermeté que le précepteur domptait un caractère rebelle et changeait la folle étourderie en activité laborieuse, l'opiniâtreté personnelle en constance sage et réfléchie. L'enfant avait, comme tous les autres enfants de son âge, une prédisposition aux petits mensonges. Il jouait mille tours à l'abbé. Il avait été convenu avec un domestique que, lorsque l'abbé reconnaîtrait une de ses malices, il accuserait le domestique. Ainsi la tabatière du précepteur avait tout à coup disparu. « Je l'avais mise sur cette table, observait l'abbé Millot. Pourquoi n'y est-elle plus ? Qu'en avez-vous fait ? » Le domestique s'excusait de son mieux. Quand le petit prince voyait que les choses prenaient une tournure sérieuse, il s'empressait de s'accuser, de crainte

de faire punir un innocent. Son éducation était menée avec sagesse et prudence. Jamais de petits moyens employés pour rendre publiques les fautes particulières. On le conduisait plus facilement avec un blâme discret, en faisant appel à la raison et à l'honneur, en lui distribuant habilement les éloges, en le faisant valoir à ses propres yeux. « Je lui disais un jour, étant satisfait de lui, que je voulais lui ménager des récompenses, non des bonbons, des amusements, mais de la gloire. — La meilleure récompense, me dit-il, c'est le témoignage de la conscience ! — Fort bien, mais il est juste d'être récompensé au dehors. Je vous proclamerai à table et je vous y donnerai l'occasion de vous faire honneur en rappelant quelque chose de votre leçon. » L'enfant fut enchanté, et, mis plusieurs fois ainsi dans le cas d'étaler son petit savoir, le fit avec esprit.

La méthode dialoguée avait, comme on l'a vu, extraordinairement développé en lui le savoir, le goût, l'intelligence. Nous tenons à reproduire une partie du premier de ces dialogues, rapporté textuellement par le précepteur. Il a, ainsi qu'on en va juger, une saveur particulière.

PREMIER DIALOGUE.

« *Le duc d'Enghien.* — Monsieur l'abbé, nous ne faisons plus de dialogues. J'en suis bien fâché, car ils m'amusaient à mes leçons.

L'abbé Millot. — Monseigneur, depuis deux ans que nous travaillons ensemble, vous ne pensez encore qu'à vous amuser à vos leçons ?

Le duc. — Mais n'ai-je pas appris beaucoup de choses, des fables, de l'histoire, de la mythologie, de la géographie, des vers, de la prose, du français, du latin ?

L'abbé. — Oh ! vous êtes un prodige de science. Je n'ai plus qu'à vous admirer. Comment, vous savez tant de choses !

Le duc. — Pas trop bien, je l'avoue. Du moins, vous m'avez appris un peu de tout cela, et cependant nous faisions des dialogues. Pourquoi n'en faisons-nous plus ?

L'abbé. — Parce que vous devez avoir assez de raison pour n'en avoir plus besoin.

Le duc. — Je ne vous comprends pas.

L'abbé. — Je m'explique. Votre mauvaise tête de six ans, évaporée, fantasque, indocile, était moins la tête d'un homme que celle d'un papillon. Il fallait y mettre des idées, des mots, des connaissances; il fallait tâcher, deux fois le jour, de la fixer pendant deux heures à quelques objets utiles.

Le duc. — Ces deux heures me paraissaient quelquefois bien longues.

L'abbé. — Et à moi peut-être plus qu'à vous ! A peine commenciez-vous à lire. Vous appreniez très-lentement à former des lettres. Les instruments essentiels de l'instruction sont les livres et l'écriture. Je vous accoutumai bientôt à vous en servir, tant bien que mal. Mais quand la bourrasque venait..... vous savez ?

Le duc. — Oui, cette pauvre tête... comme de la poudre qui prend feu !

L'abbé. — Justement. Alors je prenais la plume, j'écrivais quelques mots, une question, une plaisanterie, un reproche; vous me répondiez aussitôt par écrit. Le dialogue s'engageait, le temps s'employait; vous en retiriez toujours quelque avantage, ne fût-ce que celui de vous occuper, d'exercer votre esprit et votre main, et de corriger ensuite les fautes dont vos griffonnages étaient ordinairement remplis.

Le duc. — Mais cela n'allait pas toujours si mal, monsieur l'abbé ; vous montriez de ces dialogues, on les lisait avec plaisir.

L'abbé. — Dites, monseigneur, avec indulgence. Il est vrai que, de temps en temps, il vous échappait par hasard des idées assez heureuses, surtout quand vous faisiez un rôle intéressant, tiré de l'histoire.

Le duc. — Ah ! oui, par exemple, quand j'étais Coriolan qui vint se venger de Rome et vous sa mère Véturie, qui tâche de le fléchir. Comme je me défendis d'abord ! Je ne parlais que de vengeance, de fureur, de massacre. Et puis il fallut bien

céder aux reproches et aux raisons. Vous louâtes (je veux dire ma mère) le sacrifice que je vous faisais. Je répondis... je ne sais plus quoi... qu'on trouva bien.

L'abbé. — Quoi donc ?

Le duc. — Je répondis : « Il n'y a point de sacrifice pour une mère!... Enfin cela était drôle; c'était comme une scène de tragédie. » L'abbé consent alors à reprendre la méthode dialoguée. Ils changeront seulement leurs noms. Le duc propose Alexandre et Aristote, puis Mentor et Télémaque. L'abbé décide qu'ils s'appelleront tout simplement Jules et Criton.

« *Le duc.* — Criton, mon cher Criton, que je vous embrasse!

L'abbé. — Jules, soyez sage, si vous avez envie d'être mon ami ; autrement, vous ne seriez bientôt plus que *Monseigneur!...* »

Les réponses du jeune prince, dont l'abbé Millot garantit l'authenticité, ne sont-elles pas charmantes de tout point? Il y a là une franchise, une naïveté, une bonne humeur et un esprit qui ravissent... Les autres dialogues portaient sur la raison, l'utilité de la conversation, la perte du temps, l'amour des parents, la désobéissance, l'amour de la vérité, l'étourderie, la bonté, l'émulation, et sur de grandes figures telles que Mithridate, Alexandre, Britannicus, Titus, etc. Ce qui domine dans les réponses du duc d'Enghien, ce sont les sentiments de gloire et d'ambition, les désirs de combats et de victoires. Toutes les comparaisons que fait le prince s'y rapportent presque invariablement. Ainsi on lui parle de Mithridate, et il s'écrie : « J'aime ce grand roi qui résiste depuis quarante ans aux Romains ! » On lui cite Henri IV ; on l'invite à imiter l'enfance de ce héros. « Vous m'enflammez le cœur, répond-il; vous en verrez les effets. » Le roi Louis XVI demande un jour au jeune duc la raison de certains airs impérieux qui lui étaient justement reprochés. « C'est, dit-il, que je suis de la famille royale ! » Une autre fois, l'abbé lui démontre que si Charles IX avait eu un ami sage, cet ami lui aurait déconseillé la Saint-Barthélemy. « Pour moi, observe l'enfant, j'aurais bien vite renvoyé ceux qui disaient le contraire, et j'aurais donné toute ma confiance à cet ami. »

L'abbé Millot nous a conservé une fable composée à huit ans par le duc d'Enghien. La voici dans son aimable simplicité :

BRILLANT.

« Brillant, jeune chien de bonne race, fort étourdi, toujours en l'air, n'écoutant point ce qu'on lui disoit, faisant sottise sur sottise, n'étoit pas fort heureux, comme vous l'imaginez bien. On le traitoit selon ses mérites. Point de caresses qui ne fussent suivies de châtimens. Toujours grondé, toujours menacé, il se fâchoit contre les autres, contre lui-même, de n'être pas ce qu'il sentoit devoir être. Un jour, il s'emporte à la chasse comme un forcené ; rien ne peut le retenir ; il est sourd aux avertissemens, aux menaces. On a recours au sifflet. Il revient alors, serrant la queue et baissant l'oreille ; il revient pour recevoir vingt coups d'étrivières. « Ah ! malheureux ! s'écrie-t-il, « puis-je vivre de la sorte ! Toujours de nouveaux chagrins causés par « mes fautes ! Voilà au contraire mes parens couverts de gloire, com- « blés d'éloges et de récompenses ; rien ne manque à leur bonheur. « Et pourquoi ? Parce qu'ils sont sages, bons, ardens à remplir leurs « devoirs. Qui m'empêche de les imiter ? Je le vois, le bien n'est « jamais sans récompense, ni le mal sans punition ! » Brillant y pensa plus d'une fois, se corrigea, se perfectionna. Il connut enfin, par expérience, tout le prix du mérite et de la vertu. »

L'abbé Millot, frappé de la ressemblance étonnante de son élève avec le duc de Bourgogne, écrivit pour lui une Vie de ce prince. Il lui dédia ce travail dans les termes suivants :

« MONSEIGNEUR,

« Les grands princes doivent se former sur de grands modèles. Votre naissance, votre nom, votre état futur, vos dispositions naturelles, vos véritables intérêts, tout vous oblige à vous distinguer de la foule par les talens et les vertus ; en un mot, par le mérite des grandes choses. La mémoire du plus célèbre de vos aïeux et les exemples domestiques dont vous êtes environné, suffiraient presque pour vous tracer et vous aplanir la route, mais je ne puis trop rassembler sous vos yeux de beaux exemples.

« Si ceux que fournit l'histoire ancienne sont propres à vous

enflammer d'une généreuse émulation, que ne fera pas celui d'un prince français, appelé au trône de Louis XIV par les vœux de la nation comme par les lois de l'État; d'un prince, digne élève du plus digne des précepteurs, qui savait également bien penser, bien écrire et bien faire; qui, enfin, pourrait être nommé le Télémaque de Fénelon, puisqu'il sacrifia tous ses penchans à la sagesse! On vient de publier en deux volumes sa vie mêlée avec ses écrits. La forme de cet ouvrage laisse beaucoup à désirer, mais les matériaux en sont précieux et paraissent authentiques. J'entreprends de les mettre en œuvre pour vous particulièrement, Monseigneur. Je sais mieux que personne ce qui vous convient, et, vous ayant consacré les restes d'une vie longtemps dévouée au public, je me fais un devoir de vous consacrer aussi ma plume. Heureux si, en n'offrant à votre esprit que des idées justes et utiles, je puis développer ces sentimens purs, nobles et sublimes qui doivent germer dans votre âme!... »

Quels rapprochements, en effet, n'y avait-il pas à faire entre les deux princes? Même fougue, même ardeur, même impatience, mêmes colères; mais égal désir aussi de devenir grand, de conquérir une éclatante renommée. Et pour que la ressemblance fût encore plus complète, le duc de Bourgogne était mort à vingt-neuf ans, avec les sentiments de la plus haute piété, pardonnant à ses ennemis et priant pour la France, tandis que le duc d'Enghien devait succomber à trente et un ans, demandant les consolations d'un prêtre, ne maudissant pas ceux qui avaient décrété sa perte, regrettant seulement de mourir de la main de soldats français. L'abbé Millot avait espéré, par cette Vie du duc de Bourgogne, inspirer à son élève la tendresse filiale, l'amour de la justice et de la religion, l'horreur de la flatterie et du mensonge, la prudence et la fermeté. Il ne s'était pas trompé.

Quoique l'esprit du jeune prince n'eût pas encore atteint tout son développement, le précepteur n'hésitait pas à lui parler déjà des devoirs imposés par Dieu aux grands envers le peuple. Suivant lui, la politique se résumait en sept points

principaux : « Veiller à la nourriture du peuple. — Réprimer le luxe. — Commander la subordination et la discipline. — Éloigner les esprits inquiets et aventureux. — Élever la jeunesse dans la crainte de Dieu, l'amour de la patrie et le respect de l'autorité. — Étouffer toute nouveauté en religion. — Éviter le cumul et les faveurs. » On parle souvent aujourd'hui des idées étroites et fausses que l'éducation, basée sur la morale religieuse, peut inculquer dans l'esprit des jeunes gens. A méditer le programme que nous venons de reproduire, il ne paraît cependant pas que l'abbé Millot se soit inspiré de sentiments médiocres et vulgaires. C'était par l'enseignement des plus nobles principes qu'il amenait au bien son illustre élève et qu'il l'habituait à se montrer digne du rang où l'avait placé sa naissance.

Le nom du grand Condé exerçait un pouvoir surprenant sur l'esprit ardent du duc d'Enghien. Il lui suffisait d'y penser pour concéder tout ce qu'on exigeait de lui. Un jour que le précepteur, pendant une leçon de mythologie, lui conseillait d'invoquer Minerve pour obtenir un peu de sagesse : « C'est au grand Condé, observa l'enfant, que je veux parler ! » Et il improvisa aussitôt cette spirituelle requête, ainsi que l'atteste le comte de Choulot, ancien capitaine général des chasses du duc de Bourbon :

« Grand Condé,

« Vous êtes le plus grand homme de l'univers ! Vous fîtes le bonheur de ceux qui vous entouraient. Votre petit-fils s'annonce mal; mais en toutes choses il faut considérer la fin. »

Cette facilité extraordinaire à traduire, dès l'enfance, de généreux sentiments n'étonnera pas l'observateur, s'il a vu le portrait fidèle qui se trouve au Musée de Versailles. Les yeux de l'enfant sont d'une pénétrante vivacité, son nez droit a des narines frémissantes, sa bouche est spirituelle et rieuse, son front élevé, son menton énergique; sur l'ensemble de la physionomie

est répandu un air de commandement, de volonté, de décision, qui indique, à ne pas s'y méprendre, l'essence même et la supériorité de la race.

Sur le conseil de son maître, le duc d'Enghien avait, dès l'âge de six ans, commencé un journal de sa vie, qui ne fut interrompu qu'au jour de son enlèvement à Ettenheim. Il y mentionnait avec feu ses pensées, ses réflexions sur tout ce qui l'avait frappé, soit dans l'histoire, soit dans les événements ou les incidents quotidiens. Récits de combats glorieux, traits de charité de sa mère, lettres à de braves capitaines sur leurs exploits, voilà ce qu'en substance renfermait ce précieux journal. Le duc d'Enghien était d'une sensibilité et d'un enthousiasme précoces. Ayant appris que son père venait de partir pour assister et participer aux opérations de guerre dirigées contre Gibraltar, l'enfant lui écrivit de ne pas s'exposer à la mort, car il ne pouvait songer à ses périls sans verser des larmes. Puis se ravisant, il lui adressa la lettre suivante. On voudra bien se rappeler qu'il n'avait alors que neuf ans.

« Mon cher papa,

« Ma première lettre est plutôt la lettre d'une fille que celle d'un Condé. Je m'en vais en faire une à ma manière. Oui, papa, acquérez de la gloire, battez bien les Anglais, prenez Gibraltar. Après l'avoir pris, revenez, venez nous revoir. Ensuite, partez, allez en Amérique et montrez que vous êtes Condé. J'espère aussi pouvoir le montrer un jour, et j'attends ce moment avec impatience.

« Le grand Condé s'appelait le duc d'Enguien, quand il gagna la bataille de Rocroi; peut-être que ce nom me portera bonheur, car tous les Enguiens sont heureux, celui de la bataille de Cérisoles, celui qui gagna la bataille de Rocroi; j'espère l'être aussi.

« Adieu, mon cher papa[1]. »

[1] Le *fac-simile* de cette lettre se trouve dans Choulot (*Mémoires du duc d'Enghien*).

Au moment où nous sommes arrivés, le duc d'Enghien se laisse aller volontiers aux plus belles espérances; et pourquoi ne le suivrions-nous pas dans cette voie ambitieuse? Il brûle d'être, lui aussi, ce qu'il appelle : un Condé. Il a sans cesse devant les yeux l'image de son aïeul qui lui apparaît dans cette surnaturelle grandeur que lui a donnée l'inoubliable oraison de Bossuet. Il le voit à dix-sept ans apprenant le métier de la guerre, à dix-neuf ans se signalant devant Arras, à vingt-deux ans battant les Espagnols à Rocroi. Il entend, il répète ces fières paroles : « Je serai mort avant d'être vaincu. » Il apprend, il cite les noms de Thionville, Fribourg, Mayence, Landau, Nordlingen, Courtrai, Bergues, Dunkerque, Lens, Dôle, Senef, Oudenarde, car ces noms sont autant de victoires; il sait que, « abrégeant le temps des périls par la vigueur de ses attaques », le bouillant capitaine a répandu, sans y regarder, son sang généreux sur les champs de bataille; il le considère réparant par de nouveaux triomphes, au profit de la France, les coupables erreurs de la Fronde; il se souvient qu'il a fait retourner le Rhin aux Français, ses anciens maîtres, couvert de gloire sa patrie et laissé au monde le souvenir d'un héros égal à Alexandre et à César... La jeune imagination du prince est enflammée et surexcitée par tous ces récits enivrants de batailles, de siéges et d'assauts, par tous ces canons, ces fusils, ces drapeaux enlevés à l'ennemi, par tous ces prisonniers et ces prodigieux trophées. Il voit enfin le grand Condé, après les travaux de la guerre et les orages de la politique, se retirant à Chantilly, y conversant en maître avec les poëtes et les philosophes, puis, revenant aux idées religieuses qui forment le couronnement de cette vie superbe, s'entretenant avec Bossuet des principes éternels, rendant à Dieu son âme apaisée et recueillie...

Comment cette figure héroïque n'aurait-elle pas fait sur le dernier duc d'Enghien la plus vive, la plus profonde impression? C'est alors qu'il veut, lui aussi, être un Condé; c'est alors qu'il s'écrie : « J'espère pouvoir le montrer un jour, et j'attends ce moment avec impatience. »

CHAPITRE II

L'ÉMIGRATION ET LA FORMATION DE L'ARMÉE DE CONDÉ (1789-1791).

Louis-Joseph de Condé, le valeureux combattant d'Hastembeck et de Minden, était déjà fier de son Enghien. Il voulut lui servir de maître à la guerre, « le mener aux leçons vivantes » et à la pratique des choses militaires. Il le conduisit en Flandre, au camp de Saint-Omer, à quelques lieues de Lens, où tout lui parlait de l'héroïsme et des exploits de son aïeul. Il lui rappelait la marche rapide de Condé sur cette ville et le cri fameux : « Soldats, souvenez-vous de Rocroi, de Fribourg et de Nordlingen ! » Il lui montrait dans son récit enthousiaste l'armée française électrisée par cet appel, les Espagnols vaincus, des milliers de morts jonchant le champ de bataille, les armes, les étendards et les bagages de l'ennemi tombés au pouvoir du vainqueur ; Condé blessé d'un coup de feu, mais oubliant sa blessure pour ne songer qu'à la joie du triomphe. Quelques jours après, ils vont à Dunkerque, et là encore le prince de Condé évoque devant son petit-fils une capitulation célèbre. Le duc d'Enghien est tout enflammé par ces glorieux souvenirs ; il ne souhaite que l'occasion prochaine d'accomplir, lui aussi, de grandes choses.

Au mois de janvier 1788, le duc d'Enghien fut reçu chevalier des ordres du Roi. Il se rendit à Versailles avec son père, ce qui fit dire aux beaux esprits du temps « que le père et le fils étaient venus chercher le Saint-Esprit ». Le jeune prince

siégea au rang des pairs et prononça au parlement de Paris un discours apprécié. En lui répondant, le président observa que, pour la première fois, le Parlement avait vu siéger ensemble le grand-père, le fils et le petit-fils dans la cour des pairs. Vains honneurs, qui n'auront, hélas! qu'une durée éphémère. L'année 1789 apparaît, les états généraux se réunissent, et, dans une heure à jamais fameuse, les députés du tiers état jurent de ne point se séparer avant d'avoir donné une constitution à la France.

O jour, jour triomphant, jour saint, jour immortel,
Jour le plus beau qu'ait fait luire le ciel!

s'écriait André Chénier dans une ivresse patriotique. Mais les belles espérances qu'avait fait naître cette ère grandiose, où la France saluait en Louis XVI le restaurateur de la liberté, semblent s'évanouir lors de la prise de la Bastille et de l'égorgement de son gouverneur. Cet événement est le signal immédiat de soulèvements dans les campagnes, d'incendies, de massacres, d'excès déplorables. Ces désordres affectent les princes, qui songent à leur sécurité personnelle. Le duc d'Enghien s'explique à ce sujet dans ses Mémoires : « L'état de la France, dit-il, devenait chaque jour plus critique. Le Roi, qui, le jour de la séance royale, avait montré une heureuse et noble fermeté, commençait à céder, soit à l'instigation de M. Necker, soit entraîné par sa bonté ordinaire. Le peuple n'en devint que plus entreprenant; toujours enhardi par la faiblesse, il résolut d'amener le Roi à Paris, seul, sans gardes et comme un prisonnier qui comparaît devant ses juges. Cette humiliation et le refus du Roi, qui ne voulut point permettre à mon grand-père de le suivre à Paris, déterminèrent mes parents à sortir du royaume et à chercher des remèdes aux maux de la France. » C'est ainsi que le duc d'Enghien motive le départ de ses parents pour l'exil, croyant pouvoir l'attribuer plutôt à l'indécision de Louis XVI qu'à l'intérêt particulier des princes.

D'après les Mémoires du comte d'Espinchal, témoin oculaire, le prince de Condé était venu, le 11 juillet, prendre des

nouvelles précises à Versailles sur la situation[1]. Après le renvoi de Necker, il était rentré le 13 à Chantilly, mais ses courriers avaient été insultés par la populace. Le 15 au matin, il repart pour Versailles, avec le duc de Bourbon et le duc d'Enghien, tandis que deux cents cavaliers de leur suite se rendent dans cette même ville par des chemins de traverse. Après avoir fait deux lieues dans les bois, le duc de Bourbon et le duc d'Enghien se lancent au galop sur une autre route. Le prince de Condé arrive seul à Versailles; mais à la nouvelle de la capitulation du Roi devant Necker, il se décide à quitter la France. Il rejoint son fils et son petit-fils, et le 17, ils prennent la direction de Valenciennes, suivis un peu plus tard par la princesse Louise de Condé.

Le comte d'Artois adopta la même résolution. Il quitta Versailles et arriva secrètement à Chantilly. Il y trouva une voiture et des chevaux qui lui permirent de se diriger sur Bruxelles. MM. du Cayla, d'Autichamp, de Mintier, de Virieu, d'Auteuil, de Choiseul, d'Espinchal et Brionet, mesdames de Monaco, d'Autichamp et la comtesse Amélie avaient accompagné les princes. Ils échappèrent tous à la fureur des paysans, qui, ameutés contre leurs maîtres et bienfaiteurs, avaient juré de les jeter dans l'Oise. « Ce départ inattendu, écrit le duc d'Enghien, trompa les scélérats qui comptaient avant peu renverser la monarchie et écraser sous ses ruines les princes et le Roi lui-même. Sans princes et sans roi, la France rompait avec son passé pour se précipiter dans un avenir incertain. » La route parut longue et triste à ceux qui s'exilaient. Il n'y eut d'incident qu'à Péronne. Le peuple, amassé sur la place de la ville, examina de près les voitures. Il voulut ôter les roues pour empêcher les princes de partir; il apporta de la pierre ponce afin d'enlever la peinture dont on avait prudemment recouvert les armes. Mais les chevaux furent attelés rapidement, et les équipages disparurent au milieu des cris et des huées du populaire. Après un séjour rapide à Mons, les princes arrivèrent à

[1] Mémoires cités par M. Frédéric Masson, dans le *Gaulois* du 12 avril 1883.

Bruxelles, le 19 juillet; ils y demeurèrent une quinzaine de jours. Les enfants du comte d'Artois vinrent s'y établir peu de temps après, pour se rendre ensuite à Spa. Ce fut dans cette ville que les émigrés apprirent la mort de Foulon et de Berthier, les horreurs de Vesoul, les révoltes de Metz, de Valenciennes et de Rennes, le désordre général des provinces.

Le duc d'Enghien était réuni à son père et à son grand-père, mais seulement pour quelques années. La destinée voulait qu'il fût séparé du premier en 1795, du second en 1799. Quant à sa mère, il ne devait plus la revoir; la séparation était déjà faite. La duchesse de Bourbon avait quitté son mari en l'année 1780. L'incompatibilité d'humeur d'une part, les légèretés du duc de Bourbon de l'autre, avaient amené cette désunion si regrettable pour le jeune duc d'Enghien. La princesse était bonne et affable, fort instruite, excellente musicienne, peintre de talent. Elle avait eu l'unique tort de se lancer dans un mysticisme exalté, qui la fit entrer en relation avec Catherine Théot, dom Gerle et la pseudo-prophétesse Suzanne Labrousse. Ses opinions, quoique favorables à la Révolution, ne l'empêchèrent pas d'être jetée en prison à Marseille pendant l'année 1793. Elle en sortit en 1795. A partir de cette époque, elle se dévoua exclusivement aux intérêts des pauvres et au soin des malades. Nous la retrouverons, lors de la catastrophe du 20 mars 1804, revenue à de vrais sentiments religieux; nous verrons comment elle pleura un fils généreux que les discordes intimes et la cruauté des temps avaient éloigné d'elle, qu'une mort prématurée avait ravi à sa tendresse. Quant au duc d'Enghien, si pénible que fût sa situation au milieu de ces dissentiments de famille, il n'oublia jamais sa mère. Sa correspondance prouve qu'il lui a toujours gardé un respectueux et fidèle attachement.

Le 3 août, le prince de Condé et le comte d'Artois ayant choisi pour lieu de réunion et d'opérations la ville de Turin, un nouveau départ fut décidé. Il fallut éviter les frontières françaises et renvoyer un certain nombre de personnes de la

suite du prince qui étaient fort embarrassantes, en raison d'un si grand et si coûteux voyage. On passa par Liége, Aix-la-Chapelle, Mayence, Stuttgart, Schaffhouse, Berne et Lucerne. Là, après une station de quinze jours, les parents du duc d'Enghien le quittèrent pour gagner le Tyrol, par Constance. Le jeune prince et ses amis eurent la curiosité de se rendre en Italie par le Saint-Gothard. Le duc d'Enghien décrit cette excursion avec une sincérité et une simplicité charmantes. Il dépeint les merveilles qu'il a contemplées, sans rien amplifier, mais sans rien omettre. Ce qui l'a surtout frappé, ce sont les gorges de la Reuss avec le pont du Diable, près de Gœsschenen, dans le fameux défilé des Schellinen. Tous ceux qui ont pu voir, comme lui, ce magnifique spectacle, partageront certainement son admiration. « Du côté qui regarde le fond de la vallée, dit-il, la Reuss tombe d'une hauteur d'environ cent pieds ; de l'autre côté, on la voit se précipiter à deux cents pieds au-dessous. Ce spectacle, le bruit de la cascade, la position élevée où l'on se trouve, le vent qui s'engouffre et tournoie dans les rochers en vous inondant d'une pluie à verse occasionnée par les éclats de la chute qui se brise contre les pointes des rochers, la hauteur des montagnes qui se perdent dans les nues, l'absence de toute végétation, hormis quelques vieux sapins rabougris, poussés par hasard entre quelques fentes de rochers, tout enfin impose en ce lieu ; l'âme y est serrée, on éprouve un certain sentiment de tristesse, et, malgré soi, on retient sa respiration. Je ne puis en dire la raison, mais nous avons tous ressenti le même effet [1]. » Les voyageurs descendent en Italie et sont de plus en plus enthousiasmés de leur voyage. Ils parcourent le lac Majeur, visitent l'Isola Bella, puis se rendent à Crémone. Là ils retrouvent le prince de Condé et sa suite qui descendaient du Tyrol. Chacun oublie déjà les tristes causes de ce voyage, et ne pense qu'à raconter et à vanter ses courses. « La dispute fut vive, c'était à qui avait vu les plus belles choses. On nous cita le lac de Constance, la hauteur et l'escarpement des monta-

[1] *Mémoires du duc d'Enghien*, publiés par le comte de Choulot.

gnes, la profondeur des précipices, la hardiesse des chemins, les rochers coupés à pic et qui semblaient à tout moment fermer le passage de la route; la beauté des cascades tombant des hautes montagnes ou la fureur du torrent roulant des quartiers de rocher; à tout cela nous avions de quoi répondre et nous répondîmes bien. Après quoi chacun alla reposer ses membres et sa poitrine fatigués. »

Ce touriste de dix-sept ans fait déjà valoir ses récits avec autant d'art qu'un bon écrivain. Mais ce n'est pas seulement dans les descriptions qu'il excelle; il a su, chemin faisant, mentionner quelques observations intéressantes sur les dispositions des États qu'il a traversés. En voici deux qu'il est bon de reproduire : « C'est une chose bien étrange que la façon de penser démocratique de la plupart des princes souverains. Dans ce moment, ils aimaient la Révolution; ils en trouvaient les principes sublimes, comme si ces principes reconnus n'entraînaient pas infailliblement leur ruine. Quand les horreurs qui se sont passées en France les ont forcés à changer de manière de voir, la peur les a contraints, pour la plupart, à ne pas changer de conduite. » Et lorsqu'à Bellinzona on le prend pour le comte d'Artois et que les magistrats de la ville lui font à lui et aux siens mille politesses : « Nous les détrompâmes, dit-il; ce qui ne les empêcha pas de nous combler d'honnêtetés. Les Suisses pensent presque tous individuellement à merveille sur nos affaires. Nous avons été à portée d'en juger dans leurs auberges aux discours qu'ils nous tenaient; mais leurs magistrats ont peur. Ils craignent le ressentiment de la France, et c'est cette faiblesse des gouvernements qui fait notre grand malheur... » En peu de mots, le duc d'Enghien a saisi et dépeint ici l'attitude que la plupart des puissances européennes tenaient et devaient continuer à tenir vis-à-vis de l'émigration. Nous aurons l'occasion d'insister sur cette attitude, qui, pour les émigrés, a été la cause de bien des tristesses et de bien des déceptions.

Au lendemain de la réunion de Crémone, le prince de Condé emmène tout son monde à Milan; l'archiduc le reçoit avec

une politesse exquise. Les princes vont à la cathédrale, aux musées, au théâtre. Ils sont présentés chez les femmes à la mode comme les comtesses Litta et la belle madame Milesi. Enfin, le 25 septembre, ils arrivent à Turin, où ils retrouvent le comte d'Artois. « Tout le monde sait, rapporte le duc d'Enghien, les raisons qui ont engagé M. le comte d'Artois à aller s'établir à Turin dans le premier moment de son émigration. Le roi de Sardaigne est son beau-frère, madame la princesse de Piémont sa sœur. Dans une cour aussi peu étrangère pour lui, il devait, avec juste raison, espérer protection et secours plus que partout ailleurs. Là il était aussi rapproché des frontières de France, et par conséquent à portée, soit de recevoir des nouvelles plus fraîches, soit de saisir un moment favorable pour se mettre en France à la tête d'un parti fatigué de tant de désordres. » Le séjour de quinze mois que les princes firent à Turin permit au duc d'Enghien de prendre de curieuses notes sur le pays, les usages et les mœurs des habitants, la cour et son étiquette. Quant à l'espérance de réduire la Révolution et de ressaisir le pouvoir, elle se changea bientôt pour lui en un profond mécompte.

De Turin, le duc d'Enghien alla faire une petite excursion à Gênes. Deux détails le frappèrent particulièrement. Il visita l'Auberge des pauvres, et il en apprécia l'ordre et la distribution. « Mon grand-père, dit-il, s'est bien promis de profiter de cette visite pour notre petit hôpital de Chantilly. » Étant allé voir les galères, il y éprouva une impression pénible. « Parmi les galériens, observa-t-il, nous trouvâmes plusieurs Français : cette rencontre m'attrista et me rendit la course peu agréable. » Après une visite au phare et une course en mer, il revint à Turin par Asti.

Le roi de Sardaigne recevait les princes deux ou trois fois par semaine et leur témoignait, au moins au début, de grands égards. La cour était fort dévote et montée sur un ton de tristesse uniforme et de mœurs sévères qui occasionnait une certaine gêne, surtout aux jeunes gens. A l'arrivée des Français à Turin, le prince de Piémont avait vivement recommandé aux

dames de ne point faire parler d'elles, ce qui contribua à augmenter encore la désaffection de ces dames pour le prince, homme rigide. Cependant les plaisirs qu'offrait Turin étaient nombreux : grand Opéra avec excellents chanteurs, concerts, bals, chasses, dîners, jeux, etc. Mais malgré les divertissements, le duc d'Enghien ne pouvait s'empêcher de murmurer : « A tout prendre, notre belle France vaut encore mieux que tout ce que j'ai vu jusqu'à présent. Pourquoi les gens de bien ne savent-ils pas s'y entendre pour maintenir l'ordre ? Ici les coups de couteau diminuent quelque peu, quoiqu'il n'y ait pas de semaine que quelqu'un ne soit tué. La nuit du lundi surtout semble consacrée à ces scènes de meurtre... » Le comte d'Artois était logé en ville dans une belle maison. Il avait pris un jour où il accueillait les Piémontais et la comtesse d'Artois les Piémontaises. Le prince de Condé, lui aussi, recevait deux fois par semaine. Le duc d'Enghien, désireux de fréquenter assidûment la société de Turin, avait, dès son arrivée, acheté une grammaire italienne et des dictionnaires pour étudier l'italien. Il apprit facilement ce qu'il appelait le jargon piémontais, et comprenant à peu près ce qu'on lui disait, il fut bientôt à même de converser avec tout le monde. Il eut ainsi le talent de se faire d'aimables connaissances et de se rendre utile, agréable même ; plus heureux en cela que d'autres Français qui se plaignaient des ennuis causés par le séjour de Turin. « Une chose m'a frappé alors, observe-t-il, mais je le dis tout bas, car j'ai peut-être tort. Mes chers compatriotes m'ont paru quelquefois bien ridicules, ce dont je ne m'étais jamais aperçu en France... » Le jeune prince suivait assidûment la société de madame de Borgo, de madame Caraye et de la famille Causin, où venaient presque toutes les femmes élégantes et titrées de la ville. Il allait aussi au bal chez la princesse de Carignan et chez madame Trevor, ambassadrice d'Angleterre. Il dansait avec grâce la contredanse, l'anglaise et la montférine. N'ayant pas encore obtenu une liberté entière, il éprouvait le regret de ne pouvoir s'exposer aux dangers attrayants, suivant lui, d'un bal masqué à l'Opéra. « Tout cela, dit-il, me rappelait Chantilly.

Cependant je m'amusais le plus que je pouvais et cherchais à profiter de tout ce qui pouvait m'instruire, car je commençais à comprendre que tout n'était pas dans les livres, et que les sages de l'antiquité avaient raison de voyager. Il est vrai qu'ils ne perdaient pas leur temps au bal. J'y ai cependant appris de bonnes choses, mais que je ne dirais pas à tout le monde... »

Pendant ces joyeux loisirs, les princes, ne perdant pas de vue l'objet principal de leurs préoccupations, essayaient de se préparer un retour honorable en France. Ils avaient constitué un conseil composé du duc de Bourbon, de MM. de Sérent, d'Autichamp, de Vintimille, de l'abbé Miran, de l'évêque d'Arras et de M. de Calonne. « Je n'examinerai pas, dit à ce propos le duc d'Enghien, la manière dont ce conseil était composé, ni si les choix étaient bons ou mauvais : je me contenterai de dire que l'on eut des doutes sur quelques-uns des membres ; que ces doutes se changèrent en certitude dans l'esprit de beaucoup de Français, et que cela donna lieu à des propos et à des calomnies. Ce qu'il y a de certain, c'est que l'intrigue se fourrait dans tout cela. On croyait partir ; chacun voulait être employé, et tout le monde cependant ne pouvait pas l'être. Chacun avait sa manière de voir et blâmait celle d'autrui. Enfin, presque tous voulaient commander, lorsque, pour la plupart, il ne s'agissait que d'obéir. » Ces réflexions font honneur à l'esprit du duc d'Enghien, qui se rendait un compte exact de la situation et des nécessités qu'elle imposait. Le conseil formé par les princes était sans importance. Le prince de Condé avec son caractère emporté et absolu, le comte d'Artois avec sa légèreté surprenante, avaient tous deux des illusions inouïes au sujet de la Révolution, qu'ils traitaient en leur âme et conscience de simple révolte. Mais ce qu'il y eut de plus grave, ce fut le choix de M. de Calonne, cet homme frivole et trompeur, cet ennemi acharné de Marie-Antoinette. Comment les princes avaient-ils pu donner leur confiance à celui qui avait rédigé, avec madame de la Motte, d'abominables pamphlets contre l'infortunée reine ? Le cabinet des Tuileries apprit avec douleur cet affront immérité ; il résolut d'obtenir

des puissances étrangères une attitude réservée vis-à-vis d'émigrés qui méconnaissaient ainsi le respect dû à son autorité. Voilà ce que ne dit pas le duc d'Enghien, mais ce qu'il laisse parfaitement entendre. Sans se mêler à toutes ces intrigues, il était prêt à agir, et sa jeune vaillance ne cherchait que l'occasion de se manifester avec éclat. Visitant un jour la Superga, la belle église qui sert de sépulture aux rois de Sardaigne, puis examinant le paysage qui se déroule au pied du monument, il reste un instant perdu dans l'admiration des montagnes et de leurs neiges éternelles. Tout à coup ce cri lui échappe : « Combien de fois j'ai demandé, en contemplant ce spectacle, par où avait pu descendre Annibal ! Si on me l'avait permis, je serais allé faire des recherches sur les lieux mêmes. Je l'avoue, j'aurais été fier qu'on pût lire dans la page qui m'est réservée : C'est un petit-fils du grand Condé qui a retrouvé la marche d'Annibal... Mais, bah !... on me tient encore par la lisière ! » A tout instant, dans la vie trop courte du prince, on trouve ces fiers regrets. Ce n'est pas de la forfanterie chez lui ; non, c'est le désir sincère de s'illustrer à tout prix. Les fatigues, les peines, les dangers ne sont rien à ses yeux. Il est né héroïque, il possède l'enthousiasme et les appétits d'un héros... Ah! ne les critiquons pas, ces aspirations enflammées, cette soif d'idéal et de gloire, ces élans de haut vol : c'est à ce signe qu'on reconnaît les âmes généreuses. Dans les temps froids et moqueurs où nous vivons, on sourit parfois de ces ardeurs et l'on traite le *Sursum corda* de don quichottisme. On a inventé un mot banal pour railler l'excès du patriotisme, comme si l'on pouvait être trop patriote! Mais la besogne qui plaît aujourd'hui à de nombreux sceptiques, c'est celle qui consiste à démolir les idées par des mots et les principes par des plaisanteries. Notre siècle est décidément un siècle sur son déclin. Il est né dans la fumée des batailles ; il semble mourir dans la poussière des quolibets. Fasse Dieu qu'il ait une plus belle mort !...

Les plaisirs de Turin étaient loin d'empêcher le duc d'Enghien de penser à la réalisation de son plus cher désir : le retour

en France. Des bruits de départ se répandent tout à coup. Le jeune prince qui voyait avec plaisir s'approcher le carnaval s'écrie : « Voilà mes projets renversés ! mais je ne regretterai rien. L'on part, il est vrai, mais c'est pour acquérir de l'honneur et ramener l'ordre et la paix dans notre patrie ; et je désirais partir plutôt le soir que le lendemain. » Enfin, le 4 janvier 1791, le comte d'Artois quitta Turin et gagna Venise. Le duc d'Enghien et ses parents s'éloignèrent le 6 janvier par la route du mont Cenis, se dirigeant sur Berne.

Voici quels étaient les motifs qui avaient amené le départ inopiné des princes. A peine installés à Turin, le comte d'Artois et le prince de Condé avaient essayé de former des régiments d'émigrés, de profiter du mécontentement qui se manifestait en France, par suite de la continuation et de l'aggravation des excès révolutionnaires, des massacres et des mises à la lanterne. Espérant obtenir des secours de divers États, ils avaient envoyé, comme ambassadeurs de la délégation royale installée à Turin, MM. de Calonne en Autriche, de Vaudreuil en Suisse et des Cars en Allemagne. Ce que désiraient surtout les princes, c'était l'appui de l'empereur d'Autriche. Or, Joseph II n'avait répondu que par des paroles évasives aux sollicitations venues de Turin. Son successeur, Léopold II, cédant aux instigations secrètes des Tuileries, se bornait à parler d'intérêt et de sympathie sans offrir un soldat, sans avancer un florin. La cour d'Autriche méprisait M. de Calonne et traitait avec peu de considération le comte d'Artois ; au fond, elle ne se souciait guère de se mettre en avant ni pour les princes, ni pour le roi de France. Si, plus tard, elle fait quelques efforts, ce sera dans la crainte que la contagion révolutionnaire ne la gagne, ainsi que les autres nations. Elle agira par égoïsme et aussi par intérêt personnel. Elle imposera pour son intervention des conditions telles qu'elles feront rougir les princes de l'avoir implorée. Le comte de Lille sera plus d'une fois exposé à des affronts et à des outrages venant de sa part, et l'armée de Condé gémira sous le joug étranger. En attendant, la cour d'Autriche

utilise le désaccord survenu entre la délégation de Turin et le cabinet des Tuileries; elle ne pardonne pas aux princes de désobéir à Louis XVI et de traiter avec peu de respect les conseils prudents de Marie-Antoinette. De son côté, la Reine n'avait pas oublié que, dans la triste affaire du Collier, le prince de Condé et le duc de Bourbon, alliés aux Rohan, avaient paru défendre le cardinal. Louis XVI et Marie-Antoinette ajoutaient à ce grief celui d'une émigration au moins prématurée. Ils avaient écrit à Turin que le peuple, excité par les sectaires et les libellistes, n'avait pas compris pourquoi les princes et leurs amis avaient si précipitamment quitté la France. Leur départ retombait sur la royauté, qui en portait seule le poids et la responsabilité. Il est certain que ce reproche était fondé, et que les princes, en abandonnant le Roi et la Reine après le 14 juillet, avaient commis une grande faute. Ils livraient la monarchie, pieds et poings liés, à ses ennemis; ils la privaient de ses défenseurs directs. En vain affirmaient-ils qu'ils étaient sortis de la France pour la mieux défendre. S'ils voulaient accomplir leur devoir, c'était au cœur même du pays qu'il fallait combattre pour ses droits, c'était sur les marches du trône qu'il fallait opposer leurs poitrines à l'adversaire.

Afin de justifier leur départ, les princes alléguaient encore les désordres de Paris et des provinces. Ils s'étaient sentis incapables de lutter dans leur pays contre un torrent subitement déchaîné. Se voyant ou se croyant isolés en France, se trouvant, ainsi que le dit Tocqueville, « comme un corps d'officiers contre lesquels tous les soldats feraient feu », les princes résolurent d'abord de créer un centre de réunion dans le voisinage des frontières, puis d'installer une sorte de camp dans les montagnes de l'Ardèche et d'y former des troupes sérieuses. Ils avaient voulu agir en Alsace, en Provence, dans le Lyonnais surtout; mais le cabinet des Tuileries, qui sentait l'orage grossir autour de lui par suite de ces manœuvres, crut habile d'embarrasser leurs opérations et de créer des empêchements à l'exécution de leur plan. Ainsi les princes avaient

formé l'espoir de convertir à leur cause la garnison de Lyon, commandée par le comte de la Chapelle. Cet officier leur avait promis d'échelonner des troupes depuis la frontière jusqu'à Lyon, et de les aider à restituer au Roi ses prérogatives et ses droits, tout en maintenant certaines concessions et certaines réformes jugées nécessaires. Ce projet, qui devait aboutir à la fin de l'année 1790, fut résolûment empêché par Louis XVI. Ce fut cet obstacle qui amena le départ de Turin [1]. Les princes se décidèrent alors à aller chercher eux-mêmes l'appui de l'Allemagne pour essayer de vaincre la Révolution. Le duc d'Enghien, accoutumé à obéir, suivit docilement son père et son grand-père. A une première faute, les princes en ajoutaient une autre, et une fort grave.

Examinons impartialement la question. Il le faut, car nous allons voir le duc d'Enghien participer souvent aux opérations des armées étrangères. Ce côté de notre travail n'est pas l'un des moins délicats; nous l'aborderons franchement. Si les gentilshommes expatriés s'étaient bornés à se réunir en corps d'armée, sous la direction de leurs princes, et à lutter en France pour le Roi contre ceux qu'ils considéraient comme des usurpateurs, l'histoire ne serait pas rigoureuse pour l'émigration. Au lieu d'une guerre opérée de concert avec l'étranger, ils n'auraient fait que régler une sorte de querelle personnelle sur le sol natal. C'est ce que pensait Malouet. « La proscription prononcée contre nous justifiant tous les moyens de défense, il me semble que c'est à la Vendée que devaient se réunir tous les Français royalistes [2]. » Pour s'excuser de leur recours à l'étranger, les princes et leurs partisans soutenaient qu'il leur était permis de combattre la Révolution par tous les moyens possibles. Ils rappelaient les guerres de religion, Henri IV et les Allemands, Mayenne et les Espagnols, les troubles de la

[1] Dans un entretien avec le prince de Condé, Augeard entendit ce prince accuser la Reine d'avoir fait manquer le projet de contre-révolution de Lyon par jalousie du comte d'Artois. Le prince alla jusqu'à se permettre d'appeler la Reine « démocrate ». On voit à quelle acuité était déjà arrivé le dissentiment entre les princes et la royauté. (Voir *Mémoires* d'Augeard.)

[2] *Mémoires* de Malouet.

Fronde, Turenne et Condé. Leurs adversaires avaient proclamé la confraternité des peuples et provoqué les nations à s'insurger contre toute royauté. Pouvaient-ils, eux royalistes, s'entendre avec les novateurs, devant le spectacle des horreurs et des dissensions qui frappaient leurs yeux? On leur jetait à la face le mot de patrie, mais la patrie était-elle sur ces places sanglantes où l'on immolait des victimes par milliers? Était-elle dans ces campagnes où l'on brûlait les fermes et les châteaux, dans ces clubs et ces assemblées orageuses où tout paraissait un défi au bon sens, où tout ce qui portait un nom, manifestait une valeur et une personnalité, était dénoncé, menacé d'arrestation et de mort?... Non. Nous savons, nous, que la patrie se montrait et s'affirmait dans ces vaillantes armées où des soldats improvisés tenaient tête aux vieilles troupes de l'Europe. Mais les royalistes, confondant leur propre cause avec celle de la monarchie, et ne voyant dans les idées nouvelles que des idées de rébellion, croyaient sincèrement avoir le droit de combattre, même avec l'appui de l'étranger, les adversaires de la monarchie légitime[1]. Cette théorie nous étonne, nous pour qui la patrie est chose inviolable et sacrée, nous qui avons une juste horreur de l'alliance avec l'étranger. Cependant, si nous voulons juger les émigrés et leur système, ne les jugeons pas avec nos opinions actuelles. En 1789, le drapeau tricolore, que les représentants de la nation venaient d'adopter, figurait la patrie française pour tous ceux qui avaient acclamé l'ère nouvelle, tandis que pour les royalistes et les émigrés, la patrie était uniquement incarnée dans le Roi. Tout accord entre ces deux partis qui avaient chacun un symbole différent était chose impossible[2]. Dans cet examen sommaire des causes et des actes de l'émigration, il faudrait

[1] Malesherbes lui-même, l'ami du peuple et des philosophes, le libéral incontesté, reconnaît qu'un homme portant l'épée ne peut se dispenser de rejoindre les frères du Roi, et, pour excuser l'appui demandé à l'étranger, il cite force exemples empruntés à l'histoire des autres puissances. (Voy. *Mémoires d'outre-tombe*, t. III.)

[2] Voir sur ce sujet de très-belles pages de M. Albert Sorel dans son remarquable ouvrage sur *l'Europe et la Révolution* (t. I, p. 538 à 541).

ne pas oublier aussi que Louis XVI, par une faiblesse inouïe, paralysa les efforts de ceux qui restèrent jusqu'au bout pour protéger et maintenir son autorité; ce qui permit de dire à ceux qui étaient partis qu'ils auraient plutôt joué le rôle de victimes que celui de défenseurs. Il ne faudrait pas omettre non plus qu'au signal du départ donné par le chef de la noblesse, une foule de braves et loyaux gentilshommes crurent sincèrement que leur dévouement à la cause royale leur ordonnait d'émigrer. Ceux-là se conduisirent avec courage et sans déchoir. D'autres, malheureusement, ont mérité le blâme le plus sévère. Leurs intrigues et leurs chimères ont servi de thème principal aux pamphlets et aux discours des révolutionnaires, contribuant ainsi en partie à la chute de la royauté. Il est maintenant avéré que des membres de l'aristocratie française ont proféré des paroles blessantes et publié d'odieux écrits contre le Roi, contre la Reine surtout, écrits et paroles que les jacobins ont relevés et exploités. Une bonne partie enfin des émigrés a trop souvent repoussé les conseils de sagesse et de politique qui leur ont été prodigués par les fidèles amis du Roi. Nous aurons à le remarquer plus d'une fois au cours de ce travail, en observant d'ailleurs avec satisfaction que jamais le duc d'Enghien n'a mérité d'être compris parmi ceux qui se sont rendus coupables de ces fautes. Mais si de nombreux émigrés doivent être sincèrement blâmés pour leur manque de mesure et de dignité, pour leur légèreté, leur insouciance et leur égoïsme, il faut constater aussi que leurs adversaires leur ont appliqué parfois à tous des jugements passionnés. Ils n'ont pas voulu admettre, — comme nous l'avons démontré, — que la plupart des émigrés, en combattant la Révolution, ne croyaient pas combattre directement la France. Ils n'ont pas voulu reconnaître non plus que les gentilshommes avaient pris les armes contre ceux qui avaient pillé leurs châteaux, égorgé leurs parents, fomenté l'insurrection dans le pays. Ils ont flétri leur alliance avec l'étranger, soit; mais ils ne se sont pas rappelé que Paris a fait des ovations à Voltaire, lequel osait dire au roi de Prusse : « Sire, toutes les fois que j'écris à Votre Majesté

sur des affaires un peu sérieuses, je tremble comme nos régiments à Rosbach... *L'uniforme prussien ne doit servir qu'à faire mettre à genoux les Welches. J'approuve un tel sentiment, tout Welche que je suis.* » Il est regrettable qu'on paraisse avoir en cette matière deux poids et deux mesures, car il est souverainement douloureux de voir glorifier un Voltaire qui se plaisait à insulter officiellement la France, sa patrie, nous traitant de

...peuple sot et volage,
Aussi vaillant au pillage
Que lâche dans les combats!

Plusieurs fois notre histoire nous a présenté l'exemple déplorable de Français entraînés par la passion politique dans les alliances funestes que nous reprochons aux émigrés. On pourrait citer particulièrement les huguenots réclamant l'appui des mercenaires allemands contre la Ligue, les incidents de la guerre d'Espagne en 1823, d'autres faits semblables. On pourrait se demander aussi pourquoi la Révolution, qui flétrissait avec tant de rigueur la présence des émigrés dans les rangs des alliés, a laissé jouer chez elle un rôle prépondérant à des étrangers comme les Fournier, les Clootz et les Marat.

Mais ces faits ne constituent pas des excuses. Nous sommes les premiers à reprocher au comte d'Artois, au prince de Condé et aux autres gentilshommes d'être sortis de France, sans avoir épuisé sur le sol natal tous les moyens capables de soutenir la monarchie. Le duc d'Enghien n'aurait pas demandé mieux. Il eût accueilli avec empressement une résolution qui lui eût permis de combattre dans son pays en faveur de la royauté. Jeune prince de dix-sept ans, n'ayant point à discuter les ordres de son grand-père qui, chef de la famille, commandait en maître, il fut contraint de s'incliner et d'obéir.

Au sortir de Turin, le prince de Condé, le duc de Bourbon et le duc d'Enghien se dirigèrent sur Chambéry. Ce fut dans les environs de cette ville que le vicomte de Mirabeau forma la première légion. Il eut beaucoup de peine à lui faire traverser

la Suisse et à la rassembler sur les bords du Rhin, dans les États du cardinal de Rohan. Les princes ne voulurent pas entrer à Genève, parce que les habitants, ardents amis de la Révolution, se préparaient à y insulter les émigrés. De Berne, ils se rendirent à Stuttgard, où les attendait une mauvaise réception. « Le duc de Wurtemberg, d'un naturel prudent, dit le duc d'Enghien, voyant que nos affaires n'allaient pas aussi bien qu'on pouvait l'espérer, avait cru plus sûr de sacrifier sa façon de penser et son honneur à sa fortune... Je ne dois pas omettre que M. de Machault, zélé partisan de la Révolution française, était envoyé à Stuttgard, et qu'il n'avait pas peu contribué au changement du duc de Wurtemberg. La peur et l'argent furent les armes dont il se servit. Mon grand-père nous dit que c'étaient de puissants moyens sur un esprit faible. Il nous le dit, mais en nous recommandant de garder cela pour nous. C'est terrible d'avoir à mépriser les gens et de se taire! J'aurai de la peine à me faire à cela : cependant on me répète que c'est plus nécessaire que jamais... [1]. »

Cette réflexion dénote à merveille la loyauté du jeune duc. Mépriser les gens et se taire, c'était au-dessus de ses forces, parce qu'il ne savait pas dissimuler ses sentiments. Les âmes généreuses salueront cette déclaration ; elle sera toute la vie la règle de conduite à laquelle se conformera le duc d'Enghien.

Les princes quittèrent Stuttgard pour se rendre à Carlsruhe, auprès du margrave de Baden [2]. Celui-ci les accueillit avec courtoisie. Pendant la visite de sa résidence, il les amena au sommet d'une tourelle d'où l'on contemplait un superbe paysage. « Il nous fit remarquer, dit le duc d'Enghien, la grosse tour de Strasbourg que l'on voit distinctement. Si je n'avais pas craint d'être impoli, je me serais mis à crier : Terre ! Enfin je fus poli au moyen d'un soupir qui refoula ce sentiment au fond de mon

[1] *Mémoires du duc d'Enghien.*

[2] Charles-Frédéric gouvernait depuis 1738. Il avait réuni les domaines de la branche de Baden-Baden à ceux de la branche de Baden-Drulach, en 1771. Son fils Charles-Louis maria en 1793 sa troisième fille, Louise-Marie-Auguste, avec le grand-duc Alexandre de Russie, et sa quatrième fille, Frédérique-Dorothée-Wilhelmine, en 1797, à Gustave-Adolphe, roi de Suède.

cœur... » On voit que l'amour de la France était resté vivace dans cette âme impressionnable. Nous aurons souvent à constater chez le prince le désir ardent de retourner dans un pays cher entre tous. Lorsque le malheur des temps et la fatalité des circonstances voudront qu'il se rencontre sur les champs de bataille en face de ses compatriotes, il se conduira en Français; il les traitera en Français. Il sera le premier à déplorer ces luttes fratricides; il cherchera à adoucir par mille attentions délicates les souffrances des blessés, les tristesses des prisonniers. Plus d'une fois, il sauvera la vie à des soldats républicains que des soldats étrangers s'apprêtaient à égorger sans pitié.

Les honneurs que le margrave de Baden rendit aux princes furent considérables, et les plaisirs qu'il leur offrit nombreux et variés : festins superbes, illuminations de ses jardins, opéras-comiques dans sa salle de spectacle, bals masqués, promenades dans la forêt de Bruchsal. Mais des jours allaient venir où à ces démonstrations chaleureuses succéderaient la sécheresse, l'indifférence, le mauvais vouloir. De Carlsruhe, les princes gagnèrent Worms. Ils y arrivèrent le 23 février 1791. C'est à cette date que commence l'histoire de l'armée de Condé, armée où le duc d'Enghien fera preuve d'une bravoure et d'une science militaire au-dessus de son âge. Elles sont telles que le regret de ne pas les voir mises au service de son pays s'en augmente encore plus. Nous n'insisterons pas sur cette pensée dans l'examen des faits qui se dérouleront bientôt sous nos yeux. Cependant, elle est trop grave et elle assiége trop notre esprit pour ne pas la placer en tête de l'étude des événements de guerre qui vont agiter l'Europe de 1792 à 1799. C'est en effet pour nous un réel motif de chagrin que de voir tant de valeur utilisée contre des Français. Mais si nous ne considérons qu'en lui-même le courage du duc d'Enghien, nous ne pouvons lui refuser notre hommage. A l'heure où il doit combattre, il adresse au chevalier de Virieu cette réflexion, qui, en une ligne, le peint tel qu'il est :

« Un jeune prince, dans ce siècle, est toujours à sa place, quand il est aux coups de fusil! »

CHAPITRE III

LES ALLIÉS ET L'ARMÉE DE CONDÉ (1791-1793)

Les émigrés entrent en Allemagne, croyant naïvement à un appui sincère de ce pays. Le temps n'est pas éloigné où chacun lira sur les poteaux des chemins cet avertissement injurieux : « Il est interdit aux vagabonds, aux émigrés et aux mendiants de séjourner ici. » C'est ce qu'on peut appeler une hospitalité allemande. Mais, pour le moment, les émigrés se laissent aller à leurs illusions; tous sont pleins d'espérances. Ils auraient dû cependant songer aux conséquences d'un fait récent. Le comte d'Artois, qui s'était dirigé de Turin sur Venise dans la pensée d'avoir une entrevue avec Léopold II, avait été prié fort poliment de rebrousser chemin. Sans se déconcerter, le prince avait choisi pour résidence le château de Schönburlust, à Coblentz. Il ignorait encore que Marie-Antoinette avait écrit à Léopold II que les princes n'avaient pas de véritables moyens d'action, et qu'ils perdaient la royauté. Mais, en route, il avait reçu une lettre de la Reine l'informant que les armements des émigrés exaspéraient le peuple parisien. Elle le priait de renoncer à tirer l'épée; sinon les choses prendraient une fatale tournure. Le comte d'Artois n'avait tenu aucun compte de cet avis et de cette prière; il accueillait avec un empressement bruyant tous ceux qui voulaient coopérer à une action militaire contre la Révolution.

De son côté, le prince de Condé s'était fixé à Worms, qui formait alors le quartier général de l'émigration. Coblentz était le siége du gouvernement des princes; Trèves, Bruxelles

et Spa, le rendez-vous des émigrés qui n'avaient pas encore renoncé aux frivolités et aux plaisirs.

Quelle était la pensée qui guidait Marie-Antoinette dans son opposition à l'action immédiate des royalistes sortis de France? Était-ce d'empêcher absolument les tentatives des gentilshommes qui, de bonne foi, croyaient mieux servir au dehors les intérêts de la royauté? Non. Ce que la Reine voulait, d'accord avec Louis XVI, c'était qu'on lui accordât le temps de quitter Paris avec les siens. Elle avait formé le projet de se réfugier dans une ville frontière, d'y réunir les troupes demeurées fidèles à la cause royale et de marcher à la tête de Français, mais de Français seulement, contre ceux que la monarchie considérait comme des rebelles[1]. Marie-Antoinette comptait sur le concours des princes et de leurs amis. Ce n'était pas une contre-révolution qu'elle méditait, au sens littéral du mot; c'était l'affranchissement de la royauté, tout en concédant une liberté sage. On sait comment l'issue malheureuse de la fuite de Varennes empêcha l'exécution de ce plan, et comment aussi elle parut fortifier le parti des princes.

Sur ces entrefaites, le comte de Provence vint s'unir au comte d'Artois pour constituer à Coblentz un semblant de gouvernement. Ils nommèrent des ambassadeurs. Ils envoyèrent en Angleterre M. de Calonne; en Prusse, le baron de Roll; en Autriche, le baron de Flachslanden. Ils formèrent en même temps un conseil d'État où ils donnèrent le poste de ministre de la guerre à M. de Vaudreuil, le titre de général en chef au prince de Condé, et celui de chancelier à l'évêque d'Arras. Le fatal Calonne était le grand inspirateur de ce conseil[2]. Malgré la tristesse des temps, les plaisirs et les divertissements

[1] « La Reine, dit Augeard, ne cesse de répéter, chaque fois qu'elle en trouve l'occasion, qu'elle ne veut rien devoir qu'à l'opinion, qui se montrera en France en faveur de la monarchie, et non aux secours étrangers. » (*Mémoires.*) — « C'est à Toulon, à Jalès, à Lyon et dans l'Ouest, comme le demandaient bien des gentilshommes, que les émigrés devaient aller combattre, et non à Coblentz ou à Liége, aux côtés des étrangers allemands. » (*Mémoires du baron de Guilhermy.*)

[2] Le même Calonne, dix ans après, demanda sa radiation de la liste des émigrés et adressa au premier Consul un mémoire plein de flatteries où il se défendait d'avoir servi contre la République, et où il appelait Bonaparte « *pacificateur*

de tout genre jouaient un grand rôle à Coblentz. Les grades étaient distribués à tort et à travers. Les Mémoires de M. de Termont, récemment publiés, se font, à cet égard, l'écho de plaintes justifiées. « Croirait-on, dit M. de Termont, qu'à cette époque fatale où les malheurs généraux semblaient imposer la loi d'oublier ses intérêts particuliers pour ne s'occuper que de la chose publique, une foule de vils flatteurs, sans autre mérite que leurs prétentions, sans autres droits que leur importunité, sollicitaient, obtenaient des grades que d'anciens et braves officiers méritaient, mais dédaignaient de demander! L'on ne voyait dans les rues de Coblentz que de doubles épaulettes de colonels portées, la plupart, par des fats ou des étourdis, plus propres à guider un frivole et colossal wiski qu'à conduire à l'ennemi un escadron de cavalerie[1]. » C'était bien autre chose en ce qui concernait les finances. « Si les grâces de cette espèce étaient prodiguées jusqu'à les rendre méprisables, les déprédations dans la partie des finances n'étaient pas moindres : une foule de sangsues étaient attachées à nos malheureux princes et songeaient bien plus à s'enrichir à leurs dépens qu'à les servir. M. de Calonne, homme d'infiniment d'esprit, mais facile à tromper et non connaisseur en hommes, avait donné sa confiance à plusieurs méprisables personnages qui, le volant impudemment, épuisaient ses ressources... Entourés de malhonnêtes gens, nos princes furent les victimes de leur imprudence et du peu de vigilance qu'ils apportèrent à l'emploi de leurs deniers, et ce peu de soin prépara une partie de leurs disgrâces[2]. » La plupart des gentilshommes se livraient au jeu ou au plaisir. Les princes avaient donné l'exemple en affichant pour maîtresses, le comte de Provence, madame de Balbi ; le comte d'Artois, madame de Polastron. Il nous semble qu'on aurait dû commencer une pareille campagne moins légèrement. Quoi ! c'est au moment où Louis XVI et Marie-Antoinette sont livrés aux

de l'Europe, grand homme », etc. (Voir *Catalogue Dubrunfaut*, Charavay. — 1887, n° 32.)

[1] *Journal d'un officier de l'armée des princes* (1792), publié par la *Revue rétrospective*, n° 37.

[2] *Ibid.*

insultes et aux menaces de leurs ennemis ; c'est au moment où chaque jour emporte une parcelle du pouvoir royal et détruit une à une les assises fondamentales de la monarchie, que les princes et leurs fidèles donnent des fêtes et des bals, courtisent les belles, fredonnent des chansonnettes, composent de petits vers, colportent des historiettes scandaleuses et s'assoient à des festins ! On fait assaut d'esprit, de traits malins, de mots aimables ; on fait montre de futilité, d'insouciance, de scepticisme, de vices faciles, d'immoralité. On ne parle que de pensions et que d'honneurs, on met en jeu les petites jalousies et les envies médiocres, on se précipite tête baissée dans le gouffre de l'inconnu, sans prévoir les divisions, la déroute, la misère, la ruine, puis les déceptions, la mauvaise foi des étrangers, leur cupidité, leurs plans secrets, enfin la fuite à travers l'Europe, la trahison, le triste dénoûment d'une cause cependant si belle[1] !

Là où les émigrés perdaient littéralement le sens commun, c'est lorsqu'ils associaient le nom respectable de la Reine aux invectives qu'ils lançaient contre les révolutionnaires[2]. Marie-Antoinette, tenue au courant des insultes et des calomnies dirigées contre elle, jetait ce cri qui donne le frisson : « Les lâches, après nous avoir abandonnés, veulent exiger que seuls nous nous exposions et seuls nous servions tous leurs intérêts ! Je n'accuse pas les frères du Roi, je crois leurs cœurs et leurs intentions purs ; mais ils sont entourés et menés par des ambitieux qui les perdront, après nous avoir perdus les premiers[3]. » Hâtons-nous de le répéter : aucun des nombreux documents que nous avons étudiés ne permet de croire que le duc d'Enghien ait pris la moindre part à ces intrigues. Sa jeune âme était trop soucieuse de ce qui est noble et beau pour s'associer à des outrages contre une reine infortunée, ainsi qu'à des frivolités et à des petitesses. Il a pu se laisser aller aux plaisirs de son âge, mais, avant tout, il a témoigné le désir de se battre et

[1] Voy. la *Lettre de Malouet aux émigrants*. — *Mémoires*, t. II.
[2] Voy. *Mémoires d'Augeard*.
[3] *Lettre de Marie-Antoinette au comte de Mercy*, le 21 août 1791.

de reconquérir en combattant sa place légitime en France. La cause de la royauté était pour lui une cause sacrée, à laquelle il avait voué sa vie.

Avant de suivre l'armée de Condé dans ses opérations, il est bon de jeter un coup d'œil sur les dispositions précises de l'Europe pour les émigrés. Léopold II, d'abord ému par l'arrestation de Varennes, avait prévu les périls d'une guerre contre la France, et dans sa colère contre les émigrés, était allé jusqu'à dire : « J'ai une sœur en France, mais la France n'est pas ma sœur. » Frédéric-Guillaume s'engageait bien à faire quelque chose, mais il était, avant tout, préoccupé des affaires de Pologne et de Turquie. Il subordonnait sa conduite à leur solution. Chose douloureuse à constater, mais qui ne surprend pas, quand on réfléchit que la diplomatie n'a pas d'entrailles, la Prusse et l'Autriche songeaient secrètement à tirer parti des divisions de la France pour lui arracher quelques lambeaux de son territoire[1]. L'Angleterre, tout en affirmant qu'elle prenait un vif intérêt à la position de Louis XVI, se réjouissait, comme toujours, de nos troubles; l'Espagne, gouvernée par Godoy, était incapable de lever quelques miquelets et de prêter quelques réaux; la Suède, appauvrie, était réduite à des vœux platoniques; la Russie, représentée par la puissante Catherine II, fixait son attention, elle aussi, sur la Pologne; mais, au demeurant, c'était encore la seule puissance qui consentît à délier les cordons de sa bourse. La Tzarine donna de l'argent, promettant des régiments qui ne vinrent jamais. Elle se confondit en compliments et en éloges sur la bravoure des émigrés; elle ne voulut jamais risquer pour eux les os d'un grenadier russe. Le roi de Sardaigne, Victor-Amédée, avait écrit, le 16 juillet 1791, au prince de Condé qu'il était pénétré de douleur et d'indignation. Il déclarait qu'il contribuerait à adoucir la situation affreuse du Roi Très-Chrétien et de sa famille[2]. C'était une

[1] D'après M. de Sybel, Léopold II et le roi de Prusse ne voulaient pas replacer la France sous l'ancien régime des priviléges et des abus. Cet intérêt et cette sympathie des deux monarques pour les réformes de la Révolution nous étonnent singulièrement.

[2] Dossier Surval. — Archives nationales.

promesse, mais non un acte. L'Europe témoignait une médiocre sympathie pour la cause royale; quant aux émigrés, elle leur était presque hostile. Mercy-Argenteau résumait ainsi la situation, et sa loyale affirmation est une honte pour l'Europe, dont elle révèle la politique égoïste : « Les puissances ne feront rien pour rien. »

Devant cette attitude, les princes, au lieu de s'entendre, se divisent. Le comte de Provence, le comte d'Artois et le prince de Condé sont en désaccord avec la maison d'Orléans; la maison de Condé en désaccord avec elle-même et avec le cabinet des Tuileries. Tous ces princes refusent d'obéir à leur roi. Chacun a son plan, chacun a son but secret. Pressés d'un côté par Louis XVI qui se contentait d'un simple appel aux puissances, de l'autre par les princes qui réclamaient impérieusement l'emploi de la force, Léopold et Frédéric-Guillaume signent à Pilnitz une déclaration de principes en faveur du Roi de France. Un mot donne à cet acte sa vraie signification. Les deux souverains n'agiront en faveur de leur frère que dans le cas « d'un accord unanime » entre toutes les puissances. Cette déclaration solennelle était un leurre. La pauvre reine, qui l'a lue, les larmes aux yeux, n'aperçoit plus que déception dans le peu d'énergie des uns et trahison dans la mauvaise volonté des autres. « Mon Dieu! s'écrie-t-elle indignée, est-il possible que, née avec du caractère et sentant si bien le sang qui coule dans mes veines, je sois destinée à passer mes jours dans un tel siècle et avec de tels hommes!... »

A la lettre de Louis XVI qui les priait de ne pas s'unir aux souverains étrangers, les princes répondirent de Worms, le 10 septembre 1791, qu'ils résistaient « à des défenses extorquées ». Le prince de Condé, le duc de Bourbon et le duc d'Enghien écrivirent au Roi le 11 septembre qu'ils adhéraient à la lettre du comte de Provence et du comte d'Artois. « Nous périrons tous, disaient-ils, plutôt que de souffrir le triomphe du crime, l'asservissement du trône et le renversement de la monarchie. »

Le prince de Condé, qui alors était l'unique soldat parmi les

Bourbons et continuait les fières traditions de sa race, avait, à ce titre surtout, conquis l'estime des meilleurs capitaines. Il était aussi le seul homme capable d'amener à lui tous les gentilshommes en état de tirer l'épée. Il faut reconnaître qu'autour de ce prince on parlait moins de fêtes et de plaisirs, de caprices et de folies. Louis-Joseph de Bourbon, prince de Condé, n'avait que cinquante-cinq ans et paraissait être encore dans la verdeur de l'âge[1]. Il était doué d'une intrépidité rare, d'une volonté inébranlable et d'une résolution prompte. A seize ans, il s'était illustré à la guerre. En 1762, il avait battu le prince de Brunswick et lui avait enlevé toute son artillerie. On verra avec quelle science et quel entrain il conduisit de nouveau ses gentilshommes à la bataille[2]. Le prince de Condé avait choisi Worms comme le point de ralliement le plus facile pour l'émigration armée. A sa voix accoururent les Vergennes, les Courtavel, les Montboissier, les Virieu, les Damas et une foule d'autres seigneurs, ceux-ci moins désireux de mener joyeuse vie que de se jeter, sabre en main, dans la mêlée. Les secours de l'impératrice de Russie arrivèrent à temps pour permettre d'entreprendre l'organisation des troupes royales, qui devaient prendre, du nom de leur chef, le titre d'armée de Condé. Aussi, les trois princes, qui représentaient trois générations de la famille de Condé, remercièrent-ils chaleureusement Catherine II. Cette princesse, charmée de leur lettre, les félicita, le 25 octobre 1791, du zèle infatigable et de la fermeté qu'ils déployaient pour soutenir la cause de leur roi opprimé.

L'émigration augmentant de jour en jour, « on sentit la nécessité, dit le duc d'Enghien, de recueillir ces débris et de les ramener en masse vers une patrie qu'ils avaient plus droit d'habiter que ces hommes qui, chaque jour, la faisaient rétrograder jusqu'à la barbarie. Tout étant dans la force, il fallait la

[1] Le prince de Condé était né le 9 août 1736; son fils, le duc de Bourbon, le 13 août 1756, et son fils, le duc d'Enghien, le 2 août 1772.

[2] « J'ai eu le bonheur, dit le comte de Romain, d'être présenté au duc de Bourbon et au duc d'Enghien. Le duc d'Enghien est pétri de grâce et petille d'esprit; il est avec nous comme avec de vrais camarades, sans perdre le ton de dignité qu'il doit avoir. » (*Souvenirs d'un officier royaliste*, t. II.)

constituer... » En conséquence, le comte d'Artois obtint la permission de former et d'armer des compagnies. Mais il importait de les exercer, de les faire manœuvrer, et cela sans ostentation, car les électeurs, surtout celui de Mayence, redoutaient des complications diplomatiques. Les gentilshommes les plus riches avaient formé des escadrons ; sous le prétexte de faire des promenades militaires, ils manœuvraient réellement dans les champs et sur les routes. Le prince de Condé avait déjà réuni mille à douze cents gentilshommes ; le comte d'Artois, un nombre plus considérable. Les compagnies nouvellement créées commençaient à peine leurs exercices, que les habitants de Worms, craignant la colère de la nation française, allèrent solliciter l'électeur de Mayence de mettre fin à cet appareil militaire. Apprenant l'arrivée du général Kellermann à Landau, ils renouvelèrent leurs instances d'une façon si pressante, que l'Électeur inquiet prescrivit l'éloignement des émigrés.

« M. le cardinal de Rohan, rapporte le duc d'Enghien, nous offrit alors un asile dans ses bailliages, et nous partîmes pour Ettenheim, le 2 janvier 1792. Rien de plus noble, de plus généreux et en même temps de plus hardi que la démarche de M. le cardinal. Il s'exposait beaucoup, puisque, en quelques heures, la garnison de Strasbourg pouvait venir mettre tout à feu et à sang ; qu'il n'était défendu par rien et qu'il s'attirait par cette démarche la haine implacable de la nation. » Telle fut l'origine des relations du cardinal de Rohan avec les princes. Il est important d'en fixer ici la date précise ; car ce fut à ce moment que le duc d'Enghien, — il avait à peine vingt ans, — rencontra la nièce du cardinal, Charlotte de Rohan-Rochefort, à laquelle il devait témoigner une si constante passion.

Il semblerait que le cardinal, dont nous avons déjà eu l'occasion de rappeler sommairement le rôle déplorable dans l'affaire du Collier, eût voulu réparer, autant qu'il était en lui, ses fautes envers la monarchie. Les royalistes furent à même d'apprécier ses bons offices, car la route de Worms à Ettenheim

avait été pour eux une route semée de difficultés. Dans le Palatinat, défense leur avait été faite de s'arrêter, même pendant la nuit. Les hôteliers s'étaient entendus pour leur imposer mille vexations ou pour leur faire payer à des prix inouïs les moindres denrées. « J'ai remarqué, dit le duc d'Enghien, que partout où nous avons été, nous trouvions le peuple prévenu de la manière la plus fâcheuse contre nous, mais nous regrettant fort quand nous partions. Il est à présumer que nous étions précédés par de fidèles missionnaires de la propagande, qui ne négligeaient aucun moyen de nous nuire. Nous fûmes reçus à merveille par M. le cardinal et logés chez lui. » Au commencement de janvier 1792, l'armée de Condé se composait de douze cents hommes de la légion de Mirabeau, de quatre cents hommes du régiment de Berwick, de deux cents hommes des chevaliers de la Couronne. Du mois de janvier au mois d'août 1792, cette petite armée arriva à compter six cent quarante-quatre fantassins et quinze cents cavaliers. On peut critiquer sans doute pour un aussi mince effectif de trop nombreuses dénominations, telles qu'infanterie noble, légion de Mirabeau, régiments de Rohan, d'Hohenlohe, etc.; mais il faut observer que ces troupes avaient été levées séparément par des princes dévoués aux Bourbons, qui avaient tenu à donner leurs noms à des corps créés par eux.

Le prince de Condé, le duc de Bourbon et le duc d'Enghien quittèrent bientôt Ettenheim pour se rendre à Oberkirch. Placés à deux lieues d'Offenbourg, à trois lieues du Rhin, ils avaient eu un instant la pensée de s'avancer sur Strasbourg et d'y tenter un coup de main; mais des ordres venus de Coblentz les forcèrent à l'inaction. Par suite de ces lenteurs, la garnison de la ville fut changée, et tout espoir d'entretenir des intelligences avec la nouvelle troupe disparut. Le duc d'Enghien blâma vivement cette politique d'atermoiements. « Le système de Coblentz a toujours été d'attendre le secours des puissances. Le Roi le voulait, l'écrivait, et on suivait ses ordres. Mais qui sait si un coup de vigueur n'aurait pas sauvé les jours de notre infortuné monarque? Et ne pouvait-on le servir même malgré

lui? Sauver le Roi, éviter à notre histoire une page sanglante, quelles excuses pour une désobéissance, et tout cela *sans le secours des autres!...* » Le duc d'Enghien attribue à tort une responsabilité quelconque au malheureux Louis XVI. Le Roi s'opposait à l'alliance des émigrés avec l'étranger; les nombreuses lettres de la Reine à Mercy-Argenteau le démontrent. S'il a dissuadé d'essayer un coup de main sur Strasbourg, c'est qu'il a craint de voir entreprendre une campagne en Alsace par des Français unis à des Autrichiens et à des Prussiens. Quant à la politique de Coblentz, à aucune époque il ne l'a inspirée ou dirigée. Et d'ailleurs, la tentative sur Strasbourg eût été une folie, car le duc de Wurtemberg s'était placé à proximité d'Offenbourg avec des troupes et du canon, tout prêt à mettre l'armée condéenne entre deux feux, au cas où l'armée française aurait passé le Rhin.

On paraît croire assez généralement que le prince de Condé, comme chef de l'émigration, était animé de haine contre la France, et qu'il avait entrepris cette guerre avec une sorte de joie sauvage. Quelque regret qu'on éprouve à le voir s'unir aux étrangers, on commettrait une erreur en lui prêtant ces sentiments. Les Mémoires du duc d'Enghien contiennent à ce propos une déclaration importante : « A deux lieues de Reschen, on traverse un petit village appelé Saltzbach. C'est là qu'a été tué le maréchal de Turenne. La pyramide élevée en son honneur est tombée, mais on ne peut voir ce lieu sans être frappé d'une vénération profonde. Mon grand-père le répétait souvent, — et je le sentais comme lui, — combien il était cruel d'attendre là des Français pour ennemis. Mais qui égorgeait? Qui violait tous les droits les plus sacrés?... »

On partit le 19 février d'Oberkirch pour la ville de Bingen, située en Hesse-Darmstadt, sans qu'un murmure s'élevât de la petite troupe. La plupart des gentilshommes marchaient à pied, sac au dos, ignorant quel accueil leur serait fait dans la principauté où ils se rendaient, et supportant les épreuves qui les assaillaient à tout moment sur la route. De lâches habitants, frappés d'une peur inexplicable, leur refusaient impi-

toyablement les plus simples aliments, le pain même, sous prétexte que l'ordre avait été donné de n'en pas fournir aux émigrés. L'électeur de Trèves reçut cordialement les princes et leurs soldats, mais sans vouloir se compromettre. Ce n'était, — comme Frédéric-Guillaume le conseillait au prince de Hohenlohe-Bartenstein, — qu'une pure et simple hospitalité. On aurait cru soulever des incidents périlleux en donnant un appui sincère à un corps d'émigrés en armes; on cherchait tous les prétextes possibles pour éviter des complications. La déclaration de Pilnitz, qui avait le tort si grave de s'occuper des affaires de la France, n'avait été cependant composée que de termes vagues. On prenait en considération les désirs et les représentations des princes; on déclarait la situation du roi de France digne d'intérêt pour tous les souverains; mais on se bornait à espérer que les puissances reconnaîtraient cet intérêt en affermissant un gouvernement qui satisferait à leurs droits. Le duc d'Enghien avouait lui-même que l'Autriche et la Prusse n'avaient réellement pas le ferme dessein d'agir en faveur de Louis XVI[1] : « On espérait beaucoup dans les puissances, mais les puissances avançaient lentement; elles promettaient des troupes, mais ces troupes n'arrivaient pas; le mal s'aggravant tous les jours en France, il avait bien fallu renoncer à l'idée que les émigrés pouvaient à eux seuls faire la contre-révolution. Dans les commencements, il eût été possible d'avoir un grand parti en France; à cette époque, trop de passions étaient en jeu, et malgré beaucoup d'illusions tombées, trop d'intérêts personnels conspiraient contre l'intérêt général pour pouvoir rien espérer, à moins d'être réunis à des forces considérables. Il fallait donc se mettre à la merci des puissances, et ces puissances, même en nous servant, avaient-elles des vues parfaitement intègres[2]? »

Ce n'est donc pas avec joie que le duc d'Enghien consentait

[1] Deux jours après la déclaration de Pilnitz, Léopold II refusait dix mille hommes au comte d'Artois.

[2] Le cabinet des Tuileries avait déjà conscience de l'égoïsme de l'Europe, et particulièrement de l'Autriche. « Voilà le moment de nous servir, écrivait le

à recevoir l'appui de l'étranger. Il trouvait même un mot significatif pour en dépeindre toute la gêne : il appelait cela « se mettre à sa merci ». Il regrettait l'absence d'un grand parti monarchique en France, il déplorait les passions et les intérêts personnels en lutte contre l'intérêt général; enfin il reconnaissait avec douleur que l'Europe avait le secret désir de profiter de leur faiblesse et de leurs divisions. Que faire cependant? On ne pouvait rien espérer, à moins de se joindre à des forces importantes; c'était donc par contrainte, par fatalité qu'on acceptait le secours des puissances étrangères.

Tout à coup, l'Assemblée législative déclare la guerre à l'Autriche. Cette guerre était prévue. Depuis le commencement de l'année 1792, les rapports étaient tendus entre l'Autriche et la France. Questionnée sur le traité signé entre elle et la Prusse au mois de février, l'Autriche avait répondu par des explications insolentes. Elle avait déclaré qu'aux provocations de l'Assemblée contre les souverains, elle ne pouvait opposer que l'indifférence et le mépris. Cette réponse avait exaspéré les partis. Le général Dumouriez, appelé à diriger un nouveau ministère, écrivit à Vienne de telle façon que les hostilités s'ouvrirent presque aussitôt. Le 20 avril 1792, le Roi assistant à la séance, l'Assemblée vote la guerre à la presque unanimité. Louis XVI accorde tout ce qu'on exige; la Révolution continue et précipite sa course vertigineuse... Que de chemin parcouru depuis 1789! L'ancien régime bouleversé de fond en comble, la royauté dépouillée peu à peu de ses droits, les biens ecclésiastiques mis à la disposition de la nation, les finances ruinées et les assignats créés, la France en proie à des émeutes civiles ou à des insurrections militaires, Mirabeau disparaissant et emportant avec lui le deuil de la monarchie, le clergé menacé et assailli de haines sauvages et folles, le Roi croyant échapper aux difficultés par la fuite, puis ramené comme un prisonnier de Va-

16 décembre 1791 Marie-Antoinette à Mercy-Argenteau. Si on le manque, tout est dit, et l'Empereur n'aura que la honte et le reproche à se faire, aux yeux de l'univers entier, d'avoir laissé traîner dans l'avilissement, pouvant les en tirer, sa sœur, son neveu et son allié. » Le gouvernement autrichien allait non-seulement les laisser outrager, mais impitoyablement tuer.

rennes, acceptant à regret son nouveau rôle constitutionnel, compromis par ses frères et voyant trop tard que la prison et la mort vont le saisir, lui et les siens. Ces terribles événements ont-ils ouvert les yeux aux émigrés?... Non. La plus grande partie, dupes de leur forfanterie, crurent qu'il leur serait désormais facile d'entrer en France. Les patriotes étaient sans discipline, sans officiers, sans généraux; ils seraient avant peu battus à plate couture. Cette déplorable illusion fut, de l'aveu même du duc d'Enghien, une des principales causes des insuccès de la campagne. « Les patriotes, disions-nous, s'éloigneront à la seule vue d'une armée, tout cédera à des hommes qui ne sont que les ennemis du désordre; de tous côtés on nous appellera, c'est plutôt une promenade que nous avons à faire jusqu'à Paris qu'une campagne. » Les émigrés avaient si bien insisté sur ces idées devant les étrangers, que ceux-ci les avaient crus sur parole et ne s'étaient attendus à aucune résistance sérieuse.

A ce moment survient un incident considérable. Le savant et courageux polémiste Mallet du Pan, menacé d'être arrêté et jeté dans les prisons d'Orléans, se décide, non sans regret, à quitter la France. Louis XVI, qui a confiance dans sa profonde sagacité, le charge d'une mission secrète auprès de ses frères, auprès de l'empereur d'Autriche et du roi de Prusse, afin de leur fournir des informations exactes sur la situation de son royaume. Mallet du Pan devait engager les princes et les Français émigrés à ne point faire perdre à la guerre actuelle le caractère de guerre étrangère. Autrement leur concours hostile et offensif pouvait produire une guerre civile à l'intérieur, menacer les jours du Roi et de sa famille, renverser le trône, faire égorger les derniers royalistes restés dans le pays et rallier aux jacobins les républicains de toute nuance. Le 12 juin 1792, Mallet du Pan arriva à Francfort. Il fit parvenir aux princes, de la part du Roi, un mémoire où le monarque conseillait à ses frères de ne point prendre part à la guerre étrangère, malgré les justes ressentiments qui les appelaient à venger trois années d'outrages. Il est facile de comprendre quel fut le méconten-

tement des princes en lisant cet avertissement sévère et en voyant à quel rôle restreint on prétendait les réduire. Ils déclarèrent bien haut qu'un tel mémoire les affligeait. De son côté, Mallet du Pan, fidèle à sa mission, les pressait de rédiger un manifeste adroit et modéré. Ses efforts furent inutiles. On préféra se confier à un exalté, à un courtisan de Calonne, le marquis de Limon. Cet esprit impolitique conçut le fatal manifeste, connu sous le nom de manifeste de Brunswick, qui, par son ton orgueilleux, froissa la France, et qui, exploité par les révolutionnaires, contribua singulièrement à la chute de la monarchie. Le manifeste du 25 juillet 1792 amena le 10 août, et le 10 août le 21 septembre. Puisque nous rappelons des dates fameuses, disons que le 21 septembre eut pour corollaire le 21 janvier. Ainsi tout contribuait à perdre Louis XVI : les imprudences des émigrés comme les violences des jacobins.

Les premières tentatives de Dumouriez sur la Belgique avaient été infructueuses. Biron avait échoué à Mons, Dillon à Tournay, Luckner sur la Lys. Ces revers avaient suscité en France une émotion extraordinaire. Ils avaient fait décréter la levée en masse et déclarer la patrie en danger. C'est au moment où Paris et la province étaient en proie à une agitation indicible que le duc de Brunswick osait menacer la capitale de la France d'une exécution militaire, et que les émigrés ne craignaient pas d'exposer le sort de la monarchie aux coups révolutionnaires en s'associant aux étrangers.

Étaient-ils au moins récompensés de leur confiance persistante dans les puissances? Il n'y paraissait guère, puisqu'à cette même époque M. de Montlosier écrivait de Trèves à Mallet du Pan consterné : « Nous sommes ici à la belle étoile, sans foin, sans avoine pour nos chevaux, sans tentes et sans aucune espèce de provisions de bouche pour nous. Nous n'avons pas d'abri et nous manquons de tout... » M. de Termont rapporte des faits honteux à la charge des Prussiens : « Nous apercevions de tous les côtés des traces du passage de l'armée prussienne qu'escortait une armée de Juifs qui achetaient sur-le-champ tous les

fruits de leur brigandage. Des officiers mêmes ne rougissaient pas de donner l'exemple, et plusieurs ont été vus et surpris pillant nos équipages et choisissant dans nos portemanteaux ceux qui leur paraissaient les plus étoffés... [1]. » Ce sera bien autre chose quand l'étranger battra en retraite. Les émigrés avaient-ils au moins la certitude de marcher en un corps uni, dégagé de tout lien avec l'étranger et ne devant sa direction qu'à lui-même? Loin de là. En effet, à l'armée du centre, on réunit douze mille gentilshommes français avec les frères du Roi; à l'armée du duc de Saxe-Teschen, pour opérer dans les Pays-Bas, cinq mille hommes avec le duc d'Enghien; enfin, à l'armée du prince Esterhazy, cinq mille autres hommes avec le prince de Condé pour se rendre dans le Brisgau. Ainsi les vingt-deux mille émigrés, dont on redoutait l'influence et l'action, furent dispersés et noyés dans les corps étrangers, à la douleur, — on peut l'affirmer, — du plus grand nombre. « Nous causions des fautes que l'on avait commises, écrit Chateaubriand [2], et de celles que l'on commettait; nous déplorions l'aveuglement des princes qui croyaient revenir dans leur patrie avec une poignée de serviteurs et raffermir par le bras de l'étranger la couronne sur la tête de leur frère... » Et sur ce même sujet, le comte de Puymaigre, qui faisait partie, lui aussi, de l'armée de Condé, ajoute avec mélancolie : « Il faut le dire franchement, en plaçant notre drapeau blanc sous l'impulsion de l'étranger, notre cause ne paraissait plus nationale... [3]. » Beaucoup d'émigrés l'affirmaient hautement. Un historien allemand constate que la décision prise par les puissances d'affaiblir l'importance politique des émigrés en les disséminant dans les corps étrangers, irrita la petite cour de Coblentz. « Ce n'étaient pas seulement des motifs d'intérêt personnel qui excitaient sa colère, dit-il; à ses regrets de ne pouvoir ramener le bon vieux temps se joignait l'humiliation de voir des étrangers prendre le rôle principal, au

[1] *Journal d'un officier de l'armée des princes* (1792). *Revue rétrospective*, nos 37, 38, 39. Ce journal cite de nombreux actes de vandalisme et de brutalité commis particulièrement par les troupes prussiennes.

[2] *Mémoires d'outre-tombe.*

[3] *Souvenirs du comte de Puymaigre.* — Plon, 1885, in-8°.

lieu de rester sous les ordres des descendants de saint Louis. Car le sentiment national était aussi vif à Coblentz qu'à Paris, et, après l'échec de Biron près de Mons, on avait vu de vieux gentilshommes pleurer sur le malheur de leurs compatriotes les révolutionnaires [1]. »

A quel prix les émigrés achetaient-ils l'honneur de se faire tuer? Au prix de mille entraves. On se défiait d'eux, et, pour tout dire, on les croyait trop Français. Un fait le prouvera. La seule raison donnée par les Allemands pour expliquer les difficultés qu'on soulevait sans cesse au sujet de leur coopération, fut qu'ils ne pouvaient combattre avec égalité. S'ils étaient pris par leurs adversaires, ils seraient pendus ou massacrés, et dans le cas où ils feraient eux-mêmes des prisonniers, « *ils n'étaient pas gens à user de représailles!* » On conviendra que ce doute ainsi formulé est à l'honneur des émigrés.

Pourquoi faut-il qu'à côté de braves qui sollicitaient avec acharnement la gloire de courir aux combats pour soutenir la cause de la monarchie légitime, il y ait eu des seigneurs préoccupés de leurs plaisirs et regardant dédaigneusement les petits gentilshommes de province qui s'en allaient à pied rejoindre leur bivouac? Ce n'était pas seulement l'étranger qui les divisait, c'étaient leurs propres intrigues. Des mesures intolérantes, des opérations ridicules augmentaient le trouble déjà jeté dans cette petite armée. Des hommes comme MM. de Broglie, de Bouillé, de Castries, de Clermont-Tonnerre et Lally-Tollendal étaient mis en suspicion par les zélés et par les brouillons. Enfin les princes décident leurs courtisans à prendre part à l'action, et le comte de Puymaigre, témoin oculaire de ces événements, dépeint ainsi une revue à laquelle il assistait : « Avec quel plaisir, dit-il, je vis défiler dans la ville de Luxembourg même et aux environs cette brillante armée des princes, éclatante d'or, parée de riches uniformes, qui offrait le spectacle plus bizarre que militaire d'officiers soudainement transformés en soldats! Braves comme les Français le furent partout alors,

[1] Sybel, t. Ier, p. 479.

l'esprit aventureux, croyant terrasser la Révolution comme leurs pères avaient anéanti la jacquerie, ces gentilshommes rappelaient ce vers de la *Henriade :*

Vils flatteurs à la cour, héros au champ de Mars!

« Deux mois après, tout cela était changé, et ces émigrés, dans une profonde misère, humiliés, sans espérance, s'éloignaient de cette frontière qui les avait vus naguère si brillants et si présomptueux[1]. »

Le 1er août 1792, le prince de Condé était parti de Kreutznach pour le Brisgau et le duc d'Enghien avec le duc de Bourbon pour Bingen, pendant que les frères du Roi marchaient avec l'armée du centre. A Bingen, ils s'embarquèrent sur le Rhin, descendirent le fleuve jusqu'à Cologne, puis s'installèrent à Huy, à six lieues de Liége. On perdit un mois en préparatifs de tout genre et en acquisition de tentes, d'armes et d'effets de campement. Pendant ce temps, les Prussiens entrèrent en France par le Luxembourg. Longwy capitula le 23 août, Verdun le 1er septembre. D'horribles massacres à Paris répondirent aux succès des étrangers, confirmant ainsi les prévisions du Roi. Les émigrés, fermant les oreilles aux nouvelles venues de France, crurent que l'armée de Dumouriez allait se rendre à leur merci dans les plaines de Châlons... Tout à coup, le corps du duc de Bourbon apprend à Namur la retraite précipitée des Prussiens après la bataille de Valmy, l'évacuation de Verdun et de Longwy, le retour en hâte des princes et de leur armée à Arlon, puis à Liége. De leur côté, les Autrichiens assiégent et bombardent inutilement la ville de Lille. Le duc de Saxe-Teschen bat en retraite. Un mois après, l'armée autrichienne est mise en déroute à Jemmapes; Dumouriez s'empare de la Belgique. En se retirant, les alliés, en proie à la rage et à la honte, font savoir aux émigrés qu'ils n'ont plus à compter sur eux[2]. « Bientôt, rapporte M. de Termont, les routes de la Hollande, de l'Allemagne et d'Angleterre furent cou-

[1] *Souvenirs du comte de Puymaigre.*

[2] M. de Sybel avoue que la coalition a été vaincue par ses propres fautes : « Que

vertes de malheureux émigrés sans argent, sans ressource, obligés de sauver sur leurs épaules le peu de nippes qui leur restaient, et, pour comble de malheur, traités avec la plus grande barbarie dans la plupart des villes où ils passaient[1]. » Leur situation était des plus précaires. « Mon père, dit le duc d'Enghien, se trouva alors dans l'impossibilité de conserver le commandement d'un corps qu'il ne pouvait ni nourrir ni entretenir. Ainsi, nous qu'un parti exalté repoussait de notre patrie, qui avions été contraints de nous réunir dans l'espérance d'opposer la force du droit à la force brutale qui voulait tout détruire, non-seulement nous demeurions sans ressource, mais tout nous présageait que la royauté, à laquelle tant de braves gens avaient fait de si grands sacrifices, allait être abandonnée des rois eux-mêmes[2]. » On voit par quelles épreuves passaient les émigrés, et le cri d'indignation du duc d'Enghien contre les puissances qui les abandonnent ou les trahissent se répétera plus d'une fois encore. Le jeune prince sentait bien que l'émigration était une des phases de la chute de la monarchie; il prévoyait que Louis XVI, déjà enfermé au Temple, allait périr sous les coups de la Révolution; mais il aurait voulu un effort suprême avant la fin, avant la chute. Sa loyauté s'irritait des retards, des prétextes, des faux-fuyants, des petites intrigues et des conspirations médiocres. Combattre en face, le front haut, la tête fière, combattre pour le Roi sans trêve ni merci, tel était son vivant désir.

Après les batailles de Valmy et de Jemmapes, le roi de Prusse engagea les princes à licencier leur armée, car pour lui l'espoir d'une contre-révolution s'était évanoui. L'armée française, qu'on disait désorganisée, était puissante; on venait d'en avoir les preuves. Tout semblait donc perdu. Les émigrés étaient sans pain, sans appui, sans domicile, « obligés de fuir

pouvait produire une alliance dont les membres songeaient avant tout à se disputer le butin avec jalousie? Dieu aveugle ceux qu'il veut perdre. »

[1] *Journal d'un officier de l'armée des princes.* — Le prince de Condé écrivait le 6 octobre : « Nous ne pouvons plus nous loger que le pistolet et le sabre à la main. » (*L'Armee de Condé,* par le comte de la Boutetière.)

[2] *Mémoires du duc d'Enghien.*

devant les décrets de la Convention, ne sachant où ils pourraient s'arrêter, et si on leur permettrait jamais de s'arrêter ». Le duc de Bourbon se décida à rejoindre le prince de Condé; le 22 novembre, il quitta avec le duc d'Enghien la ville de Liége pour se rendre à Villingen en Souabe. Il ne parvint à atteindre ce but qu'après trente-trois journées de marche, parce que Custines, s'étant jeté dans le Palatinat, avait coupé les chemins et s'était emparé de Spire, Worms, Mayence, Francfort et Hanau. Il avait même poussé jusqu'en Wurtemberg. De leur côté, les Autrichiens, devant l'invasion de la Belgique, avaient repassé la Meuse. Clairfayt allait prendre ses quartiers d'hiver sur la Roër, et Beaulieu dans le Luxembourg. La peur, ou plutôt la panique, avait gagné tous les petits princes allemands. Ils tremblaient au seul nom de patriotes. Dans ces conditions, le licenciement de l'armée de Condé s'imposait comme une mesure inévitable. Le prince de Condé venait d'informer ses gentilshommes qu'il était forcé de retarder le payement de leur solde, mais qu'il ne ferait pas une seule démarche qui n'eût pour but le salut de son roi et de sa patrie, ainsi que l'intérêt de sa brave et infortunée noblesse. A ce moment désespéré, la « divinité bienfaisante des émigrés », l'impératrice de Russie, vint encore une fois à leur secours. Elle écrivit le 7 décembre au prince de Condé que la position cruelle de ses gentilshommes l'avait vivement touchée. Elle proposait au prince et aux siens de venir s'installer sur les bords de la mer d'Azof, leur garantissant des traitements proportionnés au grade de chacun. Pour leur faciliter les frais de route, elle leur faisait parvenir, par l'entremise du duc de Richelieu, soixante mille ducats.

Mais c'est l'heure où la Convention juge Louis XVI, c'est l'heure où un supplice immérité va frapper le Roi. Les princes et les gentilshommes peuvent-ils se retirer en Russie, quand la royauté est menacée, quand la famille royale va être l'objet d'exécrables violences? Non, ce n'est pas possible, ce serait forfaire à l'honneur. Le prince de Condé obtient de l'Impératrice l'autorisation d'employer les soixante mille ducats aux

besoins urgents de la petite armée. Quelques jours pleins d'angoisse se passent, et bientôt, dans la petite église de Villingen, devant le simulacre d'un tombeau, au milieu d'une population émue, en face de ses soldats qui ne peuvent retenir leurs larmes, le prince de Condé jette le cri solennel de l'antique monarchie : « Le Roi est mort ! Vive le Roi ! » Deux mois après, il obtenait de la cour de Vienne l'autorisation de conserver son armée. « Une nouvelle si inattendue, dit le duc d'Enghien, ramena la joie dans nos cœurs. L'espoir de délivrer notre patrie, de venger la mort de l'infortuné Louis XVI et d'arracher de sa prison notre jeune roi Louis XVII, tout exaltait notre courage, et à l'abattement du plus affreux désespoir succéda tout à coup l'ardeur la plus vive et la plus noble. »

CHAPITRE IV

LES AUTRICHIENS ET L'ARMÉE DE CONDÉ (1793-1795).

« Le diable n'est donc pas toujours à la porte d'un pauvre homme ! » s'était écrié le prince de Condé, avec la vivacité d'un jeune officier, à la nouvelle de la conservation du corps auquel il avait consacré ses dernières forces. Le général de Wurmser avait, en effet, reçu l'ordre subit de lui fournir les ustensiles et les armements nécessaires pour faire la campagne, au moment même où allaient cesser les distributions de vivres et de munitions. Ce revirement de choses enchantait d'autant plus le prince de Condé, que la lettre de François II, en réponse à l'annonce officielle de la mort de Louis XVI, l'avait désagréablement surpris. L'empereur d'Autriche, tout en parlant de sa sympathie pour les émigrés, lui avait écrit que la nécessité d'ouvrir une seconde campagne l'obligeait d'abandonner à d'autres souverains le soin de couvrir les frais de leurs nouveaux armements. Le prince de Condé avait répondu, le 6 mars, que l'impératrice de Russie lui ayant permis d'employer au service de la monarchie les fonds qu'elle lui avait fait remettre pour le voyage de la noblesse française, il se bornait à demander à l'Autriche, pour sa troupe, la continuation du pain et du fourrage. Cette lettre, qui fournissait à l'empereur d'Autriche le moyen de concilier l'humanité avec le souci de l'économie, fut providentiellement accueillie et sauva l'existence du corps de Condé.

La mort de Louis XVI était le signal d'une guerre déclarée à l'Europe par la France qui, après l'Autriche, avait défié l'An-

gleterre et la Hollande, puis l'Espagne, ce qui portait à cinq le nombre des puissances levées contre nous. Deux armées autrichiennes, commandées par Clerfayt et Beaulieu, s'étaient retranchées sur l'Erft et dans le grand-duché de Luxembourg. Dumouriez, entrant au mois de février en Hollande, s'empara des premières places. Pendant qu'il installait son camp au Moerdyck, le prince de Cobourg, à la tête d'un corps d'Autrichiens, passa l'Erft et débloqua Aix-la-Chapelle et Miranda. De son côté, Beaulieu força les troupes françaises, placées en face de lui, à une prompte retraite. Dumouriez abandonna en hâte le Moerdyck et attaqua, le 17 mars, les Autrichiens à Nerwinde. Malgré sa science et sa valeur, il fut obligé de renoncer à l'offensive. Le 30 mars, il rentrait sur le territoire français, et, le lendemain, quatre commissaires de la Convention se présentaient pour l'arrêter. Il les fit saisir par ses hussards et envoyer au général Clerfayt en qualité d'otages. Quant à lui, le 4 avril, se voyant abandonné de ses troupes, il passe la frontière et il commet une défection que l'histoire lui reprochera éternellement. Il offre ses services à l'Autriche, qui les refuse, parce qu'elle se défie de ses intrigues. Il se réfugie en Suisse, puis il va mener en divers pays une vie aventureuse. Après un laps de onze années, son nom sortira tout à coup de l'oubli pour servir d'accusation contre le duc d'Enghien. Et ce prince, qui n'a jamais vu le général Dumouriez, sera condamné à mort pour avoir, — ce qui était absolument faux, — machiné avec lui une conspiration criminelle contre la France et le premier Consul.

Au moment où Dumouriez est déclaré traître à la patrie, la Convention nomme un Comité de salut public, muni des plus terribles pouvoirs, et fait transférer à Marseille les princes et princesses d'Orléans. Dans le nombre se trouve la mère du duc d'Enghien, la duchesse de Bourbon. En relation avec dom Gerle et Catherine Théot, elle avait vu sans trop de crainte s'accentuer le mouvement révolutionnaire. Elle avait appris que les biens de son mari étaient séquestrés, et le 15 mars 1792, elle lui avait offert sa propre fortune, à la condition qu'il ren-

trerait en France. « Je sais que l'honneur, disait-elle, tel que le monde l'entend, vous tient attaché au parti que vous avez embrassé ; il parlera fortement contre moi. J'avoue qu'il faudrait du courage pour le sacrifier à un autre honneur plus grand et plus pur, mais qui n'est pas connu de la multitude et qui sans cesse est en opposition avec celui du monde... Peut-être vous aveugle-t-on jusqu'à vous faire croire qu'il est beau de s'armer pour la défense de la religion ; ce projet, qui ne peut être digne que de celle de Mahomet, ne convient assurément pas à la religion chrétienne. Songez, Monsieur, que ses plus grands défenseurs sont ceux qui renoncent aux honneurs, aux grandeurs, aux richesses, etc., qui, bien loin de vouloir répandre le sang, laissent à Dieu le soin de la vengeance et prient pour leurs persécuteurs[1]... » Le duc de Bourbon lui avait fait répondre par son ami M. de Nolives qu'il la remerciait de son offre généreuse, mais qu'il s'attendait depuis longtemps à la séquestration de ses biens. Il se déclarait décidé à partager le sort de braves gens résolus à combattre et à mourir pour leur roi et leur patrie. Le 4 avril 1793, malgré ses sentiments favorables au régime républicain, la duchesse de Bourbon fut enfermée au fort Saint-Jean, où elle resta deux longues années. En vain offrit-elle à la Convention tous ses biens en échange de sa délivrance. Elle eut encore l'heureuse chance d'échapper à la mort, qui avait frappé plus d'un des siens.

Tandis que les d'Orléans sont conduits en prison, le prince de Condé quitte Villingen pour se porter sur la petite ville d'Heilbronn, en Franconie. Il y arrive avec son état-major le 4 avril. L'effectif total du corps se monte à près de six mille combattants. Le prince de Condé est nommé feld-maréchal, le duc de Bourbon général-major, le duc d'Enghien major.

Le 15 avril 1793, le prince de Condé va rejoindre Wurmser à Spire. Il lui est prescrit de réunir à l'armée de ce général sa

[1] *Histoire des trois derniers princes de la Maison de Bourbon*, tome II, et dossier Surval (Archives nationales).

propre troupe, qui conservera la cocarde blanche. L'objectif des opérations sera la basse Alsace, tandis que les troupes prussiennes feront le siége de Mayence et de Landau.

Les armées françaises n'étaient pas heureuses à cette époque. Pendant que l'armée du Nord abandonnait Anvers et Namur, Custine se retirait sur Worms, repassait le Rhin et se retranchait dans les lignes de Wissembourg. Il faisait occuper les importantes positions de Jockrim et de Bergzabern. Le premier engagement entre les Français et l'avant-garde du corps de Condé eut lieu le 17 mai, à Rilsheim, où le comte de Viomesnil et le comte de Vitré luttèrent de bravoure. Le duc d'Enghien et le duc de Bourbon, à la tête des chevaliers de la Couronne, se signalèrent aux yeux de tous et repoussèrent la cavalerie de Custine. Cette chaude affaire, qui coûta deux cents hommes aux royalistes et un millier aux républicains, fut pour l'armée de Condé le baptême du feu.

Dans cet intervalle, le roi de Prusse et ses soldats étaient occupés au siége de Mayence; un corps autrichien faisait capituler les villes de Condé et de Valenciennes, et le général de Dampierre était tué à l'ennemi. Custine, puis bientôt Houchard, remplaçaient ce général. Mayence, après une défense superbe, ouvrait ses portes à son tour, et la France ne retentissait que d'un immense cri de trahison contre les généraux. Robespierre allait faire son entrée au Comité de salut public et signaler sa présence par des mesures d'une férocité inouïe. La loi des suspects, la décapitation de plusieurs généraux, de la Reine, des girondins et de nombreuses victimes, devaient répondre aux insuccès de nos armées.

Le 19 juillet, la redoute de Belheim, confiée à M. de Salgues, est enlevée par les troupes républicaines. Mais quelques détachements royalistes reprennent la redoute au prix de sanglants sacrifices. L'affaire terminée, le prince de Condé, le duc de Bourbon et le duc d'Enghien sauvent généreusement la vie aux blessés et aux prisonniers, que les étrangers auraient certainement massacrés. Le 20 août, le duc d'Enghien, avec l'infanterie noble, enlève brillamment le point fortifié de Joc-

krim et s'empare de six pièces de canon. A la suite de cet avantage, Wœrth est occupé. Le lendemain, Hagenbach est pris après un violent combat. L'armée de Condé se fortifie dans le camp de Barbelroth, où elle se repose de ses premières fatigues. Bientôt le comte de Wurmser confie à la légion de Mirabeau et à la brigade d'Hohenlohe le soin d'attaquer, avec un régiment autrichien, la redoutable position de Bodenthal. Le 11 septembre, cette position est prise, mais le 12, les Français la reprennent après une lutte acharnée. Les condéens ont perdu presque inutilement un millier d'hommes tués ou blessés. Tous ces combats ne sont que le prélude d'engagements plus considérables. Le plan des alliés est de s'emparer des lignes de Wissembourg; le 13 octobre, la bataille s'engage. Le corps de Condé marche sur Bergzabern. La légion de Mirabeau et la brigade de Hohenlohe commencent l'attaque des lignes; le comte de Vitré entre avec Viomesnil dans Wissembourg, et le 14 les princes prennent possession de la ville, tandis que les troupes de Carlenc se retirent sur Haguenau. Le 18, les royalistes pénètrent dans cette petite ville, où la population les reçoit avec effusion. Ces dispositions amicales disparaissent bientôt devant les prétentions des Autrichiens, qui installaient déjà leur domination sur tous les points du territoire conquis. On connait la répugnance de nos compatriotes pour l'étranger, pour l'Allemand surtout, et l'on devine que cette façon d'agir et ces singulières exhortations n'eurent aucun succès. De nombreux émigrés blâmèrent ouvertement la politique du cabinet de Vienne, qui ne songeait qu'à tirer profit des crises et des maux de la France, au lieu de porter un secours sincère et désintéressé à la vieille monarchie. Les tortures de la Reine, qui allait dans quelques jours périr sur l'échafaud, semblaient émouvoir à peine l'Autriche, dont l'ambition seule était excitée. Parmi ceux qui s'éloignèrent alors de l'armée de Condé fut le comte de Frotté, qui se dirigea vers les côtes de la Normandie pour y débarquer avec la flotte de lord Moira. Ce gentilhomme préférait combattre au milieu des Français et devoir le moins possible à l'étranger, qui, par son attitude et ses exigences, semblait com-

promettre la cause royale [1]. Les princes se désolaient des obstacles que leur créait la diplomatie autrichienne en leur défendant d'augmenter l'effectif de leurs corps, et en substituant la politique allemande à la politique française. Leurs observations furent négligées. Mais ce qu'il est important de constater, c'est que ni le prince de Condé ni le duc de Bourbon ne consentirent à admettre l'entrée en Alsace comme une invasion et comme une conquête. S'ils voulaient délivrer leur pays du joug des jacobins, ils se refusaient à céder la moindre parcelle de territoire à l'étranger. C'était déjà bien assez de voir des Français placés sous les ordres du maréchal de Wurmser, et la seule présence du drapeau blanc à côté de l'aigle à deux têtes avait déjà de quoi émouvoir trop de consciences. La dépêche suivante est une preuve certaine de ce que nous avançons : « On m'a dit fréquemment, écrit Macartney à Pitt, que l'une des principales raisons de l'inaction de l'empereur d'Autriche et de son refus de mettre l'armée du prince de Condé sur un pied convenable, était l'impossibilité où il s'était trouvé d'arracher au roi de France une offre explicite d'indemnité après la guerre. J'entends une indemnité en villes ou en territoires. Le Roi dit que cela révolterait également tous les Français, royalistes ou républicains [2]. » L'attitude des émigrés déplut singulièrement aux puissances. Une fois maîtres des lignes de Wissembourg, les alliés ne poursuivirent pas leurs succès. Il y aurait là quelque chose d'inexplicable, si l'on ne savait que la Prusse, ayant eu connaissance des intentions de l'Autriche sur l'Alsace, avait résolu de continuer mollement la campagne. Voilà à quelles ri-

[1] Voir à ce sujet l'important travail de M. L. de la Sicotière sur *Frotté et les insurrections normandes*. 2 vol. in-8°, 1888. Plon.

[2] Texte cité par M. Albert Sorel dans sa préface de l'ouvrage de M. André Lebon sur l'*Angleterre et l'émigration*.— Le même fait se passa en 1795, lors des négociations entamées entre Pichegru et Condé. Le général Pichegru consentait à prêter son concours à l'armée royaliste, à la condition expresse que les Autrichiens ne pénétreraient pas sur le sol français. Le prince de Condé s'en ouvrit au maréchal de Wurmser, qui déclara que l'armée de Condé ne pourrait franchir le Rhin et proclamer la monarchie que si les Autrichiens occupaient Strasbourg, Neufbrisach et Huningue. Condé rejeta cette condition, et, par suite, les négociations entre lui et Pichegru furent rompues.

valités, à quelles compétitions, à quel marchandage, — disons le mot, — était livrée la cause des royalistes! Le blocus de Landau n'était qu'un semblant d'attaque, et la défaite de Cobourg à Wattignies attestait que les républicains, profitant des fautes ou de l'inertie de leurs adversaires, allaient reprendre une vigoureuse offensive.

Quelques jours après la prise de Wissembourg, le comte de Provence apprenait au prince de Condé la mort de Marie-Antoinette, mort que devaient suivre de près l'exécution d'autres victimes et les atrocités de la Terreur. Il espérait que ses sentiments de douleur seraient partagés par l'armée autrichienne tout entière. Certes les Autrichiens pleurèrent l'attentat commis sur une de leurs princesses, le 16 octobre, comme un défi et un outrage sans nom. L'indignation fut grande les premiers jours, mais elle dura peu. Les événements militaires ne permettaient pas de gémir longtemps sur l'attentat du 16 octobre. Un service solennel fut célébré le 26 octobre, dans l'église de Bernheim, au milieu d'une foule considérable de Français et d'étrangers. Après quelques succès remportés à la Wanzenau et à Dettveiler, les condéens assiégèrent Fort-Louis. Ce siége, opéré pendant les pluies incessantes d'un automne rigoureux, fut l'objet d'épreuves inouïes pour le corps de Condé, qui manquait d'habillements chauds et parfois même de vivres. Mais les soldats voyaient le prince de Condé, le duc de Bourbon et le duc d'Enghien partager gaiement leurs fatigues, et cela les encourageait. Le duc d'Enghien surtout prenait peu de souci des peines et des nombreux désagréments auxquels est fatalement exposé l'homme de guerre. Son caractère aimable, son amour des combats, sa facilité à accepter toutes les exigences d'une campagne lui rendaient supportables les plus durs labeurs. Ce prince savait montrer à tous l'exemple de la bravoure, et ce qui est plus difficile encore, l'exemple de la patience.

Le 14 novembre, la garnison de Fort-Louis était emmenée prisonnière en Autriche, sur les frontières avoisinant la Turquie; mais quelques jours après l'armée républicaine, déployant une

énergie nouvelle, attaquait vigoureusement les alliés depuis le Rhin jusqu'à Hochfeld. Wurmser reculait sur Haguenau; le prince de Condé se portait en tête de ligne à Wintershausen. Quelques échauffourées à Keffendorf et dans les bourgs environnants précédèrent le combat mémorable de Berstheim. Ce village est situé à deux lieues d'Haguenau. Là, le 1er décembre, les troupes de Pichegru, qui avait succédé à Carlenc, commencèrent la journée par une attaque d'artillerie. Les condéens, inférieurs en nombre et n'ayant pas de canons, perdirent, dans ce premier engagement, plusieurs officiers et une centaine de soldats. Le 2 décembre, l'affaire fut plus chaude. Dix mille républicains enlèvent le village de Berstheim, et les quatre mille hommes de l'armée de Condé qui le défendent sont obligés de battre en retraite. Au signal de leur prince, les royalistes reforment leurs rangs et s'élancent à l'assaut de la position, qu'ils reprennent. Aux cris de « Vive le Roi! » la cavalerie noble accourt. Le duc d'Enghien, à la tête de la première division, fond sur un régiment qu'il taille en pièces, puis se jette sur l'artillerie, dont il encloue les canons. A ce moment, le duc est entouré de cavaliers qui l'assaillent avec vigueur; sans l'arrivée de quelques chevaliers de la Couronne, l'audacieux prince était tué sur place. De son côté, le duc de Bourbon, qui commande les seconde et troisième divisions, reçoit dans la mêlée un coup de sabre qui lui coupe les tendons de trois doigts de la main droite. Sur tous les points, les soldats français et les Condéens luttent avec un acharnement extraordinaire, et le duc d'Enghien, toujours loyal et juste, s'écrie « qu'il n'y a d'égale à la valeur des Français royalistes que la valeur des Français républicains ». Enfin la victoire est gagnée par le corps de Condé, mais au prix de trente-neuf officiers et de cent quinze hommes tués ou blessés. Le duc d'Enghien a conquis la croix de Saint-Louis; malgré la joie qu'il éprouve de recevoir cette récompense, il ne pense qu'à son père. La blessure du duc de Bourbon était grave, mais sans faire craindre pour sa vie. « Elle n'est pas mortelle, a dit joyeusement le prince de Condé; eh bien, il n'en ira que mieux! »

Quatre jours après ces sanglants combats, les républicains tentèrent une nouvelle attaque contre Berstheim et en délogèrent la légion de Mirabeau et la brigade de Hohenlohe. L'infanterie noble reprit le village, et le duc d'Enghien, toujours au premier rang, montra le sang-froid d'un vieux guerrier. Il alla même en personne reconnaître la position de Keffendorf, où les Français avaient installé une artillerie puissante. Par la perspicacité de son coup d'œil, il épargna à ses cavaliers une charge inutile, où la moitié au moins auraient pu être hachés et mitraillés. On tira sur lui de nombreux coups de fusil. Il les essuya, le sourire aux lèvres, et revint lentement, sans se presser, vers les siens, tandis que les balles sifflaient autour de lui.

Le général de Klenau ayant subi un échec, l'armée autrichienne battit en retraite. Le corps de Condé dut la suivre, sous le feu de nombreux canons qui lui tuèrent plusieurs officiers de mérite et une trentaine de soldats. Le prince de Condé s'installe alors à Haguenau, tandis que le duc de Bourbon va se guérir à Rastadt de sa blessure. A ce moment, le comte d'Artois écrit de Hamm au prince de Condé qu'il brûle du désir de se rendre à l'armée de Vendée, mais qu'il a rencontré deux obstacles : le peu de bonne volonté manifesté par l'Angleterre pour favoriser son projet, et le manque absolu de fonds pour exécuter son passage. Il se plaint de son inaction cruelle; il veut quand même réaliser ses desseins, et il sollicite pour compagnons de route les comtes de Viomesnil et de Béthisy, dont la valeur et le dévouement ont attiré son attention. Cette demande pouvait être facilement exaucée, mais il en était une autre qui offrait plus de difficultés. Le comte d'Artois attendait, en effet, de son cousin un grand sacrifice : il le priait de permettre au duc de Bourbon de l'accompagner à l'armée royale vendéenne. Ils avaient fait ensemble leurs premières armes, et ils étaient d'accord dans leurs vues et dans leurs désirs. Le comte d'Artois rappelait en même temps au prince de Condé quels étaient les principes d'administration qui devaient régler leurs premiers pas dans le royaume et leur mode d'action dans les

provinces, ne doutant pas qu'un succès absolu allât prochainement répondre à leurs efforts, tant était grand l'aveuglement des princes sur les conséquences de la révolution qui bouleversait la France depuis quatre ans!

L'armée de Condé avait une confiance persistante dans l'avenir et dans son droit. Aussi elle donnait, malgré ses pertes et ses souffrances, l'exemple d'une forte discipline. Cantonnée à Haguenau, toujours sur le qui-vive, répondant aux surprises par une défense opiniâtre, cette petite troupe d'élite avait sans cesse devant ses yeux, pour la soutenir, l'exemple, le modèle du soldat infatigable et dévoué : le duc d'Enghien. Le jeune prince, préoccupé de ses devoirs militaires, demeurait jour et nuit parmi ses camarades, encourageant les uns, harcelant les autres, pensant à tout, montrant une âme sereine, joyeuse et intrépide. De temps à autre, le plus fréquemment qu'il pouvait, il écrivait à son père installé à Rastadt, préoccupé qu'il était de sa santé. Il se félicitait d'apprendre que le médecin Philibert faisait espérer une prompte guérison. « Ah! s'écriait-il dans son ardent enthousiasme, si vous pouviez n'être pas estropié, pas gêné du tout... Cette blessure serait plutôt un bien qu'un mal ! Elle est si bien placée pour être vue; elle rappellerait sans cesse un jour glorieux[1]. » Quelques jours après, il lui écrivait que le général autrichien Wallis allait leur faire repasser le Rhin et leur donner la mission de remplacer les troupes qui le bordaient de Fort-Louis à Kehl. Il espérait que lui et ses camarades y seraient enfin d'une certaine utilité, qu'il s'y livrerait des combats, car on perdait patience à garder, sans pouvoir bouger, des redoutes sous le feu des obus. De nombreux gentilshommes commençaient à se retirer. On signait plus de soixante-dix passe-ports par jour.

Le prince de Condé, écrivant à la même date au duc de Bourbon, ne lui traçait pas un meilleur tableau de la situation. Les maux de ses soldats s'aggravaient; la défection se mettait dans les rangs. On était perpétuellement au bivouac, sans espoir de

[1] Toutes les citations que nous ferons des lettres du duc d'Enghien, sans en mentionner l'origine, sont empruntées au dossier Surval (Archives nationales).

combattre. Le maréchal de Wurmser était le seul officier qui pût croire que des troupes fussent en état de résister à une campagne aussi mal conduite. Aussi le prince, indigné de la manière d'agir des Autrichiens, s'écriait-il : « Je n'ai jamais vu faire la guerre comme cela ! » Dans une autre lettre, il mandait à son fils qu'on ne pouvait imaginer les chicanes et les vexations qu'ils éprouvaient de leurs alliés [1]. Pour lui, il était rompu de fatigues, d'alertes et de misères. Cependant, malgré des labeurs sans nombre et de rudes épreuves, le duc d'Enghien conservait sa bonne humeur : « Si vous n'avez pas un enfant tout nud, écrivait-il à son père le 25 décembre en avant de Lauterbourg, il ne s'en faut pas de beaucoup. Les patriotes, par un rare assemblage de circonstances désagréables, se sont emparés d'une charrette où étaient mon portemanteau, mon lit, mon écritoire, etc. Il ne me reste rien ; mais ce que je regrette le plus, c'est mon écritoire, dans laquelle j'avais tout plein de petites choses en lettres, en papiers, en effets auxquels je tenais infiniment. Je ne regarde pas comme bien prouvé, ajoutait-il avec franchise, que ce soient les patriotes; mais quand ce seraient les Valaques, ce serait même chose. Ce qu'il y a de bien sûr, c'est que, durant les deux jours et les deux nuits de retraite, il n'est pas question de la sotte charrette... » Le jeune major oubliait ces ennuis à la pensée d'embrasser le lendemain son cher père, qu'il déclarait aimer de tout son cœur.

Le prince de Condé ne comprenait pas l'obstination de Wurmser à condamner ses troupes à une immobilité absolue. Il savait bien que Pichegru, ayant repris l'offensive, avait rejeté

[1] « On voyait évidemment, écrit le comte de Ségur, que le grand objet de la coalition touchait peu ceux qui la dirigeaient. Les princes français n'avaient jamais pu obtenir de commandement qui les mît à portée de pénétrer en France et de s'y faire un parti. Le prince de Condé était gêné dans toutes ses opérations, et toujours subordonné aux plans et aux ordres des généraux autrichiens. Les émigrés, dont on avait égaré le courage et causé la proscription, prouvaient en vain par des prodiges de valeur qu'ils étaient nés Français ; on les sacrifiait sans utilité aux avant-gardes dans les attaques, aux arrière-gardes dans les retraites ; ils étaient honteusement livrés dans toutes les capitulations, et ceux qui ne portaient pas les armes, privés presque partout de protection et d'asile, se voyaient réduits à la misère par l'abandon des cours qui prétendaient soutenir leur cause. » (*Décade historique*, 1786 à 1794, t. II.)

les Autrichiens sur la Lauter, occupé Wissembourg et débloqué Landau; mais il aurait voulu qu'on lui opposât une résistance acharnée. Le 22 décembre, les alliés ayant été battus à Frœschwiller, l'Alsace dut être évacuée. Les Français s'avançaient à marches forcées pour prendre leurs quartiers d'hiver dans le Palatinat. Ainsi, la perte de plusieurs villes et une retraite rapide succédant à d'importants succès : tel était le résultat de la campagne de 1793. Le découragement fut bientôt à son comble parmi les alliés. Ils se retirèrent en s'accusant mutuellement d'impéritie et d'imprévoyance. Brunswick, las et énervé, donna sa démission. Les royalistes français revinrent à leur point de départ, à Lahr, avec l'intention d'y passer l'hiver. Le prince de Condé installa son hôpital à Ettenheim, après avoir facilement dissipé quelques difficultés qui venaient de surgir à cet égard entre lui et le cardinal de Rohan. Ce ne fut qu'un léger dissentiment.

A ses gentilshommes qui s'étaient bravement battus, le prince adressa une belle proclamation. C'était au moment où se terminait la terrible année 1793. Condé avait attendu la fin de leurs labeurs pour les remercier de leurs sacrifices, de leur patience et de leur sang-froid. « Avec de pareils soldats, disait-il, un général a bien peu de chose à faire. Il les suit plutôt qu'il ne les mène; il partage leurs succès, mais il leur doit tous les siens. »

Le 1er janvier 1794, le prince de Condé mandait au duc de Bourbon, toujours en convalescence à Rastadt, que la confusion et le désordre dominaient dans les plans des alliés. Les nouvelles les plus contradictoires circulaient : tantôt Landau était évacué, tantôt cette place avait été enlevée par les Prussiens; un jour, on annonçait le passage du Rhin par les Français; un autre jour, on affirmait que la défense en avait été organisée de façon à le rendre infranchissable, et il n'y avait que neuf mille hommes disséminés de Kehl à Rheinfels. Quant à l'armée de Condé, jetée au hasard dans le Brisgau, il fallait remédier sans retard à sa pénible situation.

Le même jour, le duc d'Enghien écrivait à son père : « Encore si celle-ci (cette année) pouvait être la dernière de malheur; mais comment l'espérer? Tout va mal, très-mal de partout... » Le duc ajoutait que Landau était pris par les Prussiens — il le croyait du moins, — qu'on entendait du canon du côté de Neufbrisach, que son grand-père se trouvait en sûreté à Lahr, mais que les bords du Rhin n'étaient pas gardés. Pour lui, il espérait bien qu'on ne recommencerait plus à voyager dans les tristes montagnes Noires. « Je suis logé comme un dieu, disait-il avec sa gaieté juvénile. Je n'ai qu'une chambre, mais elle est charmante. La petite ville de Lahr est gentille tout à fait. Combien il me tarde, cher papa, que vous soyez en état de venir partager ses agréments! Je vous quitte pour retourner au salon, où la princesse parle des exploits de la noblesse française[1]... » Le prince de Condé n'avait pas l'humeur facile de son petit-fils. Plus mécontent que jamais de ce qui se passait sous ses yeux, il criait à la trahison. On voulait détruire le corps des émigrés, dont la bravoure et les succès avaient déplu aux étrangers[2]. C'était, suivant lui, une folie, car le découragement avait envahi l'armée autrichienne, et tout faisait prévoir que Fort-Louis allait être évacué. Ce n'était rien à côté des événements qui se préparaient : la conquête de la Belgique, de la Hollande et du Palatinat par les Français, les échecs multipliés de Cobourg et de Clairfayt, l'insuccès du plan de Mack et la rupture de la coalition.

A ce moment, et par une conséquence naturelle de la rude campagne de 1793, le duc d'Enghien tomba gravement malade. On fut obligé de le transporter de Lahr à Ettenheim à petites

[1] Archives nationales : dossier Surval. — *Inédit.*

[2] C'était l'opinion de ses soldats. Ainsi l'un d'eux écrivait le 2 janvier 1794 : « D'honneur, je ne conçois rien à la manière prompte et leste dont nous avons abandonné dix-neuf lieues d'un pays dont les habitants nous étaient dévoués, et qui, si l'on eût pensé avancer, eût offert plus d'une position où l'on eût pu se défendre et arrêter les patriotes... Je ne veux ajouter au détail de notre retraite qu'un seul trait, parce qu'il nous regarde personnellement, c'est que nos plus grands ennemis n'étaient pas les patriotes, mais bien les Autrichiens. Ceux avec qui nous étions logés pêle-mêle dans les villages nous pillaient aussi bien que possible... » (*Revue de la Révolution*, 5 mars 1887.)

journées, en le confiant aux soins du médecin Allouel. La situation pécuniaire des princes était alors fort médiocre. Le prince de Condé priait le duc de Bourbon de le rejoindre au plus tôt, car la division de leurs maisons était une cause de trop lourdes dépenses. Ils allaient être obligés de faire leur petit ordinaire à eux trois. « Je n'exagère pas, disait-il, j'en suis là. Vous sentez que cela vaudrait encore mieux que de prendre l'argent destiné au soutien de l'armée, dépôt sacré, dont je ne me suis pas encore permis de prendre un sou... » Les ressources commençaient à leur manquer. Les souverains accablaient les royalistes français de compliments, mais ils leur venaient peu en aide. Après le froid, la fatigue, les coups de fusil, c'était la faim, la faim hideuse qu'il fallait endurer ; c'était par elle qu'on voulait les achever. Le comte d'Artois, à qui le prince avait confié également toutes ces misères, lui écrivait à la fin de janvier pour l'encourager et le consoler. Il avait confiance dans le cabinet de Saint-James, qui allait tenter la fortune des armes en Hollande et en Vendée. Il communiquait à son cousin la lettre qu'il venait d'écrire au maréchal de Broglie, lettre qui constitue un document d'une réelle importance. A ce titre, nous en reproduisons les parties principales :

« Hamm, ce 11 janvier 1794.

« Mon cœur est si vivement et si profondément affecté, mon cher maréchal, par l'état affreux où sont réduits mes compagnons de fidélité et de malheur, et j'éprouve tant de retard pour obtenir les secours que le Régent n'a cessé de solliciter, que je n'hésite pas un instant à remettre entre vos mains la dernière réponse que je tiens de l'impératrice de Russie.

« Je n'ai pas besoin de vous recommander l'emploi que vous devez faire des fonds que vous vous procurerez par la vente des médailles et du diamant. Non-seulement je m'en rapporte à votre sagesse, mais vous savez que les plus malheureux et les plus souffrants sont, en ces moments pénibles, les plus chers à mon cœur. Je vous ai déjà parlé, mon cher maréchal, de l'extrême embarras où je me trouvais personnellement, mais je ne

compterai jamais pour rien, lorsqu'il s'agira de satisfaire les plus pressants besoins de mon cœur. En conséquence, je charge M. Verne de vous remettre la somme de trois cents louis pour subvenir aux premiers frais et vous donner le temps de vendre, aux meilleures conditions possibles, les médailles et le diamant. J'ai la certitude que j'honore les dons de l'Impératrice en les employant à un usage aussi sacré, mais je vous déclare, mon cher maréchal, que mon intention formelle est que ce faible secours ne soit compté pour rien, ni pour les fonds qui seront versés dans la caisse de Dusseldorf, ni pour les petites demandes que vous m'aviez formées au moment où nous espérions que l'emprunt de Hollande aurait du succès... Ne perdez pas un instant, mon cher maréchal, pour employer cette faible ressource. Je serai toujours récompensé, si elle peut soulager une partie des excellents Français auxquels mon existence est consacrée.

« Recevez, etc.

CHARLES-PHILIPPE.

« Mes enfants possédaient une épée qui était un don de mon malheureux frère. Ils vous l'envoient, mon cher maréchal, pour l'employer au même usage. Ils vous prient de leur donner, pour la remplacer, une des vôtres. Elle leur servira à les conduire dans la route de l'honneur que vous avez si fidèlement et si glorieusement suivie[1]. »

Que devient maintenant l'accusation dirigée contre le frère de Louis XVI d'avoir gaspillé, avec sa cour à Hamm, l'argent que lui avait envoyé l'impératrice de Russie, ainsi que le produit de la vente de l'épée à poignée de diamants, offerte par cette souveraine ? Rendons au moins justice au comte d'Artois pour sa conduite désintéressée, si parfois nous sommes forcés de constater ses lenteurs et son inaction, alors que ses fidèles se font tuer en Vendée et sur le Rhin pour la cause de la royauté. La descente projetée sur les côtes de France était de nouveau

[1] Cette lettre a été extraite des Archives des affaires étrangères (*Rome*, vol. 797, pièce 44), et publiée par la *Revue rétrospective* (1885, n°s 25, 26).

ajournée. Le duc de Richelieu retournait à Aix-la-Chapelle, et de nombreux gentilshommes semblaient renoncer à toute entreprise. Ce qui navrait le prince de Condé, c'étaient les prétentions exorbitantes du roi de Prusse pour continuer la guerre. Frédéric-Guillaume osait réclamer l'Alsace et la Lorraine, comme la rétribution équitable de sa coopération. Il avait soin de s'appuyer sur l'impudente affirmation de ses légistes, soutenant que ces deux provinces étaient des terres allemandes[1]. Informé par M. d'Aymar de ces prétentions, le prince de Condé n'hésita pas à déclarer que lui et la maison de France préféreraient un exil éternel à l'amoindrissement de leur pays. Les royalistes se rencontraient sur ce point avec les républicains : ce qui prouve que, chez les Français, toutes les divisions, même les plus radicales, cessent lorsque l'intégrité du territoire est en jeu. Cette réponse du prince de Condé, communiquée à Frédéric-Guillaume, augmenta le désir de ce monarque d'en finir avec une guerre malheureuse ; dès lors on put prévoir le moment où la Prusse consentirait à signer un traité de paix avec la République française.

Le comte d'Artois fit parvenir à cette époque au prince de Condé les lettres patentes qui confirmaient les grades conquis par son fils et son petit-fils, ainsi que la croix de Saint-Louis accordée au duc d'Enghien. Le prince de Condé transmettait ainsi ces nouvelles au duc de Bourbon : « Vous voilà lieutenant général et d'Enghien maréchal de camp du 1er février 1793... Mon avis est que vous n'annonciez point cela au public, parce qu'il ne faut pas faire valoir les choses plus qu'elles ne valent, et que vous paraissiez tout simplement un jour tous les deux avec vos épaulettes renforcées d'étoiles. Si on ne les remarque pas, c'est fort égal. Si on les remarque, vous répondrez : Oui, cela nous était dû au commencement

[1] Les Prussiens passaient cependant sous silence un rapport contraire du baron de Schmettau à Frédéric Ier. « Les Alsaciens, disait ce diplomate en 1769, sont plus Français que les Parisiens eux-mêmes, et il faudrait deux cents ans pour ravir leurs cœurs au roi de France qu'ils adorent. » (Voir la *Politique prussienne à Neufchâtel et en Franche-Comté,* par M. Bourgeois, 1887.) — On sait quelle réponse nos Alsaciens ont faite à la politique de M. de Hohenlohe.

de 1793... apparemment que les bureaux en avaient retardé l'expédition, mais cela est réparé. Je parlerai de même de mon côté. » Ces choses-là sont dites avec simplicité, et s'il a été fait quelquefois reproche aux émigrés d'avoir abusé des galons et du panache, le reproche s'atténuera devant cette lettre d'une franchise toute militaire.

Pendant ce temps, les révolutionnaires se vengeaient sur les Condé en saccageant leur demeure. On avait transformé Chantilly en une prison où l'on plaçait les suspects de Noyon, de Beauvais, de Senlis; on lacérait les portraits de famille, on enlevait les tableaux historiques, on jetait à la fonte les bronzes les plus précieux, sur l'ordre des citoyens Jambon et Cadet-Bousset. Des vandales brisaient les statues et faisaient entre autres sauter la tête du grand Condé, placé sur le grand escalier du château. Une horde infâme se précipitait dans les salons et les appartements, et se donnait le plaisir d'en saccager et d'en souiller les richesses. Tout étant pillé dans ses domaines, le prince de Condé se trouvait littéralement réduit à la misère. La politique tortueuse et louche de la cour d'Autriche l'exaspérait; les refus déguisés de cette puissance de venir au secours des royalistes français lui inspiraient une indignation profonde. C'est à peine si l'on avait daigné reconnaître à Monsieur le titre de régent. Thugut ne reculait devant aucune vexation pour offenser les princes. Le désir secret de l'Autriche, semblable à celui de la Prusse, et qui consistait à s'emparer un jour ou l'autre de l'Alsace, causait au prince une amère tristesse. On voulait, suivant lui, se débarrasser des trois Condé pour élaguer d'autant la maison de Bourbon, qui paraissait trop abondante en rameaux. M. de Cobentz'l ne s'était pas gêné, paraît-il, pour exprimer cette pensée. « Qu'il soit tranquille, disait le prince à son fils, quand la cognée est à la racine, on peut s'éviter la peine de l'élagage. »

La maladie du duc d'Enghien avait duré deux mois. Nous apprenons par une lettre du prince de Condé, datée du commencement de mars 1794, que le jeune maréchal de camp était guéri et tout disposé à recommencer une laborieuse campa-

gne. Elle devait se faire attendre et se borner pour l'instant à des cantonnements ou à de petites escarmouches. Mais ce qui manquait le plus, c'était l'argent. Aux demandes réitérées de son fils le prince de Condé répond par d'excellentes raisons de refus. Il n'est plus en état de faire des avances; il n'a plus un sou à lui. Et sur l'observation qu'il devait faire un effort, il lui répond d'un ton moitié fâché, moitié plaisant : « Faire un effort ! Vous me parlez là le langage de Paris, qu'il faut absolument oublier. Eh ! quel autre effort puis-je faire (quand je n'ai plus rien) que de mourir de faim plus tôt, pour que vous dépensiez davantage?... » Il l'engageait vertement à économiser sur les dîners et les soupers qu'il avait le tort de payer aux étrangers, sans y être forcé. « Quand vous serez ici, ajoutait-il, je vous donnerai quelque argent pour votre poche, mais non pas pour faire des magnificences de prince. Il n'y a nulle honte à avouer que vous n'êtes pas en état... » De son côté, le duc d'Enghien ne maudissait qu'une chose : la loi barbare qui le retenait loin de son père. Il lui écrivait de Haguenau : « Oserais-je vous prier de dire mille choses de ma part aux blessés et aux bien portants? Je leur souhaite mille bonnes fortunes dans le pays qu'ils habitent. » Il ajoutait gaiement, en empruntant le style fleuri de l'époque : « Je brûle, après avoir fini en Alsace la coupe des lauriers, d'aller me mêler avec eux à celle des myrtes. » Et renouvelant à son père un vœu pressant : « Adieu, cher papa; votre enfant vous embrasse et vous aime de tout son cœur. Sur ce point, la main gauche et la main droite écrivent de même. »

La coalition se décida à reprendre les hostilités avec une armée de cent cinquante mille hommes. La Prusse s'allia à l'Angleterre et à la Hollande, ce qui avec l'Autriche et l'Espagne unissait cinq États contre la France. Mais celle-ci répondait aux menaces de ses ennemis par la levée de sept cent mille hommes, répandus en treize armées. Tout ce qui était valide courait avec enthousiasme aux frontières. Là est le côté splendide de la Révolution, celui qui console des horreurs et des massacres, des lâches tueries de l'échafaud. Le plan du général

Mack était de s'emparer de Landrecies, de Valenciennes et de Condé. Il comptait s'avancer sur Paris, tandis que les Anglais opéreraient leur débarquement sur les côtes du Morbihan et que les Prussiens envahiraient les Vosges. Il était loin de s'attendre aux prodiges de valeur et de science militaire qui allaient donner un éclat inouï aux troupes françaises. Les généraux autrichiens furent inférieurs à leurs adversaires. Le duc Albert de Saxe-Teschen, qui avait succédé au maréchal de Wurmser et au général Brown, ne modifia guère la situation du corps de Condé. Il cantonna les royalistes de Stolhoffen à Carlsruhe et leur fixa Rastadt pour quartier général. La garde du Rhin se bornait à quelques coups de fusil tirés entre les avant-postes, ce qui faisait peu l'affaire du duc d'Enghien. Tout à coup, François II arrive en Belgique avec l'idée qu'il pourra par sa présence imprimer de l'unité aux opérations. Il a un instant le désir de passer en revue les condéens ; mais influencé par des ministres qui craignent de le voir se compromettre, il renonce à son projet et s'écarte des bords du Rhin. La campagne recommence. Cobourg prend Landrecies le 29 avril ; le même jour, Clerfayt est battu à Mouscron. Douze jours après, il subit une autre défaite à Courtray. Des luttes terribles s'engagent entre lui et Pichegru ; bientôt la coalition suspend sa marche. Les lieutenants de Pichegru infligent un troisième échec à Clerfayt le 13 juin. Ypres et Charleroi sont pris par les Français en quelques jours. Le 27 juin, Jourdan, Marceau, Kléber, Bernadotte immortalisent leurs noms à la bataille de Fleurus, et les Autrichiens se replient sur Bruxelles. Ils accusent de leurs revers les Prussiens, qui leur répondent par les plus vives récriminations. La fortune continue à favoriser les armées françaises : elles s'emparent de Bruxelles, de Liége et d'Anvers ; elles reprennent Landrecies. Le 27 juillet, la Belgique est reconquise, et les Autrichiens vont s'établir, déjà las de la guerre, entre la Meuse et le Rhin.

Le 28 juillet, le duc de Berry, âgé de seize ans et demi, vient rejoindre les troupes de Condé, où il est accueilli avec empressement. Il ne peut encore faire preuve de vaillance, car

le corps où il s'enrôle est condamné à l'inaction. Ce qui augmente la désolation du chef, c'est toujours le manque de fonds pour subvenir aux dépenses indispensables et urgentes [1]. Au mois d'octobre 1794, il lui reste soixante-quatorze louis; déjà il se voit contraint de licencier ses troupes, lorsque William Pitt se décide à lui offrir un premier subside de six mille livres sterling qu'il renouvellera fréquemment. L'armée de Condé est encore une fois sauvée, mais elle n'est pas au bout de ses vicissitudes. Elle va être employée pendant tout l'hiver de 1794-1795 à garder les bords du Rhin par un froid intense. Elle remplira consciencieusement cette rude et ingrate besogne, jusqu'à ce que reviennent enfin les combats. Avec une audace nouvelle, Pichegru et Jourdan attaquent les Autrichiens. Jourdan les bat en septembre à Sprimont. Pichegru entre le 6 octobre à Cologne et le 20 à Bonn. Il refoule les Anglo-Hollandais à Nimègue, et ses victoires achèvent de briser la coalition. Au mois de janvier, il est le maître de la Hollande, et son nom est acclamé par toute la France. Le retentissement de ses succès est tel que la Prusse demande la paix. Les négociations s'ouvrent entre Goltz et Barthélemy, le 22 janvier 1795; elles aboutissent le 5 avril à un traité de paix entre la Prusse et la France. Un traité de neutralité est déjà conclu avec la Toscane. La Hollande ne va pas tarder à imiter l'exemple de la Prusse et à rechercher l'amitié des Français. C'était non-seulement un rude coup porté aux Anglais et aux Autrichiens, mais encore aux émigrés. Mallet du Pan, qui prévoyait la paix de Bâle, avait dit un peu auparavant : « Traitée dans les conjonctures présentes avec une Révolution, dont le seul élément immuable est de renverser tout ce qui n'est pas elle-même, sur le terrain conquis par l'ennemi, et signée après des désastres, la paix en sera le complément. Elle détrônera moralement les

[1] Il écrivait au duc de Bourbon qu'il était sans hôpital pour ses blessés, sans chevaux pour sa cavalerie, sans aides de camp, sans argent. Il avait quinze kreutzers par jour pour ses troupes, et rien que du pain de munition. « J'aimerais mieux être Père de la Trappe, s'écriait-il, que de faire le métier que je fais ! »

gouvernements[1]. » Aussi le traité de Bâle enfla-t-il d'orgueil les jacobins et jeta-t-il la consternation parmi ceux qui rêvaient le retour de la monarchie. Mallet du Pan, qui déplore cet événement, avait depuis longtemps conseillé aux royalistes d'agir autrement que par la force brutale. Suivant lui, ils auraient dû empêcher la cause des souverains de s'isoler de celle des peuples, et prouver que la guerre était une guerre de la liberté contre la tyrannie. Ils auraient dû aussi s'entourer d'hommes expérimentés et combattre la Révolution par ses propres armes. Qu'avait-on fait après l'assassinat de la Reine, sœur de l'empereur d'Autriche? Rien ou presque rien. On avait vu s'éteindre au bout de quinze jours l'impression de cette mort fatale. « Elle pouvait être la robe de César, mais les gouvernements laissent à des barbares de Paris l'art et le génie d'électriser les âmes par le spectacle d'une douleur solennelle qui appelle la vengeance et popularise le sentiment[2]. »

Mallet du Pan aurait souhaité que l'on combattît seulement pour le rétablissement du trône, pour la sûreté et la propriété, qu'on appelât à soi tous les ennemis de la Convention, qu'on mît en avant pour but principal la restauration de la monarchie, protectrice des fortunes et des libertés publiques, destructrice du pouvoir de la populace et de ses chefs. Ces conseils ne furent pas suivis. A l'heure où l'armée de Condé, prête à se dissoudre, se débattait dans les dernières difficultés, l'agent anglais Wickham, qui servait d'intermédiaire au prince de Condé auprès du cabinet de Saint-James, accusa Mallet du Pan de nouer des intrigues néfastes avec les constitutionnels. « Vous êtes le maître, lui écrivit sévèrement Mallet, de faire part de mes sentiments à M. le prince de Condé et à qui vous semblera bon. Tant pis pour ceux qui blâmeront mes opinions sur les circonstances. Je ne m'en inquiète nullement. *Stultorum magister est eventus.* Ces messieurs peuvent être aujourd'hui fort tranquilles sur la qualité de la monarchie qui s'établira en France, car ils n'auront point de monarchie du tout... » Ce

[1] *Correspondance avec la cour de Vienne,* t. Ier.
[2] *Mémoires et correspondance de Mallet du Pan,* par Sayous, t. II.

qui avait amené cette sortie de Mallet du Pan, plus encore que les accusations de Wickham, c'était l'alliance des royalistes et des étrangers. Le savant et habile polémiste avait bien compris que cette alliance éloignerait d'eux la grande majorité des Français et retarderait pendant de longues années la restauration tant désirée.

Et cependant, pour vivre, pour agir, il fallait des subsides. A qui les demander? Aux Français? C'était peine inutile. Il ne restait donc que l'étranger. Certainement de nombreux émigrés ne se résignèrent pas à cette demande sans éprouver, sans témoigner les plus vifs et les plus honorables scrupules. En réalité, à quoi servait leur demande? L'Autriche se bornait à restreindre les mouvements de l'armée de Condé et refusait tout secours; la Prusse s'était retirée de la bagarre, fermant l'oreille à toute requête; la Russie envoyait de temps à autre un peu d'argent; les autres puissances gardaient une prudente inaction. L'Angleterre est alors la seule qui, jurant haine à la Révolution, prend parti pour les royalistes français, leur accorde des fonds importants, mais de façon que sa générosité soit annoncée *urbi et orbi*. Quelle était sa pensée intime? Elle croyait en 1794 que la restauration de la monarchie rendrait la paix à l'Europe; elle voulait tirer parti d'une petite armée d'élite, dont la réputation était venue jusque chez elle. Elle ne craignait pas encore que la monarchie française héritât des forces de la République et devînt pour elle une rivale inquiétante. William Pitt, qui ne partageait point le ressentiment de son père, lord Chatham, contre la maison de Bourbon, avait compris, par une rare intelligence des hommes et des choses, que si la guerre continuait dans les conditions actuelles de succès pour la France, le pouvoir appartiendrait tôt ou tard à un général qui se serait illustré par des victoires et des conquêtes [1]. Ce général, maître du pouvoir, aurait intérêt à continuer ce système, et dès lors c'en serait fait de la paix européenne. Ce n'était donc point par sympathie pour les émigrés

[1] La grande Catherine avait eu les mêmes prévisions.

que Pitt se décidait à leur venir en aide. Pour le mode d'action, il avait choisi, comme nous l'avons dit, un homme fort entreprenant, Wickham, ami de collége de lord Grenville; il l'avait envoyé en Suisse, sorte d'officine politique où se préparaient alors toutes les conspirations [1]. Ses instructions se résumaient ainsi : faciliter une entente entre les émigrés et les monarchistes restés en France, leur conseiller une même action, les stimuler, leur remettre des subsides et soulever l'Est, comme l'était déjà l'Ouest. Cet agent arrive donc en Suisse au mois d'août 1794. Il cherche à organiser l'insurrection de l'Est; mais aux premiers mots qu'il échange avec Condé, celui-ci lui répond qu'il se refuse à faire des avances aux royalistes de l'intérieur. Cette résistance opiniâtre, cet état d'esprit irréconciliable ne sont pas des faits rares. La plupart des émigrés ne voulaient pas s'entendre avec les royalistes amis d'une sage constitution; ils ne voyaient pas que ce refus constituait un des plus grands empêchements au rétablissement de la monarchie. Mallet du Pan écrivait à ce propos à l'empereur d'Autriche que les émigrés méconnaissaient les dispositions des départements, répandaient mille visions contraires, trompaient les puissances et cherchaient à les entraîner dans des opérations aussi fausses que dangereuses. De telles informations venant d'un homme aussi bien renseigné que Mallet du Pan n'étaient guère faites pour augmenter le zèle de François II en faveur des royalistes; c'est ce qui explique pourquoi la haine de ceux-ci contre le publiciste génevois était si intense.

Le 2 mai 1795, le prince de Condé annonçait à ses soldats que le duc Albert de Saxe-Teschen avait été remplacé par le général de Clerfayt. Celui-ci devait la même année s'illustrer au siége de Mayence. Le prince espérait que, grâce au nouveau chef, lui et les siens seraient employés à d'importantes opérations militaires. Il recommandait aux condéens de pratiquer la subordination et la patience, avec le même zèle qu'ils pratiquaient la

[1] Voir, pour de plus amples détails, le très-intéressant ouvrage de M. A. Lebon sur l'*Angleterre et l'émigration française*. — Librairie Plon, 1882, in-8°. — Voir aussi *The right honourable William Wickham*. 2 vol., 1870, London.

bravoure. Mais l'heure des nouveaux combats n'a pas encore sonné. Ce ne sont là que des espérances, car si l'on examine avec soin la correspondance échangée entre le prince de Condé et le comte Elliot, on voit que les affaires ne marchaient pas au gré des royalistes. Il était question d'augmenter le contingent des émigrés, mais la cour de Vienne, malgré de belles promesses, ne se décidait pas à autoriser l'accroissement des troupes condéennes [1]. Serré de près, le cabinet autrichien finissait par stipuler que le surplus du contingent serait enlevé immédiatement du corps de Condé, pour être réuni à l'armée de l'Empire, qui s'éloignait des royalistes à plus de cent lieues. Jusqu'au mois de juillet 1795, le malheureux Condé ne fait que se lamenter au sujet de la regrettable attitude prise par l'Autriche à son égard ; il se plaint de ses agents qui refusent les subsides, de leurs rebuffades, de leurs insolents propos. Il se désespère déjà, lorsqu'il apprend que la cour de Vienne permet à l'Angleterre de se charger de leur subsistance. L'argent arrive enfin. « Nous sommes à présent, dit le prince au comte d'Artois, dans une aisance qui nous paraît bien extraordinaire, mais dont nous jouissons avec bonheur ; ainsi, je ne vous importunerai plus de mes tristes complaintes, aussi ennuyeuses pour vous que pour moi, malgré toute la part que votre sensibilité prenait à mes maux. »

Vers cette époque se produit un événement considérable. Le 8 juin 1795, l'infortuné Louis XVII succombe dans la prison du Temple, victime des tortures du savetier Simon et du lâche oubli des conventionnels. Sa mort désigne au trône le comte de Provence, qui, ayant pris le titre de régent de France depuis la mort de Louis XVI, résidait alors à Vérone. Ce prince était appelé à une succession redoutable dans les cir-

[1] Les alliés se défiaient toujours des émigrés. C'est ainsi que le colonel Crawfurd reprocha un jour au prince de Condé d'avoir exalté, dans une proclamation, le courage des Français. Il le priait de ne pas oublier les ménagements dus aux puissances qui soutenaient la cause des Bourbons, car les paroles du prince « avaient l'air de vouloir à toute force diminuer l'éclat des grands efforts et des succès si brillants des alliés, pour relever celui des armées ennemies ». (Conf. *Correspondance of the right honourable William Wickham*, 1870, London.)

constances les plus critiques. Louis XVIII n'avait pas, comme Louis XVI, un caractère faible et indécis. Sa supériorité intellectuelle sur ses frères était depuis longtemps reconnue. Avant la Révolution, il avait étudié avec soin l'histoire et la politique, fait sa société favorite de savants, d'artistes, d'académiciens, présidé dignement le premier bureau de l'assemblée des notables et, par son opposition contre Calonne, conquis la faveur populaire. Plus tard, il avait contribué à faire adopter la double représentation du tiers, mesure qu'il regretta souvent en exil. Mais alors que son frère quittait la France au lendemain du 14 juillet, il demeurait près du Roi, il le suivait à Paris. Il y professait les principes nouveaux, déclarait ouvertement que la liberté nationale doit être la base de l'autorité royale, et se prononçait pour l'établissement d'une monarchie pondérée. A la fin, inquiet du progrès des idées démagogiques, il avait résolu, à l'exemple du Roi, de quitter la France. Dans la nuit du 20 au 21 juin 1791, tandis que Louis XVI s'échappait des Tuileries, il sortait de son palais du Luxembourg et gagnait la frontière belge, par Maubeuge. Il arrivait à Bruxelles avec son fidèle d'Avaray et se rendait successivement à Mons, à Bonn, à Coblentz. L'émigration l'y avait assez mal accueilli. Il s'en consolait par des épigrammes. Le 11 septembre 1792, il avait rejoint avec les princes l'armée prussienne et fait quelques incursions sur le territoire français. La retraite des alliés après Valmy le ramenait au château de la Neuville, qu'il abandonnait ensuite pour la ville de Hamm, en Westphalie. Le 27 janvier 1793, il y proclamait roi Louis XVII et prenait le titre de régent, que seule Catherine II reconnaissait ouvertement. Les autres puissances persistaient à l'appeler le comte de Lille, n'osant ou ne voulant pas engager l'avenir. De la Westphalie, le prince avait gagné les États de Venise, où l'attendaient l'annonce de la mort tragique de son neveu et une nouvelle série de vicissitudes, d'épreuves et de pérégrinations à travers l'Europe.

Le 16 juin, à dix heures du matin, au camp de Mülheim, situé entre les villages de Neubourg et de Steinstadt, sur la rive

droite du Rhin, eut lieu un service solennel en l'honneur de la jeune et royale victime. En présence des ducs de Berry, de Bourbon et d'Enghien, de l'infanterie et de la cavalerie nobles, le prince de Condé, sur l'ordre du duc de Berry, proclama Louis-Stanislas-Xavier, comte de Provence, roi de France, sous le nom de Louis XVIII. De longs cris de : « Vive le Roi ! » accueillirent cette proclamation faite sur le sol étranger, au milieu d'une forêt sombre, devant une petite armée de Français, tous animés de l'ardent désir de venger leurs princes odieusement assassinés... Quel spectacle ! quels enseignements ! Considérez ce qui représente aujourd'hui la monarchie légitime, jadis encore si florissante. Son chef contesté, sans ressource et sans alliés sérieux, est à la merci du sénat vénitien ; ses soldats forment une poignée d'hommes à qui l'on marchande un morceau de pain, mais à qui l'on prodigue les affronts ; leurs appuis sont des puissances jalouses, ingrates ou indifférentes, qui vont les prendre, puis les rejeter, puis les reprendre et les promener dédaigneusement à travers l'Europe. Qui ose croire en ce moment que la maison de France, réduite à une telle misère, abandonnée de Dieu et des hommes, pourra jamais ressaisir le pouvoir?... Mais à défaut d'armées, de ressources, de trésors, de nations prêtes à marcher à son commandement, le nouveau roi s'inspirera d'une dignité et d'une noblesse qui ne l'abandonneront jamais. Confiant en l'ancienneté et en la grandeur de son autorité, il remplira les obligations que lui imposent son nom, son rang et sa naissance ; il saura ne pas transiger sur ses droits et imposera le respect à ses ennemis mêmes.

La mort si triste et si prématurée de Louis XVII était un événement terrible; elle accablait les royalistes; elle assurait, pour le moment du moins, le triomphe des républicains. L'enfant-roi aurait pu servir de transition entre la république et la monarchie. Or, cette transition nécessaire disparaissait pour laisser place à tous les caprices du sort. Louis XVIII remercia officiellement le prince de Condé des sentiments qu'il avait exprimés au sujet de la mort du Roi, son neveu. Il offrait à ses soldats fidèles l'expression de sa recon-

naissance pour leur zèle et leur attachement. Il écrivait en même temps au duc d'Enghien :

« Mon Cousin,

« Je reçois avec une vraie sensibilité votre compliment sur la nouvelle perte que je viens de faire du Roi mon seigneur et neveu ; je ne suis pas moins touché de vos vœux pour moi. Vous n'avez, pour les remplir, qu'à imiter et à tâcher d'égaler les modèles que Dieu semble avoir placés tout exprès sous vos yeux pour votre instruction, dans votre père et dans votre grand-père... » Et soudain une destinée cruelle allait séparer le père et le fils. Le comte d'Artois avait demandé, une seconde fois, au prince de Condé la faveur de s'adjoindre le duc de Bourbon comme compagnon d'armes pour les expéditions projetées par l'Angleterre. Le prince finit par y consentir. Le 30 juillet 1795, le duc d'Enghien dit adieu à son père. Vivement ému, il répandit d'abondantes larmes et le couvrit de ses embrassements. Quelle eût été la douleur de l'un et de l'autre, s'ils avaient su qu'ils se disaient alors un éternel adieu !... Jamais, en effet, jamais en cette vie ils ne se reverront. Nous aurons souvent l'occasion de citer des passages de nombreuses lettres où se révéleront de la part du fils un culte, un amour, une adoration pour un père obstinément éloigné de lui. Ces lettres honorent le cœur délicat et généreux du duc d'Enghien. Mais tant de regrets sont peine perdue : l'Angleterre retiendra le duc de Bourbon, comme l'Espagne a retenu la duchesse. Et privé de l'affection de ses deux parents les plus chers, le jeune duc n'aura pour consoler son rigoureux exil que la sévérité et la rudesse militaires de son aïeul, le prince de Condé.

Les opérations guerrières avaient été, pendant un certain laps de temps, comme suspendues sur la Meuse et le Rhin. Les armées ennemies, de part et d'autre, avaient gardé une attitude expectante. Seule, la forteresse de Luxembourg avait, sous l'assaut des Français, capitulé le 25 juin. Quelques jours auparavant, l'Espagne, battue à son tour, avait consenti à

signer un traité de paix et à se porter médiatrice entre la France et les États italiens. L'attention se portait plus que jamais sur la Vendée, où les Anglais avaient tenté un débarquement destiné à secourir les chouans. On venait d'apprendre vaguement l'issue de l'expédition de Quiberon. On ne soupçonnait pas encore une catastrophe, mais on savait que l'affaire n'avait pas réussi. « Les mauvaises nouvelles de Quiberon, écrit le duc d'Enghien à son père, le 12 août, vous auront bien inquiété, n'est-ce pas? Aujourd'hui on réduit l'échec à peu de chose... Hier, les patriotes ont fait grande réjouissance, mais à poudre, pour la fête de l'anniversaire du 10 août... La dame aux beaux yeux noirs ne paraît s'accoutumer que difficilement à être privée du plaisir de vous voir. La marchande de Lanans fait mes délices. Tout a été abandonné pour elle... La marchande m'a chargé de mille tendresses pour Lanans. Vous voudrez bien le lui dire... [1] » Ces quelques lignes montrent que le jeune duc et son père aimaient l'un et l'autre à fleureter avec de jolies femmes, conservant ainsi en exil cette frivolité et cette légèreté de manières qui étaient alors un peu trop l'apanage de la noblesse française. Mais le temps va venir où le duc d'Enghien, donnant à ses passions une direction plus noble, consacrera sa vie à une femme d'esprit et de cœur, qui, dans ces âpres et périlleuses circonstances, saura adoucir les épreuves, apaiser les chagrins, créer des plaisirs et des joies dignes de lui. Se laissant emporter par son imagination fougueuse, le duc ajoutait : « Quand vous recevrez cette lettre, vous serez peut-être au milieu des braves et respectables chouans. Vous serez peut-être en train de marcher sur Paris. Vous aurez peut-être cent mille hommes à vos ordres. J'envie un peu votre sort, ou du moins le sort de ceux à qui il est permis de le partager avec vous. Et nous, si nous ne restions

[1] Dossier Surval, aux Archives nationales. — Pièce inédite.

A propos de Quiberon, le prince de Condé écrivait à son fils, le 30 août : « Il ne nous reste de consolation que l'espérance d'un autre débarquement plus solide, mieux conduit, et que la présence de Monsieur doit rendre plus heureux dans ses effets et dans ses suites. Puisse celle de mon fils contribuer en quelque sorte au succès de cette seconde tentative, dont dépend le sort de la France! »

pas du moins à ne rien faire! Mais rien ne bouge. » Le 18 août, il se plaignait des Autrichiens : « Le pain, l'avoine manquent, et l'on veut faire quelque chose !... [1]. »

Les condéens étaient presque aussi maltraités que les troupes françaises, dont Pichegru, à la même époque, déplorait le manque de vivres et de munitions. Quelques jours après, le duc répondait à une lettre de son père adressée à l'un de ses amis : « Il semble, par la lettre que vous écrivez à du Cayla, que vous n'êtes pas content du pays que vous vous trouvez forcé d'habiter quelque temps, et que l'argent y est le seul moteur que l'on connoisse. Vous trouverez à la Vendée une manière de penser différente et plus conforme à la vôtre. » Puis, revenant sur l'affaire de Quiberon qu'il commence à connaître : « Il paraît, dit-il, que les désordres de Quiberon n'arrêteront pas la descente de lord Moira, qui seulement s'exécutera avec un nombre d'hommes suffisant et des précautions plus grandes. » Le jeune prince, dans son inébranlable confiance, voyait déjà le duc de Bourbon et Monsieur en France. « Je le souhaite, s'écriait-il, et que ce soit le plus promptement possible! » Il annonçait à son père l'arrivée à Fribourg de Wurmser et de quarante mille hommes, puis celle de Madame, fille de Louis XVI et de Marie-Antoinette. « Elle est attendue à Bâle. Je voudrais qu'elle fût déjà sauvée des mains des scélérats. » Il confiait au duc de Bourbon que le margrave de Bade préparait une capitulation et balançait entre l'honneur et l'argent. « La princesse (de Monaco), ajoutait-il, persécute mon grand-père pour m'employer très-activement. Elle prétend que je suis capable de tout, et que je remplirai parfaitement tous les objets qui me seront confiés. Elle dit de moi un bien étonnant [2]. » Douze jours après, il revient encore sur l'affaire de Quiberon : « Il paraît certain aujourd'hui que l'échec de la Vendée n'a été que partiel et ne regarde que Quiberon, où commandait Sombreuil...

[1] Dossier Surval. — *Inédit.*
[2] *Idem.*

Adieu, cher papa; bon vent, gloire et bonheur[1] !... » A ce moment même, la douleur et la consternation étaient sans bornes à Vérone et à Londres. Les Anglais rejetaient le désastre sur l'impéritie des émigrés; les émigrés accusaient hautement les Anglais de les avoir conduits volontairement à un massacre. Ils prétendaient que l'extermination des officiers de marine, qui se trouvaient en grand nombre parmi les royalistes, avait été préméditée par Pitt. Les émigrés avaient perdu dans le combat plus d'un millier d'hommes. Six cent quatre-vingt-dix prisonniers, qui croyaient avoir la vie sauve, furent impitoyablement fusillés. L'impression fut telle en Angleterre, que Shéridan jeta ce cri demeuré célèbre : « L'honneur anglais a coulé par tous les pores! » Tenter une expédition nouvelle après cette catastrophe paraissait une folie. Et cependant, les condéens en admettaient la possibilité et même la réussite complète. Ils maudissaient les retards. Ainsi, le comte de Lanans, qui devait rejoindre le duc de Bourbon dont il était l'aide de camp, se faisait l'écho de ces plaintes. Le duc d'Enghien lui répondit, le 6 septembre, par cette jolie lettre : « N'êtes-vous pas habitué aux lenteurs? Ne savez-vous pas que des vaisseaux n'arrivent pas comme des fiacres quand on les demande? Ne savez-vous pas qu'en politique les lenteurs sont à la mode, et que rien n'est plus simple que d'arriver quinze jours plus tard qu'on ne l'aurait cru?... Ici, nous n'avons aucun ordre préliminaire au 6 septembre. Quel beau champ pour les visionnaires en laid comme je l'ai toujours été! Je prétends, au contraire, que vous ferez beaucoup et nous rien... Toute la France a les yeux fixés sur la Vendée... Les Anglais se démènent toujours tant qu'ils peuvent pour hâter les opérations. On vient de me dire que vous étiez embarqué du 25. Allons, bon vent et bon voyage! Allez tout droit à la côte; point de retard en Angleterre, je vous en prie... [2]. » Tandis que le duc d'Enghien et son entourage

[1] Dossier Surval. — *Inédit.*

[2] Voir *Histoire générale des émigrés*, par H. Forneron. (Appendice.)

Le 12 septembre 1795, le comte d'Artois était apparu à bord du *Jason*, dans la baie de Quiberon. Le 25 novembre, s'apercevant que les bandes de Charette

s'abandonnaient à ces illusions, voici comment Mallet du Pan, vers la même époque, racontait l'affaire à l'empereur d'Autriche : « La descente des émigrés en Bretagne a fini comme tous les gens sensés l'avaient prévu. Pendant qu'on débitait à Londres mille mensonges sur son prétendu succès, elle y éprouvait le sort le plus funeste... Les régiments de Rohan, Damas, Béon d'Hervilly, Périgord ont mis bas les armes. M. de Sombreuil qui les commandait, dit-on, et plusieurs autres chefs sont aux mains de l'ennemi. Magasins d'armes, munitions, tout a été pris ; on ne sait encore ce qui a pu se sauver de ce corps de dix mille hommes... Cet événement ruine à peu près sans retour les plans et les espérances des royalistes purs et émigrés. Il va entraîner de nouvelles persécutions, proscriptions, malheurs particuliers ; c'est ce à quoi ont abouti jusqu'à présent toutes ces aventures isolées, ces projets chevaleresques, ces tentatives sur de fausses informations qui ont occupé les têtes des émigrés[1]. » Il ne leur restait, suivant le perspicace écrivain, qu'une ressource, c'était d'avoir le bon sens de laisser aller dans l'intérieur le mouvement progressif des choses que leurs chimères n'avaient fait que contrarier.

Mais ces vérités étaient cachées aux émigrés qui combattaient à l'armée de Condé; c'est tout au plus si devant les lenteurs et les retards de la nouvelle expédition projetée par les Anglais, ils arrivaient à deviner quelque défaite sérieuse. Le 28 septembre, le duc d'Enghien se plaignait de ne pas avoir reçu de son père des nouvelles explicites depuis le commencement du mois. Il déclarait qu'il ne serait tranquille que lorsqu'il le saurait réuni à lord Moira, ou du moins heureusement débarqué. Les choses s'aggravaient. Le duc était un de ceux qui, las d'avoir été mal renseignés par les autres, cherchent à se procurer par eux-mêmes des éclaircissements et des preuves. Les patriotes avaient passé le Rhin, pris Dusseldorf, occupé Eber-

et de Cadoudal étaient en partie détruites, et qu'il allait être réduit à faire, comme un simple chouan, la guerre d'embuscades, il se rembarqua pour l'Angleterre. Il ne se doutait pas qu'il sacrifiait ainsi ses meilleurs partisans. A cette nouvelle, Charette dit simplement ces trois mots : « C'est ma mort ! »

[1] Mallet du Pan, *Correspondance avec la cour de Vienne*, t. Ier.

feld; ils étaient tombés comme la foudre sur l'armée autrichienne, dont ils avaient écharpé six compagnies. Le maréchal de Clairfayt marchait à leur rencontre avec trente mille hommes. Le prince de Condé avait reçu, de son côté, à la date du 30 août, une lettre du duc de Bourbon qui lui annonçait son départ pour Yarmouth. On parlait d'une expédition secrète sur Noirmoutiers. « Je n'ai jamais eu grande confiance à ces entreprises formées par petits paquets de trois ou quatre mille hommes, déclarait le duc de Bourbon. Je désire que celle-ci soit mieux concentrée, si toutefois elle a lieu. Je pars sans savoir quand ni où je vous reverrai; ayant eu le malheur que les circonstances aient paru exiger que je me sépare de vous et de l'armée à laquelle j'étais attaché de cœur et d'âme... » Le 23 septembre, il lui écrivait de nouveau qu'il était arrivé à Portsmouth, prêt à tenter une expédition sur les côtes de France; mais il ne lui cachait pas que, vu l'avancement de la saison, l'expédition lui paraissait ajournée. D'autre part, le duc d'Enghien écrivait à son père : « M. Wickham, arrivé hier à Mulheim, me fait espérer, cher papa, qu'il fera partir demain ou après-demain au plus tard un courrier. Je profite de cette occasion pour vous écrire... Il y a peu de nouvelles de notre côté, sinon l'affaire de Cassel, que les patriotes ont tenté d'enlever d'assaut. On dit que la boucherie a été horrible, et que les régiments wallons qui y sont s'y sont conduits avec une grande valeur. Les patriotes ont été repoussés; mais ils n'en cernent pas moins Mayence, et Clairfayt est toujours derrière le Rhin. Wurmser ne bouge pas non plus et tient Manheim en respect. On dit qu'il y a un projet en l'air de le cerner tout à fait, c'est-à-dire de passer le Rhin au-dessus et de donner la main à une sortie de Mayence du côté de Worms. Ce serait un coup hardi; aussi je n'y crois pas. Il est plus probable que les patriotes vont passer le Rhin du côté de Kehl ou de Fort-Louis. Ils s'y préparent en hâte, du moins tous les avis le disent, et la manœuvre serait assez naturelle pour dégager Manheim et forcer Wurmser à s'éloigner ou à livrer bataille. Il n'est jusqu'ici pas question de changement de position pour nous. Nous allons

être incessamment dix mille hommes[1]. » Le régiment de Rohan arrivait avec quatorze cents hommes d'infanterie et douze cents de cavalerie; celui de Hohenlohe, avec sept cents hommes, sans compter d'autres renforts. « Mais de votre côté, cher papa, voilà l'intéressant. Nous ne savons encore pas votre départ de Londres. Nous avons des nouvelles du 22. Vous avez dit à quelqu'un que vous espériez partir le lendemain. Tant mieux. Le plus tôt est le mieux. J'espère de vos nouvelles dans peu de jours. Vous m'aurez sûrement écrit, ou quelqu'un de vos suivants, avant votre départ. Les nouvelles particulières de Bâle sont bonnes. On croit Monsieur arrivé. Dieu le veuille, et que vous le rejoigniez bientôt! Mais surtout, s'il est possible, ne nous laissez pas longtemps dans l'incertitude; que nous connaissions vos actions, vos succès, j'espère. On dit que la Vendée va bien. Elle ira encore mieux quand vous irez. Adieu, cher papa; portez-vous bien, et pensez quelquefois à votre enfant qui vous aime de tout son cœur[2]. »

Quelles déceptions n'allaient pas frapper bientôt ce jeune enthousiaste! Mais le duc d'Enghien, fier de son père, voulait à toute force qu'il s'illustrât et se montrât le premier soldat de la monarchie. Dans le post-scriptum de cette lettre, il lui souhaite « gloire, succès et bonheur ». Vingt jours après, Clairfayt faisait lever le siége de Mayence et enlevait aux Français leur artillerie. Ses mouvements, habilement combinés avec ceux de Wurmser, le rendirent maître du passage du Rhin. En France, on appela Pichegru incapable et traître. Incapable, il ne l'était point; il est inutile de le défendre à ce sujet. Traître, il ne pouvait être lavé de ce reproche, car il entrait en négociations secrètes avec Condé. Pichegru, désespéré de la pénurie de ses troupes, dégoûté des attaques de la démagogie, allait essayer de continuer ce que Dumouriez avait médité. Une mort ignominieuse devait un jour terminer ses ténébreuses entreprises et laisser le champ libre à l'ambition de son plus puissant rival.

[1] Dossier Surval, aux Archives nationales. — *Inédit.*
[2] *Idem.*

Le 4 novembre, le duc d'Enghien commence à douter de l'expédition, et il s'emporte contre les Anglais. « Il me paraît, dit-il, qu'on voit bien noir en Angleterre, et je ne conçois pas qu'ils soient étonnés de n'avoir pas réussi quand ils ont fait tout ce qu'il était humainement possible de faire pour ne pas réussir. Connaissez-vous une série d'opérations plus ridiculement combinées, et n'est-on pas tenté d'avoir des soupçons bien extraordinaires, lorsqu'on voit faire volontairement des fautes qui n'échapperaient pas à des enfants [1]? » Vers la fin de novembre, le prince de Condé, qui correspondait mystérieusement avec Pichegru, apprit qu'il fallait quitter les bords du Rhin pour aller rejoindre à Manheim l'armée de Wurmser. C'est à cet instant même que le duc d'Enghien écrivait à son père : « Les espérances se sont accrues par les succès réitérés du maréchal de Clairfayt, qui, dans ce moment, est maître du pays de Deux-Ponts et des montagnes de Kaiserslautern. Sa position est extrêmement étendue, suivant les derniers rapports. Il a sa gauche à Spire, son centre à Kaiserslautern, sa droite à Hambourg. Pichegru, avec une armée désorganisée et en déroute générale, ne tient nulle part devant lui. Il a fait mettre en réquisition toutes les charrettes de l'Alsace pour approvisionner Landau, que l'on ne doute pas que Clairfayt ne bloque avant peu, c'est-à-dire lorsqu'il aura emporté le poste de Gemersheim qui paraît vouloir tenir. Le général Wurmser est entré dans Manheim le 22. Le 23, la garnison française a mis bas les armes sur les glacis et est partie pour la Hongrie. Manheim est brûlé à moitié [2]. » Le duc d'Enghien donnait des détails intéressants sur la prise de cette place et sur les forces autrichiennes : « Nous espérons, ajoutait-il, n'être pas inactifs de notre côté. La haute Alsace est sans troupes, les villes nullement approvisionnées et manquant d'artillerie. L'occasion est favorable. Je vous embrasserai, cher papa, avec bien plus de plaisir encore, s'il est possible, en Alsace que de ce côté-ci. » Il lui parlait ensuite de son séjour en Angleterre : « Il me semble que vous vous plaisez à Londres, et

[1] Dossier Surval.
[2] *Ibid.* — *Inédit.*

que la vie y est agréable. Il n'y a peut-être pas de mal pour bien du monde que vous y fassiez encore un plus long séjour. Vous obtiendrez peut-être bien des choses que nous ne pourrions obtenir par lettres. Par exemple, on parle beaucoup de diminution d'appointements, et cela désole beaucoup de monde. C'est une bien faible économie pour les Anglais, et c'est tout pour ceux qui ne subsistent que de cela. Je ne suis pas étonné que l'on vous écoute, et je vous engage fort à vous faire écouter sur cet objet, s'il est possible... » Puis, passant à l'armée de Condé : « Rien de nouveau dans le quartier général. Tout s'y passe comme quand vous y étiez. Vous y serez bientôt, cher papa, nous vous reverrons ; vous ne passerez pas tout l'hiver à Londres, je le crois. Je crains que Monsieur ne vous retienne fort inutilement, et cette idée me désole. J'aurais tant de plaisir à vous embrasser et à voir finir une séparation à laquelle mon cœur ne saurait s'accoutumer [1] ! » Il l'entretenait ensuite des ordres qu'il venait de recevoir et qui allaient diriger le corps du côté des troupes de Wurmser : « Je crois que la diversion est regardée comme nécessaire et d'une grande utilité. Nous avons été trompés tant de fois, que je n'y croirai que lorsque j'entendrai siffler le boulet. Adieu, cher papa ; portez-vous bien, aimez votre d'Enguien, pensez à lui quelquefois, et ne doutez jamais de sa respectueuse tendresse [2]. »

Ses prévisions étaient justes, car le 2 décembre, le jeune prince mandait à son père que tous les plans étaient bouleversés par la stagnation du maréchal de Clairfayt. On allait se reposer jusqu'au printemps. L'armée de Condé devait partir le 3 pour les environs de Manheim, afin d'y remplacer une portion de l'armée autrichienne très-fatiguée. Le duc d'Enghien croyait que les armées patriotes ne chercheraient pas à les inquiéter sur la rive gauche du Rhin, vu leur état de délabrement et de désorganisation. « La politique, disait-il, est affreuse pour nous en ce moment... Tâchons de subsister armés le plus longtemps possible. C'est tout ce que nous pouvons désirer, et je tremble de quelque noir projet de dissolution totale des corps d'émigrés. Ce serait

[1] Dossier Surval. — *Inédit.*
[2] *Ibid.*

affreux, et à quoi cela leur servirait-il?...[1]. » Il n'était pas question de dissoudre le corps de Condé, mais le mauvais vouloir de l'Autriche justifiait assez ces inquiétudes. Si Thugut, l'ennemi des princes, consentait à favoriser le rétablissement de la monarchie française, ce n'était ni par générosité ni par sympathie. Il soupçonnait certains sans-culottes de Paris capables de choisir d'autres princes pour les mettre sur le trône et de donner cet exemple philosophique aux nations. Or, cela ne pouvait convenir à l'Autriche; c'était le seul intérêt qui pût la décider. Les instructions de Wurmser arrêtèrent un certain temps à Buhl les troupes royales, qui se dirigeaient vers Manheim. Ce fut là que le prince de Condé voulut terminer les négociations entamées secrètement avec Pichegru pour la restauration de la monarchie. Il s'en ouvrit à Wurmser. Le maréchal déclara n'y consentir qu'à la condition de prendre possession de Strasbourg au nom de l'Autriche, et de plusieurs autres places fortes de l'Alsace. Le prince de Condé refusa catégoriquement de souscrire à un démembrement quelconque du territoire, se rangeant ainsi à l'opinion de Louis XVIII. « Parmi les royalistes, écrivait, le 27 septembre, Macartney, l'agent de Pitt à Vérone, il en est beaucoup qui préféreraient que le Roi ne recouvrât jamais sa couronne plutôt que de la voir dépouillée de ses fleurons, et qui aimeraient mieux voir en France une république puissante qu'une monarchie mutilée... » Ceux qui prétendent que le prince de Condé, entre autres, aurait consenti au démembrement de son pays sous la condition que lui et toute sa famille seraient rétablis dans leurs prérogatives, basent leur allégation sur un entretien du prince de Condé avec l'agent anglais Wikham, et notamment sur cette phrase : « Il semble particulièrement anxieux de savoir si les Autrichiens ont l'intention d'entrer en Alsace et en Franche-Comté, et de prendre possession de ces provinces en leur nom. Il condamna une telle mesure, en disant qu'elle détruirait nécessairement tous les avantages que l'on pourrait retirer de l'emploi d'un corps fran-

[1] Dossier Surval. — *Inédit.*

çais. » Est-ce que ces mots : « il condamna une telle mesure », ne signifient pas une opposition formelle au démembrement du pays?

Par cette demande anxieuse, le prince de Condé voulait obtenir de l'Autriche l'affirmation importante que la prise de possession des provinces françaises serait faite au nom du Roi, et nullement au nom de tel ou tel allié. Si la réunion du corps de Condé aux armées étrangères est un fait que l'on ne peut cesser de regretter, il ne s'ensuit pas qu'elle implique une condescendance capable d'aller jusqu'à une cession de territoire aux alliés [1]. Cela est si vrai que dans la proclamation proposée par Wurmser au prince de Condé, lors de leur entrée en Alsace, le prince exigea des changements significatifs. Il ne se contentait pas d'avoir obtenu l'assurance que l'Autriche ne se proposait ni d'envahir ni de démembrer; il demandait que la promesse en fût directement faite à Louis XVIII, et que le nom et l'autorité du Roi fussent substitués aux injonctions de l'étranger. Pourquoi, dit-on, a-t-il ajouté foi aux assurances de l'Autriche? Parce qu'il était politique de supposer le désintéressement de cette puissance. D'ailleurs, l'idée de ne rien céder à l'étranger était si profondément ancrée dans l'esprit de la plupart des émigrés, qu'elle avait surpris Macartney. Il écrivait de nouveau à Pitt que la résolution formelle de Louis XVIII et des siens était de maintenir l'intégrité du territoire français. « Le souvenir de la puissance et de la prospérité anciennes de la France est encore puissamment gravé dans l'esprit de presque tous les émigrés que j'ai vus, affirme ce di-

[1] « Combien de fois, rapporte M. de Romain, avons-nous entendu le prince de Condé exprimer son noble désir d'arriver jusqu'au pied du trône sans le secours des étrangers!... » (*Souvenirs d'un officier royaliste*, t. II.)

« Si pour faire une frontière aux Pays-Bas, mande Louis XVIII au comte de Saint-Priest, on demandait la cession de quelque place, M. de Saint-Priest déclarerait qu'il m'est impossible d'y consentir: 1° parce que ce serait me déshonorer, et qu'assurément je ne sacrifierais pas au désir de régner le seul bien qui me reste, celui que nul homme, excepté moi, ne saurait me ravir: l'honneur; 2° parce que cette mesure, une fois connue en France, me dépopulariserait entièrement. » (*Lettres et instructions de Louis XVIII au comte de Saint-Priest;* Mittau, 26 mai 1800.)

plomate. Il y a bien des royalistes qui, revenus au pouvoir, auraient assez peu de scrupules pour participer aux crimes de la Convention, profiter de ses conquêtes et étendre le territoire plutôt que de le diminuer... » Ainsi l'on accusait certains émigrés, fidèles à la vieille politique française, de participer à des crimes conventionnels. C'était le nom que le diplomate anglais donnait à nos conquêtes; pour peu il eût appelé les royalistes de nouveaux jacobins. Enfin, un historien peu suspect de complaisance pour les Français, à quelque opinion qu'ils appartiennent, M. de Sybel, déclare formellement que les émigrés étaient affectés de servir sous des chefs étrangers, et témoignaient leur chagrin de voir leurs compatriotes mis en échec. Cette situation d'esprit, constatée par l'historien allemand et par le diplomate anglais, nous fait comprendre pourquoi le prince de Condé suspendit ses négociations avec Pichegru. Il ne pouvait leur donner pour base la cession de la moindre parcelle du territoire français. C'est ce qui explique aussi l'irritation de Thugut contre le prétendant et contre les princes.

Malgré tous ces déboires, le duc d'Enghien conservait son enjouement et ses espérances. « 1795 est une vilaine année, écrivait-il à son père le 30 décembre. J'en avais eu meilleure opinion, et je regrette tout le bien que j'avais pensé sur son compte. 1796 sera plus aimable. Il nous réussira. » Des succès décisifs ne devaient pas répondre à ce pronostic, mais le jeune capitaine allait se signaler à l'attention des militaires expérimentés par sa bravoure, son intelligence et son sang-froid.

CHAPITRE V

LES AUTRICHIENS ET L'ARMÉE DE CONDÉ (1796).

Le corps de Condé était arrêté jusqu'à nouvel ordre à Bühl, occupé dans ses cantonnements à quelques manœuvres. La vie ne lui était pas facile, car les habitants de la Souabe et leurs princes lui témoignaient de mauvaises dispositions. Tantôt l'évêque de Spire, le prince de Styrum, lui refusait l'entrée de ses domaines; tantôt le margrave de Bade l'accusait de déprédations et le dénonçait faussement aux commandants autrichiens. Le duc d'Enghien, qui, en attendant la reprise des hostilités, allait à la cour de Carlsruhe prendre sa part des bals, des concerts, des dîners et des promenades, avait remarqué avec une certaine inquiétude que le margrave travaillait sourdement à éloigner les émigrés de ses États. Pour surcroît d'ennuis, la gêne était grande parmi les princes comme parmi les gentilshommes. Le duc d'Enghien avait accepté d'être le parrain du fils de M. de Franclieu, mais c'était là une cause de dépenses. Il l'écrivait à son père : « Ce qui me fait moins de plaisir, c'est qu'on me dit que je ne pourrai m'en tirer qu'à raison de dix louis. L'affaire ne me paraît nullement plaisante. » Il s'en tira, non sans peine. De son côté, le prince de Condé, qui aimait les situations franches, rompit toutes relations avec le margrave, jusqu'à ce que ce prince eût renvoyé un de ses conseillers nommé Beck, ennemi des Français, et fait officiellement des excuses à propos des injustes plaintes adressées aux Autrichiens. Ces dissentiments éloignèrent pendant deux mois le duc d'Enghien de la cour de Carlsruhe et le pri-

vèrent de plaisirs toujours fort recherchés par un jeune homme. Aussi trouvons-nous dans une de ses lettres le récit de ce désagrément, qu'il dépeint en un mot plaisant : « Je me trouve le dindon de l'aventure. » Heureusement, il a pu se distraire pendant les jours gras à Ettenheim : « L'on s'y est occupé de mes plaisirs dans tous les genres, comme vous pouvez bien penser. Nous y avons beaucoup dansé, beaucoup joué de proverbes, beaucoup bu, beaucoup mangé, enfin mené ce qui s'appelle bonne vie. Le cardinal est excellent pour mon grand-père. La plupart de nos cantonnements sont chez lui, et, malgré la surcharge, il n'y a sorte de politesses, de prévenances, de facilités qu'il ne nous ait données ou offertes. Il voulait même que mon grand-père vînt établir son quartier général à Reuchen, où est la légion... » Il parlait aussi des amusements que le duc de Bourbon pouvait se procurer à Londres pendant le carnaval; puis, livrant cours à sa tendresse, il s'écriait : « Mais tous ces plaisirs ne seront pas capables de vous retenir là-bas, si l'on n'y fait rien. N'est-ce pas, cher papa, vous nous reviendrez? Nous voilà au printemps tout à l'heure. » On se trouvait alors au 11 février. « Venez nous protéger et donner un chef aux chouanneries de Bretagne. On les prétend plus fortes que jamais. Je le souhaite pour votre gloire, mais je crains les dangers que vous aurez à courir... Pardon de mon griffonnage, mais une brûlure m'ôte l'agilité de mes doigts. Ce ne sera rien, mais cela fait mal[1]. » Contrairement à ces espérances, les affaires étaient compromises en Bretagne et en Vendée. Dans quelques jours, Stofflet allait être pris et fusillé. La mort de Charette, un mois après celle de Stofflet, devait porter un coup terrible à la chouannerie, sans décider enfin le comte d'Artois et le duc de Bourbon à venir au secours des populations royalistes de l'Ouest. En Allemagne, l'imprévu et l'indécision gouvernaient les opérations militaires. Le duc d'Enghien s'étonnait de la singulière tournure qu'avait prise cette campagne. On les faisait aller de Mulheim à Bühl, puis on les

[1] Dossier Surval. — *Inédit.*

arrêtait à moitié chemin, sans leur assigner de poste fixe.

Si le jeune prince s'inquiétait, son père passait la vie joyeusement. « J'ai vu avec plaisir, écrivait le duc d'Enghien à la date du 16 février, par votre dernière lettre, que vous meniez une vie gaie et agréable à Londres ou aux environs. Je me doutais que vous vous plaisiez dans ce séjour. Tous les Français qui ne manquent pas d'argent s'y amusent, et puis les anciennes connaissances ont leur mérite... Je vous renouvelle toutes mes instances pour vous engager à profiter de votre séjour là-bas et du poids que vous y avez pour que M. Pitt continue les secours qu'il donne à ce corps. Plus nous allons, et plus je remarque de l'insouciance et même de la mauvaise volonté dans nos Anglais... M. le duc de Berry, revenu de Carlsruhe où il a passé trois jours, ne nous en a rapporté aucune nouvelle. Je n'y ai pas encore été; la crainte d'être de trop au margrave et embarrassant pour la princesse me retient... On entend ici le canon dans l'éloignement tous les matins. Ce sont les patriotes qui attaquent le plus souvent des postes que les Autrichiens reprennent le lendemain. Mauvaise manière à la longue, comme vous le savez. Wurmser est toujours à Manheim [1]. » Dans ses lettres à son père, le duc d'Enghien montre une confiance inébranlable. Le duc de Bourbon s'en étonne parfois. « C'est une maladie dont il est bon de ne pas se guérir, lui répond son fils. Malgré les pertes irréparables que nous avons faites, on peut encore avec un cœur honnête, une conscience qui ne vous reproche rien, une bonne réputation et de la santé, trouver des jours de bonheur. » C'était de la philosophie réconfortante, comme le disait le duc d'Enghien. L'ajournement des combats le mettait seul à l'épreuve. « Je suis étonné, cher papa, continuait-il, que bienvenu comme vous l'êtes de la cour, parlant quelquefois avec Pitt, vous ne sachiez pas positivement ce que l'on fera de nous. Voici le moment intéressant. Le 1er mars approche, et à cette époque nous devons subir un changement quelconque! » A cet égard,

[1] Dossier Surval. — *Inédit.*

son père lui paraissait d'une grande utilité en Angleterre. « Est-il vrai, demandait-il, que la Vendée soit aussi mal que tout s'accorde à le dire? On prétend que Charette n'a presque plus personne avec lui, et qu'il est absolument réduit. Je crois ce récit enflé, et je croirais plutôt que sa politique est d'avoir l'air encore plus faible qu'il n'est, afin de ne pas s'attirer trop d'ennemis, et par là d'attendre encore quelque occasion favorable. Serait-ce si mal calculé?... » C'était trop bien calculé. « De notre côté, ceux qui en savent plus long que moi assurent que rien n'est perdu. Les patriotes prennent cependant les plus grandes précautions dans tous les genres[1]. » Ainsi l'on ne connaissait pas sur le Rhin la situation effroyable de la Vendée. On ignorait le mot douloureux de Charette, prédisant sa mort prochaine, lorsque le comte d'Artois avait refusé de participer aux combats obscurs des chouans et s'était rembarqué sans coup férir. On ignorait que Hoche, réunissant dans une même main les commandements de Normandie, de Bretagne et de Poitou, avait poussé à bout, battu et traqué Charette avec quatre-vingt mille hommes de troupes régulières.

Le duc d'Enghien ne cessait de réclamer le retour de son père, que souhaitaient aussi ses amis, et particulièrement la belle baronne d'Etlingen, établie à Bühl. Ce que nous relevons avec une certaine surprise dans cette correspondance, ce sont les questions du fils relatives aux succès mondains du duc de Bourbon. « Faites-moi donc, demande-t-il dans cette même lettre, quelques petites indiscrétions sur vos succès de Londres! Il n'est pas possible que toutes exigent du secret. La pauvre baronne d'Etlingen se désole de ne pas recevoir de vos nouvelles. » Cette dame l'avait chargé, en effet, de lui transmettre mille tendres choses. Elle ne pouvait cacher son émotion quand elle revoyait des fragments de l'écriture du duc de Bourbon. Quelques jours après, M. de Franclieu revenait d'Angleterre et rapportait tout ce qu'il avait vu : « Je lui ai fait conter, disait le prince, tous les détails de votre vie, de vos

[1] Dossier Surval. — *Inédit.*

soirées, de vos occupations, les bals, les proverbes, les thés, les fureurs des émigrés qui ne partagent pas tous ces plaisirs. Il m'a raconté pendant deux heures entières... Édimbourg ne sera pas si gai. Vous ne vous y plairez pas beaucoup. Il prétend que vous y resterez près d'un mois. C'est une longue visite. Mais, cher papa, le printemps sera arrivé, et vous prendrez, je pense, une résolution [1]. »

Ce qui intéressait plus le duc d'Enghien que les plaisirs du monde, c'était l'espérance d'une campagne offensive où il remporterait d'éclatants succès. Il y comptait fermement, « car l'espoir, écrivait-il le 14 mars, n'abandonne jamais les Condé ». Les armes et les munitions, les sabres, les pistolets, les carabines, la poudre et les balles arrivaient enfin. On annonçait le départ des troupes pour le Brisgau, et cette nouvelle était accueillie par des cris de joie. Mais que devenait l'expédition anglo-française? « Nous revenez-vous? demandait le jeune prince à son père. La prise du pauvre Stofflet n'aura-t-elle pas encore donné un degré d'impossibilité à tout ce qu'on aurait voulu entreprendre de ce côté? Si l'on ne faisait rien, est-ce que Monsieur resterait en Angleterre? Qu'y ferait-il? Ne viendrait-il pas ici, si l'on s'y battait? Il me semble que cela ne ferait pas un mauvais effet [2]. » En peu de mots, le duc d'Enghien résumait la situation. Les hésitations du comte d'Artois avaient jeté le trouble parmi les émigrés. La triste expédition de l'île d'Yeu, le rembarquement subit du comte d'Artois, l'avis donné par le prince de remettre les opérations décisives à des temps plus propices, tout cela avait profondément découragé la Vendée. Si le duc d'Enghien eût été à la place du comte d'Artois, il n'eût pas hésité, lui qui ne cherchait que l'occasion de répandre son sang pour le Roi. Il eût écarté les courtisans qui déconseillaient à un prince de marcher à la tête des Vendéens comme un simple chef de chouans. Pendant ce temps, la princesse Louise de Condé, sœur du duc de Bourbon, tante du duc

[1] Dossier Surval. — *Inédit.*
[2] *Ibid.*

d'Enghien, avait pris le voile dans le monastère des Capucins à Turin. Ce n'est pas un des incidents les moins touchants de cette histoire, et si nous n'avions craint d'augmenter notre ouvrage, nous aurions pris un singulier plaisir à examiner de près cette belle figure. Nous avons feuilleté aux Archives nationales, dans le dossier Surval, les lettres de Sœur Marie-Joseph de la Miséricorde; nous avons été ému par tout ce qu'elles contiennent de pur, de délicat, de généreux. La tendresse la plus expressive pour son père et pour les siens, la pitié la plus exquise pour tous ceux qui souffrent, le pardon le plus chrétien pour les hommes qui l'ont frappée dans ses affections et dans ses espérances s'y retracent en termes admirables. Aspirations, effusions, gémissements, plaintes, regrets, consolations, tout cela semble dit par une voix d'en haut. Désormais la noble créature va consacrer sa vie au soin des malades et des prisonniers. Nous la retrouverons à la fin de ce récit, à l'heure où se consomme le drame de Vincennes; ses larmes et ses cris de douleur demeureront comme la protestation immortelle de l'innocence contre un attentat aussi barbare qu'inutile.

Tandis que la princesse de Condé confiait sa vie aux saintes occupations du monastère, le duc d'Enghien obtenait enfin de son grand-père un titre et un grade qu'il avait longtemps ambitionnés. Le prince de Condé lui accordait le commandement de l'avant-garde du corps et plaçait sous ses ordres, en qualité de maréchaux de camp, le comte de Lanans et le marquis de Thumery. Le duc de Berry avait reçu en même temps le commandement supérieur de la cavalerie. En allant parcourir et garder les bords du Rhin avec ses soldats, de Kehl à Emmendingen, le duc d'Enghien annonce cette nouvelle à son père, avec des accents qui dénotent bien quel cœur de brave battait dans sa poitrine : « Vous jugez de ma joie et vous la partagez. Mais vous sentez aussi, et je suis bien persuadé de cette vérité, que cette tâche m'inspire un changement de vie général ; que ce n'est plus le volontaire d'Enghien libre de ses actions, jeune tête que l'on croit trop légère pour la charger de rien, courant

les filles et les parties de barres, mais bien Mgr le duc d'Enghien, jeune prince rempli de volonté et du désir de bien faire, commandant l'avant-garde de l'armée de son grand-père, flatté de cette marque de confiance, et faisant tous ses efforts pour s'en rendre digne et apprendre son métier... » Cette lettre, où l'on sent passer le frisson d'une jeunesse avide de gloire, achève de peindre le duc d'Enghien. Dans sa nouvelle situation, il sut imposer silence aux ambitions déçues et se faire respecter, entre autres, par le comte de Viomesnil, qui avait voulu obtenir, à son détriment, la direction de l'avant-garde. Il eut à se féliciter d'avoir pour aide de camp le comte de Lanans, gentilhomme d'une loyauté et d'un désintéressement rares. La guerre allait reprendre avec vigueur. L'archiduc Charles devait se trouver bientôt en face de Moreau, et les deux adversaires étaient de taille à se mesurer dans d'importants combats. Le quartier général du prince de Condé se trouvait alors à Riegel, près de Fribourg, et l'avant-garde du duc d'Enghien à Nonenwihr, près du Rhin.

Le 28 avril, Louis XVIII, qu'une insulte inattendue avait chassé de Vérone, vint chercher un refuge dans le camp même de l'armée de Condé. Malgré les obstacles accumulés devant lui par la cour de Vienne, malgré les conseils de Macartney, il passa le Saint-Gothard et arriva le 28 avril à Riegel. Il n'avait pas l'intention de participer au commandement des condéens ou d'en prendre la haute direction. Il ne demandait qu'une place parmi ses gentilshommes, et il avait pris le simple costume de chasseur noble. Le 4 mai, il passa la revue des troupes. Sa présence fit naître aussitôt des espérances sans bornes. On le croyait disposé à marcher avec ses soldats, et le prince de Condé s'en félicitait tout le premier. N'avait-il pas écrit à l'évêque d'Arras cette lettre significative : « Le roi de Prusse disait, il y a quelque temps, dans son intimité : Le roi de France a beau faire, il ne se tirera jamais de là, qu'il ne se mette, en vrai gentilhomme français, à la tête de sa noblesse et de ses sujets fidèles, et qu'il ne combatte avec eux et comme eux... Faut-il l'avouer, mon cher évêque? ajou-

tait le prince, il a raison [1]. » Depuis longtemps, Louis XVIII désirait se montrer. Le 28 septembre 1795, à l'époque où le comte d'Artois refusait de se placer à la tête des chouans, il avait écrit au duc d'Harcourt, son chargé d'affaires à Londres, une lettre où il demandait que l'Angleterre lui facilitât son débarquement en Vendée, pour y trouver « le trône ou le tombeau ». Aussi avait-il saisi l'occasion de se rendre au milieu de ses soldats, sans paraître se douter que cette démarche aggravait le mécontentement de l'Autriche. La mesquine politique de cette puissance ne devait pas laisser le prince plus de deux mois au quartier général de Condé. « Je suis impatient de savoir, écrivait le duc d'Enghien à son père, l'effet qu'aura fait dans les pays que vous habitez l'arrivée du Roi à l'armée. Nous avons des raisons de craindre que son séjour ne soit pas de longue durée. Cette course légère n'a pas pris à Vienne; cependant il tiendra aussi bon que possible. Il a été aimable pour tout le monde, excepté pour moi, auquel il n'a pas encore ouvert la bouche de la campagne de 93, tandis qu'il a trouvé des choses flatteuses à dire à tout le monde sur cet objet. J'avoue que cela ne m'a pas fait plaisir... » Cependant le prince, alors qu'il n'était encore que régent, avait rendu hommage à la valeur du jeune duc. Ne lui avait-il pas écrit le 28 décembre 1793 : « J'ai appris, mon cher cousin, avec un plaisir que mon amour pour mon sang et l'amitié que vous me connaissez pour vous, vous expliqueront facilement, la gloire que vous avez acquise à la journée du 2 de ce mois. Vous êtes à l'âge et vous portez le nom du vainqueur de Rocroy. Son sang coule dans vos veines; vous venez de retracer sa valeur; vous avez devant les yeux l'exemple d'un père et d'un grand-père au-dessus de tous les éloges. Que de motifs d'espérer que vous serez un jour la gloire et l'appui de l'État! Vous pouvez croire, vous aimant comme je le fais, que je jouis bien sincèrement de ces heureux présages. » Louis XVIII ne pouvait pas avoir oublié ces éloges, et son admiration pour la bravoure du duc d'Enghien

[1] Voir les *Mémoires du baron de Guilhermy*.

était loin d'avoir diminué. Celui-ci aurait voulu s'illustrer par une action d'éclat sous les yeux du Roi. Il crut l'avoir trouvée. On avait reçu l'ordre de passer le Rhin ; un équipage de pont était préparé à la hauteur de Mülheim. Des batteries, dressées contre Huningue, assuraient le passage. Cette opération allait s'exécuter, quand un courrier venu de Vienne fit substituer la défensive à l'offensive. Les nécessités de la guerre en Italie exigeaient un envoi de trente mille hommes qu'il fallut détacher de l'armée opérant en Allemagne. Le général Bonaparte venait de s'illustrer dans les Alpes et sur le territoire italien par des prodiges de valeur. Il était maître de la Lombardie, maître de Milan, de Ferrare, d'Ancône, de Livourne, de Bologne, maître des États vénitiens. C'était lui qui avait imposé au sénat de Vienne l'expulsion de Louis XVIII. Il était si redoutable, que Wurmser fut appelé d'Allemagne avec des renforts pour essayer d'arrêter ses progrès. Alors on suspendit la marche des armées allemandes sur le Rhin.

Les condéens reçoivent l'ordre d'attendre de nouvelles instructions. « Je suis au désespoir, écrivait le 9 juin le duc d'Enghien au duc de Bourbon. Je vois la campagne encore perdue, puisque l'on ne sait pas profiter des belles occasions que l'on a pu avec tant de peine se procurer. Je vous demande un peu si, depuis que Beaulieu est retiré, il faut qu'il attende, pour rattaquer, les secours qu'on va lui envoyer des armées du Rhin... Dieu veuille qu'à la fin de cette campagne nous ne soyons pas au Danube. » Il s'excusait de voir les choses en noir, mais cela n'était-il pas naturel ! « Avouez qu'il est douloureux pour un commandant d'avant-garde, qui a de l'ardeur et de la bonne volonté, de se voir à trois jours d'avoir le plaisir de passer le Rhin et de s'en donner dans un bon genre, et de repartir comme il est venu pour rentrer dans des cantonnements où il vient de passer deux mois. » Le duc revenait au sujet qui l'intéressait le plus, c'est-à-dire au retour de son père. Il lui semblait que le duc de Bourbon ne s'arrêtait à rien de définitif, qu'il ne fixait aucune date précise qui dût le ramener auprès de lui. « Puisque vous n'êtes

parti, disait-il, que pour aller à la Vendée, qu'il me paraît très-reconnu qu'il n'y aura aucune expédition de ce côté et qu'il n'y a aucun moyen d'y aller, je ne vois pas pourquoi l'on vous retient en Angleterre. » La volonté du comte d'Artois retenait le duc de Bourbon captif. Ce prince n'avait pas assez de force morale pour lutter contre une domination aussi impérieuse.

Les armées françaises, l'une au nombre de cinquante-cinq mille hommes sous le commandement de Jourdan, l'autre au nombre de soixante-dix mille hommes sous le commandement de Moreau, s'avançaient vers le Danube. Les Autrichiens, dirigés par l'archiduc Charles, avaient cent vingt mille combattants à leur opposer. Moreau avait passé le Rhin les 24 et 25 juin, se portant sur Esslingen; Jourdan l'avait suivi, prenant la route de Francfort. La situation de la petite armée royale, ballottée à tous les vents du hasard, était attristante. Le duc d'Enghien, qui prenait ses fonctions au sérieux, écrivait au prince de Condé, le 28 juin, qu'il était l'homme le plus malheureux que la terre eût porté. La douleur de voir mourir de faim et de fatigue tous les hommes de son avant-garde et de ne pouvoir leur procurer aucun soulagement; l'entourage de vingt mille étrangers qui pillaient les villages et qui, soûls d'eau-de-vie volée, menaçaient de les égorger; un bivouac forcé au milieu des intempéries, le froid et le manque de vivres, tout augmentait ses inquiétudes et ses craintes. Elles s'aggravaient encore par les exigences incompréhensibles des officiers autrichiens et par l'impossibilité où le corps était mis de prendre part aux opérations de guerre par des fatigues exceptionnelles. « Il n'y a point d'argent, point de pain, observait-il. Le prêt manquera. Je ne réponds pas de ce qui peut arriver. J'en deviendrai fol. » Tout semble perdu, lorsque le duc d'Enghien ajoute fiévreusement à sa lettre ce court post-scriptum, qui en dit plus long qu'une missive détaillée : « Trois bonheurs à la fois! De Pradt, du pain et du repos! »

A ce moment, les troupes républicaines attaquent les Autrichiens et l'armée de Condé à Kissingen. Le régiment de Car-

neville charge trois fois, et dans les coteaux d'Altenheim combat avec une singulière ardeur. Les fantassins nobles servent de rempart aux cuirassiers autrichiens, qui, grâce à leur sacrifice, échappent à la tuerie. Les gentilhommes français survivants reçoivent pour toute récompense, en rentrant au camp, une grêle de propos railleurs. Le duc d'Enghien court en demander raison au général de Frœlich. Celui-ci commence par déclarer que cela ne le regarde pas; mais sur les instances du prince, il promet d'infliger des peines sévères à quiconque se permettra un sarcasme contre un soldat de l'armée de Condé. Le duc d'Enghien avait reçu satisfaction. N'était-il pas en droit de l'obtenir, après une journée où six officiers et trente de ses soldats avaient bravement succombé sur le champ de bataille? Et dans ses revendications, il ne s'était pas vanté d'avoir lui-même donné l'exemple de la vaillance et chargé comme un lion. Mais lui et les siens durent reculer devant les masses imposantes des armées françaises et laisser le fort de Kehl aux mains déjà glorieuses de Desaix. Les Autrichiens, à Esslingen, n'avaient pu soutenir l'impétuosité de Moreau. L'archiduc Charles, qui devait avoir la fortune contre lui jusqu'au mois d'octobre, ramena habilement ses troupes vers le Danube. Le prince de Condé fit replier ses forces sur Villingen, où Louis XVIII s'établit avec le quartier général. Sur ces entrefaites, le comte de Saint-Priest, qui représentait le Roi à Vienne, fut chargé d'informer son maître que le cabinet autrichien désirait son éloignement de l'armée. Quelque temps après, les généraux lui réitérèrent ce désir, ou plutôt cette sommation. On alla jusqu'à lui dire que s'il résistait, on emploierait la contrainte pour le faire céder. Louis XVIII s'adressa à l'archiduc Charles, qui ne lui répondit pas. Devant des menaces ouvertes, craignant de compromettre le sort de sa petite armée, le Roi céda. Il invoqua d'impérieux motifs pour son départ; en se retirant, il adressa de sincères remercîments à ses fidèles. Il écrivit le 13 juillet au duc d'Enghien : « Je ne veux pas partir sans vous dire que, indépendamment de la peine que je ressens en me séparant de l'armée, j'en éprouve aussi une bien vive en m'éloi-

gnant de vous. Les droits que vous vous êtes acquis à mon estime, à mon amitié et à ma tendresse paternelle ne se perdront jamais, soyez-en bien sûr. J'emporte avec moi l'espoir que les événements prendront bientôt un autre cours, et je me console du présent en songeant au plaisir que j'aurai à vous voir de mes propres yeux soutenir, comme vous savez si bien le faire, l'honneur de votre famille et l'avantage d'avoir un père et un grand-père comme les vôtres. » Cet éloge, rendu public, causa une grande joie au duc d'Enghien et l'encouragea à affronter de nouveaux périls.

Le 16 juillet, le corps de Condé accompagne la retraite de l'armée autrichienne. Il va de Villingen à Pforz, puis à Guttmettingen, et s'arrête quelque temps à Überlingen, sur les bords du lac de Constance. Dans cet intervalle, le malheureux Louis XVIII chassé de Riegel, refusé à Lubeck et à Dresde, s'en allait au hasard avec trois serviteurs, ne sachant où trouver un asile. Il était arrivé par la vallée de la forêt Noire à Dillingen, dans la Prusse rhénane. Ce fut dans cette petite ville qu'un misérable tira sur lui un coup de fusil. La balle atteignit le Roi au sommet de la tête, et, comme il le dit froidement lui-même, « si le coup eût frappé une demi-ligne plus bas, le roi de France se serait appelé Charles X [1] ». D'Uberlingen l'armée de Condé gagna Waldsée et Memmingen. Les Français signalaient leur entrée en Allemagne par de nombreux succès. Jourdan bombardait Francfort, entrait dans Wurzbourg, enlevait Bamberg et menaçait Amberg. Bernadotte s'approchait de Ratisbonne, Moreau poussait jusqu'à Donauwerth. Les princes de la Souabe effrayés achetaient un armistice au prix de vingt-cinq millions. Le 8 août, entre Wurzach et Illerdissen, les avant-postes de la petite armée royaliste furent attaqués. A la nouvelle de l'engagement, le duc d'Enghien sauta à cheval. Son impétuosité fut telle que son grand-père lui dit : « Ne vous exposez pas comme vous le faites en hussard ; cela n'est pas

[1] Voir sur cet attentat le curieux livre de M. de Martel, *les Historiens fantaisstes,* t. II. — 1885.

fait pour vous. » L'intrépidité du duc d'Enghien excitait l'admiration générale. « Je crois encore le voir, écrit le comte de Puymaigre, petit, mais bien tourné, leste, la figure d'un héros et d'un mauvais sujet, cet ensemble et ces détails physiques qui plaisent aux Français et qu'il soutenait si bien par sa légèreté, sa grâce, sa brillante valeur, enfin par des talents militaires auxquels les républicains eux-mêmes rendaient justice[1]. » A peine sortait-il du champ de bataille que le prince de Condé lui ordonnait de prendre la route de Mindelsheim et de s'installer à Erkheim. Le jeune capitaine souffrait d'être retiré, même un instant, du contact avec ses adversaires, mais il fallait obéir; des raisons stratégiques imposaient ce mouvement. L'armée de Condé servait de bouclier à l'armée autrichienne. Le 11 août, l'archiduc Charles avait attaqué Moreau à Neresheim, sans avoir pu lui interdire le passage du Danube. Les condéens couvraient la retraite des Autrichiens; malgré leur valeur, des officiers étrangers affirmaient qu'ils ne se battaient que pour la forme. Indigné, le prince de Condé résolut de saisir la première occasion pour montrer le courage de ses soldats. C'est le duc d'Enghien qui va lui-même nous raconter le combat de Kamlach, où lui et les siens se sont signalés le 13 août. « Mon grand-père, écrit-il trois jours après au duc de Bourbon, a cru indispensable d'attaquer l'ennemi dans les bois de Kamlach, le 13, avant le jour. Ces bois, entre les petites villes de Mindelheim et de Memmingen, sont énormes et très-fourrés. Ils étaient remplis de l'infanterie carmagnole, qui y fourmillait. Le succès du matin nous a coûté bien cher. Les gentilshommes les ont enlevés à la baïonnette en essuyant des décharges effroyables. Le village et le pont en avant ont été emportés de même. Je commandais la colonne de droite, et j'ai ainsi percé, malgré le feu le plus vif et

[1] *Souvenirs du comte de Puymaigre.*

M. de Romain s'associe fréquemment à cet éloge. Il ajoute : « Soldat, capitaine ou général, que lui importe! il remplit indistinctement ces nobles rôles, sachant, ainsi que la plupart de nous, se prêter à tout. Aussi l'aimons-nous à l'adoration, parce que, indépendamment de ses qualités guerrières, il est plein d'aménité, sans jamais perdre la dignité qui lui convient à tant de titres. » (*Souvenirs d'un officier royaliste*, t. II.)

quatre fois supérieur, jusque de l'autre côté de la forêt. Là nous avons été pris par nos derrières, attaqués en flanc, en queue, de partout. Le canon chargé à mitraille et dirigé de tous côtés a arrêté l'ennemi qui nous serrait... [1]. » Cette seule journée avait coûté aux royalistes quatre-vingts gentilshommes tués sur place, et cinq cent quatre-vingts blessés. La résistance des républicains avait été superbe. « J'ai fait tirer plus de soixante coups à mitraille sur deux bataillons qui avançaient sur nous à la baïonnette. Chaque coup faisait un trou de vingt pas de large et ne les faisait point reculer. *Ce ne sont plus des hommes de* 93, *ce sont des dieux !* En vérité, à présent, je ne sais auquel des deux donner la pomme pour la valeur de nos troupes ou des leurs. Aussi, s'ils le veulent bien, ils ont le temps d'aller à Vienne!... » Cette façon de rendre justice à ses adversaires est digne d'être remarquée. Elle montre la loyauté du duc d'Enghien, et à quel degré il appréciait partout la valeur militaire.

Louis XVIII avait appris au duc de Bourbon la cruelle nécessité qui l'avait forcé de quitter l'armée de Condé et la tentative d'assassinat dont il avait été victime à Dillingen. Il lui avait écrit qu'il était blessé, tandis que son fils, toujours au milieu des coups de fusil, commandant en général consommé et s'exposant en grenadier, n'avait pas reçu une égratignure. « Ce n'est pas par jalousie, ce que j'en dis ; j'aime bien mieux que c'eût été moi, et si je suis jaloux, c'est de vous, d'être le père d'un tel fils. » Mais la bravoure de l'armée condéenne et de ses chefs n'avançait pas les affaires de la monarchie. Mallet du Pan, consulté par le Roi et s'étant expliqué avec franchise, n'avait pas reçu un accueil favorable. On ne pouvait cependant espérer, suivant lui, aucune insurrection à Paris en faveur de la monarchie. La guerre civile était une chimère ; la ressource de la guerre étrangère était usée dans l'opinion, qui avait horreur des alliés. Il fallait que le Roi ressuscitât, qu'il agît, qu'il fît un appel solennel à la nation, qu'il proposât le rétablissement de la pro-

[1] Les habitants de Kamlach érigèrent sur le champ de bataille un poteau en bois sur lequel on lisait : « Cher voyageur, récite un *Pater* pour ceux qui ont trouvé la mort en ce lieu, le 13 août 1796. »

priété, de l'ordre, de la religion, qu'il garantît la liberté[1].

Ce conseil fut négligé et la parole laissée à des courtisans qui cachaient à Louis XVIII l'état des esprits, des affaires et des ressources. Toutefois l'affaire de Quiberon aurait dû ouvrir les yeux au Roi sur l'inutilité et le danger de ces expéditions aventureuses, qui n'avaient d'autre résultat que de décourager et de désarmer les vrais serviteurs de la monarchie. Comme M. de Montgaillard avait écrit à Mallet du Pan que Louis XVIII avait été accueilli avec enthousiasme à l'armée de Condé, celui-ci lui répondait : « En même temps que vos détails sur le Roi et sur le corps de M. le prince de Condé, j'ai reçu la nouvelle de l'arrivée des républicains à Milan. Ce contraste, je vous l'avoue, m'a serré le cœur. Quoi! on s'occupe de pareilles minuties, de pareilles espérances, de pareils plans, lorsque la Révolution française monte au Capitole! L'Europe est finie, elle l'a voulu... Ce sont les fantômes de la mort. Baissez la toile, la pièce est jouée[2]! » Des succès éclatants étaient remportés par les armées de Bonaparte et de Moreau ; ce n'étaient pas, comme le prétendait un chevalier de Saint-Louis, de vieilles gazettes de Louis XIV qu'on faisait réimprimer. C'était la réalité même. Elle était seulement niée par les Wickham, les Crawfurd, les Montgaillard, les Calonne et autres têtes chimériques, qui persistaient à ne pas reconnaître les triomphes des armées républicaines et voulaient restaurer l'ancien régime avec le secours des alliés, c'est-à-dire dans les conditions les plus détestables pour la monarchie. Ils ne voyaient pas non plus que l'Europe ne prêtait qu'un faible appui au prétendant. Chassé de Vérone et de Riegel, n'osant se rendre à Carlsruhe ni à Rottenburg, Louis XVIII va de Dillingen à Ulm, d'Ulm à Blankenburg. Là il est toléré quelque temps, et n'a pour se loger qu'un misérable appartement, pour se couvrir que de pauvres habits, pour se nourrir que des vivres insuffisants. La terreur des armées françaises avait à ce point envahi les États allemands, que tous auraient cru se com-

[1] Voir *Mémoires de Mallet du Pan*. (A. Sayous, t. II.)
[2] *Ibid.*

promettre en témoignant une sympathie ouverte au malheureux prince. Les margraves de Bade et d'Anspach, les électeurs de Mayence, de Cologne, de Trèves et de Manheim, le duc de Wurtemberg et une foule d'autres princes, l'Autriche elle-même et la Prusse, tous marchandent au prétendant leur amitié et leur protection. Il est certain que celui-ci aurait mieux fait de s'en rapporter au zèle et à l'intelligence des royalistes constitutionnels, de suivre et d'encourager en France les élections d'hommes sages et modérés, que de demander appui à l'étranger et de se confier à une Europe avide et ingrate. Il apprendra peut-être, dans la persistance de son exil et dans la rigueur de ses épreuves, la vraie politique qui convient à la France et à celui qui a l'ambition de la gouverner. Pour le moment, il est à la merci de fallacieuses promesses, et ses gentilshommes répandent en vain leur sang pour sa cause.

Quoi qu'il en soit, la petite armée de Condé fait preuve de bravoure et de dévouement. M. Forneron a écrit dans un livre récent : « L'émigration armée n'a jamais eu, malgré la brillante valeur des officiers qui la composaient, de prestige ni aux yeux des républicains, ni aux yeux des étrangers. Cette défaveur est due au manque de généraux et de soldats. Le mérite de Condé est incontesté, mais Condé était seul. » Cette appréciation ne repose pas sur une étude approfondie des faits. L'écrivain qui l'a émise ne savait pas que le maréchal de Wurmser avait dit un jour au prince de Condé, qui se plaignait du petit nombre de son infanterie : « Monseigneur, elle grandit au feu ! » Il ne savait pas que le général Moreau, poursuivant les Autrichiens, s'était écrié : « Sans cette poignée d'émigrés, j'étais maître de l'armée autrichienne ! » Il ne savait pas que l'héroïque lieutenant-colonel Vieux, de l'armée républicaine, disait au prince de Condé et à ses soldats : « Citoyens, vous feriez d'excellents républicains ! » Il ne savait pas non plus que Custines, Carlenc et d'autres généraux ont rendu hommage à la vaillance de cette petite armée. Voilà donc pour le prestige. Quant à dire que le prince de Condé était le seul officier de mérite, c'était commettre encore une erreur. Quoi ! le duc

d'Enghien qui s'était fait connaître et apprécier aux combats de Berstheim, de Jockrim, de Pfortz, de Bodenthal, de Wissembourg, de Berstheim, d'Offenbourg, d'Ober-Kamlach, de Schüssenried, de Biberach, ce prince n'avait pas de mérite militaire? Celui qui, toujours à la tête de ses troupes, avait reçu des soldats républicains ce surnom significatif, « *le duc Va-de-bon-cœur* », celui-là n'était qu'un officier ordinaire? La réputation du duc d'Enghien était telle que pendant les armistices, les républicains demandaient la faveur de voir le prince, lequel s'empressait d'aller causer avec eux [1]. C'est pendant une suspension d'armes à Munich que le général Abatucci dit au duc d'Enghien, dans une entrevue sur le pont de l'Isar : « Vous n'aviez pas besoin d'être un prince pour vous faire une réputation. Fils d'un charbonnier, vous commanderiez de même une avant-garde dans l'armée républicaine par votre talent militaire [2]. » Nous espérons avoir bien démontré, au cours et à la fin de ce travail, que le duc d'Enghien ne le cédait en rien, ni à la bravoure, ni à l'intelligence de son grand-père. Ce qu'il a fait nous permet d'affirmer que s'il eût vécu, la France eût trouvé en lui un de ses grands capitaines. Car les temps de révolutions et d'orages passés, les discordes et les dissentiments dissipés, le duc d'Enghien eût certainement mis sa science et son courage au service de la France. C'est une gloire, c'est un couronnement qui lui ont été malheureusement refusés.

Nous écrivions tout à l'heure le nom de Schüssenried. Il nous ramène aux combats soutenus par les condéens. L'archiduc Charles, après l'échec de Neresheim, avait réparé ses pertes, fait replier Bernadotte, rejoint le général de Wartensleben et battu le général Jourdan à Wurzbourg. De son côté, Moreau avait forcé le Lech, vaincu le général de La Tour et pris Munich. Mais, ayant appris que l'armée de Sambre-et-Meuse était ramenée jusqu'au Rhin par l'archiduc Charles, il craignit d'être coupé par l'ennemi. Il organisa alors une savante retraite

[1] Voir *Journal d'un fourrier de l'armée de Condé*, par le comte de Thiboult de Puisact.

[2] *Ibid.*

qui allait lui permettre de regagner l'Alsace par la Souabe, sans essuyer de grandes pertes. Il était suivi de près par le général de La Tour, qui voulait prendre sa revanche. L'avant-garde du duc d'Enghien et l'armée de Condé participaient aux opérations. C'est un spectacle digne d'être considéré que de voir quelques instants aux prises un jeune capitaine de vingt-quatre ans et l'illustre général Moreau. Le duc d'Enghien prenait avec soin toutes les précautions nécessaires pour ne pas se laisser surprendre. Le 15 septembre, il oblige à Neubourg un bataillon tout entier à mettre bas les armes ; le 18, il capture vingt-cinq cavaliers ; le 30, il attaque à Schüssenried de nombreuses troupes, fortement retranchées dans ce village. La position est enlevée à la baïonnette, mais deux jours après l'armée autrichienne est assaillie à l'improviste. Cinq bataillons se rendent. La panique est générale. Le prince de Condé occupe alors le pont de Rissbach et, avec deux pièces de canon habilement placées, arrête les assaillants. Il assure la retraite des Autrichiens. Vers la même date, le duc d'Enghien se signale au pont de Munich ; il y risque si imprudemment sa vie, que les siens osent lui en faire un reproche. Mais quelle influence ne conquérait-il pas de plus en plus sur ses soldats, ce jeune prince, brave comme Henri IV ?

Ayant contribué plus que personne à protéger la retraite de l'armée autrichienne, dont les chefs n'avaient cependant jamais manqué l'occasion d'être désagréables aux royalistes français, le prince de Condé installa, le 3 octobre, son quartier général à Mittelbach, où le duc d'Enghien vint le rejoindre. Le duc de Bourbon, qui venait d'apprendre les exploits de son fils, écrivit au prince de Condé : « J'ai bien joui des éloges que j'ai entendu faire sur la conduite de mon fils, et sur la manière dont l'armée a soutenu la réputation qu'elle s'est acquise en toutes les occasions. » Il ajoutait que l'on était parfaitement disposé à Londres pour l'armée de Condé et son chef, et que l'entente du prince avec Wickham y faisait un très-bon effet. Cette entente avait été fort difficile à opérer, car l'agent anglais n'avait cessé de se plaindre, deux ans de suite, à lord Grenville des

intrigues royalistes et des volontés capricieuses de la noblesse. Wickham finit par se rendre Condé favorable, et tous deux entreprirent de tirer parti de leur union. Wickham engagea son gouvernement à négocier avec la Russie et la Prusse : cette démarche ne réussit pas. Le prince de Condé, voyant Moreau en retraite, voulut faire une tentative nouvelle sur l'Alsace. Le cabinet anglais ne donna à cette proposition qu'une réponse évasive. Pendant ces négociations, Moreau, s'étant ouvert de force le défilé de la forêt Noire, gagnait le Val d'Enfer et arrivait le 15 octobre sur les bords du Rhin, qu'il remontait jusqu'à Huningue. Le duc d'Enghien, s'attachant à ses flancs, l'avait harcelé à Furstenberg, à Neustadt, à Hollgraben, à Steinstadt, se faisant admirer de son adversaire par son habileté et son énergie. Le 26, Moreau repoussait à Fribourg les troupes qui le suivaient et passait le fleuve, après des opérations qui assurèrent sa renommée. L'expédition d'Allemagne n'avait point réussi comme les Français l'avaient espéré. Mais la belle retraite de Moreau avait déconcerté les Autrichiens, qui se bornaient au siége de Kehl. La campagne de 1796 n'avait pas prouvé d'une manière efficace que les alliés fussent capables de restaurer la monarchie légitime. Wickham donna alors le conseil d'essayer de la politique et d'engager la lutte sur le terrain électoral, avec l'appui des hommes modérés qui se trouvaient dans les conseils des Cinq-Cents et des Anciens.

Une fois l'armée républicaine retirée en Alsace, le prince de Condé alla établir ses quartiers d'hiver à Mülheim, où ses soldats se reposèrent un peu de leurs fatigues. Ils croyaient encore à la sympathie des alliés ; le duc de Bourbon avait l'opinion contraire. « Je vois toujours le même plan des puissances, écrivait le duc de Bourbon à son père, le 31 décembre 1796, de nous tenir en tutelle et de ne point nous laisser agir au nom du Roi. L'Autriche tient toujours à son plan de démembrement, l'Angleterre à celui d'avoir nos îles. Voilà l'objet qui les intéresse le plus. Notre sort futur n'est pour ces deux puissances qu'une vue très-secondaire. Plus on voit les choses de très-près, plus on se persuade de cette grande vérité. » Le

prince de Condé, habituellement plus défiant, ne partageait pas trop alors cette opinion : « Cette campagne, disait-il, nous a mis en assez bonne odeur dans les cours de l'Europe et dans l'armée autrichienne... » Là où il voyait plus juste, c'était quand il parlait du duc d'Enghien : « Je vois, mon cher ami, que vous avez bien joui de la gloire de votre fils ; pour moi, j'en ai joui doublement, pour lui et pour vous. »

CHAPITRE VI

LES AUTRICHIENS ET L'ARMÉE DE CONDÉ (1797).

Le 1er janvier 1797, le duc d'Enghien écrivait à son père : « Une lettre de bonne année est toujours ennuyeuse, cher papa ; aussi sera-t-elle bien courte, je vous le promets. Vous vous plaignez de mon silence : je pourrais vous faire le même reproche, et ce qu'il y a de bon, c'est que nous aurions tort tous les deux. » En effet, les lettres avaient été arrêtées de part et d'autre à Hambourg ; depuis trois mois les émigrés, en Angleterre et en Allemagne, n'avaient pu correspondre. Enfin tous les courriers arrivaient à la fois. Le duc d'Enghien en profitait pour souhaiter au duc de Bourbon mille prospérités. Son vœu le plus ardent était d'obtenir son retour ou la permission d'aller l'embrasser, mais il n'espérait ni l'un ni l'autre. « Je vous remercie, ajoutait-il, des magnifiques compliments que vous me faites sur cette campagne. Elle a été, à la vérité, d'un bien grand intérêt pour moi qui aime mon métier, et j'ai cherché à en profiter autant que possible et à m'instruire. » Il donnait ensuite à son père des renseignements sur l'armée royaliste. Elle se reposait dans les environs de Mulheim, cherchant à réparer ses pertes. Les loisirs des gentilshommes avaient été troublés, le dernier été, par le voyage que l'armée républicaine leur avait fait faire. Ils reprenaient maintenant leur cours et le duc d'Enghien commençait à rédiger un intéressant journal de leurs derniers combats. A la rédaction de ses souvenirs, le duc joignait les divertissements des jeunes hommes de son âge. Le carnaval était arrivé. Le prince ne perdait naturellement pas l'occasion d'un

bal ou d'une soirée à Ettenheim, « car la gloire, comme le disait son grand-père, n'avait pas éteint en lui l'amour du plaisir ». Le 5 janvier, il recevait de Louis XVIII une lettre de chaleureuses félicitations pour son avant-garde et pour lui. « Je me bornerai à vous dire, lui écrivait le Roi, que vous avez prouvé qu'il y a des victoires héréditaires comme des noms, et quand un duc d'Enghien attaque, de quelque côté que ce soit, les positions d'Hollgraben et de Saint-Peters, elles doivent nécessairement devenir le théâtre de sa gloire. » De tels éloges faisaient sur l'esprit du jeune capitaine une impression profonde. Aussi avait-il le culte de son roi et était-il disposé à sacrifier sa vie pour le succès de sa cause.

Elle traversait en ce moment une nouvelle crise. Wickham, désabusé de certains agents monarchiques qui faisaient les importants, se rapprochait des constitutionnels. Il témoignait moins d'empressement à subvenir aux besoins de l'armée de Condé. Leur chef s'en plaignait. Dans une lettre au duc de Bourbon, datée du 2 mars 1797, il lui disait : « Les Anglais, loin de nous augmenter, cherchent à nous diminuer et nous diminuent en troupes et en argent. Je suis dans ce moment-ci à discuter tout cela avec Robert Crawfurd qui est ici, et il faudra bien en passer par ce qu'il dit qui lui est prescrit. Nous serons riches en compliments, mais voilà tout, et je m'y attendais bien. » Le prince de Condé abordait un autre sujet. Il aurait désiré que son fils revînt en France et s'associât à ses efforts. Il n'osait lui dire tout ce qu'il pensait de son inaction, ne voulant pas lui infliger un blâme direct. Il avait cru que le duc de Bourbon irait se mettre à la tête des derniers royalistes de la Vendée. On sait ce qui s'était passé. Monsieur lui laissait encore entrevoir quelques espérances. « Si elles se réalisent, observait le père, il n'y aura pas à hésiter à le suivre et même à le précéder. » Mais bientôt découragé, il doutait de cette entreprise. Il engageait tristement son fils à se faire assurer une pension honnête et une habitation où il y eût jardin et chasse. « Monsieur qui va faire de même, à ce que je crois, vous secondera pour ce qui vous regarde. L'Angleterre

est ce qu'il vous faut. C'est un pays dans votre genre, et je crois que vous serez de mon avis. » Ces derniers mots contiennent visiblement un blâme à l'adresse du duc de Bourbon, surtout si on les rapproche d'une lettre du duc d'Enghien au comte de Lanans. Voici le passage qui nous a frappé : « Votre père, m'a dit le prince de Condé, fera ce qu'il jugera à propos. Je ne doute pas que le gouvernement anglais ne lui conserve sa place de bourgeois de Londres, tant qu'il le voudra. Je ne m'en mêlerai qu'autant que mon devoir de père m'y obligera ; mais j'avoue, ajoute-t-il, que je n'espère pas, d'après cet amour excessif de vivre ignoré et tranquille, qu'il puisse jamais être d'une grande utilité ni à sa patrie ni à son roi !...

« Oh ! mon cher, écrit à la suite de cette déclaration le duc d'Enghien, que ces paroles m'ont paru sévères ! Qu'elles m'ont fait de mal ! Vous le voyez, jusqu'à mon grand-père qui désapprouve cette conduite et n'ose pas le lui dire [1] !... » Il est trop certain que le duc de Bourbon, entraîné par sa nature légère, ne songeait qu'à se divertir aux côtés de Monsieur. Une lettre de lui au chevalier de Contye, à la date du 8 mars, lui parle avec regret des plaisirs de Chantilly. « Ils sont passés, ces jours de fête, disait-il. Puissent-ils revenir !... » Mais le blâme secret du prince de Condé ne diminuait ni l'affection ni le respect du duc d'Enghien pour son père. On verra qu'il lui est demeuré attaché jusqu'à la dernière heure de sa vie. Quant à lui, il faisait son devoir sans murmurer, occupant ses journées entre des factions sur le Rhin et des promenades à Ettenheim. Cette ville, où la présence de la princesse Charlotte, nièce du cardinal de Rohan, formait pour lui la plus séduisante des attractions, était alors fort tranquille. « Aucun patriote, disait le duc à son grand-père vers cette époque, n'a paru ni demandé à paraître chez le cardinal. Nous n'avons rien du tout de nouveau sur le Rhin [2]. » L'attention des militaires était portée tout entière sur l'Italie, où le général Bonaparte se couvrait de gloire. Le

[1] 5 mai 1797. — Voir le t. II de l'*Histoire générale des émigrés,* par A. Forneron (Appendice).
[2] Dossier Surval. — *Inédit.*

duc d'Enghien cherchait à tirer parti, lui aussi, de ces grandes leçons guerrières. Le 5 mai 1797, il écrit à son père pour lui raconter les exploits de Bonaparte. Il y met une telle ardeur, il se passionne à tel point qu'il ne dit plus en parlant de son armée : « les patriotes, les carmagnoles ». Non, ce sont des Français, des compatriotes dont il est fier. « C'est une armée aguerrie, ardente et nombreuse... Les Français débouchent sur la Sieg, mettent en déroute les Autrichiens qui fuient sans s'arrêter jusqu'à Francfort, laissant trois mille prisonniers et tous leurs bagages... » Et plus loin : « L'infanterie française bat la charge et se précipite en avant de la forêt. Tout fuit devant elle... On ne doute pas de la paix... Vous me direz que je n'ai fait aucune réflexion. Pardi! je le crois et vous en êtes bien content, je pense. Ce qu'il y a de sûr, c'est que si j'en faisais, elles ne seraient pas en l'honneur de l'Autriche[1]. » Voilà comment le duc d'Enghien prenait sa part des succès des adversaires de la monarchie, tant l'amour des combats et — ici on peut l'ajouter hardiment — l'amour de la France élevaient sa jeune âme.

Après la retraite des Autrichiens au delà du Brenner, il ne restait le long du Rhin qu'un faible cordon de troupes, dont son avant-garde faisait partie. La malheureuse armée de Condé, presque sans vivres et sans fourrages, souffrait cruellement. Le duc d'Enghien avait confié cette détresse à son père : « On se bat comme des démons, on se fait casser les os, on perd un monde énorme, et l'on vous refuse à la fin de tout cela le pain pour mettre sous la dent. Voilà la générosité que l'on vante tant! Voilà nos protecteurs! » Les Anglais avaient diminué leurs subsides. Il fallait supprimer des cadres, fondre des régiments, réformer un certain nombre d'aides de camp et d'employés. La guerre pour les Autrichiens tournait au désastre. Le général Moreau recevait des renforts, et, le 20 avril 1797, une partie de ses troupes passaient hardiment le Rhin à Diersheim. Elles jetèrent la panique dans l'armée étrangère, bat-

[1] Voir l'*Histoire des trois derniers princes de la Maison de Bourbon*, t. Ier, p. 160 à 163, *passim*.

tirent le général Staray et coupèrent les communications entre le prince de Condé et le comte de La Tour. D'autre part, Hoche avait traversé le Rhin à Dusseldorf et infligé un échec au général Kray. Déjà l'armée de Condé se voit réduite à une perte certaine, quand la nouvelle des préliminaires de Léoben arrête les envahisseurs et amène une suspension d'armes. C'était chose heureuse, car le prince de Condé, se voyant acculé, était décidé à se faire jour, à quelque prix que ce fût. Il reporta son quartier général d'Engen à Uberlingen, près de Constance[1]. Le duc d'Enghien resta avec quelques troupes dans le Brisgau. On suspendit l'armement et le recrutement des différents corps, et l'on attendit patiemment ce que le sort devait réserver à la petite armée, déjà fort éprouvée. L'arrivée d'un facteur nouveau dans le problème qui occupait alors la France et l'Europe, bouleversait bien des choses. Le général Bonaparte, conquérant et pacificateur, était le héros du jour. Il allait imposer la paix à l'Autriche et garantir à la France la possession de la Belgique et des provinces rhénanes. On ne parlait que de Bonaparte, et la prédiction de Mallet du Pan, faite en 1795, commençait à se réaliser : « Vous les verrez prendre le premier roi qui s'arrangera avec eux. Le premier qui sera en état de se faire roi et de promettre une tranquillité prochaine absorbera toutes les opinions[2]... »

Le duc d'Enghien résolut de mettre l'armistice à profit pour visiter la Suisse, où la dernière campagne venait de le conduire. Cette excursion devait durer une quinzaine de jours. Le vendredi 14 juillet, après avoir prévenu le commandant autrichien, il partit avec trois de ses amis, MM. de Jonville, de Sérent et le chevalier de Mellet. Ce n'était pas sans se faire prier que le prince de Condé lui avait accordé la permission de voyager, car il redoutait pour lui de sérieux périls. Il pouvait être surpris et fait prisonnier. Un domestique à cheval portait les effets des touristes. Ils gagnèrent Frauenfeld,

[1] Thugut l'avait accusé de s'être refusé à servir les intérêts du plan général. Le prince de Condé traita cette accusation d'« horrible calomnie ».

[2] *Mémoires de Mallet du Pan,* publiés par A. Sayous, t. II.

Winterthur et Walliszall. Zurich et son lac frappèrent l'imagination du prince. « Les bords du lac de Zurich sont les plus ornés et les plus fleuris que j'aie encore vus : le fond du tableau, fermé par les montagnes de neige, est admirable. Nous avons parcouru la ville... Il y a deux promenades, dont une surtout, le long de la Limmat, est d'une grande beauté. A l'extrémité est le tombeau de Gessner. Nous nous y arrêtâmes peu : le temps des pastorales était trop loin de nous. » Les voyageurs, en conservant l'incognito, allèrent rendre visite au célèbre Lavater, qui les reçut avec force politesses et leur montra son cabinet de tableaux. Il leur exposa ensuite son système de l'air le plus sérieux. Les jeunes visiteurs eurent de la peine à retenir un éclat de rire. Mais leur hilarité disparut, lorsque Lavater, cherchant à caractériser leur position sociale d'après leur physionomie, dit au duc d'Enghien : « Il y a de la dignité sur votre front. Votre physionomie est princière. Je ne doute pas, s'il y a un grand personnage parmi vous, que ce ne soit celui auquel j'ai l'honneur de parler. » Le 16 juillet, les quatre voyageurs quittèrent Zurich pour se rendre à Zug, puis à Kussnacht. « A moitié chemin, remarque le duc, on trouve la chapelle de Guillaume Tell, fort en vénération dans le pays. Élevé à la mémoire d'un homme utile à sa patrie, ce modeste édifice éveille dans l'esprit du voyageur les faits d'un autre temps, et la Suisse, qui, à la longue, paraît monotone et silencieuse, s'anime en cet endroit par le souvenir de l'action énergique de ses grands hommes. » On voit que tout ce qui était grand, héroïque, légendaire, éveillait en cette âme des sentiments d'énergie et de noblesse. Le prince visite ensuite Lucerne, le Rigi, et se rend à Engelberg. Là aussi il s'enthousiasme, et il n'est pas étonnant que cette excursion si belle ait excité son admiration. Arrivé au sommet de la route, il décrit exactement le paysage : « Le monastère et le village, dit-il, sont situés au pied du mont Titlis, imposant par ses rochers escarpés et unis, en tout temps couvert de neige. La vue au delà du couvent, sur le chemin des Cascades, a quelque chose d'étrange par la quantité de chalets semés le long du lac,

à peu près à distance égale les uns des autres et au milieu de vertes prairies, qui contrastent avec l'aspect aride des rochers du Titlis et le fond de la vallée qui s'arrête au pied des montagnes. » C'est ce que les habitants appellent d'un nom significatif : « *Ende der Welt* — le bout du monde. »

Le duc quitta Engelberg pour se rendre à Meiringen, par le col de Jorch, à travers des sentiers étroits, rapides et dangereux. De Meiringen, le duc visita la chute du Reichenbach et fit l'ascension de la Scheideck. « Au sommet, rapporte-t-il, on jouit d'une vue magnifique. A gauche, en regardant Grindelwald, on voit des murs immenses à pic couverts de neige et de glaces éternelles, répercutant à chaque instant le bruit imposant des avalanches. On dirait des coups de canon qui vont se prolongeant d'échos en échos le long des montagnes... » Le lendemain de cette journée pénible, tandis que ses compagnons se reposaient encore à Grindelwald de leurs fatigues, le prince partit de bon matin avec son domestique et un guide pour escalader le premier glacier et arriver à la Mer de glace. Il décrit avec talent les dangers et les attraits de son excursion, admirant la majesté de la nature et s'étonnant de la faiblesse de l'homme en face de ces scènes majestueuses. Habitué à profiter de ses voyages, il rapporte tout à sa propre pensée; il tire de ce qu'il voit des enseignements utiles pour élever son courage et sa fierté, pour accroître son ambition. A côté d'observations qui dénotent déjà un esprit mûr, se place souvent une note jeune et gaie. « Mes compagnons, dit-il au retour de cette excursion, furent enchantés de me revoir et moi de raconter ce que j'avais vu. Nous avons dîné; l'auberge de Grindelwald n'est pas mauvaise. On y mange souvent du chamois; moi, je préfère le chevreuil de Chantilly. » Rien ne l'arrête, ni peines ni périls. « Je n'ai pas eu un moment de crainte », avoue-t-il un jour. Il y a des passages difficiles, mais le pittoresque le récompense aussitôt de ses fatigues. De Grindelwald les voyageurs se rendent à Untersee, puis à Berne. Ici la beauté du séjour fait sur lui une telle impression qu'il s'écrie : « Le pays est délicieux. Bien des souvenirs m'atta-

chent à Chantilly ; cependant il me passe par l'esprit d'étranges idées sur le bonheur, quand je pense aux passions qui agitent la France et au calme qui règne ici autour de ces habitations, où tout annonce l'aisance et la simplicité. » C'est au sortir de la brume des tristes souvenirs ou de la fumée des batailles, c'est après les épreuves et les angoisses, que l'homme comprend mieux que jamais la douceur d'une vie simple et ignorée. Qui donc, à la vue d'une campagne riante, d'un cours d'eau tranquille, de bois discrets ou de montagnes harmonieuses entourant un petit coin de terre oublié, n'a murmuré les vers du poëte latin :

Ille terrarum mihi præter omnes
Angulus ridet...

Hélas! le duc d'Enghien ne devait pas longtemps jouir de ce repos et de ce calme, qui lui arrachaient une si naturelle exclamation d'envie.

Après Berne, il retourna à Lucerne par Entlibuch, où se passa une scène curieuse. « Nous avons dîné, raconte le prince, dans une fort mauvaise auberge où je ne conseille à personne de s'arrêter. Nous sommes repartis pour Lucerne, très-peu satisfaits de notre dîner et riant néanmoins beaucoup des imprécations de Jonville contre l'hôte et l'hôtellerie. Il s'en prenait aussi à moi, prétendant que les princes ne devraient jamais voyager incognito, qu'on nous avait traités comme des goujats, qu'une autre fois il me dénoncerait au cuisinier. » Les jeunes touristes s'embarquèrent ensuite sur le lac de Lucerne, avec le dessein de revoir le Saint-Gothard. Le prince détaille fidèlement les points qu'il a remarqués pendant la traversée, les quatre bras du lac, les perspectives des montagnes, « la petite république de Gersau, intéressante par sa position, sa constitution et son exiguïté comme État; la prairie où les trois premiers confédérés suisses se rassemblèrent pour assurer la liberté de leur pays; la chapelle historique de Guillaume Tell; enfin les dernières lieues du lac où des rochers à pic l'enserrent et donnent à cette partie un aspect sombre et

imposant qui produit le plus grand effet... » De Fluelen le duc gagne Altorf, Amsteg et Gœschenen. Là il revoit le défilé effroyable des Schœllinen, rochers de granit à pic d'un gris foncé et sans verdure qui se serrent comme les murailles étroites d'un cachot et d'où tombent souvent d'immenses avalanches. Il arrive au pont du Diable. « Il faut, dit-il, avoir vu ce séjour d'horreur et l'imposante chute de la Reuss en cet endroit, pour se faire une idée du spectacle en même temps terrible et sublime dont on est entouré! Le bruit de la chute se répète dans chaque anfractuosité, et, trompé par la rapidité éblouissante des eaux, on croit sentir les rochers glisser sous ses pieds [1]... » Les voyageurs montent encore un peu et débouchent dans la vallée d'Andermatt par un sombre tunnel, appelé le trou d'Uri. « La scène change tout à coup. Là le chaos, des rochers à pic, un torrent furieux qui se précipite au milieu des débris et des troncs de sapins renversés, et ici en sortant de cette voûte, on ne voit plus ni rochers, ni torrent, ni cascade, mais la Reuss, rivière paisible coulant au milieu d'une verte prairie. Quelques arbres ombragent son cours et laissent voir entre leurs cimes, à un quart de lieue, le village d'Urseren; plus loin sur la droite, celui d'Hospenthal, et en face, des montagnes couronnées de neiges éternelles. » Le lendemain, le duc d'Enghien et ses amis arrivèrent à l'hospice du Saint-Gothard, puis au sommet après cinq heures de marche. « Aussi loin que la vue peut s'étendre, dit l'enthousiaste admirateur, on est frappé par l'aspect étrange de toutes les pointes de montagnes de neige dont on est environné. Ce tableau ne ressemble en rien à ce que l'on a vu jusque-là. Si j'osais, je dirais que ce sont les bornes gigantesques qui séparent le ciel de la terre. On n'aperçoit qu'elle et la voûte azurée qui les couvre. »

Du Saint-Gothard les voyageurs retournèrent à Brunnen, et se rendirent à Einsiedeln par Schwitz. Après avoir visité le célèbre pèlerinage et l'abbaye, ils gagnèrent Rapperschwyl et s'embarquèrent sur le lac de Zurich. « Au moment où nous l'a-

[1] Voir sur ce paysage les impressions si originales de Chateaubriand. (*Mémoires d'outre-tombe,* t. VI et dernier.)

vons traversé, dit le duc d'Enghien, un violent orage se promenait sur le lac; le tonnerre, les éclairs, le grand vent qui bouleversait les eaux, tout cela était une bonne fortune pour des amateurs qui couraient les montagnes à la recherche des scènes imposantes de la nature... » C'est sur cet incident dramatique que se termine ce beau voyage de Suisse, qui a permis au prince de nous révéler la poésie de son âme. Il a saisi mieux que personne tout ce que ces majestueux entassements de neiges et de rochers, ces déploiements grandioses de vallées et de lacs, ces étincellements féeriques de glaciers ont de sévère et d'imposant, de riant et de délicieux. « De pareils spectacles, a-t-il dit avec une remarquable justesse, agrandissent la pensée et prêtent à l'imagination, qui, elle aussi, a sa mémoire, des couleurs pour embellir beaucoup d'instants de la vie, qui seraient perdus sans ces souvenirs[1] ! »

Le mardi 2 septembre, le duc d'Enghien était de retour à Uberlingen auprès de son grand-père. Les préoccupations les plus graves allaient succéder aux émotions des excursions alpestres. Le licenciement de l'armée de Condé paraissait prochain. L'Autriche n'avait plus besoin de ces intrépides auxiliaires, puisqu'elle avait consenti à traiter avec la France. L'Angleterre, qui avait renoncé à un nouveau débarquement sur les côtes de l'Ouest, ne semblait pas disposée à continuer aux royalistes l'or de ses subsides. Dès le début de l'année 1797, la politique anglaise avait transporté son action à Paris; elle comptait sur les succès électoraux pour assurer la restauration monarchique. Louis XVIII n'avait pas favorisé ce nouveau plan. Il avait imprudemment écrit de Blankenburg que, sur ses indications, il s'était formé un comité royal dont le président, le prince de La Trémoille, était chargé de préparer les élections. Cette nouvelle, ainsi jetée aux quatre vents, témoignait que l'entourage du prétendant se refusait aux mesures de sagesse et de précaution conseillées par une simple nécessité. Or, les élections avaient été en partie favorables à l'idée monar-

[1] *Mémoires du duc d'Enghien*, publiés par Choulot.

chique, et si l'on avait ménagé l'opinion, mis de côté les fanfaronnades, on aurait pu arriver à un important résultat. Mais l'étourderie et l'imprévoyance l'emportèrent. Mallet du Pan, qui était à Constance en ce moment et qui voyait ces fausses manœuvres, en gémissait. « Je me tiens, disait-il, à distance respectueuse des émigrés. Leur délire est ici en toute indépendance... » Les agents de Louis XVIII étaient presque partout discrédités. Le duc de Bourbon le reconnaissait lui-même, puisqu'il écrivait au prince de Condé : « Il est fâcheux que le Roi emploie de pareils agents, et cela n'inspire de confiance à personne. » Ces brouillons, qui se croyaient déjà maîtres du pouvoir, décidèrent le Directoire au coup d'État du 18 fructidor. En une journée, les projets de restauration avaient vécu, les députés royalistes étaient déportés, leurs journaux supprimés, leurs rédacteurs arrêtés. Des mesures de proscription frappaient deux membres du Directoire et une foule d'émigrés rentrés en France. Quant à l'agent anglais Wickham, qui avait été l'âme des intrigues royalistes, il fut rappelé à Londres par son gouvernement, au moment même où le Directoire exigeait son expulsion du territoire helvétique.

Ces nouvelles avaient jeté la consternation parmi les soldats de Condé. Depuis le mois de mars 1797, la malheureuse troupe ne vivait que d'expédients. La solde était suspendue. L'armée de Condé se croyait donc à la veille d'être dispersée, lorsque Paul Ier vint à son secours. Le Tzar, se rappelant la réception qui lui avait été faite autrefois à Chantilly, invita, le 17 juillet, le prince de Condé et les siens à se rendre auprès de lui. Le prince l'en remercia chaleureusement et informa le duc de Bourbon de cette surprenante nouvelle. « Le Tzar, lui disait-il, se charge des appointements et de la solde de toute l'armée condéenne. » Mais Paul Ier imposait cinq conditions : l'armée se rendrait à sa destination avec rapidité ; elle diminuerait ses équipages ; elle s'assujettirait pour le service aux règles de l'armée russe ; elle en suivrait la discipline et en porterait l'uniforme ; elle prêterait serment au Tzar. Ces conditions étaient quelque peu dures, mais que faire ?... Y renoncer, c'était exposer,

observait le prince, de braves gentilshommes à mourir de faim. « Je crois bien, ajoutait-il, que la France se rétablira, mais quand?... Peut-être dans un an, peut-être dans dix ans! Ainsi cette ressource est toujours une bonne chose, et il y aurait de la duperie à la repousser. C'est loin, je le sais bien; il faut vivre, et certes la République ne souffrira pas que les puissances qu'elle a forcées à la reconnaître nous entretiennent armés en Allemagne... Votre fils ne sait encore rien de tout cela. Il est à courir les montagnes de la Suisse. Je l'attends à la fin de la semaine. » Le duc d'Enghien allait être chargé de la mission difficile de conduire l'armée royaliste en Russie. Cette mission ne devait pas, au début, plaire à ce jeune prince, qui, en attendant de nouveaux combats sur les bords du Rhin, n'aurait pas voulu s'éloigner de la princesse Charlotte de Rohan-Rochefort. Il aimait cette noble et séduisante jeune fille; il l'aimait avec l'idée résolue d'en faire un jour sa femme. Le prince de Condé, qui avait d'autres vues pour son avenir, n'était pas favorable à cette liaison; il avait saisi avec empressement la possibilité d'éloigner son petit-fils d'Ettenheim. Le 8 mai de cette même année, il avait écrit au duc de Bourbon qu'on ne pourrait tenir son fils en place à moins de le marier. « Ce serait, disait-il, une grande consolation pour moi d'être sûr avant de mourir que ma race ne s'éteindrait pas. Il me semble qu'il est assez reconnu qu'elle en vaut bien une autre. » Le prince pensait alors à unir son petit-fils à une princesse de Bade. Le duc de Bourbon répondait à son père, le 16 juin : « Je m'en rapporte entièrement à ce que vous croirez devoir faire pour mon fils, en calculant avec votre sagesse ordinaire et votre tendresse pour nous ses intérêts et ses goûts particuliers. Si nous pouvons le marier, tant mieux... Lorsque l'on vous connaît, il est aisé de se figurer le plaisir que vous éprouveriez d'embrasser des petits-enfants qui vous aimeraient sûrement autant que leur père et grand-père vous chérissent. »

Le duc d'Enghien écrivit à son père, vers le 5 septembre, que son grand-père s'occupait de son mariage : « Il m'a tâté plusieurs fois sur cet article. Je ne lui en ai jamais montré d'é-

loignement ni pour la chose ni pour l'objet (la princesse de Bade); de sorte que si au mois d'octobre il faisait un voyage soit à Pétersbourg, soit qu'un autre voyage le mît à portée d'en écrire ou d'en parler, je crois qu'il pourrait bien attaquer cette affaire. » Il ajoutait : « Je vais encore faire une absence du quartier général : le vieil Ettenheim en est le but. J'y vais toujours rabâcher avec plaisir, en attendant que le devoir m'attache ailleurs. » Cette dernière phrase mérite que nous nous arrêtions un peu sur les relations du duc d'Enghien et de la princesse Charlotte. Leurs liens étaient, comme l'avoue le prince lui-même, la confiance et l'amitié, une étroite amitié : « Nous n'en voudrions ni l'un ni l'autre contracter d'autres, malgré tout ce qu'on a cru et tout ce qu'on croira, jusques à mon mariage... » Le duc d'Enghien déclarait aussi qu'il pourrait peut-être céder à un devoir, mais que son affection et sa sympathie étaient tout entières pour la princesse Charlotte. Un peu plus tard il devait écrire qu'elle « avait fixé son cœur ». Et c'est bien à elle qu'il allait quatre années après, à son retour à Ettenheim, s'unir secrètement, malgré la volonté du prince de Condé. Car si le duc de Bourbon eût été seul à décider, il aurait accordé son consentement, comme le prouvent les termes de sa lettre du 16 juin : « en calculant ses intérêts et *ses goûts particuliers* ». Quelques ombres troublaient parfois cette douce liaison. En apprenant le prochain départ du duc d'Enghien, la princesse Charlotte s'émut. Elle fit tout ce qu'elle put pour retenir celui qu'elle aimait. Le duc promit de rester, puis il céda aux pressantes invitations de son grand-père. Il y eut alors entre les deux jeunes gens une sorte de brouille. Elle fut assez grave pour que la princesse écrivît au duc d'Enghien une lettre que les policiers du Consulat surprirent en 1804 avec les autres papiers du prince, à Ettenheim [1]. Elle se terminait ainsi : « Adieu ! adieu ! que ce mot fait de mal ! Est-il possible que ce soit le dernier !... » Deux jours après, le duc d'Enghien embarquait ses troupes sur le Danube. Cette rupture ne fut que momentanée. A peine arrivé en Russie,

[1] Voir le texte *in extenso* dans l'Appendice de l'ouvrage de M. Boulay de la Meurthe, *les Dernières Années du duc d'Enghien*. — Archives nationales, F^7 6475.

c'est-à-dire au commencement de 1798, le duc d'Enghien appelait auprès de lui la princesse Charlotte et son père, le prince de Rohan-Rochefort.

Le résumé de son excursion en Suisse que le jeune prince envoyait au duc de Bourbon, à la date du 5 septembre, était écrit dans ce style original et piquant qui lui est familier. « Figurez-vous, disait-il, le duc d'Enghien en redinfrac gris, le chapeau rond, la bottine anglaise, les cheveux rabattus sur les yeux, le reste à l'avenant, suivi de Sérent, de Cheffontaines et de Charles de Mellet dans ce même équipage, un domestique avec un petit cheval portant un seul portemanteau pour eux quatre, voyageant à pied le long des routes et faisant leurs huit et dix lieues par jour. Voilà notre caravane, et c'est ainsi que nous avons fait une tournée de cent soixante lieues... » Lorsque le prince de Condé lui eut fait envisager un autre voyage, celui-là sérieux, long et pénible, le duc d'Enghien résista comme nous l'avons dit. Le prince se fâcha et lui écrivit nettement en visant la princesse Charlotte : « J'ai trop bonne opinion de la personne à qui vous avez confiance là-bas pour croire qu'elle ne vous donne pas les conseils les plus utiles à votre gloire et à votre intérêt... Je ne puis penser que vous persistiez à vous refuser à une démarche aussi nécessaire, aussi honorable pour vous, tant auprès de l'armée que de l'empereur de Russie, que cela disposera encore mieux pour vous. Il faudrait cependant vous accoutumer à commander une grande armée, car un prince ne peut être destiné toute sa vie à ne commander que des hussards. » Mais le duc d'Enghien refusait le commandement direct. Il consentait bien à suivre son grand-père ; il ne voulait pas se séparer de lui. Sa réponse contenait en même temps un mot touchant pour sa mère, la duchesse de Bourbon, dont il venait d'apprendre la déportation en Espagne. Il se préoccupait d'elle et de sa situation pécuniaire ; il avouait que c'était pour lui une grande inquiétude. Il témoignait qu'il ne l'avait jamais oubliée. Le 28 septembre, le prince de Condé lui fit connaître les exigences du Tzar. Paul Ier voulait que le duc d'Enghien conduisît lui-même l'armée en Rus-

sie. Le grand-père suppliait son petit-fils d'obéir : « Ah ! mon cher, vous qui êtes tout pour ma vieillesse... vous en qui le sang des Condé s'est si bien montré pour la valeur, en dégénérerez-vous pour le sentiment, pour les principes ?... » Sur cette prière, le duc d'Enghien consentit à conduire l'armée, mais combien ce nouvel exil lui coûtait ! Le prince de Condé le remercia de son obéissance. Il en prévint le Tzar, qui lui répondit aimablement : « M. le duc d'Enghien sera le bienvenu sans doute et voudra bien me considérer comme une ancienne connaissance... » Le 30 septembre, le duc écrivit à son père : « J'ai ordre de conduire l'armée jusqu'à destination. Cette route de deux mois et demi ne sera pas très-gaie ; au reste, mon parti est pris... Quel licenciement ! L'Angleterre ne nous a pas magnifiquement traités. Mais qu'importe ! En politique, il n'y a pas de reconnaissance, et nous leur pardonnons... »

Le duc de Bourbon, affligé par les événements du 18 fructidor, voyait, comme son fils, les choses en noir. Le duc d'Harcourt, qui venait d'avoir une audience de lord Granville, avait inutilement engagé le ministre anglais à décider son gouvernement à reconnaître officiellement le Roi. « On n'obtient jamais de réponse favorable, lorsqu'on traite cet article », observait le duc de Bourbon. « On s'arrête beaucoup sur les difficultés qui en résulteraient, et l'on passe légèrement sur les avantages énormes qui résulteraient de la seule démarche que les puissances aient maintenant à faire pour se garantir elles-mêmes d'une ruine totale... Nous sommes dans l'attente de grands événements. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'un gouvernement aussi monstrueux et aussi tyrannique que celui qui existe en France ne peut pas subsister longtemps comme cela. » Le duc de Bourbon voyait juste. Le 18 fructidor devait amener un changement, mais non au profit de la royauté légitime. Le 18 fructidor appelait fatalement le 18 brumaire, c'est-à-dire une dictature militaire et non pas une monarchie, même tempérée. Les préliminaires de Léoben suivis de la paix de Campo-Formio, qui assurait à la France la ligne du Rhin et Mayence, créaient avec Milan, la Lombardie et la Valteline une république sœur

sous le nom de République cisalpine. Ils consacraient la gloire de Bonaparte. Ce général allait arriver en triomphateur à Paris. Non-seulement la destinée protégeait ses jours, mais elle immolait Hoche, qui eût pu lutter d'ambition avec lui. Elle laissait vivre Moreau et Augereau, qui, à eux deux, n'avaient pas l'étoffe d'un dictateur. Ce qui résultait aussi des aveux du duc de Bourbon, c'est que l'Europe était indifférente au sort du prétendant et des princes[1]. La Russie était la seule qui leur témoignât alors quelque sympathie. Aussi fallait-il en profiter sur-le-champ, comme le voulait le prince de Condé.

Un avis fut adressé à l'armée condéenne pour l'inviter à se tenir prête à partir dans un bref délai. Le voyage aurait lieu par le Danube, depuis Ulm jusqu'à Linz. L'armée gagnerait ensuite la Wolhynie et irait s'établir dans une contrée fertile, aux environs de Wlodzimir. Certains royalistes, affaiblis par l'âge ou par les dernières campagnes, demeurèrent en Allemagne ou retournèrent en France ; mais le plus grand nombre consentit à suivre le prince de Condé et le duc d'Enghien. Le duc de Berry, rappelé par Louis XVIII, exprima à ses compagnons d'armes le regret de ne pouvoir partager leurs nouvelles fatigues. Le prince de Condé alla, de son côté, passer quelque temps à Blankenburg près du Roi, laissant au duc d'Enghien le soin périlleux de mener l'armée à sa destination. Il comptait ensuite rejoindre Paul Ier, qui l'attendait avec impatience. A la nouvelle du départ de l'armée de Condé, l'empereur d'Autriche crut devoir écrire au prince qui en demeurait le chef. Il approuvait la résolution prise par lui de se rendre à l'invitation du Tzar ; il lui témoignait son estime et sa reconnaissance pour les services que les royalistes français lui avaient rendus. Le duc d'Enghien communiqua cette lettre et les éloges qu'elle renfermait à ses compagnons d'armes. Le major général de l'infanterie, M. de Bouthillier, gentilhomme caustique et lettré, en fit une parodie joyeuse, dont l'armée répéta le refrain pendant les étapes de la route.

[1] Dans une lettre écrite au comte de Saint-Priest (31 août 1797), Louis XVIII

Le 4 octobre, l'ordre de départ est officiellement donné. Les équipages partiront le 8, les officiers généraux et les officiers de cavalerie le 9, le quartier général et l'infanterie le 10. De son côté, Louis XVIII abandonnait Blankenburg pour se rendre au château de Mittau, en Courlande, où cent cavaliers nobles devaient aller faire le service d'honneur. Vain simulacre des pompes royales! C'est dans un pays perdu que le futur roi de France s'exercera à son métier de monarque. Le trône de ses prédécesseurs sera occupé quinze années par un soldat glorieux. Et pour restaurer la monarchie légitime, quatre mille royalistes s'achemineront vers la Pologne!... Ils quittaient, non sans regret, la région qui avoisinait le Rhin et l'Alsace; ils se dirigeaient vers un pays inconnu avec plus de résignation que d'entrain. Quelques jeunes officiers essayaient de relever le moral de leurs camarades et célébraient leur nouveau chef. Ils chantaient sur un air du *Déserteur :*

Nous partons, conduits par d'Enghien;
Il aime l'amour et le vin,
Il aime bien aussi la gloire!
Avec ces trois goûts on doit croire
Qu'il est au gré de nos désirs;
Car avec lui sont les plaisirs,
Et sous ses pas est la victoire!

Ce départ subit de l'armée de Condé pour une contrée perdue, loin de tous rapports directs avec la France et de toute action immédiate, constitue au premier abord pour l'observateur un singulier sujet d'étonnement. A quelles illusions les émigrés étaient-ils donc livrés? A quelles espérances pouvaient-ils s'adonner?... Il n'est pas besoin de faire de longues recherches pour découvrir la vérité. La raison majeure était celle-ci : à tout prix il fallait vivre. Qui sait d'ailleurs si la Providence ne ramènerait pas tôt ou tard les exilés de Russie en France avec l'appui du Tzar?... Mais pour engager ces gentilshommes à subir les rigueurs de l'exil, il fallait un homme jeune et déterminé, donnant l'exemple, un homme qui avait conquis

fait cet aveu : « Il y a longtemps que je suis revenu de l'espoir d'être rétabli sur mon trône par les puissances étrangères. »

leur affection et leur estime par sa bravoure, son entrain et son affabilité. Le prince de Condé lui-même eût moins réussi que son petit-fils dans cette tâche. Il le savait, et il ne cessait de l'encourager. « J'espère, lui écrivait-il le 14 octobre, que vous avez le bon esprit de sentir que la valeur n'est pas la seule qualité qui suffise dans le monde à un prince de vingt-cinq ans... Quand une fois on a pris son parti, il faut s'y livrer tout entier et faire de la meilleure grâce possible tout ce qu'il y a à faire... » Le prince lui conseillait de s'accoutumer à réfléchir et à accepter les conseils des gens expérimentés.

Le duc d'Enghien voulut immédiatement prouver à son grand-père qu'il était homme à faire contre fortune bon cœur. Dès le 23 octobre, il lui donna des nouvelles de l'expédition. Les premiers jours du voyage n'avaient pas été commodes : manque des choses les plus indispensables, route pénible, armée en état pitoyable à la suite de privations et de longues souffrances. Le duc se louait pour le moment des procédés honnêtes du prince de Gortschakoff, chargé de surveiller le départ des troupes condéennes. Sans l'activité de ce prince, les Français auraient longtemps attendu leur embarquement. En trois jours, quatre mille hommes avaient pris gaiement la route du Danube, aux cris de : « Vive le Roi! vive l'Empereur! » Tout s'était passé dans un ordre parfait. « Il paraît, ajoutait le duc, que nous allons éprouver des difficultés au passage en Autriche. On veut nous fouiller exactement, et le prince Gortschakoff n'entend pas que l'on nous fouille en aucune manière. Cela m'a fait plaisir à cause de vos papiers, dont quelques-uns auraient pu être lus ou égarés. » Le surlendemain, il écrivait : « Nous voici arrivés à deux lieues de Ratisbonne, où nous dînons demain chez M. d'Alopeus, qui m'a engagé à m'y arrêter pour cela avec dix ou douze personnes. Je prends avec moi les matadors [1]. » Lui et ses officiers furent si bien reçus par M. d'Alopeus, que M. de Bouthillier déclara gaiement que la Diète ne pouvait pas s'in-

[1] Dossier Surval. — *Inédit.*

staller à Ratisbonne. La navigation sur le Danube avait été fort agréable. « Le temps a été beau à un tel point que les bateliers prétendent que jamais ils n'ont eu un temps à souhait plus continu. Hier seulement (3 nov.), il a plu toute la matinée. Le long de la route, il y a eu des plaintes, des coups de bâton donnés à des hôtes, des dîners non payés, des chasses, etc. Tout cela est peu de chose et a été apaisé avec quelques ducats que le prince Gortschakoff s'est prêté à donner avec grâce. Il y a eu quelques insubordinations marquées de la part de quelques chasseurs nobles relativement au payement du *schefkreutzer* et aux chasses aux faisans dans les îles, qui en sont remplies. J'ai autorisé Mazincourt à punir sévèrement. » Le bon ordre avait prévalu. « Le prince Gortschakoff continue à être parfaitement honnête vis-à-vis de moi. Quelques individus craignent de l'approcher de trop près, vu sa susceptibilité et ses emportements, qui, à la vérité, sont fâcheux dans un homme qui occupe sa place[1]. » Le duc d'Enghien ne cachait pas au prince de Condé qu'il était mécontent de voir MM. de Bouthillier, Delisle et Étienne Damas s'emparer de l'esprit du prince et préparer sans lui l'organisation future du corps. Aussi avait-il cru nécessaire de déclarer à Gortschakoff que le prince de Condé traiterait directement cette affaire avec le Tzar ; quant à lui, il se refusait à prendre aucune mesure avant d'y avoir été autorisé officiellement par son grand-père. Celui-ci le remercia d'avoir si bien dirigé cette expédition. « Vous voyez bien, mon cher, disait-il, que vous vous faisiez un monstre de ce qui va tout seul. Le reste ne sera pas plus difficile que le commencement, et je vous réponds que vous vous en tirerez aussi bien et peut-être mieux que moi... » A peine arrivé à Linz, le duc d'Enghien se dirigea sur Vienne, où l'Empereur, l'Impératrice et les archiducs le reçurent aimablement, mais sans apparat et le jour ordinaire des réceptions. Il trouva, dans la capitale de l'Autriche, Madame qui n'avait encore pu rejoindre Louis XVIII. « Je suis dans l'enthousiasme de Madame, écrivait-il à son

[1] Dossier Surval. — *Inédit.*

grand-père. Rien de plus beau, rien de plus aimable ! Vous en serez charmé quand vous la verrez. Elle m'a chargé de mille choses aimables pour vous. Il n'est sorte de choses honnêtes qu'elle ne m'ait dites, et sur vous, et sur l'armée, et sur moi. » Pendant ces quelques jours de repos, le jeune prince alla visiter le cachot de Richard Cœur de lion, à Graffenstein. Sa réflexion, en sortant de ce lieu sinistre, fut celle-ci : « J'aimerais mieux la mort qu'une telle prison ! » Il croit, devant l'horreur de ce cachot, avoir émis une pensée ordinaire, et voilà que l'implacable destinée le prendra au mot.

De Vienne, le duc dirige son armée sur Brünn. Le prince de Condé l'avertit qu'il compte lui-même arriver le 26 novembre à Saint-Pétersbourg. « Je vois, ajoute-t-il le 22, que vous vous êtes bien occupé de l'armée, et que vous avez fait en toute occasion tout ce qu'il y avait à faire. J'en suis enchanté, je vous en félicite, et s'il était possible, je vous en aimerais davantage. » Une fois en Russie, le prince de Condé mande au duc de Bourbon la réception qui lui a été faite. On l'a comblé d'honneurs, de bontés, de faveurs au delà de tout ce qu'il pouvait espérer. On y était bien disposé pour le duc d'Enghien, que l'on attendait pour le début de janvier. « Son bonheur, disait-il, dépendra de la conduite qu'il y aura. On n'y fait cas que des anciens principes ; je suis bien sûr que cela vous conviendra. » Le 4 décembre, le duc est parvenu à Calvaria, en Galicie autrichienne. Ses soldats ont eu des retards à subir, à cause des effroyables chemins que les colonnes de Dubois et de Wall ont dû prendre pour traverser la Bohême. Ces troupes ne pouvaient faire que quatre à six lieues par jour. « Il est difficile, écrivait le duc à son grand-père, d'être plus seigneur et plus honnête que le prince Gortschakoff ne l'est pour tout le corps, et je n'ai personnellement qu'à m'en louer, à l'exception de quelques petites vivacités qui tiennent à son caractère et de quelques ordres qu'il lâche, sans me consulter, et dont je n'ai connaissance qu'après leur exécution... Il ne nous reste plus qu'environ cent lieues à faire, mais les dernières quarante lieues, nous les ferons dans des terres sablonneuses

que l'on dit épouvantables et que nous redoutons d'avance [1]. » Enfin ils entrent en Pologne, et, le premier jour de l'année nouvelle, ils mettent le pied sur le territoire russe.

Le prince de Condé était préoccupé de l'effet que produirait son petit-fils à la cour du Tzar. Il lui adressait force lettres pour multiplier ses recommandations. « Tout ce que je vous demande, lui disait-il, est d'être ici avec le maintien noble et décent que vous aviez à la cour de Carlsruhe, mais sans afficher le moins du monde aucune préférence marquée. L'Empereur et l'Impératrice m'ont déjà demandé plusieurs fois : A-t-il conservé cet air ouvert et charmant qu'il avait à Chantilly?... Les manières anglaises, l'air penseur, le libertinage trop marqué, le ton dénigrant sont détestés ici. Il faut savoir y louer, il faut y être aimable et très-poli par conséquent... Il ne faut pas vous attendre que toutes ces grandes-duchesses, toutes plus jeunes et plus jolies les unes que les autres, soient aussi à l'aise avec vous qu'avec moi. Je dois cela à mon âge, et le vôtre doit les rendre plus réservées... Il faut vous corriger de la chimère de croire et de désirer qu'on ne prenne pas garde à vous. Tous les yeux sont attachés sur vous... » Cette lettre montre quel prix le prince de Condé attachait alors à la possibilité d'une alliance prochaine de son petit-fils avec une princesse russe. Il joignait aux éloges les conseils les plus méticuleux, propres, croyait-il, à favoriser ses espérances; il aurait voulu que le duc d'Enghien captivât, dès son arrivée, l'attention de quelque grande-duchesse. Ces conseils, le duc les recevra avec son respect habituel; mais dans ses lettres à son père, il se plaindra que son grand-père ait « l'amour tourmentant ». Occupé d'une seule et même pensée, il ne fera rien pour se faciliter une puissante union à la cour du Tzar. Mais il saura faire honneur à son nom, à son rang, à sa réputation ; dès qu'il aura franchi le Bug, le 1er janvier 1798, il montrera aux Russes qu'ils ont affaire en lui à un Condé. Les plaisirs faciles que son grand-père lui conjure d'éviter, et qu'il redoute pour lui, échoueront

[1] Dossier Surval. — *Inédit.*

devant l'amour que le duc a voué à la princesse Charlotte. Cette jeune et adorable femme, accompagnée de son père, bravera les périls et les rigueurs d'un long voyage ; elle viendra, elle aussi, en Russie, auprès du duc d'Enghien, adoucir les énervantes tristesses de l'exil. Elle ne pourra cependant lui faire oublier l'absence du duc de Bourbon, que les divertissements, plus que la nécessité, retiennent toujours en Angleterre.

CHAPITRE VII

LES RUSSES ET L'ARMÉE DE CONDÉ (1798-1799).

L'armée de Condé, dès son arrivée en Russie, fut organisée en cinq régiments, qui portaient les noms de Condé, Berry, Hohenlohe, Bourbon et Enghien. Ce dernier, composé de dragons, et qui garda les couleurs de la maison de Condé, avait pour chef le duc d'Enghien lui-même. MM. de la Laurencie et d'Ecquevilly furent chargés d'aller préparer les cantonnements de l'armée en Volhynie. Le 9 janvier 1798, ils arrivèrent à Lutzko, où était placé le quartier général ; ils remirent au duc les drapeaux et les insignes que leur avait confiés le Tzar. Vers cette même époque, Louis XVIII consentit à accepter l'asile que Paul 1er lui offrait à Mittau. Il lui fallait bien se résigner à affronter les neiges de la Russie, puisque le duc de Brunswick l'avait fait avertir que des nécessités politiques l'obligeaient à lui interdire Blankenburg. Louis XVIII ne devait arriver à Mittau que le 13 mars, après un long et pénible voyage. Il aurait certainement préféré le séjour de la Suisse, si, comme il l'écrivait un peu trop emphatiquement au prince de Condé, « l'Helvétie avait voulu réunir l'arc de Guillaume Tell au panache de Henri IV [1] » , et se soulever contre

[1] C'était quelque peu le défaut de Louis XVIII. Le comte de Saint-Priest avait seul osé lui en faire un reproche : « Le style de Votre Majesté, écrivait-il le 12 avril 1797, est trop brillant pour un roi. L'éloquence d'Homère est le vrai modèle ; les choses les plus simples prennent de la dignité dans la bouche d'un souverain ; il n'en doit rien sortir qui sente la recherche... » (*Lettres et instructions de Louis XVIII au comte de Saint-Priest*, publiées par M. de Barante. — Amyot, 1845, in-8°.)

les troupes de la République française. A bout d'illusions, il acceptait donc de se rendre en Russie, où l'appelaient l'amitié et les attentions du Tzar. Le quartier général de l'armée de Condé fut bientôt transféré de Lutzko à Dubno, ville importante de la Pologne qui contenait des ressources nombreuses. Lorsqu'il eut achevé l'installation de son corps, le duc d'Enghien s'achemina vers Saint-Pétersbourg, où l'attendait Paul Ier. Le prince de Condé, qui ne songeait qu'à donner du relief à son arrivée, avait tout prévu : étoffes, équipement, armes, etc. Le jeune prince fut reçu avec une grande affabilité. La cour impériale admira sa noblesse, sa courtoisie, sa tenue fière. L'impératrice Marie, le maréchal Souwarow, le prince Besborodko et tous les grands seigneurs lui firent fête. Le grand-duc Alexandre lui témoigna aussitôt une sympathie qui devait se transformer rapidement en amitié. Le duc d'Enghien resta près de six semaines à Saint-Pétersbourg, faisant sa société habituelle d'Alexandre et de Souwarow. Le 15 février, il écrivait au duc de Bourbon pour réclamer de ses nouvelles. Que devenait-il ? Allait-il donc se fixer pour toujours en Angleterre? Il lui apprenait que le corps arrivé en Volhynie subissait une nouvelle organisation. Toute l'infanterie était réunie en un régiment de grenadiers, qui avait pris pour chef le duc de Bourbon. N'était-ce pas là une attraction suffisante ? Il le priait d'écrire au prince de Condé pour solliciter en sa faveur un congé de deux mois. Puisque le duc de Bourbon refusait de venir en Russie, lui se rendrait en Angleterre. « Le motif, disait-il, en est trop bon pour que la demande puisse lui déplaire. Le Roi vient, dit-on, à Mittau. Les émigrés sont expulsés de partout. Bientôt ils n'auront d'autre asile que la Russie et l'Angleterre, à moins d'un changement que l'on ne peut ni espérer ni prévoir. Que fait Monsieur? Reste-t-il? Et vous, cher papa ; ah! venez, venez avec nous! Venez avec votre enfant qui vous aime de tout son cœur et meurt d'envie de vous revoir et de vous embrasser[1]!... »

[1] Dossier Surval. — *Inédit.*

Demande inutile! Le duc d'Enghien n'obtiendra pas la permission d'aller à Londres. Le duc de Bourbon ne se rendra ni à Saint-Pétersbourg ni à Dubno. D'après la correspondance intime que nous avons lue, lettre à lettre, et dont bien des détails ont été cachés, systématiquement ou non, dans la publication de M. Crétineau-Joly, le cœur du fils était plus porté à l'affection et aux démonstrations de tendresse que celui du père. Nous ne voulons pas dire que le duc de Bourbon n'aimât pas sincèrement le duc d'Enghien, cela est hors de contestation. Mais le duc de Bourbon avait trouvé un asile fort agréable en Angleterre, et l'influence du comte d'Artois était si puissante sur lui, que le récit des batailles où s'illustrait son fils ne le touchait pas assez pour l'engager à combattre à ses côtés.

Le Tzar ayant enfin approuvé l'organisation de l'armée royaliste, le prince de Condé et le duc d'Enghien prirent congé de lui, à la date du 6 mars. Ici se place une lettre intéressante du duc à son père, dont nous reproduisons les principaux passages. « Nous sommes sur le point de notre départ ; nous prenons congé cette après-midi de l'Empereur, et nous nous hâtons de retourner en Pologne, où le corps a grand besoin, je crois, de notre présence. Mon grand-père a pris pour cette route de cinq cents lieues toutes les précautions et commodités possibles. Avec cela, comme il est tard, nous allons trouver de la boue et des dégels qui nous retarderont sans doute, et comme il veut coucher souvent, nous serons plus de vingt jours avant d'arriver à Dubno, où est le quartier général. Je suis désespéré d'être parti sans avoir eu le bonheur de vous embrasser. C'était mon espérance quand je suis arrivé, et elle est cruellement démentie par les nouvelles que nous avons eues de vous. Vous n'êtes pas décidé à venir même au printemps. Quelle cruelle perspective ! Serons-nous donc séparés pour la vie ? Cette idée me fait un mal affreux, et comment avoir de vos nouvelles? Des mers, des déserts à traverser, des paquebots pris, noyés, des postes qui vont à reculons ou point du tout ; c'est désespérant. » Il cherchait à l'attirer auprès de lui par tous

les moyens possibles. Il mettait même en avant les plaisirs, les distractions qu'offrait à l'étranger la vie russe. « On dit que vous vous plaisez entièrement à Londres. Je vous assure que, sans faire tort à l'Angleterre, je crois que vous vous plairiez beaucoup ici. Le mois que je viens d'y passer m'a mis à peu près au fait de ce qui s'y passe tout le long de l'année. On s'y amuse autant que l'on peut et de bon cœur. En vérité, j'emporte des regrets : de jolies femmes aimant et choyant les étrangers, des assemblées de sept ou huit personnes où l'on joue gros jeu, où l'on cause beaucoup, où l'on se classe deux, trois, quatre, chacun dans une pièce différente ou ensemble, suivant que cela convient ; des bals, des spectacles, de jolis théâtres de société, des parties de traîneau, beaucoup d'aisance, de bon ton et de désir de plaire ; tout cela compose un ensemble très-agréable. Le tout est d'y revenir, et je crois que nous voici enterrés pour longtemps dans mon cantonnement de Pologne, où nous finirons par trouver des ressources et de la société, mais qu'il faut aller chercher de château en château, à sept et huit milles d'éloignement. Votre logement est fait à Dubno. Il restera vide en vous attendant. Pardon, cher papa, si j'en reviens toujours là, mais c'est l'idée majeure. Je ne puis m'empêcher d'en parler. Je ne vous parle pas d'une infinité de choses que j'aurais à vous dire. Vous devinez aisément pourquoi cela est impossible par lettre dans ce pays-ci. Soyez assez bon, cher papa, pour m'accuser la réception de cette lettre et de la première que je vous ai écrite d'ici il y a une quinzaine de jours. Il y a des siècles que je n'ai reçu un petit mot de votre main. Je les aime tant, vos bonnes lettres, quand elles arrivent !... Adieu, cher papa ; je vous aime et je vous embrasse de tout mon cœur. Pourquoi n'est-ce pas en réalité [1] ?... » Le duc de Bourbon reçoit ces aveux avec une sorte d'émotion, mais son cœur n'est pas assez profondément atteint pour qu'il se décide à quitter l'Angleterre.

Le 8 mars, le duc d'Enghien et son grand-père sortirent de Saint-Pétersbourg en traîneau ; vingt-deux jours après, ils arri-

[1] Dossier Surval. — *Inédit.*

vèrent au quartier général de Dubno. « J'ai trouvé ici beaucoup de tristesse, de mécontentement et d'humeur, écrivait le duc d'Enghien au duc de Bourbon, au lendemain de son arrivée. Nous nous efforçons de changer de mauvaises et fausses impressions qu'il me paraît qu'on a prises... Il y a ici beaucoup d'individus établis, les uns pour cause de maladie ; quelques-uns, bien portants, ont donné ce prétexte ; d'autres, pour être mieux avec leurs femmes [1]... » Pouvait-il en être autrement en l'absence du prince de Condé et du duc d'Enghien? Une armée abandonnée dans des steppes perdus, éloignée à plusieurs centaines de lieues de sa patrie, dévorée par l'inaction, l'inquiétude et le découragement, n'ayant pas d'ennemis à combattre, devait infailliblement manquer de moral et de discipline. Les deux chefs s'empressèrent aussitôt de remédier à ce pénible état de choses. Le prince de Condé s'installa à Dubno, le duc d'Enghien à Lutzko, à portée de leurs troupes. Pendant ce temps, la princesse Louise de Condé était chassée de son couvent de Martigny en Suisse. Elle accepta l'hospitalité de Paul Ier et vint se placer, avec ses compagnes, à Orcha, dans la Russie Blanche. Elles se croyaient à l'abri. L'avenir leur réservait d'autres déceptions, et le souverain qui, en ce moment, leur faisait un accueil si sympathique, devait un jour, par un revirement subit qu'explique seul le bouleversement de sa raison, les traiter avec une sorte de barbarie [2]. Le mal qui sévissait le plus sur les troupes royalistes était la nostalgie. Le duc d'Enghien et le prince de Condé essayèrent d'en venir à bout. Des manœuvres fréquentes, des parades à la manière russe furent aussitôt ordonnées. Malgré ces exercices salutaires, l'oisiveté envahit les cantonnements ; les soldats, à l'exemple de certains officiers, se laissèrent aller au jeu et à ses redoutables conséquences. Ceux-ci sollicitèrent des congés ; ceux-là, frappés d'un ennui mortel, quittèrent définitivement l'armée. Le duc d'Enghien déplorait plus que personne ces faits d'indiscipline et s'efforçait de punir les insoumis

[1] Dossier Surval. — *Inédit.*

[2] Voir, sur le caractère de Paul Ier, les *Mémoires* intéressants du prince Adam Czartoryski. (Librairie Plon, 1887, 2 vol. in-8°.)

de peines sévères. La vie ordinaire n'était guère facile en Pologne. Les Juifs, qui avaient découvert une proie dans la petite armée condéenne, faisaient augmenter le prix des denrées. Il fallut faire rendre gorge à ces mécréants, de façon à calmer l'irritation des soldats, qui s'apprêtaient à les traiter durement. Par contre, les châteaux de la Pologne étaient plus hospitaliers. Ils s'étaient ouverts aimablement devant les émigrés français. Madame de Sapieha, la comtesse Rejewska, la comtesse Chotska, entre autres, reçurent les gentilshommes avec une franche cordialité. Ce fut chez la comtesse Chotska que des officiers français jouèrent avec talent et avec succès la *Gageure imprévue*.

Aux instances du duc d'Enghien vis-à-vis du duc de Bourbon se joignirent tout à coup celles du Tzar et du prince de Condé. Le duc de Bourbon répondit à son père, le 28 mai 1798, qu'il voulait demeurer en Angleterre, à portée de la France, tant qu'il aurait l'espoir d'être utile à la cause du Roi. « Je désire, avec votre permission et celle de l'empereur de Russie, rester en Angleterre, jusqu'à ce que les espérances de l'intérieur soient détruites. Alors, mon premier vœu, dicté par ma tendresse pour vous et pour mon fils, et par ma reconnaissance pour les bontés de l'Empereur, sera de vous rejoindre. » Ce n'était pas une liaison de société qui le retenait à Londres. « Après cela, dire que je ne cherche pas à adoucir l'amertume de ma position par les agréments qu'il est possible de se procurer, je ne serais pas homme si je n'agissais pas ainsi... » Il confiait ensuite à son père que le comte de Béhague était chargé de missions importantes pour la Bretagne et la Normandie, laissant entendre que de graves événements se préparaient. C'étaient toujours les mêmes chimères et les mêmes illusions. L'expédition d'Ostende avait échoué. L'Espagne fermait ses portes aux royalistes français. L'empereur d'Autriche ne songeait pas à se brouiller avec la République. A quoi donc étaient utiles les émigrés en Angleterre? A rien. Aussi le duc d'Enghien revenait-il à la rescousse. « Vous mettez, écrivait-il à son père le 8 juillet, mon grand-père, moi et toutes les personnes qui vous sont attachées, au désespoir. Tout le monde vous attendait, vous espérait. On ne voyait

aucune possibilité à un retard plus long. La Vendée détruite pour bien longtemps, le départ de M. le duc de Berry [1], le parti qu'avait pris mon grand-père de s'établir en Pologne, le don d'un régiment, la fin des secours que jusqu'à présent vous donnait l'Angleterre, tout enfin, tout semblait devoir vous rapprocher de votre enfant, et c'est précisément à cette époque, c'est quand toutes les difficultés sont levées, qu'il n'est plus un obstacle, c'est alors qu'il faut renoncer à l'espoir de vous revoir. Oh! quand donc votre enfant vous reverra-t-il? » Il lui affirmait encore une fois que le séjour en Pologne n'était pas aussi désagréable qu'il semblait le croire. S'il consentait à venir, il s'y amuserait beaucoup [2]. Il irait à Dubno quand il le jugerait bon, il serait libre comme l'air, et, avec une meute convenable, il chasserait le cerf et le sanglier. « Au nom de Dieu, cher papa, ajoutait-il, ne laissez pas arriver M. le duc de Berry seul. S'il vient, venez ; c'est votre intérêt, c'est celui de votre gloire, de votre réputation... » Le jeune prince, à bout d'arguments, déclarait encore que le refus de se rendre en Russie ferait une peine extrême au prince de Condé. Mais comme le prince n'oserait évidemment pas dire à son fils tout ce qu'il pensait à ce sujet, le duc d'Enghien avait saisi cette occasion pour tout révéler à son père. Il s'en excusait ; il invoquait ce motif pour implorer son pardon. Tant de délicatesse et d'affection durent toucher le duc de Bourbon, et lui faire oublier ce que cette lettre semblait contenir de hardi.

Le corps d'armée avait, sous l'action vigoureuse de ses chefs, retrouvé sa discipline. Sauf quelques mécontents et quelques indiscrets, les soldats royalistes faisaient exactement leur service. Les premiers jours on avait protesté, car depuis l'émigration on négligeait les manœuvres et les parades. Mais il fallut obéir aux exigences de la discipline russe et aux injonc-

[1] Le duc de Berry ne rejoignit l'armée qu'à la fin d'octobre 1798.

[2] Parmi les plaisirs à la mode, figurait le théâtre de château. « Les gentilshommes français, dit le *Journal d'un fourrier de l'armée de Condé*, après une marche de quatre cents lieues, ayant supporté mille privations et mille fatigues, retrouvèrent aussitôt leur gaieté. Ils jouèrent presque tout le répertoire classique avec les grandes façons et les traditions de la Comédie française. Ils

tions sévères du Tzar[1]. Le 18 septembre, Louis XVIII annonça au prince de Condé l'heureuse nouvelle du mariage de son neveu le duc d'Angoulême avec sa nièce, Marie-Thérèse de France. L'intervention du Tzar, obtenue non sans peine, triompha des difficultés que suscitait depuis trois ans contre cette union la diplomatie autrichienne[2]. Louis XVIII demandait au prince de Condé et au duc d'Enghien d'assister comme témoins à cette cérémonie tant souhaitée. Cette nouvelle aussitôt communiquée à l'armée condéenne y produisit une grande allégresse, et servit pendant quelques jours de distraction. Un fait plus important attira son attention. Des bruits de guerre venaient de s'élever tout à coup.

La France, grâce aux succès de ses armées, s'était entourée de républiques : république romaine, république helvétique et république batave, auxquelles devait bientôt s'ajouter la république parthénopéenne. L'Angleterre était la seule puissance qui refusât de céder aux exigences du Directoire. Bonaparte avait trouvé un moyen de lui porter un terrible préjudice en lui enlevant Malte, en s'emparant de l'Égypte, avec l'espoir de créer une marine qui relèverait le commerce du Levant et menacerait les Indes. Alexandrie, le Caire et les Pyramides avaient été pour lui des journées glorieuses : mais la bataille navale d'Aboukir, où Nelson avait défait Brueys, enfermait pour le moment Bonaparte et ses soldats dans un pays éloigné. La situation était grave. La Porte avait déclaré la guerre à la France ; la cour de Naples se montrait ouvertement hostile, celle de Turin l'imitait, et les nouvelles républiques s'agitaient, en proie aux intrigues et aux désordres. La Russie, qui voyait dans la prise de Malte une insulte et une menace, se plaçait à

savaient, au besoin, ajouter aux pièces quelques vers ou quelques couplets délicats pour exprimer leurs remercîments. »

[1] Le Tzar prétendait être le maître de l'armée de Condé comme de l'armée russe. Louis XVIII, ayant voulu s'occuper un jour de ses gentilshommes, reçut l'avis insolent « que l'Empereur, qui avait pris le corps de Condé à son service, n'entendait pas que le Roi s'en mêlât ». (Voir Ernest Daudet, *les Bourbons et la Russie*.)

[2] Voir Ernest Daudet, *ibid.*

la tête d'une nouvelle coalition, dans laquelle devaient entrer l'Angleterre, l'Autriche, Naples, la Porte et le Portugal. Le 1er septembre, l'escadre russe s'était mise en mouvement, et l'armée russe avait reçu l'ordre de marcher en avant sous le commandement de Souwarow. La France, pour résister à tant d'ennemis, organisait en hâte de nouvelles armées. Et pendant toutes ces formations, tous ces mouvements, le corps de Condé demeurait immobile, ne sachant pas quelle serait sa destination.

Vers la fin d'octobre, le duc de Berry vint rejoindre ses camarades. Entre lui et son cousin il devait s'établir peu d'entente, car le duc de Berry était d'un caractère hautain et emporté. Une lettre du duc d'Enghien à son grand-père nous apprend que l'entourage de ce prince voulait à toute force lui faire attribuer la direction de la cavalerie. Le duc s'étonne d'une pareille prétention. Il le dit assez haut pour qu'un différend s'élève bientôt entre lui et le duc de Berry. A propos d'un marché de chevaux fait avec un Juif nommé Lage, celui-ci voulut s'emparer de tous les chevaux achetés par son cousin. Le duc d'Enghien manifesta avec humeur contre ce procédé. Il reprocha en même temps au duc de Berry de lui avoir pris un de ses aides de camp sans sa permission. Il en obtint la réponse suivante : « Je n'ai reçu qu'hier (8 novembre) la lettre que M. le duc d'Enghien m'a fait l'honneur de m'écrire. Je lui avoue que je n'ai pas reconnu le langage de l'union qui devrait régner entre nous. M. le duc d'Enghien paraît étonné que je rappelle M. de Sourdis auprès de moi. Il me semble que ce serait à moi à être surpris qu'on ait disposé, sans mon ordre, de mes aides de camp pour les placer dans son régiment. J'ignore absolument ce qu'il entend dire par ce mot : mystère. Le genre de reproche qu'il semble renfermer contraste trop avec mon caractère pour que je n'aie pas la franchise de dire à M. le duc d'Enghien que j'ai lieu d'être étonné de l'avoir trouvé dans sa lettre, car s'il a échappé à sa vivacité, j'espère que son cœur le désavoue[1]. » Les deux princes se réconcilièrent ; mais

[1] Dossier Surval. — *Inédit.*

quelque temps après, le duc d'Enghien informait son grand-père qu'il fallait adresser de sévères avertissements au régiment du duc de Berry. Leur chef ne savait pas, dans l'exercice du commandement, employer l'énergie et la vigueur nécessaires. « Il ne prend pas beaucoup ici. Il a eu des scènes assez vives. On a voulu le traiter en enfant, et il veut l'être en homme fait. Mais il est dur dans ses propos, inconsidéré dans ses actions. Il est revenu de son voyage tout à fait un autre homme, et le dire général est qu'il était mieux autrefois[1]... » Le caractère irritable de son cousin créait de nombreux embarras au duc d'Enghien. La présence en Wolhynie de la princesse Charlotte et de son père apportait seule quelque adoucissement à la situation délicate du jeune prince. Et cependant, là aussi, il y avait des difficultés à vaincre et des intérêts à défendre. Le prince de Rohan-Rochefort n'avait pas encore obtenu, comme les autres émigrés, une pension de la Russie. Il s'était rendu avec sa fille à l'armée de Condé, espérant être compris dans les mesures bienveillantes du Tzar. Mais il s'était trompé. Erreur d'autant plus grave que ses ressources étaient presque épuisées. Le duc d'Enghien, touché de cette détresse, écrivit à son grand-père : « Je vous avoue, cher papa, que j'ai vu avec une peine sensible que les bontés de l'Empereur, qui paraissent cependant s'obtenir avec assez de facilité, ne s'étendaient pas jusques au prince de Rochefort, qui cependant est en Wolhynie celui qui en a le besoin le plus pressant. Si vous avez la bonté d'en parler encore à l'Empereur, je pense que cette nouvelle recommandation de votre part pourrait être de quelque utilité[2]. » Il ajoutait que, sur son avis, le prince avait écrit à Louis XVIII. « Le Roi, disait-il, paraît mettre beaucoup d'intérêt à sa position, et l'esprit (de sa lettre) en est que si l'on n'obtient rien de Sa Majesté, il faut s'adresser à lui en dernière ressource ; mais qu'auparavant il va solliciter avec chaleur pour lui à Saint-Pétersbourg[3]. » Le prince de Condé daigna s'inté-

[1] Dossier Surval. — *Inédit.*
[2] *Ibid.*
[3] *Ibid.*

resser à cette affaire et conseilla au prince de Rohan-Rochefort d'adresser une seconde lettre au Tzar. « Je vous remercie, lui répondit le duc d'Enghien, d'avoir bien voulu vous occuper de cette affaire, mais je ne sais s'ils doivent dans leur lettre avoir l'air d'être instruits de l'envoi à vous de leur première, ou l'ignorer entièrement. Quoique je désire qu'ils puissent faire mention de cette espérance de plus, par des raisons qui seraient trop longues à vous expliquer et que je vous dirai, mais que vous devinerez facilement, puisque ce peut être pour l'Empereur une preuve que vous y mettez de l'intérêt, je n'ai point cependant voulu le leur conseiller sans savoir ce que vous pensiez, et si cela vous conviendrait[1]... » Le Tzar, sollicité d'un autre côté par le cardinal de Rohan, ne paraît pas avoir été fort généreux. Cette seconde requête l'avait même mécontenté, suivant une lettre du prince de Condé, à laquelle répond ainsi le duc d'Enghien : « Je n'avais aucune notion, ni mademoiselle de Rohan non plus, de lettre du cardinal à l'Empereur. Elle croit même qu'il n'a écrit d'autre lettre qu'une à M. d'Alopeus après notre passage à Ratisbonne l'hiver dernier, dans laquelle il lui demande un passe-port pour se rendre en Russie et y partager les bienfaits de Sa Majesté pour les émigrés français, dans le cas où, chassé de son pays par les troupes ennemies qui en occupaient déjà les trois quarts, il ne lui resterait plus que cette ressource. Je crois que c'était une corde de plus qu'il voulait avoir à son arc, si la guerre eût recommencé avec des apparences malheureuses. Il aura cru, dans ce temps, plus honnête, en demandant asile au souverain, de lui témoigner le désir de lui faire sa cour et ses remercîments de vive voix. Mais dans le fond, ni la princesse, ni moi, nous ne croyons qu'il ait jamais le projet de venir, s'il n'y était forcé par les circonstances, et encore moins celui d'aller à Saint-Pétersbourg, où il serait sûrement mal vu, vu les Cagliostro[2]... » Somme toute, ces différentes démarches n'aboutirent pas. Les Rohan n'obtinrent point de Paul Ier leur pen-

[1] Dossier Surval. — *Inédit.*
[2] *Ibid.*

sion, parce que l'Empereur, neveu de Marie-Antoinette, n'avait point oublié, dit-on, la triste affaire du Collier. Le duc d'Enghien s'en affligea. Il est facile d'ailleurs de comprendre l'amertume et les regrets du jeune prince à la pensée qu'il avait appelé en Russie une femme qu'il adorait et qu'il exposait aux privations les plus pénibles. Ces questions d'argent se présentent à tout moment pendant l'émigration ; elles en sont la plaie, une plaie vive et irritable. Dans l'exil, aux regards de l'étranger, c'était chose affreuse.

A ces tristes soucis vinrent bientôt s'en ajouter d'autres. Le prince Camille de Rochefort, fils du prince de Rohan, fut injustement accusé d'avoir trempé avec quelques soldats dans une sorte de conspiration contre le gouvernement russe. Le duc d'Enghien, ému, écrivit aussitôt à son grand-père : « Il faut sauver un Rohan, un nom qui vous touche de très-près, écrire à l'Empereur, envoyer un courrier à Saint-Pétersbourg... » D'autre part, le prince de Rohan mandait au prince de Condé, à la date du 29 octobre : « Soit lâcheté, soit trahison, il ne pouvait compter sur ceux qu'il commandait, et il a été dans toute cette horrible affaire plutôt victime que coupable. Ses vertus et son honneur le défendaient. On livre au désespoir une famille nombreuse dont la conduite irréprochable n'a pu donner prise à la critique la plus sévère[1]... » Cette affaire fut heureusement étouffée, l'accusation portée contre le prince Camille n'ayant aucune base sérieuse. Telles étaient alors les préoccupations du duc d'Enghien. Il n'est pas surprenant qu'elles l'aient un peu affecté, car ce prince avait l'âme très-prompte à s'émouvoir. Le prince de Condé connaissait bien cette disposition, lorsqu'il écrivait affectueusement à son petit-fils en cette même année : « C'est ce cœur sensible sur lequel je me plais toujours à compter pour remédier aux mouvements d'une tête trop vive, pour éviter des chagrins à ma vieillesse, pour écouter les conseils de mon expérience et pour contribuer à la tranquillité du reste de ma vie... »

[1] Dossier Surval. — *Inédit.*

L'année 1798 n'avait pas été une année heureuse pour le duc d'Enghien ; il avait dû borner sa fougue et ses appétits belliqueux à des revues et à des parades, simulacres de guerre peu capables de satisfaire un esprit aussi ambitieux de périls que le sien !

Le mois de décembre de l'année 1798 et le mois de janvier de l'année 1799 avaient été signalés en Russie et en Pologne par un hiver d'une extrême rigueur. L'armée royaliste en avait singulièrement souffert ; cependant elle n'avait jamais interrompu ses exercices en plein air, auxquels Paul I[er] attachait tant d'importance. Plusieurs hommes avaient eu le nez, les oreilles et les doigts gelés à la parade. Mais cette armée se plaignait plus encore de la nostalgie que du froid. Les choses étaient arrivées à ce point que si l'inaction à laquelle on les condamnait eût duré quelques mois encore, c'en eût été fait de cette agglomération de gentilshommes. Le séjour en Russie leur était insupportable, et plusieurs ne se gênaient pas pour le dire tout haut[1]. Un marasme inquiétant régnait parmi les soldats, lorsque, vers la fin de janvier, le bruit se répandit que le prince de Condé avait reçu l'ordre de tenir ses troupes prêtes à se rendre en Galicie, où des régiments russes entraient en formation. Il était temps d'agir, car le duc d'Enghien perdait littéralement patience. Peu lui importait l'adversaire : il eût volontiers guerroyé contre les Russes, les Anglais, les Autrichiens, pourvu qu'il eût tiré l'épée. Au moment où cette nouvelle allait lui être connue, il écrivait à son père : « Il est impossible de se déplaire autant à un service que je me déplais à celui-ci. Tout y est absolument opposé à nos idées, à nos principes... tout y est peine, travail, et aucun agrément. Aussi je regarde cette colonie militaire impossible à considérer comme un établissement durable. » Un fait particulier avait brouillé les royalistes avec

[1] « Les émigrés, ne pouvant dissimuler leurs sentiments français, étaient par là même assez mal vus dans le pays russe. L'ambassadeur russe Woronzow écrivit un jour à Withworth : « Quoique émigrés, ils sont plus ou moins infectés « des opinions qui dominent dans leur pays. » (Cité par L. Pingaud, *les Français en Russie*, Didier, 1886.)

les Polonais. La noblesse polonaise conservait encore l'espérance de rendre à sa patrie l'indépendance et la liberté. Elle essaya plusieurs fois de chercher un appui contre la Russie auprès des condéens, qui la reçurent fort mal. Il s'ensuivit des scènes regrettables; il arriva que les Français n'obtenaient plus rien que par les menaces ou la force. M. Crétineau-Joly, à propos de cette lettre, s'étonne que le duc d'Enghien change d'opinion, car, le 8 juillet 1798, écrivant à son père, il faisait un éloge sans réserve du pays russe. Le critique n'a certainement pas vu le commencement de cette dernière lettre où le duc, faisant parvenir secrètement ces nouvelles par le prince de Monaco, disait : « Il faut des occasions de ce genre pour être sûr de communiquer ensemble, et elles sont terriblement rares. Ou bien il ne faut que se dire des lieux communs, comme si l'on écrivait en France, et, ma foi, cela n'en vaut pas la peine. L'inquisition des douanes aux frontières est pire en ce moment qu'elle ne l'a jamais été[1]... » Ceci explique l'éloge fait en 1798. Il fallait une occasion sûre pour oser dire la vérité. Le duc d'Enghien, ne considérant que la guerre en elle-même, était impatient de faire preuve de bravoure. Il savait que le roi de Naples marchait sur Ancône, et il regrettait de ne pouvoir suivre un corps de quarante mille Russes qui se dirigeaient sur la Bavière. « Quant à vous, cher papa, disait-il avec cette confiance surprenante des émigrés dans un avenir qui ne se réalisait jamais, vous courez en ce moment une chance plus agréable. La révolte des Brabançons, le débarquement des Anglais qu'on nous assure, les troubles de Normandie et de Bretagne qu'on prétend prendre un caractère sérieux, voilà bien des événements dont la série ne doit pas tarder à vous porter sur le continent. » Tout à coup, il apprend que le roi de Naples a été battu, que Rome a été reprise par les Français. Les condéens vont probablement recevoir l'injonction de marcher. « Quelle intéressante année que celle-ci! s'écrie-t-il. Notre sort va être irrévocablement fixé. Vous savez mieux que moi, cher papa, ce

[1] Dossier Surval. — *Inédit.*

que vous avez à faire. Mais si nous nous battons, quelle joie pour votre régiment de vous voir à sa tête et pour votre enfant de vous embrasser[1] ! » Il termine en lui avouant avec tristesse son dénûment. Il n'a rien pour vivre. Que faire ? Quelle position embarrassante ! Il compte sur sa tendresse pour lui venir en aide... Mais un incident inattendu empêche cette lettre de partir à temps. Le prince de Monaco s'était vu refuser un passeport du gouverneur russe. Il lui avait fallu en solliciter un directement du Tzar, ce qui retarda son départ de deux mois. Voyant donc l'impossibilité de faire parvenir cette lettre par l'entremise du prince, le duc la fit mettre à la poste à Cracovie, avec une autre lettre datée du 15 février. « Commençant toujours par la politique, disait-il, je vous parlerai de l'effet qu'a fait ici l'abandon total des Autrichiens par le roi de Naples. Cette conduite machiavélique paraît avoir décidé la marche qui s'exécute en ce moment de cent cinquante mille Russes sur les frontières de Prusse et de Galicie. Nous avons le bonheur de faire partie de cette redoutable armée qui va s'étendre depuis Grodno jusqu'à Kaminieçk. Notre destination du moment est Brzecz, à environ trente milles, d'ici en Lithuanie, frontière de Galicie et sur le Bug. Vous trouverez cette ville sur toutes les cartes. Nous partons dans les premiers jours de mars, par conséquent en plein dégel, ce qui fait que nous nous attendons à avoir des chemins horribles dans les marais et les bois de la Lithuanie.

« Le but de cet immense rassemblement n'est pas encore connu. On dit que c'est un moyen efficace pour faire entrer l'empereur des Romains et le roi de Prusse dans la coalition. Le plus sûr est que l'avenir est indéchiffrable, et que leur destination ultérieure n'est encore connue que de notre souverain... Les neiges énormes qui sont tombées cette année, — il y en a deux pieds et demi partout, — soufflées par de grands vents, ont encombré les chemins et fait des fondrières dangereuses. Elles ont été la cause du retard qu'il y a eu dans l'arrivée des che-

[1] Dossier Surval. — *Inédit.*

vaux [1]. » Les régiments ne manquaient de rien en ce moment. Ils avaient la permission de se recruter, mais la frontière passée, et seulement parmi des Français. Le prince de Condé ne devait être placé sous les ordres d'aucun général russe; le corps conservait son autonomie. Cinq jours après cette lettre, le duc d'Enghien apprenait que le départ définitif était fixé du 20 au 25 février. Mais c'est une erreur nouvelle : le duc attendra encore plusieurs mois, pour lui et ses cavaliers, le départ tant désiré [2]. Au commencement de l'année 1799, le général Championnet avait fondé à Naples la république parthénopéenne, le général Serurier à Lucques une autre république ; le général Schérer avait occupé la Toscane. Le pape Pie VI avait été dirigé de Sienne sur Valence, où il devait mourir six mois après. Le 20 février, le Directoire avait déclaré la guerre à l'Autriche, confié les armées d'Italie à Schérer et à Macdonald, celle de Suisse à Masséna, celle du Danube à Jourdan, celles du Rhin et de Hollande à Brune et à Bernadotte. La France opposait donc six armées aux Autrichiens que commandaient l'archiduc Charles, Bellegarde et Kray, et aux Russes de Souwarow. La nouvelle coalition avait réuni trois cent mille hommes bien équipés contre un nombre moins considérable de Français, mal vêtus et mal armés. Jourdan passe le Rhin à Kehl le 1er mars; il se fait battre à Ostrach le 22 et à Stokach le 25. Après de superbes efforts, il se replie sur la forêt Noire. Masséna, qui remonte le Rhin et a pour mission de s'emparer des Grisons, s'arrête au siége de Feldkirch. Lecourbe entre dans la vallée de l'Inn, balaye la Valteline et remporte quelques brillants succès. Mais l'archiduc Charles arrive avec des forces importantes et menace d'écraser les Français. D'autre part, l'armée de Schérer est défaite le 5 avril à Magnano, et se retire sur l'Adda.

Le 12 avril, le duc d'Enghien écrit à son père que les opérations de guerre des Français ont hâté le rassemblement des troupes russes. 300,000 hommes, — le chiffre était fort exagéré,

[1] Dossier Surval. — *Inédit.*

[2] L'ordre du départ est donné par Paul Ier à Condé le 11 mars 1799. Divers obstacles le retardèrent. (Voir Ernest Daudet, *Les émigrés et la deuxième coalition*, Pièces justificatives.)

— réunis sur les frontières de Lithuanie et de Volhynie, ne demandaient qu'à marcher. Le prince de Condé avait reçu l'ordre de se rendre avec son infanterie en Bavière, pour se concerter avec l'archiduc Charles. Le départ était fixé au 15 avril, c'est-à-dire dans quelques jours. Le duc de Berry et le duc d'Enghien devaient rester en Volhynie avec la cavalerie, en attendant leur équipement définitif. Il s'était élevé entre eux un nouveau conflit. Le duc de Berry voulait avoir le commandement en chef de la cavalerie, malgré l'opposition formelle du prince de Condé. Rien n'avait encore pu vaincre cette difficulté. « On a écrit à l'Empereur et au Roi pour le décider, rapportait le duc d'Enghien, mais c'est bien peu de chose en comparaison du désespoir dans lequel je suis de voir partir mon grand-père, et de rester ici, isolé avec mon régiment, aux ordres directs d'un général russe que je n'ai jamais vu. Vous sentez que j'ai dû faire mon possible pour me tirer de là... J'ai écrit à l'Empereur pour lui demander la permission de monter mon régiment à mes frais (mon grand-père m'aide dans cette énorme dépense relativement à mes moyens) et de partir sur-le-champ pour me joindre à notre infanterie que je rattraperai facilement en route... » Le duc se croyait d'autant plus autorisé à tenter cette démarche que le Tzar lui avait officiellement permis, le 1er avril, de rassembler tout ce qui était monté et de rejoindre le prince de Condé, en laissant le duc de Berry à la disposition du général de Gudowitch [1]. Le duc d'Enghien espérait donc que sa requête, appuyée par son grand-père, recevrait un accueil favorable. Au moment d'affronter de nouveaux périls, il croyait nécessaire d'ouvrir entièrement son cœur à son père. Les révélations qu'il va lui faire dans cette même lettre offrent un vif intérêt. « Vous voilà donc au fait du présent, ajoutait-il. A présent, cher papa, permettez-moi de m'occcuper un peu de l'avenir avec vous. J'ai vingt-six ans passés. Je suis grand comme père et mère, et mon grand-père ne peut s'accoutumer à me regarder que comme un enfant. Gêné, tourmenté sur toutes les

[1] Dans une lettre adressée au prince de Condé le même jour, Paul Ier écrivait : « J'envoie l'ordre au duc d'Enghien de rassembler la cavalerie, de se

plus petites choses, j'y mets une patience qui jusqu'à ce jour ne s'est, Dieu merci, pas démentie. Mais je songe sérieusement à acquérir un peu plus de liberté et à ne pas passer le reste de mes jours sous son direct commandement. Le désir constant de vous voir, de me rapprocher au moins momentanément de vous, me rend peut-être injuste à son égard. Il m'aime, je le sais. Il est prêt à tout faire pour mon bonheur, mais sa manière même de m'aimer est gênante. C'est plutôt à mon nom qu'à ma personne à laquelle il pense. »

Cette dernière phrase explique clairement pourquoi le prince de Condé s'était montré si opposé au mariage du duc d'Enghien avec la princesse de Rohan-Rochefort. Il recherchait pour son petit-fils une alliance royale, une alliance qui eût encore rehaussé l'éclat du nom de Condé. « Vous savez aussi bien que moi ce que je veux dire, continue le duc d'Enghien. Vous le connaissez; jamais je ne lui ai donné un sujet de plainte, d'humeur. Jamais une sottise forte, et cependant ce sont des scènes continuelles, des reproches durs, des expressions déplacées dans sa bouche et une méfiance de moi, comme si j'avais fait toutes les frasques imaginables. » Le duc d'Enghien, las de ces reproches, voulait s'assurer une existence paisible et obtenir une pension du gouvernement anglais, au cas où la guerre n'aurait pas une issue favorable. Il lui aurait plu surtout de pouvoir aller tantôt auprès de son père, tantôt auprès de son grand-père, tantôt dans une armée agissante. « La ferme détermination où je suis de ne point revenir en Russie à la paix, me fait vous demander de vous occuper de cette affaire. Une existence comme la nôtre ici peut être bonne pour quelqu'un d'âgé comme mon grand-père, qui met son bonheur et sa gloire à conserver autour de lui les débris de cette pauvre noblesse émigrée. Mais moi, j'y suis inutile, et ce n'est qu'en courant un peu le monde et en tâchant de faire dire partout derrière soi du bien de soi, qu'un jeune homme peut se faire une répu-

mettre à la tête et d'aller joindre, pour apprendre le métier de la guerre en servant sous vos ordres, en le désignant pour votre substitut. » Il accordait en même temps le titre d'adjudant général au duc d'Enghien.

tation[1]... » Cette préoccupation était naturelle. Il en est une autre que nous relevons dans ces aveux. La princesse Charlotte était l'objet d'un culte sincère de la part du duc d'Enghien. Celui-ci ne souffrait pas qu'on en doutât. Or, d'après la correspondance que nous avons attentivement lue, tout nous porte à croire que le prince de Condé a parfois traité d'amourette ce qui était une passion réelle. Ces propos légers du grand-père ont blessé le petit-fils. Le prince de Condé n'avait certainement pas d'intentions méchantes; mais habitué à la vie des camps, voyant autour de lui les déportements d'une jeunesse avide de plaisirs, il n'a pu admettre qu'à l'âge de vingt-six ans le duc d'Enghien fût véritablement épris. D'ailleurs, comme il avait pour l'avenir de son enfant des vues fort ambitieuses, il essayait de prendre ou de faire prendre pour une fantaisie ce qui était déjà un sentiment durable. Aussi ne doit-on pas s'étonner d'entendre le duc d'Enghien dire à son père : « Il est un autre objet duquel je ne vous ai pas parlé jusqu'ici, parce que j'avais et devais avoir beaucoup d'espérances d'un autre côté. » Le jeune prince a consenti pendant un certain temps à se rendre aux sollicitations de son grand-père pour un autre établissement, mais il est certain que maintenant il a renoncé à toutes les ambitions qu'on avait fait naître en lui. « Il est impossible, ajoute-t-il, d'avoir une conduite plus aimable, plus tendre, plus constamment parfaite sous tous les rapports que quelqu'un, que vous devinerez bien et dont je vous ai déjà parlé souvent, a eue dans tous les temps et toutes les occasions pour moi. A force de sentiment, de soins vrais et touchants, ce quelqu'un a fixé mon cœur. » Peut-on faire un aveu plus clair? « Après cinq ans, dit-il, toute illusion effacée, toute ivresse des sens à part, je crois pouvoir être parfaitement sûr que jusques à la mort de l'un ou de l'autre, nous serons toujours unis par les seuls liens de la confiance et de l'amitié. » Cette déclaration prouve-t-elle, comme on a paru l'indiquer, que le duc d'Enghien avait fait de la princesse

[1] Dossier Surval. — *Inédit.*

Charlotte sa maîtresse et imité ainsi la conduite légère du prince de Condé et du duc de Bourbon, « engagés dans des habitudes semblables »? Nous ne le croyons pas. Les mots « illusion et ivresse des sens » ne sont pas à eux seuls assez probants pour établir et consolider cette hypothèse. Il nous semble même que cette insistance à qualifier la princesse d'amie et à mettre en avant les seuls liens de la confiance et de l'amitié, est une preuve en sens contraire. L'ancienne cour, qui avait une tendance particulière à se permettre certaines privautés, ne traitait pas les femmes avec un respect et un tact de ce genre.

Le duc d'Enghien vantait la conduite « aimable, tendre et constamment parfaite sous tous les rapports » de son amie. Il le dit, il l'affirme; nul ne peut douter de sa parole. Mariés, — nous croyons à leur mariage secret, et nous en donnerons les preuves, — le duc d'Enghien et la princesse Charlotte se conserveront toute fidélité. La dernière lettre, le dernier mot du duc seront pour la princesse de Rohan. Elle, de son côté, gardera jusqu'à la mort le deuil de celui qu'elle avait tant aimé. Ce n'est pas le moindre côté de cette intéressante histoire que le spectacle de ce constant amour. La figure du jeune duc d'Enghien, placée à côté de celle de la princesse Charlotte, se revêt d'une poésie qui la rend tout idéale. Il fallait que dans cette existence, destinée à être si brève, tout fût extraordinaire et fatal... La gloire des armes, le duc d'Enghien ne l'acquiert qu'en dehors de sa patrie, et c'est souvent avec regret qu'il constate lui-même ses succès sur des adversaires qui sont, hélas! ses propres compatriotes. L'amour filial, il ne peut le témoigner autant qu'il le voudrait, car les événements lui ont enlevé son père, et des centaines de lieues, des obstacles de toute nature les éloignent pour toujours l'un de l'autre. Sa mère, elle aussi, est arrachée à son affectueuse sollicitude. Séparée du duc de Bourbon, elle est déportée en Espagne, où son fils ne peut la rejoindre. Enfin, il est obligé de cacher sa tendresse ou de n'en parler qu'avec de prudentes réserves. S'il épouse la princesse Charlotte, ce sera en secret,

loin de tous les yeux, parce que ni son père ni son grand-père ne consentiront à une alliance qui contrarie leurs projets. En ce moment, c'est à celle qu'il aime qu'il veut porter appui. « Ce quelqu'un, écrit-il au duc de Bourbon, n'a rien dans le monde; elle a vécu, ainsi que son père, depuis la Révolution, — comme vous le savez et l'avez vu vous-même, — des bienfaits d'un oncle qui, lui-même embarrassé, ne peut peut-être plus dorénavant s'en charger. J'avais cru trouver un moyen sûr de les tirer de cet état de nullité en les faisant venir dans ce pays avec le corps; mais, par une fatalité dont vous saurez un jour les détails, ils se trouvent à peu près seuls de tous les émigrés venus dans ce pays, exceptés des bontés de l'Empereur. Lettres, recommandations, rien n'a réussi. Nous partons, et eux sont comme ils sont venus, excepté des dépenses et des dettes. Je suis en partie cause de ces dépenses, puisque c'est sur mon conseil, et d'après mes désirs, que l'on s'est décidé à venir et à faire une démarche qui a paru inconsidérée à beaucoup de monde et qui a pu faire tort à celle qui l'a faite... » Il était de son devoir, disait-il, d'essayer d'obtenir par l'entremise de son père une pension du gouvernement anglais pour le prince de Rohan-Rochefort. Cet officier général, qui avait servi dans l'armée de Condé et qui était couvert de blessures, s'était retiré de l'armée active par suite de ses infirmités. Il avait refusé autrefois de toucher son traitement par pure délicatesse. Aujourd'hui il méritait certainement une pension ; il était impossible de la lui refuser. « Pardon, cher papa, ajoutait le duc, si je vous ennuie ainsi de mes petits intérêts particuliers. Il faut que je sois bien sûr de votre tendresse pour moi pour oser vous en dire si long; mais pour le dernier article surtout, vous me ferez un plaisir extrême de vous en occuper, avant de penser à ce qui me regarde personnellement... Je vous embrasse, cher papa, et vous aime de tout mon cœur [1]. »

Après les soucis personnels venaient les difficultés que soulevait la nouvelle entrée en campagne. Ainsi, le duc d'Enghien

[1] Dossier Surval. — *Inédit.*

avait demandé à son grand-père la permission de rejoindre l'archiduc Charles et de marcher avec lui. Las de voir ses soldats inactifs, il lui avait réitéré tout récemment cette demande, en le priant d'en informer le Tzar. « Comment est-il possible, lui répondit le prince, que vous teniez encore à votre ancienne idée après la réponse que vous avez reçue de l'Empereur? Elle est remplie de grâce, d'honnêteté, de faveurs pour vous; mais elle vous démontre positivement qu'il ne veut pas vous permettre ce que vous lui avez demandé... » On se souvient en effet que le duc d'Enghien avait sollicité jadis la faveur de marcher, avec le prince de Condé, à la tête de la cavalerie. Le prince refusait d'appuyer son désir nouveau de servir dans l'armée autrichienne. C'était lui faire perdre la protection puissante du Tzar qui ne demandait qu'à lui être agréable. « L'envie qu'il a de faire pour vous tout ce qu'il pourra, disait-il, si vous vous conduisez bien (peut-être de vous marier, je n'en serais pas étonné), est clairement exprimée dans cette phrase de la réponse : *et j'espère que nous serons contents l'un de l'autre.* » Après les aveux qne nous venons de citer, ce n'était pas là un motif capable d'exercer une influence déterminante sur le duc d'Enghien. Aussi son grand-père a-t-il recours à d'autres moyens. « Au nom de Dieu, supplie-t-il, ne faites pas une sottise comme celle de faire une seconde démarche. La première pouvait se pardonner à l'ardeur d'un jeune homme, mais la seconde n'aurait plus d'excuse... » Le prince de Condé ne lui ménage pas les observations les plus dures. Il veut lui faire comprendre qu'il n'a aucune idée de la guerre en grand, que son projet est une chimère, que l'archiduc Charles se gardera bien d'aller se jeter en France avant que l'armée russe l'ait rejoint.

Le prince essayait de tempérer l'amertume de ses reproches, en apprenant à son petit-fils que le Tzar lui avait mandé que, dans le cas où il lui arriverait malheur ou empêchement, il avait choisi le duc d'Enghien pour son substitut. Le duc, un peu irrité, répondit deux jours après à son grand-père : « J'ai été vivement affligé de voir que vous étiez aussi

éloigné d'applaudir à ma démarche projetée. Vous aviez la même opinion de la première. Vous m'avez fait les mêmes réflexions chez madame de Monaco pour m'en détourner, et cependant elle a bien pris dans la tête de Sa Majesté et m'a valu une lettre pleine de grâce et de témoignages d'intérêt [1]. J'avoue que je suis intimement convaincu que la seconde aurait le même succès. L'ardeur et le zèle ne peuvent que lui plaire... » Les circonstances avaient changé, et tout permettait de croire que son désir de servir activement dans la campagne nouvelle aurait été exaucé. « Ne croyez donc pas, continuait-il, que je voie les choses si fort en petit, ni si fort en enfant. Si je les voyais ainsi, il y a longtemps qu'avec la vivacité de ma tête j'aurais fait une multitude de sottises, desquelles je serais sans doute à me repentir à présent. Ma constante conduite avec vous et avec l'armée ne prouve pas une tête si déréglée et si dénuée des premiers principes que tout homme d'honneur et qui n'est pas un sot trouve innés en lui! S'ils n'étaient pas encore développés en moi à vingt-sept ans, il y aurait peu d'espérance, et tout conseil pourrait, je crois, se regarder comme absolument perdu. » On comprend cette juvénile indignation. Lorsque le duc d'Enghien témoignait un pareil sentiment de sa propre valeur, il voulait qu'on fût assuré que la valeur existait. Il se croyait un homme et refusait d'être traité en enfant. Mais à peine a-t-il protesté qu'il s'en excuse auprès du prince de Condé. « Pardon, cher papa, ajoute-t-il, de ces réflexions que m'arrachent malgré moi quelques phrases de votre dernière lettre qui semblent adressées à un enfant ou à quelqu'un d'extrêmement ignorant. Tous les jours on voit des opinions différentes, et tous les jours on peut se tromper. Pardonnez-moi, si je ne pense pas comme vous sur la démarche que je me proposais de faire conjointement avec vous. Je crois qu'il y eût eu manière de présenter les choses à Sa Majesté, et qu'il n'y eût vu que ce qu'il y a en effet: zèle, ardeur, désir de se distinguer, honneur et constance dans le parti qu'on a pris. Vous en jugez autrement; c'est la dernière

[1] C'était la lettre en réponse à celle où le duc d'Enghien avait demandé à monter le reste de la cavalerie à ses frais.

fois que je me permets de vous en parler... [1].» Le prince de Condé ne tarda pas à répondre à son petit-fils : « Je croyais que la raison pouvait avoir quelque empire sur la vivacité de votre tête. Je vois que je me suis trompé ; mais perdez l'espérance que je cesse jamais de vous donner tous les bons conseils que me dictent le bon sens et mon expérience... » Le prince pensait lui avoir prouvé tout l'intérêt qu'il prenait à sa situation. Il avait le regret de constater que le duc n'en était pas persuadé. C'était un malheur, mais son grand âge délivrerait bientôt le duc d'Enghien d'un appui insupportable. En attendant, il combattait son idée avec la même obstination : « Vous courez le risque de faire changer ce qui est assuré, d'être mon substitut, de changer en humeur contre vous les bonnes dispositions qu'un hasard heureux a mis dans le cœur de l'Empereur pour vous, de rester sans vous marier, isolé sur la terre, quand vous avez besoin d'une protection puissante qui assure votre sort. Comment voulez-vous que je voie tout cela de sang-froid? C'est me demander l'impossible... »

A la même heure, un autre incident venait redoubler la mauvaise humeur du duc d'Enghien. Le prince de Condé blâmait son petit-fils d'avoir signé étourdiment un faux état de chevaux que lui avait présenté M. d'Ecquevilly. Le duc d'Enghien répliqua aussitôt : « Vous m'avez si souvent ordonné, cher papa, si expressément recommandé de regarder les ordres ou instructions de vos états-majors comme les vôtres propres, que loin d'avoir l'idée de faire une grande sottise, comme vous me le mandez, j'aurais cru vous désobéir en refusant de signer le faux état dont vous me parlez. Au reste, d'après ce que Gortschakoff m'a dit, le mal ne sera ni grand ni difficile à réparer, et, dans tous les cas, la lettre de M. d'Ecquevilly est là pour ma justification. Il me semble que c'est lui qui a fait la grande sottise, et que ni M. le duc de Berry ni moi nous ne sommes coupables en cette affaire d'aucune légèreté... Gortschakoff, à son retour, vous parlera des demandes exorbitantes du duc de Berry. Il m'a paru

[1] Dossier Surval. — *Inédit.*

qu'il en était choqué. Effectivement, il n'eût pas été juste qu'il touchât les deux tiers de l'argent et moi les chevaux sauvages; le partage n'eût pas été égal... [1]. » Le prince de Condé lui répondit : « Il n'est pas douteux que vous êtes fondé en justice à être servi le premier, mais ce ne sera pas la dernière fois de votre vie que vous vous trouverez dans le cas de céder en affaires quelque chose de vos droits par égard pour quelqu'un, par amour de la paix, par crainte des esclandres, par celle de passer pour un homme intraitable, ce qui ne donne pas une bonne réputation. » Il l'engageait à abandonner le tiers de ses chevaux et à s'entendre avec le duc de Berry, à opposer les bons procédés à une résistance même injuste. Nous n'avons pas de peine à reconnaître la vivacité et la fougue du duc d'Enghien, mais il faut admettre que le prince de Condé traitait un peu trop durement un caractère aussi sensible et aussi ambitieux. Tantôt le prince de Condé accuse son petit-fils de ne faire que des sottises, de ne réfléchir jamais, d'avoir une mauvaise tête; tantôt il lui déclare qu'il n'a aucune idée de la guerre, qu'il n'a d'autre passion que la gloire mesquine d'un combat; un jour, il blâme ses étourderies, son enfantillage, sa légèreté, son manque de persévérance; un autre jour, il lui reproche de ne chercher que l'éclair du plaisir et non la solidité du bonheur, de ne pas considérer ses avis, d'être un homme intraitable, etc. Ce sont là des observations qui s'adressent d'ordinaire à un jeune homme de dix-sept ou dix-neuf ans; mais quand il s'agit d'un homme fait, doué d'un cœur impétueux, dont le légitime amour-propre est facile à irriter, d'un brave officier qui a prouvé par plusieurs actions d'éclat ce qu'on pouvait attendre de lui, il eût mieux valu ne pas froisser cette nature impressionnable et ne pas l'exciter mal à propos. Nous sommes heureux de constater toutefois qu'après l'explosion de sa jeune ardeur et de ses susceptibilités froissées, le duc d'Enghien n'hésitait pas à témoigner à son noble aïeul le respect et la déférence qu'il méritait. Leurs conflits ont été, grâce à Dieu, de peu de durée.

[1] Dossier Surval. — *Inédit.*

Les Russes avaient commencé leur départ depuis le mois de mars; ils s'étaient acheminés vers l'Italie, où les Autrichiens avaient déjà entrepris quelques opérations. L'armée de Condé aurait dû les rejoindre en avril, mais l'état de la température, la fonte des neiges, les contre-ordres et les obstacles de toute sorte retardèrent pendant trois mois sa mise en activité. Pendant ce temps Souwarow arrivait en Italie avec trente mille hommes, prenait le commandement des Austro-Russes, traversait l'Adda et remportait une victoire sur Serurier. Moreau était forcé d'abandonner Milan et de se réfugier à Alexandrie. Souwarow entrait en triomphateur à Milan. Le 28 avril, deux plénipotentiaires français envoyés à Rastadt étaient égorgés dans un guet-apens. La France indignée décrétait de nouvelles levées et s'apprêtait à lutter avec désespoir contre ses nombreux adversaires. Masséna, cerné par trois armées ennemies, se repliait avec adresse sur la Limmat; il soutenait une attaque de deux jours contre l'archiduc les 4 et 5 juin, et allait se retrancher sur l'Albis, tandis que son lieutenant Lecourbe se retirait sur la Reuss. Souwarow attaquait Macdonald les 17, 18 et 19 juin sur la Trebbia, et le contraignait à regagner l'Apennin. Turin tombait en son pouvoir quelques jours après. L'Italie semblait perdue pour les Français.

Le 2 juillet, le prince de Condé, avec l'infanterie noble et le quartier général, passa le Bug à Ustiluck. Il fut suivi de la cavalerie du duc de Berry, puis du régiment de dragons que commandait le duc d'Enghien. Le 28 août, cette petite armée traversa la ville de Prague, où le duc d'Enghien fut l'objet d'un accueil enthousiaste. De la Bohême on se dirigea vers la Suisse, et le 24 septembre on atteignit le village d'Ober-Kamlach, que rappelait à toutes les mémoires le célèbre combat d'août 1796. Le maréchal Souwarow, qui avait battu Joubert et Moreau, accourt alors en Suisse, et, plein de jactance, va se mesurer avec Masséna. Mais aussitôt la division se met parmi les Autrichiens et les Russes. Le 25 septembre, une grande bataille se livre à Zurich. Le général russe Korsakoff se

fait battre par l'héroïque Masséna ; le général autrichien Hotzé est frappé de mort ; les alliés sont repoussés sur Schaffhouse. A ce moment, le corps de Condé reçoit l'ordre de défendre à tout prix Constance, position importante qui permettra de reprendre l'offensive en Suisse. Le 5 octobre, le prince de Condé et le duc d'Enghien pénètrent dans cette ville. Le duc est chargé de commander les avant-postes au delà de la porte de Kreslingen, du côté de Saint-Gall. Il a à sa disposition un régiment d'infanterie, deux escadrons et trois pièces de canon. Le 7 octobre, l'attaque commence aux avant-postes. Le duc, malgré un nombre supérieur d'adversaires, se défend avec opiniâtreté. Il est forcé de se replier, rentre dans Constance et lutte de maison en maison. Mais il fallait sortir de cette ville assiégée, que Souwarow lui-même appelait une souricière. « Le prince de Condé, rapporte le comte de Puymaigre, défendit le pont jusqu'à ce que le duc d'Enghien assurât la retraite des Français. Il disait à haute voix : « Faites ferme, mes amis ; le « duc d'Enghien, mon petit-fils, n'est pas encore passé. » Et le prince arriva, le sabre à la main, venant de charger comme un Condé. A cette même bataille se trouvait aussi le vieux commandeur de Virieu, le même qui avait été gouverneur du duc d'Enghien et qui était devenu son ami particulier. Après une retraite courageuse, le prince de Condé alla s'établir à Staringen, laissant le duc à Petershausen, un des faubourgs de Constance. L'armée royaliste et l'armée russe étaient placées le long de la rive droite du Rhin, depuis Petershausen, en passant par Zellstein, Dissenhofen et Schaffhouse. Les Russes avaient deux têtes de pont sur la rive gauche. Le 10, les alliés reprirent Constance, qu'ils évacuèrent encore une fois le 12. Souwarow, mécontent de l'armée autrichienne qui l'avait mal secondé, irrité aussi d'avoir perdu cinquante mille hommes dans cette campagne, dirigea brusquement le reste de ses troupes sur la Bavière. L'armée de Condé reçut l'ordre de suivre ce mouvement. Le 21 octobre, Paul Ier engageait le prince de Condé à s'entendre avec Souwarow au sujet de sa marche et de l'approvisionnement de ses troupes. Il lui adressait des secours

en argent pour la subsistance du corps, mais non pour le recrutement, car il était inutile désormais de compléter les régiments. Le prince de Condé comptait alors prendre ses quartiers d'hiver sur la rive gauche du Danube, du côté de Rudlingen. Mais il ne se fiait point à un repos sans alertes. Les succès des Français avaient été trop considérables pour ne pas les déterminer à en profiter largement. Masséna, par de superbes opérations, avait réduit ses ennemis à n'avoir plus que trois corps d'armée en désordre et refoulés sur le Rhin au delà des Grisons. D'un autre côté, en Hollande, les Anglo-Russes avaient été battus à Berghem et à Castricum. La fortune favorisait de nouveau les drapeaux de la République. « Nous ne savons pas encore où nous irons, écrivait le prince de Condé à son petit-fils, mais je crois que ces prétendus quartiers d'hiver ne seront pas longs, car les ennemis ne nous y laisseront pas tranquilles. » Arrivé à Buchloe, en Souabe, le 5 novembre, le duc d'Enghien informa son père que les Russes installaient leur quartier général à Augsbourg et cantonnaient entre le Lech et l'Iller. Quant à ses propres soldats, ils occupaient la gauche de cette position, où ils étaient parvenus après quatre journées de marche. Si l'on s'en rapporte aux aveux du prince de Condé, ils étaient victimes de la désunion qui régnait entre les Russes et les Autrichiens[1].

Sur ces entrefaites, le général Bonaparte s'empara du pouvoir suprême dans les journées des 18 et 19 brumaire. Les victoires de Gaza, de Jaffa et d'Aboukir n'avaient pu l'empêcher de prévoir une capitulation fatale en Égypte. Aussi, mis au courant des événements qui se passaient en Europe, informé de la faiblesse et du désarroi du Directoire, il avait résolu de jouer un rôle nouveau. Débarqué le 8 octobre à Fréjus, arrivé le 16 à Paris, il s'était vu acclamé et désigné par tous comme l'homme nécessaire[2]. Il avait profité de la situation et de cet

[1] « La nation russe nous traite bien, écrivait Condé à La Fare, le 9 octobre, et nous rend justice; l'autre ne cherche qu'à nous humilier et à nous détruire. »

[2] Le 11 février 1794, Catherine écrivait à Grimm qu'elle pressentait, à l'extré-

état des esprits. Un grand nombre de royalistes crurent naïvement que Bonaparte serait le meilleur auxiliaire d'une restauration ; mais le duc d'Enghien, qui était plus perspicace, écrivit à son père cette phrase significative : « Quelques personnes en veulent faire un royaliste. Quant à moi, je suis parfaitement convaincu que s'il l'est, il ne l'est que pour lui-même[1]. » La Révolution avait trouvé son despote.

Le Tzar ordonna bientôt à Souwarow de ramener les troupes impériales en Russie ; il était las, disait-il, de voir la cour de Vienne s'occuper uniquement de ses propres intérêts et le laisser seul servir la bonne cause. Refusant de favoriser les dessins d'un allié ambitieux et insatiable, il abandonnait à son mauvais sort la maison d'Autriche. Le 12 décembre, Souwarow prenait la route de Linz, suivi du corps de Condé. Arrivés à destination le 29, l'infanterie noble fut cantonnée à Neuhoffen, la cavalerie noble à Steyer, le régiment d'Enghien à Grinkirchen. Le prince de Condé ne pouvait cacher la répugnance de ses troupes et la sienne à retourner en Russie : au mécontentement que Paul I[er] manifestait contre tout le monde dans ses lettres à Souwarow, le prince prévoyait qu'une rupture formelle allait éclater entre lui et le Tzar.

Le duc de Bourbon avait appris de quelle façon les Autrichiens avaient laissé écraser l'armée royaliste à Constance. Il en témoignait à son père toute son indignation. Il lui écrivait, à la date du 16 décembre, que la situation faite aux condéens le préoccupait et l'inquiétait. Il regrettait leur éloignement. Les événements désastreux qui les frappaient « portaient, disait-il, un coup fatal au parti du Roi dans l'Ouest ». Pendant que le duc de Bourbon rêvait une chimérique insurrection, que Monsieur s'oubliait aux pieds de madame de Polastron, et que

mité de la Révolution, « un homme supérieur, habile, courageux, au-dessus de ses contemporains et peut-être du siècle même ».

[1] Louis XVIII était plus crédule, car, un mois après (15 décembre 1799), il écrivait à Paul I[er] que le général Bonaparte avait fait informer la cour de Berlin qu'il visait à mettre, en pluviôse, l'infant Charles-Isidore, âgé de onze ans, sur le trône de France. Louis XVIII affirmait tenir cette nouvelle « d'une main sûre et officielle ».

la division régnait entre Louis XVIII et Monsieur, un nouvel ordre de choses naissait en France, aux applaudissements de la nation. Un homme de génie, qui avait ramassé le pouvoir gisant à terre, allait le garder pendant quatorze années. L'exil devait recommencer pour les Bourbons, l'armée de Condé se licencier rapidement après quelques derniers efforts, et le duc d'Enghien se retirer à Ettenheim, sans pouvoir donner satisfaction à ses désirs de gloire. Celui qui prenait le titre de premier consul était le même qui, quelques années plus tard, allait amener la France à le saluer du titre d'empereur.

Désolé de l'inaction à laquelle il était condamné, mais résolu à ne plus retourner dans les steppes de la Russie, le duc d'Enghien prit le parti de s'adresser à l'agent anglais Wickham. Voici la lettre qu'il lui écrivit, le 19 décembre de cette même année : « En profitant, Monsieur, de la permission que vous m'avez donnée de vous adresser mes lettres pour l'Angleterre, je ne puis m'empêcher de vous parler d'une chose qui m'intéresse vivement... Je viens de recevoir l'avis que le corps marcherait jusques à Linz, où il a ordre de stationner une quinzaine de jours ; il est possible sans doute que ce terme se prolonge et que nous remarchions en avant au printemps ; mais qui peut aussi prévoir si les événements politiques à venir ne nécessiteront point la rentrée des troupes russes dans leurs frontières ? » Le duc ajoutait qu'il ferait tout son possible pour obtenir un congé de l'empereur de Russie.

« Si Sa Majesté Impériale daignait me conserver la pension qu'elle a daigné m'accorder, je me trouverais assez heureux pour n'avoir besoin d'aucun secours pécuniaire ; mais dans le cas où elle jugerait à propos de me la retirer, vu mon absence de ses États, ne me serait-il pas permis d'espérer que votre gouvernement m'accorderait un traitement, non à titre de pension, mais des appointements purement militaires et bornés à la durée de la guerre ? Car à la paix, il est de mon devoir, si elle n'est pas assez heureuse pour nous permettre de rentrer dans notre patrie, d'aller auprès de mon grand-père, soigner sa vieillesse et la rendre aussi heureuse qu'il dépendra de moi. Aucune vue

d'intérêt ou d'ambition ne me porte à faire cette démarche; je n'ai point encore songé au rang ou à l'espèce de service que je pourrais remplir. Dans cette supposition, je n'ai consulté que mon ardeur et mon désir de continuer à servir contre les rebelles de ma patrie, et au moyen de me tirer de la vie obscure d'un simple colonel de dragons russes dans un cantonnement en Volhynie. Sans doute, il me serait très-agréable de servir avec les nouveaux corps suisses à la solde de l'Angleterre; mais dussé-je me retrouver simple volontaire dans l'armée autrichienne, je serais toujours content de la place qui me serait assignée, pourvu qu'elle me mît à même de payer de ma personne et de chercher à me distinguer dans la carrière militaire, chose devenue impossible aujourd'hui dans le corps de Condé, où nos régiments organisés d'une manière si fautive sont d'ailleurs beaucoup trop faibles en hommes pour pouvoir être utiles désormais, à moins qu'ils ne soient recrutés des trois quarts.

« Je vous renouvelle mes excuses, Monsieur, de la longueur de cette lettre; la grâce soutenue que vous avez toujours eue pour moi m'a fait penser que vous preniez quelque intérêt à ce qui me regarde, et je crains d'abuser plus longtemps de votre complaisance. Ne doutez jamais, Monsieur, des sentiments de haute considération avec lesquels je suis, etc.

« L. A. H. DE BOURBON[1]. »

En résumé, ce que le duc d'Enghien réclamait, c'était une solde purement militaire et la possibilité de permettre à sa jeunesse fiévreuse de se signaler sur les champs de bataille, en combattant ceux qu'il croyait pouvoir appeler les « rebelles de sa patrie ». Il avait horreur des cantonnements obscurs en pays perdus. L'année qui va s'ouvrir se passera presque tout entière en négociations et en armistices : elle ne pourra satisfaire ni

[1] *The Correspondance of the right honourable W. Wickham*, 2e vol. (Appendice.)

son ardeur ni son ambition. Les affaires de Neuburen et de Rosenheim sont les dernières où le duc d'Enghien déploiera sa valeur, et comme toujours, sans profit pour sa cause. La France s'est donnée à un général victorieux. Elle ne songe guère à la monarchie légitime, dont les défenseurs sont réduits à choisir entre deux propositions faites par les Anglais : le séjour à Londres ou le service effectif en Égypte. Le duc d'Enghien refusera l'une et l'autre. La force des choses le condamnera à consumer ses derniers jours dans un village de l'électorat de Bade, qui sera témoin de la plus odieuse violation du droit des gens.

CHAPITRE VIII

LES ANGLAIS ET L'ARMÉE DE CONDÉ (1800).

Vers la fin du mois de janvier de l'année 1800, le maréchal Souwarow reçut l'ordre de quitter la ville de Prague, où il avait établi son quartier général, et de reprendre avec son armée la route de la Russie. Ce qui restait du corps de Condé s'apprêtait à le suivre, malgré les répugnances non dissimulées du chef et des principaux officiers[1]. Le prince de Condé avait envoyé en secret à Wickham le chevalier de Contye, chargé de lui demander la faveur de faire passer le corps à la solde de l'Angleterre[2]. Le 12 février, Paul Ier invitait le prince à marcher à la suite de Souwarow. Mais le Tzar, ayant appris que le prince de Condé hésitait à se rendre à cette invitation, lui adressa une nouvelle lettre le 23 février, par laquelle il lui permettait d'accepter la solde anglaise. Le duc d'Enghien, qui, lui aussi, avait horreur du pays russe, fut ravi de l'autorisation donnée par Paul Ier. Dans une lettre qu'il adressait le 28 février à son père, il lui disait : « Mon projet, cher papa, si nous avions dû retourner en Russie, était de solliciter vivement auprès de mon

[1] En attendant une destination nouvelle, on s'amusait à Linz, où se trouvait le quartier général : « Le bal du quartier général, dit un officier de l'armée de Condé, a été des plus brillants. La fille du président de la Régence tient le premier rang à Linz. C'est à elle principalement qu'on faisait les honneurs du bal. Mgr le duc d'Enghien a souvent dansé avec elle et l'a reconduite chez elle. En voyant ces bals et ces fêtes la veille du départ pour la Russie, on se rappelle le mot de La Hire à Charles VII : « On ne peut perdre un royaume plus gaiement. » Il est vrai qu'en tout ceci, tout le monde ne perd pas une couronne. » (31 janvier 1800. *Journal* de Jacques Thibout de Puisact.)

[2] Voir André Lebon, *L'Angleterre et l'émigration*, p. 289.

grand-père la permission d'aller vous voir. J'avais même pris à cet effet quelques précautions pour m'assurer de son consentement. J'avoue que le seul désir de vous voir n'était pas ce qui me portait à prendre ce parti. L'internement en Pologne me répugnait d'une manière excessive. La première fois, passant ma vie près d'une femme que j'aime et que vous connaissez, le temps s'était passé bien vite, et je puis dire que j'avais mené la vie la plus heureuse possible... Mais cette fois, ajoutait le jeune prince, loin d'être un moyen de rapprochement, je n'y voyais qu'une séparation éternelle d'avec tous les objets de mon affection. Je ne pouvais me faire à cette idée, et, en conséquence, je m'étais déterminé à passer auprès d'elle le temps qui m'aurait été nécessaire pour recevoir un passe-port et une permission de l'Empereur... Tout est changé par le changement des circonstances ; tant mieux ! » Le duc d'Enghien ne savait pas encore de quelle façon le gouvernement anglais emploierait l'armée de Condé. La paix que les chouans avaient consenti à signer avec le premier consul l'inquiétait quelque peu. « Si cette paix est simulée, disait-il, si c'est une finesse, bravo ! Mais si elle est obligée, si, réduit à se soumettre, des forces supérieures occupent le pays ce printemps, toute descente serait une folie et, loin d'être utile, deviendrait une *quiberonade*[1]... » Vers cette même époque, voulant lui témoigner sa satisfaction pour ses efforts et son courage, Louis XVIII informait le duc d'Enghien qu'à sa demande le Tzar l'avait nommé grand-croix de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem. « Les liens du sang, lui disait-il, auraient suffi pour m'engager à faire cette demande, mais de plus je me trouve bien heureux que Sa Majesté Impériale me mette en état d'acquitter une partie des dettes que j'ai contractées envers vous en 1793 et surtout en 1796. »

Les agents anglais, qui avaient reçu l'ordre d'utiliser l'ar-

[1] Et cependant, le prince de Condé était plein d'espoir. Il écrivait le 19 mars à La Fare : « Tout va bien en France, et c'est ma seule consolation. Qui que ce soit qui remette le Roi sur son trône, je l'embrasserai de bon cœur, et tous mes vœux seront remplis. » Cette phrase laisse entendre que le prince de Condé croyait Bonaparte capable de jouer le rôle de Monk. On verra quelle réponse celui-ci va bientôt faire aux avances de Louis XVIII.

mée de Condé, avaient eu un moment l'idée de la débarquer sur les côtes du Languedoc, mais ils reculèrent devant l'exécution de ce plan. Ils dirigèrent les troupes royalistes sur la Styrie, la Carinthie et le Frioul vénitien, l'amenant ainsi vers la Méditerranée, sans avoir pris encore un parti définitif. « En pleine marche pour Livourne, écrivait le prince de Condé au Tzar le 29 avril, nous avons été arrêtés hier matin par un courrier de lord Minto qui me prescrit de faire arrêter le corps dans la position où sa lettre me trouvera, notre destination étant changée ; mais il ne pourra, dit-il, me la communiquer que dans quelques jours, quand il sera entièrement convenu de tout avec la cour de Vienne. » Le prince de Condé suppliait le Tzar de vouloir bien s'occuper de l'échange de leurs prisonniers de Constance. Paul Ier répondit sèchement par le comte Rostopchin que le corps de Condé « n'étant pas à son service, il ne saurait se mêler des affaires qui concernent ce corps ». Ce nouvel arrêt impatienta le duc d'Enghien, qui s'en plaignit à son grand-père et parla de marcher en avant. Celui-ci lui répondit avec rudesse : « On ne risque point de sacrifier un corps pour une probabilité, et on lui assure un appui prépondérant en le confiant à quelqu'un qui peut et qui sait prendre un parti... » Le duc se froissa de cette leçon. Il ne voulait pas être traité comme un simple soldat sans titre et sans autorité. Croirait-on que c'est à lui que le prince de Condé écrivait à pareille date : « Pour jouer un rôle brillant dans le monde, il faut s'accoutumer à faire taire ses goûts et même ses passions, du moment que la nécessité, la raison ou seulement la convenance l'exigent. *En voilà assez sur cet article!...* » Un peu plus d'affection ou des manières moins rudes eussent mieux agi sur cette imagination et sur cette nature si sensibles.

A peine le premier Consul avait-il saisi le pouvoir, qu'il s'était occupé de réorganiser les armées. Il méditait de nouveaux et superbes desseins. Aux forces de Mélas et de l'archiduc Charles, il opposait celles de Moreau et de Masséna. Augereau tenait la Hollande; Brune, la Vendée. Soult et Suchet, attaqués par Mélas, s'étaient repliés sur la Corniche; Masséna s'illustrait par une

brillante défense au siége de Gênes. Moreau passait le Rhin et battait le maréchal Kray. Il l'empêchait de communiquer avec Mélas, mais la position de Masséna était compromise. C'est à ce moment que Bonaparte allait entreprendre l'audacieux passage du mont Saint-Bernard... L'Angleterre, qui ne prévoyait pas une manœuvre aussi surprenante, répandait le bruit d'une prochaine action des troupes britanniques contre la France. « Monsieur, écrivait le duc de Bourbon à la date du 9 mai, a vu hier les ministres ; ils paraissent disposés à tenter quelques grands coups. Si les Autrichiens veulent les seconder, on agirait en même temps sur les côtes de l'Ouest et vers le Midi. Georges, qui est encore ici, doit repartir incessamment avec de l'argent pour maintenir les bonnes dispositions des royalistes de l'intérieur ; mais je crains que son voyage à Londres, qui n'a été que trop su de tout le monde, ne lui cause des embarras, lorsqu'il voudra rentrer en France. Bonaparte, qui s'en méfie, le fait sûrement guetter avec soin... » On voit que les intrigues de Cadoudal avec les princes français étaient déjà fortement nouées; mais il importe de déclarer que le duc d'Enghien n'y prit jamais part. Lorsqu'il en eut connaissance, il s'en détourna avec affectation, les jugeant au-dessous de lui.

Le 4 mai, étant de passage à Gratz, il apprit que le gouvernement anglais invitait son grand-père à se rendre en Angleterre. Le prince de Condé, qui n'était pas éloigné d'accepter cette proposition, laissait toute liberté au duc d'Enghien. « Il faudrait que vous fussiez ici, écrivait celui-ci à son père, que vous ayez vu toutes les gradations douloureuses qui m'ont éloigné successivement et constamment de lui pour que vous puissiez vous faire une idée de l'embarras extrême où me jette ce nouvel événement. » Le duc avait certainement le désir ardent de revoir son père, mais de sérieux motifs le retenaient en Allemagne, et parmi ces motifs l'amour qu'il portait à la princesse Charlotte. Aussi aurait-il préféré que son père vînt le rejoindre sur le continent. « Si vous êtes décidé à vous fixer en Angleterre, je n'ai plus rien à dire, et sans doute je ne résisterai pas longtemps au désir d'aller vous embrasser. Mais pour peu que

ce séjour vous soit moins agréable, pour peu que vous puissiez vous assurer un sort fixe, tel modique qu'il fût, oh! combien je vous engagerais à venir dans ce pays!... » On voit par ces quelques lignes que le duc d'Enghien avait soif de confier à un cœur ami tout ce que son cœur renfermait de tristesses, d'inquiétudes, d'amertumes, de désirs inassouvis. Ce qu'on y lit surtout, c'est l'aveu de cet amour qui maintenant fait toute sa vie et pour lequel il voudrait l'acquiescement de son père. Jusqu'ici il lui a été impossible d'en parler au prince de Condé, qui a traité cette passion si légitime de caprice ou d'amourette. De plus, le duc d'Enghien désire être libre, indépendant. « Je tiens à ma liberté, s'écrie-t-il, à pouvoir habiter le pays qui me conviendra, car je crois, en vérité, que je préférerais la moitié moins (d'un traitement) à la clause d'aller le manger là où il me serait enjoint. C'est une espèce de prison politique à laquelle je m'accoutumerai difficilement, surtout de la part d'individus en qui je n'ai pas confiance. » Le duc d'Enghien rêvait avant tout de pouvoir continuer la carrière militaire, mais de façon à voir alternativement son père et « certain autre être qui lui était bien cher aussi ».

En attendant une destination précise, et se trouvant à quelques lieues de Venise, il résolut d'y accompagner son grand-père pour offrir ses hommages à Pie VII. Le Pape avait été proclamé dans cette ville, où le Sacré Collége s'était réuni après les événements militaires qui avaient porté une si rude atteinte au gouvernement pontifical. Le 14 mai 1800, le prince de Condé et son petit-fils furent reçus par le Saint-Père. Pie VII les embrassa, les bénit et s'entretint affectueusement avec eux. L'auguste vieillard qui venait d'étendre ses mains vénérables sur le front du duc d'Enghien, était loin de s'attendre, — si grandes que fussent déjà les premières tristesses de son pontificat, — au long exil et aux douleurs qui lui seraient bientôt imposés. Il ne pouvait prévoir que le jeune prince, pour lequel il avait imploré la miséricorde divine, allait sceller de son sang un édifice impérial élevé à la place de la monarchie, et que lui-même bénirait bientôt la couronne du nouveau César. Comment pénétrer les vues

de la Providence? Comment deviner des événements qui confondent la raison humaine? Si des esprits trop rigoristes reprochent au Souverain Pontife d'avoir consenti à quitter un moment la Ville éternelle pour célébrer le sacre de Napoléon, il sera permis de leur rappeler que le Pape ne pouvait refuser ces honneurs à l'homme qui avait relevé les autels, restauré la religion catholique et rendu à la nation française la liberté de son culte. On a bien vu d'ailleurs que lorsqu'il s'est agi des intérêts primordiaux de l'Église, nulle force n'a pu arracher la moindre concession au noble pontife. A chaque menace, à chaque acte de rigueur il répondait patiemment par le « *Non possumus* », et cette simple parole a eu raison de la violence. Dépouillé de ses États comme son prédécesseur, exilé de sa capitale, privé de ses droits les plus sacrés, il a su conserver sa dignité et sa fermeté. Il a vaillamment défendu l'Église; son attitude énergique a arraché des applaudissements même à ses ennemis.

Le 22 mai, l'armée de Condé recevait l'ordre de se diriger sur l'Allemagne pour s'y réunir aux troupes du général Kray, qui battait en retraite devant le général Moreau. Le même jour, le duc d'Angoulême, qui rejoignait les condéens, écrivait de Mantoue au prince de Condé : « Partager vos travaux, m'associer à votre gloire, apprendre la guerre sous un aussi bon maître, tel est le but qui m'amène près de vous [1]. » Le jeune prince trouvera peu d'occasions pour témoigner de sa bravoure, mais il montrera une meilleure volonté que le duc de Berry, dont la présence à Londres irrite Cadoudal. Les naïfs croient encore à une intervention anglaise. C'est un leurre. Il n'est même plus question de la descente en Languedoc. Le désarroi [2] est géné-

[1] Dossier Surval. — *Inédit.*

[2] Le prince de Condé écrivait le 24 mai à La Fare : « Il vaut mieux mourir les armes à la main, tant que la chose ne sera pas absolument désespérée. Je ne me fais point d'illusions sur l'utilité dont nous pouvons être ; elle est presque nulle, tant qu'on ne voudra pas nous augmenter. Nous sommes un faible roseau que les puissances se passent pour ne pas se couvrir de la honte de le détruire. L'Angleterre a abandonné le projet de débarquement, le seul qui pouvait nous convenir, le seul qui nous mît dans l'heureuse position *de vaincre ou de mourir.* » (*L'Armée de Condé,* par le comte de la Boutetière.)

ral. Le duc d'Angoulême rejoint les royalistes à Ponteba et prend le commandement d'un régiment de cavalerie[1]. En vain le prince de Condé écrit-il au Tzar pour l'informer de ce qui se passe. Le Tzar ne répond rien, tout entier à son animosité contre l'Autriche et commençant à s'éprendre de Bonaparte, dont il admire le génie. Lorsque les troupes condéennes arrivent le 12 juin à Salzbourg, le mont Saint-Bernard a été franchi, Ivrée enlevé, la victoire de Chiusella gagnée, Milan occupé, la Lombardie conquise. Si Gênes s'est rendue, Masséna en est sorti avec les honneurs de la guerre. Le 9 juin, Lannes s'illustre à la bataille de Montebello, et tout fait prévoir l'écrasement définitif des Autrichiens.

Le duc d'Enghien s'était installé aux environs de Lauffen, d'où il raconte gaiement à son père une rapide excursion faite dans le pays vénitien : « Comment trouvez-vous ce voyage? Partir de Linz tout courant, vendre ses chevaux le long du chemin parce que le but de notre route est un embarquement, faire cent vingt lieues au travers des monts escarpés de la Carinthie, de la Styrie et du Frioul, rester quinze jours en plaine au débouché des montagnes, faire une petite course à Venise et par curiosité et pour voir le Pape, et vite reprendre le même chemin, retraverser les montagnes pour venir se reposer à Salzbourg, à trente lieues de Linz, d'où l'on est parti; avouez que cela a l'air d'un conte pour rire!... » Quelques jours après, il donnait ses impressions sur les opérations projetées. Le corps s'habillait, s'équipait et allait être prêt à faire campagne partout où l'on voudrait. Le duc d'Enghien en était enchanté : « Je vous avoue, cher papa, disait-il, que je conserve toujours un violent désir de tenir à quelque chose. Je ne crois pas à la contre-(révolution); je ne crois pas qu'on la veuille, et je vois avec chagrin que d'avoir fait toute la guerre de la Révolution dans le corps de Condé sera avoir perdu son temps. » Cet aveu est curieux à recueillir. Loin de partager les illusions des émigrés réfugiés à Londres, le duc d'Enghien, qui avait suivi de

[1] L'armée de Condé avait, en avril 1800, 1,007 officiers et 5,848 soldats.

près les événements, s'apercevait maintenant qu'un nouvel ordre de choses régulier s'était solidement établi en France. Celui qui s'était emparé du gouvernement incarnait la Révolution dans ce qu'elle avait de ferme et d'autoritaire; il en défendait les conquêtes. Il venait d'acquérir une nouvelle gloire avec la victoire de Marengo; il avait à la fois, par ce triomphe, décidé du sort de l'Italie et de son propre avenir. Le duc d'Enghien comprenait bien toute la puissance de ce conquérant, et il exprimait le regret que les monarchistes eussent perdu leur temps. « A présent il est trop tard, continuait-il, et il faut bien patienter. Mais à la paix, je voudrais bien savoir quel est le parti que vous voudrez que je prisse. J'ai le désir de rester militaire. » Il ne voulait plus servir sous les ordres du prince de Condé. « Mon grand-père, avouait-il, me tient à son corps dans une nullité désespérante. Il a d'ailleurs, comme vous le savez, l'amour tourmentant, et cela augmente avec l'âge. Il me traite toujours en enfant, n'a pas la moindre confiance pour moi, ne me parle de rien, ne me consulte sur rien. Je ne lui suis donc pas nécessaire... » Ce que le duc d'Enghien désirait, c'était, puisque le service militaire lui était fermé en France, d'entrer dans l'armée autrichienne.

Les hostilités qui avaient éclaté entre cette armée et l'armée française ne donneront au duc d'Enghien la possibilité de satisfaire son ardeur guerrière que vers la fin de l'année 1800. Moreau avait passé le Danube le 18 juin [1]. Le maréchal Kray avait été vaincu à la bataille d'Hochstædt. Ingolstadt étant menacé, le corps de Condé reçut l'ordre d'aller se poster à Rosenheim, sur la rive gauche de l'Inn. Il y avait là une tête de pont formant une position importante. Le duc d'Enghien et ses dragons s'y installèrent le 7 juillet, se tenant en communication avec les Autrichiens établis à Wasserbourg. Mais quelques jours après, les belligérants acceptèrent un armistice qui devait

[1] Au mois de juillet 1800, La Fare conseillait au prince de Condé de tenter quelques négociations auprès de Monsieur ; le prince répondait : « Elles sont impossibles, à cause de la position triomphante des armées républicaines et de l'enthousiasme général que le premier Consul inspire en France. » Un mois après, il commençait ces négociations.

s'étendre jusqu'au mois de novembre, c'est-à-dire pendant près de trois mois. Le duc d'Enghien annonça cette nouvelle à son père, le 30 juillet. Les troupes françaises bordaient l'Izar, les Autrichiens l'Inn. Le duc avait deux postes situés en face des troupes républicaines. Il entrait assez souvent en conversation avec les soldats. « Toutes les fois que j'y ai été, déclare-t-il, j'ai toujours été parfaitement content de leur ton, de leurs propos, et surtout de leur respect pour le corps et la conduite de mon grand-père. » Il apprenait, non sans une certaine surprise, au duc de Bourbon, que les émigrés restés à Munich et à Augsbourg n'avaient éprouvé aucun mauvais traitement. Le général Bonaparte, qui avait préconisé cette politique nouvelle, comptait sur ses effets; il disait à ceux qui blâmaient son indulgence : « Laissez-les faire. Ce sont autant de soldats pour la République!... » Le duc d'Enghien se plaignait des alliés, et particulièrement des Anglais, qui leur témoignaient moins d'attentions que les généraux républicains. « Depuis l'armistice, ajoutait-il, notre sort devient fort incertain, et je vois avec chagrin que, loin de hâter notre nouvel habillement et la confection de mille choses que l'on nous a promises et desquelles nous avons un besoin urgent, les Anglais mettent sans cesse de nouveaux bâtons à la roue et ne terminent rien, sous des prétextes peu fondés. » L'avenir était sombre. « Si la guerre continue, notre sort sera bon, et je crois que l'on nous donnera une existence militaire agréable; mais la paix nous renverra *subito* dans quelque île de la Méditerranée où nous végéterons, à peu près comme incarcérés. C'est pour ce pays que je voudrais, pour toute chose au monde, avoir votre réponse à ma dernière lettre, dans laquelle je vous parle de mes projets ultérieurs. Je sens qu'il me serait fort difficile de suivre le corps dans l'une de ces îles, où notre existence deviendrait celle de pauvres mis dans un hôpital pour y finir tranquillement leurs jours [1]. » Mais, avant tout, le duc d'Enghien désirait obtenir la sanction de son père pour ses projets d'avenir. Il lui donnait ensuite des détails intéressants

[1] Ce passage et les trois qui suivent sont inédits. — Voir Dossier Surval. (Archives nationales.)

sur la position des armées, sur la possibilité de reprendre les hostilités : « Il n'est pas nécessaire d'avoir des renforts d'hommes très-considérables pour recommencer la guerre. L'armée autrichienne est toujours belle, toujours nombreuse, mais elle se battra toujours mal, si elle n'a pas l'archiduc Charles à sa tête. Ce n'est qu'un cri, qu'un vœu, qu'un espoir, et si l'Empereur recommence sans l'avoir donné à son armée, il est obligé avant un mois de fuir de sa capitale. La chose est parfaitement sûre. » Le duc d'Enghien jugeait la situation avec le coup d'œil d'un soldat exercé. Comme tous les capitaines de l'Europe, il avait pour l'archiduc Charles une admiration sincère. Il y ajoutait une profonde affection, que ce prince méritait d'ailleurs pour ses bonnes grâces et sa rare aménité. « M. le duc d'Angoulême, disait encore le duc d'Enghien, a pris ici d'une manière plus douce que son frère. Ses manières sont plus aimables, plus polies. Je lui crois beaucoup moins de talent pour le détail de major d'un régiment, mais, ce me semble, c'est un petit inconvénient ». Il faisait ensuite à son père une question qui pouvait paraître indiscrète : « Qu'est donc devenu ce prétendu départ de Monsieur?... A-t-il réellement bougé de Londres, et vous, vous prépariez-vous à le suivre? Y avait-il une expédition considérable projetée? » Rien de tout cela n'existait, et quoique le comte d'Artois se fût, dans le plan général de restauration monarchique, réservé l'ouest de la France pour y envoyer ses agents et donner l'impulsion aux habitants, il avait en ce moment renoncé à une expédition. C'est ce que finissait par reconnaître le duc d'Enghien, en des termes énergiques : « Quel aveuglement, s'écriait-il, de croire qu'un débarquement de quelques milliers d'Anglais sur les côtes de France peut faire la contre-révolution et résister à la totalité de l'armée française qui marcherait contre! Voilà cependant les espoirs dont on nous berce depuis des années, et nous y croyons toujours; c'est ce qui m'étonne. Ah! la Vendée, si on l'avait soutenue, c'était notre espoir! » Ce cri de douleur et de regret, que de fois n'a-t-il pas été poussé par les vrais et fidèles serviteurs de la monarchie! Il est certain que si le comte d'Artois avait voulu montrer, — ce qui lui était

facile, — la décision et l'énergie du duc d'Enghien, s'il avait consenti à se mettre à la tête des émigrés, à combattre avec les chouans ; s'il avait écouté les appels réitérés de Frotté, de Cadoudal, de Charette, il y aurait eu pour lui et pour la cause monarchique une sérieuse partie à jouer. On ne peut affirmer que les bataillons royalistes fussent venus à bout des armées républicaines, car chez les hommes de la France nouvelle il y avait un élan et une intrépidité qui emportaient tous les obstacles ; mais la résistance aurait eu un tout autre caractère. Et quelle que soit la peine qu'on ressente au spectacle de Français luttant contre Français, on eût cent fois mieux aimé voir tous les amis du Roi se réfugier en Vendée, comme l'avait demandé Mounier, et y défendre au milieu de leurs compatriotes leur drapeau et leur foi, que de les voir s'allier aux étrangers pour combattre la République. Nous avons souvent surpris ce regret sur les lèvres du duc d'Enghien lui-même.

Dans ses lettres intimes à son père, chaque fois qu'il lui ouvre son cœur, il gémit d'être obligé d'avoir recours tantôt à l'Autriche, tantôt à la Russie, tantôt à l'Angleterre. Cette puissance-là surtout, il a contre elle une sorte de haine. Mais, objectera-t-on, que ne s'est-il résigné à un exil paisible au fond de quelque principauté obscure ? Le pouvait-il franchement ?... Une existence oisive et inutile était l'opposé même de ses aspirations. Entendez-le, voyez-le quand on parle de guerre. Il s'anime, il frémit, il frappe la terre comme un cheval impétueux. Il court au combat, sans savoir même contre qui on prend les armes, mais emporté par la seule passion du combat. Aussi fougueux dans la bataille que calme et généreux après les horreurs de la mêlée, il montre qu'il est né pour la guerre. C'est un capitaine. Pour le moment, il ne voit que les douleurs de l'heure présente, et, las de l'inaction des uns, de la défection des autres, pensant à ce qu'on aurait pu obtenir en groupant tous les dévouements royalistes, il jette ce cri qui ne peut être oublié : « Ah ! la Vendée, si on l'avait soutenue, c'était là notre sauveur ! » Ceux qui se sont laissé massacrer pour leur roi et leur religion, ceux qui ont abandonné leurs chaumières, leurs

femmes et leurs enfants pour combattre nuit et jour dans les landes et les forêts, affrontant le froid, la pluie, la boue, la faim, les tortures les plus affreuses, sachant bien que si le fusil les épargnait, l'ignoble échafaud étendrait et refermerait sur eux ses bras rouges de sang, ces paysans dont les noms ont traversé les années et à qui leurs ennemis eux-mêmes ont offert le tribut de leur admiration, ces hommes qui s'appelaient Charette, Cathelineau, Stofflet, ces milliers de héros obscurs qui affrontaient, le bâton ou la faux à la main, les balles et la mitraille, supposez encore une fois que le duc d'Enghien eût été à leur tête[1]. Quels nouveaux actes d'héroïsme ! Quels prodiges ! Aussi le regret qu'il exprime est-il presque du désespoir. « Je me tais, disait-il encore, sur le feuillet de la politique de notre île, et depuis ce temps je me suis rangé dans le parti des désespérants. Je vous crois un peu de notre bord aussi, cher papa[2]. » Le duc de Bourbon commençait à douter du succès de la contre-révolution, mais il pouvait s'en attribuer quelque peu l'échec. Depuis le combat de Berstheim, où il s'était montré si intrépide, il paraissait avoir perdu toute volonté d'agir. Plus qu'un autre, il pratiquait le

Suave mari magno...

Il n'écoutait pas la voix d'un fils qui le suppliait de quitter « cette maudite Angleterre qui était si loin ! » Il laissait aller les choses à la dérive, moins déçu cependant que le duc d'Enghien, croyant parfois que le hasard trancherait la vie du premier Consul et les débarrasserait ainsi de leur plus redoutable adversaire.

En attendant la reprise des hostilités, le prince de Condé songeait à marier son petit-fils. Il avait en vue une union avec une sœur de l'impératrice de Russie, et cette pensée satisfaisait

[1] Ceux qui avaient combattu en Vendée avaient gardé un souvenir pieux de cette valeureuse contrée. Ainsi, le président de Guilhermy recommandait à son fils, qui allait la visiter, « de se prosterner et de la baiser comme un vaste reliquaire ».

[2] Dossier Surval. — *Inédit.*

son orgueil. Le duc se gardait bien alors de contrarier ce projet. « Seulement, disait-il à son grand-père, je vous prie, lorsqu'il y aura quelque chose de direct en train, d'annoncer le désir que j'ai d'aller témoigner dans le pays ma reconnaissance et en même temps savoir si je conviens... Si l'on me remet à des temps plus tranquilles, comme c'est mon opinion, je tâcherai toujours de prendre assez de certitude pour que la chose soit irrévocablement arrêtée... » Cette réponse paraît convenable; mais, sans lire entre les lignes, on voit parfaitement que le duc d'Enghien n'était pas pressé de se marier avec une princesse étrangère. Il aimait trop la princesse Charlotte pour donner un consentement immédiat, les yeux fermés, à une alliance, même souveraine. D'autre part, il lui répugnait d'adresser un refus formel à l'aïeul qu'il avait été habitué à respecter dès l'enfance, au chef de la famille dont il écoutait les ordres et les avis, à celui enfin qui, suivant les usages des maisons princières, pouvait disposer en maître du sort de ses rejetons.

Passant de ses affaires personnelles aux faits de guerre, le duc d'Enghien rendait compte à son grand-père de ses opérations. Lui et les siens s'étaient établis le 22 août à Turckheim, la cavalerie sellée et à moitié bridée, prête à entrer en ligne, tandis que des patrouilles s'avançaient sur Hollenhausen, Kaufbeuren et Schöngau. Le rapport qu'il adressait à ce point de vue au prince de Condé était empreint d'un réel sentiment militaire; il indique bien quels progrès le jeune prince avait déjà faits dans la carrière des armes. Mais les négociations interrompaient tout mouvement. Le général Moreau, qui avait renvoyé une partie de ses forces en Souabe, continuait des pourparlers avec les Autrichiens, de façon à reprendre l'offensive quand son armée se serait complétée et ravitaillée[1]. Ulm, Philippsbourg et Ingolstadt étaient tombés aux mains des Français ; l'archiduc

[1] Il se laissait en même temps sonder par les agents royalistes, mais il avait ses prétentions personnelles. « On tient à ses anciennes opinions, disait le prince de Condé en parlant de lui, le 16 août; on paraît croire et même désirer qu'il y ait encore des changements dans ce que nous voyons, mais, malheureusement, point du tout dans notre sens. » (*L'Armée de Condé*, par le comte de la Boutetière.)

Jean avait pris la place de l'archiduc Charles, que des intrigues néfastes avaient éloigné du commandement; les troupes autrichiennes, cantonnées sur l'Inn, mal commandées, abattues par les derniers revers, ne se souciaient guère de retourner aux combats. Joseph Bonaparte et Cobentzl discutaient gravement la question de paix ou de guerre à Lunéville, et personne ne savait encore si les exigences du premier Consul seraient admises ou non par l'Autriche. Pendant ce temps, le duc d'Enghien était occupé à relever la discipline parmi ses troupes, que l'inaction démoralisait. Il veillait à tout, examinait les postes, dirigeait les campements. Craignant des surprises, le prince de Condé ne cessait de lui adresser recommandations sur recommandations[1]. Il le priait de renvoyer les femmes des gentilshommes qui arrivaient de divers côtés, de se défaire des chariots et des *impedimenta* de luxe. « Donnez tous vos soins là-bas, lui disait-il le 20 octobre, à ce que je sois averti le plus tôt possible de l'annonce de la rupture et officiellement, quand même vous viendriez aussitôt, ce que je désire... » Le prince continuait à se plaindre des Autrichiens, qui empêchaient son recrutement ou ses manœuvres. Il blâmait son petit-fils de se créer de nouvelles liaisons parmi les officiers de cette nation, et il lui conseillait de ne pas s'y fier. « Cela n'est en vérité pas décent, et votre nom ne vous appartient pas à vous seul, mais à tous les princes du sang de France à qui vous devez compte de la conservation et de la dignité de votre rang. » C'étaient là des reproches bien sévères pour une peccadille. Pouvait-on sérieusement empêcher le duc, homme jeune et ardent, de chercher, en attendant le combat, quelques distractions parmi les hommes de son âge ?

Le bruit avait couru à Munich de l'assassinat de Bonaparte.

[1] Il continuait encore ses tentatives auprès de Moreau : « Impossibilité absolue de se faire écouter en ce moment-ci. Je crois bien que *l'homme* (Moreau) n'aime pas l'autre; mais s'il travaille contre lui, ce ne sera pas dans notre sens, tout au contraire... Il n'y a pas autre chose à faire, en ce moment-ci, que de se tenir tranquille vis-à-vis de *l'homme ;* ce serait plutôt vis-à-vis de *l'autre* qu'il faudrait faire directement des tentatives; mais cela ne peut me regarder; il faut que cela vienne *franchement* et *magnifiquement* de plus haut. » (*L'Armée de Condé,* par le comte de la Boutetière.)

Le prince de Condé, malgré l'insuccès du complot de l'Opéra, croyait à un mouvement populaire et déclarait que l'usurpateur n'était rien moins qu'affermi sur son prétendu trône [1]. Le comte de Lanans informait de son côté le duc d'Enghien que les agences royalistes ourdissaient des complots contre Bonaparte; que M. de Saint-André était un de leurs chefs, et qu'il y avait peut-être utilité à se mettre au courant de leurs desseins. Le duc d'Enghien lui répondit vertement le 24 novembre : « Je ne connais pas un mot de vos histoires d'agences, d'André, etc. Ce sont un tas de bêtises puantes auxquelles je ne me mêlerai jamais. Je vois dans tout cela un tas de gens qui ne cherchent qu'à gagner de l'argent et qui sont plus nuisibles qu'utiles. Je mets de ce nombre les premiers que j'ai vus de plus près, les Pichegru et Willot. Je méprise tout cela. Moi, je vais droit mon chemin, et s'il faut m'exposer pour notre maître, je l'ai fait et le ferai de bon cœur, sans me cacher. Je ne sais pas servir mon roi en frac, à moins que ce ne soit l'uniforme de la Vendée [2]... » Nous sommes heureux de reproduire cette lettre, car elle est à l'avance une réponse péremptoire à ceux qui oseront accuser le duc d'Enghien de conspirer. Le prince a horreur des agences, des conspirations, des André, des Pichegru, des Willot. Il sait qu'ils sont plus nuisibles qu'utiles; il le dit, et cette perspicacité, — à l'heure où tant de royalistes se trompent, — lui fait honneur. Il va plus loin, il résume en quatre mots son opinion : « Je méprise tout cela! » Cette lettre est un document de la première importance; elle mérite d'être relue et méditée. On y trouvera le secret de la conduite du duc d'Enghien à tous les instants de sa vie : le courage et la droiture [3]. Le duc de Bourbon paraissait partager l'opinion de son fils sur les agents conspirateurs. C'est ainsi qu'il écrivait le

[1] Il écrivait même le 5 novembre : « On mande de Paris que le premier Consul commence à sentir que sa position n'est pas bien affermie, qu'il a des craintes, qu'elles ne sont pas sans fondement, et qu'il cherche quelque moyen qui lui paraisse honorable d'assurer son existence et sa vie. Je crains bien qu'on ne lui en suggère qui ne remplissent pas notre but. » (*L'Armée de Condé*, par le comte de la Boutetière.)

[2] *Histoire générale des émigrés*, par H. Forneron, t. II. (Appendice.)

[3] Deux mois auparavant, Louis XVIII avait fait des offres courtoises, mais un

16 décembre 1799, au sujet de l'astucieux Dumouriez : « Il a fait une belle protestation publique de son pur royalisme, de son éloignement pour la prétendue faction d'Orléans, de son envie de servir utilement le Roi, etc. S'il dit la vérité, c'est assurément très-louable ; mais on fera bien de ne pas se livrer entièrement à sa bonne foi, car je le regarde comme un maître coquin... » Pichegru et Willot étaient également dignes d'une pareille appréciation ; d'autres encore, que nous aurons l'occasion d'étudier de près et dont les princes eurent le tort d'accepter les offres et les services. Quoi qu'il en soit, il est et demeure prouvé que le duc d'Enghien avait considéré comme méprisable une conspiration contre le premier Consul, et refusé d'y prendre la moindre part. Cela a d'autant plus d'importance qu'à la conspiration de Ceracchi et d'Arena va succéder l'attentat de la rue Saint-Nicaise. Sans doute les principaux agents de cette dernière machination sont des chouans comme Carbon et Saint-Réjant. Mais encore une fois le duc a tenu à honneur de ne pas se compromettre dans des actes aussi odieux [1].

Le 28 novembre, les hostilités étaient reprises entre Français et Autrichiens. La défense de l'Inn était remise au corps de Condé, et la position de Rosenheim particulièrement confiée au duc d'Enghien. Un premier engagement a lieu le 29 à Aibling. Le 1er décembre, une sérieuse affaire s'engage à Rosenheim entre les troupes royalistes et celles du général Montrichard. Le duc

peu naïves, au premier Consul, qui lui avait répondu par cette lettre célèbre :

« Paris, le 20 fructidor an VIII.

« J'ai reçu, Monsieur, votre lettre. Je vous remercie des choses honnêtes que vous m'y dites. Vous ne devez plus souhaiter votre retour en France, il vous faudrait marcher sur cent mille cadavres.

« Sacrifiez votre intérêt au repos et au bonheur de la France. L'histoire vous en tiendra compte. Je ne suis pas insensible aux malheurs de votre famille ; je contribuerai avec plaisir à la douceur et à la tranquillité de votre retraite. »

Cette lettre avait exaspéré les agences royalistes et détruit tout rêve d'accommodement entre le premier Consul et le prétendant.

(Voy. *Revue de la Révolution,* nº du 5 février 1888.)

[1] A ce propos, Louis XVIII écrit à l'abbé de Montesquiou : « Mes serviteurs et mes amis ne doivent pas être soupçonnés d'attenter à ses jours. Les rois sont souvent atteints par un fer parricide ; les rois n'arment jamais le bras d'un assassin. » (*Revue de la Révolution,* 5 février 1888.)

d'Enghien, assisté du duc d'Angoulême qui reçoit le baptême du feu, se signale par une ardeur et une intrépidité incomparables. Le 3 décembre, on apprend l'immense défaite de Hohenlinden ; l'archiduc a été battu par le général Moreau. Les Autrichiens se déterminent à une prompte retraite. Le 9 décembre, le duc d'Enghien se bat comme un simple soldat à Neuburen, où il arrête quelque temps les troupes républicaines. Le général autrichien Riesch demande au prince de renforcer son arrière-garde avec les dragons du duc d'Enghien. Ceux-ci luttent énergiquement de Rosenheim à Trauenstein, puis reçoivent la mission de défendre avec leurs autres camarades le poste si important de Rothenmann en Styrie. Ils y arrivent le 16 décembre. Là, ils apprennent que l'archiduc Charles a remplacé l'archiduc Jean, mais trop tard, les troupes républicaines n'étant plus qu'à deux journées de Vienne. Moreau avait passé l'Inn, et il était maître de la route. Le 26, les condéens atteignent Léoben, puis ils se replient sur Bruck à la nouvelle d'un armistice conclu entre Cobenzl et Moreau[1]. Cet armistice, qui allait aboutir six semaines après à la paix de Lunéville, devait amener le licenciement du corps de Condé et mettre fin à toutes ses aventures. « Le corps en général a peu souffert, écrivit le duc d'Enghien dans les derniers jours de cette année. Mon régiment et celui de Durand sont les seuls qui se soient trouvés à des affaires chaudes. Durand a perdu soixante-dix hommes à peu près, dix officiers tués et quelques blessés ; mon régiment, trente officiers blessés, quelques dragons tués et une trentaine blessés, à peu près le même nombre de chevaux. Nous avons fait ce que nous avons pu, mais nous pouvions bien peu. Le jour du passage de l'Inn a été le plus chaud pour nous. » Trois divisions avaient attaqué leurs avant-postes. « Que pouvais-je faire avec trois cents hommes d'infanterie et trois cents chevaux que je commandais? Notre soutien n'est arrivé qu'à une heure de l'a-

[1] « Je crois qu'on a signé *à temps,* écrivait Condé à La Fare le 28 décembre, car, de vous à moi, il n'existait plus d'armée autrichienne. Qu'allons-nous devenir ?... Il faut espérer que la Providence veillera sur nous; mais, dans tous les cas, nous resterons riches de notre courage et de la constance de nos principes. » (*L'Armée de Condé*, par le comte de la Boutetière.)

près-midi; le pont était déjà fait, et douze mille hommes que commandait le général Riesch n'ont pu faire repasser la rivière à l'ennemi. Depuis ce moment, la chose a toujours été de mal en pis, et sans l'armistice, les Français, sans aucun doute, seraient à Vienne aujourd'hui... Rien n'est plus malheureux, plus honteux que ces résultats, et cependant il n'y avait rien de mieux à faire, car notre ennemi, le général Moreau, outre sa supériorité de nombre, il faut l'avouer, est aussi bien supérieur en hardiesse et en talent... »

Les combats sont maintenant terminés pour le jeune prince. La gloire militaire lui a murmuré son dernier mot, et ce sera dans une attente vaine, dans une pesante inaction que, dévoré de regrets, il languira encore quatre longues années.

CHAPITRE IX

LICENCIEMENT DE L'ARMÉE DE CONDÉ (1801).

Voilà neuf ans que l'armée de Condé est sur pied, qu'elle a parcouru l'Allemagne, l'Autriche et la Pologne, qu'elle a montré sur de nombreux champs de bataille une intrépidité et une valeur dont la France aurait dû avoir le tribut, mais qui, par le malheur des circonstances et des événements politiques, ont été employées contre des Français, et voilà que dans deux ou trois mois elle va être licenciée. « Qu'allons-nous devenir à la paix? demande anxieusement à son père le duc d'Enghien. Car que peut-on prévoir autre chose que la paix? Je tremble encore d'une nouvelle proposition d'embarquement. Ce serait la fin, la dislocation générale. » — C'était ce qui devait arriver. L'Angleterre avait l'intention de placer les soldats condéens sous les ordres du général Abercrombic, commandant en chef des forces méditerranéennes, pour les employer sur divers points et spécialement en Égypte. Un exil nouveau répugnait au duc d'Enghien. « Quant à moi, s'écrie-t-il, je ne pourrais me résoudre à prendre ce parti, que je regarde comme un enterrement moral et politique. Je veux d'une manière quelconque rester sur la scène et finir mon rôle... » Il regrettait vivement de ne pas se trouver auprès de son père, car il aurait voulu connaître ses espérances et recevoir ses conseils. Il était convaincu que lui et les siens allaient être placés dans la plus embarrassante de toutes les positions. « Pourquoi donc ne m'est-il pas permis, dit-il, d'espérer un rapprochement que je désire depuis si longtemps? La guerre nous tenait séparés, mais la paix devrait nous réunir.

Cher papa, arrangez donc les choses à cette fin, je vous en prie... [1]. » Mais le duc de Bourbon continuait à demeurer sourd à ces pressants appels. Le 15 janvier, Wickham informait le prince de Condé qu'il avait reçu l'ordre de faire démonter la cavalerie royaliste. Lé commissaire Wood était chargé d'effectuer sans retard la vente des chevaux. Le roi d'Angleterre accordait aux officiers du corps qui ne voudraient pas suivre la nouvelle destination, six mois d'appointements, en forme de gratification. La plupart, on peut dire la majorité des officiers, refusèrent d'aller en Égypte. Avant d'être licencié définitivement, le corps de Condé se rendit à Windisch-Feitritz, où l'attendaient des discussions et des incidents de toute sorte, provoqués par les agents anglais. Les soldats imitèrent les officiers et préférèrent le licenciement à un envoi en Égypte. Cette fois, c'en était fait; le prince de Condé lui-même se résigna à l'idée d'un départ pour l'Angleterre avec MM. de Damas, de Contye et de Lévignac. Le duc d'Enghien resta provisoirement à Gratz; le duc d'Angoulême partit pour Klagenfurth.

A ce moment, Paul Ier, par un revirement extraordinaire, fit avertir Louis XVIII qu'il n'avait plus à compter sur son hospitalité... [2]. Le 14 janvier, le général de Fersen pria, en son nom, le Roi de rejoindre son épouse à Kiel. Louis XVIII répondit simplement qu'il attendait ses passe-ports, et, le 22 janvier, il quitta Mittau avec la duchesse d'Angoulême, par un froid rigoureux. Après quatre journées de fatigues et d'épreuves douloureuses, il atteignit Memel. Il obtint de la Prusse l'autorisation d'y séjourner provisoirement. Le 22 février, il arrivait à Varsovie, où il put résider à ses propres frais, c'est-à-dire dans une sorte de dénûment, jusqu'au 30 juillet 1804, époque à laquelle il résolut de se réfugier en Suède, auprès de Gustave IV. Quelque temps après le départ de Mittau, l'Autriche acceptait le traité de Lunéville. Abaissée, épuisée, elle cédait à la France la rive gauche du Rhin et reconnaissait l'indépendance des quatre nouvelles

[1] Dossier Surval. — *Inédit.*

[2] Le prince de Condé, toujours livré aux illusions, crut un instant que c'était là une feinte de Paul Ier et de Bonaparte pour rapprocher le Roi de la France! (Voir *L'Armée de Condé*, par le comte de la Boutetière.)

républiques fondées par son ennemie. L'Espagne, par un autre traité, cédait la Louisiane à la France; les autres puissances allaient peu à peu reconnaître la suprématie de notre pays. L'Angleterre seule devait garder quelque temps encore une attitude offensive. Elle prenait Malte, ébranlait la ligue des neutres et dominait les mers. Tout en assurant à l'extérieur le triomphe de la France, le premier Consul employait des mesures sévères pour défendre la paix intérieure. En réponse à la machine infernale de la rue Saint-Nicaise, il faisait déporter cent trente terroristes et créait des tribunaux spéciaux pour les attentats contre la sûreté publique. A partir de ce moment, les intrigues des agences royalistes sont surveillées de près; de nombreux observateurs vont en Angleterre, en Pologne, en Allemagne, guetter les moindres manifestations.

Le 31 mai 1801 fut le dernier jour de l'armée de Condé. Ce fut un jour d'amère tristesse. « Il fallut enfin se séparer. Les frères d'armes se dirent un dernier adieu et prirent divers chemins sur la terre, sans savoir où ils reposeraient leur tête. Tous allèrent, avant de partir, saluer leur père et leur capitaine, le vieux Condé en cheveux blancs. Le patriarche de la gloire donna sa bénédiction à ses enfants, pleura sur sa tribu dispersée, et vit tomber les tentes de son camp avec la douleur d'un homme qui voit s'écrouler les toits paternels[1]. » Le duc d'Enghien reprochait cette dissolution à l'Europe injuste : « Il est bien certain, écrivait-il à son père, que si l'on nous avait voulu du bien, on ne nous aurait pas dispersés. Nous avons été traités comme troupe devenue inutile à la paix et que l'on réforme. Ce qui me fait penser plus que jamais que nous n'avons rien à espérer pour notre cause d'aucune puissance étrangère... » Cela était exact. La Russie se montrait hostile, l'Autriche indifférente, la Prusse à peine favorable, l'Espagne et la cour de Naples ne comptaient plus, l'Angleterre marchandait ses derniers secours... Le lendemain du licenciement, le prince de Condé partit pour Vienne avec le duc d'Enghien. Après une très-simple réception

[1] Chateaubriand, *Mémoires sur le duc de Berry.*

qui lui fut faite par la cour impériale [1], il se dirigea vers Hambourg, où une frégate anglaise vint le prendre et le conduire auprès de son fils. Quant au duc d'Enghien, dégoûté de l'ingratitude des puissances, il alla séjourner à Mariafrost près de Gratz, pays qu'il devait quitter au mois d'octobre pour s'installer à Ettenheim, en compagnie de la princesse Charlotte et du prince de Rohan, son père.

Auparavant, il avait voulu encore une fois décider le duc de Bourbon à le rejoindre. « Puisque vous me demandez, lui écrivait-il, des renseignements sur les lieux habitables du continent, je crois qu'il serait préférable pour vous, à tous les égards, de quitter l'île le plus tôt possible. Sur le continent, on est libre de prendre le parti qui plaît ou qui convient; il n'en est pas de même, et vous l'avez éprouvé, dans une île. » Il ajoutait que si son père consentait à repasser la mer, il n'aurait pas lieu de s'en repentir. « Je ne vous cacherai pas, disait-il franchement, la véritable de toutes les raisons et celle que je regarde aujourd'hui comme la plus importante, c'est de s'éloigner du foyer de la haine générale du monde entier. Notre tâche est finie; nous avons fait ce que nous avons pu ou cru devoir faire pour notre maître légitime. Il est aujourd'hui bien prouvé que l'on n'a jamais voulu et que l'on ne veut pas le servir... Il est un nom encore plus en horreur que celui de Français dans l'Europe entière, et une nation contre laquelle va se tourner l'orage le plus violent. Dieu sait si elle pourra y résister! » C'était l'Angleterre que le duc d'Enghien désignait ainsi et dont il maudissait avec raison la politique étroite et ambiguë. Pour lui, il préférait se mettre au service de l'Autriche, mais il attendait l'occasion. Il ne prendrait un parti décisif qu'à l'ouverture de nouvelles hostilités. « En attendant, observait-il, nous vivrons à bon marché, réunis, chassant fort, voisins de quelque ville agréable et absolument particuliers, jusqu'au jour où il faudra être princes en France... »

Le duc d'Enghien ne cherchait ni les aventures politiques,

[1] Le duc d'Enghien s'indignait de la façon dont ils avaient été reçus. « Cette ancienne considération que notre nom apportait sur nos personnes n'existe malheureusement plus aujourd'hui. A peine regarde-t-on mon grand-père à Vienne. A

ni les conspirations. Son désir était toujours le même : suivre la carrière des armes. Mais il ne voulait alors à aucun prix s'engager dans l'armée anglaise. « L'Angleterre, écrivait-il le 3 juin à son père, ne m'offre aucune ressource dans ce genre. La nullité, ou des opérations folles et où il ne peut y avoir pour tout être raisonnable aucune espèce de succès, voilà ce que les Anglais peuvent nous offrir en nous réduisant à la cruelle nécessité d'habiter leur île pour avoir du pain à mettre sous la dent le reste de nos jours. Ce serait là une prison, et une prison, quelque vaste qu'elle soit, est toujours triste. »

Le duc d'Enghien étudiait avec soin la situation générale de l'Europe. Il voyait que l'Autriche avait signé, la rage au cœur, la paix de Lunéville, et il comprenait qu'elle saisirait, tôt ou tard, l'occasion de se venger. Il voyait également la Prusse irritée des succès de la France et de la façon hautaine avec laquelle le premier Consul menait ses destinées. La main mise sur le gouvernement des États romains, le traité avec la cour de Naples, la cession de l'île d'Elbe, tous ces avantages avaient augmenté le prestige du régime consulaire, mais aussi la haine de ses ennemis déclarés ou secrets. L'assassinat de Paul Ier avait rendu quelque confiance à l'Angleterre[1]. Elle avait profité de l'avénement d'Alexandre pour donner le dernier coup à la ligue des neutres. Alexandre s'était résigné, le 17 juin, à abandonner Malte et à transiger sur l'affaire de la ligue, renonçant à la mesure de l'*embargo* sur les biens des sujets anglais dans les États russes. Le général Bonaparte, qui avait un instant cru à une alliance possible avec Paul Ier, se hâtait de secourir l'armée restée en Égypte ; mais il ne parvenait à y faire passer que deux mille hommes, et le général Menou luttait avec peine contre des forces supérieures aux siennes. L'orgueil de l'Angle-

peine l'Empereur lui fait-il l'honneur de le recevoir chez lui, et si Moreau y venait, les fêtes, les galas, la dépense, on ne regarderait à rien pour lui plaire, pour l'amadouer. »

[1] L'assassinat avait eu lieu le 23 mars. Le Tzar, frappé d'un coup de sabre à la main droite, avait été étranglé avec une écharpe. Les conjurés, qui proclamèrent Alexandre, firent courir le bruit que le Tzar était mort d'apoplexie. (Voir sur cet assassinat les *Mémoires* du prince A. Czartoryski.)

terre se redressait; le duc d'Enghien croyait à une conflagration prochaine. « Si la guerre recommence, disait-il, nous sommes sauvés. On recevra toujours avec plaisir des gens qui n'ont rien de mieux à faire que de se faire tuer... » Mais il ne se faisait pas d'illusion sur la générosité et sur la sympathie des gouvernements à l'égard des émigrés. Pris de scepticisme, il confiait tout à coup cet aveu à son père : « Je vous assure qu'il me tarde bien d'avoir un sort assuré, quelque modique qu'il soit, pour me caser quelque part et devenir tout à fait étranger. » Cet aveu désespéré étonne, mais il va bientôt s'expliquer. « *Tout vaut mieux que prince émigré*, dit tristement le duc. Quand on a un état quelconque, au moins on est avoué ou protégé par la puissance que l'on sert. On est quelque chose ; mais n'être rien, n'avoir d'autre état que le nom de celui que l'on a eu, éprouver tous les jours quelque nouvelle humiliation, c'est l'état le plus malheureux que je connaisse !... » Ce cri de douleur a quelque chose de navrant. Le malheureux prince s'excuse de son mieux de l'avoir jeté. « Pardon, cher papa, de mes tristes et ennuyeuses réflexions, mais c'est pour en venir à ce que je disais qu'il fallait absolument se naturaliser étranger quelque part, devenir quelque chose, car être émigré français, ce n'est être rien ! On n'est ni plus aimé ni plus estimé, et l'on vous regarde comme un être dangereux, comme un pestiféré qui apporte avec lui le venin et la contagion du mal qui l'a frappé[1]... » Quelle pénible situation ! Le duc a été obligé de solliciter des agents anglais la continuation de son traitement jusqu'au mois d'août à titre de prêt ou d'avance. Son dénûment est tel qu'il va être obligé de vendre ses chevaux. « Pauvres vieux serviteurs, soupire-t-il, je les regretterai de tout mon cœur ! » Ainsi le duc ne reçoit de l'Angleterre qu'un prêt limité à quelques mois, ce qui prouve que la solde mise à la disposition de l'armée de Condé par les gouvernements étrangers n'était considérée que comme une avance. Si la fortune avait favorisé les royalistes, ces mêmes gouvernements n'au-

[1] Dossier Surval. — *Inédit.*

raient pas manqué de se faire rembourser l'argent prêté, sans oublier les intérêts. Le nouveau tzar n'était pas plus généreux que l'empereur d'Autriche. Il se montrait sympathique aux émigrés et particulièrement au duc d'Enghien, mais il se réservait pour l'avenir. Cette situation n'échappait pas au duc d'Enghien ; c'est ce qui motive son chagrin, nous allions dire son désespoir. « Bonaparte est sur le trône, disait-il, car il le voyait déjà en possession de l'autorité suprême et il ne se trompait pas. Il est respecté, craint et admiré de tous les souverains, et le roi légitime est à peine toléré dans un coin de la Pologne, obligé de témoigner sa reconnaissance au souverain qui veut bien lui accorder un asile ignoré. Qu'espérer après cela ?... » L'Europe, domptée par les victoires et la suprématie personnelle du premier Consul, reconnaissait un maître. Elle en était arrivée à admettre, comme autrefois Catherine II, que la Révolution devait finir par un homme placé au-dessus de ses contemporains par son habileté et sa valeur. Elle avait applaudi au mot de Paul Ier à Dumouriez : « Peu importe que ce soit Louis XVIII, Bonaparte ou un autre qui soit roi de France ; l'essentiel est qu'il y en ait un. » Si les peuples se laissent éblouir par l'autorité, les gouvernements en sentent encore plus la nécessité que les peuples. Ils voyaient maintenant une France toute-puissante, et ils savaient tous qui l'avait faite ainsi. Le glorieux soldat d'Arcole, de Rivoli et de Marengo était aussi admiré qu'un empereur. Quelques années encore, et les monarques de l'Europe l'admettront dans leurs rangs ; c'est eux qui lui feront cortége. Mais avant ces jours extraordinaires, les triomphes de Bonaparte sont déjà tels qu'ils font oublier à l'Europe le prince de Condé, son fils, son petit-fils, et même Louis XVIII, qu'on ne veut appeler que le comte de Lille.

La seule espérance qui restait donc au duc d'Enghien, c'était que la paix actuelle ne durerait pas. Voilà pourquoi il demeurait en Styrie à proximité du gouvernement autrichien. « Mais les pauvres ci-devant Condé, comme il l'écrivait le 29 juillet à son père, étaient ballottés de ci de là et révoltés par des vexations continuelles. » La revision de la comptabilité de

la petite armée royaliste était faite ; celle qui concernait spécialement le régiment du duc d'Enghien venait de s'achever. Les employés anglais témoignaient aux condéens les plus injurieux soupçons. « Ils croient voir des voleurs partout, disait le duc, et sont fort étonnés de trouver des honnêtes gens. Je leur pardonne leur défiance... Les affaires du régiment étant terminées, et n'ayant plus rien à faire dans ce pays qui ne m'est pas agréable du tout, je vais bientôt me rapprocher et des nouvelles et des moyens de correspondance. Ma société, dont le grand-papa vous parlera sûrement beaucoup, part incessamment et retourne à Ettenheim. » Il n'est pas difficile de reconnaître que cette société comprenait spécialement la princesse de Rohan-Rochefort et son père, qui avaient passé quelques jours avec le duc à Mariafrost, en Styrie. « Moi qui ne suis pas pressé, ajoutait-il, je prendrai à petites journées, avec ce qui me reste de chevaux, la même direction, mais m'arrêtant dans les endroits où je me plairai quelques jours, et passant par les routes que je connais encore le moins. » Il priait son père d'envoyer ses lettres sous le couvert du cardinal de Rohan ou de madame de Monaco. Il comptait mettre au moins un mois à faire son voyage. « Bien des événements pourraient changer mes projets. D'autres temps, d'autres soins, voilà notre devise, à nous autres militaires, en temps de paix !... »

Quelques semaines après, le 8 septembre, il était à Inspruck, d'où il donnait ordre au chevalier Jacques, secrétaire de ses commandements, installé à Ettenheim, de terminer les marchés nécessaires pour son établissement définitif en cet endroit. « Je mande à la princesse, disait-il, que je la prie d'arranger avec vous tout ce qui regarde le logement. Ne vous adressez jamais pour rien au cardinal de Rohan ; quand il y aura quelque chose qui dépendra de lui, allez en parler à la princesse, qui vous dira ce qu'il y a à faire... » Il l'engageait en même temps à préparer les appartements de ses amis de Cheffontaine et de Joinville, qui l'avaient fidèlement suivi partout. Pour lui, il ne pensait arriver à Ettenheim qu'à la fin de septembre. Il désirait que la maison fût louée à bon marché, que le cuisinier s'arrangeât pour se

procurer ses fournitures au meilleur compte, car il voulait mettre cet hiver beaucoup d'économie à sa table. « Comme je ne suis pas difficile, déclarait-il simplement, je trouverai certainement tout bien. »

Le 29 septembre 1801, le duc d'Enghien est arrivé à Ettenheim, où vont s'écouler ses dernières années. Ettenheim est une petite ville de deux mille âmes, gracieusement située à l'entrée de la vallée de l'Undiz, au milieu de bois pittoresques. Elle se trouve à une lieue et demie du Rhin, à neuf lieues de Strasbourg. Le duc avait loué au baron d'Ichtratzheim une maison agréable adossée à un grand jardin, qu'il allait se donner le plaisir de cultiver lui-même. A une courte distance de cette maison demeurait la princesse Charlotte. Cette délicieuse compagnie, la chasse, la lecture, les promenades devaient constituer les joies suprêmes du prince. Il en sentait le prix, car il se déclarait être à Ettenheim « près d'un intérêt constant qui faisait le bonheur de sa vie intérieure ». La première chose qui le préoccupa en arrivant fut de demander à son père si le gouvernement anglais avait consenti à lui accorder une pension [1]. « J'attends, lui écrivait-il, le premier résultat qui, je pense, sera de nous assurer de quoi vivre à chacun, mais peut-être faudra-t-il l'attendre longtemps! L'intervalle est assez pénible à passer, surtout lorsqu'on mange son fonds, comme je le fais en ce moment, et que le fonds est aussi court que le mien. » Cette lettre contient un aveu qui mérite d'être noté, comme on va le voir. Le duc d'Enghien constate lui-même à ce moment qu'il est encore libre de tout engagement formel avec la princesse de Rohan. « Je profite, dit-il, du temps qui me reste, avant que le devoir m'oblige à prendre des liens plus sérieux, mais probablement moins agréables. Heureusement que, jusqu'à ce jour, aucune des tentatives légères qui ont été faites par mon grand-père n'a eu de succès. J'en

[1] Elle devait être de 3,700 francs par mois. Elle commença à partir du mois d'août 1802.

ai joui intérieurement, sans le lui marquer, et sans m'opposer à ce qu'il a cru devoir faire pour en assurer la réussite. Cette occupation rendra mon hiver ici fort heureux... » Le mariage secret du duc d'Enghien et de la princesse Charlotte n'avait donc pas encore eu lieu. Le duc savait fort bien que son grand-père se refuserait à le sanctionner, et, plutôt que de se mettre en opposition ouverte avec lui, il attendait... Que pouvait-il attendre? dira-t-on. Que l'avenir arrangeât lui-même les choses. A la longue, peut-être le prince consentirait-il à une union qui n'était pas après tout une mésalliance. Est-ce que le prince de Condé n'avait pas épousé une Rohan? Par ses qualités charmantes, son esprit, son âme généreuse et loyale, la princesse Charlotte ne méritait-elle pas d'être la femme du duc d'Enghien? Pouvait-on la rendre responsable des fautes passées de son oncle le cardinal? Et la famille de Condé n'avait-elle aucun reproche à se faire dans l'épisode du collier?... Mais on se heurtait à un obstacle insurmontable : l'ambition du prince de Condé, qui voulait obtenir pour l'unique rejeton de sa race une alliance royale. Là était le secret de la résistance. Eh bien, le duc a osé la combattre. Après son retour à Ettenheim, il n'a pas tardé à faire secrètement sa femme de la noble et douce créature qui s'appelait la princesse Charlotte. Le mariage a précédé de peu la mort du cardinal, qui avait toujours rêvé cette alliance. Nous donnerons au moment précis toutes les raisons qui, suivant nous, démontrent ce fait.

Le duc d'Enghien ne pouvait se résigner à la séparation que les circonstances avaient créée entre son père et lui. Pour la centième fois, il lui exprimait le désir de le posséder à ses côtés en Allemagne. Il se plaignait affectueusement d'être tenu dans l'ignorance des affaires paternelles. Le bruit courait qu'un grand changement allait se faire dans la position du duc de Bourbon. Quel était-il? S'agissait-il de sa vie intérieure? Oh! alors, il fallait venir à Ettenheim partager son existence, rendre son fils heureux... Le jeune prince mettait son père au courant de sa vie. Il lui recommandait ses compagnons d'exil. « Il y a ici, disait-il, beaucoup d'émigrés sans ressource. Peut-on avoir

une pension pour eux[1] ? » Il se déclarait satisfait du chevalier Jacques, qui remplaçait le fidèle Antheaume, en ce moment absent[2]. Il avait loué une petite chasse aux environs du bourg, s'était procuré deux chiens courants pour le lièvre et le chevreuil, et s'amusait de temps à autre à poursuivre et à tuer un peu de gibier. Il ne cessait de parler à son père de celle qu'il aimait tant. Il l'invitait à venir s'installer auprès d'eux. « Je serai trop heureux, si je puis allier le bonheur de vous voir avec celui de ne pas me séparer d'une bonne amie, que j'espère bien et que j'ai l'amour-propre de croire que vous aimeriez aussi, si vous la connaissiez... » Il déclarait formellement ne pouvoir s'éloigner de la princesse Charlotte; mais, respectueux des décisions de ses parents, il ajoutait : « Je serais bien curieux, à propos d'elle, de savoir si le grand-père vous en parle. Longtemps, il a craint des choses sérieuses, et je ne sais s'il est encore revenu de ses soupçons, je puis dire injurieux pour moi[1]. » Il faut examiner ce passage. Le duc d'Enghien appelle « soupçons injurieux » les termes légers dans lesquels le prince de Condé avait parfois qualifié son amour. Dans une autre lettre du duc à son père, nous rencontrerons cet aveu qui répond avec fierté à ces soupçons: « J'aime, à la vérité, mais cet amour est fondé sur l'estime et la confiance... » Tout indique dans la correspondance du duc d'Enghien, que nous avons tenue entre nos mains et minutieusement examinée, qu'il y avait entre la princesse Charlotte et lui un commerce délicat, passionné sans doute, mais empreint surtout d'un sentiment exquis et d'un charme qui en justifient la puissance et la durée. C'est à la princesse Charlotte que le duc confie ses joies, ses douleurs, ses espérances, ses déceptions; c'est elle qui, heureuse de recevoir de telles confidences, félicite, ranime, encourage son ami, l'aime, en un mot, de cette affection

[1] Dossier Surval. — *Inédit.*

[2] Ce dévoué serviteur, qui avait été attaché par le prince de Condé à la personne du duc d'Enghien, obtint de Louis XVIII, pour lui et ses successeurs, le titre de baron de Surval. Le fils d'Antheaume devint l'intendant général du duc de Bourbon. C'est lui qui a remis aux Archives nationales le dossier dont nous nous sommes servi si souvent et qui contient, avec des lettres de Louis XVIII, de Catherine, de Paul I[er] et d'autres princes, les lettres du prince de Condé, du duc de Bourbon, de la princesse Louise de Condé et du duc d'Enghien.

qu'une femme de son rang, de son éducation, de son cœur, peut seule donner. « Je suis sûr, écrit le duc d'Enghien dans cette même année et à propos de la princesse de Rohan, que l'on me recevra toujours mieux après une campagne qu'avant, et que l'on me fera partir sur-le-champ, loin de me retenir, lorsque l'honneur m'appellera quelque part. » Le duc reconnaît encore une fois, le 10 octobre 1801, qu'il n'a pas pris d'engagement définitif avec la princesse Charlotte. Il désire l'autorisation de ses parents; il ne veut pas surtout contrarier le prince de Condé. « Ayez, cher papa, dit-il, la confiance en moi de me mander s'il m'a jugé sévèrement auprès de vous, et mettez-moi à même de me disculper de bien des torts imaginaires qui m'ont été supposés, et que le perfide entourage du chef n'a pas manqué d'accréditer et d'envenimer autant que possible. » Voici l'explication de cette phrase. Certains officiers de l'armée de Condé, placés sous les ordres du duc d'Enghien, n'avaient jamais pu pardonner à ce prince la brillante réputation qu'il s'était faite, dès son apparition sur les champs de bataille. Nous en avons nommé plusieurs, dans le courant de cet ouvrage, qui essayèrent de désobéir aux ordres du duc d'Enghien et qui, matés par son énergie, lui conservèrent rancune. Ce sont les mêmes qui ont dépeint au prince de Condé les relations de son petit-fils et de la princesse Charlotte sous les couleurs les plus fausses.

La paix d'Amiens semblait condamner le jeune capitaine à une inaction absolue. L'Angleterre avait rendu Malte aux chevaliers; la France avait évacué l'Égypte; Paris et Londres avaient salué avec joie cette pacification tant désirée. Le premier Consul en profitait habilement pour rassurer les intérêts, stimuler les affaires, rouvrir une ère de prospérité depuis longtemps inconnue à la nation française. Des traités avec la Bavière, le Portugal, la Russie, la Turquie ramenaient la confiance et consolidaient son gouvernement. Le Concordat allait, en détruisant les dernières traces de la guerre religieuse, augmenter sa force. On se trouvait donc, en ce moment, dans un état de repos qui ne permettait à personne de concevoir la

crainte ou l'espoir de reprendre prochainement les armes. Le duc de Bourbon et le prince de Condé, désirant imprimer à l'existence de leur fils une direction sérieuse, pensaient plus que jamais à le marier. Dans une lettre de la princesse Louise de Condé à son frère, en date du 18 octobre, nous relevons ce passage : « Est-ce que vous ne vous démenez pas pour marier votre fils? Je sais que c'est difficile, mais il ne faudrait pas tenir aujourd'hui à des princesses royales; notre mère et nos grand'mères ne l'étaient pas. Je me méfie un peu de votre paresse sur cet article. » En parlant ainsi, la princesse Louise se montrait plus conciliante que le prince de Condé, son père. Le duc de Bourbon, s'il eût été seul, aurait certainement donné son consentement au mariage de son fils avec la princesse Charlotte; mais il avait abandonné toute autorité au prince de Condé, qui, moins désillusionné que sa fille, croyait encore à la possibilité d'une très-haute alliance.

Le duc d'Enghien persistait à réclamer le retour du duc de Bourbon auprès de lui. Rien ne le décourageait dans cette demande qu'il réitérait sans cesse. « Quoi! vous voilà déterminé, lui écrivait-il le 10 novembre, à passer encore l'hiver en Angleterre? Plus d'espoir de vous embrasser cet automne! Je m'en étais bien flatté, et je jouissais du bonheur en idée de vous chercher dans ces environs un établissement agréable, commode, une chasse, le voisinage d'une ville, enfin tout ce que j'aurais cru pouvoir vous plaire... Eh! bon Dieu, pourquoi ne pas être revenu par ici? On n'entend parler ni d'ambassadeurs, ni de fêtes, ni d'aides de camp du premier Consul. On y est libre d'aller, de venir; personne ne prend garde à vos pas... » L'attention du premier Consul n'était pas encore attirée sur Ettenheim, ni sur Offenbourg. L'électorat de Bade ne contenait pas assez d'émigrés pour faire ombrage à la police de Regnier. L'esprit d'intrigue de Talleyrand s'était tourné d'un autre côté, et la façon de vivre du duc d'Enghien, simple, modeste, paisible, n'éveillait encore les soupçons de personne. Donc on pouvait se promener dans toute cette région sans rencontrer le moindre policier. Le duc le croyait du

moins. Il suppliait son père de partager cette vie douce et facile. Il ne se résignait pas à une séparation qui durait depuis sept années. « Pourquoi faut-il que, partagé entre le désir de voler à vous et celui de ne pas sortir d'ici, je sois forcé pour obtenir l'un de renoncer à l'autre? Je le ferai cependant, car je vous assure que j'ai un besoin extrême de vous revoir, de vous embrasser, de vous aimer de près. *Aimer de loin est si triste!...* » Il jurait alors que si son père ne venait pas au printemps, il partirait. Il irait le chercher, et il était persuadé qu'il lui rendrait service. Il prévoyait que la princesse de Monaco allait prochainement se rendre en Angleterre, et que cette arrivée retiendrait pour toujours le prince de Condé dans ce pays. Le duc de Bourbon serait donc forcé de ne plus se séparer de son père. « Est-ce que cet arrangement vous plairait? demande le duc d'Enghien. Vous ne m'avez pas mandé comment vous l'avez trouvé. A-t-il été aimable? L'est-il toujours? Il a tout ce qu'il faut pour l'être, mais il ne le veut pas toujours. Vous le savez comme moi. » On voit que le duc n'avait oublié ni les boutades ni les reproches parfois excessifs du prince de Condé, et que le souvenir de la façon dont il avait rudoyé son amour était demeuré opiniâtrément en son esprit.

Après avoir renouvelé à son père l'expression d'une tendresse inaltérable, le duc abordait les questions politiques. Il faisait mention d'un bruit singulier qui courait en Alsace. On disait que Bonaparte allait mettre le duc d'Angoulême sur le trône. Ce prince conviendrait mieux qu'un autre, parce que sa femme avait ému le peuple par ses malheurs et était aimée de lui. Le duc d'Enghien aurait voulu ajouter foi à ce bruit. « La chose, disait-il, se pourrait faire sans secousse, sans guerre civile, si Bonaparte y donnait la main. » Mais il ajoutait : « Je suis loin de croire à cet usurpateur des voies aussi droites. Je ne le crois qu'ambitieux, et son ambition fera sa perte, car il n'est pas aimé, même de l'armée. » Le jeune prince ignorait que les succès de Bonaparte lui avaient assuré à la fois l'admiration et l'affection de la plus grande partie de ses compagnons d'armes. Il se trompait encore, quand il croyait à l'hypothèse de l'ar-

rivée au trône du duc d'Angoulême. Si le premier Consul eût favorisé cette entreprise, c'eût été la violation formelle des droits de la légitimité. Louis XVIII eût-il accepté tranquillement cet outrage? Le comte d'Artois eût-il ratifié l'usurpation, même de son fils?... Mais il est inutile d'insister sur ce plan fantaisiste. L'Empire allait se fonder sur l'effacement et l'écrasement des Bourbons.

Si le duc d'Enghien a refusé d'aller rejoindre son père en Angleterre, c'est parce qu'il craignait surtout d'être retenu dans ce pays par des plaisirs faciles et de folles amours. « Je me défie de moi, écrivait-il le 30 novembre au duc de Bourbon, au lieu qu'ici j'aime à la vérité. » Les divertissements de Londres, auxquels s'abandonnaient les gentilshommes de son âge, l'auraient détourné de la voie de l'honneur et du devoir. Il savait que sa généreuse amie partageait ses ambitions, et qu'elle avait, comme lui, le culte des grandes choses. Pressé par son fils de le rejoindre en Allemagne, le duc de Bourbon finit par répondre qu'il ne comptait pas longtemps séjourner en Angleterre. Il quitterait l'île lorsque leur sort serait assuré, mais sans vouloir prendre d'engagement définitif avec une puissance quelconque. « S'engager à l'étranger comme vous le dites, observait le duc d'Enghien, demande de mûres, longues et sérieuses réflexions. Pendant la paix, je pense aussi que ce serait folie ou du moins imprudence par trente-six raisons; en temps de guerre, on nous verra arriver partout avec plaisir, puisqu'on connaît notre droiture, notre fidélité et notre bonne volonté. » Il se rangeait donc à l'opinion de son père, mais il se déclarait plus libre dans le Brisgau. « Un séjour long en Angleterre pourrait me faire manquer des occasions heureuses sur le continent pour suivre ce système. » Il préférait donc rester à Ettenheim, près de son amie. « La stagnation générale m'a donc engagé à former un petit établissement dans les environs *du lieu où Roze respire;* cela me sera très-économique, et si je fais des voyages, je laisserai là le fond de mes chevaux, voitures, effets, et je serai sûr que l'on en aura soin. Je pense que vous ne feriez pas bien d'écrire sous le couvert de madame de

Monaco, mais sous celui du cardinal, en mettant l'adresse comme la met un particulier, c'est-à-dire en donnant de l'Altesse et du Monseigneur. C'est le moyen que rien ne soit ouvert et que tout m'arrive promptement[1]... » Il s'excusait de la défiance qu'il ne pouvait s'empêcher de témoigner vis-à-vis de son grand-père. « Il a été bien injuste, disait-il, mais je n'accuse que son exécrable entourage. » Le duc reprochait au prince de Condé une indécision qui le rendait incapable de prendre un grand parti et les laissait tous à la remorque de l'Angleterre. L'âge, suivant lui, avait affaibli chez ce prince la vigueur de l'âme et ne lui permettait plus de braver le mécontentement que causerait aux Anglais son départ. Le duc d'Enghien avait encore des illusions. Mal renseigné, il comptait sur le mécontentement des troupes françaises; il croyait que l'opinion publique était favorable aux Bourbons. « Ces deux objets, écrivait-il le 12 décembre, font de rapides progrès, et je ne serai pas surpris de voir arriver de grands et heureux changements sans secousse aucune. Ce serait le mieux pour tout le monde !... » *Sans sécousse aucune !* Ce n'était pas l'avis du comte d'Artois, qui préparait, avec les Anglais, une conspiration contre le premier Consul. Quant au mécontentement des troupes, nous ne savons d'où venait ce renseignement. Jamais Bonaparte n'avait eu des armées plus dévouées à sa cause et à sa personne. D'autre part, l'opinion publique lui était presque unanimement favorable; nul ne souhaitait alors le retour des Bourbons. Si c'étaient là les espérances qu'on essayait de suggérer au duc d'Enghien, il faut avouer que ceux qui les faisaient naître étaient ou des esprits abusés ou des trompeurs. En proie à ces chimères, le duc maudissait la République, qui lui semblait peser despotiquement sur toute l'Europe. Il aurait dû se plaindre aussi amèrement des princes étrangers, qui, dans leur hâte à saluer le soleil levant, prodiguaient d'enthousiastes démonstrations au premier Consul et oubliaient les descendants des rois de France, leurs anciens alliés. Le duc ne pouvait ignorer les dis-

[1] Dossier Surval. — *Inédit.*

positions de l'Europe à l'égard des siens. Il avouait que l'Angleterre seule montrait de l'énergie. Dans sa soif de combattre, dans son impatience de courir encore une fois au feu et de mettre fin à ce qu'il appelait son inutilité, il allait jusqu'à surmonter son peu d'affection pour le gouvernement anglais, et il demandait à être employé par lui dans la prochaine guerre. « Le gouvernement, écrivait-il, serait au moins certain d'être servi de bonne volonté et de n'être pas volé. Ce seraient deux grands points. » Donc, à la fin de 1801, le duc d'Enghien fait des offres de service à l'Angleterre. Toutefois qu'on ne s'y trompe pas. Ce n'est point pour entrer dans une conspiration secrète contre la vie du premier Consul, c'est pour se battre en plein jour. Dans sa pensée intime, la France n'est pas en jeu. Celui qu'il veut attaquer, c'est le général Bonaparte, le représentant de la Révolution ; mais il désire le faire à la façon d'un soldat, c'est-à-dire sur le champ de bataille.

CHAPITRE X

ETTENHEIM (1802).

La vie que le duc d'Enghien menait à Ettenheim depuis quatre mois contrastait singulièrement avec la vie agitée qu'il avait dû mener en Allemagne et en Volhynie. C'était la solitude et le repos. « Son habitation était petite, mais commode. Elle touchait à un jardin qu'il avait dessiné et auquel il travaillait lui-même, aidé de quelques amis. Il aimait la culture des fleurs; à défaut de riches tentures, il en couvrait les murs et le vestibule de sa maison, qui était transformée ainsi en un délicieux berceau de verdure. Le soir, après les fatigues de la chasse ou les travaux du jardin, on se réunissait autour d'une table, on faisait la lecture, on déployait des cartes, on formait des plans de voyage à travers les Alpes; on parlait arts, sciences et combats, mais le souvenir de la patrie dominait tous les autres et formait le principal objet de la conversation[1]. » Dire qu'on était si près de la France, — deux lieues à peine, — et que le sort s'obstinait à en fermer les portes au prince! La tristesse amenée par ce souvenir se dissipait à la longue, et la bonne humeur du duc d'Enghien trouvait facilement des sujets moins pénibles. La conversation reprenait, aimable et joyeuse; elle se prolongeait assez tard dans la soirée, et chacun se séparait aussi gaiement que si l'on eût été au château de Chantilly. Le comte de Choulot, qui nous donne ces intéressants détails, ajoute que c'était sur les instances du

[1] *Mémoires du duc d'Enghien*, publiés par le comte de Choulot.

cardinal de Rohan que le duc avait consenti à fixer sa résidence définitive à Ettenheim. Nous admettons volontiers que le prince-cardinal y était pour quelque chose, mais l'amour de la princesse Charlotte en formait le réel attrait. Le comte de Choulot, parlant de la princesse, constate qu'elle avait touché le cœur du jeune prince encore plus par les qualités de l'esprit que par les agréments de sa personne. « Les liens du sang, l'estime et l'amitié, dit-il, ajoutaient au profond attachement que le prince avait voué à sa cousine. Il s'abandonnait à cette vie intime avec un bonheur qu'aucune gêne ne contraignait. » Ce fut à Ettenheim que le duc d'Enghien se révéla tout entier ; ce fut là qu'il montra sous mille aspects la loyauté et la noblesse de son caractère. Ennemi de la flatterie, simple et franc, il aimait à converser avec les gens de la campagne, soulageait sans ostentation leurs misères, et, quoique peu fortuné, trouvait encore le secret de répandre d'abondantes et délicates aumônes. Énergique et résolu, il blâmait sans réserve les faiblesses et les indécisions, ne voulant pas les admettre pour lui-même. Causeur riant et spirituel, il lançait des traits railleurs, mais avec un tact et un bon goût ennemis de toute offense. Il avait été, affirmait-il, à une rude et savante école : la guerre. Elle lui avait fait connaître « les hommes par les choses et les choses par les hommes ». Pendant ce temps, le duc de Bourbon se fixait définitivement aux environs de Londres, où il venait de louer une belle habitation avec un grand parc. « Les papiers publics, écrivit le duc d'Enghien à son père le 18 janvier, vous disent établi à la campagne... Dieu veuille que cet établissement ne soit pas de longue durée ! Ce sera toujours avec joie que je vous verrai retourner sur le continent, puisque tel parti que je prenne pour l'avenir, je m'y trouverai toujours plus à portée de vous y embrasser plus souvent. Je dis : tel parti que je prenne, parce que je pense que votre désir est que je suive la carrière dans laquelle vous m'avez élevé, ce que l'Angleterre ne peut m'offrir ; et pour cela, il faudrait donc que, du consentement de ce gouvernement, je m'attache un jour au service de quelque puissance continentale et son alliée. »

Il lui demandait respectueusement son avis. On parlait de désigner, à la pacification générale, une résidence particulière aux princes exilés. Ce lieu devait être une tranquille retraite, un port contre la tempête. Mais le repos n'était pas son affaire. « A mon âge, s'écriait-il fièrement, je dois courir encore la mer agitée et ne m'y retirer que faute de mieux ou à un âge plus avancé. » Ces préoccupations personnelles ne l'empêchaient pas de songer à ses amis et de leur venir en aide. « Je sais, ajoutait-il, que les d'Ecquevilly sont à Thiernau dans une extrême pénurie, au moment de manquer du nécessaire et ne calculant aucune ressource pour l'avenir. Cette position malheureuse m'engage à vous parler d'eux. Je n'ai point directement de leurs nouvelles, et je ne suis chargé de rien par eux [1]. » On voit avec quelle délicatesse il traitait les affaires des autres.

Le margrave de Bade, Charles-Frédéric, paraissait témoigner force égards au duc d'Enghien. Il lui avait donné spontanément une permission de chasse très-étendue, ce qui avait causé le plus grand plaisir au jeune prince. Dans un an, après l'adhésion que fera le prince à la réponse de Louis XVIII aux avances de Bonaparte, l'Électeur lui retirera l'agrément de cette chasse, dans l'espoir de l'amener à quitter le pays de Bade. Telle était l'hospitalité de l'Électeur [2]. La chasse était la principale distraction du duc d'Enghien, sans qu'elle pût toutefois le détourner de ses pensées de guerre. Ainsi, le 2 février, dans une lettre où il reconnaît que le gouvernement consulaire est solidement établi en France, il revient à son idée favorite; il renouvelle à son père le désir d'être attaché au service militaire de quelque puissance. « Je voudrais bien connaître votre façon de voir sur cet objet... Le métier de militaire que j'ai embrassé, et dans lequel je me suis extrêmement plu, est celui qui me paraît convenir davantage à mon rang et à ma position... Il faut bien d'ailleurs savoir servir pendant la paix pour être employé pendant la guerre, et cette dernière ne

[1] Dossier Surval. — *Inédit.*
[2] Voy. aux Affaires étrangères la correspondance de Bade.

tardera pas à reparaître dans quelque coin de l'Europe. » Deux mois après, les affaires n'avaient pas marché suivant l'impatience du prince. Son ardeur était de plus en plus vive, et les occasions de la mettre à profit ne se montraient pas. « Il passe ici journellement des déserteurs, mandait-il à la date du 16 avril. Ils arrivent ici avec quelque espoir de trouver où se placer, mais, à mon grand regret, je suis forcé de les renvoyer, sans pouvoir même leur donner quelques jours pour se tirer d'affaire. Ce sont des gens perdus, c'est dommage. » Il se chagrinait, car il n'entendait plus parler de projets pour lui. Il aurait voulu qu'on reconstituât le corps de Condé. « Cette nullité m'est insupportable. Si l'on a assez d'officiers, eh! mon Dieu, qu'on me fasse soldat! Je ne demande qu'à ne pas être seul, et je vois des occasions de ne pas l'être m'échapper tous les jours. Ne pense-t-on donc plus à nos voisins des montagnes? Quel bon pied-à-terre pour recevoir les amateurs! Et je répète, il y en a quantité... » Il faisait naturellement allusion à la Suisse, qui, victime de cinq ou six révolutions intérieures, se plaignait amèrement du joug des Français. L'indépendance de la Suisse avait été reconnue par le traité de Lunéville, mais le premier Consul savait bien qu'abandonner ainsi la Suisse à elle-même, c'était la mettre tôt ou tard à sa discrétion. En effet, trois partis divisaient ce malheureux pays, plus aptes à s'entre-déchirer qu'à lui assurer le repos dont il avait tant besoin. C'étaient le parti de la Révolution qui rêvait une constitution unitaire, le parti de l'ancien régime qui voulait rétablir l'antique aristocratie, le parti neutre qui essayait d'opérer une fusion impossible entre les deux premiers. Les législateurs suisses avaient tenté de se donner une constitution nouvelle. Le projet en fut soumis au premier Consul, qui le remania lui-même et le soumit à la sanction des législateurs de la Suisse, convoqués en diète générale à Berne. Le représentant Muller d'Uri et celui de Schwyz, le célèbre Aloys Reding, protestèrent contre cette constitution et quittèrent la diète. D'autres représentants s'éloignèrent aussi, laissant le champ libre aux unitaires. Mais Aloys Reding, nommé par

un retour de faveur populaire grand landammann, se rendit à Paris pour exposer au premier Consul que le peuple suisse, en majorité, redemandait les anciennes constitutions. Il fut froidement accueilli, et s'en retourna sans avoir réussi dans ses négociations. Il retrouva son pays en proie à des troubles. Les partis se combattaient; l'agitation était au comble dans les cantons de Zurich, d'Argovie et de la Linth. Le sénat helvétique avait publié à Berne un projet concernant l'organisation générale de la Suisse, le 27 février 1802; mais ce projet mécontenta tous les partis. A ce moment, le premier Consul détacha le Valais de la Suisse, afin de se garder les communications libres avec Milan. Il résolut de réduire le parti de la souveraineté cantonale, qui avait pour chef Aloys Reding, et il fit appuyer, par son ministre Verninac, les unitaires, qui, le 17 avril, se saisirent du pouvoir.

La guerre civile était menaçante. Reding, qui avait perdu son titre de landammann, devait se mettre à la tête des fédéralistes et soutenir la contre-révolution. Le duc d'Enghien croyait au succès possible de ce parti; il s'imaginait que l'Angleterre et les émigrés en pouvaient tirer avantage. Il ne prévoyait pas que là, comme partout ailleurs, la main de Bonaparte s'appesantirait et donnerait à la Suisse une constitution à son gré. Il se reprenait à penser, comme la plupart des émigrés, que le gouvernement consulaire n'avait pas de solidité. Il écrivait à son père : « Les uns disent : Nous sommes joués par Bonaparte, puisqu'il veut se mettre à leur place; les autres : Voilà ce que c'est que de l'avoir mis là! Tous ajoutent qu'il n'y restera pas longtemps et regrettent l'ancien temps [1]. » Le duc ajoutait cependant que l'opinion n'était pas encore bien disposée pour Louis XVIII. « L'impulsion première sera contre ce qui est, mais non pas pour ce qui devrait être... » Cela n'empêchait pas le prince de vouloir agir. Il suppliait

[1] Tous les royalistes n'étaient pas aussi crédules. « Bonaparte, disait M. de Guilhermy en février 1802, aspire à la monarchie universelle et s'en cache bien moins que Charles-Quint et Louis XIV. Je crois que tout est au diable. » (*Mémoires de M. de Guilhermy.*)

son père de le rendre bon à quelque chose. « Je me désole ici d'une nullité qui, si la guerre ne prend pas un autre caractère, comme cela est possible, peut durer jusqu'à une nouvelle paix... » Il songeait toujours à prendre du service à l'étranger. Le duc de Bourbon lui répondit que servir une puissance étrangère, c'était s'exposer, dans le cas où cette puissance deviendrait l'alliée de la République, à servir contre son roi. « Alors, répliqua le duc d'Enghien, je quitterais ce service et je n'hésiterais pas une minute ; mais je pense, et vous me direz si je me trompe, que mon grand-père vous aura parlé de mes fureurs autrichiennes et de la passion que j'avais pour ce service, car ce n'est jamais qu'avec ces expressions ampoulées qu'il s'exprime sur cet objet... »

Il se permettait de rappeler que si le quartier général de son grand-père n'avait pas frondé les Autrichiens pendant la dernière guerre, il leur aurait évité à tous des désagréments nombreux. Il discutait ensuite un autre projet : celui de prendre un parti commun, si la paix ne modifiait pas leur sort. « Oh! pour cette raison-là, s'écriait-il, c'est la meilleure de toutes, et si vous me donnez l'espérance que vous en prendrez un, à coup sûr, j'attendrai patiemment, car mon unique vœu serait de vous voir rentrer dans le service militaire ; car, cher papa, que faire autre chose? Vivre le restant de nos jours bourgeoisement dans quelque grande ville, mangeant notre modique pension, ignorés du reste du monde, et comme le voudrait la République, morts civilement, j'avoue que cette existence pour nous deux me paraîtrait peu honorable... » Le duc n'était pas sans s'apercevoir enfin que la fortune souriait au premier Consul. Tout lui cédait, la cour de Rome elle-même, qui avait accepté la paix avec la France et signé le Concordat. Et dans sa vivacité de jeune prince peu rompu à la politique, n'acceptant pas que la religion pût s'accommoder avec un autre gouvernement que la monarchie, il allait jusqu'à blâmer le Saint-Père de ses concessions. « On est grand homme à bon marché quand on l'est comme Bonaparte. Rien ne lui résiste, pas même Dieu, qui lui cède beaucoup de ses préroga-

tives en ce moment. C'est le règne des méchants; nous aurions besoin de quelques grands miracles. Il est malheureux d'en être réduit là pour ses ressources... » Revenant encore à son idée de prendre du service auprès d'un gouvernement étranger, le duc d'Enghien ne pouvait pardonner à son grand-père d'être défavorable à ses désirs. Il n'admettait pas qu'on pût le supposer capable de demeurer auprès d'une puissance hostile à son roi. Il se révoltait aussi contre l'observation du prince de Condé rappelant qu'il était lui-même resté vingt-huit ans sans faire la guerre. A quoi il répliquait : « Eh! comment veut-il donc établir une comparaison entre ma position présente et la sienne d'alors? Comment comparer le prince de Condé de Paris, de Versailles, de Chantilly, avec le duc d'Enghien émigré, dépouillé, réduit à vivre d'une modique pension que la charité d'un gouvernement lui accorde et peut lui retirer d'un moment à l'autre? » Le duc espérait que son père serait de son avis. « A trente ans, ma conduite, mes pensées, mes désirs, mes actions ne peuvent se modeler sur les siennes. Il a trouvé une retraite heureuse, agréable; il a réuni les objets de son affection, il a terminé avec la paix de la Révolution le cours de son existence politique et ne pense aujourd'hui qu'à jouir du repos et de la tranquillité qui paraissent lui être assurés. Mais moi, jeune, vigoureux, d'une santé robuste qui me permet de m'exposer à tout genre d'exercices et de fatigues, je dois gagner le droit de me reposer un jour comme lui. »

Il abordait enfin un sujet qu'il avait traité déjà, celui de son mariage. Il en parlait avec une décision qui mérite d'être remarquée. « Mon grand-père, disait-il, m'ajoute dans un dernier article de sa lettre : Nous ne nous occupons, votre père et moi, que de vous chercher en Europe un bien-être au-dessus du nôtre... Je suppose que c'est d'un mariage dont il veut parler. Mais je m'étonne, s'il y a quelque chose en l'air, que moi, qui suis la partie intéressée, je ne sois pas plus au fait de ces désirs sur cet objet. Si cela était sérieux (comme je ne le crois pas, car cette phrase m'a déjà été souvent dite qu'il n'y avait rien du tout), vous me ferez grand plaisir de m'en donner

les détails. Je ne suis plus un enfant depuis fort longtemps. Par conséquent, c'est de concert que nous devons travailler sur un objet que je regarde comme le plus important de ma vie et auquel je ne me déciderai pas légèrement, comme je lui ai dit bien souvent[1]. »

Toutes ces lettres montrent bien que le duc d'Enghien avait une singulière fermeté d'esprit et une constance résolue. Il désirait ne se marier qu'avec une femme choisie par lui ; on comprend que ce choix était déjà fait, et que rien ne saurait prévaloir contre lui. Ce que le jeune prince voulait encore, c'était un établissement fixe où il se réunirait enfin avec son père. « Il peut se faire, lui écrivait-il le 7 juin, que des événements heureux nous rappellent dans notre patrie ; mais aussi il est plus probable que non, ou que, du moins, il nous faudra attendre encore longtemps. Achetons donc quelque chose, soyons chez nous quelque part. On n'est bien que chez soi. N'êtes-vous pas de mon avis ?... » Il demandait que cet établissement fût voisin de la France, car à la tournure que prenaient les choses, il lui semblait que de graves événements y devaient éclater sous peu. On parlait de transformer la République en un gouvernement monarchique au profit du général Bonaparte. « La grande question, observait-il, ne se décide pas aussi facilement que le premier Consul l'avait cru. Ses vues ambitieuses se montrent trop à découvert... le peuple dit hautement que Bonaparte veut se faire roi, et que, faisant tant que d'avoir un roi, le légitime est préférable à tout autre. » Mais il ajoutait immédiatement : « Ce n'est pas que je croie que, dans les premiers moments, le légitime puisse avoir un grand parti, puisqu'il n'est pas là pour se mettre à la tête ; mais il s'en élèvera de mitoyens que plus tard on pourra peut-être diriger... » Le duc d'Enghien s'imaginait que les puissances commençaient à se repentir de n'avoir pas aidé à rétablir sur le trône de France un Louis XVIII facile à contenter, loyal et reconnaissant. Le duc d'Enghien ne savait pas que les gouvernements

[1] Dossier Surval. — *Inédit.*

étrangers avaient mollement soutenu la cause du prétendant, parce que celui-ci, pressenti plusieurs fois, avait refusé de s'engager à céder un pouce des conquêtes territoriales de la Révolution. Quant à la désaffection du peuple pour le premier Consul, il se trompait encore. Sans doute, une partie considérable de la nation française ne demandait pas un monarque, quel que fût son titre, empereur ou roi; mais cette partie, comme l'autre, n'en désirait pas moins alors de voir le pouvoir maintenu entre les seules mains de Bonaparte. On venait de passer par les horreurs de la Révolution, par les faiblesses et les hontes du Directoire; on avait le dégoût des agitations, des confusions, des troubles et du désordre. Ajoutez à ces raisons que le gouvernement nouveau comprenait fort bien son rôle. Par une politique adroite et sage le premier Consul venait d'obtenir trois millions de *oui* pour le consulat à vie, si bien que, fort au dedans, glorieux à l'extérieur, il avait assis son pouvoir sur des bases presque inébranlables. Des voix nombreuses l'invitaient à fonder la monarchie constitutionnelle : lui, patiemment, attendait. Mais autour du duc d'Enghien, comme à Londres, les illusions étaient toujours prises pour des réalités. Cela est si vrai que le prince ajoutait, au sujet de la région où il se trouvait alors : « Il n'y a rien de nouveau dans ce pays-ci, où l'on attend avec inquiétude le moment de l'arrangement définitif et des sécularisations. L'horizon pourrait bien s'embrouiller avant que tout soit terminé. Nous sommes dans la saison des orages[1]... »

En attendant les événements qui devaient le faire sortir d'une inaction pesante, le duc est repris de l'idée de voyager encore en Suisse, son pays de prédilection. Vers le milieu de l'année 1802, il se prépare à faire une course dans les Grisons et à revoir le Saint-Gothard.

Le 22 juillet, il part d'Ettenheim avec le chevalier Jacques, son secrétaire et un domestique. Il va directement à Donau-

[1] Dossier Surval, aux Archives nationales. — *Inédit.* — Le duc d'Enghien fait allusion au règlement des affaires d'Allemagne, au traité de Lunéville, qui avait stipulé que les divers États allemands seraient indemnisés des territoires

Eschingen, puis à Appenzell, où il parcourt intrépidement les montagnes. « Nous couchons à Senwald, écrit-il le 29, assez fatigués d'une journée de douze lieues; mais ce ne sont plus seulement des sites sauvages et pittoresques que je cherche, ce sont des leçons prises sur les lieux mêmes où tant d'obstacles qui s'opposaient à la marche des armées ont été combattus par l'expérience des meilleurs généraux et surmontés par d'intrépides soldats[1]. » Il visite la vallée du Rhin, remarque le village d'Ilang et se rend compte du mouvement tournant opéré sur la position de Feldkirch. Il étudie la partie du Rhin où les Français ont établi des ponts pour pénétrer dans le Tyrol, puis il se rend à Ragatz, village qui avait été brûlé par les troupes françaises dans leur dernière retraite. Là, il est séduit par le site grandiose des gorges de la Tamina. Ce torrent qui roule avec fracas sur des rochers entre deux sombres montagnes, lui offre le spectacle le plus étrange qu'il ait encore vu. De Ragatz, le prince va visiter Coire. Il y arrive sous le nom du comte de Saint-Maur et y fait la connaissance du commandant français Peignier, qui est enchanté de rencontrer en ce pays perdu un aimable compatriote. Le jour de son départ, le duc d'Enghien adresse ses adieux à l'officier, en lui laissant entendre qu'il sera heureux de le retrouver. « Moi aussi, répond celui-ci avec respect, pourvu que ce ne soit plus au pont d'Offenbourg. » Le comte de Choulot, qui raconte cette aventure, ajoute que le commandant Peignier dirigeait jadis l'attaque sur le pont d'Offenbourg, au moment où le duc d'Enghien le faisait couper pour arrêter le passage de ses adversaires.

De Coire, le prince se porte sur Reichenau, puis sur Dissentis. Il rencontre à chaque pas les traces des armées ennemies. Cette route présente l'image de la misère et de la désolation, car tout ce qui avait échappé aux Français il y a quatre ans avait été pillé en 1799 par les Russes. Le 4 août, le duc d'Enghien

perdus par suite de l'incorporation de la rive gauche du Rhin à la France, et que ces indemnités seraient obtenues par la sécularisation des territoires ecclésiastiques. — Voir les traités des 23 et 24 mai 1802 avec la Prusse.

[1] *Mémoires du duc d'Enghien.*

explore la source du Rhin, le lac d'Ober-Alp, et gagne Urseren et Hospenthal. Il se rend ensuite au glacier du Rhône, dont l'aspect le ravit. Après une marche pénible, il atteint l'hospice du Grimsel, entouré de rochers et de hautes montagnes de neige, et du sommet il contemple longuement la chaîne du Simplon et du grand Saint-Bernard. Le lendemain, il monte au glacier de l'Aar et va jusqu'au pied de Finster-Horn. « Aucune apparence de végétation, observe-t-il, dans ces régions glacées, où l'on ne découvre que des rocs nus, des neiges éternelles et le ciel pur d'une profondeur immense au-dessus de nos têtes... Je conseille à tout voyageur sérieux de diriger sa marche vers cet affreux séjour. C'est le chaos et le plus effroyable désert de la terre... » Il revient sur ses pas et retourne au Saint-Gothard. Il cherche en vain l'hospice. « Il a été brûlé, s'écrie-t-il désolé. Le bon Capucin n'y est plus. Il n'y a qu'une mauvaise auberge tenue par un paysan... » Il descend à Airolo, le long du Tessin, qui se précipite furieux et écumant au travers de rochers qui barrent sa course. Le tableau est imposant; ce ne sont que gorges, abîmes, cascades. De Giornico, il remonte la vallée de Blinio, où le soleil ardent, qui a succédé au froid de la neige, force les voyageurs à se reposer à l'ombre des châtaigniers. « Jusqu'à une lieue en deçà d'Olivone, on chemine sous des berceaux de vigne ou au milieu de bois de noyers, en côtoyant des prés arrosés par de jolis ruisseaux. »

Le duc gagne l'hospice de Saint-Gall et retourne à Dissentis. Le 12, il est arrivé au village d'Ilanz. « Cette journée, dit-il, est du plus grand intérêt. Nous suivons le même sentier par lequel le général Souwarow a fait repasser les Alpes à son armée, lorsque après l'affaire de Zurich, il revint de Glaris à Coire pour rejoindre le général Korsakof par le Rheinthal, derrière le lac de Constance... La montée depuis Panix est de quatre petites lieues, mais la fin est très-rapide. On marche longtemps au travers d'antiques bois de sapins; bientôt on quitte la végétation des arbres et l'on s'élève par des pâturages où l'on rencontre quelques derniers chalets. Le chemin fait un long détour pour gagner le penchant rapide

de montagnes d'ardoise. Un sentier est pratiqué à mi-côte; mais l'éboulement des ardoises, l'humidité de cette corniche et les divers accidents des rochers le long desquels il faut se couler, ayant à ses pieds de profonds précipices, rendent le chemin non pas dangereux, mais difficultueux. Les Russes, exténués de faim, de froid et de fatigue, ont perdu beaucoup d'hommes et de chevaux le long de ce passage; ils ont roulé au fond des précipices et n'ont été retrouvés qu'au printemps, après la fonte des neiges... Au sommet, le chemin traverse un horrible désert, et bientôt on commence à descendre le long d'un vaste pan de neige que l'on côtoie pendant une bonne demi-lieue. C'est sur ce sommet que se trouve la frontière du canton de Glaris et du pays des Grisons. Nous y avons vu, ainsi que dans le fond des précipices qui bordent la descente, une immense quantité d'ossements d'hommes et de chevaux, des bois de fusil, des lances de Cosaques, mêlés à des lambeaux de vêtements et à des selles brisées. A en juger par ces déplorables restes, qu'on aperçoit encore après quatre ans, les pertes de l'armée ont dû être énormes. On le conçoit, quand on pense que la majeure partie des troupes a affronté tous ces obstacles par une nuit des plus sombres et au milieu des tourbillons de neige. Les hommes et les chevaux, entourés de précipices, mourant de faim, exténués de fatigue, se pressaient sur des ponts étroits et le long de dangereuses corniches. Souvent ils se couchaient et demeuraient ensevelis sous la neige... » Nous avons tenu à citer tout ce passage, car c'est presque le récit d'un témoin, tant est justement rendue cette horrible mêlée d'hommes et de chevaux, poursuivis par l'ennemi, au milieu des montagnes, des neiges, des torrents et des abîmes. La guerre y apparaît sous une de ses formes les plus saisissantes.

Le 13 août, le duc d'Enghien arrive à Glaris, et de ce point se dirige sur le lac de Zurich. Le spectacle qu'il aperçoit alors semble le consoler des horreurs du Panisberg. « On y voit, dit-il, pendant tout ce trajet, les aspects les plus riants, le long des bords fleuris de ce beau lac. Une immense quantité de vil-

lages, des jardins bien cultivés, de grandes maisons de campagne, un pays parsemé de vignes, d'arbres fruitiers, de prairies, de vergers, partout enfin l'image de l'abondance, de la richesse et du bonheur. Le dimanche, on vient de village en village danser les uns chez les autres; des bateaux pleins de monde, sur lesquels sont placés des musiciens, voguent çà et là le long des bords. Le peuple chante des chansons en chœur tout en naviguant. L'élégance du costume des femmes ajoute encore à l'agrément du tableau. Je ne connais rien de plus délicieux que ce spectacle. On voudrait vivre de la joie de ces braves gens sans la leur ôter, et ne jamais quitter de si beaux lieux!... » Il va visiter à Zurich le tombeau de Gessner, et il dit mélancoliquement : « Il faudra bien du temps pour que les souvenirs des dernières guerres s'effacent et laissent à ces lieux le calme qui convient au tombeau du chantre des pasteurs. Ce n'est pas la première fois que je m'aperçois des changements apportés par le souvenir des combats dans des lieux où la nature régnait seule... » C'est sur cette réflexion qu'il rentre le 20 août à Ettenheim, ne se doutant pas qu'il vient de faire son dernier voyage.

A la tristesse d'abandonner les doux paysages de la Suisse se joignent aussitôt quelques difficultés de famille. Le prince de Condé avait dû apprendre par le duc de Bourbon les plaintes qu'avait formulées le duc d'Enghien, au sujet de l'opposition contre son entrée au service d'une puissance étrangère. Le prince s'en était froissé, et il avait témoigné sa susceptibilité par un silence significatif. Le 24 septembre, le duc d'Enghien lui exprimait le regret de n'avoir pas reçu en même temps que sa pension un mot amical. Il savait que son grand-père lui conservait de l'affection, mais il aurait voulu qu'il en donnât une preuve formelle à son petit-fils. « Pardonnez-lui, disait-il, des torts de vivacité et quelques expressions qu'il eût dû à jamais renfermer dans son cœur, et traitez-le en père tendre; c'est le plus cher de ses vœux. » Il le suppliait aussi de lui donner ses avis, ses conseils au moment où tout paraissait

prendre une face nouvelle, et il l'assurait de sa respectueuse tendresse. Aussi, devant des aveux pareils, son grand-père ne pouvait lui garder une plus longue rancune.

Le duc d'Enghien parlait d'événements graves qui devaient se produire sur le continent, croyant trop facilement des amis maladroits ou passionnés qui prenaient de petits complots ou de médiocres intrigues pour des actions sérieuses. Voyons rapidement ce qui s'est passé de juillet à septembre 1802. La Constitution de l'an VIII a été modifiée, sans qu'un seul trouble s'élevât sur le territoire. Les attributions du Sénat ont été augmentées, celles du Tribunat et du Conseil d'État diminuées; le premier Consul est devenu Consul à vie avec des pouvoirs plus considérables; le ministère de la police a été supprimé, comme pour attester que la sécurité est plus complète. Fouché a été envoyé au Sénat, mais il demeure à la disposition du maître; son œil inquisiteur cherche partout une proie puissante qui lui rende et son titre et son influence. Si le ministère de la police est provisoirement supprimé, celui du Trésor est créé, les affaires d'Allemagne sont réglées, la condescendance de la Prusse obtenue, l'Autriche réduite au silence, les petits princes allemands rendus tributaires et vassaux de la France, l'ancien empire d'Allemagne bouleversé de fond en comble, l'île d'Elbe et le Piémont déclarés possessions françaises. Après les trois grands actes qui avaient assuré la paix, c'est-à-dire le traité de Lunéville, le Concordat et le traité d'Amiens; après l'affirmation de la suprématie de la France sur l'Europe, le premier Consul avait entrepris l'œuvre de reconstruction législative et administrative de la France. Il fondait des institutions qui devaient être la base de la France moderne, il amenait peu à peu la nation française à concevoir la nécessité d'un gouvernement autoritaire monarchique, confié au vainqueur de l'Europe. Voilà ce que ne voyaient pas les émigrés, voilà ce que n'apercevaient pas surtout ceux qui renseignaient ou prétendaient renseigner le duc d'Enghien.

Tout en se tenant prêt pour une occasion quelconque, le duc se livre au plaisir de la chasse dans les forêts rhénanes et abat

force lièvres et chevreuils. Dans une lettre du 13 octobre adressée à son père, il lui mande qu'il a tué à balle franche un beau cerf dix cors, et qu'il est sur la piste d'un sanglier. Les bécasses vont arriver, et il jure de leur faire une guerre terrible... Puis, abandonnant tout à coup la chasse, il revient aux questions politiques; il parle de la Suisse, qui a voulu secouer le joug de l'influence française. « Elle est libre, heureuse, dit-il. Bonaparte doit donc la punir d'une manière exemplaire. » Il en donne une raison curieuse. « L'exemple serait trop dangereux, car si une telle maladie prenait en France, la contagion y ferait de rapides progrès, et quoi de mieux que de la conquérir et de la partager! On affirme que quarante-cinq mille hommes vont entrer en Suisse et ravager le pays au nom de la bienveillance du premier Consul [1]. » Depuis que les unitaires, avec l'appui du ministre de France Verninac, avaient saisi le pouvoir, la Suisse avait été livrée à des troubles nombreux. Des désordres avaient éclaté à Bâle, à Zurich, à Berne, à Lausanne; la constitution, délibérée par l'assemblée des notables, n'avait pas été favorablement accueillie. Le premier Consul comprit qu'il fallait laisser ces républicains aux prises les uns avec les autres, et retirer ses troupes, pour avoir plus tard le droit de les imposer. Le rappel de l'armée française fut qualifié par M. de Verninac un témoignage de la confiance de Bonaparte en la sagesse de la nation helvétique.

Aussitôt les Français partis, Aloys Reding et Rodolphe d'Erlach, avec leurs émissaires, parcoururent les campagnes et les monts. Une assemblée populaire, tenue à Schwyz, conféra le titre de landammann à Reding; les vieilles libertés suisses se réveillèrent. Le gouvernement helvétique, pris de peur, réclama la médiation de la France. Celle-ci affecta d'abord des scrupules qui enhardirent les insurgés. L'Argovie se souleva; Rodolphe d'Erlach entra à Aarau, puis, se dirigeant sur Soleure, entraîna tous les habitants à sa suite. Avec le concours d'Emmanuel de Watteville, d'Erlach s'empara de Berne, et la révolution fut en-

[1] Dossier Surval. — *Inédit.*

tièrement accomplie. Le siége du gouvernement était menacé, lorsque apparut le général Rapp, porteur d'une déclaration du premier Consul. D'Erlach, Reding, Bachmann et les autres chefs des insurgés essayèrent d'y répondre par une vigoureuse protestation ; mais abandonnés par l'Autriche, la Russie et la Bavière, qui les avaient un instant appuyés, ils sentirent leur cause perdue. Ce qu'avait prévu le duc d'Enghien dans sa lettre du 13 octobre se réalisa le lendemain même. Dans la nuit du 14 au 15 octobre, des troupes françaises, sous les ordres de Ney, occupèrent l'Argovie, tandis qu'un autre corps entrait à Lugano et qu'une troisième colonne menaçait les Grisons. Une captivité rigoureuse allait bientôt frapper Aloys Reding et les chefs des insurgés, qui avaient cru que la nation suisse avait le droit de se constituer elle-même. Ces troubles et ces désordres devaient aboutir à un *Acte de médiation* qui, quelques mois plus tard, au commencement de 1803, livra la Suisse au premier Consul et rétablit le protectorat français. Ainsi que l'avait dit le duc d'Enghien, Bonaparte ne tolérait pas plus les libertés populaires en Suisse qu'en France; mais cette intervention autoritaire était loin de lui porter préjudice. Il demeurait plus que jamais tout-puissant. Malgré les espérances des royalistes, l'heure d'une restauration légitime n'était pas encore venue. Sans doute, les Anglais, qui avaient vu avec irritation les succès nouveaux de la France, l'amoindrissement de l'Allemagne, la soumission de la Prusse, l'invasion de la Suisse et son obéissance aux ordres du premier Consul, témoignèrent leur mécontentement. Le cabinet de Bonaparte se plaignit de son côté que l'évacuation de Malte, d'Alexandrie, du Cap et de Gorée fût différée. Il ajouta à ces griefs la présence des chouans à Jersey et à Guernesey, celle du comte d'Artois et des princes en Angleterre. Il demanda leur expulsion. Elle fut refusée. Le premier Consul s'en plaignit avec une telle hauteur que lord Grenville cria à une tyrannie militaire menaçant toute l'Europe. Dès ce moment, la guerre parut prochaine, mais elle ne devait pas offrir au duc d'Enghien le moyen d'utiliser son ardeur. Vers la fin de décembre, ce prince, offrant ses vœux de nouvelle année à son grand-père, lui écri-

vait avec une certaine tristesse : « Dieu veuille que l'année qui va commencer amène des changements avantageux dans notre ingrate patrie, qui nous permettent d'y rentrer honorablement!... C'est là mon vœu le plus cher et celui que je ne désespère pas de voir exaucer avant peu, *non pas par la force et les secours étrangers,* mais par l'opinion qui fait en France des progrès inouïs... » Nous avons souligné ces mots : « non pas par la force et les secours étrangers », parce qu'ils sont à eux seuls la preuve la plus évidente que le duc d'Enghien n'a pas trempé dans une conspiration contre la vie du premier Consul. Dans cette même lettre, le duc ajoute que la France se livre à des préparatifs immenses contre l'Angleterre : « Toute l'attention du premier Consul est aujourd'hui tournée de ce côté, et l'activité dans les ports est poussée au dernier degré. Maître des terres, il veut le devenir aussi des mers. Ne se réunira-t-on jamais pour mettre un frein à une ambition aussi démesurée?... » Il souhaitait donc la guerre, mais la guerre ouverte et loyale contre un adversaire, un rival, un ennemi.

Il informe en même temps son grand-père qu'ayant recommandé au margrave de Bade ses compatriotes installés dans l'Électorat, celui-ci a répondu que l'attachement des émigrés pour le duc d'Enghien était leur meilleure garantie à ses yeux[1]. Le duc observe plaisamment que cette phrase « a de la grâce ». Nous verrons bientôt le même margrave laisser s'opérer l'enlèvement du duc d'Enghien sans protestation sérieuse et chasser les émigrés de ses États, par peur du premier Consul. Comment résister d'ailleurs à l'homme qui s'était déclaré le protecteur et l'arbitre des petits princes et des petits États allemands, à celui qui s'était donné la satisfaction de les voir à Paris mendier, comme de mesquins personnages, des territoires et des revenus? Comment discuter les ordres et les volontés du soldat victorieux qui avait ruiné l'ancien empire d'Allemagne?

[1] Le margrave de Bade avait pris possession, en octobre 1802, des bailliages d'Oberkirch et d'Ettenheim.

CHAPITRE XI

ETTENHEIM (1803).

Revenant par intervalles aux questions politiques et à la France, sa principale préoccupation, le duc d'Enghien faisait allusion, dans une lettre du 25 janvier 1803, aux préparatifs que le premier Consul avait déjà commencés au camp de Boulogne contre l'Angleterre. Dès le début de cette année, Bonaparte avait de nouveau fait demander au cabinet de Londres pour quels motifs il n'évacuait pas Alexandrie et Malte. Le ministère Addington répondait que la France n'avait pas évacué non plus le Piémont, la Hollande et la Suisse. Les rapports se tendaient. Le 8 mars, George III annonçait à son peuple qu'il était contraint d'ordonner des préparatifs militaires pour répondre aux armements de la France. Le premier Consul regardait cette mesure comme une provocation et traitait l'ambassadeur anglais, lord Whitworth, avec violence. Il n'attendait pas les hostilités pour prendre ses précautions. « On se met sur un pied formidable, écrivait le duc d'Enghien à son père, et pour ne pas réveiller le chat, on le flatte, quoiqu'il ne fasse assurément pas patte de velours... Vous ne me comprenez pas, n'est-ce pas? » C'était chose facile à comprendre, mais le duc d'Enghien s'avouait fort embarrassé pour préciser davantage. Le secret des courriers eût pu être violé, et les allusions de cette lettre étaient assez transparentes pour attirer une attention soupçonneuse sur leur auteur. Ajoutez à cela que le duc d'Enghien parlait d'un grand nombre d'individus décidés à agir du côté de l'Est. « Je ne sais trop, cher papa, disait-

il, si je peux ou dois par écrit m'expliquer avec plus de précision. Mandez-moi ce que vous en pensez. On est toujours embarrassé pour écrire. Vous êtes à même plus que moi de connaître les inconvénients du bavardage. » Cette lettre était déjà une grave imprudence. Sa forme mystérieuse en révélait trop ou pas assez. Si elle était tombée entre les mains de la police, elle aurait fait croire à un complot; mais pour qui connaît le duc d'Enghien, ce n'était là qu'un récit de ce qu'il avait recueilli, de confidences qui lui avaient été faites et auxquelles il n'avait peut-être pas lui-même attaché grande importance. Qu'on n'oublie jamais sa fière réponse au comte de Lanans, qui l'entretenait de conspirations et d'intrigues secrètes contre le général Bonaparte. « Je méprise tout cela!... »

Le 17 février de cette année, l'oncle de la princesse Charlotte, le cardinal de Rohan, mourut d'une maladie pulmonaire. Ses derniers instants émurent vivement ceux qui y assistèrent. Le cardinal, en pleine connaissance de lui-même, manifesta un profond repentir de ses fautes. « Sa fin, écrivait le duc d'Enghien à son père, a été déchirante pour la princese Charlotte. Vous jugez de ce qu'a eu à souffrir le cœur sensible de cette malheureuse; elle vous aurait touché, si vous en aviez été témoin. » Les dispositions suprêmes du cardinal étaient toutes en faveur de sa nièce et la tiraient ainsi de la position précaire où elle se trouvait depuis longtemps. Le prince de Rohan, son père, s'étant décidé d'autre part à faire sa soumission entre les mains du gouvernement français, elle allait pouvoir compter sur le tiers de sa fortune, laquelle consistait dans les bois de Limours et de Rochefort situés près de Rambouillet. Cette certitude de voir la princesse enfin débarrassée de toute préoccupation d'argent causait une grande joie au duc d'Enghien.

Ramené par les circonstances aux graves affaires qui agitaient l'Europe, il demandait au duc de Bourbon ce qu'il pensait de l'Angleterre et de son action. Avait-elle des alliés? Il en doutait, lui, car la France inspirait trop de terreur au monde entier. Mais toujours en proie aux illusions qu'encourageait la politique chimérique des émigrés à Londres, il déclarait que le

mécontentement était général en France. « On n'y parle qu'avec envie de l'homme qui se trouve à la place où chacun se croirait en droit d'être ou de parvenir. De l'envie à la haine le pas est petit, et nous sommes à la veille d'une explosion, si la diminution des impôts ne vient pas apporter un palliatif momentané!... » Un politique, mieux placé que tous les autres pour apprécier de haut les événements, avait écrit au sujet de ces pronostics : « Je vois un pouvoir immense entre les mains d'un homme qui saura s'en servir et qui a pour lui l'armée et le public. Bonaparte est roi!... Il est le seul qui me semble entendre la question. Il mène sa barque en pilote qui connaît bien l'océan sur lequel il navigue... Son gouvernement a la force et même la confiance qu'ont bien peu de gouvernements. Les émigrés rentrent en foule, et parmi eux les plus grands noms. Dans six mois nous en verrons beaucoup à la cour du sultan, qui protége tous les partis sans en redouter aucun[1]... » Nous en verrons même, hélas! que le premier Consul obligera à se solidariser avec lui dans l'attentat qui sera commis contre le duc d'Enghien! Aveugles étaient donc ceux qui ne voyaient pas dans le premier Consul le despote de la France, étourdis ceux qui n'avaient pas compris que, dès le 18 brumaire, comme l'avait encore dit Mallet du Pan : « Bonaparte a été maître, dictateur et souverain dans l'avenue de Saint-Cloud. C'est sur sa tête qu'il placerait la couronne, s'il était question de couronne à recomposer... Qui fixera le point où il s'arrêtera?... » La logique des faits aurait cependant dû démontrer à tous que ce dénoûment était fatal depuis longtemps. La Révolution l'avait nécessairement amené. N'est-ce pas après la prise de la Bastille que Washington écrivait à Gouverneur Morris avec une prévision vraiment extraordinaire : « La Révolution française est un prodige. Elle ne peut s'accomplir en peu de temps; le sang coulera. La licence, l'immoralité, des actes sanguinaires compromettront la Révolution, refroidiront ses amis, et la seule ressource de la France sera un despotisme énergique, joug plus

[1] *Correspondance de Mallet du Pan,* éditée par Sayous, t. II.

pesant que celui de l'ancien régime. » N'est-ce pas aussi le sagace Morris qui déclarait au mois d'août 1793 « que la terrible tragédie, dont il était l'indigné spectateur, n'aurait pour dénoûment qu'un despotisme militaire »?...

Le duc d'Enghien était donc mal renseigné par ses amis, car les complots qui se machinaient contre le premier Consul ne faisaient que consolider son autorité. Le prince, qui rêvait toujours une action militaire, non-seulement n'avait pas de troupes à sa disposition, mais pour ainsi dire pas d'argent. La pension que lui servait le gouvernement anglais lui arrivait irrégulièrement. Une vie fort modeste lui était imposée. Il s'était plaint au duc de Bourbon de la parcimonie de l'Angleterre, et il lui avait demandé de faire quelques représentations sur ce sujet. Réflexion faite, il le priait, le 28 février, d'y renoncer. « L'économie de mon petit intérieur remplacera ce vide, disait-il. Dans ce malheureux siècle, il ne faut pas être difficile, quand on est honnête homme. » Ce qui le préoccupait sans trêve, c'était la question de la guerre, à laquelle il rattachait obstinément ses espérances. Des régiments autrichiens arrivaient en Souabe ; il croyait y voir des symptômes d'hostilités. Mais ce service militaire qu'il désirait tant, son grand-père ne l'avait pas autorisé. « Il me traite encore bien sévèrement, disait le duc d'Enghien à son père le 17 mars, et ne daigne pas m'ajouter un mot de bonté. Cette retenue lui doit faire presque autant de mal qu'à moi. » Une autre question les divisait encore plus profondément. Depuis que le duc d'Enghien avait manifesté son amour pour la princesse de Rohan, tout projet d'union avec une autre femme avait été résolûment écarté par lui. Il n'en pouvait être autrement, puisqu'un mariage secret, célébré par le cardinal de Rohan, les avait unis après le retour définitif à Ettenheim, c'est-à-dire en l'année 1802. Le prince de Condé, qui ne connaissait pas encore ce mariage, ne voulait pas admettre qu'on méconnût les droits et l'autorité du chef de la famille ; il en témoignait son mécontentement. La santé de la princesse Charlotte inquiétait alors le duc d'Enghien. La mort de son oncle le cardinal et la

perte d'une amie intime, madame de Marsan, lui avaient imprimé de cruelles secousses. « Elle a bien besoin du printemps, observait-il, et de la dissipation que ramènent les beaux jours pour se remettre. » A la fin de cette lettre, le duc ajoutait quelques considérations sur l'état des esprits dans l'électorat de Bade. « Le mécontentement, affirme-t-il, est général de ce côté contre le gouvernement en France. On crie hautement au despotisme, et d'une manière si hardie qu'elle est embarrassante pour les étrangers qui voyagent et ne veulent se mêler de rien. Pauvre France ! pauvres Français ! Qu'ont-ils gagné à s'entre-tuer pendant dix ans? D'obéir à un maître comme ci-devant. Cela a été et cela sera toujours. » Le duc d'Enghien ne remarquait pas qu'il existait cependant une différence notable entre la situation qui précédait 1789 et celle de 1803. Tout en subissant un maître impérieux, les Français avaient, au prix des plus grands sacrifices, conquis certaines libertés précieuses que la monarchie aurait gagné à leur assurer spontanément. Il n'en demeurait pas moins vrai, — et cela, nous ne pouvons le contester, — que le principal effort de la Révolution française avait été de briser le sceptre pacifique d'un roi débonnaire pour se courber plus tard sous le joug d'un despote glorieux.

Le duc d'Enghien suivait avec attention le différend soulevé par la non-évacuation de Malte et d'Alexandrie. « J'observe, écrivait-il à son père, avec un grand intérêt cette lutte importante. Dans le cas où l'on persisterait à ne pas s'entendre, je compte bien sur vous, cher papa, pour faire offre de ma bonne volonté. Je désire bien qu'elle soit connue des autorités assez à temps pour que l'on s'en serve... » Cette lettre est une preuve nouvelle de la volonté ferme du prince de se mettre à la disposition du gouvernement anglais en cas de guerre. Mais il se croyait le droit légitime de combattre ouvertement un régime qu'il considérait, avec tous les Bourbons, comme un régime usurpateur.

Le premier Consul, que préoccupait le principe héréditaire monarchique encore vivant dans l'esprit d'un grand nombre de Français, venait de faire une tentative hardie auprès de

Louis XVIII, par l'entremise du roi de Prusse Frédéric-Guillaume et du comte d'Haugwitz, ministre vendu à la France. Ceux-ci employèrent pour l'exécution de leur dessein le président Meyer, chargé de la régence de Varsovie. Meyer alla proposer à Louis XVIII, le 26 février 1803, de renoncer au trône de France, lui et les membres de sa famille. En échange d'une renonciation formelle, le premier Consul promettait aux Bourbons le trône de Pologne et une forte indemnité[1]. On sait à présent que l'inspirateur de cette proposition était M. de Talleyrand. M. de Markof, ambassadeur de Russie à Paris, avait parlé à ce diplomate du dessein d'Alexandre qui voulait intéresser toutes les puissances à la situation malheureuse des Bourbons. Le Tzar croyait que le premier Consul lui-même, en raison de la confiscation des biens héréditaires royaux, devait une certaine indemnité à Louis XVIII. M. de Markof demanda à M. de Talleyrand si le gouvernement français attacherait à la prestation de ce secours quelques conditions humiliantes. Le ministre des affaires étrangères se mit à réfléchir et répondit enfin : « Les actes de renonciation ne sont point valides selon les lois de l'ancienne monarchie ; mais ce qui les rendra tels, c'est l'avilissement des individus, qui sera complet en cette manière. » M. de Talleyrand prêtait gratuitement à Louis XVIII sa cupidité et sa bassesse. Aux ouvertures précises du président Meyer, Louis XVIII répliqua par une lettre devenue historique. Elle débutait ainsi : « Je ne confonds pas M. Bonaparte avec ceux qui l'ont précédé. J'estime sa valeur, ses talents militaires. Je lui sais gré de plusieurs actes d'administration, car le bien que l'on fera à mon peuple me sera toujours cher ; mais il se trompe, s'il croit m'engager à transiger sur mes droits. Loin de là, il les établirait lui-même, s'ils pouvaient être litigieux, par la démarche qu'il fait en ce moment... »

A cette fière déclaration, le président Meyer répondit :

[1] Pour les négociations entamées en 1802 par Alexandre, relativement à une pension à fournir à Louis XVIII par les familles souveraines d'Europe et même par le gouvernement français, négociations qui donnèrent à M. d'Haugwitz et au général de Beurnonville la première idée d'une renonciation au trône de France,

« L'influence de Bonaparte s'étend sur toute l'Europe. N'est-il pas à craindre qu'il ne force les souverains dont Votre Majesté reçoit les subsides à les lui retirer[1] ?

— Je ne crains pas la pauvreté, répliqua Louis XVIII. S'il le fallait, je mangerais du pain noir avec ma famille et mes fidèles serviteurs ; mais ne vous y trompez pas, je n'en serai jamais réduit là. J'ai une autre ressource dont je ne crois pas devoir user tant que j'ai des amis puissants : c'est de faire connaître mon état en France et de tendre la main : non au gouvernement usurpateur, cela, jamais ! mais à mes fidèles sujets, et, croyez-moi, je serais bientôt plus riche que je ne le suis.

— Mais Bonaparte peut contraindre la plupart des puissances européennes à vous refuser asile !

— Je plaindrai le souverain qui se croira forcé de prendre un parti de ce genre, et je m'en irai. »

Cette réponse hautaine irrita le premier Consul et le prédisposa à en tirer vengeance[2]. Le 2 mars, Louis XVIII envoyait copie de sa lettre à son conseiller alors placé près du roi de Suède, le comte de Saint-Priest, avec ces mots : « Il était naturel de penser que Bonaparte, qui sent fort bien le peu de solidité de sa puissance, chercherait à anéantir le titre qui rend et rendra à jamais les siens nuls. Il a pu aussi, se voyant partout obéi *ad nutum*, espérer que ses offres m'éblouiraient ; mais j'ose me flatter que vous devinerez ma réponse, quand même je ne vous en enverrais pas copie... » Le comte de Saint-Priest répondit un mois après : « J'ai reçu la lettre dont Votre Majesté m'a

moyennant indemnité, voy. E. Daudet, *Les Bourbons et la Russie*, p. 252 à 262. — Voy. aussi le texte des instructions au président Meyer. (*Revue de la Révolution*, 5 février 1888.)

[1] C'était une menace inutile, car l'Autriche, qui avait promis 50,000 florins par an, ne les paya jamais. L'Angleterre se borna à quelques secours, l'Espagne fit de même, le roi de Naples ne répondit pas à l'invitation de la Russie, le roi de Prusse mit en avant de mauvaises raisons pour ne rien faire.

[2] Certains ont assuré que le 25 avril 1804, le premier Consul avait fait remettre de l'argent au banquier Schröder de Hambourg, pour une entreprise mystérieuse, et avait envoyé des gendarmes déguisés à Varsovie pour y saisir Louis XVIII. Rien n'a démontré cette assertion.

honoré de sa main, ainsi que celle qui y était jointe pour le roi de Suède, sa copie et le récit de l'entrevue de Votre Majesté avec le président de Meyer. C'est avec une admiration bien sincère, Sire, que j'ai lu la réponse noble, prudente et touchante de Votre Majesté à la communication que lui a faite l'agent prussien. Je me dispense de qualifier la proposition et le message : l'un et l'autre auraient mérité un accueil sévère, si les circonstances avaient pu le permettre... » L'adhésion publique du comte d'Artois, du duc d'Angoulême, du duc de Berry et des autres princes à la réponse de Louis XVIII augmenta l'irritation du premier Consul ; mais ce qui la redoubla, ce fut la lettre du duc d'Enghien. Le 22 mars 1803, le jeune prince répondit d'Ettenheim à son roi dans les termes suivants :

« Sire,

« La lettre dont Votre Majesté a daigné m'honorer m'est exactement parvenue. Votre Majesté connaît trop bien le sang qui coule dans mes veines pour avoir pu conserver le moindre doute sur le sens de la réponse qu'elle me demande. Je suis Français, Sire, et un Français fidèle à son Dieu, à son roi, à ses serments d'honneur. Plusieurs m'envieront peut-être un jour ce triple avantage. Que Votre Majesté daigne donc me permettre de joindre ma signature à celle de Mgr le duc d'Angoulême, adhérant comme lui de cœur, d'âme, au contenu de la lettre de mon roi.

« Louis-Antoine-Henri de Bourbon. »

En même temps qu'il adressait à Louis XVIII cette réponse catégorique, qui fut bientôt publiée dans les journaux anglais, le duc écrivait à son père : « Vous aurez reçu nouvelle d'une proposition qui a été faite. Une lettre fort aimable me l'a annoncée. J'ai répondu sur-le-champ, et j'espère que ma réponse aura votre approbation. Elle rejette au loin l'insidieuse proposition, comme vous pensez bien ; et je me réfère aux mêmes expressions du premier qui a répondu... Le silence m'est ordonné, j'en suis fâché ; car il n'y a rien là dedans qui ne soit fait pour

faire honneur et donner bonne espérance. Veuillez, cher papa, communiquer cet article à mon grand-père et m'y répondre... » Et il ajoutait ce post-scriptum confidentiel : « Soyez assez bon pour ne pas oublier de parler de mon désir d'être employé, s'il y a guerre[1]. » Louis XVIII écrivit lui-même, le 23 mai, au prince de Condé : « J'ai reçu la réponse de votre petit-fils ; elle est beaucoup plus ancienne, mais, comme de raison, il a cru devoir, pour me la faire passer, préférer la sûreté à la promptitude. Comme il est possible que, par le même motif, il ne vous en ait pas donné connaissance, j'en joins ici copie, bien sûr qu'elle vous fera plaisir et qu'ainsi que moi vous y reconnaîtrez le sang des Bourbons. » Le silence, que regrettait le duc d'Enghien, ne fut pas observé. Le premier Consul lut la lettre de ce prince, et, dès ce moment, il fixa sur lui un regard menaçant. Tout ce qui va désormais se passer à Ettenheim, le moindre événement comme le plus important, sera recueilli par sa police, commenté et naturellement exagéré par elle. A la lettre du 22 mars 1803 répondra l'attentat du 21 mars 1804.

Vers cette époque mourut madame de Polastron, que le comte d'Artois avait tant aimée. Cette mort devait, comme on le sait, opérer un changement considérable dans les habitudes frivoles de ce prince et transformer peu à peu son scepticisme en une religiosité profonde. L'influence de cette personne avait paru néfaste à plusieurs amis du prince. Ils avaient cru que madame de Polastron, par une affection jalouse, avait retenu le comte d'Artois auprès d'elle au moment même où ses amis l'appelaient à grands cris en Vendée. Le duc d'Enghien l'avait pensé, lui aussi, et c'est ce qui explique une lettre où il dit au duc de Bourbon : « La mort de madame de Polastron, quoiqu'elle affecte vivement et douloureusement son ami, serait peut-être en ce moment un grand bonheur pour lui, car j'ai entendu dire que cette femme l'a souvent retenu par la crainte de la faire mourir de douleur, s'il lui arrivait de s'exposer à

[1] Dossier Surval. — *Inédit.*

quelque danger. » Là-dessus, il s'indigne et il s'écrie : « Si j'avais une maîtresse pareille, je l'aurais bientôt campée là !... » On voit que le jeune prince avait le sang du Béarnais dans les veines. Puis, revenant à la réponse qu'il avait faite à Louis XVIII et dont son père le félicitait, il écrit ces lignes significatives, qu'il importe de méditer. Elles paraissent aujourd'hui pour la première fois : « Je suis bien heureux que vous ayez été content de ma réponse au maître. Croyez, cher papa, que mon cœur est droit, quoi qu'on en puisse dire, et que ses impulsions sont toujours bonnes. J'ai admiré de mon côté la réponse en corps que vous aviez faite, parlant au nom de la grande majorité de la nation française. Mais ne doutez pas que Bonaparte n'oubliera et ne pardonnera jamais ce qu'il appelle notre folle insolence, et s'il arrivait malheur aux Anglais, ce ne serait pas en Europe que nous trouverions le repos et la liberté. *Je crois que nous jouons le tout en ce moment;* c'est pourquoi il est important de nous entendre et de bien jouer le jeu. Soyez donc assez bon pour faire mettre à Contye de l'exactitude dans sa correspondance et pour me faire faire quelque chose le plus promptement que faire se pourra[1]. » Ainsi le duc d'Enghien avait déjà l'intime conviction que le premier Consul saisirait, sans tarder, l'occasion de se venger du refus des Bourbons. Se croyant alors en état de légitime défense, le prince appelait la guerre à grands cris. Il tenait à être le premier informé des hostilités reprises par l'Angleterre; il voulait être aussi l'un des premiers à lever l'épée. Sans être appelé à prendre part à une conspiration, le duc d'Enghien devait, dans la pensée des princes, jouer un rôle important du côté de l'Est, au cas où des événements possibles l'auraient permis. Nous en avons la preuve formelle dans une lettre du prince de Condé qui répond, le 30 avril 1803, aux impatiences de son petit-fils : « Vous avez dû voir par mes précédentes lettres que nous étions fort loin de vous oublier ; ainsi soyez tranquille. Votre position est parfaite, mais gardez-vous de la gâter par des imprudences,

[1] Dossier Surval, aux Archives nationales.

par une précipitation prématurée ; sachez attendre. Je sais bien que ce n'est pas ce qu'il y a de plus aisé, même à mon âge, à plus forte raison au vôtre ; mais songez qu'il ne faut pas faire de victimes. (Il n'y en a eu que trop !) Comptez sur nous pour vous avertir de ce qu'il y aura à faire[1]. »

Cette lettre prouve que les princes comptaient sur le duc d'Enghien pour entrer en Alsace et y faire triompher, à l'occasion, la cause de la monarchie légitime. Mais ce plan particulier n'affectait nullement les allures d'un complot. Quant au duc, il transmettait aux siens les renseignements plus ou moins authentiques qu'il recevait de divers côtés. Ainsi, le 25 mars 1803, il informait son père du mécontentement des troupes voisines du Rhin contre le gouvernement consulaire. Le jeune prince croyait naïvement à leur mécontentement, parce que vingt-cinq hommes de la garnison de Schlestadt avaient, dit-on, bu publiquement à la santé de Louis XVIII. C'est de la même garnison que viendront, un an après, les dragons chargés de l'enlever. On lui affirmait encore que le 9e hussards, cantonné à Colmar, était composé de fils de famille, ennemis de la Révolution. Quatre déserteurs de ce régiment lui avaient fait dire qu'ils étaient sûrs de lui amener plus de deux cents hommes. Enfin, il savait que la plupart des Suisses étaient furieux du despotisme qui les opprimait. Il faisait ainsi allusion aux événements qui avaient amené l'Acte de médiation, accepté le 5 mars à Berne par le Sénat helvétique. Le premier Consul n'avait pas tardé, aussitôt après sa promulgation, de montrer qu'il était là, comme partout, le maître. Il avait désigné pour landammann général le Fribourgeois d'Affry dévoué à sa politique, et il avait enrôlé seize mille Suisses dans les armées françaises. Les chefs de l'ancien parti autoritaire ne pouvaient pardonner à Bonaparte de les avoir annihilés. C'était avec eux que le duc d'Enghien entretenait des relations. Rodolphe d'Erlach, Bachmann et

[1] Extrait des *Mémoires pour servir à l'histoire de la Maison de Condé*. Ce document, comme les autres donnés par le recueil (Didot, 1820, 2 vol.), est d'une réelle authenticité. Les pièces ont été imprimées sur les manuscrits mêmes et avec l'autorisation du duc de Bourbon.

Aloys Reding témoignaient au prince une affectueuse estime. « On me verrait, ajoute le duc d'Enghien, avec plaisir dans ce pays-là, et il pourrait servir d'entrepôt pour les gens de bonne volonté qui y viendraient me joindre ; et je crois pouvoir répondre que si l'on voyait un point d'appui quelque part et la certitude d'une paye, le noyau grossirait à vue d'œil. » Ce passage prouve donc que le duc, fidèle à son rêve, voulait organiser et commander une armée contre le premier Consul. En s'offrant comme point de ralliement, en promettant de recruter des déserteurs, en se faisant fort de l'appui des Suisses rebelles, il ne croit pas conspirer comme vont le faire secrètement les Cadoudal et les Pichegru. Il pense faire œuvre de militaire et se préparer à une nouvelle campagne. Il a soin d'ajouter encore une fois à sa lettre ce post-scriptum : « Soyez assez bon pour ne pas oublier de parler de mon désir d'être employé, s'il y a la guerre[1]. » C'est à ce seul désir que se rattachent toutes ses vues, tous ses projets d'avenir.

Tout à coup le bruit courut à Londres que le duc d'Enghien pénétrait quelquefois sur le territoire français, allait à Paris et à Strasbourg ou faisait des excursions imprudentes dans les environs de cette ville. Le prince de Condé s'en inquiéta vivement. Il ne tarda pas à écrire à son petit-fils, le 16 juin 1803 : « On assure ici depuis plus de six mois, mon cher enfant, que vous avez été faire un voyage à Paris. D'autres disent que vous n'avez été qu'à Strasbourg... » Si ce bruit s'était répandu en Angleterre, on peut hardiment affirmer que la police française n'était pas étrangère à sa propagation. On verra plus tard quel intérêt le premier Consul et ses agents attachaient à ces prétendues incursions en France. « Il faut convenir, observait sévèrement le prince de Condé, que c'était un peu inutilement risquer votre vie et votre liberté, car pour vos principes je suis très-tranquille de ce côté-là ; ils sont aussi profondément gravés dans votre cœur que dans les nôtres. » Le prince faisait ainsi allusion à la réponse du duc d'Enghien à la déclaration de Louis XVIII.

[1] Dossier Surval. — *Inédit.*

Mais admettant un moment l'hypothèse des voyages de son petit-fils, il l'invitait à lui écrire ce qu'il avait remarqué dans ces voyages. Puis il lui démontrait que si sa position à Ettenheim pouvait être utile à beaucoup d'égards, elle offrait cependant de graves dangers. Il ajoutait même ces lignes si tristement prophétiques : « Vous êtes bien près. Prenez garde à vous et ne négligez aucune précaution pour être averti à temps et faire votre retraite en sûreté, en cas qu'il passât par la tête du Consul de vous faire enlever... [1]. » C'est le premier avertissement sérieux donné au duc d'Enghien, neuf mois avant l'enlèvement. Par qui est-il donné? Par son grand-père, fort au courant des intrigues européennes, et mieux à même que personne de le renseigner. Que va répondre le duc?... Il commence par jurer, sur l'honneur, qu'il n'est pas entré en France. Cette déclaration si nette, faite par un prince qui, en tout temps, a professé le culte absolu de la vérité, nous suffit. Elle donne un démenti formel aux assertions des ennemis du duc d'Enghien. Ce démenti était nécessaire. Qu'on en juge plutôt par ce qui suit. « Il faut, continue le duc, me connaître bien peu pour avoir pu dire ou chercher à faire croire que j'aurais mis le pied sur le sol républicain autrement qu'avec le rang et à la place où le hasard m'a fait naître. Je suis trop fier pour courber bassement la tête, et le premier Consul pourra peut-être venir à bout de me détruire, mais il ne me fera pas m'humilier... » Ces lignes si fières détruisent d'un seul coup toutes les calomnies. Mais ce n'est pas encore assez. « On peut prendre l'incognito, ajoute le duc d'Enghien, pour voyager dans les glaciers de la Suisse, comme je l'ai fait l'an passé, n'ayant rien de mieux à faire ; mais pour en France, quand j'en ferai le voyage, je n'aurai pas besoin de m'y cacher. Je puis donc vous donner ma parole d'honneur la plus sacrée que pareille idée ne m'est jamais entrée et n'entrera jamais dans ma tête. Des méchants ont pu désirer, en vous racontant ces absurdités, me donner un tort de plus à vos yeux. Je suis accoutumé à de pareils services que l'on s'est tou-

[1] *Mémoires pour servir à l'histoire de la Maison de Condé*, t. II.

jours empressé de me rendre, et je suis trop heureux qu'ils soient enfin réduits à employer des calomnies aussi absurdes...[1]. » Voilà en quels termes le duc repoussait les voyages en France qu'on lui avait attribués. Quant aux précautions à prendre pour lui-même contre un enlèvement possible, il n'y fait aucune allusion dans sa réponse. Il est dans un pays neutre ; il s'y croit en sûreté. Le prince de Condé répondit à son petit-fils, le 31 août :

« MON CHER ENFANT,

« Ni le public ni moi n'avons jamais pensé que vous eussiez pu vous *avilir* au point d'aller faire votre cour à notre ennemi ; mais on a cru que vous pouviez avoir fait la légèreté (car les jeunes princes ne sont pas plus à l'abri de ce soupçon que tous les jeunes gens) d'aller incognito voir les choses de près pour prendre des moyens plus sûrs contre ceux qui les font. Voilà ce que l'on croyait, et Monsieur m'en ayant parlé plusieurs fois sans la plus petite aigreur, mais ayant l'air de croire à ce bruit puisqu'il se soutenait autant, quoi que votre père et moi nous puissions faire pour le discréditer, j'ai pris le parti de m'en éclaircir avec vous. Si c'est un *tort,* je l'accepte de tout mon cœur, et je recommencerais à me conduire de même, s'il s'en présentait une autre occasion. Il n'y a là, mon cher enfant, *ni torts ni calomnies :* soyez plus juste une autre fois, ou n'écrivez qu'à votre père : lui et moi nous ne faisons qu'un[2]... »

Il est à regretter que les princes, dans leur sollicitude, n'aient pas formellement exigé le départ du duc d'Enghien et son éloignement à une assez grande distance d'Ettenheim. Il ne suffisait pas de conseiller la prudence, il fallait prescrire la retraite en un pays moins exposé à de faciles et rapides incursions. D'autres lettres venues de ses amis de France témoignèrent également au duc d'Enghien de l'inquiétude sur son séjour trop rapproché de la frontière. Le prince en informa son grand-père le 22 septembre, sans avoir l'air d'y ajouter une sérieuse impor-

[1] *Mémoires pour servir à l'histoire de la Maison de Condé*, t. II.
[2] *Ibid.*

tance. Quelles précautions pourrait-on prendre d'ailleurs contre une attaque soudaine? On était exposé partout à tomber dans quelque embuscade. « Il est facile, disait-il, d'ajuster un coup de carabine. Ainsi ceci m'occupe peu. Quant à un enlèvement, sous prétexte d'aimer beaucoup la chasse, il est rare que je sorte de la ville sans être deux ou trois, chacun avec un fusil à deux coups. Je ne vais, du reste, seul nulle part. Ainsi vous voyez que les occasions de m'avoir à bon marché doivent être rares, et si quelqu'un de suspect passait le Rhin en face d'ici, je crois que je serais prévenu. » Dans cette même lettre, qui, comme on va le voir, est d'une extrême importance, le duc d'Enghien aborde les questions politiques les plus délicates. Il vient d'apprendre que le gouvernement anglais n'a pas voulu reconnaître publiquement Louis XVIII, roi de France, ni s'allier officiellement avec lui. Il s'étonne que ce gouvernement n'ait pas osé entreprendre ainsi une contre-révolution qui, à son avis, était chose facile. « Le fatal nom que nous portons, s'écrie-t-il avec une sorte de désespoir, nous condamne donc à une nullité honteuse. C'est une perfide suite du détestable système dont j'espérais enfin les Anglais revenus; mais je vois avec douleur que ce système subsiste, et qu'il n'est pas encore question de saper la pierre fondamentale du gouvernement révolutionnaire français. Un traité d'alliance et de paix avec le roi légitime eût renversé le colosse. Tous les esprits espéraient à chaque instant quelque mesure préparatoire, précurseur de cette reconnaissance. Elle eût réuni tous les partis... » Ici encore le duc d'Enghien s'abusait ou se laissait abuser sur la situation. La France n'était pas lasse du gouvernement consulaire; elle l'était si peu qu'avant un an elle allait consentir à sa transformation en gouvernement impérial. La guerre contre l'Angleterre, loin d'être impopulaire, avait été parfaitement accueillie par l'opinion publique. La vieille haine révolutionnaire contre Pitt se réveillait contre Addington. On admirait la puissance du premier Consul qui imposait ses volontés à la Prusse comme à la Russie; on le recevait en triomphateur à Amiens, à Calais, à Dunkerque, à Ostende, à Bruxelles, à

Anvers. Le camp de Boulogne attirait tous les regards. Ces immenses travaux, cette flottille de quinze cents bâtiments de transport, ces constructions de forts et de batteries, ces armées portées à près de cinq cent mille hommes, ces prodigieux préparatifs occupaient tous les esprits. La nation était prête à tous les efforts, à tous les sacrifices, parce qu'elle avait alors confiance en son chef. Mais les émigrés continuaient à se tromper ou à s'illusionner. Ils croyaient que le premier Consul avait atteint le terme de ses ambitions, que cette guerre allait ruiner tout son édifice, et que ses ennemis Moreau, Bernadotte, Pichegru et Carnot étaient prêts à hâter sa perte. Aussi recommençaient-ils leurs menées, sous l'impulsion du comte d'Artois, tandis que Louis XVIII, sans se mêler à ces intrigues, attendait patiemment que la Providence daignât rétablir ses affaires.

Au milieu de tous ces événements, le duc d'Enghien continuait à déplorer son inaction personnelle. « Je ne vois pas où et comment on pourrait m'employer utilement, disait-il, puisqu'il ne se déclare aucun allié et qu'à coup sûr les Anglais ne trouveront point de partisans en France. Il faut donc gémir et enrager en silence... » Cependant, une hypothèse était possible, la mort de Bonaparte. Que devrait-il faire en ce cas? Il examine nettement la situation qui résulterait de cette mort, et il se prononce pour une action immédiate. «Dans ce cas, qui est à prévoir dans un moment où, tant sur mer que sur vos côtes, il va s'exposer à de grands dangers, dans ce cas, dis-je, un coup hardi pourrait avoir les plus grandes conséquences, et il faudrait prendre la chose sur le temps, car quelques jours de perdus suffisent pour rasseoir les esprits, rétablir l'ordre et l'apathie... » Le duc suppose que, dans une bataille, le général Bonaparte vienne à être tué, et il demande aux princes des instructions pour agir en ce cas. Mais s'il ne conspire pas, il est naturellement prêt à profiter d'une crise suscitée par la disparition de leur plus puissant ennemi; c'est ce que le premier Consul connaît ou prévoit. Le duc cherche à assurer le secret de ses lettres. « Je crois, ajoute-t-il, que vous pourriez me donner une adresse pour mes lettres, car la vôtre ou celle

de Contye peuvent exciter la curiosité, et je n'écris qu'à regret tous ces détails dans un moment où il est d'un grand intérêt pour moi de rester rapproché des frontières, car, comme je le disais tout à l'heure, la mort d'un homme peut amener, au point où en sont les choses, un changement total[1]. » Sans comprendre que si le premier Consul mourait en ce moment, la France ne retournerait pas encore à la monarchie, mais à un autre Directoire ou à une dictature militaire comme celle de Moreau ou de Pichegru, le duc d'Enghien revient à son plan; il demande de l'argent, afin d'agir quand l'occasion se présentera. « Sans doute, l'Ouest dans ce cas-là, dit-il, serait du plus grand intérêt; mais je crois que l'Alsace, quelques portions de troupes qui s'y trouvent et le point de réunion que ma personne donnerait ne sont pas des objets à négliger... Il est peu de mois où je ne reçoive de la rive gauche des demandes de nos anciens camarades d'armes, officiers et soldats, employés ou non, qui n'attendent qu'un point de réunion et un ordre pour m'arriver et amener de leurs amis. On m'en annonce un grand nombre; mais je suis forcé de répondre que j'attends, espère et ne sais rien[2]... »

En résumé, il résulte de cette lettre que le duc, à la fin du mois de septembre 1803, déclare qu'il tenterait un coup hardi en Alsace, en cas de mort du premier Consul. Il ne parle pas de conspiration. Il supposait le général Bonaparte tué dans un combat, et alors il se faisait fort de pénétrer en Alsace pour y proclamer la monarchie légitime. Or, le jugement du 21 mars, que nous aurons plus tard à examiner sous toutes ses faces, établit, dans le paragraphe 6, que le duc d'Enghien devait, en cas de succès de la conspiration contre le premier Consul,

[1] Dossier Surval, aux Archives nationales. — *Partie inédite.*

[2] Cette lettre importante est tout entière de la main du duc d'Enghien, comme toutes celles que nous citons. Le papier est d'un format petit in-4°, d'une couleur verdâtre, orné sur les côtés d'une bordure de feuilles dans le filigrane et au centre d'une urne monumentale, entourée de drapeaux et de canons, avec ces lettres au pied :

C et I HONIC.

La lettre a été pliée en quatre; elle est fanée et jaunie sur la pliure et un peu déchirée dans le bas des pages.

entrer en France. Ceci est contraire à la vérité. Le duc d'Enghien ne voulait devoir le succès de sa cause qu'au triomphe de ses armes. Il avait plus d'une fois déclaré que sa naissance et ses opinions le rendaient à jamais l'ennemi du gouvernement consulaire. Lui, Bourbon, il considérait le général Bonaparte comme un usurpateur, et il s'attribuait le devoir de lutter contre lui, ainsi qu'il l'avait fait contre le régime révolutionnaire. « Je suis tout prêt à le combattre, écrivait-il, et je serais heureux et fier d'en venir aux mains avec lui[1]. » Maintenant, que le premier Consul, pressentant cette intention, ait voulu en finir avec un ennemi audacieux et imprudent, ceci est une autre question que nous aborderons à son heure.

La politique ne faisait pas oublier au prince ses amis et ses anciens camarades. Il recommandait à son grand-père un officier de son régiment, le lieutenant Schmidt, qui n'avait aucune ressource pour vivre. « Ce jeune homme, disait-il, est intéressant par sa loyale façon de penser et son attachement à la cause générale. » Ce même Schmidt, lors de l'enlèvement de son chef, essayera de s'opposer à l'attentat et montrera qu'à la bravoure il sait joindre la reconnaissance. « Vous ne sauriez croire, ajoutait le duc, ce qu'il m'en coûte journellement pour donner à d'anciens serviteurs du corps qui viennent ici dénués de tout. C'est continuel. Je ne veux point vous ennuyer de toutes leurs demandes, de sorte que je les refuse; mais pour faire passer le refus, il faut bien que l'écu l'accompagne. Ne pourriez-vous pas obtenir, comme l'a fait le duc d'Angoulême, une petite somme disponible pour des aumônes? Cela a fait un grand bien par ici; mais ces secours ont en général porté sur d'anciens officiers ou cavaliers nobles[2]... »

Un mois se passe, et le duc d'Enghien est amené, dans une lettre à son père, à examiner encore une fois la situation politique et particulièrement celle de Bonaparte. « Je vois, disait-il,

[1] Nous laissons de côté l'historiette citée par les *Papiers d'un homme d'État* relative à un cartel adressé par le duc d'Enghien au général Bonaparte.

[2] Dossier Surval. — *Inédit.*

un homme qui n'est ni aimé, ni craint, ni respecté dans l'intérieur, être porté aux nues dans les cours étrangères... On ne pense pas seulement à faire une représentation, quand il a dit : Je veux. Quel comble d'humiliation !... Son sceptre est de fer pour ses concitoyens. On l'a mis là, mais on ne l'en ôtera que mort!... » Aussi le jeune prince souhaitait-il une guerre générale. Il pensait qu'une bataille aurait peut-être raison de son ennemi. Tandis qu'il rêvait de nouveaux combats, le comte d'Artois, emporté par son humeur légère et ardente, écoutait le conseil de ceux qui lui parlaient d'enlever le premier Consul. Il autorisait Cadoudal à tenter un hardi coup de main, et celui-ci, assuré de son appui, était entré secrètement à Paris, cherchant l'occasion de débarrasser la royauté légitime de son plus redoutable adversaire. Le général Moreau était adroitement amené à participer à ces cabales : tout autour de Bonaparte se nouaient d'insidieux complots que sa police, bientôt prévenue, surveillait avec soin. Il semblerait que rien n'avait été négligé pour exciter le ressentiment du premier Consul. La lettre du comte d'Artois, adressée officiellement en octobre 1803 au roi d'Angleterre, montre, en effet, que toutes les imprudences avaient été commises. Le prince demandait, en son nom et au nom des siens, la permission de se réunir à ses fidèles sujets et de lui offrir leurs services contre l'ennemi commun.

« Nous sommes Français, disait-il, et ni nos malheurs ni les actes nombreux d'injustice que nous avons éprouvés n'ont affaibli les liens sacrés qui nous attachent à notre pays ; mais l'homme qui a subjugué la France et qui en a fait l'instrument de sa perfide ambition, est véritablement l'ennemi de tout Français comme il l'est de Votre Majesté et de votre gouvernement paternel... » Le *Moniteur* publia cette lettre aussi audacieuse que maladroite, faisant ainsi le pays juge des tentatives désespérées des princes et le préparant aux cruelles représailles qu'on méditait déjà contre eux. Le pauvre duc d'Enghien, aussi peu renseigné que le comte d'Artois, mandait, le 17 décembre, à son père qu'on était prêt à s'agiter sur le continent, que l'armée était mécontente, que quarante mille Autrichiens

se dirigeaient vers la Bavière. Il croyait à l'ébranlement de la fortune de Bonaparte, alors qu'elle n'avait jamais été plus solide ; il croyait que l'année 1804 saluerait le relèvement de l'antique monarchie. Il se voyait déjà entrant, l'épée haute, le drapeau blanc déployé, sur la terre d'Alsace, au milieu d'un peuple enthousiasmé. Ce rêve de gloire ne s'accomplira pas. Ce n'est pas en plein jour, sous les rayons d'un soleil de fête et aux cris joyeux de la foule qu'il rentrera dans sa patrie, mais aux pâles lueurs d'une aurore triste et froide, conduit entre deux haies de soldats, puis entraîné dans une voiture de police suivie de gendarmes... Et la demeure royale qui recevra le prince sera le sombre château de Vincennes.

CHAPITRE XII

DU 1er JANVIER AU 4 MARS 1804.

L'homme qui s'était emparé du pouvoir au 18 brumaire avait surpris tous les partis. Les royalistes avaient cru trouver en lui une sorte de Monk, prêt à relever la monarchie légitime ; les républicains, un ferme soutien des principes de la Révolution, et décidé à compléter son œuvre. Tel était le prestige du jeune et glorieux capitaine que le coup d'État, entrepris et résolu par lui, n'avait été blâmé sur l'instant que par les démagogues. Les journées de prairial et de fructidor avaient habitué les Français aux violations de la Constitution. On avait donc laissé faire le 18 brumaire, ou on s'y était associé. Mais à peine le général Bonaparte eut-il pris le gouvernement en main, qu'une transformation étonnante s'opéra dans la société française. Avec le nouveau chef, la confiance renaît, l'ordre, la sécurité et le travail font reparaître une fortune qu'on avait entièrement oubliée. Bonaparte est élu consul à vie par trois millions de suffrages. Devant cette manifestation, celui qui, dans la fumée de la bataille de Lodi, avait entrevu l'éclair de ses prodigieuses destinées, ne doute plus de sa toute-puissance. Le premier pas est fait vers l'Empire. Les complots d'Arena et de Saint-Réjant ont augmenté la popularité de Bonaparte et donné des arguments irrésistibles en faveur de l'hérédité. La démagogie a été vaincue : restent à réduire les partisans de la monarchie légitime, qui n'étaient pas éloignés de s'unir avec les exaltés, au fur et à mesure que son ambition s'affirmait et se révélait.

Les jacobins avaient été les premiers, avec Arena et Ceracchi, à menacer l'existence du régime consulaire. La déportation, la peine capitale, des tribunaux spéciaux avaient répondu à leurs menées, et le silence s'était fait. On les avait rendus responsables de l'attentat de la rue Saint-Nicaise; il était juste de leur prouver que la main du maître savait aussi bien frapper à droite qu'à gauche. Le silence fut imprudemment rompu par les émigrés réfugiés à Londres, que rien ne pouvait instruire ni corriger. Bertrand de Molleville, qui s'était jadis mis en relation avec Mirabeau pour le corrompre, avait proposé au commencement même de cette année, le 3 janvier 1804, un nouveau plan d'action aux émigrés et au gouvernement anglais. Dans le curieux document que nous avons trouvé aux Archives des affaires étrangères[1], le fougueux royaliste se demandait s'il existait encore en France un parti assez considérable pour réaliser l'espérance presque éteinte de renverser le gouvernement consulaire. A ses yeux, les constitutionnels ne formaient qu'une vile et misérable cabale; les vrais amis de la monarchie étaient sans chefs et sans ressources; le désir d'une restauration était paralysé par la terreur qu'inspirait Bonaparte. Pour sortir de cet état de découragement et d'apathie universels, il fallait gagner les chefs de l'ancien parti démagogique. « Le jacobinisme, écrivait Bertrand de Molleville, est le premier instrument de la contre-révolution. Il faut ramener la désorganisation générale et l'espèce de chaos d'où la Révolution est sortie. » On croit rêver en lisant ces propositions. On y retrouve les criminelles conceptions de cette école politique qui espère tirer le bien de l'excès du mal et qui ne recule pas devant le bouleversement social pour arriver à son but. Mais aucune hardiesse n'effrayait l'auteur de ce plan. Suivant lui, il s'agit de séduire les républicains systématiques, les républicains riches, les républicains exaltés. La première classe forme les projets, dirige et ordonne. La seconde fournit les fonds. La troisième procure les orateurs

[1] *Fonds Bourbons,* vol. 16.

et les agents. Il convient aussi de gagner à sa cause la populace des villes. « Cette dernière classe est la matière première des insurrections. On en fait tout ce qu'on veut avec de l'argent et de l'eau-de-vie. » Voici maintenant le plan détaillé de Bertrand de Molleville. Il faut :

« 1° Recommander à tous les royalistes l'inaction la plus absolue jusqu'à nouvel ordre;

« 2° Empêcher qu'ils ne contrarient en aucune manière les entreprises que les jacobins pourraient tenter contre le gouvernement ;

« 3° Ne rien négliger pour éteindre parmi tous les royalistes les sentiments de haine ou de vengeance contre les jacobins;

« 4° Leur témoigner combien Sa Majesté désire les voir disposés à se rapprocher des jacobins, parce que la contre-révolution et le rétablissement de la royauté sont assurés, aussitôt que ces deux partis n'en feront qu'un seul contre celui du premier Consul;

« 5° Travailler très-secrètement à renforcer autant qu'on pourra le parti des royalistes dans tous les départements. »

On ne peut réellement croire que Louis XVIII ait connu et approuvé un pareil plan. Il y avait un abîme entre les monarchistes sincères et les jacobins. Il est impossible d'admettre que des hommes de sentiments si opposés aient pu marcher la main dans la main. La France était encore rouge du sang royaliste versé par les révolutionnaires, et l'on osait demander aux fils des victimes non-seulement de pardonner aux bourreaux, mais encore de s'entendre fraternellement avec eux? C'était un crime de rappeler l'anarchie et la violence avec l'espoir chimérique d'en triompher à bref délai. Les courtisans qui conseillent de pareils projets aux princes sont leurs plus funestes ennemis. Ils compromettent les causes les plus nobles comme les plus justes, et l'histoire a le droit et le devoir de flétrir de semblables manœuvres.

Faut-il ajouter, avec un douloureux regret, que ce sont des propositions de ce genre qui, ébruitées et connues, ont contribué pour une part à l'exécution du duc d'Enghien? Le premier

Consul ne demandait qu'à sévir; tout prétexte lui était bon. Les complots de l'Opéra et de la rue Saint-Nicaise l'avaient exaspéré. Les rumeurs qui dénonçaient d'autres conspirations prêtes à éclater augmentaient son ressentiment. Secrètement décidé à transformer en Empire le régime consulaire, résolu à faire trembler l'anarchie, il avait juré de briser tout obstacle à ses desseins. Il méditait quelque chose de surprenant, propre à frapper l'imagination et à terrifier les plus audacieux. Il savait qu'à l'occasion on ne le ménagerait pas; il avait appris que Hyde de Neuville avait écrit en 1800 au comte d'Artois : « Je mettrai ma gloire à poignarder Bonaparte. Le sentiment qui m'anime est général parmi les hommes du parti. Eh! Monseigneur, avisez! Faites-nous parvenir les secours dont nous avons besoin, et je vous promets d'attaquer avec succès le monstre dans son repaire [1]. » Il savait encore que les fanatiques du comité royaliste avaient songé à cet attentat depuis quatre ans, et que le gouvernement anglais était loin de décourager les conspirateurs acharnés contre sa personne. Depuis un mois surtout, sa police était parfaitement renseignée sur ce qui se machinait dans l'ombre. Le premier Consul avait appris que des aventuriers tels que d'Antraigues prédisaient le succès des complots de Moreau et de Pichegru. D'Antraigues n'écrivait-il pas au comte d'Artois en visant les préoccupations du premier Consul sur ce sujet : « Il le sent et redouble de fureur et de vigilance, et pour cette fois il a raison, *le péril est grand* [2]. » Pour être complet, nous croyons pouvoir affirmer que le comte d'Artois seul se plut à écouter les propositions de certains royalistes fanatiques. Ni Louis XVIII, ni le prince de Condé, ni le duc de

[1] Dans une note cotée 18 (16e vol. du *Fonds Bourbons*), M. Dumont, ancien archiviste aux Affaires étrangères, écrit que, conversant un jour avec un royaliste exalté, nommé Louis Simond, il avait échappé à celui-ci de dire que « lui, Simond, et son ami Hyde de Neuville, avaient souvent devisé sur les moyens de faire assassiner le premier Consul, qu'ils considéraient comme le seul obstacle à la restauration des Bourbons. L'assassinat de Bonaparte, ajoute M. Dumont, c'était le rêve des fanatiques de l'émigration, et c'est peut-être dans ce rêve bien connu de Bonaparte qu'il faut chercher la mort du duc d'Enghien. » C'est peut-être une explication, mais cela ne constitue pas une excuse.

[2] *Fonds Bourbons.* — Archives des Affaires étrangères.

Bourbon, ni le duc d'Enghien ne trempèrent dans les conspirations qui eurent un si funeste dénoûment. Une lettre du cabinet du Roi adressée à Bertrand de Molleville, le 16 juin 1804, contient cette déclaration expresse : « J'ai déjà affirmé à M. de Guilhermy et je vous affirme au besoin que le Roi n'a eu aucune connaissance ni préalable ni subséquente du projet de Georges et de ses associés... [1]. » Les papiers de Guilhermy, récemment publiés, attestent aussi ce fait. « Le Roi, dit ce loyal témoin, resta jusqu'à la fin tout à fait étranger à la conspiration, ainsi que les Condé...[2]. » Ce qui le prouve nettement, c'est l'indignation avec laquelle le prince de Condé reçut un jour un fanatique qui vint, en janvier 1802, lui proposer d'assassiner le premier Consul. Voici avec quel mépris il informa le comte d'Artois de ce fait : « Je ne lui ai pas donné le temps de m'achever les détails de son projet, et j'ai repoussé cette proposition avec horreur, en l'assurant que, si vous étiez ici, vous en feriez de même ; que nous serions toujours les ennemis de celui qui s'est arrogé le trône et la puissance de notre roi, tant qu'il ne le lui rendrait pas ; que nous avions combattu cet usurpateur à force ouverte ; que nous le combattrions encore si l'occasion s'en présentait ; mais que jamais nous n'emploierions de pareils moyens qui ne pouvaient convenir qu'à des jacobins, et que si, par hasard, ces derniers se portaient à ce crime, certainement nous n'en serions jamais complices. » Il faut bien reconnaître que le comte d'Artois ne mit pas une telle énergie à repousser l'offre d'une action contre le premier Consul, quand elle lui fut faite directement. Il profita du mécontentement des Anglais, qui voyaient avec dé-

[1] Laforêt, notre ambassadeur à Berlin, écrivait à Talleyrand, le 27 avril 1804, « que le prétendant s'était défendu de la plus légère participation à des attentats qu'il réprouvait, et s'était plaint amèrement que le soupçon d'avoir connivé à un assassinat puisse un seul instant l'atteindre... » (Cité par M. Boulay de la Meurthe, p. 297.)

[2] Le comte d'Artois se plaignait de ce que M. de Guilhermy avait dit que Louis XVIII n'avait pas eu connaissance des complots de Cadoudal et de Pichegru. M. de Guilhermy écrivit le 6 avril 1804 au prince qu'il maintenait son affirmation. « Il est vrai, Monsieur, je l'ai dit, parce qu'on me l'a écrit de Varsovie, et que j'ai cru que le Roi voulait que cela se dise ainsi, et je ne pensais pas que cela pût être désagréable à Votre Altesse Royale. » — De son côté, le roi de Prusse attestait que Louis XVIII ignorait les trames ourdies contre le premier Consul.

pit Bonaparte dicter des lois à l'Autriche, à l'Italie, à la Suisse, aux diverses puissances de l'Europe. Il avait remarqué avec joie la rupture de 1803, l'invasion du Hanovre, les préparatifs du camp de Boulogne, les hostilités sur mer et aux colonies, la reprise d'une guerre formidable. Ses espérances se réveillèrent aussitôt; il crut à une ruine prochaine du pouvoir consulaire. Il accepta les offres de Cadoudal, qui se faisait fort d'enlever le premier Consul à Saint-Cloud ou à la Malmaison; il consentit à favoriser les intrigues de Pichegru, de Moreau et de Lajolais. Les mémoires de Fauriel, que le savant M. Ludovic Lalanne a récemment mis au jour, nous renseignent à fond sur toutes ces tentatives. « Au premier bruit de la rupture, écrit Fauriel, le comte d'Artois était accouru d'Édimbourg à Londres, et il avait proposé ses services au gouvernement anglais avec autant de pétulance et de prétention que s'il eût été accoutumé à en rendre. Cette seule circonstance de se trouver près du gouvernement anglais devait donner, du moins, tant que l'Angleterre serait la seule puissance en guerre avec la France, quelque prépondérance au parti du comte d'Artois sur celui de Louis XVIII, qui ne pouvait agir que de Varsovie... La guerre résolue entre les gouvernements d'Angleterre et de France, les princes français, voulant aider le premier pour leur compte, commencèrent à envoyer des émissaires dans les lieux qui avaient été l'ancien théâtre de la guerre appelée guerre de Vendée, pour y disposer les choses et les esprits à un nouveau soulèvement, et à Paris, soit pour y observer l'état des choses, soit pour vérifier ce qu'ils en avaient ouï dire par Méhée et d'autres agents français[1]. » Le premier Consul fut averti de ces menées. « Ces ennemis, qu'il connaissait, il essaya de les pousser et de leur inspirer des résolutions et une audace qu'ils n'avaient pas naturellement, afin de pouvoir les arrêter, les anéantir avec plus d'éclat et les punir avec plus d'apparences de justice... » Or, Louis XVIII, fort préoccupé de voir son frère agir sans son avis, résolut d'agir politiquement pour son propre compte. Il crut bien faire en ré-

[1] *Les derniers jours du Consulat*, C. Lévy, 1886, in-8°.

pondant, sans intention criminelle, aux offres de service de l'intrigant Méhée, qui, dans cette singulière affaire, trompa tout le monde. Naturellement sa lettre tomba entre les mains de la police qui la remit à Bonaparte. « Elle était de nature, affirme Fauriel, à mériter son attention et même à exciter ses soucis. Louis XVIII y expliquait d'une manière sommaire les vues et les conditions générales de son rétablissement sur le trône de ses pères. Il s'engageait à établir une représentation nationale à côté de ce trône et à garantir la liberté civile... Il faut se rappeler qu'au moment où Bonaparte lisait cette lettre, il n'était encore que premier Consul, mais profondément occupé de son projet d'établissement de l'Empire. Rien n'était plus capable de provoquer l'humeur et le dépit de Bonaparte que la disposition de Louis XVIII à faire plus de concessions pour sa restauration dans la royauté que lui pour son élévation à l'Empire. L'homme auquel, soit de propos délibéré, soit par occasion, il communiqua cette lettre, ce fut Fouché. » Qu'arrive-t-il alors? Cet intrigant conçoit le dessein d'exécuter le plan chimérique de Méhée. Il remet la lettre de Louis XVIII à un jacobin affidé à sa propre police. Celui-ci entre en relation avec le comité royaliste de Vienne, en se faisant passer pour un agent du prétendant. Le comité, d'accord avec lui, choisit pour chef de leur complot le général Moreau [1]. D'autres jacobins, alliés de Fouché, agitent le parti républicain, vont à Varsovie chercher des renseignements précis, entourent et séduisent Pichegru. Le général Lajolais se mêle à ces intrigues, s'abouche avec Moreau et finit par révéler tous les détails à Fouché. Cette fois, on pouvait laisser aller les conspirateurs, on les tenait. Nous verrons comment, les chefs arrêtés, la police crut à la complicité d'un membre de la famille des Bourbons, et comment elle fut amenée à soupçonner le duc d'Enghien et à l'enlever. Nous qui avons eu aussi sous les yeux, comme M. Crétineau-Joly, les papiers intimes et la correspon-

[1] « Comment Moreau s'est-il engagé dans une telle affaire? dit le premier Consul en apprenant la découverte du complot. Le seul homme qui pût me donner des inquiétudes, le seul qui pût avoir des chances contre moi, se perdre si maladroitement!... J'ai une étoile! »

dance de ce prince, nous ne devons négliger aucune occasion d'attester que le duc n'a jamais trempé dans ce complot. Pas un mot, pas une ligne de sa main n'y prouvent sa participation. Il est vrai qu'un parti assez considérable s'était formé en faveur du duc d'Enghien. « Ce jeune prince, qui à plusieurs qualités brillantes, dit Fauriel, unissait de la grandeur ou de la noblesse dans le caractère, était devenu l'idole de beaucoup de royalistes qui, persévérant dans une cause jusque-là malheureuse, en imputaient toutes les humiliations et tous les revers au défaut de caractère, de courage et d'habileté dans Louis XVIII et son frère, et pensaient qu'il ne fallait à cette cause qu'un autre chef. Ce parti prenait tous les jours plus de consistance et s'enrichissait des déserteurs de deux autres, qui s'accordaient à trouver Louis XVIII trop faible et le comte d'Artois trop ridicule... C'est un fait que je crois attesté par les correspondances des royalistes français qui étaient restés hors de la France et par les discours de plusieurs d'entre eux rentrés depuis longtemps. » Malgré ce parti, le duc d'Enghien ne conspirait pas. Il s'était borné à offrir ses services à l'Angleterre dans la guerre qui venait d'éclater. Ce fait lui sera bientôt imputé à crime.

Dans le courant des mois de janvier et de février 1804, quelles sont ses occupations les plus pressantes? La chasse, la danse, les plaisirs du carnaval. C'est ce qu'il décrit d'une façon charmante dans sa dernière lettre à son père. Parlant ensuite d'une prochaine rupture de l'Europe avec le gouvernement français, rupture dont son grand-père l'a informé, il lui réitère sa demande de service militaire. « J'espère que vous voudrez bien vous occuper de moi à cette occasion et me faire employer à quelque chose dans le courant de l'année. Je ne vis pas, je végète dans cette attente... On assure qu'il se prépare pour ce printemps des expéditions intéressantes dirigées contre l'ennemi commun. Mon vœu serait donc que le gouvernement anglais fût instruit de l'extrême désir que j'ai de partager le péril et la gloire que l'on pourra y trouver. Mon impatience devient chaque jour plus extrême. Daignez donc, cher papa, vous occuper un peu de cette affaire. » Il est évident que l'en-

nemi commun, c'est le premier Consul. En sollicitant ainsi du service contre Bonaparte, le duc d'Enghien s'exposait à son ressentiment farouche. Pour le premier Consul en effet, s'attaquer à sa personne même sur le champ de bataille, c'était s'attaquer à la France, et, dès lors, le grief irrémissible était trouvé. Les conseillers et courtisans de Bonaparte, n'admettant pas que le duc d'Enghien se considérât en droit de combattre un rival, n'eurent pas de peine à partager la manière de voir de leur maître. Or, ce que voulait le prince, c'était reprendre l'uniforme du soldat et se jeter dans la mêlée. « Trop jeune encore pour avoir d'autres idées, j'espère bien, cher papa, disait-il, que vous ne me désapprouverez pas de vouloir suivre à toute force la carrière pour laquelle je sens que je suis né... »

Depuis l'arrivée d'un grand veneur de l'électeur de Bade, le baron Schilling, le séjour d'Ettenheim était devenu plus agréable à ses habitants. « Le grand veneur, écrivait le duc, occupe l'ancienne résidence du cardinal et a une femme jeune encore, bien de figure, et ce qui est mieux, qui aime le plaisir. Ce qui nous a procuré l'agrément de quelques bals et piqueniques pendant ce carnaval; mais si la femme nous fait danser, le mari nous fait chasser. »

Au milieu de ces distractions, il n'oubliait pas la femme charmante à laquelle il s'était uni, et il profitait de l'annonce de la prise de Saint-Domingue pour écrire à son père : « Ceci me fait un bien grand plaisir, car je ne doute pas que les nègres ne soient très-accommodants pour les propriétaires anglais; et une personne qui habite Ettenheim, et pour laquelle vous connaissez toute ma tendresse et constante amitié, se trouve propriétaire du tiers d'une habitation dans cette île, habitation estimée 1,500,000 francs avant la guerre. Cet heureux événement va, — Dieu merci! — la tirer enfin, j'espère, de la position cruelle et gênée dans laquelle elle a passé les trois quarts de son émigration. Je serai bien content quand je la verrai ce qui s'appelle au-dessus de ses affaires[1]... » Pauvre princesse!

[1] Dossier Surval. — *Inédit.*

Au moment même où la fortune lui revient, elle va être frappée dans ses plus chères affections. C'est à cette époque aussi, c'est-à-dire dans le mois de février, que se place une lettre importante du duc d'Enghien, lettre relative à une demande de service dans les troupes anglaises. Le comité royaliste de Londres avait, suivant l'assertion de M. Nougarède de Fayet, obtenu un ordre privé du conseil d'Angleterre, en date du 15 janvier, enjoignant à tous les émigrés pensionnés de se rendre sur les bords du Rhin. Les généraux de La Saulais, de Mellet et de Mauroy se seraient portés à Offenbourg pour y conférer avec MM. de Vauborel et de Fumel, anciens officiers de l'armée de Condé. Or, quand l'armée de Condé fut licenciée, cinq ou six cents gentilshommes seulement, qui ne voulurent pas rentrer en France, se disséminèrent en Croatie, en Styrie, en Hongrie, en Autriche, en Pologne, en Russie. D'autres allèrent se fixer dans le Brisgau, la Bavière, et dans les villes de Baden, Francfort, Hambourg et Altona. Jamais on ne vit plus de vingt-cinq gentilshommes réunis à la fois, et il ne faut pas oublier que parmi les rares émigrés restés volontairement hors de France, il y avait des prêtres, des vieillards, des infirmes. On a essayé de nouer un rapport entre la lettre du duc d'Enghien et l'ordre du conseil d'Angleterre que nous devons regarder comme apocryphe ou ne portant pas sur l'objet auquel on l'applique[1]. Quant à la note que M. Nougarède de Fayet

[1] M. Boulay de la Meurthe a éclairci ce fait en citant les documents précis dans son étude sur les *Dernières Années du duc d'Enghien* (Hachette, 1886, in-12). Nougarède de Fayet avait emprunté son assertion à Desmarest (*Témoignages historiques*), qui avait confondu un soi-disant acte du conseil privé d'Angleterre, en date du 13 ou 14 janvier 1804, enjoignant aux émigrés pensionnés de se rendre sur le Rhin, avec une circulaire de M. Jacques, le secrétaire du duc d'Enghien, informant, le 15 janvier 1804, chaque émigré de l'augmentation de sa pension. La lettre circulaire du prince de Condé, jointe à cette lettre et datée du 22 décembre 1803, figure aux Archives nationales.

Puisque l'occasion nous est offerte de viser les *Dernières Années du duc d'Enghien*, nous croyons devoir avertir le lecteur que, pendant que nous étions occupé à composer ce long ouvrage, M. Boulay de la Meurthe travaillait à une étude consacrée à la deuxième partie de la vie du duc d'Enghien. Nous avons tous les deux, pour cette partie, consulté parfois des sources semblables et manœuvré, ce qui était naturel et facile, sur le même terrain. Il va sans dire que chaque fois que s'est présenté dans l'ouvrage de M. Boulay

attribue au duc d'Enghien en juillet 1803, et qu'il déclare avoir été écrite dans un moment d'impatience, parce que le comité de Londres n'avait pas répondu nettement aux offres de service du prince, cette note n'a été écrite que le 15 janvier 1804. Cette même note a été suivie d'une lettre détaillée le 15 février. C'était une lettre réelle, dont le texte authentique se trouve dans le journal de Peltier, *l'Ambigu*[1]. M. David, chargé d'affaires de France près le grand maître de Malte, l'ayant vue paraître dans un journal italien, la traduisit et l'envoya à M. de Talleyrand le 14 février 1805. Le 11 mars, le ministre des affaires étrangères la fit insérer « inofficiellement » dans les feuilles allemandes, pensant qu'elle pourrait charger la mémoire du duc[2]. La note adressée à sir Charles Stuart le 15 janvier indiquait que le duc d'Enghien était pénétré du désir le plus vif de ne point rester inactif dans la continuation d'une guerre qui touchait de si près à ses intérêts les plus pressants, les plus sacrés[3].

Le duc demandait à être employé dans les armées d'une des puissances qui s'allieraient à l'Angleterre, soit en rejoignant les premières troupes anglaises qui débarqueraient sur un point quelconque du continent, soit en prenant le commandement direct de quelques troupes auxiliaires dans lesquelles il pût placer quelques anciens officiers fidèles de sa nation et les déserteurs qui pourraient le rejoindre. A la réception de cette note, sir Charles Stuart déclara qu'il ne lui appartenait pas de répondre à une semblable demande. Il assura seulement le prince qu'il allait en informer le gouvernement anglais. Déjà, le duc d'Enghien avait écrit plusieurs mois auparavant à lord Hobbard, pour demander du service dans l'armée anglaise, mais il ne lui avait été adressé qu'un simple accusé de réception.

de la Meurthe un document dont nous n'avons pas eu personnellement connaissance avant lui, nous nous sommes fait un scrupuleux devoir de citer son origine.

[1] Numéro de juillet 1804.

[2] Archives des Affaires étrangères.

[3] *Revue rétrospective*, année 1885, nos 25-26, p. 47-48. — M. Boulay de la Meurthe a donné le texte *in extenso*. Cette note provient du *Record Office*.

La note adressée à sir Charles Stuart est conçue en de tels termes, que nous sommes amené à douter, non pas de son authenticité, mais de sa rédaction par le duc lui-même. Jamais ce prince n'a pu écrire des phrases aussi peu françaises que celles-ci : « *Osant se flatter de la possibilité d'une guerre continentale... Attendu des événements heureux qui puissent lui donner jour à rentrer dans la carrière militaire... Pour l'employer n'importe comment ni en quel grade... Le nombre* (*des déserteurs*) *en serait grand dans ce moment dans les troubles de la République...* etc., etc. » Ce sont là des anglicismes, et tout porte à croire qu'un agent anglais ayant recueilli de la bouche du duc d'Enghien son propre désir, l'aura transmis à sa façon à sir Charles Stuart[1]. La lettre qui appartient tout entière au prince nous est enfin connue. Nous la donnons textuellement ici :

« *A M....., à Vienne.*

« M. le général d'Ecquevilly m'ayant rendu compte, Monsieur, de l'empressement avec lequel vous aviez bien voulu vous charger de faire connaître à votre gouvernement mon désir d'être employé dans le cours de cette guerre, et de l'obligeance particulière que vous lui avez marquée pour ma personne, je me fais un plaisir de vous témoigner toute ma sensibilité à cette marque d'intérêt de votre part, et je n'ai point voulu vous tarder pour vous en faire mes sincères remercîments.

« C'est donc, Monsieur, avec une entière confiance que je vous répéterai ce que sans doute le général d'Ecquevilly vous a déjà communiqué de ma part. La nullité absolue dans laquelle je végète, tandis que la route de l'honneur se trouve ouverte à tant d'autres, me devient chaque jour plus insupportable. Je ne souhaite que de donner à votre généreux gouvernement des preuves de ma reconnaissance et de mon zèle. J'ose espérer que les Anglais me jugeront digne de combattre avec eux nos implacables ennemis et me permettront de partager leurs périls et quelque portion de leur gloire.

« Absolument dénuée de tout intérêt particulier relatif à ma

cause, ma demande n'a pour but qu'un grade dans votre armée ou une commission honorable; elle diffère trop de celle qui, dans le temps, a été faite par les membres de ma famille résidant en Angleterre, pour que je ne conserve pas l'espoir fondé d'en obtenir un résultat plus heureux. Vous m'obligerez infiniment, Monsieur, d'appuyer fortement sur cette différence. Il est sans doute de devoir sacré pour nous de servir jusqu'à la mort notre cause et notre roi légitime, mais c'en est un bien pressant et bien cher à remplir pour moi que de servir nos bienfaiteurs et de leur marquer une reconnaissance aussi véritable que désintéressée. Ce désir existe depuis longtemps dans mon cœur et devient chaque jour plus ardent.

« Faites-moi donc, je vous prie, Monsieur, le plaisir de m'éclairer confidentiellement sur les moyens que vous pensez devoir être les plus avantageux pour parvenir à mon but, et soyez certain d'avance de toute ma reconnaissance comme de mon estime particulière et de ma considération distinguée pour vous.

« L. A. H. DE BOURBON,
« Duc d'Enghien.

« Ettenheim, électorat de Bade, ce 15 février 1804[1]. »

Peltier, qui publie cette lettre, la fait suivre d'un commentaire aussi malencontreux que mal écrit. « On y verra, dit-il, que ce jeune prince avait un sentiment juste de sa situation aussi bien que de ses devoirs, et que le vœu de son cœur était de se jeter dans les bras de l'Angleterre. En dévouant à ce gouvernement son cœur et son bras pour mieux servir les intérêts de sa famille, il montrait un sens plus droit que beaucoup de prétendus amis du roi de France. » Ce commentaire fut relevé en termes amers par M. de Guilhermy, ancien député aux états généraux. « Dernièrement Peltier, écrivait-il à M. d'Avaray, publiait, sans la permission du prince de Condé, une prétendue lettre du duc d'Enghien au gouvernement britannique pour demander du service; ce qui semblait vouloir justifier son

[1] M. Boulay de la Meurthe donne à cette lettre la date du 15 janvier 1804.

assassinat. » M. de Guilhermy va trop loin. La lettre en question ne peut justifier l'assassinat du duc d'Enghien. Quant à Peltier, nous ne nous donnerons pas la peine de discuter ses assertions; on sait quel est le crédit de ce folliculaire. Mais il se trouve par hasard que la lettre publiée par l'*Ambigu* est une lettre authentique. Elle est à peu de chose près pareille à celle que le diplomate David a traduite d'après un journal paru à Malte, et la note qui provient du *Record Office* est le résumé de cette même lettre. L'authenticité en est donc indiscutable. Examinons maintenant la portée de ce document, qui, à première vue, semble fait pour éveiller singulièrement notre légitime susceptibilité.

Que demandait le duc? Du service militaire dans la guerre soulevée entre le gouvernement anglais et le gouvernement français. Il est certain que ces mots « la route de l'honneur » et « nos implacables ennemis », à propos d'une participation à des hostilités contre la France et contre des Français, doivent nous paraître fort choquants. Cela offense notre patriotisme. Mais encore une fois, il ne faut pas se placer ici au point de vue personnel. Le duc d'Enghien ne pouvait avoir, même en 1804, les sentiments qui nous animent tous et qui nous semblent si naturels aujourd'hui. Membre de la famille des Bourbons, ayant reçu une éducation particulière, il incarnait le monarque dans la patrie ; il considérait comme un devoir sacré de servir sa cause et son roi même dans les rangs de l'étranger. Il croyait avoir le droit strict de combattre ceux que lui et les siens appelaient « des ennemis implacables, des usurpateurs et des rebelles ». Certainement nous devons déplorer cette manière de voir, qui est en contradiction flagrante avec ce que nous ressentons ; mais nous ne pouvons en faire un crime au duc d'Enghien. Il aurait sans doute mieux valu pour lui que cette lettre n'eût pas été écrite; car, toute atténuation admise, elle n'en est pas moins regrettable.

Cependant, si elle prouve que le duc demandait à se battre au milieu de l'armée anglaise, elle ne prouve pas qu'il conspirait dans l'ombre. Tous les documents que nous avons

étudiés à ce sujet, — et ils sont nombreux, — toute la correspondance du prince démontrent sa non-participation à des complots contre le premier Consul, quels qu'ils soient. Peu de jours après cette lettre, qui, connue par la police, a servi de base principale à l'interrogatoire de Réal, le duc d'Enghien écrivait à son grand-père, à propos d'un débarquement d'émigrés projeté sur les côtes de France et d'intrigues machinées à l'intérieur : « Dieu veuille qu'il n'y ait pas beaucoup de victimes, et que cette malheureuse histoire, comme toutes celles de ce genre, passées ou à venir, ne fasse grand tort aux personnes dévouées à la bonne cause! Jusqu'à présent, il paraît que le gouvernement sortira vainqueur de cette crise, si tant est que c'en soit une et que tout ceci ne soit pas supposé, chose que je ne sais ni désire savoir, *car ces moyens ne sont pas de mon genre!* » Cette lettre rappelle celle qu'il écrivait au comte de Lanans, et où il qualifiait de « bêtises puantes » les complots des Pichegru et des Millot.

On a soutenu que le duc d'Enghien avait fait demander à la fin de janvier par M. de Cobenzl à M. de Champagny, notre ambassadeur à Vienne, s'il lui serait permis de traverser la France pour se rendre en Angleterre[1]. Champagny, qui transmet ce fait à Talleyrand, dit que sa réponse à Cobenzl a été celle-ci : « Ce n'est pas le chemin. » Cette réponse suffit pour montrer que ce fait n'est qu'une anecdote sans portée. Pourquoi le duc d'Enghien aurait-il demandé à passer par la France, alors qu'il pouvait se rendre en Angleterre par le Schleswig, sans embarras et sans péril? Le duc n'était pas homme à aller au-devant d'un refus et à solliciter le premier Consul. Il était toujours le même prince qui avait écrit : « Assurément, il faut me connaître bien peu pour avoir pu dire ou chercher à faire croire que j'aurais mis le pied sur le sol républicain autrement qu'avec le rang et à la place où le hasard m'a fait naître. Je suis trop fier pour courber bassement

[1] Voir sur ce fait une lettre du baron Massias à M. de Bourrienne (Didot, 1829), où ce ministre élève des doutes sur la demande adressée à Vienne.

la tête, et le premier Consul pourra peut-être venir à bout de me détruire, mais il ne me fera pas m'humilier[1]... »

Il demeure seulement établi que les machinations imprudentes des émigrés depuis 1803 ont pu prêter une apparence de vérité aux premiers soupçons dirigés contre le duc d'Enghien. Bonaparte n'avait pas pardonné à l'Angleterre d'avoir offert asile au comte d'Artois et à ceux qui conspiraient contre lui. A ce grief, il avait ajouté les outrages que lui prodiguaient les feuilles anglaises et de nombreux pamphlets publiés à Londres. Il savait que le cabinet anglais favorisait les plans de Georges, de Pichegru et de Polignac. Des rumeurs sorties de Londres et de Vienne mirent en éveil la police consulaire. Des lettres anonymes, des avertissements vagues redoublèrent ses inquiétudes. Sur une dénonciation précise, un sieur Even, en relation avec les chouans, est arrêté à Saint-Brieuc ; puis vient le tour de deux agents de Georges, Picot et Lebourgeois. On crut devoir observer l'ouest et l'est de la France, ainsi que les pays adjacents. Deux agents anglais, Spencer Smith à Stuttgart, Drake à Munich, préparaient une action prochaine, s'il fallait en croire les assurances de l'ex-jacobin Méhée de la Touche. Le bruit courait aussi que de nombreux émigrés se rapprochaient du Rhin pour concentrer leurs efforts avec ceux des chouans, afin d'attaquer le gouvernement français de deux côtés à la fois. Une surveillance active fut prescrite sur ce point comme sur l'autre. Le conseiller d'État Réal, chargé de remplacer Fouché à la police et à la sûreté générale, avait appris le débarquement de Georges à Biville et son arrivée à Paris. Il en informa le premier Consul. Celui-ci fit connaître aussitôt au Sénat ce qu'il appelait les machinations du gouvernement anglais. Le 24 janvier, il ordonna de fusiller, parmi les

[1] M. Boulay de la Meurthe croit que le duc d'Enghien n'est pas étranger à cet incident, qu'il qualifie de « *malencontreux* ». Il n'en donne d'autre preuve que le racontar de Champagny. — On lit, à ce propos, dans les Mémoires *dits* de Bourrienne (t. V), que le duc d'Enghien a vainement demandé un passe-port aux Autrichiens, mais il n'est pas question du passage à travers la France. — M. A. Fournier a essayé, dans la *Revue historique* de sept.-oct. 1887, de donner des explications sur ce fait. De son commentaire, il se dégage que l'affaire est plus que douteuse, et que là encore il y a une vilenie de Talleyrand.

individus récemment arrêtés, ceux qui paraissaient le plus compromis.

On désigne Picot, Lebourgeois, Querelle, de Grisolles et Mézières. La commission militaire acquitte les deux derniers et condamne à mort les trois autres. Picot et Lebourgeois se laissent fusiller sans dire mot. Querelle, devant l'appareil de son supplice, prend peur et révèle à Réal les divers débarquements opérés à Biville, ainsi que les détails de la conspiration de Georges. A la suite de ces aveux, un sieur Troche, arrêté par la police, annonce un quatrième débarquement qui devait amener en France un prince de la maison de Bourbon, destiné à seconder les efforts des conspirateurs. Mais soit par soupçon, soit par erreur, ce débarquement n'a pas lieu. On observe avec attention Biville et les divers points des routes de la Normandie sur Paris, Forges, Beauvais, Gournay, Limay et Meulan. Le 9 février, la police arrête cinq complices de Georges. Elle apprend par eux que le plan depuis longtemps décidé est tout simplement d'enlever le premier Consul et de l'assassiner. Ces mêmes individus affirment, — et le fait a une extrême importance, — qu'un homme à qui l'on témoignait de grands égards était venu secrètement et plusieurs fois chez Georges. Il affectait des airs mystérieux, portait un long manteau, s'en enveloppait le visage, semblait avoir une taille vigoureuse et une quarantaine d'années. Comme le sieur Troche avait parlé de la prochaine arrivée d'un prince, on crut que cet inconnu était un membre de la famille des Bourbons. Quel était ce prince?... Sur qui porter les soupçons? Louis XVIII et le duc d'Angoulême se trouvaient à Mittau, le duc d'Enghien à Ettenheim, le comte d'Artois et les autres princes en Angleterre. On pensa d'abord au comte d'Artois et au duc de Berry. Après l'arrestation du royaliste Bouvet de Lozier, les détails devinrent plus précis. Ce royaliste révéla l'arrivée du comte d'Artois en France, la participation du général Moreau à l'affaire, ainsi que celles de Lajolais et de Pichegru. Ces trois généraux étaient en ce moment à Paris. Mais Bouvet déclara aussi que Louis XVIII ignorait absolument toutes ces machinations. Suivant lui, le per-

sonnage mystérieux qui avait tant intrigué Réal et la police était le général Pichegru. Les agents du premier Consul crurent ou feignirent de croire à une conspiration générale qui, partant de la Bretagne et de la Normandie, s'étendait jusqu'à Strasbourg, Munich et Stuttgart. Pendant que Georges chercherait à enlever le premier Consul, les jacobins alliés aux royalistes devaient soulever Paris, le duc de Berry agiter la Bretagne et la Vendée, Moreau et Pichegru prendre la direction des corps d'armée de l'Est, et le duc d'Enghien entrer en France à la tête d'une troupe d'émigrés rassemblés sur le Rhin. On ajoutait que la Russie se montrait défavorable à la France, que l'Autriche armait, et que la Prusse allait bientôt l'imiter. On voit quelles proportions considérables l'imagination des policiers avait immédiatement données à la conspiration.

Le 15 février, on saisit Moreau. Le 17, on arrête Lajolais, qui, pressé de questions, fait des aveux complets. Le premier Consul, exaspéré par l'obsession d'un péril incessant, profère des menaces terribles et jure de se débarrasser du premier prince qu'il saisira parmi les faiseurs de complots. Le 18, on informe officiellement les grands corps de l'État des trames de Georges, Moreau et Pichegru. Le 28, on s'empare de Pichegru, au moment où Méhée de la Touche, habile à tromper les uns et les autres, annonce à Réal que des officiers généraux de l'armée de Condé sont venus à Offenbourg s'entendre avec le duc d'Enghien. On daigne ajouter foi aux dénonciations de ce misérable. Cette fois, l'attention du premier Consul est attirée d'une manière précise sur le pauvre prince. Quel est le plan formé aussitôt par Bonaparte?... Il anéantira toutes les intrigues, il ruinera le crédit de Moreau, il fera persuader à la France qu'il est nécessaire de le proclamer empereur, afin de préserver le pays des Bourbons. Lui qui n'a pas pu s'emparer du comte d'Artois, il saisira et tuera le duc d'Enghien, afin de porter un coup néfaste à la royauté. Sur les ordres du premier Consul, Réal écrit au préfet de Strasbourg une lettre où il lui prescrit de s'informer si le ci-devant duc d'Enghien est toujours à Ettenheim. Les informations devaient être promptes et

sûres, et parvenir sans retard à la police. Dans le cas où le duc aurait quitté Ettenheim, on mandait au préfet de mentionner exactement l'époque à laquelle il était parti et la route qu'il avait prise[1]. Le 4 mars, le préfet de Strasbourg recevait la lettre de Réal et confiait cette mission à un simple sous-officier de gendarmerie nommé Lamothe, dont le rapport devait être si funeste au duc d'Enghien.

[1] Voir *Recherches historiques sur le procès et la condamnation du duc d'Enghien*, par A. Nougarède de Fayet, 2 vol.

CHAPITRE XIII

DU 5 AU 14 MARS.

La petite ville d'Ettenheim, voisine du Rhin, est pittoresquement adossée à de gracieuses collines couvertes de vignes et d'arbres fruitiers. La vieille église, assez semblable à ces églises qu'on rencontre dans la Suisse italienne, dresse son clocher pointu sur l'une des hauteurs à l'extrémité nord de la ville. A sa gauche se trouve le presbytère, puis la maison qu'habitait le duc d'Enghien. Cette maison appartenait au baron d'Ichtratzheim. C'est la plus belle, sans contredit, de la ville d'Ettenheim. Elle est grande et spacieuse, ornée à chaque extrémité d'une colonne dorique. Le rez-de-chaussée a quatre fenêtres sur la rue, le premier étage en a cinq. On accède au rez-de-chaussée par un perron de huit marches aboutissant à une solide porte de bois sculptée, surmontée d'un écusson. Le jardin qu'aimait à cultiver le duc d'Enghien était situé derrière la maison et donnait sur la campagne[1]. C'est dans cette petite ville et dans cette maison que va bientôt se passer un des drames les plus émouvants de notre histoire. Le 4 mars, le maréchal des logis Lamothe part de Strasbourg vers cinq heures et demie du soir et se rend à Kappel, petit village situé à quelques lieues d'Ettenheim. Il s'entretient familièrement avec le maître de poste, et il apprend que le duc d'Enghien se trouve à

[1] M. l'abbé Moser, curé d'Ettenheim, a bien voulu faire dessiner pour nous la maison du duc d'Enghien, ainsi que le moulin où le prince a été conduit après l'arrestation. La maison du duc d'Enghien appartient aujourd'hui au vétérinaire Mengis.

Ettenheim avec le général Dumouriez et le baron de Grünstein, récemment arrivé de Londres. On lui parle aussi d'un voyage que le duc a eu l'intention de faire en Angleterre. Lamothe quitte Kappel et arrive secrètement à Ettenheim. Là on lui confirme la présence du duc d'Enghien, de Grünstein et de Dumouriez, ainsi que celle d'un lieutenant Smith nouvellement venu d'Angleterre. La correspondance du prince était, à ce qu'on disait, fort active avec Offenbourg et Fribourg. Lamothe se dirige aussitôt sur Offenbourg, où il est informé que se trouvent de nombreux émigrés. Ils ont pour chefs, paraît-il, le comte et le chevalier de Mellet, le marquis de Mauroy et le général de La Saulais. Dans la plupart des endroits où s'arrête le maréchal des logis, il croit comprendre que les habitants, très-attachés à la personne du duc d'Enghien, sont avertis qu'une révolution va prochainement éclater en France. Il revient sur ses pas avec tous ces renseignements et prépare son rapport.

Or, Lamothe avait commis plusieurs erreurs. Il avait confondu le nom de Thumery avec celui de Dumouriez. Les Badois prononçant le nom à l'allemande avaient transformé le *Th* en *D,* l'*u* en *ou* et la diphthongue *ri* en *rié*. Ils avaient dit : «*Doumerié*», et Lamothe a entendu : « *Dumouriez.*» Fatale méprise, car il s'agissait seulement d'un vieillard, le marquis de Thumery, ancien officier du duc, qui avait été autorisé à résider près de lui et dont la personne n'offrait aucun danger pour le gouvernement consulaire. Le lieutenant Schmidt, et non Smith, n'arrivait pas d'Angleterre, car si l'on se rapporte à une lettre du duc, cet officier venait directement de Fribourg. Quant à Grünstein, il était depuis deux ans dans le Brisgau. Le préfet Shée reçoit le rapport de Lamothe, le lit attentivement et, afin de montrer son zèle, y joint une lettre pour Réal. Ajoutant foi, lui aussi, à des rumeurs sans fondement, il affirme dans cette lettre que le duc est venu plusieurs fois à Strasbourg et à Benfelden. Cette assertion était absolument fausse. Nos recherches nous ont prouvé de la façon la plus positive que jamais le duc n'a mis le pied en France. Le préfet insistait aussi sur le

rassemblement des émigrés à Offenbourg, ainsi que sur les intrigues de la baronne de Reich, directrice du comité royaliste dans cette ville.

Le rapport du maréchal des logis Lamothe, parti de Strasbourg le 5 mars, arriva le 8 mars, c'est-à-dire trois jours après, au général Moncey, premier inspecteur de la gendarmerie. Celui-ci le communiqua le même jour à onze heures du matin au premier Consul. Lorsque le général Bonaparte aperçut le nom de Dumouriez, il ne douta plus de l'importance de la conspiration tramée contre lui à Ettenheim et à Offenbourg. Dumouriez, cet aventurier redoutable, qui avait montré en mille circonstances un rare esprit d'intrigue, l'ancien royaliste devenu jacobin, puis girondin, le vainqueur de Valmy et de Jemmapes qui, après sa défection, avait cherché successivement asile en Allemagne, en Belgique, en Suisse, en Italie, le roué qui, après avoir noué des combinaisons de toute sorte avec le prince Charles de Hesse, s'était enfin rapproché de Louis XVIII, c'était ce même Dumouriez qui était maintenant à Ettenheim ! Le premier Consul savait toute son histoire. Il avait appris que cet homme, après avoir offert ses hommages et son dévouement à Louis XVIII, avait été, avec une mission du prétendant, soumettre ses plans à Paul I[er], qui avait paru les accepter. Il n'ignorait pas qu'il avait quitté la Russie avec mille ducats d'or pour tout résultat, fait de l'espionnage à Hambourg au profit de Paul I[er], et que depuis, retiré à Ottensen, il avait vendu à prix d'or ses conseils militaires à l'archiduc Charles... Quoi ! ce perfide, qui avait enfin choisi l'Angleterre pour asile et reçu de ce gouvernement une pension de douze cents livres sterling à la condition d'assurer la défense du pays en cas de débarquement des troupes françaises, l'ami et le confident du traître Pichegru, le complice de Cadoudal, était venu rejoindre le duc d'Enghien à quelques lieues de la France ! Tout démontrait que l'heure de l'action était proche, que la conspiration allait éclater. Il fallait aviser sans retard.

Aussi Bonaparte accueillit-il avec violence Réal et lui demanda-t-il pourquoi il lui avait caché la présence de Dumouriez à Ettenheim. Que faisait donc la police?... Réal déclara qu'il

attendait encore la réponse du préfet de Strasbourg à sa lettre. Quant à M. de Talleyrand, il essuya une autre bordée. A quoi servait le ministère des relations extérieures? De quelle utilité était à Carlsruhe le chargé d'affaires de France? Qu'était-ce donc que ce M. Massias, qui ignorait le rassemblement des émigrés à Offenbourg?... Talleyrand, au lieu de couvrir son inférieur, crut plus habile de l'accuser. Il osa dire que M. Massias avait épousé une parente de la baronne de Reich, née Böcklin, la directrice du comité d'Offenbourg, et qu'il s'était ainsi laissé circonvenir et aveugler. C'était un indigne mensonge, mais que faisait un mensonge de plus ou de moins à M. de Talleyrand?

A ce moment, Réal eut connaissance de la réponse du préfet de Strasbourg ; il se hâta d'apprendre au premier Consul les prétendus voyages du duc d'Enghien en France, ainsi que les machinations des émigrés réunis à Offenbourg. Cette lettre corroborait les informations du grand juge Régnier, qui, la veille, avait fait approuver la décision suivante, insérée dans le procès-verbal de la réunion des Consuls :

« Le grand juge signale au gouvernement l'existence d'un comité composé d'émigrés français réunis à Offenbourg, — électorat de Bade, — soudoyé par le gouvernement britannique et dont la destination est de chercher par tous les moyens possibles à exciter des troubles dans l'intérieur de la République. Il pense que la tranquillité publique, ainsi que la dignité de la nation et de son chef, sollicitent la destruction de ce foyer d'intrigants et de conspirateurs qui viennent avec impudence braver la République et son gouvernement pour ainsi dire à leurs portes, et il se propose de faire demander à Son Altesse l'Électeur de Bade leur extradition immédiate. (Approuvé.)[1] » A la suite de cette décision et après lecture du rapport du préfet Shée, M. de Talleyrand avait reçu l'ordre de réclamer immédiatement, par l'entremise de M. Massias, l'extradition de ces conspirateurs. Le premier Consul prescrivit également d'arrêter la baronne de Reich, accusée d'être en relation avec Pichegru et

[1] Archives nationales, AF^{IV} 915.

Wickham. Le 11 mars, un officier de gendarmerie, porteur d'une lettre du préfet, alla tout simplement demander au bailli d'Offenbourg l'arrestation provisoire de la baronne. Cette demande fut favorablement accueillie. La baronne fut gardée à vue par les agents du chancelier; ses papiers furent saisis et transportés à la chancellerie. Le préfet Shée avait averti en même temps M. Massias d'avoir à provoquer l'autorisation de l'Électeur pour l'arrestation définitive. L'autorisation arriva le 12 mars, et madame de Reich fut mise sous les verrous, en attendant l'extradition officielle pour être emmenée à Strasbourg. Ce grave incident aurait dû frapper le gouvernement de Bade et le mettre sur ses gardes. Le gouvernement n'en eut aucun souci. Il n'avertit même pas le duc d'Enghien de ce qui venait de se passer; non pas qu'il pût le soupçonner de conspiration, mais sa qualité de membre de la famille des Bourbons, sa proximité de la frontière, ses relations mondaines avec les amis de la baronne de Reich devaient bien lui faire penser qu'il y avait là de quoi tenter l'audace de la police consulaire. Au fur et à mesure que les événements marcheront, on sera surpris de l'apathie de la cour de Bade. Cette apathie est, au fond, une complicité.

Deux jours avant l'arrestation de la baronne de Reich, le duc d'Enghien avait été averti par le marquis de Vauborel des périls qui le menaçaient, lui et les émigrés réunis sur les bords du Rhin. Il lui avait répondu par cette lettre : « Je connais, mon cher général, les mesures qui ont été prises pour espionner les pensionnés anglais et particulièrement ma personne. Je suis averti depuis longtemps, mais je vous avoue que la crainte de rencontrer un gueux soudoyé ne me fera jamais faire un pas de plus ou de moins, et je ne suis pas fâché, si l'on a cru à propos d'ouvrir mes lettres, que l'on y ait reconnu ma façon de voir et de penser, *et la désapprobation continuelle que j'ai toujours donnée à des mesures en dessous et indignes de la cause que nous servons*, mesures qui ont déjà fait tant de mal. Au reste, j'espère que les arrestations qui viennent d'avoir lieu en France vont tout naturellement débarrasser la bonne cause d'un tas de demi-convertis qui n'y pouvaient que faire grand

tort[1]... » Ainsi cette lettre importante, qui a été trouvée dans les papiers de Réal, prouvait à la police, qui en a eu connaissance, que le duc d'Enghien avait continuellement désapprouvé les complots dirigés contre le général Bonaparte. Elle prouvait aussi que le sentiment de fierté, plus que tout autre, retenait le duc d'Enghien sur les bords du Rhin. Persuadé qu'il n'aurait affaire au pis aller qu'à deux ou trois personnes, il préférait rester à Ettenheim et s'exposer même à une lutte dont il pensait facilement sortir vainqueur. C'est ce qui ressort de cette lettre. Nous nous étonnons que Réal ne l'ait pas mise sous les yeux de Bonaparte : elle eût été une preuve convaincante de la non-participation du duc d'Enghien à une conspiration criminelle. Au moment même où le duc écrivait cette lettre et où le premier Consul avait connaissance des prétendues conspirations d'Offenbourg et d'Ettenheim, le 9 mars, Georges Cadoudal était saisi par la police, rue Monsieur-le-Prince. Cette arrestation, faite de la façon la plus dramatique, produisit une vive émotion dans Paris et les départements. Georges déclara au préfet de police qu'il avait eu l'intention d'attaquer le premier Consul, mais qu'il attendait « pour agir qu'un prince fût venu à Paris, et que ce prince n'y était point encore ». Telle est l'indication importante que révèle l'interrogatoire du 9 mars, opéré le jour même de l'arrestation. Quel était ce prince? C'était apparemment le comte d'Artois, qui avait promis, en cas d'entente définitive entre Pichegru, Moreau et Cadoudal, de se mettre à la tête des émigrés. Il va sans dire que nous supposons vraie la réponse de Cadoudal, car il n'est pas impossible, vu l'attitude de la police dans toute cette affaire, que cette réponse ait été inventée. Étant décidé à faire un exemple terrible, le premier Consul avait besoin d'un point de départ. Cadoudal a pu le lui fournir; mais s'il n'a rien dit, on a dû parler à sa place... La police examine donc l'hypothèse de l'arrivée du comte d'Artois. Elle fut bientôt rejetée, car le débarquement sur les côtes de France était alors chose

[1] Boulay de la Meurthe, *Pièces justificatives*, p. 292. — Il s'agit ici de l'arrestation de Pichegru et consorts.

périlleuse, et le comte d'Artois n'était pas homme à risquer inutilement sa vie. Le lendemain, à la suite de l'interrogatoire de Georges, un de ses complices, nommé Léridant, avoua, dit-on, qu'il avait vu venir chez Georges, à Chaillot, un jeune homme d'une trentaine d'années, fort bien vêtu, très-intéressant de figure et de manières très-distinguées. Il avait immédiatement pensé que ce jeune homme « pourrait bien être le prince dont il avait entendu parler » . Cette personne n'était autre que le comte de Polignac; mais la police, persuadée ou voulant se persuader que le principal coupable se trouvait parmi les membres de la famille de Bourbon, laissa répandre le bruit que le duc d'Enghien était venu d'Ettenheim à Paris, et qu'il avait fait le voyage — aller et retour — en cinq journées. Ce bruit s'appuyait sur la confidence faite par Champagny à Talleyrand le 25 janvier, confidence dont nous avons parlé plus haut. Qu'y avait-il d'étonnant à supposer que le duc, s'étant vu refuser par notre ambassadeur la possibilité de traverser la France, eût résolu de s'y rendre, malgré la police et malgré le premier Consul? Nous avons dit ce que nous pensions de cette bizarre affaire. Mais quand on veut perdre les gens, toutes les machinations sont bonnes.

L'opinion publique, excitée par l'arrestation de Georges, paraissait demander une répression sévère. Ceux qui faisaient le plus montre d'indignation étaient Talleyrand et Fouché. Ces deux roués avaient l'air de prendre au sérieux les rodomontades des émigrés; ils poussaient le premier Consul, ce qui alors était facile, à se montrer inexorable. Talleyrand surtout, qui craignait pour sa propre sûreté — car il n'aurait pas été impossible de découvrir une correspondance secrète engagée entre lui et Louis XVIII, — Talleyrand avait intérêt à laisser frapper un coup révolutionnaire. Il persuada, par une note précise à Bonaparte, que les émigrés déclaraient partout que le premier Consul s'entendait avec eux pour jouer le rôle de Monk. Il savait bien que cette perfidie amènerait plus rapidement une détermination violente, à laquelle d'ailleurs le premier Consul était déjà résolu. Aussi utilisait-il l'émotion que

les complots avaient fait naître en France. Le 10 mars, Bonaparte rassembla un conseil où se trouvaient réunis ses collègues Cambacérès et Lebrun, les ministres des relations extérieures et de la justice, et l'ancien chef de la police, Fouché. Régnier exposa au conseil les détails de la conspiration de Georges et de ses complices. Talleyrand démontra la corrélation qui existait entre cette conspiration, les agissements du cabinet anglais, les intrigues de Drake et de Smith à Munich et à Stuttgard, les machinations du comité d'Offenbourg et les desseins du duc d'Enghien. Il rappela la déclaration de Georges, celle de Léridant et des autres complices. La présence de Dumouriez à Ettenheim expliquait tout. Il fallait procéder à l'enlèvement du duc et de ses complices, sans se préoccuper de la violation du territoire badois. Le ministre des relations extérieures était d'ailleurs persuadé que cette affaire s'arrangerait facilement avec l'électeur de Bade, l'obligé de la France. Fouché n'hésita pas à ajouter qu'une mesure extrême était nécessaire pour attester que le premier Consul n'était pas homme à jouer le rôle de Monk. C'était toujours le même motif politique mis en avant. Cambacérès et Régnier firent quelques objections timides; mais sur l'insistance du ministre des relations extérieures qui qualifia la détermination à prendre de mesure de salut public, le conseil vota à l'unanimité l'enlèvement du duc d'Enghien et des autres conspirateurs. Il est hors de doute que Bonaparte était décidé, même avant la résolution du conseil, à faire enlever le duc; les arguments de Talleyrand et de Fouché corroborèrent sa décision [1].

Après la séparation du conseil, le premier Consul dicta à M. de Méneval des instructions destinées au ministre de la guerre Berthier [2]. Il ordonnait au ministre d'envoyer en poste

[1] Ce n'était pas la première fois qu'on violait ainsi les lois les plus respectables. Le comte Louis de Frotté, qui s'était rallié le 28 janvier 1800 à la pacification acceptée par les autres chefs royalistes, et qui avait reçu un sauf-conduit, fut arrêté au mépris de la foi jurée, traduit devant une commission militaire assemblée à Verneuil et iniquement fusillé, le 18 octobre, avec six de ses lieutenants. — Voir *Frotté et les insurrections normandes*, par M. de La Sicotière.

[2] Nous avons vu aux Archives nationales la minute originale de cet ordre. Il

à Strasbourg, et dans la nuit même, le général Ordener, commandant les grenadiers à cheval de la garde consulaire. La mission de cet officier était de se porter sur Ettenheim, de cerner la ville, d'y enlever Dumouriez, un colonel anglais (le lieutenant Smith), le duc d'Enghien et les individus de sa suite. La veille de l'enlèvement, le général Ordener devait faire partir de la garnison de Schlestadt trois cents dragons, qui se rendraient à Rhinau vers huit heures du soir. Ce détachement rencontrerait à Diebolsheim le général Ordener, accompagné du général Fririon, commandant la place de Strasbourg : ils s'embarqueraient tous sur le Rhin, au bac de Rhinau, puis suivraient la route qui mène à Ettenheim par Kappel et Altdorf. Quinze pontonniers, arrivés à la même heure, feraient manœuvrer quatre ou cinq grands bateaux, capables de contenir les chevaux et les cavaliers. Les troupes devaient avoir du pain pour quatre jours et être munies de cartouches. Aux dragons le premier Consul prescrivait d'adjoindre un capitaine, un lieutenant et une trentaine de gendarmes. Une fois le général Ordener débarqué, son rôle précis était de se diriger sur Ettenheim, de marcher droit à la maison du prince et à celle de Dumouriez, d'enlever les conspirateurs et de retourner sans retard à Strasbourg. Quant au général de Caulaincourt, également employé dans cette affaire, ce fut M. de Talleyrand qui le désigna lui-même au choix du premier Consul. Il le croyait plus apte que personne à remplir, outre la mission militaire, la mission diplomatique qui consistait à faire parvenir une lettre du ministre des relations extérieures au baron d'Edelsheim, ministre d'État à Carlsruhe, et à rapporter les papiers de la baronne de Reich. La lettre de Talleyrand expliquait les motifs qui avaient déterminé le premier Consul à faire franchir le

est écrit sur papier carré. En tête se trouve une vignette qui représente la statue de la Justice, le bras appuyé sur les tables de la Loi. Sur ces tables sont tracés ces mots : « Au nom du peuple français. » Au pied de la vignette, on lit : « Bonaparte, premier Consul de la République. » Le mot « Saint-Cloud », imprimé à l'avance, est remplacé par le mot « Paris » écrit à la main. Ce document contient neuf ratures. Il a été soigneusement revu par Méneval. (Archives nationales, AF[IV] 864.)

Rhin à deux petits détachements, afin de s'emparer à Offenbourg et à Ettenheim des instigateurs d'un complot ourdi contre le gouvernement français. M. de Talleyrand se plaisait à compromettre dans cette grave circonstance le représentant attitré d'une grande famille. Le général de Caulaincourt était fils d'un ancien lieutenant général des armées du Roi et d'une dame d'honneur de la comtesse d'Artois. Lui-même avait servi comme capitaine dans l'armée royale, et le sort lui réservait une mission bien cruelle, puisqu'il allait l'amener à prendre une part importante à l'enlèvement du duc d'Enghien. Si l'on met encore ce fait en doute, il suffira de se reporter aux instructions adressées par le premier Consul au ministre de la guerre. Les voici dans leur rigueur et leur précision : « *D'Offenbourg le général Caulaincourt dirigera des patrouilles sur Ettenheim, jusqu'à ce qu'il ait appris que le général Ordener a réussi. Ils se prêteront des secours mutuels.* » Bonaparte n'oubliait rien. Trois cents hommes de soutien devaient être postés à Kehl avec quatre pièces d'artillerie et un escadron de cavalerie légère à Wilstadt, point intermédiaire entre les deux routes. Le commandant de Neuf-Brisach avait ordre de faire passer cent hommes sur la rive droite et deux pièces de canon. Ordener et Caulaincourt savaient qu'il était défendu aux troupes de rançonner les habitants, et que la plus grande discipline leur était imposée. Les généraux allaient recevoir douze mille francs pour subvenir à tous les besoins. Enfin, il leur était prescrit de tenir conseil avec le général Leval pour prendre les meilleures mesures et modifier, s'il était utile, les dispositions ordonnées.

Berthier exécuta immédiatement les ordres du premier Consul. Il fit partir pour Strasbourg le général Ordener avec des instructions détaillées et une somme de douze mille francs. Le général Caulaincourt reçut copie des mêmes ordres, mais il ne fut mis en route que le lendemain 12 mars. Enfin, Berthier écrivit au général Leval, commandant la 5e division, pour l'informer de la mission d'Ordener et de Caulaincourt, et pour l'inviter à prendre les mesures relatives aux mouvements de troupes, à l'artillerie et aux bateaux.

Le 12 mars, le premier Consul reçut la note suivante du grand juge Régnier concernant le duc d'Enghien. Nous la donnons telle que nous l'avons trouvée aux Archives nationales :

« Le duc d'Enghien, dès le tems du licenciement de l'armée de Condé, s'est porté chez son oncle le cardinal de Rohan et s'est fixé à Ettenheim, qui faisoit partie des apanages du prince. Il y vit avec madame de Rohan-Rochefort, dont il est depuis longtemps épris et dont la mère, vieille folle, est à Paris. Cette dame étoit même souvent à l'armée avec le jeune duc. Celui-ci ne s'accommode pas de l'intérieur de son père ni de son grand-père, et au camp il étoit toujours dans son quartier et n'alloit chez son père et son grand-père que pour le service.

« C'est, dit-on, pour cette raison qu'il ne les a pas suivis en Angleterre. Il n'a point quitté Ettenheim depuis. Il y jouit du traitement de deux cent cinquante livres st. par mois, traitement d'officier-général réformé que lui fait l'Angleterre. Il a avec lui cinq à six officiers. *Je l'ai recommandé plusieurs fois à la surveillance des bords du Rhin, dans diverses instructions à des agents secrets.*

« J'observe aussi que la déclaration du duc d'Enghien (en réponse) à la déclaration des princes d'avril dernier est datée d'Ettenheim[1].

« *N. B.* — Le duc dit un jour à quelqu'un qui le flattait sur de certaines espérances possibles : « Que voulez-vous? Comptez. « Je ne suis que le dixième. Je suis trop loin[1]. » Il y a un point très-important dans cette note policière, celui qui mentionne la réponse du duc d'Enghien à la déclaration des princes, et dont nous avons parlé plus haut[1]. C'est le grief qui frappe le plus le premier Consul. On a soin de lui faire remarquer que cette réponse est partie d'Ettenheim ; on lui rappelle ainsi le dépit que lui a causé l'échec des négociations du président Meyer à Varsovie. Louis XVIII n'a pas voulu abdiquer : les princes, et parmi eux le duc d'Enghien, l'ont félicité de con-

[1] L'électeur de Bade a relevé également ce fait dans la correspondance officielle. (Voir *Correspondance de Bade.*)

server ses droits et ses espérances. Le premier Consul avait vu en ces lettres une série de défis. Un de leurs insolents auteurs était là, sous sa main. Il allait enfin payer pour les autres.

Le même jour, Caulaincourt reçut des instructions nouvelles. Il avait pour mission de se rendre à Strasbourg, d'y accélérer la mise à l'eau d'une flottille que l'on y construisait, de prendre des renseignements auprès du préfet Shée, du citoyen Méhée de la Touche et du chef de bataillon Rosey au sujet des agents anglais en résidence à Wissembourg et à Offenbourg. Il devait se concerter avec le général Leval pour employer au besoin une force capable d'assurer l'exécution de ces ordres. Le même jour encore, Talleyrand lui avait écrit la lettre suivante :

« Paris, le 21 ventôse an XII (12 mars 1804).

« GÉNÉRAL,

« J'ai l'honneur de vous adresser une lettre pour le baron d'Edelsheim, ministre principal de l'électeur de Baden. Vous voudrez bien la lui faire parvenir aussitôt que votre expédition d'Offenbourg sera consommée; le premier Consul me charge de vous dire que si vous n'étiez pas dans le cas de faire entrer des troupes dans les États de l'Électeur et que vous apprissiez que le général Ordener n'en a point fait entrer, cette lettre doit rester entre vos mains et ne pas être remise au ministre de l'Électeur.

« Je suis chargé de vous recommander particulièrement de faire prendre et de rapporter avec vous les papiers de madame de Reich.

« J'ai l'honneur de vous saluer.

« Ch. Mau. TALLEYRAND[1]. »

Il faut convenir que Caulaincourt avait une mission plus digne de lui, quand il combattait sous les ordres de Hoche, ou quand il représentait la France à Constantinople. Comment avait-on pu songer à confier ce rôle de policier à un général qui s'était illustré

[1] Archives nationales. — Section historique. — Résidus.

à Stokach, à Moëskirch, à Neresheim, à Weinheim[1]? Encore une fois, on ne peut pas soutenir que Caulaincourt eût ignoré le but principal de l'expédition, c'est-à-dire l'enlèvement du duc d'Enghien, puisque les instructions adressées au général Ordener l'obligeaient à tenir un conseil préparatoire avec le général Leval et le général Caulaincourt, et que ce conseil a été réellement tenu à Strasbourg le 14 mars, après le retour d'Ettenheim du sous-officier Pfersdorff.

En outre, Caulaincourt avait à faire remettre au baron d'Edelsheim une lettre de Talleyrand, dont l'original a été mis sous nos yeux aux Archives nationales, et qui paraît être le texte même envoyé à Bade. Les passages soulignés indiquent les différences qui existent entre cette lettre et celle qu'a publiée Nougarède de Fayet[2].

« MONSIEUR LE BARON,

« *Je venais de vous adresser une note dont l'objet était de demander* l'arrestation du comité d'émigrés français *résidant* à Offenbourg, lorsque le premier Consul, par l'arrestation successive des brigands *que le gouvernement anglais a vomis en France, ainsi que* par la marche et les résultats des procès qui s'instruisent ici, *a connu* toute la part que les agents anglais d'Offenbourg avaient aux *horribles* complots tramés contre sa personne et contre la sûreté de la France. Il a appris de même que le duc d'Enghien et le général Dumouriez étaient à Ettenheim, et comme il est impossible qu'ils se trouvent dans cette ville sans la permission de Son Altesse Électorale, le premier Consul n'a pu voir sans la plus profonde douleur qu'un prince auquel il *s'était* plu à faire *ressentir* les effets les *plus précieux* de l'amitié de la

[1] « Je suis convaincu, écrit le feu duc de Broglie dans ses *Souvenirs*, que l'Empereur n'aurait pas employé M. de Narbonne à son insu dans l'arrestation du duc d'Enghien. M. de Caulaincourt était un homme d'honneur, d'un esprit sain et droit, mais un peu court; d'un caractère sincère et ferme dans une certaine mesure, mais qui n'allait pas jusqu'aux derniers sacrifices. Ce fut le malheur de sa vie, et ce malheur pesa sur sa mémoire. » (T. Ier.)

[2] *Recherches historiques*, t. Ier, p. 265.

France, ait pu donner *refuge* à ses plus cruels ennemis et leur ait laissé *tramer paisiblement* des conspirations aussi inouïes.

« Dans cette *circonstance* extraordinaire, le premier Consul a cru devoir donner à deux petits détachements l'ordre de se rendre à Offenbourg et à Ettenheim pour y saisir les instigateurs d'un crime qui, par sa nature, met hors du droit des gens tous ceux qui manifestement y ont pris part. C'est le général Caulaincourt qui, à cet égard, est chargé des ordres du premier Consul. Vous ne pouvez pas douter qu'en les exécutant, il n'observe tous les égards que Son Altesse peut désirer. Il aura l'honneur de remettre à Votre Excellence la lettre que je suis chargé de lui écrire.

« Recevez, Monsieur le baron, l'assurance de ma haute estime.

« Ch. Mau. TALLEYRAND [1]. »

Cette lettre importante met deux faits principaux en lumière : le rôle de Caulaincourt et la complicité de Talleyrand. Il demeure avéré que le général Caulaincourt était chargé de l'exécution des ordres du premier Consul pour l'envahissement du territoire badois, la surprise de la ville d'Offenbourg et la surveillance de l'enlèvement à opérer à Ettenheim par Ordener. On comptait spécialement sur sa science diplomatique et sur son usage des cours pour adoucir un peu ce que la rudesse de son camarade allait avoir de choquant. Il ne demeure pas moins certain aussi que Talleyrand a pris par cette lettre un parti bien net dans la grave affaire de l'envahissement et de l'arrestation. Il a écrit cette lettre dix jours avant la condamnation du prince, et l'on peut dire qu'il signait ainsi à l'avance son arrêt de mort. Nous verrons cependant le même Talleyrand traiter plus tard d'atroce calomnie sa participation indéniable au guet-apens d'Ettenheim [2].

[1] Archives nationales. — Section historique. — Résidus. — La lettre est revêtue de la signature authentique du ministre des relations extérieures.

[2] Nous examinerons en détail (chap. XXI) la conduite de Talleyrand, dont sir Henry Bulwer a eu tort de dire qu'aucun témoignage digne de foi ne pouvait attester la part active à cette tragédie. (*Essai sur Talleyrand*, page 191.)

Parvenu à Strasbourg dans la nuit du 12 au 13 mars, le général Ordener s'entendit avec le général Leval, le colonel de gendarmerie Charlot et le commissaire de police Popp sur les premières mesures à prendre. Ils se décidèrent à envoyer à Ettenheim l'agent de police Stohl et le sous-officier Pfersdorff. Ces deux hommes arrivèrent à Ettenheim dans la matinée du 14 mars, et examinèrent prudemment la maison du prince et ses alentours. Ils se firent cependant remarquer par les valets de chambre Féron et Canone. Ce dernier, qui crut reconnaître un espion français dans Pfersdorff, courut aussitôt en informer le duc d'Enghien. Le duc, avec cette insouciance juvénile du danger qui lui était si naturelle, se prit à sourire et traita ses craintes de chimères. Le lieutenant Schmidt, plus soupçonneux, alla droit aux deux étrangers et les questionna. Ceux-ci répondirent d'une façon évasive et se retirèrent par un chemin qui s'éloignait de la frontière française, si bien que Schmidt ne crut pas devoir poursuivre ses investigations [1]. Des amis du duc d'Enghien avaient plusieurs fois engagé le prince à quitter Ettenheim, où il ne leur paraissait pas en sûreté. Le roi de Suède, qui avait épousé une fille de l'électeur de Bade et qui se trouvait alors à Carlsruhe, lui avait fait parvenir un conseil identique. Des lettres anonymes, venues de Strasbourg, avaient aussi fait allusion aux espions qui partaient de cette ville pour Ettenheim. Aucune de ces informations ne produisit la moindre impression sur l'esprit aventureux du prince. Il répétait peut-être le mot fameux : « Ils n'oseraient! »

Le 14 mars, le général Caulaincourt descend à Strasbourg et tient immédiatement conseil avec les généraux Ordener et Leval. Ordener était présent à Strasbourg et non à Schlestadt, comme on l'a cru à tort. Les trois cents dragons, dont il avait besoin et dont le régiment (le 22e) était en garnison à Schlestadt, reçoivent l'ordre d'aller le rejoindre au bac de Rhinau. Après le conseil, le général Caulaincourt, qui était le chef de l'expédition, voit revenir Pfersdorff et Stohl. Ces deux agents

[1] Voir pour plus de détails le récit si exact de Schmidt dans l'*Histoire de l'armée de Condé*, par Th. Muret (t. II).

racontent ce qu'ils ont vu à Ettenheim et déclarent que la situation leur paraît favorable pour agir. L'ordre de partir est aussitôt donné. Le soir du 14, Caulaincourt, Leval et le préfet Shée se dirigent sur Offenbourg par Kehl ; Ordener, Charlot et le général Fririon, sur Ettenheim par Rhinau. Ce dernier général était le chef d'état-major du général Leval. Ici se place un incident émouvant et peu connu [1].

« Je me trouvais, rapporte le général Fririon dans ses Mémoires, à dîner chez un M. de Stumpf, ancien émigré et parent de mon beau-frère, le docteur Lorentz, lorsque je reçus, par une ordonnance, l'avis de passer le Rhin pendant la nuit, avec un détachement de cavalerie, et d'aller arrêter le duc d'Enghien à Ettenheim. Je fus violemment agité à la lecture de cet ordre, qui entraînait à une violation de territoire et que, par cela même, je trouvais profondément injuste. Que voulait-on d'ailleurs du duc d'Enghien? Le retenir comme otage ou lui arracher la vie? C'était, dans tous les cas, un abus de pouvoir intolérable et fait pour imprimer une tache ineffaçable au gouvernement français, dont la force et la puissance devaient être au-dessus d'un semblable guet-apens... Le temps pressait, je ne connaissais pas le duc d'Enghien, je ne l'avais même jamais vu; mais dussé-je être compromis, je n'hésitai pas à le faire prévenir et à l'engager à prendre la fuite, bien persuadé qu'en empêchant le gouvernement de faire une arrestation arbitraire, j'éviterais de l'embarrasser d'un personnage qui n'était pas dangereux pour sa sécurité. J'engageai donc M. de Stumpf à me suivre dans une pièce voisine, et là je lui communiquai, sous le secret, l'ordre que je venais de recevoir, en le priant de faire avertir le prince [2]... Si le duc d'Enghien avait profité

[1] Il nous a été complaisamment indiqué par le général Fririon, fils du général qui se couvrit de gloire à Essling et à Wagram.

[2] M. de Stumpf, avant de mourir en 1827, fit à cet égard une déclaration olographe que sa fille remit au général Fririon. La voici : « J'avais invité le général Fririon à dîner; vers le milieu du repas, arrive une ordonnance du général commandant la division, qui remit au général Fririon un paquet cacheté. En l'ouvrant, il devint tout pâle, se leva de table et me fit signe de le suivre dans l'antichambre. Il me communiqua sous le secret l'ordre qu'il venait de recevoir. Cet ordre portait qu'il devait passer le Rhin vers minuit à Rhinau avec un déta-

d'un avis aussi direct et aussi certain, le crime qu'on a attribué au premier Consul n'aurait pas eu lieu, car plus tard le général Bonaparte, moins irrité des complots dirigés contre sa personne, se serait félicité d'apprendre que le prince avait échappé à la mort qui le menaçait... » Cette loyale déclaration, appuyée de l'affirmation si précise de M. de Stumpf, prouve une fois de plus que le prince avait été sérieusement averti du danger qui le menaçait. Mais le duc d'Enghien ne devait pas plus échapper à sa destinée que tant d'autres princes frappés en pleine jeunesse.

Auprès de lui se trouvaient alors le marquis de Thumery, le baron de Grünstein, le lieutenant Schmidt et Jacques, son secrétaire. Trois domestiques habitaient avec lui : Canone, Ferron et Poulain. Le soir même où les généraux quittaient Strasbourg, le duc d'Enghien, un peu préoccupé des divers avis qu'il venait de recevoir, pria MM. de Grünstein et Schmidt de passer la nuit dans sa maison. « Je vous ai fait venir, leur dit-il, pour que vous couchiez près de moi. Il pourrait fort bien prendre envie au gouvernement français de me faire arrêter comme madame de Reich, et je ne veux point me laisser surprendre comme cette dame. » MM. de Grünstein et Schmidt, qui redoutaient une expédition plus considérable que celle du 11 mars où un lieutenant avait suffi, supplièrent le prince de quitter Ettenheim ou tout au moins de passer la nuit sous un autre toit. Leurs instances furent vaines. Schmidt s'offrit à faire le guet. Le duc s'y refusa, prétendant que s'il survenait par hasard une force majeure, il échapperait aux poursuites

chement de cavalerie pour arrêter le duc d'Enghien à Ettenheim, — pays de Bade, — et le conduire à la citadelle de Strasbourg. Le général Fririon me dit que, comme ancien émigré, je pourrais faire part au prince de ce projet. Je me mis sur-le-champ à écrire à M. Rœsch, maire de Rhinau, qui fit partir son frère, nommé depuis commandant de gendarmerie. Le baron Saint-Jacques, ainsi que d'autres personnes attachées au prince, et résidant comme lui à Ettenheim, ont fait leur possible pour déterminer le prince à quitter cette ville. Le prince leur a répondu qu'il ne pensait pas qu'en temps de paix on se permît de violer un territoire neutre. Ce ne fut que vers quatre heures du matin qu'il se décida à partir, mais c'était déjà trop tard, la ville d'Ettenheim était cernée, et personne ne pouvait plus échapper... » M. de Stumpf termine en affirmant, devant Dieu et devant qui de droit, la présente déclaration faite à Strasbourg le 21 octobre.

par une porte secrète. Craignant qu'on ne tînt pas compte de son refus, il ferma lui-même les portes de l'appartement. Le malheureux semblait avoir tout disposé pour faciliter son arrestation.

Dans la nuit du 14 mars, les généraux Ordener et Fririon arrivèrent à Rhinau, où se trouvaient déjà depuis neuf heures du soir les trois cents dragons, venus de Schlestadt par Benfelden, les quinze pontonniers avec leurs bateaux et trois brigades de gendarmerie. « Nous passâmes le Rhin, le général Ordener et moi, rapporte le général Fririon, à la tête de trois cents hommes et de quelques gendarmes sous les ordres du commandant Charlot, et nous nous dirigeâmes sur Ettenheim, par le territoire de Baden. Le général Ordener, commandant les grenadiers à cheval de la garde consulaire, dirigeait cette expédition. Ce brave général paraissait aussi affecté que moi de la triste mission que nous avions à remplir, car il ne prononça pas une parole pendant tout le trajet... »

Triste mission en vérité pour des soldats français! C'est dans les ténèbres de la nuit qu'ils vont à une expédition sans honneur, eux qui avaient l'habitude de marcher droit à l'ennemi, en pleine lumière, sous le crépitement des balles, à travers le choc des épées et le sifflement des boulets.

CHAPITRE XIV

DU 15 AU 20 MARS.

Dans les papiers de l'agent anglais Rumbold, arrêté en Hanovre, sur les ordres de Napoléon, le 7 brumaire an XIII (29 octobre 1804), nous avons trouvé une correspondance importante de cet agent avec le marquis de Bonnay. Cette correspondance renferme un manuscrit de vingt-neuf pages, composé à Mittau le 15 septembre 1805 et signé : le marquis de Bonnay. Ce manuscrit intitulé : *Les derniers jours de la vie de Monseigneur le duc d'Enghien,* porte cette note à la première page : « Ce morceau historique a été rédigé par M. de Bonnay sur les notes de Canone, valet de chambre intime du duc d'Enghien [1]. »

Canone avait jadis sauvé la vie au duc d'Enghien. Depuis cette circonstance, le duc avait voulu que le brave domestique fût étroitement attaché à son service. Canone l'avait suivi en Russie, en Volhynie, en Suisse, dans le Brisgau, partageant en tous lieux ses fatigues et ses dangers. Ce n'était pas un domestique ordinaire : il s'acquittait diligemment de plusieurs emplois de confiance. Il montra dans ces jours si cruels le dévouement le plus fidèle et le plus courageux.

D'après le manuscrit de M. de Bonnay, le soir du 13 mars, le prince permit à M. de Grünstein de coucher dans une chambre

[1] Ce manuscrit était destiné à la princesse Louise de Condé. Le duc d'Havré s'était chargé de le transmettre, mais ce manuscrit fut saisi avec les autres papiers. — Il a été publié *in extenso* par M. Boulay de la Meurthe, qui l'étudiait aux Archives nationales à la même époque que nous.

voisine de la sienne, et il donna l'ordre à Canone de faire le guet toute la nuit dans les rues d'Ettenheim. Canone n'aperçut rien de suspect. Le lendemain matin, il conseilla à son maître de placer un cavalier dans les bois de Grafhausen, chargé de surveiller les environs et de venir les informer au galop, s'il craignait la moindre alerte. Le duc d'Enghien, impatienté, répondit qu'il n'aimait pas à être conseillé et se rendit chez le baron d'Ichtratzheim, son hôte. Pendant son absence, Canone aperçut deux hommes qui regardaient attentivement la maison. C'étaient Stohl et Pfersdorff. Canone avertit le prince, qui traita ses constatations de chimères et l'empêcha de courir après Pfersdorff. On sait qu'il se contenta d'envoyer Schmidt remplir cette mission et comment elle échoua. Le duc alla ensuite chasser dans les bois de Rhinheim. Pendant cette chasse, une lettre d'un habitant de la rive gauche du Rhin[1] apprit au prince qu'on remarquait des mouvements de troupes dans les environs. Cette lettre suppliait le duc d'Enghien de quitter Ettenheim et de se trouver à la chute du jour dans une petite île située en face de la ville. Celui-ci, à son retour, lut la lettre et la montra à son secrétaire Jacques, qui lui conseilla d'écouter cet avertissement. Malgré les instances de Jacques, de Canone et du baron de Grünstein, le duc refusa de se retirer. Il consentit seulement à ce qu'on mît deux lits pour Grünstein et Schmidt dans la chambre qui précédait la sienne. Il demanda ses armes et des munitions, les rangea à côté de son lit et fit visiter la fermeture des portes. Évidemment, il ne repoussait pas l'hypothèse d'une attaque, mais il ne croyait pas qu'il serait sérieusement attaqué. Vers onze heures, tout le monde se coucha.

C'est à ce moment que les troupes françaises passent le Rhin, prennent la route d'Ettenheim par Kappel et Altdorf, et viennent cerner étroitement Ettenheim. Vers deux heures du matin, le lieutenant Schmidt avait entendu le piétinement de plusieurs chevaux. Il réveille le baron de Grünstein. Tous deux

[1] C'est probablement la lettre de M. de Stumpf, visée plus haut.

se mettent à la fenêtre; ils regardent, ils écoutent. La nuit est si noire qu'ils n'aperçoivent rien. Le bruit cesse. Canone, qui est survenu, partage leurs inquiétudes. Après une courte conversation à voix basse, ils se jettent fatigués sur leurs lits, mais prêts à se lever à la moindre alerte. A cinq heures, le bruit recommence, cette fois plus fort et plus distinct. Schmidt et Grünstein rouvrent la fenêtre; ils voient des soldats qui escaladent les murs du côté de la campagne. Quelques-uns se trouvaient déjà dans la cour. C'étaient les gendarmes du colonel Charlot. Le prince, réveillé lui-même par le bruit, appelle Canone et lui crie : « Vite à ton fusil, ils sont à la porte! » Canone se précipite sur son arme. Le duc d'Enghien et lui ouvrent chacun une fenêtre, prêts à tirer. « Qui commande ici? interroge le duc. — Nous n'avons pas de compte à vous rendre », répond une voix. Le colonel Grünstein retient alors le prince qui couchait son interlocuteur en joue, lui disant qu'il était inutile de résister, que la cour était remplie de soldats. Canone veut faire partir son maître par la fenêtre d'une chambre de domestique qui donnait sur la campagne, mais le duc refuse de s'enfuir. Un instant après, les gendarmes envahissent l'appartement, le sabre et le pistolet au poing. « Qui est le duc? questionne Charlot. — Vous devez le connaître, répond le prince. — C'est parce que je ne le connais pas, réplique Charlot, que je le demande... Emmenez-moi tous ces messieurs hors de la ville et attendez-moi près du moulin. » On les fait tous sortir, y compris le duc qui était en pantoufles, sans bas. A peine a-t-il le temps de prendre un manteau. Si l'on en croit le général Fririon, la princesse de Rohan assistait à l'enlèvement. « Un aide de camp, dit-il, voyant à la fenêtre une dame qui paraissait prendre un vif intérêt à ce triste épisode, la pria de lui désigner le prince parmi les personnes arrêtées... Elle ne put répondre que par des larmes. Cet officier venait de s'adresser à la princesse Charlotte de Rohan... [1]. »

[1] La lettre du duc à la princesse que nous citons plus loin (p. 283) semble combattre cette assertion.

On ajoute aux prisonniers Jacques, le secrétaire du prince, et on les dirige tous vers un moulin, appelé la Tuilerie, sur la route de Kappel. Ce moulin, qui appartenait à Joseph Glanzmann, comprenait une habitation entourée d'arbres et un joli jardin[1]. Au centre était la maison, à gauche une sorte de hangar, à droite le moulin proprement dit situé sur le ruisseau d'Ettenbach, longeant la route et des vignobles[2]. Canone conseilla secrètement à son maître de fuir au delà du ruisseau et de gagner les vignes. Mais la porte qui ouvrait sur une planche placée sur le cours d'eau et à proximité de la campagne, avait été fermée au verrou par un enfant effrayé. Charlot revint avec un bourgeois d'Ettenheim et voulut le contraindre à dénoncer le prince. Craignant que cet homme ne fût maltraité par les soldats, le duc d'Enghien s'écrie fièrement : « C'est moi qui suis le duc ! » faisant ainsi le sacrifice de sa liberté. A ce moment, on amène d'autres captifs au moulin ; parmi eux se trouvent MM. de Grünstein, le lieutenant Schmidt, l'abbé Jean-François Regis Weinborn, l'abbé Michel, le marquis de Thumery, le secrétaire du prince et les domestiques Ferron et Poulain. Charlot avait fait arrêter également un maréchal ferrant qui voulait sonner le tocsin pour avertir les habitants. Informé de ce qui se passait, le grand veneur de l'électeur de Bade se borne à une simple protestation. On apporte au duc d'Enghien des vêtements et du linge, puis, les troupes rassemblées, on donne l'ordre du départ. Le prince et deux de ses compagnons sont placés sur une charrette de paysan et conduits par les villages de Grafhausen et Kappel jusqu'au Rhin, en face du bac de Rhinau. A la vue d'un bivouac de cavalerie établi sur les bords du fleuve, le duc d'Enghien fait cette remarque : « Il paraît qu'on attachait une grande importance à mon enlèvement. Au reste, vous avez le droit du plus fort ; on vous donnera raison. » Il ne croyait pas si bien dire ; à part l'Angle-

[1] Ce Glanzmann était le grand-père d'une bonne allemande qui a servi les petits-enfants de M. Eudoxe Marcille, l'aimable possesseur de Mobiloff, le chien du duc d'Enghien.

[2] Nous en avons le dessin exact, grâce à l'obligeance de M. V. Jaeger, géomètre d'Ettenheim.

terre, la Russie et la Suède, l'Europe admettra et ratifiera même cette violation de la justice et du droit des gens.

On avait fait main basse sur les papiers du prince. Mais ce n'était au fond qu'une saisie peu compromettante, si l'on en juge par le sang-froid avec lequel le duc d'Enghien écrivait le lendemain à la princesse Charlotte : « On doit examiner les papiers que l'on m'a pris et qui ont été cachetés sur-le-champ avec mon cachet, ce matin, en ma présence. D'après ce que j'ai vu, on trouvera des lettres de mes parents, du Roi, et quelques copies des miennes. *Tout cela, comme vous le savez, ne peut me compromettre en rien de plus que mon nom et ma façon de penser ne l'ont pu faire pendant le cours de la Révolution* [1]. »

Les troupes se massent sur la rive badoise, entrent dans les bateaux préparés et dirigés par les pontonniers, puis regagnent la rive française avec leurs prisonniers. « Nous reprîmes, dit le général Fririon, dans le plus grand silence le chemin de Strasbourg. Nous passâmes le Rhin en bateau. Pendant le trajet, le prince demanda au général Ordener ainsi qu'à moi comment il se faisait qu'on était venu l'arrêter sur un territoire neutre, tandis qu'il y était uniquement occupé du plaisir de la chasse. Le général Ordener ne répondant pas : « Monsieur le duc, lui dis-je, vous êtes militaire, et vous savez que nous ne pouvons commenter les ordres qu'on nous donne, quelque pénibles qu'ils soient... » Le prince, ajoute le général Fririon, était fort calme et paraissait résigné à la détention qui semblait l'attendre. Sur ce point, le général se trompe. Cette résignation était factice. Car, arrivé à Plobsheim, le duc d'Enghien dit à Canone, qui le suivait de près, que s'il trouvait sur sa route un bois facile à gagner, il s'y jetterait et l'engagerait à l'imiter. A cet endroit, une voiture de poste attendait le prince. Il fallut

[1] « Le commandant Charlot, rapporte le général comte de Ségur, dans ses *Mémoires,* m'a affirmé que, dans toute cette correspondance saisie si inopinément, aucun mot, aucune trace de connivence du prince avec le complot de Paris ne furent trouvés. » (T. II.)

Charlot ajouta que le prince lui avait dit en lui montrant les lettres de la princesse : « J'espère que vous mettrez toute la discrétion possible pour tout ce qui ne regarde pas le gouvernement. »

y monter avec Canone, Charlot, Pfersdorff et un gendarme. Une sorte de conversation s'engagea entre le duc et ses gardiens. On vint à parler de Dumouriez. Le duc s'écria que si ce général s'était rendu à Ettenheim, il ne l'aurait pas reçu, « étant au-dessous de son rang d'avoir affaire à de pareilles gens ». Puis, sur une remarque de Charlot qui lui aurait fait comprendre qu'on l'accusait d'avoir comploté avec Cadoudal et Pichegru, le duc protesta énergiquement. Il déclara « que de semblables projets étaient entièrement contraires à sa manière de voir et de penser; mais qu'en même temps, comme prince de la maison de Bourbon, et bien qu'admirant personnellement la gloire du général Bonaparte, il ne pouvait que lui faire la guerre dans toutes les occasions[1] ». Le duc, s'étonnant ensuite de la rapidité avec laquelle s'était faite l'expédition, aurait ajouté : « Vous ne m'auriez pas trouvé ce soir à Ettenheim. Hier, la princesse de Rohan m'avait supplié de m'éloigner; mais j'ai ajourné mon départ, croyant que vous n'auriez pas le temps d'arriver cette nuit. » A quatre heures du soir, le duc et ses compagnons de captivité, qui l'avaient suivi dans une charrette de paysan, entrèrent à la citadelle de Strasbourg[2].

De son côté, le général Caulaincourt, après avoir fait garder la route de Kehl, avait occupé dans la nuit du 14 mars la ville d'Offenbourg, saisi le marquis de Vauborel, le lieutenant Bollogne et l'abbé d'Eymar. Le 15 mars, à huit heures du matin, Caulaincourt était averti qu'Ordener avait heureusement terminé son expédition à Ettenheim. Il envoya aussitôt le capitaine Berckheim porter à Carlsruhe la lettre de Talleyrand, destinée au baron d'Edelsheim, ministre de l'Électeur, puis, en revenant à Strasbourg, il fit arrêter le maître de poste de Kehl, le nommé Ledoux-Melleville, soupçonné de complicité avec les royalistes d'Offenbourg. Le même jour et sur ses ordres, le commissaire de police Popp emprisonnait, à Strasbourg, madame

[1] Nougarède de Fayet, t. I, p. 276.

[2] Théodore Muret croit pouvoir affirmer que des amis du duc d'Enghien avaient voulu faire une tentative en sa faveur, le 15 mars. Elle échoua par suite d'une indiscrétion. (*Histoire de l'armée de Condé*, t. II.)

de Klinglin, le comte de Toulouse-Lautrec, le marquis d'Agrain et ses deux filles, l'ex-représentant Chambé. Une dépêche informa aussitôt le premier Consul du succès de ces deux expéditions. Ordener et Caulaincourt préparèrent leurs rapports au ministre de la guerre Berthier[1]. Le commandant Charlot envoya au général Moncey un autre rapport sur les diverses arrestations, et il s'occupa, avec Popp, d'étudier les papiers du duc d'Enghien saisis à Ettenheim. Le baron de Grünstein demanda au prince si ces papiers n'avaient rien de compromettant pour lui. « Ils ne renferment que ce que l'on sait déjà, répondit-il ; ils montrent que je me suis battu depuis huit ans et que je suis prêt à me battre encore... » Nous qui avons lu la correspondance du prince, nous pouvons attester la vérité absolue de cette déclaration.

Le duc d'Enghien fut installé avec ses compagnons dans l'appartement du major Machim, commandant la citadelle. Comme aucun préparatif n'avait été fait pour les recevoir, les prisonniers passèrent la nuit du 15 au 16 mars sur des matelas jetés à la hâte dans le salon du commandant. Le journal du prince relate cette lamentable nuit en quelques mots significatifs : « Descendons chez le commandant ; logés dans son salon pour la nuit sur des matelas par terre. Des gendarmes à pied dans la pièce d'avant, deux sentinelles dans la chambre, une à la porte. — Mal dormi. »

Ces deux derniers mots indiquent suffisamment les inquiétudes du prince. Il ne croyait pas qu'on voulût sa mort, mais il s'imaginait qu'il serait gardé comme otage dans une forteresse, et il disait tristement au baron de Grünstein : « J'aurai de la peine à m'habituer à cette vie-là. »

Le lendemain matin, 16 mars, le duc d'Enghien eut l'occasion

[1] Le *Journal de Paris*, journal officieux, semblait être un peu au courant des événements, car son numéro du 23 ventôse (14 mars) contient cette information : « Il paraît certain que Dumouriez est arrêté », et celui du 24 ventôse : « On apprend par des lettres du Bas-Rhin que tous les départements voisins de ce fleuve ont été fortement sollicités de se soulever contre le gouvernement. Ce soulèvement devait avoir lieu au moment *où les assassins auraient enfoncé le poignard dans le sein du premier Consul !* »

de s'entretenir avec le commandant Machim; il lui renouvela ses protestations au sujet du complot, auquel on lui attribuait une participation directe. Il demanda et obtint la permission d'écrire à la princesse Charlotte une lettre pour dissiper ses inquiétudes. Ce devait être la dernière. On lui promit que cette lettre serait exactement remise à son adresse. Quoique ce précieux document ait été souvent imprimé, il est impossible de ne pas en donner ici quelques fragments. Il peint trop bien la situation d'esprit du prince, son amour pour la princesse Charlotte, ses espérances de liberté, ses sentiments affectueux pour ses compagnons de captivité, sa générosité et son désintéressement : « .....Toute ma crainte est que cette lettre ne vous trouve plus à Ettenheim et que vous ne soyez en marche pour venir ici; le bonheur que j'aurais de vous voir n'égalerait pas à beaucoup près la crainte que j'aurais de vous faire partager mon sort. Conservez-moi votre amitié, votre intérêt; il peut m'être fort utile, car vous pouvez intéresser à mon malheur des personnes de poids. J'ai déjà pensé que peut-être vous étiez partie. Vous avez su, par le bon baron d'Ichtratzheim, la manière dont j'ai été enlevé, et vous avez pu juger, à la quantité de monde que l'on avait employé, que toute résistance eût été inutile; on ne peut rien contre la force. J'ai été conduit par Rhinau et la route du Rhin. On me témoigne égards et politesse; je puis dire qu'à la liberté près, — car je ne puis sortir de ma chambre, — je suis aussi bien que possible..... On cherchait Dumouriez qui devait être dans nos environs; on croyait apparemment que nous avions eu des conférences ensemble, et apparemment il est impliqué dans la conjuration contre la vie du premier Consul. Mon ignorance de tout cela me fait espérer que je pourrai obtenir ma liberté; mais cependant ne nous flattons pas encore. Si quelques-uns de ces messieurs sont libres avant moi, j'aurai un bien grand bonheur à vous les renvoyer en attendant le plus grand. L'attachement de mes gens me tire à chaque instant des larmes des yeux : ils pouvaient s'échapper, on ne les forçait point à me suivre; ils l'ont voulu : j'ai Féron, Joseph et Poulain; le bon Mohiloff ne m'a pas quitté d'un pas..... Il faut espérer et

attendre. Vous, si vous êtes assez bonne pour me venir voir, ne venez qu'après avoir été, comme vous disiez, à Carlsruhe. Hélas ! outre toutes vos affaires et les longueurs insupportables qu'elles entraînent, vous aurez à présent à parler aussi des miennes; l'Électeur y aura sans doute pris intérêt, mais pour cela, je vous en prie en grâce, ne négligez pas les vôtres.

« Adieu, princesse ; vous connaissez depuis bien longtemps mon tendre et sincère attachement pour vous ; libre ou prisonnier, il sera toujours le même... »

Est-ce là le langage d'un conspirateur? Est-ce que cette lettre tout entière ne donne pas un démenti absolu aux soupçons et aux calomnies? Dans sa candeur, le duc espérait une prochaine liberté. Il était fort éloigné de croire à un attentat médité sur sa personne. D'ailleurs, ni le général Leval, ni le général Fririon, ni le commandant Machim n'y songeaient. Seul, Ordener pouvait peut-être prévoir ce qu'allaient exiger le ressentiment et la politique implacables du premier Consul.

Cette lettre touchante, pleine de tendresse et de confiance, où le prince invoque l'appui d'une femme bien-aimée, nous amène à parler de leur mariage secret. Celle à laquelle il écrit : « Le bonheur que j'aurais de vous voir n'égalerait pas à beaucoup près la crainte que j'aurais de vous faire partager mon sort », était réellement sa femme. Nous avons à cet égard des attestations décisives [1]. La première nous vient de M. Foucher, fils du notaire de la princesse. Son père était très-lié avec madame de Rohan-Rochefort; il possédait son amitié et sa confiance absolues. M. Foucher, interrogé par nous, a bien voulu nous attester de la façon la plus formelle que la princesse Charlotte avait fort souvent parlé à M. Foucher père de son mariage avec le duc d'Enghien, et qu'il n'en avait jamais manifesté le moindre doute. M. Foucher fils croit à l'authenticité de ce mariage; il considérerait toute hésitation à ce sujet comme une

[1] La princesse Charlotte-Louise-Dorothée était née à Paris le 25 octobre 1767; elle était fille de Charles-Jules-Armand de Rohan, prince de Rochefort, et de Marie-Henriette-Charlotte-Dorothée d'Orléans de Rothelin. Elle avait donc cinq ans de plus que le duc d'Enghien.

Voir sur sa filiation le n° 39 du *Curieux* (mai 1887).

offense à la mémoire vénérée de la princesse. M. de Champollion-Figeac, ancien directeur des Archives départementales et ami de M. Foucher, nous a déclaré avoir entendu plusieurs fois de la bouche de son ami la même déclaration faite dans les termes les plus nets et les plus énergiques. Nougarède de Fayet, dont l'ouvrage n'est certes pas écrit en faveur du duc d'Enghien, croit également à la réalité de ce mariage [1]. Le très-honorable curé de Saint-Étienne du Mont, M. l'abbé Perdrau, nous a écrit à ce propos et nous a autorisé à reproduire une note importante, dont voici textuellement le contenu : « Mon grand-père Foucher avait sauvé, pendant la Terreur, les papiers de la famille des Rohan. Au retour de l'émigration, ces papiers eurent une importance majeure quand on répartit le milliard aux émigrés.

« La princesse Charlotte de Rohan-Rochefort avait confié, dès cette époque, le soin de sa fortune à M. Foucher, père du précédent et notaire. Elle avait pour lui la plus vive affection et en lui une entière confiance. Mon oncle, l'homme le plus véridique de la terre, un homme d'honneur par excellence, a *très-souvent* causé avec moi de la princesse, de son passé, de son mariage avec le duc d'Enghien. Ce mariage ne faisait aucun doute pour son esprit ; il m'apparaissait, dans tout ce que mon oncle m'a dit, que la princesse lui en avait parlé comme d'une chose certaine au-dessus de toute discussion. Mon oncle m'a plusieurs fois conté, et dans les mêmes termes, qu'en 1815 Louis XVIII avait offert à la princesse de faire déclarer le mariage. La princesse lui aurait répondu : « Puisque Votre Majesté s'est opposée à cette déclaration du vivant du duc d'Enghien, dans un temps où j'aurais porté le titre avec tant de bonheur, maintenant que j'en porte le deuil, je la prie de ne rien faire. »

« Mon oncle m'a dit que le cardinal de Rohan les avait mariés sous le manteau de la cheminée.

« La princesse Charlotte était très-liée avec la Dauphine.

[1] Voy. t. I, p. 196.

Quand cette dernière habitait la Malmaison, elle venait souvent le matin au Val-Meudon voir la princesse. Elle était à cheval, accompagnée d'un chambellan. Elle traitait la princesse comme on traite une parente ; ce que je regarde comme très-grave de la part d'une princesse *naturellement* si hautaine... » De telles affirmations doivent, suivant nous, dissiper tous les doutes. Nous croyons à la parole de M. Foucher, appuyée d'une manière si précise par M. l'abbé Perdrau. Il est un fait qui a été également relevé par plusieurs personnes et qui a son importance : la princesse de Rohan allant un jour rendre visite à la duchesse de Bourbon, la duchesse, en présence d'une nombreuse compagnie, alla audevant d'elle, en l'appelant hautement : « Ma fille ! »

Dans ses *Mémoires d'outre-tombe*, Chateaubriand n'hésite pas à écrire : « Le duc d'Enghien avait épousé secrètement, par le ministère d'un prêtre, la princesse Charlotte de Rohan. En ces temps où la patrie était errante, un homme, en raison même de son élévation, était arrêté par mille entraves politiques ; pour jouir de ce que la société publique accorde à tous, il était obligé de se cacher. Ce mariage légitime, aujourd'hui connu, rehausse l'éclat d'une fin tragique... »

Une lettre inédite de Réal au préfet de police, en date du 3 germinal an XII, c'est-à-dire trois jours après l'exécution du duc, contient un renseignement important que nous ne pouvons négliger. Le voici :

5ᵉ DIVISION. — POLICE SECRÈTE.

« Le 3 germinal an XII.

« *Au conseiller d'État, préfet de police.*

« Je suis informé, mon cher collègue, que madame de Rohan-Rochefort que le duc d'Enghien avait épousée l'année dernière et qui demeurait avec lui sous le nom de la princesse Charlotte, est partie pour se rendre à Paris.

« J'ignore si elle y est déjà arrivée et où elle doit descendre.

Je sais qu'elle a ici sa mère déjà âgée qui porte le nom de Rohan et qui a la réputation d'être un peu folle.

« Je présume que vous pourrez découvrir la demeure de cette dernière et que vous pourrez vous assurer si sa fille est ici. Dans ce cas, je vous invite à donner les ordres convenables pour assurer son arrestation. Je vous prie de me faire connaître le résultat de vos recherches[1]. »

Nous n'avons cité cette lettre de Réal que pour en dégager la phrase relative au mariage. Si la police en parle avec cette assurance, c'est que ce mariage était chose indiscutable pour elle qui avait eu, comme nous l'avons établi, connaissance du testament du prince. Ce n'est pas tout. Nous trouvons dans une feuille de travail du grand juge, ministre de la justice, avec le premier Consul, les informations ainsi relatées à la date du 5 germinal an XII, cinq jours après l'exécution :

« *La duchesse d'Enghien.*

« On s'est procuré des renseignements plus particuliers sur le voyage de la duchesse d'Enghien. Une lettre d'elle, adressée à une dame de Paris, qui l'a reçue avant-hier par la poste, porte qu'elle avait cru d'abord la santé de son amie meilleure, mais que, depuis, des personnes instruites lui avaient fait connaître qu'il y avait du danger, ce qui lui donne beaucoup d'inquiétudes, mais que d'après leurs avis, elle va repasser le Rhin et retourner à Ettenheim. La lettre est datée de Strasbourg, où était alors la princesse. »

Regnier, qui signe ce rapport adressé à Bonaparte[2], donne officiellement à la princesse Charlotte le nom de duchesse d'Enghien. Nous n'admettons pas qu'il l'ait appelée ainsi sans avoir été sûr du mariage légitime qui l'unissait au duc. Quant au voyage à Paris, la princesse a pu en avoir l'intention,

[1] Archives nationales, F[7] 6418.
[2] *Ibid.*

mais il est certain que devant les mesures hostiles de la police, elle y a presque aussitôt renoncé[1].

Cependant, dira-t-on, quelles raisons ont empêché le prince de Condé, chef de la famille, de reconnaître ce mariage? La première, c'est que ce mariage avait eu lieu secrètement, sans son consentement et sans témoins. D'après les lois de l'État et de l'Église, il pouvait être frappé de nullité. Aucun acte authentique ne l'avait confirmé. La seconde enfin, c'est que de ce mariage datant de plusieurs années, il n'était sorti aucun rejeton. Cette raison était certainement, aux yeux du prince de Condé et du duc de Bourbon, la plus grave. Ces princes auraient voulu à tout prix que la race des Condé ne s'éteignît point avec le duc d'Enghien. Ils gardaient l'espoir que devant une proposition d'union avec la parente d'un souverain, le duc d'Enghien romprait peut-être un jour toutes relations avec la princesse Charlotte. Ils l'espéraient d'autant plus que le mariage secret n'ayant pas été ratifié par Louis XVIII, il était atteint dans son essence même d'une nouvelle cause d'invalidité, ce qui a permis au duc de Bourbon de nier même le mariage secret... Mais que deviennent toutes ces preuves devant l'attestation de la princesse Charlotte? Elle a déclaré à des témoins, dont la sincérité est inattaquable, l'existence de ce mariage. Cela nous suffit. Sa parole loyale vaut pour nous celle du duc d'Enghien. Depuis le jour où elle avait rencontré le duc à Ettenheim chez le cardinal son oncle, elle lui avait voué un amour que nulle épreuve n'a pu ni atteindre ni diminuer. D'après les indications que nous a bien voulu fournir M. l'abbé Perdrau, la princesse

[1] Dans un dossier qui figure également aux Archives nationales se trouve encore un document intéressant. C'est une plaque de cuivre gravée de douze centimètres. Elle représente les armes des Condé, placées au centre d'un écu portant les armes des Rohan, de gueules à neuf macles accolées d'or parti d'hermine plein. Le cordon du Saint-Esprit entoure l'écu, qui est dominé par la couronne princière, laquelle est surmontée elle-même du chapeau cardinalice. Cette plaque de cuivre rouge est accompagnée d'une note ainsi conçue : « Armoiries du prince destinées à être renvoyées à Ettenheim, après qu'on en aura fait usage pour l'impression. » Ces armoiries ne sembleraient-elles pas indiquer l'alliance officielle des Rohan et des Condé, par l'union du duc d'Enghien avec la princesse Charlotte de Rohan, nièce et filleule du cardinal?

se faisait remarquer à la fois par une simplicité rare et une distinction exquise. Ces qualités charmèrent et captivèrent le duc d'Enghien. M. Foucher nous a donné, dans une conversation, quelques détails précis sur la princesse, qu'il est intéressant de reproduire. Elle était d'une taille moyenne ; elle avait la figure ovale, le nez un peu accentué, les yeux bleus, les cheveux blonds ordinairement roulés en grosses papillotes. Son teint était d'une blancheur éblouissante. Sur toute la physionomie régnait un air de bonté qui attirait et retenait dès le premier abord. Sa causerie était délicieuse, le son de sa voix doux et pénétrant. La princesse se montrait fort grande dame avec les personnes de son rang, affable et simple avec les petits. « C'était, nous a dit M. Foucher, la femme la plus agréable qu'on ait pu voir. » Faut-il s'étonner que cette grâce et cet esprit aient séduit le duc d'Enghien ? Une ancienne lettre du duc à la princesse montre combien il l'aimait : « A Ettenheim, on me croyait depuis trois jours occupé à poursuivre un sanglier dans la forêt, et on était bien loin de supposer que, pendant ces trois jours, je me trouvais près de vous, goûtant les charmes délicieux de votre entretien et ne songeant pas du tout aux sangliers et aux daims de la forêt Noire. O mon amie, pourquoi ma vie tout entière ne peut-elle vous être consacrée? Pourquoi les devoirs de ma position, de mon rang, de ma naissance, me forcent-ils d'abandonner si souvent le séjour enchanteur que vous habitez, et où j'oublie si facilement à vos genoux les peines et les tribulations de ma pénible existence [1] ? » Il manque encore un trait à l'aimable physionomie que nous venons d'esquisser. La princesse était sincèrement et profondément religieuse. Étant données sa foi et ses convictions, il est impossible d'admettre qu'elle ait consenti à être autre chose que la femme du duc d'Enghien. Ce qu'elle a obtenu, c'est un mariage secret. Mais la bénédiction sacerdotale, même donnée dans l'ombre d'une chapelle solitaire, lui suffit. Elle avait fait reconnaître et sanctionner par Dieu les liens qui l'attachaient au duc d'Enghien.

[1] *Le duc d'Enghien,* par L. Constant.

Sa lettre terminée, le duc la remit au commandant Machim, en le priant de la faire porter à Ettenheim. Il reçut ensuite la visite du général Leval et du général Fririon. Ce dernier raconte ainsi son entrevue avec le prince : « J'allai le voir le lendemain, et, dans la persuasion où j'étais qu'il serait gardé comme otage, je mis à sa disposition la liste des livres de ma bibliothèque, en le priant de me demander tous ceux qui seraient à sa convenance. Il me répondit qu'il profiterait volontiers de l'offre que je lui faisais. Mais l'infortuné n'eut pas le temps de lire[1]... » Le général Leval donna au prince l'autorisation de communiquer avec MM. de Thumery, Jacques et Schmidt, mais sans pouvoir sortir. Une garde de douze hommes, commandée par un officier, fut installée à sa porte. Après le dîner, on sépara le duc d'Enghien du baron de Grünstein, qu'on plaça dans un autre appartement, ce qui augmenta la tristesse du prince. « Les précautions sont extrêmes de tous côtés, écrit-il dans son journal, pour que je ne puisse communiquer avec qui que ce soit. Si cette position dure, je crois que le désespoir s'emparera de moi ! » Qu'on pense en effet ce que devait souffrir dans cette étroite captivité un homme jeune, ardent, habitué à la chasse, aux courses, aux promenades, à tous les exercices du corps !... Dans l'après-midi, le commandant Charlot et le commissaire Popp vinrent lire au duc quelques papiers trouvés dans un portefeuille saisi sur lui, puis lui faire reconnaître d'autres papiers enlevés à Ettenheim. Dans le portefeuille se trouvait un testament. Le duc demanda s'il pouvait y ajouter quelque chose. On lui répondit qu'il en était le maître, et on le lui remit un instant[2]. Cette addition faite, on lui lut superficiellement les autres papiers; on en fit des liasses séparées en lui laissant entendre qu'ils allaient être envoyés à Paris. « Il faudra donc languir des semaines et des mois ! s'écria le prince. Le

[1] La conduite du général Fririon, avant comme après l'enlèvement, fut très-digne. « Elle l'honore d'autant plus, dit son fils, qu'il ne voulut jamais s'en prévaloir sous le règne de la branche aînée des Bourbons, alors qu'une pareille révélation pouvait attirer sur lui des faveurs dont il faut dire que le gouvernement de la Restauration fut avare envers lui. »

[2] Ce testament resta, dit-on, entre les mains de Murat, gouverneur de Paris.

chagrin augmente, plus je réfléchis à ma cruelle position... » Vers les onze heures du soir, le duc se jeta sur un matelas, mais, brisé par la fatigue, dévoré par l'inquiétude, il ne pouvait s'endormir. A ce moment, le major Machim vint le voir. Il chercha à le consoler par d'obligeantes paroles. La nuit fut longue et pénible. Le lendemain, le duc d'Enghien ne savait pas encore si la lettre qu'il avait écrite à la princesse Charlotte était parvenue à son adresse. « J'ai envoyé ma lettre par le commandant au général Leval; je n'ai point de réponse. Je lui demandais d'envoyer un de mes gens à Ettenheim; sans doute, tout me sera refusé. » Or, cette lettre avait été interceptée. C'était une cruauté de plus. « Je ne sais rien de ma lettre. Je tremble pour la santé de la princesse, écrit alors le duc. Un mot de ma main la réparerait; je suis bien malheureux!... » Ces quatre derniers mots en disent plus long que toute une page. Il faudrait avoir un cœur impitoyable pour n'être pas attendri par cette exclamation douloureuse! Ce journal, où le duc manifestait tour à tour les sentiments qui l'oppressaient, est à lui seul un témoin de son innocence. Peu de temps après son réveil, on vint faire signer au prince le procès-verbal d'ouverture de ses papiers. «Je demande, déclare-t-il, et obtiens d'y ajouter une note explicative pour prouver que je n'ai jamais eu d'autres intentions que de servir et de faire la guerre... » Cette déclaration est d'une importance extrême, car elle est la reproduction de celles qui avaient déjà été faites au commandant Charlot et au commissaire Popp. Le duc d'Enghien protestait formellement contre toute participation à un complot. Pourquoi faut-il que ces papiers et cette déclaration si précise n'aient pas été, quelques jours plus tard, soumis à la commission militaire?

Ici survient un incident fort intéressant que nous trouvons relaté dans les Mémoires du général comte de Ségur. Dans les papiers saisis à Ettenheim se trouvait une lettre de la mère du duc d'Enghien qui, datée de 1792, engageait ce prince à rentrer à Paris. « Pourquoi ne l'avoir point écoutée? demanda le commandant Charlot au prince. — C'était au Roi seul que je devais obéir! » répondit-il. Puis, irrité sans doute par ces interro-

gatoires, par sa position et tant d'amers souvenirs, pour la première et seule fois il s'emporta. Il rappela le meurtre de Louis XVI, de la Reine, de Madame Élisabeth, et il maudit la Révolution française. Cet accès d'indignation ne dura qu'un moment. « Le commandant, affirme M. de Ségur, se plaisait à me répéter que, dans une infortune si accablante, pendant ces deux jours, ce prince avait été d'une politesse sans hauteur et pleine de la dignité la plus imposante ; que tout en lui forçait aux plus grands égards et maintenait à une distance respectueuse ; que dans les instants les plus pénibles et jusqu'au dernier moment, il s'était montré calme et ferme [1]. » Le soir du 17 mars, le major Machim l'autorisa à se promener dans la citadelle et à jardiner suivant ses goûts. « Eh bien, dit le duc à Canone, c'est demain dimanche. Nous irons à la messe, et lundi nous travaillerons. » On lui fit savoir également qu'il pourrait se promener dans la cour avec ses compagnons, et que ses papiers étaient partis pour Paris par un courrier extraordinaire. Persuadé que ces papiers révéleraient son innocence, et voyant dans la permission qu'on lui accordait une diminution de rigueurs, peut-être même un élargissement prochain, le prince sentit ses inquiétudes diminuer. « Je soupe, dit-il, et me couche plus content. » Un des officiers qui l'avaient suivi, le lieutenant Schmidt, écrit également à ce propos : « Cette amélioration dans notre sort nous parut de bon augure et releva notre moral. Le prince lui-même se fit illusion. Aussi le souper fut-il plus gai, contre l'ordinaire. On fit mille conjectures sur ce changement de dispositions à notre égard, et Monseigneur nous dit : « Il est probable que tout ceci n'est que la suite d'une erreur, parce que rien ni dans ma conduite ni dans ma correspondance ne justifie la rigueur avec laquelle on me traite. » Et il ajouta : « Ce qui peut m'arriver de pire, c'est d'être retenu prisonnier jusqu'à la conclusion de la paix avec l'Angleterre. Quant à vous, mes amis, je ne doute point qu'on ne vous rende bientôt votre liberté [2]... »

[1] *Mémoires*, t. II.
[2] Récit de Schmidt. (Th. Muret, *Armée de Condé*, t. II.)

Le 15 mars, le premier Consul avait reçu la dépêche du général Ordener qui lui apprenait le succès de l'expédition d'Ettenheim et d'Offenbourg[1]. Le même jour, un courrier partit de Paris, et arriva à Strasbourg dans la nuit du 17 mars. Il apportait l'ordre de faire partir immédiatement le duc d'Enghien pour Paris. Voici en quels termes laconiques, mais émouvants, le prince raconte son départ :

« *Dimanche* 18 *mars*. — On vient m'enlever à une heure et demie du matin ; on ne me laisse que le temps de m'habiller. J'embrasse mes malheureux compagnons, mes gens. Je pars seul avec deux officiers de gendarmerie et deux gendarmes. Le colonel Charlot m'a annoncé que nous allions chez le général de division, qui a reçu des ordres de Paris. Au lieu de cela, je trouve une voiture avec six chevaux de poste sur la place de l'église. On me campe dedans. Le lieutenant Petermann monte à côté de moi ; le maréchal de logis Blittersdorf sur le siége ; deux gendarmes, un dedans, un autre dehors. » Ce sont à peu près les dernières lignes qu'écrira le prince. Encore un mot à la princesse Charlotte, et ce sera tout. Ce précieux journal, sur lequel il comptait inscrire au fur et à mesure les incidents mémorables de son enlèvement, va lui être soustrait. Il ne pourra même plus confier à un papier muet les douloureuses sensations de son âme.

Le pauvre Canone avait aidé son maître à s'habiller et lui avait préparé un petit paquet de linge. Il voulut partir avec lui. On le repoussa à coups de crosse de fusil. « Rentre, Joseph, lui dit le duc, rentre, et crois que je t'en sais le même gré ! » Canone tout en larmes obéit. « Ce furent, écrit M. de Bonnay dans sa relation, les dernières paroles du meilleur des maîtres au meilleur des domestiques. Ils ne se sont plus revus. Quelques Alsaciens, ajoute M. de Bonnay, avaient formé le projet d'enlever de force Monseigneur près de la montagne de Saverne. Le projet

[1] Les Archives nationales donnent exactement les noms et les heures des courriers. Le courrier Thibaud est parti de Strasbourg le 14 mars, à une heure et demie du matin. Il est arrivé à la Malmaison le 15 mars, à huit heures du soir. Le courrier Amadour est parti de Strasbourg le 15 mars, à neuf heures et demie du soir ; il est arrivé le 17 mars à Paris. (Voy. *Dernières Années du duc d'Enghien*, pages 203 et 216.)

échoua, parce qu'on fit partir le duc vingt-quatre heures plus tôt [1]. » Au milieu des sanglots et des adieux de ses officiers, le prince, maître de lui-même, témoigna noblement le regret de les quitter. « Mes amis, leur dit-il, je suis fâché de ne pouvoir plus rien faire pour votre fortune... Tranquillisez-vous, nous nous reverrons... » Aussitôt on l'emmène. On lui défend de prendre un domestique avec lui. Son chien Mohiloff saute dans la voiture et s'accroupit à ses pieds. Sur la demande du prince, le chien est admis à voyager en sa compagnie. Le dévouement de ce pauvre animal est si touchant qu'il mérite quelques lignes dans cette grave histoire. Nous pouvons d'autant mieux en parler que nous avons été à ce sujet mis en possession des renseignements les plus intéressants [2]. Nous avons vu le bon Mohiloff lui-même, que la marquise de Béthisy, à laquelle il était revenu, a fait empailler avec soin et légué à M. Marcille. Le chien du duc d'Enghien est un carlin russe de petite taille, de couleur café au lait, le poil lisse, l'œil gros, vif et à fleur de tête. Le museau est court, muni de petites moustaches noires, les oreilles rases, la tête épaisse et assez semblable à une tête de phoque. Les pattes du chien sont fines et munies d'ongles très-apparents, la queue grosse et courte, le corps volumineux [3]. C'est dire que Mohiloff était laid, ce que nous ne contestons pas. Mais qu'importe sa laideur? Ne pensons qu'à son dévouement et à son attachement. Quand on vint enlever son maître, il suivit la charrette qui le conduisit au Rhin. Là, il fut chassé par les gendarmes; mais ne se décourageant pas, il passa le Rhin à la nage et accompagna le duc dans sa route jusqu'à

[1] La princesse de Rohan, comme on le verra plus loin, accourut à Strasbourg après l'enlèvement. Elle demanda à voir le prince. On refusa. Elle voulut se rendre à Paris pour se jeter aux pieds du premier Consul. Le préfet Shée lui interdit de partir. On ne tenait aucun compte des prières du prince, qui avait dit: « Je suis sûr qu'elle viendra, qu'elle voudra me voir ; elle m'est très-attachée, traitez-la bien!... »

[2] C'est à M. Eudoxe Marcille que nous en sommes redevables, et nous l'en remercions ici de tout cœur.

[3] Carle Vernet a peint une aquarelle représentant le même chien essayant de soulever la pierre qui recouvre les restes du prince. Cassas a lithographié cette aquarelle.

Pfosheim. Il courut ensuite derrière la voiture de poste depuis Pfosheim jusqu'à Strasbourg et pénétra dans la citadelle en même temps que le duc d'Enghien. Il y resta les trois jours de la captivité, et, voyant emmener son maître le 18 au matin, il s'élança dans la chaise de poste, montrant par cette obstination qu'il se laisserait plutôt tuer que d'abandonner le malheureux prince. A l'heure où tout délaisse le duc d'Enghien, où il semble abandonné de la Providence et des hommes, c'est un chien grossier qui lui témoigne une fidélité et une affection presque surhumaines. C'est la même pensée qu'exprimait presque au même instant la princesse Charlotte. « Imaginez, chère comtesse, écrivait-elle à madame d'Ecquevilly, que mon pauvre Mohiloff l'a suivi. Hélas! c'est le seul ami qui lui soit resté! »

La princesse Charlotte tenta d'arracher la victime à ses bourreaux. Quelques heures après l'enlèvement, elle avait franchi le Rhin et gagné Strasbourg. La police apprit aussitôt son arrivée. Un officier de gendarmerie et le commissaire de police Popp accoururent l'interroger. Elle répondit franchement que des liens intimes et sacrés l'unissaient au prince, qu'elle craignait pour sa vie, et qu'elle était venue essayer tout ce qu'il était possible pour le délivrer. Aucune crainte ne l'avait arrêtée. Les policiers avaient lu ses lettres qui figuraient pour la plupart dans les papiers du duc d'Enghien ; ils ne purent élever contre elle la moindre accusation. Dans cet interrogatoire, la princesse apprit que le duc avait fait son testament depuis plus d'un an, et qu'il avait obtenu l'autorisation d'y ajouter quelques articles. Ce testament, cacheté par lui et devant eux, avait été adressé au premier Consul avec un portefeuille contenant des notes et des lettres de change. « Sûr que ses parents mettraient un grand prix à connaître ses dernières intentions, écrivait plus tard la princesse, que les remplir serait pour eux une consolation, j'ai demandé au roi de Suède, qui m'a marqué le plus sensible et le plus touchant intérêt, de vouloir bien le réclamer. Il l'a fait avec un empressement extrême, mais jusqu'ici ses démarches ont été sans succès... » Après avoir vainement tenté d'arracher quelque secret

à la princesse, sous le prétexte hypocrite d'un réel intérêt pour sa douleur, les policiers se retirèrent. Ils la laissèrent libre, mais à la condition qu'elle retournerait immédiatement à Ettenheim. De cette ville, la malheureuse femme courut à Carlsruhe demander aide et protection pour le duc. Elle supplia sans aucun succès l'électeur de Bade, qui montra dans toute cette affaire une déplorable pusillanimité. Elle eut plus d'accès auprès du roi de Suède, qui employa toute son action pour délivrer le prince. Elle fit écrire aux diverses cours d'Europe et vécut d'une vie fiévreuse pendant les sept jours qui précédèrent l'assassinat. Elle va, elle vient, elle parle, elle implore, elle agit. On craint alors que les partisans du prince ne préparent quelque surprise ; on craint que l'intérêt ne s'éveille en sa faveur; et, de nuit, toujours de nuit, on vient chercher le prince. Une chaise de poste, flanquée de gendarmes, attelée de vigoureux chevaux qu'on remplace à vingt relais, dévore l'espace et entraîne le prisonnier sur Paris. Le long de la route, des soldats veillent; tout espoir d'évasion est devenu inutile. A ceux qui demandent quel est ce prisonnier mystérieux, on répond que c'est un conspirateur nommé Plessis.

Un moment interdit par ce brusque départ, le duc d'Enghien croit qu'on va le mettre en présence du premier Consul. Il s'en félicite. Loin de redouter cette entrevue, à laquelle sa loyauté le convie, il déclare qu'un instant de conversation dissipera tous les soupçons. Ses papiers dévoileront son innocence. Sa parole fera tomber toutes les calomnies. Parti à une heure et demie du matin le 18, le duc arrive le 19 au soir à Châlons-sur-Marne et le 20, à trois heures de l'après-midi, aux barrières de Paris. Il a mis près de soixante-deux heures à faire ce pénible trajet.

CHAPITRE XV

LE 20 MARS.

La chaise de poste vient d'atteindre la barrière de la Villette. Elle suit les boulevards extérieurs, gagne la rue de Sèvres et va droit rue du Bac, à l'hôtel du ministre des relations extérieures. Il n'y a pas lieu de s'en étonner, car la translation du prince chez Talleyrand était la suite naturelle de l'envoi des rapports d'Ordener et de Caulaincourt [1]. Au moment où le duc d'Enghien s'apprête à descendre de la chaise, on le prie d'attendre un instant. Une voiture sort de l'hôtel et s'éloigne aussitôt. Elle contient M. de Talleyrand, qui ne veut à aucun prix avoir une entrevue avec le prince. Le ministre se rend en toute hâte chez le conseiller d'État Réal, puis chez le gouverneur de Paris, le général Murat. Une demi-heure après, le postillon qui conduisait la chaise de poste reçoit l'ordre de se diriger sur Vincennes [2]. On part et l'on arrive le jour même au château, à cinq heures et demie.

Dès le 17 mars, Réal avait, sur l'ordre du premier Consul, demandé à Harel, commandant de Vincennes, quelles personnes habitaient le château et quels étaient les logements vacants. Ainsi le lieu de détention était choisi trois jours avant l'arrivée du prince.

Dans la journée du 20 mars, le général Murat reçut de Réal,

[1] Le courrier, porteur de ce rapport, était parti de Strasbourg dans l'après-midi du 18, et avait dû arriver au ministère des relations extérieures le 20, dans la matinée.

[2] Voir Nougarède de Fayet, t. Ier, p. 300.

chargé de la 5ᵉ division (police secrète), un ordre que nous reproduisons d'après la minute même. Il importe de bien remarquer l'heure et la date qui coïncident avec le départ de la chaise de poste pour Vincennes.

« 29 ventôse, à quatre heures du soir.

« *Au général en chef Murat, gouverneur de Paris.*

« GÉNÉRAL,

« D'après les ordres du premier Consul, le duc d'Enghien doit être conduit au château de Vincennes, où les dispositions sont faites pour le recevoir. Il arrivera probablement cette nuit à destination. Je vous prie de faire les dispositions qu'exige la sûreté de ce détenu, tant à Vincennes que sur la route de Meaux par laquelle il vient. Le premier Consul a ordonné que le nom de ce détenu et tout ce qui lui serait relatif fût tenu très-secret. En conséquence, l'officier chargé de sa garde ne doit le faire connaître à qui que ce soit. Il voyage sous le nom de Plessis. Je vous invite à donner de votre côté les instructions nécessaires pour que les intentions du premier Consul soient remplies [1]. »

Sur la minute le rédacteur avait rayé une phrase placée après les mots « il vient ». Cette phrase était la suivante : « Mais il importe que personne ne puisse connaître le nom de ce détenu; c'est l'intention du premier Consul. » Tout en rayant cette phrase qui est de premier jet, le rédacteur précisa davantage, à la fin de l'ordre, la surveillance secrète à établir autour de la personne du duc d'Enghien. Cette rédaction est de la main de Réal. Or, il convient d'observer que l'ordre indique la venue du prisonnier par la route de Meaux. Est-il possible d'admettre que Réal ignorait à ce moment même, — le 29 ventôse, à quatre heures, — l'arrivée du duc d'Enghien à Paris? Comment, lui si bien informé, lui maître d'une police adroite et active, il prétendrait faire croire à une telle ignorance de sa part?... Nous verrons tout à l'heure que cette ignorance a été voulue. Mais

[1] Archives nationales, F^7 6418.

ajoutons foi un instant à la sincérité de Réal. La lettre adressée à Murat a été écrite, dit-on, à quatre heures à la Malmaison. Acceptons ce fait aussi. Même portée par un bon cavalier, il aurait fallu au moins trois quarts d'heure pour faire parvenir la lettre de la Malmaison à Paris. Et c'est à peine une demi-heure après l'entrevue avec Réal, que la chaise de poste, entrée dans l'hôtel de Talleyrand, reçoit l'ordre de repartir pour Vincennes. La présence de Réal à la Malmaison à quatre heures est donc une pure invention. Il ressort des faits précis que Talleyrand s'est fait rapidement conduire de la rue du Bac au quai Malaquais, où se trouvait Réal. Là, d'accord avec le chef de la police et conformément aux instructions du premier Consul, ils ont décidé le transfert immédiat à Vincennes. Talleyrand a pu d'autant mieux engager Réal à rédiger cet ordre que, le matin même de cette journée, il avait été à la Malmaison s'entretenir avec le premier Consul et que, la veille, il écrivait à notre ambassadeur à Vienne de repousser « *avec moquerie* » les arguments qu'on voudrait tirer du droit des gens violé par l'attentat d'Ettenheim. L'ordre de la 5e division (police secrète), écrit quai Malaquais, a été aussitôt transmis par Talleyrand à Murat, déjà averti la veille par Bonaparte que le duc d'Enghien arriverait le lendemain à Vincennes. Vers six heures du soir, Savary, qui apportait à Murat de nouvelles instructions confidentielles, se croisa sous la porte cochère du gouverneur avec Talleyrand. Le ministre qui sortait eut de la peine à cacher son dépit. Il eût certainement mieux valu pour sa mémoire qu'il vît le duc d'Enghien avant de voir Réal et Murat. Si l'on se rappelle qu'elle était son influence sur le premier Consul, il y a lieu de s'étonner qu'il n'ait pas saisi l'occasion providentielle qui s'offrait à lui de s'entretenir avec le prince. Un quart d'heure aurait suffi pour apprendre la vérité et peut-être pour sauver la vie d'un homme injustement accusé. Cet entretien, qui ne demandait qu'un peu de courage, eût mieux défendu l'honneur du ministre des relations extérieures que la fable grotesque du courrier envoyé secrètement par lui au prince et qui s'est *cassé la jambe* à Saverne!

En examinant de près cette affaire si embrouillée, on se con-

vainc absolument que la lettre de Réal n'a pas pu être écrite à la Malmaison, comme paraît l'indiquer la correspondance de Napoléon. En effet, Nougarède de Fayet, qui a eu en main la plupart des pièces du procès, déclare que Réal était ce jour même à son bureau, 19, quai Malaquais, et qu'un gendarme vint *à quatre heures précises* le prévenir que le prisonnier était arrivé. C'est donc à Paris que Réal a écrit l'ordre, daté du 29 ventôse et de quatre heures du soir. Si ce fait a eu lieu à Paris, c'est d'accord avec Talleyrand que les choses se sont ainsi passées. Tout nous porte à croire qu'en voyant arriver le duc d'Enghien, le ministre a été effrayé de ce qui pouvait se produire entre le prince et lui. Redoutant la colère du premier Consul s'il parlait au duc d'Enghien, et voulant, d'autre part, montrer du zèle, lui qui le déconseillait tant aux autres, il s'est précipité chez le chef de la police et il a, d'accord avec lui, lancé l'ordre fatal. On a voulu soutenir, — par un luxe de précautions incompréhensible, — que Réal, en recevant l'avis du gendarme installé par lui à Pantin, dernier relais de la route de Strasbourg à Paris, avait cru à l'arrivée d'un complice de Pichegru. Dans le désir de diminuer la responsabilité de Réal, on est allé jusqu'à affirmer qu'il avait répondu : « Eh bien, avertissez Desmarets. » Si cela est vrai, comment explique-t-on l'ordre que nous avons lu et copié aux Archives nationales, c'est-à-dire la minute même de Réal, bâtonnée, corrigée, raturée, portant en tête ces mots : « 5e division, police secrète », et datée du même jour et de la même heure ?

Reconstituons patiemment les pièces de cette lamentable affaire. Talleyrand est allé chez Réal entre trois heures et demie et quatre heures. Ces deux politiques ont rédigé l'ordre en question. La phrase relative aux dispositions à prendre, tant à Vincennes que « *sur la route de Meaux,* par laquelle le détenu vient », est une phrase trop habile. Le ministre des relations extérieures a voulu se créer un alibi. Mais il n'est pas d'alibi pour l'histoire, et son regard scrutateur a le devoir de chercher les responsabilités. Ce n'est pas pour le plaisir de satisfaire des passions personnelles qu'elle agit ainsi. Elle ne tient à démontrer la réalité

des faits que dans l'intérêt de tous et avec la volonté formelle de flétrir de pareils attentats.

Mais l'ordre envoyé à Murat ne suffit point. Réal et Talleyrand en préparent un second pour le commandant de Vincennes, Harel. Le voici tel que nous l'avons copié aux Archives nationales. Il est de la même écriture que le précédent.

Vme DIVISION. — POLICE SECRÈTE.

« 29 ventôse an XII, 4 heures 1/2.

« *Au citoyen Harel, commandant du château de Vincennes.*

« Un individu dont le nom ne doit pas être connu, citoyen commandant, doit être conduit dans le château dont le commandement vous est confié. Vous le placerez dans l'endroit qui est vacant[1], en prenant les précautions convenables pour sa sûreté. L'intention du gouvernement est que tout ce qui lui sera relatif soit tenu très-secret et qu'il ne lui soit fait aucune question sur ce qu'il est, et sur les motifs de sa détention. Vous-même devrez ignorer qui il est. Vous seul devrez communiquer avec lui, et vous ne le laisserez voir à qui que ce soit jusqu'à nouvel ordre de ma part. Il est probable qu'il arrivera cette nuit. Le premier Consul compte, citoyen commandant, sur votre discrétion et votre exactitude à remplir ces différentes dispositions[2]. »

Ces instructions minutieuses et sévères une fois données, le prince a été dirigé sur Vincennes, où il est arrivé à cinq heures et demie du soir. C'est ce qu'on appelait : « cette nuit. »

Depuis le 12 mars, c'est-à-dire deux jours après le conseil qui avait décidé l'enlèvement, le premier Consul s'était retiré à la

[1] Un logement dans le pavillon du Roi.

[2] La minute de l'ordre porte ces mots qui ont été raturés : « Sa détention devra être secrète, et son nom devra être secret. Le nom de ce détenu devra être secret, et vous ne devrez point en conséquence vous en informer, et vous prendrez les précautions nécessaires pour que personne ne puisse le faire... » Ces ratures pré-

Malmaison. Il avait fait prévenir Réal qu'il comptait y demeurer plusieurs jours. Le soir même de son arrivée, il lui envoyait son aide de camp Caffarelli et l'invitait à se rendre auprès de lui, mettant une chaise de poste à sa disposition. Il est clair que le premier Consul s'était installé à la campagne pour préparer à son aise les divers éléments du drame qui allait se jouer et se mettre à l'abri de toute sollicitation importune[1].

Le soir du 15 mars, il fut avisé du commencement de l'expédition opérée sur Ettenheim et Offenbourg. Il écrivit aussitôt à Réal une lettre où il lui transmettait le rapport de l'envoyé de Méhée à l'agent anglais Drake et la liste des individus arrêtés à Strasbourg. Il ordonnait l'arrestation du curé de Saint-Laurent, et il ajoutait : « Écrivez au général Caulaincourt que j'ai recu sa lettre ; que si l'on capturait soit le duc d'Enghien, soit Dumouriez, il les expédie dans deux voitures différentes sous bonne et sûre garde, et les dirige sur Paris[2]. Faites appeler dans la journée de demain le commandant de Vincennes. Demandez-lui des renseignements sur les individus qui demeurent à Vincennes, sur la situation de ce château et sur l'endroit où l'on pourrait mettre des prisonniers[3]. »

cipitées montrent que l'ordre a été écrit, comme le précédent, en toute hâte, à l'arrivée du prince, et non pas, comme on l'a dit, écrit à l'avance dans la matinée. — Archives nationales, F[7] 6418. — Cette pièce ne porte pas plus que l'autre l'indication de la Malmaison, comme la correspondance de Napoléon tient à le faire croire.

[1] Le même jour, il informait confidentiellement le général Soult qu'il avait l'espoir de prendre Dumouriez sur la frontière, et il l'engageait à surveiller des conspirateurs assassins qu'il croyait être à Boulogne. Le lendemain, il apprenait aux généraux Marmont et Davoust le complot de Dumouriez. Le 13 mars, il recommandait au Pape son frère Lucien Bonaparte, qui allait faire un voyage d'agrément à Rome. Le 14, il donnait des instructions au général Brune, ambassadeur de France à Constantinople, et l'entretenait vaguement d'une conspiration dirigée contre sa personne.

[2] Ceci est une nouvelle preuve de la connaissance qu'avait Caulaincourt des mesures prises contre le duc d'Enghien.

[3] Les hommes à qui l'on confiait le sort du duc d'Enghien étaient bien choisis. Harel était un ancien jacobin, affidé à la police et s'étant signalé par la dénonciation du complot d'Aréna. Le président de la commission militaire sera Hulin, l'ancien vainqueur de la Bastille, connu par ses opinions exaltées. N'oublions pas aussi que Réal, le futur comte Réal, est un ancien révolutionnaire, membre de la commune de Paris.

Le commissaire de police Popp avait informé Réal le 15 mars qu'il avait arrêté à Strasbourg madame de Klinglin d'Essert, le sieur Toulouse-Lautrec, le sieur et les demoiselles d'Agrain et l'ex-représentant Chambé. De leur côté, Ordener et Caulaincourt envoyèrent le même jour leurs rapports au ministre de la guerre. Ordener y joignit la lettre suivante :

« Strasbourg, le 24 ventôse an XII (15 mars 1804).

« J'ai l'honneur de vous adresser, mon général, le procès-verbal et les papiers qui ont été saisis chez le duc d'Enghien. A mesure que ceux des autres individus seront vérifiés, le général Caulaincourt vous les fera passer. Quoique ma mission soit remplie, j'attendrai vos ordres pour mon retour à Paris. Je vous salue respectueusement.

« ORDENER. »

Nous reproduisons cette lettre d'après Nougarède de Fayet, qui l'a empruntée aux *Mémoires de Napoléon,* tome V[1]. Nous l'avons également trouvée dans ce tome, aux pièces justificatives. Nous l'admettons comme authentique, quelle que soit son origine, mais son adresse doit être modifiée. C'est au ministre de la guerre, qui a donné directement à Ordener des ordres le 9 mars, qu'elle a été envoyée, et non pas au premier Consul. Les formules officielles indiquent bien en effet que toute lettre au premier Consul devait porter ce titre : « Citoyen premier Consul », et non pas : « Mon général. » C'est donc au général Berthier que la lettre et les papiers ont été transmis. Mais alors comment concilier cet envoi des papiers du duc d'Enghien au ministre de la guerre le 15 mars, avec l'envoi d'autres papiers du duc le 18 mars à M. de Talleyrand, ainsi que le prétend Nougarède de Fayet[2] ? Le duc d'Enghien écrit le 17 mars dans son journal : « On vient de me faire signer le procès-verbal d'ouverture de mes papiers... Le soir, on me dit

[1] Nougarède, t. Ier, p. 295.
[2] *Ibid.*, 293.

que mes papiers sont partis par un courrier extraordinaire... » Les papiers ne seraient donc partis ni le 15 mars ni le 18 mars. D'après la déclaration formelle du prince, c'est le 17. Cependant le général Ordener, par sa lettre du 15 mars, annonce l'envoi des premiers papiers du duc d'Enghien. Cela ne paraît pas contestable, à moins que la date de cette lettre ne soit fausse. Il se pourrait que, dans la précipitation des mesures prises et l'agitation causée par ces événements, le général ait mis quelque confusion dans sa lettre. Mais il est évident que le courrier extraordinaire expédié à M. de Talleyrand le 18 (suivant Nougarède de Fayet) apportait au ministre la lettre du baron d'Edelsheim, le rapport sur les arrestations de Strasbourg avec le rapport du capitaine Rosey, et non pas les papiers mêmes du duc d'Enghien[1]. En réalité, un envoi de papiers à l'adresse du premier Consul est parti le 18, car une lettre du commissaire Popp, transmise à Réal le 19, contient ce passage, qui le prouve nettement : « Les papiers (du duc d'Enghien) que nous avons joints à notre procès-verbal ont été remis sur-le-champ au général Ordener et par lui adressés au premier Consul par un courrier extraordinaire parti hier à trois heures de l'après-midi[2]. » Ce courrier aurait dû arriver dans la soirée du 20 mars, si l'on calcule son temps sur celui qu'avait mis le courrier extraordinaire parti de Paris dans l'après-midi du 15 et rendu à Strasbourg dans la nuit du 17 au 18 ; mais d'après le temps mis par le premier courrier parti de Strasbourg pour Paris, il a dû parvenir à la Malmaison le 20 mars, vers les dix heures du matin, c'est-à-dire cinq à six heures avant le duc d'Enghien lui-même. Toutefois, une lettre du premier Consul à Talley-

[1] D'après M. Boulay de la Meurthe, voici l'ordre réel des courriers :

Le 1er courrier arrive le 15 mars à la Malmaison, portant la nouvelle de l'expédition ;

Le 2e courrier arrive le 17 avec les rapports ;

Le 3e courrier arrive le 19 dans la matinée avec les papiers du duc d'Enghien ;

Le 4e courrier arrive le 20, vers trois heures, avec une lettre de Caulaincourt, annonçant la venue du prince.

[2] Alors la lettre d'Ordener, que cite Nougarède, devrait porter la date du 27 ventôse (18 mars), au lieu du 24 ventôse. Cette date du 24 est donnée par la pièce qui figure aux pièces justificatives du tome V des *Mémoires de Napoléon*.

rand, en date du 18 mars, parle des lettres du duc d'Enghien. Il faut donc distinguer dans les envois. Il y a eu un premier envoi contenant les papiers intimes du prince et les lettres de Louis XVIII, puis un second contenant les autres papiers. La déclaration même du duc et celle du commissaire de police Popp sont des preuves irrécusables de ce deuxième et important envoi. Si Talleyrand a reçu d'autres pièces par les soins de Caulaincourt et d'Ordener, ce ne peut être qu'un supplément. Et Talleyrand n'a pu les avoir que le 20, jour de l'arrivée du prince à Paris.

Nougarède de Fayet dit que ces papiers, partis de Strasbourg le 18 mars, sont arrivés le même jour à Paris [1]. Cela est matériellement impossible, puisqu'il fallait à un courrier extraordinaire plus de quarante heures pour franchir la distance entre Strasbourg et la capitale. Nougarède s'est donc radicalement trompé sur les dates. S'il s'est trompé sur des dates, — chose considérable dans cette affaire! — il a également commis d'autres erreurs. C'est ainsi qu'il affirme que Talleyrand, en recevant ces papiers le 18, en fit faire le dépouillement et porta au premier Consul, avec une partie de ces papiers, la note du contenu des autres. Que devient alors l'attestation du commissaire de police Popp, relative au départ de ces papiers le 18 mars, à l'adresse même du premier Consul? Tout cela est bien enchevêtré... Tâchons d'y voir clair.

Les papiers dont il est question comprenaient les lettres du duc d'Enghien et celles de la princesse, les lettres de M. de Lanans, la note à sir Charles Stuart, la lettre du prince de Condé en date du 16 juin 1803, les rapports des généraux et le rapport du capitaine Rosey [2]. D'après Nougarède de Fayet, M. de Talleyrand n'apporta au premier Consul le procès-verbal d'ouverture des papiers du prince que le lendemain de l'exécution, c'est-à-dire le 22 mars. Comme le duc avait écrit sur ce procès-verbal une note, attestée par sa propre déclaration, dont

[1] Voyez t. I[er], p. 293, et t. II, p. 9.

[2] Le rapport du capitaine Rosey concernait les menées du ministre anglais Drake à Munich.

voici le texte : « Je demande et obtiens la permission d'y ajouter une note explicative pour prouver que je n'ai jamais eu d'autre intention que de servir et de faire la guerre », le procès-verbal avait une importance capitale. Or, Nougarède de Fayet suppose que Talleyrand, ignorant l'existence de cette note, aurait laissé le procès-verbal dans son cabinet comme une pièce sans importance. Si Talleyrand l'avait oublié, Napoléon l'aurait singulièrement mal reçu le 22 mars ; il n'aurait pas, sur le moment même, approuvé avec une sorte d'affectation la conduite de ce ministre, quitte à rejeter plus tard sur lui et ses complices toute la responsabilité de l'attentat. Mais en supposant et en acceptant même cet oubli extraordinaire, que fait-on de la lettre d'Ordener au ministre de la guerre, où il est dit : « J'ai l'honneur de vous adresser le *procès-verbal* et les papiers qui ont été saisis chez le duc d'Enghien » ? Ou cette lettre est fausse, ou le premier Consul a dû recevoir le procès-verbal d'ouverture et les papiers par l'entremise de Berthier. Il est clair que ce n'est pas Talleyrand, — quel que soit son rôle dans cette triste affaire, et il est considérable — qui a remis le procès-verbal au premier Consul ou dissimulé cette pièce. Mais si l'on n'admet pas la lettre d'Ordener, il faut bien admettre celle du commissaire de police Popp, qui déclare, par une lettre adressée à Réal en date du 19 mars et déjà citée : « Les papiers que nous avons joints à notre procès-verbal ont été remis sur-le-champ au général Ordener et par lui adressés au premier Consul, par un courrier extraordinaire parti hier à trois heures de l'après-midi. » Donc, le premier Consul a reçu le procès-verbal soit par Berthier le 17 mars, soit par un courrier direct le 20 mars au matin. Nous persistons à croire que la date vraie est celle du 20 mars, parce que le duc d'Enghien affirme dans son journal qu'il a signé le 17 le procès-verbal d'ouverture de ses papiers, et que Popp, de son côté, corrobore cette affirmation. Il demeure ainsi établi que le premier Consul a eu connaissance des rapports et des premiers papiers le 17, puis des derniers papiers et du procès-verbal le 20. Soutenir qu'il n'a reçu ce dernier envoi que le len-

demain de la mort du duc d'Enghien, c'est supposer que Réal ou un affidé de Talleyrand les auraient interceptés à la Malmaison, ce qui ne peut se soutenir. Affirmer également que Talleyrand, ayant reçu le procès-verbal, ne l'aurait pas immédiatement lu, puis se serait ravisé, mais trop tard, c'est abuser de la crédulité des lecteurs. Encore une fois, Talleyrand a sa part suffisante dans cette affaire, c'est-à-dire l'incitation à l'enlèvement du duc d'Enghien. Il est inutile d'ajouter un nouveau poids à cette responsabilité écrasante. Ce qui prouve encore que le premier Consul recevait lui-même les courriers envoyés de Strasbourg et porteurs des papiers du duc, c'est que, le 18 mars, il écrivait déjà à Talleyrand de la Malmaison, où il s'était retiré : « Je vous envoie, citoyen ministre, le rapport de l'officier de gendarmerie qui a été envoyé à Carlsruhe. Il y a dans ce rapport des choses qui me font penser que le baron d'Edelsheim n'est pas notre ami. Préparez-moi l'envoi à Bade d'un agent sur lequel nous puissions compter.

« *Par les lettres du duc d'Enghien,* je vois que Champagny se trouve dans des maisons de Vienne à dîner avec le comte Esterhazy, lequel est habillé en uniforme de général français et revêtu du cordon bleu. Écrivez-lui et, si ce fait est vrai, témoignez-lui-en mon mécontentement [1]. »

Cette lettre prouve donc que le premier Consul a reçu le 17 un premier envoi des papiers du duc d'Enghien avec les rapports d'Ordener, de Caulaincourt, du commandant Charlot et du lieutenant Michel. Mais en admettant — ce qui est impossible, — qu'il n'ait vu que le 22 mars le procès-verbal d'ouverture, il a lu, le 17 mars, le rapport du chef d'escadron

[1] Champagny a protesté contre cette assertion. (Voir *Correspondance de Vienne*, vol. 374.)

M. Boulay de la Meurthe conteste la date du 18 mars, parce que la lettre a été publiée d'après la minute, et que les minutes de la correspondance de Napoléon porteraient souvent des dates erronées. Nous avons vu cette minute aux Archives des affaires étrangères. Elle porte le folio 3 dans le Recueil des lettres de Bonaparte à Talleyrand (1804-1805). Elle est écrite d'une main ferme et précise. La date n'offre aucune hésitation, et, jusqu'ici, aucune réclamation fondée n'a été soulevée contre cette lettre, qui, comme les autres, paraît entièrement digne de foi.

Charlot sur l'expédition d'Ettenheim. Il y a appris qu'on avait confondu le général Dumouriez avec le général Thumery. Ainsi la partie capitale de l'accusation, c'est-à-dire la complicité avec le plus dangereux des conspirateurs, cette partie était écartée. Le premier Consul y a aussi trouvé une déclaration importante que nous avons relevée plus haut. Il a su que le duc n'avait jamais vu Dumouriez, qu'il n'avait jamais conspiré et qu'il s'était borné à demander du service contre le gouvernement consulaire. D'autre part, la déclaration ajoutée par le prince lui-même au procès-verbal d'ouverture de ses papiers, procès-verbal que le premier Consul a reçu au plus tard le 20 mars au matin, se résumait en ces mots : « Je n'ai jamais eu d'autre intention que de servir et de faire la guerre. » On doit considérer comme chose certaine que, dès le 17 mars, le premier Consul était, par ses propres agents, absolument fixé sur les actes et les dispositions du duc d'Enghien. Il a pu être irrité par cette phrase du commandant Charlot, ajoutée sans autre motif qu'un zèle stupide : « Il avait voué une haine implacable au premier Consul *ainsi qu'aux Français, auxquels il ferait la guerre dans toutes les occasions.* » Ceci est de l'invention de Charlot, qui a eu le tort impardonnable de calomnier son ennemi. Jamais le duc d'Enghien n'a prononcé un mot ni écrit une ligne qui prouvent qu'il ait « voué une haine implacable aux Français ». Il a seulement dit à Ettenheim qu'il ne pouvait croire que le premier Consul lui fît un crime d'avoir soutenu les armes à la main les droits de sa famille et de son rang[1]. Voilà comment a parlé le duc d'Enghien, voilà comment devait parler le descendant des Condé. Mettre dans sa bouche ces mots : « haine implacable aux Français », c'est le méconnaître, c'est injurier gratuitement sa mémoire.

[1] Le duc d'Enghien semblait ainsi pressentir le jugement de Napoléon sur l'affaire de Quiberon : « Les émigrés de Quiberon, a dit l'Empereur, sont descendus les armes à la main sur le sol sacré de la patrie, mais ils l'ont fait pour la cause de leur roi. Ils étaient salariés de nos ennemis, cela est vrai, mais ils l'étaient ou auraient dû l'être pour la cause de leur roi. La France donna la mort à leur action et des larmes à leur courage ; tout dévouement est héroïque. » (*Mémoires de Napoléon.*)

Nous avons donc établi ces faits considérables : le premier Consul a su, dès le 17 mars, trois jours avant l'arrivée du duc d'Enghien : 1° que le duc n'avait pas eu de relations avec Dumouriez ; 2° que le général Dumouriez, qu'on disait être arrivé de Londres avec le colonel Grünstein, n'était autre que le marquis de Thumery ; 3° que le général Dumouriez n'avait jamais paru à Ettenheim, et que son nom avait été confondu par suite d'une mauvaise prononciation avec celui du général Thumery ; 4° que le duc d'Enghien n'aurait pas reçu le général Dumouriez, s'il était venu à Ettenheim, le considérant comme un homme méprisable ; et 5° enfin que, dans ses déclarations au colonel Charlot et au major Machim, il avait protesté contre toute idée de complot. Il demeure également établi que, le 20 mars au plus tard, le premier Consul a reçu le procès-verbal d'ouverture des papiers saisis à Ettenheim, auquel le duc avait ajouté une note explicative prouvant qu'il n'avait jamais eu d'autre intention que de servir et de faire la guerre. Cette note était le complément de ses déclarations verbales ; elle formait une solennelle dénégation de tout consentement de sa part à une conspiration contre le premier Consul.

Ainsi, trois jours avant l'arrivée du prince à Paris, Bonaparte avait l'assurance formelle qu'on s'était trompé ou qu'on l'avait trompé. Mais sa résolution suprême était arrêtée ; rien ne pouvait la combattre ou l'adoucir.

La correspondance de Napoléon révèle sur ce même sujet un autre fait très-important. Le 19 mars, le premier Consul écrit de la Malmaison à Réal une lettre par laquelle il l'informe de l'envoi des papiers. En voici la partie principale : « *Je vous envoie les papiers du duc d'Enghien.* J'ai gardé le paquet de sa correspondance avec le comte de Lille, qui ne contient rien d'important que deux lettres de bonne année et une relative aux prétendues propositions qui leur aient été faites par la Prusse, pour qu'ils renoncent à leurs droits au trône [1].

« Il est question dans le procès-verbal d'un portefeuille rouge

[1] On a vu plus haut les négociations du président Meyer.

où il y aurait des lettres de la duchesse de Bourbon, sa mère. Ce portefeuille ne m'a pas été envoyé [1]. Je vous transmets aussi un rapport de Fribourg que Caulaincourt m'envoie... *Je vous recommande de prendre en secret avec Desmarets connaissance de ces papiers. Il faut empêcher qu'il ne soit tenu aucun propos sur le plus ou moins de charges que contiennent ces papiers.....*

« BONAPARTE. »

En adressant les papiers à Réal, le premier Consul lui recommande donc le secret le plus absolu. Il l'invite à redoubler de précautions pour assurer sa sécurité, à préparer une liste d'émigrés, à surveiller les frontières, à envoyer deux agents adroits, l'un à Munich, l'autre à Fribourg, prendre les noms de tous les émigrés qui s'y trouvent, à consulter Méhée sur l'agent Massias, à arrêter sans pitié les gens suspects. Les intrigues de Pichegru et de Moreau, le coup de main préparé par Georges, les embûches dressées par les Polignac et les agents du comte d'Artois avaient enfiévré son sang. Il voyait rouge, et à toutes ces menaces il se préparait à répondre par un acte de terrorisme.

Dans les papiers du duc d'Enghien, le premier Consul avait lu la note adressée à sir Charles Stuart, ambassadeur d'Angleterre à Vienne. Nous l'avons citée plus haut, ainsi que la lettre authentique du prince. Elle ne contenait en réalité qu'une phrase compromettante : c'était celle où le duc d'Enghien affirmait que le nombre des déserteurs français augmentait chaque jour, qu'il avait été à portée de s'en convaincre d'une manière positive, et qu'il serait possible d'en composer un corps d'auxiliaires dont il demandait le commandement. Après lecture de cette pièce, le premier Consul en forma la base de l'interrogatoire qu'il adressa ou dut adresser le 20 mars à Réal. Il y accusait en substance le prince d'avoir porté les armes contre sa patrie et d'avoir pris part au complot de l'Angleterre tendant à renverser le gouvernement de la République. Encore une fois, le duc

[1] Nous parlerons ailleurs de ce portefeuille.

d'Enghien, en tirant l'épée contre le premier Consul, ne croyait pas attaquer la France. Il aurait fallu ne pas oublier ce fait important ; il aurait fallu admettre la bonne foi même chez son adversaire[1]. On ne pouvait pas lui appliquer, comme on l'a fait dans le second jugement, l'article 1er de la loi du 6 octobre 1791, qui d'ailleurs ne visait pas les complots ou les attentats contre la République. Dès le 15 mars, Bonaparte a donc pris la résolution inébranlable de faire juger le prince à Vincennes. Observez ses précautions. Il charge Réal d'appeler le commandant du château et de lui demander les renseignements les plus précis. Puis, il songe à faire comparaître le duc devant un grand conseil militaire. Par l'entremise de Murat, il propose au colonel Préval, du 3e cuirassiers, les fonctions de rapporteur. Le colonel Préval répond courageusement à Murat qu'il ne peut accepter cette mission. Avant la Révolution, il a servi dans le régiment du duc d'Enghien ; il ne jugera pas un prince pour lequel il a la plus haute estime. Sa déclaration catégorique suffit[2]. Au lieu d'un grand conseil de guerre, on se contentera d'une simple commission militaire qui fera rapidement la besogne. Ainsi l'histoire doit noter ce fait grave que, dès le 15 mars, le choix du

[1] A qui fera-t-on croire que le premier Consul avait besoin de la lettre à sir Charles Stuart pour perdre son ennemi? M. Boulay de la Meurthe, qui dramatise ce fait, le sait mieux que personne, puisqu'il établit (p. 210) que, dès le 16 mars, le premier Consul avait déjà pensé à une commission militaire, et qu'il avait fait choix du général Hulin pour exercer la présidence « en raison de ses opinions jacobines qui le rendaient également inaccessible aux préventions ou aux calculs d'une indulgente partialité ». M. Boulay de la Meurthe dit encore : « Le premier Consul apprend à ce moment que le duc d'Enghien réside à Ettenheim : *des indices trompeurs* le persuadent que le jeune prince s'entend avec Georges ; que s'il n'a point organisé le complot, du moins il est destiné à en prendre la direction militaire. Désormais, rien n'arrête Bonaparte : il se décide à faire saisir son ennemi sur un territoire neutre pour le livrer *à la vengeance sommaire des lois de la Révolution.* Il consulte quelques conseillers, *mais déjà son plan est arrêté.* Tout se suit avec une rigueur inflexible, avec ce calme étrange que le premier Consul apporte dans ses résolutions les plus graves... *C'est par une précipitation réfléchie, par une omission voulue des formalités judiciaires,* que le chef de l'État arrive à méconnaître les intentions réelles de sa victime... » (Voir les pages v et vi de l'Introduction des *Dernières Années du duc d'Enghien.*)

[2] Voir Nougarède, t. II, p. 4 et 5. — Boulay de la Meurthe, p. 210, 211, et Jomini, *Vie de Napoléon,* t. II.

château de Vincennes était décidé et, le 16 mars, l'idée d'un conseil de guerre arrêtée. Ceci prouve qu'on refusait déjà au prince les garanties judiciaires accordées à Cadoudal et à ses complices, et qu'on s'adressait à une juridiction militaire pour en finir au plus tôt. Les premiers renseignements fournis par Harel sur les personnes logées au château ne semblent pas suffisants à Bonaparte. Il fait écrire de nouveau le 18 mars au commandant. Il exige pour le drame qui va s'accomplir des témoins muets ou complaisants. Ayant appris que dans le pavillon du Roi, voisin du donjon, un appartement se trouvait vacant, il le destine immédiatement à recevoir le prince.

Madame de Rémusat nous a laissé un récit émouvant des heures tragiques qui ont précédé la catastrophe du 21 mars, récit qu'on doit considérer comme exact, quelles que soient les critiques qu'on ait pu adresser à ses Mémoires. Le 18 mars, elle accompagnait la femme du premier Consul à la Malmaison. Chemin faisant, elle remarqua le silence et la tristesse de Joséphine. Elle finit par connaître la mission de Caulaincourt et la volonté déjà arrêtée chez Bonaparte de faire mourir le duc d'Enghien[1]. Joséphine avait imploré la clémence de son mari, mais celui-ci lui avait fait comprendre que les femmes devaient demeurer étrangères à ces sortes d'affaires. Il avait aussitôt indiqué la raison. « Sa politique demandait un coup d'État... Une mort qui devait donner du repos n'était point un crime. »

Le matin du 20 mars, Joséphine dit à madame de Rémusat : « Le duc d'Enghien arrive ce soir. Il sera conduit à Vincennes et jugé cette nuit. » Joséphine ajouta que Murat s'était chargé de tout, et qu'il poussait Bonaparte à la violence. Nous n'avons rien trouvé qui justifiât cette assertion. Murat a obéi en militaire, comme l'avaient fait Ordener, Caulaincourt, Leval, Fririon, Berthier. Mais qu'il ait montré un zèle odieux en cette circonstance, c'est ce qui n'est nullement établi[2]. Le même

[1] Ceci corrobore le fait du conseil de guerre, décidé la veille.

[2] Murat avait l'âme haute et capable de nobles inspirations. Ainsi, il sollicita avec ardeur la grâce de Cadoudal, et faillit par ce motif perdre la faveur de Bonaparte. Le sort a voulu que Murat fût obligé de réunir la commission

jour, les trois consuls s'étaient assemblés à Paris avec le grand juge Régnier. Voici ce que nous relevons textuellement dans les procès-verbaux originaux de leurs délibérations :

« *Séance du* 29 *ventôse an* XII, *tenue à Paris.*

« Sur le compte rendu par le grand juge, ministre de la justice, de l'exécution des ordres donnés par le gouvernement le 16 de ce mois, relativement aux conspirateurs qui s'étaient réunis dans l'électorat de Bade,

« Le gouvernement arrête que le ci-devant duc d'Enghien, prévenu d'avoir porté les armes contre la République, d'avoir été et d'être encore à la solde de l'Angleterre, de faire partie des complots tramés par cette dernière puissance contre la sûreté intérieure et extérieure de la République, sera traduit devant une commission militaire composée de sept membres nommés par le général gouverneur de Paris, et qui se réunira à Vincennes[1]. »

Cet arrêté, écrit d'une main ferme et sans la moindre rature, suit des renvois au conseil d'État concernant des impositions, des concessions de terrains communaux, une acquisition de presbytère, un legs à un hospice, des plaintes contre des fonctionnaires, puis des approbations de ventes d'immeubles et de biens nationaux. Il fut complété par une disposition qui en forma l'article 2, et qui était ainsi conçue :

militaire chargée de juger le duc d'Enghien, et de contribuer ainsi à sa perte. Murat était loin de prévoir que le sort lui réserverait un jour une destinée presque semblable. Onze ans après, il devait être condamné injustement à mort, comme le duc d'Enghien. Comme lui, il devait remettre à ses meurtriers une boucle de cheveux pour sa femme, sans que ce précieux souvenir parvînt à son adresse. Son corps devait être mutilé, lui aussi, par les coups de feu tirés presque à bout portant. Pour compléter la ressemblance de ces fins tragiques, Murat devait succomber comme le duc, la tête fière et regardant venir la mort. Lorsque Napoléon apprit l'exécution de Murat à Sainte-Hélène, il fit cette réflexion : « Quand on veut se défaire d'un homme, une balle est le moyen le plus humain et le plus efficace pour y parvenir. » (*Lettres du cap de Bonne-Espérance*, par O'Méara. 1819.)

[1] Archives nationales, AF^IV 915.

« Le grand juge, le ministre de la guerre et le général gouverneur de Paris sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

« *Le premier Consul :*

« BONAPARTE.

« *Par le premier Consul :*

« HUGUES MARET. »

Le général Murat reçut à onze heures du matin l'ordre de désigner les membres de la commission militaire. Il choisit les colonels des régiments en garnison à Paris. C'étaient le colonel Guitton, du 1er régiment de cuirassiers ; le colonel Bazancourt, du 4e régiment d'infanterie légère; le colonel Ravier, du 18e régiment d'infanterie légère; le colonel Barrois, du 96e régiment d'infanterie légère; le colonel Rabbe, du 2e régiment de la garde municipale de Paris. Le général Hulin, commandant les grenadiers consulaires, fut nommé président, et le major Dautancourt, de la gendarmerie d'élite, rapporteur. « Cette commission, dit l'arrêté pris par Murat le même jour, se réunira sur-le-champ au château de Vincennes pour y juger, *sans désemparer,* le prévenu sur les charges énoncées dans l'arrêté du gouvernement, dont copie sera remise au président. » Nougarède dit que le premier Consul fit rédiger par Réal un rapport détaillé sur tous les faits relatifs au duc, pour être mis sous les yeux de la commission militaire. Ce rapport visait, paraît-il, les renseignements fournis par le préfet de Strasbourg, les lettres et les papiers du duc d'Enghien. C'est encore une erreur. La seule pièce que la commission ait connue, c'est l'arrêté des consuls, arrêté qui n'est que la reproduction du procès-verbal de leur séance et non pas le résumé des conclusions de Réal.

On conviendra que cette communication était quelque peu sommaire. Il eût été cependant bien facile de mettre sous les yeux des juges les papiers mêmes du duc d'Enghien, avec la fameuse déclaration contenue dans le procès-verbal d'ouverture, puisque ces papiers étaient arrivés à la Malmaison, les uns trois jours, les autres deux jours, ceux-là un jour avant la con-

stitution de la commission militaire. On ne voulut pas communiquer ces papiers. La veille, le premier Consul avait ordonné à Réal d'empêcher qu'il fût tenu aucun propos sur le plus ou moins de charges qu'ils renfermaient. Il résulte donc de cet ordre qu'ils n'étaient pas d'une gravité fort compromettante pour le prince, car ils auraient été communiqués à la commission. Si réellement la note ou la lettre adressée à sir Charles Stuart était une pièce fatale, si elle prouvait nettement des plans d'embauchage et de trahison, si elle formait le commentaire des menaces tenues par le prince pendant sa translation à Paris, si elle démontrait la réalité d'un rôle prêt à être joué par le prince dans l'Est, et semblable à celui du duc de Berry en Bretagne, pourquoi cette note désolante qui avait, paraît-il, consolidé les soupçons du premier Consul et rallumé sa colère, pourquoi cette note n'a-t-elle pas été transmise aux juges?... Mais rien ne leur sera communiqué. On ne veut pas que le procès s'éternise. On se défie des formes lentes, mesurées et équitables de la justice. La communication des papiers eût provoqué des débats, exigé la présence d'un défenseur, amené des témoins. Tout cela était dangereux. Il fallait faire vite. Quiconque voudra lire attentivement l'arrêté du gouvernement et pénétrer le sens que présentent ces douze lignes menaçantes, reconnaîtra que c'était un arrêt de mort. Au général et aux six colonels qui composaient la commission, le général Bonaparte, leur chef et leur maître, disait clairement : « Il faut condamner le prévenu[1]. »

Le 20 mars, dans l'après-midi, Berthier fut chargé de prévenir les membres de la commission militaire de se rendre chez Murat. Vers les sept heures du soir, le général Hulin y arriva le premier, puis les autres membres y vinrent successivement. Ils reçurent chacun l'ordre d'aller à Vincennes. Ils s'y trouvèrent réunis à neuf heures. Là, Brunet, l'aide de camp de Murat, leur remit l'arrêté du gouvernement, et Hulin expliqua aux

[1] Pourquoi le premier Consul ne fit-il pas au moins passer à la commission l'interrogatoire qu'il avait adressé à Réal ?... Pourquoi Réal a-t-il été chargé tout à coup d'une mission spéciale qu'il ne devait pas remplir? On le verra plus loin au chapitre XVII.

juges quelle était leur mission. De son côté, le général Savary, qui apportait des instructions à Murat de la part du premier Consul, le trouva indisposé. Il fut prié par lui de rassembler la légion de gendarmerie et une brigade d'infanterie, et d'en prendre le commandement. C'est sur la fin de cette journée que Savary se croisa avec Talleyrand dans l'escalier qui conduisait à l'appartement de Murat. On devine quels regards échangèrent ces complices d'un acte effroyable qu'ils devaient un jour se reprocher mutuellement devant le public et devant l'histoire. Les troupes, commandées par Savary, entrèrent au château de Vincennes un peu avant les juges, vers huit heures et demie du soir ; l'infanterie fut placée du côté du parc et la gendarmerie dans la cour, ainsi qu'aux diverses portes du château.

La veille de cette journée historique, il s'était passé à la Malmaison des incidents étranges que rapporte fidèlement madame de Rémusat. Après le dîner, le premier Consul, qui aimait à jouer aux échecs, invita la dame d'honneur de Joséphine à une partie. Soudain, en jouant, « il prononça à demi-voix : « Soyons amis, Cinna », puis les vers de Guzman dans *Alzire :*

> Et le mien, quand ton bras vient de m'assassiner,
> M'ordonne de te plaindre et de te pardonner !... »

Madame de Rémusat ne put s'empêcher de lever les yeux et de le regarder. Il sourit et continua ; sa partenaire crut alors qu'il préparait une grande scène de clémence, lorsque tout à coup entra le général Hulin. Le premier Consul repoussa la table de jeu, entra dans la galerie voisine du salon et passa toute la nuit en conférence avec Hulin, Murat et Savary. Par ce récit, nous apprenons que Hulin a connu, dès le 19 mars, ce qu'on exigeait de lui.

Résumons en quelques mots ce qui s'est passé dans la journée du 20 mars avant l'arrivée du duc d'Enghien. Les consuls ont délibéré et ordonné le jugement du prince. Talleyrand et Réal ont prescrit sa translation à Vincennes. Murat et Harel ont été prévenus, chacun de leur côté, de l'arrivée du prisonnier et

des mesures à prendre. Murat a convoqué la commission militaire. Après l'arrivée du prince à Vincennes, Savary est venu de la Malmaison apporter un complément d'instructions à Murat. Sur sa demande, Savary a réuni les troupes et en a pris le commandement. Puis, le premier Consul a envoyé à Réal un interrogatoire détaillé à faire subir au duc. A neuf heures du soir, tout était prêt à Vincennes pour l'attentat. Les juges et les soldats étaient arrivés. Quelques heures encore, et le duc allait cesser de vivre. Les interrogatoires du capitaine rapporteur et du président, le jugement lui-même n'allaient être qu'un simulacre des formes judiciaires. Au meurtre on ajoutait, — ce qui est plus exécrable encore, — l'hypocrisie.

CHAPITRE XVI

LE 21 MARS.

Le 20 mars, à cinq heures et demie du soir, la chaise de poste qui renfermait le duc d'Enghien entra sous le pont-levis du château de Vincennes. C'était la troisième fois qu'un Condé franchissait ces sombres murailles. En 1627, Richelieu y avait envoyé le prince Henri de Condé; en 1650, Mazarin, le grand Condé. A la différence de ses aïeux, qui en étaient heureusement sortis, le duc d'Enghien allait y trouver la mort.

Le jeune prince descendit péniblement de voiture, suivi du fidèle Mohiloff. Il était vêtu d'une longue redingote olive et coiffé d'une casquette à double galon d'or. Sa figure pâlie et son air de fatigue émurent une religieuse, la dame Bon, qui ramenait en ce moment à madame Harel ses deux enfants [1]. Le commandant Harel s'approcha du prince. Il lui offrit de monter chez lui pour se chauffer, en attendant qu'on eût préparé son appartement. Le prince accepta et demanda à dîner, n'ayant rien pris ou presque rien depuis le matin. Harel envoya le brigadier Aufort

[1] Le jugement définitif inséré au *Moniteur* du 1er germinal contient en ces termes le signalement du duc d'Enghien :

« *Taille.* — 1 mètre 705 millimètres.
Cheveux et sourcils. — Châtain clair.
Figure. — Ovale, longue et bien faite.
Yeux. — Gris tirant sur le brun.
Bouche. — Moyenne.
Nez. — Aquilin.
Menton. — Un peu pointu, bien fait. »

Nous avons en notre possession un exemplaire d'un des meilleurs portraits du prince. Des cinquante portraits que nous avons vus, c'est le plus ressemblant et

chercher quelques mets chez un traiteur du voisinage. Le curé de Vincennes, l'abbé Roger, qui révéla plus tard d'intéressants détails pour l'exhumation, adressa au ministre de la police, le 14 mars 1816, une note sur les derniers moments du duc d'Enghien, dont nous détachons ce passage : « Le prince était exténué de fatigue, n'ayant pas mangé depuis vingt-six heures. Le commandant lui fit servir un dîner passable par le restaurateur Mavré, qui demanda sept ou huit francs. Son Altesse mangea peu. Elle témoigna le désir qu'elle avait pour la chasse et la lecture, promettant au commandant que, si la première lui était accordée, elle l'assurait de chasser fidèlement avec lui et de ne point chercher à s'évader[1] ... » Le brigadier Aufort, qui avait été chargé de se procurer le repas du prince, nous a laissé des notes saisissantes de vérité :

« ...Je me hâtai, dit-il, d'aller au traiteur le plus proche. Autant que je puis m'en souvenir, il était déjà six heures du soir. Ce traiteur avait eu à dîner un assez grand nombre de personnes; ses provisions étaient épuisées. Forcé de me contenter d'un très-modique ordinaire (un potage au vermicelle et un fricandeau), je m'empresse de le faire dresser et, dès qu'il est prêt, je le porte moi-même au château. En rentrant, je cherche à me justifier de la mauvaise réussite de ma commission. Le prisonnier reçoit mes excuses avec une extrême bonté; il m'assure qu'il est très-content, que c'est tout ce qu'il lui faut, et qu'il me sait gré du zèle que j'ai mis à lui rendre ce service. La table était prête. Nous le servons. Au moment de mettre la main à la soupière où était le potage, il se retourne vers Harel, qui se te-

le mieux traité. Il a été gravé à Londres par Anthony Cardon, sur une miniature de Huet-Villiers, faite d'après l'original. La figure du duc est grande; les cheveux encadrent harmonieusement la physionomie ; ils sont un peu rabattus sur le front et descendent à droite et à gauche en longues boucles ; le front est vaste, les sourcils réguliers et presque réunis; le nez long, busqué, bourbonien; les yeux d'une douceur attirante, la bouche fine et arquée, le menton légèrement proéminent avec fossette. Sur l'ensemble de cette belle figure règne un grand air de noblesse, de franchise et de bonté. C'est cette gravure qui aurait été adressée à Savary comme ayant appartenu à la princesse de Rohan-Rochefort, ainsi qu'a paru le croire M. de Mas Latrie. (*Revue d'histoire diplomatique*, n° 2.)

[1] Archives nationales, F^7 6808.

nait en arrière à quelque distance, et, lui adressant la parole avec une grâce et un air de noblesse que je ne saurais définir :

« Monsieur, lui dit-il, j'ai une grâce à vous demander. J'espère que vous n'y trouverez pas d'indiscrétion. J'ai avec moi un compagnon de voyage ; c'est le petit chien que vous voyez là. Il est le seul ami dont on ne m'ait pas séparé. Le pauvre animal a fait avec moi toute la route ; il est, comme moi, à peu près à jeun depuis Strasbourg. Permettez que je lui témoigne de mon mieux ma reconnaissance en partageant avec lui ce léger repas... »

« J'avais regret d'avoir apporté si peu de chose, dit le témoin, et je me promettais bien de procurer le lendemain au prisonnier un meilleur dîner. (Hélas ! j'étais loin de m'attendre que celui-ci fût pour lui le dernier !) Il avait versé sur une assiette la moitié du potage ; il l'offre au petit chien, qui s'en accommode parfaitement. Ensuite, il fait la même chose pour l'autre mets, qui est accepté avec autant de plaisir... » Tel est le récit du brigadier Aufort [1]. Il prouve une fois de plus comment, dans les circonstances les plus difficiles, le prince savait garder son calme et sa noblesse. Après ce court repas, le duc d'Enghien fit plusieurs questions à Harel. Il l'interrogea sur Vincennes. Il lui dit qu'il avait été élevé dans les environs de ce château. Puis il lui demanda, sans inquiétude apparente : « Que me veut-on ? Que veut-on faire de moi ? » Harel répondit par des paroles évasives. Sa femme, alors malade, était couchée dans la même chambre, au fond d'une alcôve fermée par une grille. Elle entendit, sans être aperçue, toute la conversation et fut vivement émue, lorsqu'elle reconnut le prince dont elle était sœur de lait et dont la famille lui servait une pension avant la Révolution. Il semble que Dieu ait voulu accumuler dans ce drame les incidents les plus pathétiques. Cette femme, l'obligée des Condé, ne pourra rien pour le malheureux prince dont elle a partagé la première enfance. Qu'on se figure sa tristesse et ses larmes... Mais ce n'est pas tout.

Harel, dans le récit qu'il fit des derniers instants du duc

[1] *Détails historiques sur les derniers moments de Mgr le duc d'Enghien.* — Paris, 1816, in-8°.

d'Enghien, rapporte que, dès le 18 mars, c'est-à-dire deux jours avant l'exécution, on l'invita à préparer une pièce pour un prisonnier dont on attendait l'arrivée. On lui demanda aussi de faire creuser une fosse dans la cour; il répondit que cela n'était pas chose facile, parce que la cour était pavée. On chercha une autre place et l'on désigna les fossés où elle devait être préparée. Sur ce fait monstrueux nous avons la déposition du sieur Bonnelet, manouvrier à Vincennes, qui, le 18 mars 1816, devant la commission d'enquête chargée de l'exhumation du prince, a déclaré, après serment, que le 20 mars 1804, vers les trois heures de l'après-midi, il avait reçu de Harel l'ordre de creuser une fosse au bas du pavillon de la Reine. L'endroit que désignait le manouvrier Bonnelet est l'endroit précis où le duc d'Enghien a été fusillé et enterré. Si la fosse a été creusée dans l'après-midi même du 20 mars, — et que peut-on opposer aux assertions de Bonnelet et à celles du canonnier Godard, qui avait fourni les pelles et les pioches pour creuser la fosse? — qu'on ne nous parle plus de justice ni de clémence!...

Nous allons donc assister à un semblant de jugement. Après avoir longuement questionné Harel, le duc d'Enghien s'est jeté sur un lit, et il s'est endormi d'un profond sommeil. Le capitaine rapporteur Dautancourt se dirige vers la pièce où dort l'infortuné prince; il va l'arracher à un repos qu'il n'avait pas goûté depuis deux nuits. Il va l'interroger... A quoi bon cet interrogatoire, puisque la mort est décidée, le lieu de l'exécution choisi, la fosse prête?

Le 20 mars, Dautancourt avait été invité par Savary à passer chez le gouverneur de Paris. Celui-ci lui enjoignit de se rendre immédiatement à Vincennes pour y prendre les instructions du général Hulin. Aussitôt arrivé, il vit ce général, qui lui communiqua l'arrêté du gouvernement et l'ordre du gouverneur. Par cet ordre, Dautancourt était chargé de remplir les fonctions de capitaine rapporteur. Il accepta cette mission. A onze heures du soir, il entra dans la chambre du prince, accompagné du chef d'escadron Jacquin, du lieutenant Noirot, du capitaine

Molin et des gendarmes Lerva et Tharsis. Réveillé brusquement, le duc d'Enghien déclina ses nom, prénoms et qualités, indiqua l'époque à laquelle il était sorti de France et précisa quelques détails sur les campagnes et l'armée de Condé. Interrogé sur sa présence à Ettenheim, il répondit que, depuis deux ans et demi, il demeurait dans cette ville avec l'assentiment officiel de l'électeur de Bade. Il recevait un traitement de l'Angleterre; c'était sa seule ressource pour vivre. Au moment de son enlèvement, il se disposait à se fixer à Fribourg en Brisgau, séjour plus agréable que celui d'Ettenheim. Il avoua simplement qu'il correspondait avec son père et son grand-père. Lorsqu'on lui parla de Pichegru, il dit avec une entière franchise : « Je ne l'ai jamais vu. Je n'ai point eu de relations avec lui. Je sais qu'il a désiré me voir. Je me loue de ne pas l'avoir connu, d'après les vils moyens dont on a dit qu'il a voulu se servir, s'ils sont vrais... » Il fit la même déclaration au sujet de Dumouriez. Enfin, questionné sur sa correspondance avec ses amis de l'intérieur de la France, il affirma qu'il ne leur avait écrit que pour leurs affaires et les siennes... Voilà tout l'interrogatoire. Que relève-t-on dans ses parties essentielles? Que le duc reçoit un traitement de l'Angleterre; mais c'est une pension, et non pas une solde militaire; qu'il a correspondu avec ses parents, mais sans intention de comploter; qu'il n'a jamais vu ni Pichegru ni Dumouriez; qu'il s'est occupé avec ses amis d'affaires personnelles et non d'affaires politiques. Le prince va plus loin. Il se félicite de n'avoir pas connu Pichegru, il flétrit les vils moyens dont ce conspirateur a voulu se servir. Et le document qui contient ce blâme énergique est signé par lui et contre-signé par les officiers Noirot, Jacquin, Molin et Dautancourt.

On fait remarquer que Dautancourt a obtenu du prince la déclaration formelle de son émigration. En quoi cette constatation pouvait-elle être nuisible au prince? Était-ce pour mieux lui appliquer la loi du 28 mars 1793? Mais cette loi visait les émigrés coupables d'avoir porté les armes contre la France, arrêtés en France ou en pays ennemi ou conquis; cette loi

voulait que ces émigrés spéciaux fussent jugés dans les vingt-quatre heures par une commission qu'instituait le chef d'état-major de la division dans l'étendue de laquelle ils avaient été saisis. Le duc d'Enghien avait-il été arrêté en France? Non. Dans un pays ennemi? Non. Dans un pays conquis? Pas davantage. La loi du 28 mars 1793 ne le concernait donc pas.

La constatation d'émigration était-elle une raison pour lui appliquer la loi du 19 fructidor an V? Cette loi voulait, elle aussi, que la commission militaire fût nommée par le général commandant la division dans l'étendue de laquelle l'émigré avait été arrêté. A-t-on appliqué cette loi au duc d'Enghien? Non. Pouvait-on la lui appliquer? Non. Donc, chercher à établir qu'on s'est servi des lois révolutionnaires pour juger le duc d'Enghien, affirmer qu'on l'a traité comme un émigré, c'est dire qu'on lui a appliqué des mesures à peu près aussi légales que celles qui ont été appliquées aux victimes de septembre. Telle est la vérité.

En réalité, le duc n'était même pas dans la situation des autres émigrés. Il était, comme prince, banni du territoire. Oublie-t-on d'ailleurs que les lois draconiennes de la Révolution contre les émigrés n'étaient plus en vigueur, et que le sénatus-consulte de l'an X avait modifié la législation sur ce point? Décidément, la constatation de Dautancourt n'ajoutait pas grand'chose à ses autres informations. Les griefs relevés ne constituent donc pas un crime notoire... Sans méconnaître pourtant que sa situation est grave, le jeune prince a encore confiance dans la justice de celui qui l'a fait enlever au mépris du droit des gens. Il s'adresse au capitaine Dautancourt; il le prie de demander une audience au premier Consul. Il est sûr que s'il peut parler à Bonaparte, il le convaincra en quelques mots de son innocence... Pourquoi ne s'est-il pas trouvé, parmi tous ces soldats, un homme de cœur qui eût tenté à ses risques et périls d'enfreindre l'ordre fatal et de faciliter cette suprême entrevue? Mais tous ont entendu, comme le juge d'autrefois, une voix murmurer à leur oreille inquiète cette injonction et cette menace : *Si hunc dimittis, non es amicus*

Cæsaris !... Et la même peur a glacé leur courage, et ils ont laissé égorger l'innocent.

Ému par l'insistance du duc d'Enghien, le capitaine Dautancourt consent enfin à lui laisser écrire à la fin du procès-verbal d'interrogatoire ces mots, les derniers de tous, qui resteront comme une protestation éternelle :

« Avant de signer le présent procès-verbal, je fais, avec instance, la demande d'avoir une audience particulière du premier Consul. Mon nom, mon rang, ma façon de penser et l'horreur de ma situation me font espérer qu'il ne se refusera pas à ma demande.

« L. A. H. de Bourbon[1]. »

C'est avec instance que le duc d'Enghien sollicite l'audience spéciale. Qu'invoque-t-il pour cette faveur ? Son nom d'abord. Bonaparte pourrait-il traiter un Condé comme le premier venu ?... Son rang : c'est un prince de Bourbon, le représentant d'une famille illustre entre toutes, et non un simple particulier. Sa façon de penser : ces mots ne veulent-ils pas dire que c'est la franchise, la loyauté, la bravoure qui vont élever la voix ? Enfin, l'horreur de sa situation, tel est le dernier motif. Quoi ! un prince enlevé brutalement à l'affection et à l'amour des siens, emprisonné dans une forteresse, entouré de soldats, de geôliers et de ténèbres qui cachent je ne sais quels monstrueux projets, réveillé subitement en plein sommeil, interrogé, soupçonné, accusé d'infâmes complots et affirmant, sans espoir d'être écouté, sa sincère innocence, ce prince n'est-il pas digne d'être accueilli, lorsqu'il demande à voir celui qui peut comprendre sa situation, se laisser convaincre par un récit sincère et prévenir une sentence injuste ?

Eh bien, non ! Un homme froid et méchant, un ambitieux effréné qui veut élever sur le cadavre du duc d'Enghien sa fortune naissante, le général Savary ne permettra pas que ce

[1] « J'ai su, disait Napoléon le 4 décembre 1814, que le duc d'Enghien avait demandé à m'entretenir. Cela me touchait ; j'aurais voulu voir ce jeune homme. » (N. Campbell.)

désir soit satisfait. Il est bien le satellite indiqué pour une telle besogne... Dautancourt revient auprès des juges et leur donne communication de l'interrogatoire. Nougarède ajoute qu'il leur fait également lecture des pièces. Quelles pièces?... Il faudrait une bonne fois en finir avec cette prétendue communication. On a soutenu que le général Hulin avait lu à ses collègues des pièces par lesquelles il était prouvé que Cadoudal agissait sous la direction du duc d'Enghien. Cela est faux. Il est un document authentique qui met à néant cette légende. C'est le jugement rédigé par Hulin lui-même, et c'est la phrase suivante de ce jugement :

« Le président a fait amener le prévenu libre et sans fers, et a ordonné au capitaine rapporteur *de donner connaissance des pièces tant à charge qu'à décharge,* AU NOMBRE D'UNE. »

Quelle était cette pièce? C'était simplement la copie de l'arrêté du gouvernement en date du 29 ventôse (20 mars), qui relevait à la charge du prince les griefs suivants : prévention d'avoir porté les armes contre la République, acceptation de la solde anglaise, participation aux complots tramés contre la sûreté intérieure et extérieure de la République. Sur quoi reposaient ces trois griefs? Sur une assertion du gouvernement. Où en étaient les preuves? Nulle part. Où étaient les papiers qui avaient démontré la culpabilité du duc d'Enghien [1]? On l'ignorait. Si, comme le disent certains historiens, la lettre à sir Charles Stuart était une charge écrasante, pourquoi cette lettre n'avait-elle pas été communiquée aux juges?... Encore une fois, prétendre que la commission militaire a reçu d'autre communication que ce seul arrêté, c'est dire une chose contraire à la vérité. L'arrêté du gouvernement était un ordre formel donné aux juges, ordre de condamner immédiatement, sans pitié; les juges y ont obéi sans protester. Nous ne devons

[1] A cette question qui se présente sans cesse à l'esprit : Pourquoi la commission militaire n'a-t-elle pas eu communication des papiers du duc d'Enghien? il faut répondre par la lettre du premier Consul à Réal, en date du 19 mars, où il lui recommande le secret sur ces papiers. Il faut naturellement aussi en conclure que s'ils avaient été accablants pour le duc d'Enghien, ils auraient été livrés à la commission.

cependant pas oublier que le colonel Barrois, commandant le 96e de ligne, ayant lu attentivement la demande d'audience faite par le prince à la suite du procès-verbal d'interrogatoire, pria ses collègues de surseoir au jugement, au moins jusqu'à ce que le premier Consul fût informé de cette demande. « Un membre, dit Hulin, fit la proposition de transmettre cette demande au gouvernement. La commission y déféra, mais au même instant, le général, qui était venu se poster derrière mon fauteuil, nous représenta que cette demande était *inopportune*... La commission passa donc outre. » De quel droit Savary, — car c'était lui, — empêchait-il les juges de statuer sur cette question si grave? Il n'était pas membre de la commission. Il n'avait reçu d'autre mandat que de veiller à la défense du château de Vincennes. Il outre-passait donc ses pouvoirs.

Examinons maintenant un autre fait qui ne paraît pas mieux établi que les précédents. Hulin, dans son mémoire justificatif, déclare qu'il a eu connaissance d'un long rapport de Réal qui présentait l'affaire comme intéressant la sûreté de l'État et l'existence même du gouvernement. « Ce rapport contenait, affirme-t-il, tout ce qui pouvait faire impression sur nos esprits et nous porter à croire que le salut de l'État dépendait du jugement que nous allions rendre. » Si cela est vrai, pourquoi le jugement, dont Hulin est l'auteur, ne mentionne-t-il qu'une seule pièce tant à charge qu'à décharge? Pourquoi n'a-t-il point parlé du rapport de Réal? Cela aurait fait au moins une pièce à charge supplémentaire.

Supposons d'ailleurs que ce rapport ait existé et qu'il ait été produit à la commission, supposons qu'il ait eu la gravité indiquée par Hulin, que devient alors la mission de Réal à Vincennes, le lendemain, à trois heures du matin? Que devient son étonnement, lorsqu'il apprend que la commission s'est réunie dans la nuit même? Tout cela ne résiste pas à un examen attentif. Est-ce que Réal ignorait l'arrêté du général Murat? Est-ce que Réal ignorait la convocation de la commission militaire?

Après que Dautancourt a donné lecture de son interrogatoire, les membres de la commission se décident à entendre

eux-mêmes le duc d'Enghien. Le général Hulin prend la présidence : à sa droite et à sa gauche se groupent les colonels Guiton, Bazancourt, Ravier, Barrois et Rabbe. Savary se tient derrière Hulin. Le capitaine Dautancourt continue à remplir les fonctions de rapporteur. Le prince est alors amené devant les juges. Il est une heure du matin. Le président lui lit l'arrêté du gouvernement qui énumère les charges portées contre lui. « Il se présenta devant nous, raconte Hulin, avec une noble assurance. Il repoussa loin de lui l'accusation d'avoir trempé directement ni indirectement dans un complot d'assassinat contre la vie du premier Consul[1]. Mais il avoua aussi qu'il avait soutenu les droits de sa famille, et qu'un Condé ne pouvait jamais rentrer en France que les armes à la main. Ma naissance, mon opinion, ajouta-t-il, me rendent à jamais l'ennemi de votre gouvernement... » Admettez que les juges aient été au courant de la législation, y avait-il dans ces aveux, qui émurent Hulin lui-même, une charge suffisante pour motiver une condamnation à mort ? Non, certes. Le duc d'Enghien ne niait pas avoir eu l'intention de combattre loyalement le gouvernement du premier Consul ; il se défendait seulement d'avoir conspiré. Mais pour des hommes résolus à sévir par ordre, la condamnation s'imposait... Un fait aurait dû cependant les toucher. Le duc d'Enghien n'hésitait pas à s'avouer l'ennemi du premier Consul. Il ajoutait avec la même franchise qu'il n'était pas un conspirateur. On devait ajouter foi à sa parole, puisque, devant des juges prévenus et capables de tout, il ne faisait pas mystère de son hostilité contre le gouvernement. Or, du moment qu'on croyait à ce premier aveu, on devait nécessairement croire au second. Le duc était aussi franc dans l'affirmation de son inimitié contre Bonaparte que dans la néga-

[1] Le duc d'Enghien était si peu au courant des intrigues de l'époque, que, lors de la découverte de la conspiration de Pichegru, il soutint à Ettenheim, devant deux anciens officiers de l'armée de Condé, que cette conspiration n'était pas vraie. « Car, ajoutait-il, si elle eût existé réellement, mon grand-père et mon père m'en auraient donné connaissance, afin que je prisse des précautions pour ma sûreté. » (Voir la lettre du baron de Saint-Jacques aux *Débats*, 12 novembre 1823.)

tion de toute participation de sa part à un complot. Pour des hommes impartiaux, cette loyale déclaration devait suffire, et, dès lors, le grief principal, c'est-à-dire la conspiration, s'écroulait de lui-même.

Mais les membres de la commission étaient des militaires. Cette sorte de forfanterie à se déclarer l'ennemi du premier Consul leur paraissait le signe évident d'une entière culpabilité. Ils étaient d'autant plus disposés à se montrer rigoureux qu'ils ne connaissaient que la discipline. « Je dois observer, dit Hulin, que mes collègues et moi, nous étions entièrement étrangers à la connaissance des lois. Chacun avait gagné ses grades sur le champ de bataille ; aucun n'avait la moindre notion en matière de jugements, et, pour comble de malheur, le rapporteur et le greffier n'avaient guère plus d'expérience que nous. » Alors il fallait se réserver, puisque Napoléon l'a reconnu lui-même en ces termes : « Aucun ordre ne peut justifier la conscience du juge. » Il est à regretter plus que jamais qu'à ces hommes ignorants des lois, il n'ait pas été adjoint un homme compétent, chargé de les guider et de les éclairer. Cette omission est un fait particulièrement étrange[1].

Le général Hulin posa ensuite cette question insidieuse au duc d'Enghien : « Comment pouvez-vous nous persuader que vous ignoriez aussi complétement que vous le dites ce qui se passait en France, quand non-seulement le pays que vous habitiez, mais le monde entier en était instruit ? et qu'avec votre rang et votre naissance, vous ayez pu rester indifférent à des événements d'une si haute importance et dont toutes les conséquences devaient être pour vous?... » Le duc d'Enghien aurait répondu, d'après Hulin : « Apprenant que la guerre était déclarée contre la France, j'avais fait demander à l'Angleterre du service dans ses armées ; le gouvernement anglais m'avait fait répondre qu'il ne pouvait m'en donner, *mais que j'eusse à rester sur le Rhin, où incessamment j'aurais un rôle à jouer, et j'attendais...* »

[1] Le premier Consul, qui prévit tout, aurait-il laissé au hasard le choix de l'interrogateur ? Rappelez-vous que tout a été arrêté d'avance, local, juges, jugement, fosse, peloton et lieu d'exécution.

Nous avons souligné à dessein la dernière phrase, car elle nous paraît être une œuvre d'imagination. En effet, si cette phrase, plus que compromettante et admise depuis par la plupart des historiens comme un aveu formel, a été réellement prononcée devant Hulin et la commission, pourquoi le jugement rédigé par Hulin n'en fait-il pas mention? Or, voici la vraie question d'Hulin au duc d'Enghien, reproduite par le jugement :

« — A lui demandé s'il a pris les armes contre la France. — A répondu qu'il avait fait toute la guerre et qu'il persistait dans la déclaration qu'il a faite au capitaine rapporteur et qu'il a signée. A de plus ajouté qu'il était prêt à faire la guerre et qu'il désirait avoir du service dans la nouvelle guerre de l'Angleterre contre la France. » Si le duc avait déclaré qu'il était prêt à jouer le rôle que l'Angleterre attendait de lui sur le Rhin, c'eût été avouer nettement sa participation à des intrigues et à un complot. Or, devant Charlot, devant Fririon, devant Ordener, devant Leval, devant Harel, devant Dautancourt, devant Hulin lui-même, devant tous, il a protesté avec la même énergie contre cette accusation. Pourquoi la commission n'a-t-elle pas eu sous les yeux le procès-verbal d'ouverture des papiers où le duc avait écrit « *qu'il n'avait jamais eu d'autre intention que de servir et de faire la guerre* »? Pourquoi la commission n'a-t-elle pas fait droit à cette demande persistante d'un entretien avec le premier Consul[1]? Pourquoi la commission n'a-t-elle pas remarqué dans l'interrogatoire de Dautancourt ces lignes significatives du prince par lesquelles il revendique fièrement « sa façon de penser », c'est-à-dire sa loyauté et son innocence?... Jamais le duc d'Enghien n'a prononcé les paroles que le malheureux Hulin lui prête, jamais il n'a parlé de son rôle dans des intrigues anglaises, jamais. Cette réponse, où on lui fait dire qu'il avait un rôle à jouer sur le Rhin, est une invention après coup[2].

[1] La commission a timidement essayé, après le jugement, de proposer une démarche auprès du premier Consul ; on verra ce qui est advenu de cette proposition.

[2] Cette réponse était aussi vraie que la soi-disant circulaire du conseil d'Angleterre qui donnait ordre aux émigrés de se rassembler sur le Rhin.

Voyez quels juges piteux! Écoutez leurs explications... Que pouvaient-ils faire? Condamner. Pourquoi? Parce qu'ils étaient liés par leurs serments au gouvernement. S'ils n'avaient pas jugé avec rigueur, ils auraient eu à craindre la rigueur du maître. Pourquoi n'ont-ils pas fait au premier Consul la réponse que d'Aubigné attribue au vicomte d'Orthez et que nous nous plaisons à croire vraie : « Je n'ai trouvé que bons citoyens et braves soldats, mais pas un bourreau!... » Pourquoi n'ont-ils pas refusé comme le colonel Préval?... Que disent-ils encore pour leur excuse? Qu'ils n'étaient pas jurisconsultes, qu'ils étaient incompétents, mais qu'ils étaient couverts par l'arrêté du gouvernement. Voilà quels aveux le président de la commission militaire a laissés à l'histoire! Il est vrai qu'un petit détail préoccupe Hulin après le second interrogatoire. L'accusé n'a pas eu de défenseur. Cela est fort ennuyeux[1]. Au fait, pourquoi l'accusé ne l'a-t-il pas réclamé? Pourquoi aucun des juges n'a-t-il pas signalé cet oubli au président? C'est la faute de l'arrêté du gouverneur qui a ordonné de juger le prévenu sans désemparer... Après ce deuxième et court interrogatoire, qui devait être suivi, comme l'avait déclaré Hulin, d'une décision sans appel, le duc d'Enghien retourna à l'appartement de Harel sous la conduite de Noirot, lieutenant de la gendarmerie d'élite. Cet officier avait servi dans le régiment de Royal-Navarre sous les ordres du comte de Crussol. Il se fit reconnaître du prince qui lui parla avec une grande affabilité, montrant dans cet entretien l'entière placidité d'une âme innocente.

Il s'agissait maintenant d'écrire le jugement. Plusieurs rédactions furent ébauchées. Hulin eut de la peine à composer quelque chose de convenable. Cet ancien garçon limonadier,

[1] M. Boulay de la Meurthe dit « qu'on n'a fait aucune exception en ne donnant point de défenseur au prince. Ainsi, Picot et Lebourgeois n'avaient eu l'assistance d'aucun avocat ». Si l'on avait violé la loi pour Picot et Lebourgeois, était-ce une raison pour la violer encore?... L'absence d'un défenseur allait avec la parodie des formes judiciaires, l'incompétence des juges et l'arrêt incomplet... Et dire qu'au tribunal révolutionnaire lui-même, on avait eu, pendant un certain temps du moins, des défenseurs d'office!

vainqueur de la Bastille, avait gagné bravement ses galons à l'armée d'Italie et s'était signalé au 18 brumaire; mais il n'avait guère pu développer sa médiocre instruction. Il finit par rédiger le jugement tant bien que mal. Cette pièce extraordinaire, datée du 30 ventôse (21 mars), — deux heures du matin, — porte que le général Hulin, les colonels Guiton, Bazancourt, Ravier, Barrois, Rabbe et le capitaine rapporteur Dautancourt se sont réunis au château de Vincennes à l'effet de juger le ci-devant duc d'Enghien sur les charges portées dans l'arrêté du gouvernement. Le jugement relate en seize lignes la réponse du prince au sujet de la solde anglaise et de son action militaire contre la France. Il se termine ainsi : « Le président a fait retirer l'accusé; le conseil délibérant à huis clos, le président a recueilli les voix en commençant par le plus jeune en grade ; le président ayant émis son opinion le dernier, l'unanimité des voix l'a déclaré coupable *et lui a appliqué l'art... de la loi du... ainsi conçu...* et, *en conséquence*, l'a condamné à la peine de mort. »

Ainsi, voilà sept hommes qui condamnent un autre homme à mort et qui ne peuvent citer ni la loi qui vise son action criminelle, ni l'article de la loi qui édicte la peine[1] !... Ils ont bien déclaré le duc d'Enghien coupable. Mais coupable de quoi? Ils ne le disent pas. La raison en est fort simple. Ils ne peuvent pas le dire, car ils ne le savent pas.

Il reste encore à examiner quelques lignes de ce document inouï... « Ordonne que le présent jugement sera exécuté *de suite* à la diligence du capitaine rapporteur, après en avoir donné lecture, en présence des différents détachements des corps de la garnison, au condamné. Fait, clos et jugé *sans*

[1] Devant la constatation d'un fait pareil, Nougarède en est réduit à invoquer les lois de la Convention du 19 mars et du 10 mai 1793, comme si ces lois étaient encore applicables sous le Consulat! Comment, le premier Consul s'est vanté d'avoir aboli la Terreur, et, quatre ans après le 18 brumaire, il aurait eu le droit de revenir à cet exécrable système? — Et M. Boulay de la Meurthe dit que Hulin, « *certain de l'existence des articles, mais empêché de les citer*, dut réserver sur la feuille du jugement la place pour les écrire ». Hulin ne connaissait ni les lois ni les articles. Elles étaient d'ailleurs si peu connues, que les légistes, dans le second jugement, visèrent des lois qui ne s'appliquaient pas au duc d'Enghien!

désemparer à Vincennes, les jour, mois et an que dessus. » Hulin, pour se justifier de cette précipitation, dit qu'il y a eu deux minutes du jugement, et que dans l'une des deux il n'était question que de la lecture et non de l'exécution immédiate. Nous le savons, et nous examinerons plus tard le deuxième jugement qui fut rédigé après la mort du prince et inséré au *Moniteur* du 1er germinal. Mais Hulin ne peut invoquer ce deuxième jugement, qui fut rédigé par Réal et d'autres légistes, le 21 mars, entre midi et trois heures. Quand il dit que cette pièce portait uniquement l'ordre de lire tout « de suite » le jugement à l'accusé, c'est au jugement rédigé par Réal qu'il fait allusion. Celui-là, il ne peut l'invoquer. Le seul, le vrai, celui qui a été exécuté, le jugement reconnu tel par l'histoire, — quels que soient ses vices de forme, — c'est le jugement rédigé et signé par Hulin, contre-signé par les membres de la commission militaire. Il ordonne l'exécution immédiate après lecture au condamné. L'officier qui a dirigé l'exécution n'a donc pas commis un acte prévaricateur. Si la minute du jugement est incomplète, la faute en est à Hulin et à ses collègues. Mais la responsabilité leur en incombe dans toute son étendue.

Serait-il possible d'excuser un pareil jugement? Examinez de quelle façon et par qui il a été rendu. On ne sauvegarde même pas les apparences. Quelle est la compétence des juges? Nulle. Où est l'arrêt motivé? Nulle part. Les témoins? Il n'y en a pas. Le défenseur? Il n'y en a pas. Le public? Absent. Les lois qui condamnent? On les ignore. La sentence? Elle est rédigée en blanc... Il est donc permis de dire, sans abuser des mots, que ce jugement est un forfait.

Mais quel était en réalité le crime reproché au duc d'Enghien? L'émigration, disait Réal[1]. Nous avons déjà prouvé que le duc

[1] Aux yeux du premier Consul, l'émigration était un crime. Il écrivait le 10 germinal an XII à Talleyrand, au sujet d'émigrés français dont il voulait obtenir l'extradition : « Vous direz que les émigrés sont des hommes condamnés à mort par les lois civiles de leur pays, et considérés dans tous les pays comme des individus morts civilement. » Avec cette appréciation, que devenait le sénatus-consulte de l'an X, qui, en adoucissant la législature relative aux émigrés, avait promis « de cimenter la paix dans l'intérieur par tout ce qui peut rallier les

n'était pas émigré, mais banni. Et d'ailleurs, les lois ne lui étaient point applicables, puisqu'il se trouvait dans un pays en paix avec la France. Comment l'avait-on fait prisonnier? Par trahison, par enlèvement. On allait l'accuser dans le jugement (le second), inséré le surlendemain au *Moniteur,* de complot contre la sûreté de la République. En supposant que le complot ait été prouvé, la commission militaire ne pouvait connaître d'un pareil crime. Seuls les tribunaux ordinaires avaient cette compétence[1]. Voyez ensuite de quelles irrégularités fourmille l'instruction. Tout se fait la nuit, contrairement aux lois. On commence l'instruction à minuit. Nul autre que Savary n'assiste au jugement. La présence de ce général était-elle de nature à adoucir l'arrêt? Non, car on sait de quel poids considérable cette présence a pesé sur la conscience des juges. A-t-on eu recours à la révision du jugement? Non. Y a-t-il eu appel? Non. La loi a été sciemment foulée aux pieds, et ce document monstrueux, ce jugement informe restera comme le plus terrible exemple de ce que peut exiger une ambition tyrannique, de ce que peut accorder une faiblesse complaisante. Nous comprenons maintenant ce cri de remords arraché au capitaine Dautancourt devant Savary : « Pût-il dépendre de moi de me trouver à cent batailles et jama.s à un jugement!... »

Écoutez encore les dernières paroles d'Hulin. Il cherche une excuse pour lui et ses collègues. « A peine le jugement fut-il signé, dit-il, que je me mis à écrire une lettre, dans laquelle, me rendant en cela l'interprète du vœu unanime de la commission, j'écrivis au premier Consul pour lui faire part du désir qu'avait témoigné le prince d'avoir une entrevue avec lui, et aussi pour le conjurer de remettre une peine que la rigueur de notre position ne nous avait pas permis d'éluder.

« C'est à cet instant qu'un homme qui s'était constamment

Français, tranquilliser les familles et faire oublier les maux inséparables d'une longue révolution »?

[1] La commission militaire n'avait pas plus de compétence pour juger le crime d'embauchage. — Voy. la loi du 7 février 1801.

tenu dans la salle du conseil : « Que faites-vous là ? me dit-il en s'approchant de moi.

« — J'écris au premier Consul, lui répondis-je, pour lui exprimer le vœu du conseil et celui du condamné.

« — Votre affaire est finie, me dit-il en reprenant la plume; maintenant, cela me regarde [1] !... » Mot malheureux, mot épouvantable s'il en fut, mais qui ne nous étonne pas de la part de Savary ! Un dernier espoir restait au condamné : Savary le lui enlève. Qui sait si cette demande collective de la commission n'aurait pas agi sur l'esprit du premier Consul ? Qui sait ce qu'auraient produit cette dernière adjuration, cette supplication inattendue des juges ?... En tout cas, il eût été bon, il eût été digne d'oser cette suprême tentative. Mais non, Savary arrache la plume des doigts de Hulin, et le président de la commission se laisse faire. Il a ajouté, pour sa défense, qu'il a cru entendre ainsi la phrase de Savary : « Cela me regarde... d'avertir le premier Consul. » Comme si, à la façon dont Savary a dit ces mots : « Votre affaire est finie, et maintenant cela me regarde ! » tous n'y avaient pas deviné une effroyable menace. Les remords qui ont fait parler Hulin, ses regrets, ses plaintes, ses gémissements, ses excuses, son désir ardent de se justifier, tout cela montre que lui et les autres juges ont eu peur de la colère de Bonaparte. Ils ont décrété la peine de mort, *parce que la rigueur de leur position ne leur permettait pas de l'éluder*... Savary a saisi la sentence fatale. Il va l'exécuter, « sans désemparer ».

[1] On comprend que le prince Napoléon l'ait appelé « un admirable chef de gendarmerie ». (*Napoléon et ses détracteurs*, p. 234.)

CHAPITRE XVII

L'EXÉCUTION.

Les gendarmes, amenés à Vincennes, ignoraient pour quels motifs on leur avait imposé ce service extraordinaire. Vers onze heures du soir, ils apprirent qu'un personnage dangereux, accusé d'avoir participé à un complot contre la vie du premier Consul, se trouvait dans le château pour y être jugé. A une heure du matin, c'est-à-dire une heure avant que le jugement eût été rendu, seize d'entre eux reçurent l'ordre de prendre et de charger leurs armes[1]. Savary, qui était l'auteur de cet ordre, avait donc prévu l'arrêt de mort; il n'en avait pas même attendu l'annonce officielle.

Les gendarmes descendirent en silence dans les fossés. Arrivés à trois ou quatre pas du premier angle, près du pavillon de la Reine, ils firent halte, l'arme au pied. La nuit était très-obscure. « Au bout d'une grosse demi-heure de silence et d'immobilité que tout nous fit paraître plus longue, rapporte un des gendarmes, on nous dit enfin qu'un conspirateur bien convaincu d'avoir voulu tout bouleverser et replonger la France dans les horreurs des derniers temps de Robespierre, et très-justement condamné à mort, allait être amené, dans peu d'instants, vis-à-vis de nous, à la distance de quatre à cinq pas; que le signal de le fusiller serait donné par un officier faisant face au criminel, et que ce signal serait :

« 1° De porter la main à son chapeau;

[1] Récit d'un gendarme présent à l'exécution, et publié par A. Borgh, le 24 février 1811.

« 2° De se découvrir la tête.

« On nous recommanda de nouveau de ne pas bouger, d'observer constamment le plus grand silence et de n'avoir d'yeux que pour le signal et le criminel, etc. Quelques-uns observèrent que l'obscurité de la nuit ne permettait pas que l'on vît à un pas devant soi. On leur répondit qu'il y serait prévu, lorsqu'il en serait temps; qu'eux ne seraient pas vus, mais qu'ils verraient très-bien... »

Maintenant que le peloton d'exécution est prêt, retournons à la victime. Après sa comparution devant le conseil, le duc d'Enghien, revenu dans l'appartement de Harel, causait tranquillement avec le lieutenant Noirot de la gendarmerie d'élite. Il lui demandait depuis quand il était dans l'armée, s'il était entré au service comme simple soldat et s'il aimait son métier [1]. Tout à coup, Harel entre, suivi du brigadier Aufort. Le commandant du château, une lanterne à la main, invite le prince à le suivre. Celui-ci descend dans la cour, accompagné par Noirot et par plusieurs gendarmes. Il la traverse et arrive à l'escalier de la petite porte ogivale de la tour du Diable, qui conduit aux fossés. Il était deux heures et demie du matin. Il faisait froid; la pluie fine qui tombait pénétrait les vêtements. A la vue de cet escalier étroit, tristement éclairé par une lanterne fumeuse, le prince étonné recule... Il s'écrie : « Où me conduisez-vous? Dites-le-moi! » Point de réponse. « Est-ce aux cachots? continue-t-il. Autant vaudrait mourir! » Alors, un des hommes de l'escorte laisse échapper ces mots significatifs : « Aux cachots? Non, malheureusement. » Et Harel ajoute : « Monsieur, veuillez me suivre et rappeler tout votre courage. »

Cette fois, le prince a compris le sort qui l'attend. Il descend avec calme les quarante marches de l'escalier en spirale, franchit le petit pont-levis qui sépare la tour du Diable des fossés, descend encore sept marches, longe la tour des Salves, arrive à la tour du Gouverneur, puis, au tournant près du pavillon de la

[1] Papiers du curé de Vincennes, F[7] 6808.

Reine, se trouve face à face avec le peloton d'exécution. L'adjudant général Pelé tient à la main une lanterne à demi ouverte, dont il dirige la lumière sur le duc d'Enghien. On fait arrêter le prince à cinq pas des gendarmes, le dos au mur du pavillon de la Reine. L'adjudant entr'ouvre son manteau et lit au prince la sentence de mort. On se rappelle que le simulacre de jugement, rédigé par Hulin, ordonnait que lecture en serait faite au condamné en présence des différents détachements de la garnison. Un seul détachement entendit cette lecture; ce fut le peloton des seize gendarmes d'élite requis pour fusiller le prince. On comprend pourquoi. Savary a pu redouter une émotion ou une sorte de soulèvement parmi les soldats, habitués jusque-là à combattre l'ennemi à armes égales ou à exécuter les traîtres, mais en plein soleil et après une sentence régulière. Malgré le nom de *Plessis* ou le surnom de l'*Inconnu* donnés au prince, une partie de la garnison savait maintenant que le condamné était le duc d'Enghien. Il n'eût pas été impossible qu'une manifestation éclatât en sa faveur; aussi Savary prit-il ses précautions. Seize gendarmes, un adjudant, deux autres officiers et un brigadier, les fossés du château, les ténèbres de la nuit, voilà tout l'appareil de l'exécution...

La lecture terminée, le duc se tourne vers le lieutenant Noirot et lui demande de lui rendre un service. Sa pensée s'est reportée tout à coup vers la princesse Charlotte. Il ne voit en face de lui que des visages cruels ou impassibles, et dans cette nuit qui s'achève, ses regards ont paru chercher la rive du Rhin, où gémit la femme adorée dont il croit entendre les sanglots et les soupirs : « *Paucioribus tamen lacrymis compositus es, et novissima in luce desideravere aliquid oculi tui...* [1]. » Il réclame des ciseaux, coupe une mèche de ses cheveux, la place avec son anneau d'or dans un billet qu'il avait écrit furtivement de Strasbourg à Paris, et prie Noirot de remettre le tout à la princesse de Rohan-Rochefort. L'officier le lui promet... Derniers et précieux souvenirs! Les cheveux d'un mourant,

[1] Tacite, *Vie d'Agricola.*

les adieux d'un époux, l'anneau de mariage... Et ce dépôt sacré va être remis à Réal pour être transmis au premier Consul et de là être jeté dans la poussière des Archives, où quelque main profane le surprendra un jour... Oui, cette consolation qu'on ne refuse à personne, les reliques d'un être aimé ont été volées à celle que le duc d'Enghien avait prise pour sa compagne et à laquelle il adressait sa pensée suprême.

Maintenant le prince tourne son esprit vers Dieu. « Ne me donnerez-vous pas un prêtre ? » demande-t-il. C'est alors qu'une voix répond ironiquement du haut des glacis qui faisaient face au pavillon : « Veut-il donc mourir en capucin [1] ? » Si le général Savary, comme on l'affirme, a dit ce mot, il a compliqué le crime d'une monstruosité [2]. En employant cette expression soldatesque : « mourir en capucin », il voulait certainement mettre en doute le courage du duc d'Enghien et traiter de momerie la manifestation respectable d'une foi sincère. Comment! c'est un capitaine qui a vingt fois affronté la mort sur les champs de bataille, c'est un brave dont l'Europe connaît et vante la valeur, c'est celui-là qu'on ose insulter à ses derniers moments... Mais les bourreaux de Louis XVI eux-mêmes ont exaucé sa volonté dernière. Nul, sur la place de la Révolution, n'a injurié la royale victime embrassant l'abbé Edgeworth et recevant l'exhortation sublime que l'histoire a solennellement enregistrée. Rendre ainsi témoignage à sa foi devant les hommes, chercher à l'heure du supplice les consolations et les espérances d'une autre vie, était-ce donc succomber sans courage?... Voyez si celui qui va mourir est un lâche! Jadis le grand Condé, son aïeul, a fléchi le genou dans la plaine de Rocroi et remercié, devant ses soldats victorieux et devant l'ennemi dompté, le Dieu qui avait béni ses armes. Aujourd'hui, dans l'horreur de la nuit, devant quelques gendarmes réunis pour sa mort, devant la tombe creusée à quelques pas de lui, le duc d'Enghien tombe

[1] Papiers du curé de Vincennes. Archives nationales. F^7 6808.

[2] « M. de Rovigo, dit M. de Laporte-Lalanne, chef du conseil du prince de Condé, qui avait assisté à l'exhumation en 1816 et procédé à l'enquête, a présidé à l'exécution du haut du parapet, sur le bord du fossé..... » Suivent de pénibles détails sur la précipitation de ce général à faire enfouir le cadavre.

à genoux et, dans une prière silencieuse, invoque le Dieu qui fait les forts et qui consacre les martyrs. Puis il se relève et il s'écrie : « Qu'il est affreux de périr ainsi de la main des Français !... » A ces mots, l'adjudant Pelé porte la main à son chapeau, et comme s'il eût craint d'autres paroles, il se découvre rapidement. C'était le signal convenu. Les gendarmes font feu, et le duc d'Enghien tombe roide mort. Trois heures sonnent au château, le crime est consommé... La victime a succombé avec une noblesse qui a stupéfié les meurtriers. La prévision du prince s'est accomplie à la lettre : « Le premier Consul, avait-il dit neuf mois auparavant, viendra peut-être à bout de me détruire; mais il ne me fera pas m'humilier. »

Le général Hulin, qui parla tant de son émotion quelques années après, s'empressa d'écrire le jour même de l'exécution au général Maçon, commandant les grenadiers de la réserve à Arras, le billet que voici et dont il convient de peser tous les termes :

« *P. Hulin, général de brigade commandant les grenadiers, à son ami Maçon.*

« Vincennes, le 30 ventôse an XII.

« Le ci-devant duc d'Enghien, arrêté et conduit hier au château de Vincennes, a été jugé et condamné à mort par une commission militaire dont j'étais président, ce matin à trois heures.

« Je ne puis en écrire davantage, étant excédé de fatigue ; il a été exécuté de suite.

« P. HULIN[1]. »

[1] M. Aimé-Louis Champollion, qui cite cette lettre dans les *Chroniques dauphinoises* (Vienne, 1880), a vu et tenu en main l'original de ce billet.

En 1814, le général Hulin ne craignit pas d'invoquer l'appui de Talleyrand auprès de Louis XVIII.

« Dégagés maintenant, écrivait-il, du serment de fidélité que nous avons prêté à l'Empereur, mon état-major et moi, nous nous empressons d'adhérer aux mesures prises par le gouvernement.

« Mes principes sont invariables.

« Je me dois à ma patrie avant tout. Persuadé que le nouvel ordre de choses

C'est en ces quelques lignes brutales que le président de la commission militaire annonçait l'exécution[1] du duc d'Enghien.

Avant de jeter le cadavre dans la fosse préparée la veille, on s'empara de la montre du prince et de plusieurs lettres de change contenues dans un portefeuille rouge. Ces lettres étaient au nombre de six : elles représentaient une somme de onze mille florins, deux mille ducats et neuf cents louis. Elles furent remises le même jour avec deux notes d'affaires au premier Consul, qui renvoya le tout à Réal[2]. On prétend que le cadavre fut enterré avec tous ses vêtements sans avoir été fouillé. C'est une erreur. « L'épouse de l'ancien garde d'artillerie feu Germain, écrivait l'abbé Roger, curé de Vincennes, au ministre de la police le 18 mars 1816, m'a assuré comme une chose de notoriété publique entre les personnes instruites au château de l'affreuse catastrophe, que le corps du prince a été dépouillé ; que Harel lui-même a porté la redingote du duc d'Enghien, couleur olive, et qu'étant usée, il l'a transmise à un soldat qui en a eu la fin. (Ce sont les expressions de madame Germain, une des honnêtes femmes de ma paroisse.) Harel a eu la montre et a souvent répondu aux plaisanteries qu'on lui faisait en lui demandant :

ne s'établit que pour son bonheur, je prie V. A. S. de vouloir bien être l'organe de mes sentiments pour la chose publique et de mon dévouement pour notre nouveau souverain. »

Repoussé par Louis XVIII, il obtint, aux Cent-Jours, le poste de gouverneur de Paris. En 1816, il fut banni. Il mourut dans une sorte de misère en 1846.

On conçoit que Napoléon, à la vue du général Hulin, pût dire : « Sa présence m'importune. Je n'aime point ce qu'il me rappelle. »

[1] M. Étienne Charavay nous a aimablement communiqué une lettre du général Soult, adressée au général de division. Elle est rédigée de la même façon :

« RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

« Au quartier général de la Tour d'Ardre, le 2 germinal an XII.

« *Soult, général de la garde du gouvernement, commandant en chef le camp de l'Ouest, au général de division Vandamme.*

« Je m'empresse, mon cher général, de vous communiquer *l'heureuse nouvelle* que je viens de recevoir. Le duc d'Enghien, l'un des conspirateurs, a été pris à Ettenheim et amené à Paris, où il est arrivé le 29; dans la nuit, la commission militaire s'est assemblée et l'a condamné à mort. Il a été fusillé le 30 ventôse.

« J'ai l'honneur de vous saluer.

« SOULT. »

Cette lettre fut communiquée à la division.

[2] Archives nationales, AF^IV 864.

« Quelle heure est-il à la montre du duc d'Enghien ? — Je l'ai achetée des gendarmes ; elle est bien à moi [1]. » Le curé de Vincennes tenait ces détails précis non-seulement de la femme du garde d'artillerie Germain, mais encore de madame Harel elle-même, dont les enfants avaient reçu la première communion de ses mains... Ainsi on ne respecte même pas le corps du prince. On le fouille, on saisit sa montre, ses papiers, le journal où il avait écrit ses dernières impressions depuis Strasbourg, ainsi que son argent. On lui enlève même sa redingote. Le commandant du château a l'audace de la prendre et de la porter. Ce n'est pas tout. Une fois dépouillé, le cadavre est précipité la face contre terre au fond de la fosse creusée à l'encoignure du pavillon de la Reine et de la tour du Gouverneur [2]. Puis on comble rapidement l'excavation, et le peloton s'éloigne, laissant deux sentinelles en faction dans le fossé. Des hurlements se font entendre. C'est Mohiloff qui s'est échappé de l'appartement de Harel. Le fidèle animal accourt, saute dans le fossé et se jette sur la tombe de son maître. Les gendarmes le chassent. Le pauvre chien reviendra souvent jusqu'à ce qu'une main amie le recueille et lui donne un asile mérité. La seule voix qui se soit élevée sur cette tombe à peine fermée, c'est la voix d'un chien [3] !

[1] Archives nationales. F^7 6808.

[2] Voici ce que dit le procès-verbal des médecins et des chirurgiens, lors de l'exhumation : « ...Nous avons d'abord procédé à la recherche de la tête, que nous avons trouvée brisée. Parmi les fragments, la mâchoire supérieure, entièrement séparée des os de la face, était garnie de douze dents. La mâchoire inférieure, fracturée dans sa partie moyenne, était partagée en deux et ne présentait plus que trois dents... Nous avons acquis la certitude que *le corps était à plat sur le ventre,* la tête plus basse que les pieds. Nous avons ensuite découvert le bassin, dont l'os de la hanche gauche présentait une fracture avec échancrure circulaire... On a recueilli également des débris de vêtements, parmi lesquels se trouvent les deux pieds de bottes et des morceaux de la casquette portant encore l'empreinte d'une balle qui les avait traversés... » Les procès-verbaux constatent que les balles frappèrent à la fois à la tête et au centre du corps.

[3] Ce fait émouvant nous rappelle un récit de Napoléon à Sainte-Hélène. L'Empereur racontait qu'en Italie, traversant la nuit un champ de bataille dont on n'avait pas encore enlevé les morts, un chien s'était élancé de dessous un cadavre, puis était retourné à son gîte en poussant des cris douloureux. « Alternativement, disait-il, il léchait le visage de son maître et s'élançait de nouveau sur nous ; c'était tout à la fois demander du secours et rechercher la vengeance... Ce que c'est que l'homme, et quel n'est pas le mystère de ses impressions ! J'avais, sans

Avec un sang-froid pareil à celui de Hulin, Harel adressa le billet suivant à Réal, aussitôt après l'exécution :

« CITOYEN CONSEILLER,

« J'ai l'honneur de vous informer que l'*individu* arrivé le 29 du présent au château de Vincennes à cinq heures et demie du soir a été, dans le courant de cette même nuit, jugé par une commission militaire et fusillé à trois heures du matin, et enterré dans la place que j'ai l'honneur de commander.

« J'ai l'honneur de vous saluer avec le plus profond respect.

« HAREL [1]. »

Ce billet est aussi laconique et aussi grossier que le premier. Les hommes choisis par Réal pour mener à bonne fin une tâche si répugnante étaient vraiment dignes de son choix...

Le général Hulin déclare qu'après l'observation de Savary : « Maintenant ceci me regarde! » il alla rejoindre ses collègues dans le vestibule contigu à la salle des délibérations, prêts à s'en retourner à Paris. Ils attendirent leurs voitures pendant un certain temps. « Nous étions nous-mêmes enfermés, dit-il, sans que personne pût communiquer au dehors, lorsqu'une explosion se fit entendre... bruit terrible qui retentit au fond de nos âmes et les glaça de terreur et d'effroi... Oui, je le jure, au nom de tous mes collègues, cette exécution ne fut point autorisée par nous. » Comment concilier cette dénégation avec le texte du jugement rédigé par Hulin : « Ordonne que le présent jugement sera exécuté *de suite*... » ? Cet ordre est cependant clair et formel. Hulin ajoute : « L'ordre d'exécution ne

émotion, ordonné des batailles qui devaient décider du sort de l'armée ; j'avais vu d'un œil sec exécuter des mouvements qui amenaient la perte d'un grand nombre d'entre nous, et ici, je me sentais ému, j'étais remué par les cris et la douleur d'un chien !... Ce qu'il y a de certain, c'est qu'en ce moment j'eusse été plus traitable pour un ennemi suppliant : je concevais mieux Achille rendant le corps d'Hector aux larmes de Priam. » (*Mémorial de Sainte-Hélène.*)

Dans le drame de Vincennes, Napoléon ne ressentira pas la même pitié ; il se hâtera de faire enterrer le cadavre du prince ; il mettra une garde auprès de la fosse. Les cris du pauvre Mohiloff ne parviendront pas jusqu'à lui.

[1] Nougarède de Fayet, t. II.

pouvait être donné que par le gouverneur général... » Y aurait-il eu un engagement particulier de Savary sur ce point? Aurait-on promis aux juges de n'exécuter le jugement qu'après l'ordre de Murat? Non, et cette affirmation de Hulin n'est qu'une pitoyable excuse. De son côté, Savary se défend d'avoir pris sur lui la responsabilité de l'exécution. « La responsabilité, observe-t-il, n'atteint jamais celui qui exécute, mais celui qui ordonne. » Savary accuse donc la commission militaire. Si l'on recourt aux textes, et c'est tout ce qui peut nous guider actuellement, Hulin et ses collègues protestent en vain. Le jugement ou le soi-disant jugement qu'ils ont rendu le 30 ventôse an XII, à deux heures du matin, porte l'exécution immédiate; une heure après, le jugement avait suivi son cours. Savary a pris la responsabilité d'empêcher tout appel auprès du premier Consul et de hâter la mort du prince : cette charge est assez lourde pour sa mémoire. Les juges ont et garderont la leur. Malgré son émotion, Hulin transmet à Réal les objets trouvés sur le corps du prince et le dépôt confié à l'honneur de Noirot, c'est-à-dire les cheveux, l'anneau d'or et la lettre. Puis les portes de la forteresse se rouvrent devant lui. Il revient à Paris avec ses collègues. La légion de gendarmerie et la brigade d'infanterie retournent à leurs quartiers. Savary les suit à cheval, se dirigeant sur la Malmaison. Ici va se placer l'épisode légendaire de sa rencontre avec Réal, épisode sur lequel il convient de faire la lumière.

Jusqu'à ce jour, presque tous les historiens qui se sont occupés de la catastrophe de Vincennes ont soutenu que le premier Consul avait eu, au dernier moment, l'intention de faire grâce au duc d'Enghien. Ce qui, d'après eux, rendrait ce fait indiscutable, c'est la mission confiée à Réal par Bonaparte, la veille de l'exécution. Le conseiller d'État, chargé de la tranquillité et de la sûreté intérieure et extérieure de la République, devait aller à Vincennes dans le but d'amener le prince à révéler sa participation aux complots préparés sur le Rhin et à expliquer nettement « sa façon de penser ». En cette circonstance, Réal,

représentant du premier Consul, aurait eu les mêmes pouvoirs que lui. S'il avait jugé que les confidences du prince étaient de nature à diminuer ou à faire disparaître la culpabilité qu'on lui supposait, il aurait pu empêcher l'exécution et faciliter au premier Consul un acte de clémence des plus politiques.

Bonaparte avait donc préparé un interrogatoire où il avait cru réunir contre le duc d'Enghien les charges les plus sérieuses. Il l'avait adressé à Réal avec ordre de le faire subir sans retard. Il allait sans dire que si le duc repoussait victorieusement les principaux chefs d'accusation dirigés contre lui, — démarches pour servir l'Angleterre, embauchage de troupes françaises et commandement des émigrés réunis sur le Rhin, — Réal pouvait retarder le jugement de la commission militaire.

Mais un oubli à jamais regrettable avait retardé l'envoi de l'interrogatoire. La lettre de Bonaparte, au lieu d'être expédiée vers cinq heures à Paris, ne fut apportée au domicile de Réal que vers dix heures du soir. Un autre fait, conséquence fatale de ce retard, avait eu lieu. Réal, accablé de fatigue, s'était jeté sur son lit et s'était endormi. On n'avait osé troubler son sommeil. Le chef de la sûreté se serait naturellement réveillé trop tard pour lire la lettre consulaire et exécuter les ordres qui y étaient contenus. Donc « un retard et un instant d'abandon » avaient seuls précipité la catastrophe de Vincennes.

Dans ce genre d'affirmations, M. Boulay de la Meurthe a été encore plus loin que ses prédécesseurs [1]. Sans doute, il a regretté que l'absence de Réal ait enlevé au duc d'Enghien une chance unique d'éviter la mort. Mais il a ajouté qu'elle avait laissé tomber sur le prince « l'inutile faveur d'échapper à des preuves plus convaincantes ». Il a même écrit que la présence de Réal « aurait rendu la condamnation plus certaine et la sentence plus régulière [2] » ! Et, citant un fragment des Mémoires inédits de X..., il a dit que Réal s'était écrié, en apprenant la mort du duc d'Enghien : « Est-ce possible? J'avais tant de questions à faire au duc! L'interrogatoire pouvait découvrir tant de

[1] *Les dernières années du duc d'Enghien*, pages 243 à 270.
[2] *Ibid.*, p. 202.

choses! Encore une affaire manquée et dans laquelle on ne saura rien. Le premier Consul sera furieux. »

Eh bien, nous allons démontrer d'une façon formelle :

Que la démarche de Réal à Vincennes est un fait légendaire;

Que, si cette démarche avait eu lieu, loin de prouver la culpabilité du prince, elle eût prouvé son innocence;

Et qu'enfin le premier Consul n'a aucunement reproché à Réal « un instant d'abandon » qui avait été cependant la cause d'un jugement inique et d'un châtiment immérité...

Si l'on en croit la légende admise jusqu'ici, les faits suivants se seraient passés la veille du 30 ventôse. A la nouvelle transmise par un gendarme de planton à Pantin : « *Le prisonnier est arrivé* », Réal aurait compris qu'il s'agissait d'un complice de Pichegru et ne s'en serait pas préoccupé davantage. Nous avons démontré plus haut que cette version était insoutenable. Réal, accablé de fatigue, se serait couché à huit heures, le soir du 29 ventôse. Pendant son sommeil, une lettre, contenant un interrogatoire détaillé à faire subir au duc d'Enghien, serait arrivée de la Malmaison. Le domestique de Réal n'aurait pas osé prendre sur lui de le réveiller... Ainsi voilà une missive qui vient de la Malmaison, de la part du premier Consul, à dix heures du soir, dans des circonstances de la plus haute gravité, et personne n'ose troubler le sommeil du chef de la sûreté, qui devait s'attendre à chaque instant à des communications importantes? On sait quel était le caractère du général Bonaparte. Lorsqu'il donnait un ordre, il avait soin de le faire parvenir immédiatement à son adresse; il ne pardonnait à personne de l'enfreindre. Il voulait, il savait être obéi sur l'heure. Et celui qui est préposé à la police, celui qui sait ce qui va se passer dans cette nuit fatale, celui-là s'endort paisiblement. Il ne prévient pas ses serviteurs de le réveiller, s'il vient par hasard une lettre du premier Consul! A qui fera-t-on admettre une telle fable?

Réal est un homme fin, prudent, amoureux de son métier. Il a un passé qui oblige. « C'est, comme le disait le feu duc de

Broglie, un de ces jacobins convertis sans effort au pouvoir absolu et qui portaient gaillardement la livrée de leur nouveau maître. » Il est plein de zèle. Il ne demande qu'à se mettre en avant, sans faire montre ni de ses fatigues ni de son besoin de repos. Il sait qu'on va juger le duc d'Enghien ; il est au courant de toute l'affaire et il ne peut s'endormir, comme un lourdaud, sans songer à ce qui arrivera d'un moment à l'autre. Les heures, les minutes, les secondes sont comptées. La vie du duc d'Enghien dépend d'une lettre, d'un mot, d'un rien. Et Réal dormirait tranquillement! Et personne ne le réveillerait!... Encore une fois, soutenir de pareilles choses, c'est faire œuvre peu sérieuse. S'il a dormi, c'est qu'il a voulu dormir. S'il ne s'est pas réveillé, c'est qu'il a défendu à ses serviteurs de le réveiller. Telle est la vérité.

Mais admettons le hasard, la fatalité, tout ce qu'on voudra. Examinons froidement les moindres hypothèses. La lettre de Bonaparte est placée au chevet de Réal. Tout à coup, vers trois heures du matin, à l'heure même où l'on fusille le duc d'Enghien — comme cet instant est bien choisi ! — le chef de la sûreté se réveille, fait apporter de la lumière, lit la lettre du premier Consul et apprend *pour la première fois* que la commission militaire est réunie à Vincennes... Est-ce que ce récit peut se défendre? Nous avons prouvé, d'après les documents provenant des Archives nationales, que les ordres donnés à Murat et à Harel le 29 ventôse (20 mars) étaient datés, l'un de quatre heures du soir, l'autre de quatre heures et demie, et que ces documents émanaient de Réal. Or, Réal ayant écrit à Murat et à Harel que « l'individu arriverait probablement cette nuit », et leur ayant prescrit de prendre les dispositions nécessaires, Réal n'a pas pu se coucher à la tombée de la nuit et défendre qu'on troublât son sommeil. De toute façon, sa culpabilité n'est pas douteuse. On doit se demander à quelle heure lui est parvenue la lettre du premier Consul. Elle est datée de la Malmaison, 29 ventôse an XII. L'heure n'y figure pas. Mais la lettre suit certainement l'arrêté des consuls qui a été rendu le matin même. Nous croyons, nous, qu'elle a été remise dans

l'après-midi à Réal, avant quatre heures, et que le sommeil prématuré et le réveil tardif ne sont que des inventions, comme la suite de ce chapitre le démontrera[1].

Il faut d'abord que nous étudions mot à mot cette lettre si importante. « Je vous envoie, écrit le premier Consul à Réal, la lettre de Caulaincourt. » Cette lettre était le compte rendu de l'expédition d'Offenbourg et d'Ettenheim. Elle annonçait le départ du duc d'Enghien et la transmission des papiers saisis à Ettenheim. Le premier Consul les avait lus, ainsi que le prouve l'interrogatoire qui va suivre. « Je viens de prendre, dit-il, l'arrêté dont vous trouverez ci-joint copie. » Est-ce qu'un homme expéditif, comme l'était le premier Consul, dit à la légère ces mots : « *Je viens de prendre l'arrêté...* » Cela ne signifie-t-il pas que c'est au sortir même de la séance des consuls et à peine arrivé à la Malmaison, que Bonaparte a écrit et envoyé cette lettre? Donc Réal a dû la recevoir dans l'après-midi du 29 ventôse. « Le prisonnier ne peut tarder à arriver, continue le premier Consul. Rendez-vous *sur-le-champ* à Vincennes pour faire interroger le prisonnier. » C'était donc avant l'interrogatoire d'Hulin que Réal avait mission de questionner le duc d'Enghien. Cela est si vrai que dans ses observations à Savary le premier Consul dit au sujet de l'exécution : « Il y a là quelque chose que je ne comprends pas. Que la commission ait prononcé sur l'aveu du duc d'Enghien, cela ne me surprend pas... Mais enfin on n'a eu cet aveu qu'en procédant au jugement *qui ne devait avoir lieu qu'après que M. Réal l'aurait interrogé sur un point qu'il nous importe d'éclaircir*[2]... »

Ce qui prouve encore que Réal n'a pas été à Vincennes, quelle que soit l'heure à laquelle il a reçu la lettre du premier Consul, c'est une déclaration de Méhée de la Touche. Certes, nous n'avons pas de peine à l'avouer, cet homme est souvent suspect. Mais puisqu'il a été employé par la police consulaire

[1] Cette lettre a peut-être même été remise plus tôt à Réal, car la Correspondance de Napoléon mentionne à propos de ce document, communiqué par M. Léonor Fresnel, ces mots significatifs : « *date présumée.* »

[2] *Mémoires de Rovigo.* — Ce point aurait été, suivant Lanfrey, l'identité du duc d'Enghien avec le personnage mystérieux vu chez Pichegru.

dans toutes ces intrigues, puisqu'il a été un des principaux acteurs dans le prologue de cette tragédie; puisque le premier Consul avait chargé Caulaincourt de prendre auprès de lui des renseignements sur l'expédition d'Offenbourg; puisque Réal se confiait à lui, il est certain qu'il a dû être mieux au courant que personne de ces tristes affaires. Aussi dit-il formellement dans ses Mémoires : « Je déclare qu'il n'est pas vrai que M. de Rovigo ait rencontré, le jour de l'assassinat, en habit de conseiller d'État, M. Réal, qui avait, dit-il, ordre de Napoléon d'aller interroger le duc d'Enghien. Cette journée était assez remarquable pour être restée dans la mémoire de beaucoup de personnes qui sont, je n'en doute pas, à même d'attester le même fait. Je défierais M. Réal de nier qu'ayant reçu de lui, de la part du premier Consul, l'ordre de me rendre le matin dans son bureau pour des affaires qui seront éclaircies dans une autre occasion, je n'aie été le prendre dans sa maison, et qu'après avoir assisté à sa toilette où il n'y avait rien du costume de conseiller, nous ne nous soyons rendus ensemble dans ses bureaux, rue des Saints-Pères, où je passai plusieurs heures à écrire des détails que Napoléon lui avait ordonné de me demander. Je soutiendrai à quiconque voudrait donner le change à l'opinion qu'à deux heures après midi M. Réal n'était pas sorti, et qu'il n'a pas pu avoir d'entretien avec M. de Rovigo sur la route de Vincennes, où il n'avait pas besoin d'aller pour savoir ce qui se passait et où il n'y avait plus d'interrogatoire à faire. Cette circonstance, évidemment imaginée pour la cause, pouvant être détruite par le témoignage de vingt commis dont quelques-uns du moins se la rappelleront, cette circonstance tombant, que deviendront les allégations auxquelles elle devait servir d'appui [1]?... » Il est pénible d'avoir à s'appuyer sur les dires d'un personnage tel que Méhée, mais ici ces dires répondent à la réalité des faits, toutes nos recherches nous ayant prouvé que Réal n'a pas été à Vincennes.

Cependant, supposons qu'il ait pu faire l'interrogatoire

[1] Extrait des *Mémoires inédits* de Méhée de la Touche. Paris, 1823, in-8°.

que lui prescrivait le premier Consul, et voyons ce qu'il aurait démontré. La première question à poser au duc d'Enghien était celle-ci : « Avez-vous porté les armes contre votre patrie ? » L'arrêté des consuls accusait le prince d'avoir porté les armes contre la République. Hulin lui avait demandé également s'il avait pris les armes contre la France. De toute façon les questions se ressemblent. Qu'a répondu le prince ? Il a dit qu'il avait fait toute la guerre et qu'il persistait dans sa déclaration au capitaine rapporteur sur sa participation aux campagnes du corps de Condé. Il se défendait d'avoir attaqué la France; il n'avait pas à se reprocher d'avoir soutenu, les armes à la main, les droits de sa famille et les droits de la monarchie légitime. Voilà pour la première question.

Arrivons à la seconde : « Avez-vous été à la solde de l'Angleterre ? » Cette question se trouve aussi dans l'interrogatoire de Dautancourt. Le duc d'Enghien a répondu que l'Angleterre lui accordait un traitement, et qu'il n'avait que cela pour vivre. Il n'admettait pas le mot « solde »; il n'employait que le mot « traitement ». Il tenait beaucoup à cette distinction, et cela se comprend... Si Réal lui avait posé cette troisième question : « Avez-vous voulu offrir vos services à l'Angleterre pour combattre contre l'armée qui marchait sous les ordres du général Mortier pour conquérir le Hanovre ? » le duc aurait répondu ce qu'il avait si nettement dit à Hulin. Il était prêt à faire la guerre partout, même au service de l'Angleterre. Mais guerroyer, pour lui, n'était pas conspirer.

La quatrième question de l'interrogatoire de Réal était ainsi libellée : « N'avez-vous pas eu de correspondance avec les Anglais et ne vous êtes-vous pas mis à leur disposition depuis la présente guerre pour toutes les expéditions qu'on voudrait faire contre la France à l'extérieur ou à l'intérieur, et n'avez-vous pas oublié les sentiments de la nature jusqu'à appeler le peuple français : votre plus cruel ennemi ? » Cette question indiquait plus clairement que toutes les autres que le premier Consul avait lu les papiers du duc d'Enghien. Le duc aurait

répondu qu'il n'avait d'autre correspondance qu'avec le prince de Condé, le duc de Bourbon et sir Charles Stuart à Vienne; qu'il avait en effet demandé à prendre part à une guerre entre la France et l'Angleterre. Mais il aurait répété aussi qu'il n'avait jamais pensé à participer à une expédition intérieure, et que s'il avait employé l'expression de « son plus cruel ennemi », c'était non pas contre le peuple français, mais contre le premier Consul ; ce qui était vrai.

La cinquième question paraissait plus fondée. « N'avez-vous pas proposé, lui aurait demandé Réal, de lever une légion et de faire déserter les troupes de la République, en disant que votre séjour pendant deux ans près des frontières vous avait mis à même d'avoir des intelligences parmi les troupes qui sont sur le Rhin? » La lettre du prince au duc de Bourbon en date du 25 mars 1803 parle en effet de désertions possibles dans le 9e hussards qui est à Colmar et du parti à en tirer ; la lettre du 16 avril 1803 au prince de Condé, et principalement celle à sir Charles Stuart, que nous avons publiée et commentée plus haut, montrent que le duc d'Enghien comptait, à l'occasion, utiliser les déserteurs français pour grossir le nombre de ses soldats. Si le prince a eu tort de faire cette confidence à ses parents, il demeure certain qu'il n'a pas donné suite à son dessein, puisque ni à Offenbourg ni à Ettenheim il n'avait de troupes à sa disposition. S'il en eût eu, l'enlèvement ne se serait pas fait aussi facilement.

« Est-il à votre connaissance, disait la sixième question de ce minutieux interrogatoire, que les Anglais ont repris leur solde et donneront encore des traitements aux émigrés cantonnés à Fribourg, à Offenbach, à Offenbourg et sur la rive droite du Rhin? » Le duc aurait assurément répondu que cela était possible, mais qu'il n'était pas l'instigateur de cette mesure. Elle avait été proposée aux Anglais par le prince de Condé et par le duc de Bourbon. La septième question était ainsi formulée : « N'aviez-vous pas des correspondances avec ces individus composant ces rassemblements, et n'êtes-vous pas à leur tête? » Le duc échangeait des lettres avec les émigrés

installés çà et là sur la droite du Rhin, mais aucun document ne prouve qu'il considérât ces émigrés comme des soldats à sa disposition et qu'il fût leur chef. D'ailleurs, ces émigrés auraient à peine formé une compagnie. Sa dénégation sur ce point aurait donc été absolue. La huitième question portait sur ses correspondances avec l'Allemagne, Paris, Bréda et l'armée de Hollande; mais ses lettres n'étaient adressées qu'à des amis et ne dénotaient aucune espèce de complot. A ce propos, le duc avait eu soin de dire au capitaine Dautancourt : « J'ai écrit à quelques amis qui me sont encore attachés, qui ont fait la guerre avec moi, pour leurs affaires et les miennes. Ces correspondances n'étaient pas de celles dont je crois qu'on veuille parler. »

« Avez-vous connaissance du complot tramé par l'Angleterre et tendant au renversement du gouvernement de la République? » telle était la neuvième question. Il suffit de se rappeler que le duc d'Enghien a repoussé devant la commission militaire, comme devant le capitaine Dautancourt, toute idée personnelle de complot, déclarant hautement qu'une pareille manière d'agir était contraire à ses opinions, à son rang et à sa naissance. Donc, sur le complot il y a eu dénégation formelle, persistante, indiscutable[1]. « Mais, ajoutait perfidement la neuvième question, le complot ayant réussi, ne deviez-vous pas entrer en Alsace et même vous porter à Paris, suivant les circonstances? » Certainement, en cas de mort du premier Consul, le duc d'Enghien se serait empressé de rentrer en France. Qui aurait pu en douter? C'était son rôle naturel. Il l'aurait avoué, sans se douter du piége qu'on lui tendait, c'est-à-dire sans voir qu'on voulait lui faire admettre la possibilité de la réussite du complot et sa participation à ses suites.

Les deux dernières questions de Réal devaient porter sur les relations du prince avec le commissaire des guerres Vaudri-

[1] Cette dénégation formelle, Réal la connaissait. Une lettre du duc d'Enghien, datée du 9 mars 1804 et écrite au marquis de Vauborel, parlait de « *la désapprobation continuelle* » que le prince avait « *toujours donnée à des mesures en dessous et indignes de la cause* » qu'il servait. Et Réal avait cette lettre entre les mains !...

court et le sieur de la Rochefoucauld, arrêtés comme conspirateurs. Ces griefs formaient le point le moins important de l'interrogatoire, puisqu'il n'a été révélé aucune correspondance entre le duc d'Enghien et ces deux personnes. Mais si l'on veut bien connaître les procédés de Réal, il faut jeter un coup d'œil sur l'affaire de ces deux prévenus. Des pièces originales et secrètes, qui figurent aux Archives nationales, il résulte que Réal fit saisir MM. de Vaudricourt et La Rochefoucauld, le 11 ventôse, comme complices de Cadoudal. Ce qu'on ignorait jusqu'ici, c'est que Réal avait auparavant envoyé à M. de Vaudricourt un agent de police et une dame Barbazan-Laisné, qui, se disant royalistes, leur firent croire à une action de leur part en faveur des princes. M. de Vaudricourt tomba naïvement dans le piége. Il désigna, comme capables de le seconder au besoin, mais sans parler d'attentat contre le premier Consul, M. de La Rochefoucauld-Dubreuil, ancien officier de l'armée de Condé, et M. de Vellecour, ancien grand maître de la maison du Roi. Ces personnes furent aussitôt arrêtées. Rien ne peut donner une idée de la perfidie des interrogatoires que Réal leur fit subir. En vain Vaudricourt, La Rochefoucauld et Vellecour protestèrent-ils de leur innocence. Réal, qui tenait à leur faire avouer quand même leur participation à un complot tendant à renverser le gouvernement consulaire et à assassiner Bonaparte, fut exaspéré de leur attitude énergique. Il ne put rien découvrir de leurs relations avec le duc d'Enghien, parce qu'en réalité ces trois personnes n'avaient pas eu de relations suivies avec le prince. Furieux de sa déconvenue, il mit La Rochefoucauld au secret, le privant d'air et d'exercice, l'empêchant de voir sa femme. Quant à Vaudricourt, il le fit promener pendant dix ans de prison en prison, du château de Vincennes au Temple, du Temple à l'Abbaye, de l'Abbaye au château d'Angers, lui refusant même les trente sols par jour que le gouvernement accordait aux prisonniers d'État sans ressource. Il enferma Vellecour durant plusieurs mois, et le mit en surveillance à Thionville jusqu'en 1814. Et toutes ces rigueurs avaient pour point de départ un complot fabriqué par

un agent secret et une femme suspecte aux gages de la police!... Cela nous amène à dire que si les noms de Vaudricourt et de La Rochefoucauld figurent dans l'interrogatoire destiné au duc d'Enghien, c'est que Réal en avait informé au préalable le premier Consul. Et l'on peut en induire également ce fait important que Réal connaissait les termes de l'interrogatoire bien avant qu'il lui ait été officiellement envoyé.

Ce qui prête à ce document une signification saisissante, c'est le commentaire bref et menaçant que lui donne le premier Consul. « Il sera nécessaire, recommande-t-il à Réal, que vous conduisiez l'accusateur public, qui doit être le major de la gendarmerie d'élite, et que vous l'instruisiez de la suite rapide à donner à la procédure. » On comprend ce que Bonaparte veut dire ainsi : le jugement, l'exécution, la mort sans phrases. Cela se lie d'ailleurs étroitement à ses autres ordres, qui prescrivaient de juger le prévenu « sans désemparer » . Ce qui fut fait. Le premier Consul pensait nécessaire que Réal fût à Vincennes pour conduire l'accusateur public; mais si l'on se reporte aux interrogatoires faits par Dautancourt et par Hulin, on voit qu'ils contiennent les parties les plus importantes de l'interrogatoire qu'aurait dû diriger Réal. Ainsi, tous les deux visent la solde accordée par l'Angleterre au duc d'Enghien, la correspondance du prince avec ses parents à Londres et avec les royalistes de France et d'Allemagne, ses prétendues relations avec les conspirateurs, sa participation aux guerres entreprises contre la République ou aux complots machinés contre le gouvernement consulaire. En supposant même que Réal eût pu interroger ou faire interroger à nouveau le prince le 30 ventôse, à trois heures du matin, ou le 29 dans l'après-midi, il y a lieu de se demander quel supplément d'informations il eût recueilli... Rien ou fort peu de chose. Il nous semble que Réal a dû le comprendre, et qu'il s'est borné à faire connaître à Dautancourt et à Hulin les parties essentielles de l'interrogatoire exigé par Bonaparte[1].

[1] Comment expliquer, en effet, que Dautancourt et Hulin aient été amenés à poser les mêmes questions que le premier Consul indiquait à Réal, si Dautancourt et Hulin n'avaient pas été stylés préalablement par Réal lui-même?

Quant au document original contenant les questions du premier Consul, il l'a gardé par devers lui, afin de laisser croire le lendemain, par sa prétendue promenade à Vincennes, qu'il eût été possible de sauver la vie au duc d'Enghien sans un oubli malencontreux de sa part, sans un sommeil regrettable, sans des circonstances inattendues et fatales... circonstances que les politiques habiles savent faire naître, soit avant, soit après les événements. Cet interrogatoire n'était donc qu'un artifice, qu'un trompe-l'œil. En effet, le premier Consul savait bien que si Réal lui-même allait interroger le duc d'Enghien, les réponses du prince établiraient nettement son innocence, et que dès lors la grâce s'imposerait. Il crut satisfaire à un besoin de sa conscience en dictant un nouvel interrogatoire; mais Réal, qui « reflétait les impressions du premier Consul en les exagérant », comprit sa vraie pensée et ne donna pas aux questions nouvelles la suite rapide qu'elles comportaient. Il s'abstint, prévoyant bien quel embarras il allait ainsi causer à Vincennes. En effet, la présence de Réal, son habitude des formes et des débats judiciaires auraient éclairé les membres de la commission militaire, qui trouvaient dans les réponses imprudentes du duc d'Enghien, relatives à la guerre extérieure, un crime contre la personne de leur chef. Mais il ne fallait pas les détromper, sous peine de perdre le fruit de mesures audacieuses, telles que l'invasion d'un territoire étranger et l'enlèvement. Sûr de leur zèle, on les abandonna à leur propre initiative. Donc, le sommeil de Réal, l'oubli de Réal, le réveil tardif de Réal sont du domaine de la légende. Les finesses qui ont ourdi toutes ces combinaisons sont cousues d'un fil si grossier, qu'il ne nous a pas fallu un long travail pour les constater. D'ailleurs, qu'importait la vérité à ceux qui s'acquittaient froidement d'une telle besogne? Ils travaillaient pour leurs contemporains; ils savaient parfaitement que leur crédulité ou leur faiblesse accepterait, les yeux fermés, toutes les explications qu'il plairait au gouvernement de leur donner. Mais pour nous, l'issue fatale du procès de Vincennes n'est due ni au hasard, ni à la fatalité. Tout a été préparé, voulu, décidé. Du jour où le duc d'Enghien a été enlevé,

sa mort, — il faut le répéter, — n'a plus été qu'une question d'heures. Ceci admis, la démarche de Réal était chose inutile. Si le premier Consul a eu, pendant les cinq jours qui précédèrent l'exécution, la moindre velléité de faire grâce, Réal, Savary, Talleyrand n'ont rien fait pour l'encourager à cet acte si politique [1]. Ils ont été à la fois instruments et complices. Et dans la nuit monstrueuse qui a couvert l'exécution de ses voiles, Réal a dormi... D'autres affirment qu'il jouait aux dames avec son neveu Rolland, l'air inquiet, s'interrompant à plusieurs reprises pour dire en regardant la pendule : « A présent, on en est à telle chose [2]. » Le fameux interrogatoire ressemble, comme sincérité, au jugement définitif inséré au *Moniteur* le 1er germinal [3].

Mais continuons à suivre cette lamentable comédie. Après avoir appris à Réal, qui la savait déjà, la mort du prince, le général Savary se dirigea au galop vers la Malmaison. Réal le suivit machinalement dans sa voiture. Savary arriva le premier auprès de Bonaparte et commença le récit détaillé des événements. Lorsque apparut Réal (disent les Mémoires de M. de Méneval), le premier Consul lui demanda pourquoi il n'était pas allé à Vincennes. « Après avoir écouté l'explication que lui donna ce dernier et avoir échangé quelques mots avec lui, il retomba dans sa rêverie; puis, sans laisser échapper un mot d'acquiescement ou d'improbation, il prit son chapeau, dit : « C'est bien », et laissa M. Réal surpris et un peu troublé de sa

[1] On ne comprend pas comment le prince Napoléon peut encore parler « de la précipitation indépendante de la volonté (de l'Empereur), qui ne lui permit de connaître que trop tard le jugement du prisonnier de Vincennes », et « de la disposition où il était de faire grâce au malheureux prince ». (*Napoléon et ses détracteurs*, p. 283.)

Cette observation du prince Napoléon n'est pas plus fondée que celle de M. Boulay de la Meurthe, l'ancien ministre d'État aux Cent-Jours, qui impute l'exécution du duc d'Enghien « à la fatalité des circonstances et à un excès de zèle regrettable ». (*Biographie*, p. 160. Lahure, 1868.)

[2] Voir *Mémoires historiques sur la catastrophe du duc d'Enghien*. (*Fragments historiques*. Paris, 1824, in-8°, p. 259.)

[3] On voit, d'après ce qui précède, ce qu'il faut penser de la déclaration de Desmarets dans ses *Témoignages historiques*, par laquelle il affirme que la police a eu connaissance de l'exécution du duc d'Enghien par les soldats et les paysans venus de Vincennes.

préoccupation[1]. » Voilà encore un fait inconcevable. Comment! à un homme qui n'a pas exécuté les ordres prescrits, à un homme qui, pour toute excuse, invoque la pesanteur de son sommeil, qui lui a enlevé ainsi la possibilité d'accorder une grâce suprême, le premier Consul n'aurait opposé que ce mot : « C'est bien! » Lui qui, dans ses emportements, terrifiait de ses invectives et de ses menaces ceux qui avaient osé lui désobéir, lui qui d'un froncement de sourcils et d'un simple coup d'œil faisait trembler ses interlocuteurs, il n'aurait trouvé que ce mot banal : « C'est bien[2]! » Mais si Réal n'avait eu d'autre motif à invoquer que son sommeil, jamais il n'eût eu la hardiesse de se rendre à la Malmaison. Il se serait excusé par lettre; il aurait envoyé une démission qui eût été acceptée. Et la démission aurait été suivie d'une incarcération immédiate. Il ne reste donc rien de ce prétendu concours de circonstances qui aurait empêché l'effet de la clémence du premier Consul. L'interrogatoire supplémentaire n'est qu'une manœuvre concertée entre Réal et son maître. Il fallait faire croire à une grâce possible. Il fallait faire admettre que le hasard seul l'avait empêchée.

Mais, objectera-t-on, pourquoi ne pas se fier à Réal? Cet agent a déclaré qu'il avait été chargé de cette mission et qu'il l'avait accomplie. « Pourquoi repousser cette parole, dit M. Boulay de la Meurthe, appuyée sur une vie considérée, sur des regrets sincères, sur des services souvent rendus à des émigrés[3]? » Pourquoi? Parce que, dans l'affaire du duc d'En-

[1] D'après le *Journal* du baron d'Ivoy, chargé en 1804 des affaires du prince héréditaire d'Orange, le premier Consul aurait dit à sa femme, le jour de l'exécution, à trois heures du matin : « A cette heure, j'aurai un ennemi de moins. » (*Revue historique*, t. IX.) — Suivant les Mémoires de X..., Réal se serait écrié : « Le premier Consul sera furieux! » On vient de voir comment cette fureur se traduisit.

[2] Dans le *Complément du Mémorial de Sainte-Hélène,* par O'Méara, Napoléon dit à son chirurgien : « Je ne croirai jamais que Wright ait été assassiné par ordre de Fouché. Pour qu'il fût mis à mort secrètement, il aurait fallu mes ordres, et non ceux de Fouché. Il me connaissait trop bien, et il savait que je l'aurais fait pendre sur-le-champ, s'il avait eu cette hardiesse. » Et c'est le même homme qui, devant la non-exécution de ses ordres, dans une circonstance des plus graves, se serait borné à dire : « C'est bien »?

[3] *Les dernières années du duc d'Enghien,* p. 265.

ghien comme dans l'affaire Moreau-Cadoudal, Réal nous est suspect. Sa manière d'agir est celle d'un homme de police qui ne recule devant rien pour arriver à son but et faire réussir ses perfides combinaisons[1]. Désire-t-on quelques nouveaux exemples de ses procédés? Dans les Mémoires de Fauriel, qui connaissait à fond les hommes du Consulat, nous lisons que Réal avait mandé madame Récamier pour la réprimander de ses propos sur l'arrestation du général Moreau. Quel était ici le dessein secret de Réal? Il voulait inspirer à Moreau, et il lui inspira, par sa femme qui était l'amie de madame Récamier, l'idée d'écrire au premier Consul. Ceci obtenu, il fit répandre le bruit que cette lettre était un acte de faiblesse, de soumission, d'imprudence... Voici un autre fait. Un chef de brigade, nommé Lenormand, arrêté en même temps que Moreau, était d'opinions notoirement contraires à celles du général. « Réal voulut se réserver le privilége d'interroger un homme qu'il croyait ennemi de Moreau, et l'honneur de tirer parti de sa haine. Après divers propos, qui avaient pour but d'exalter le ressentiment du jeune militaire, il termina par lui présenter une bourse qui contenait une somme de cent mille écus et le grade de général de division, à condition de livrer des secrets de Moreau tout ce qu'il était présumé en connaître. Lenormand accueillit ces offres comme elles méritaient de l'être, et Réal eut le chagrin d'avoir tendu un piége inutile à la loyauté d'un jeune militaire... » Ce chagrin n'empêcha pas Réal d'essayer de séduire le marquis de Rivière. « Il chercha en vain à lui faire déclarer les noms de ceux qui pouvaient être compromis, et à lui faire dire que son parti comptait sur l'assistance de Moreau. » Ce nouvel échec ne le déconcerte pas. Il se rabat sur un subalterne nommé Bouvet. Après l'avoir fait à demi étrangler dans sa prison, il lui arrache l'aveu que le parti des princes français, qui venait à Paris pour renverser le premier Consul, avait pour chef le général Moreau. « Il y mit une complaisance qui satisfit profondément Réal[2]. »

[1] Voy. plus haut ce que nous avons révélé sur l'affaire La Rochefoucauld-Vaudricourt.

[2] Le même invitait, à pareille époque, Méhée de la Touche, son *alter ego,* à

En résumé, le chef de la sûreté profitait avec talent de la bassesse des individus et tablait sur elle. Préoccupé avant tout de plaire au premier Consul, il essaya de lui livrer Moreau comme il lui avait livré le duc d'Enghien. Ainsi un agent de police, qui suivait de près le procès, affirme que, « pendant la délibération, il y avait dans le cabinet du président plusieurs officiers, et notamment le général Savary; que Thuriot (le juge d'instruction) est sorti plusieurs fois et a eu des colloques avec eux et avec M. Réal, chargé de la police ». Comment l'homme qui s'associait à une manœuvre de la dernière heure pour perdre Moreau, aurait-il été l'homme « dont la présence aurait pu détourner la mort de la tête d'un Condé[1] »? Il était trop le serviteur du premier Consul pour ne pas épouser aveuglément ses haines. « Tu ne connaîtras jamais la faiblesse que j'ai pour cet homme-là, disait-il à Méhée ; s'il me prend par le bras pour causer un moment avec moi, je suis ivre de bonheur et de joie ; si, au contraire, il passe sans me regarder, j'éprouve un malaise

faire dans le procès de Moreau des déclarations « qui pussent donner à croire que ce général avait combiné avec Pichegru les moyens qu'on l'accusait d'avoir pris pour mener à bonne fin la conspiration dirigée contre le premier Consul » Depuis plusieurs jours, avoue ce policier, Réal ne cessait de me dire : « Ah! si tu voulais, quelle fortune tu pourrais t'assurer ! »

[1] C'est encore Réal qui osait écrire, le 9 février 1804, au préfet de police Dubois :

« Mon cher collègue,

« Le premier Consul désire que vous ne négligiez aucun des moyens qui sont en votre pouvoir pour déterminer les coupables à vous mettre sur la trace des principaux coupables. » (Archives nationales, F^7 6391.) (Cité par H. Forneron.)

Or, les *moyens* qui furent appliqués aux complices de Moreau furent des tortures et des supplices odieux. On alla jusqu'à leur écraser les mains, chauffer et brûler les pieds, etc. Ces tortures furent appliquées à Christin, Picot, Ducorps, Hyvonnet, Caron et autres. Tels étaient les moyens alors conseillés par Réal !

Et pour qu'on n'en puisse plus douter, voici la lettre que le juge d'instruction adressait à Réal :

« *Ce que vous avez ordonné par rapport à l'accusé Picot a été exécuté.* Il a tout supporté avec une résignation criminelle. C'est une âme endurcie dans le crime et fanatisée. Je l'ai laissé aujourd'hui à ses souffrances et à sa solitude. Je ferai recommencer demain. » (*Mémoires de Fauriel.* — Lalanne, p. 16.)

Ce que Picot avait supporté *avec une résignation criminelle,* c'était l'écrasement de ses doigts. On a l'humanité de le laisser en proie pendant un jour à ses souffrances et à sa solitude. Et le juge d'instruction, pour se conformer aux ordres de Réal, dit qu'il fera, le lendemain, recommencer la torture. Qui donc oserait désormais nous parler de la modération de Réal ?...

que je ne saurais définir, et, si cela durait, je tomberais infailliblement malade[1]. » Aurait-on jamais cru qu'un jacobin pût devenir courtisan à ce point?... L'ancien orateur du club des Amis de la Constitution, l'ami de Danton et de Camille Desmoulins, le proscripteur des girondins, le procureur de la Commune de Paris avec Chaumette, le collaborateur de Méhée, le défenseur de Babeuf avait su mettre de côté ses opinions exaltées et gagner des honneurs et de l'argent. Il allait porter avec hauteur le titre de comte. En soutenant le nouvel Empire, il avait oublié qu'il s'était déclaré non moins énergiquement le défenseur de la République, lui qui demandait, le 10 janvier 1795, à la Convention, où il venait parader comme orateur du peuple : « La République démocratique ou la mort!... » Est-ce que cet homme-là n'était pas capable de toutes les violences[2]?

Après avoir rendu compte à sa manière des événements, Réal retourne à Paris chargé d'une autre mission. Il faut maintenant se procurer le texte du jugement qui a condamné le duc d'Enghien. Aussi écrit-il à Hulin pour le prier de lui transmettre immédiatement les pièces officielles du procès. Une heure après, impatienté de n'avoir pas encore reçu de réponse décisive, il renouvelle sa demande. Il dit attendre le jugement et les interrogatoires de l'ex-duc d'Enghien, pour se rendre à la Malmaison auprès du premier Consul. Ainsi il va retourner à la Malmaison *une seconde fois*[3]... Enfin, le général Hulin lui

[1] *Mémoires inédits* de Méhée de la Touche.

[2] Dans son *Essai sur les journées des* 13 *et* 14 *vendémiaire*, Réal attaque avec une sorte de frénésie les prêtres et les émigrés; il se fait l'apôtre des plus sanglantes mesures.

[3] Ces deux voyages de Réal à la Malmaison, le 30 ventôse, nous semblent extraordinaires. Comment expliquer que Réal, allant à Vincennes (ainsi que l'observe Lanfrey), n'ait pas pensé à réclamer le texte du jugement, puisqu'il avait été chargé de le libeller ou d'aider à le libeller? Il fait porter le matin même à Hulin un billet pour le prier « de lui transmettre le jugement rendu *ce matin* contre le duc d'Enghien, ainsi que les interrogatoires qu'il a prêtés ». Il est donc allé de bonne heure à la Malmaison, puis il est revenu chercher le jugement. Une heure après, il le réclame encore, afin de « se rendre à la Malmaison auprès du premier Consul » Il ne dit pas qu'il y a déjà été. Tout cela, quoique mystérieux, dénote bien que Réal n'a pas pu aller à Vincennes; car si chemin faisant il avait appris, — comme il le dit, — la mort du duc d'Enghien, il aurait été jusqu'au château chercher le jugement qu'il paraissait si pressé de connaître et de remettre dans une forme régu-

fait passer sous pli le jugement rendu le matin même, à deux heures, contre le prince. Or ce jugement n'était, comme nous l'avons vu, qu'une misérable parodie des formes judiciaires. Il paraissait impossible de livrer à la publicité un pareil document qui eût augmenté l'indignation déjà naissante. On fit appel à des légistes qui mirent de l'ordre et de la régularité dans l'arrêt. On inséra au *Moniteur,* au nom du peuple français, un jugement définitif qui visait la loi du 3 frimaire an IV (article 612), l'article 2 de la loi du 21 brumaire an V et les articles 1 et 2 de la loi du 6 octobre 1791... En quoi cet acte de justice, un peu plus proprement rédigé que l'autre, était-il plus valable? L'article 612 de la loi du 3 frimaire an IV portait ce qui suit : « Toutes conspirations ou complots tendant à renverser la République par une guerre civile en armant les citoyens les uns contre les autres, ou contre l'exercice de l'autorité légitime, seront punis de mort... » Mais il a été surabondamment prouvé par nous que le duc d'Enghien n'a jamais pris part à une conspiration. L'article 2 de la loi du 21 brumaire an V était ainsi conçu : « Tout individu, quel que soit son état, qualité ou profession, convaincu d'espionnage pour l'ennemi, sera puni de mort. » Le duc d'Enghien s'était-il livré à l'espionnage? Quels documents attestaient ce fait? Aucun. Enfin, l'article 1er de la loi du 6 octobre 1791 disait : « Tous les complots et attentats contre la personne du Roi, du régent ou de l'héritier présomptif du trône, seront punis de mort. » Et le texte du jugement définitif donnait à l'article 1er de cette loi la rédaction suivante : « Tout complot ou attentat *contre la République* sera puni de mort. » En admettant même ce texte fantaisiste, quelles pièces avaient établi que le duc d'Enghien eût participé à un complot contre la République[1]?... Pas une. Et remarquez comme la justice a été également répartie. C'est le 30 ventôse an XII que le duc d'Enghien

lière. D'ailleurs, pour peu que l'on admette toutes ces hésitations et tous ces oublis, on serait forcé de douter de la finesse et du sang-froid si connus de Réal, ainsi que de son esprit méthodique et soucieux des moindres détails. Et nous croyons que Réal tenait, en présence des jalousies dont il était l'objet, surtout de la part de Fouché, à sa réputation de chef de la police.

[1] L'article 2 de la loi du 6 octobre 1791 visait les complots tendant à troubler

est fusillé pour avoir conspiré, dit-on, contre la République; c'est le 28 floréal an XII que le premier Consul renverse la République et prend le titre d'Empereur. Peu de Français avaient compris qu'au 21 mars devait répondre le 18 mai.

On voit maintenant de quelle façon a été jugé le duc d'Enghien. Ni justice, ni clémence. Aussi peut-on dire que l'intervention de Réal est une légende et l'exécution un assassinat.

l'État par une guerre civile. Nous ferons ici la même réponse que pour l'article 612 de la loi du 3 frimaire an IV.

Le jugement, remanié par Réal et les légistes, renferme un autre mensonge. Il dit que l'affaire a été jugée « en séance publique ». Personne, sauf Savary, n'y a assisté.

CHAPITRE XVIII

SUITES DU 21 MARS.

« Si le duc de Berry était à Paris logé chez M. de Cobenzl, écrivait le premier Consul au général Murat le 19 mars, et M. d'Orléans logé chez M. le marquis de Gallo, non-seulement je les ferais arrêter cette nuit et fusiller, mais je ferais aussi arrêter les ambassadeurs et leur ferais subir le même sort, et le droit des gens ne serait en rien compromis. » Tels étaient les sentiments du premier Consul deux jours avant la mort du duc d'Enghien. On voit de quelle irritation était empreint son esprit et quel peu de place la pitié aurait pu y trouver.

Il importe à présent de savoir comment la nouvelle de l'exécution fut accueillie à la Malmaison et à Paris. « La nuit, cette terrible nuit, se passa, rapporte madame de Rémusat. Le matin, de bonne heure, je descendis au salon. J'y trouvai Savary seul, excessivement pâle et, je lui dois cette justice, avec un visage décomposé. Ses lèvres tremblaient en me parlant, et cependant il ne m'adressait que des mots insignifiants. Je ne l'interrogeai point. Les questions ont toujours été paroles inutiles à des personnages de ce genre. Ils disent, sans qu'on leur demande, ce qu'ils veulent dire et ne répondent jamais. Madame Bonaparte entra dans le salon. Elle me regarda tristement et s'assit en disant à Savary : « Eh bien, c'est donc fait? — Oui, madame, reprit-il. Il est mort ce matin, et je suis forcé d'en convenir, avec un beau courage... Après sa mort, continua Savary, on a permis aux gendarmes de prendre ses vêtements, sa montre et

l'argent qu'il avait sur lui. Aucun n'a voulu y toucher [1]. » Bientôt le triste événement est connu. On accourt à la Malmaison [2]. De nombreux généraux, qui n'ont vu dans le duc d'Enghien qu'un conspirateur, se félicitent qu'on en ait fait bonne et rapide justice. Les consuls et les ministres surviennent, puis Lucien Bonaparte, qui paraît garder un silence désapprobateur... Le tableau de cette journée historique revêt, sous la plume de madame de Rémusat, un aspect lugubre et qui serre le cœur. Les femmes qui assistaient à cette scène se taisaient, s'interdisant toute réflexion. Le général Hulin affectait un air impassible : les remords ne l'ont pris que sur le tard. L'heure du dîner arriva enfin. « Tant que dura le repas, le premier Consul demeura plongé dans une rêverie profonde. Nous étions tous fort silencieux. Lorsqu'on allait se lever de table, le Consul, répondant à ses pensées, prononça ces paroles d'une voix sèche et rude : « Au moins, ils verront ce dont nous sommes capables, et dorénavant on nous laissera tranquilles!... » Le dîner achevé, on revint au salon, et là, Bonaparte ordonna à M. de Fontanes de lire à haute voix des extraits de la correspondance de Drake relatifs à la conspiration anglaise [3]. M. de Fontanes, qui préparait en secret une ode sur la mort du duc d'Enghien, ode qu'il eut soin de ne livrer que tardivement à la publicité, lut de sa voix molle et grasse le passage demandé. « Voilà des preuves, conclut Bonaparte, qu'on ne peut récuser. Ces gens-là voulaient mettre le désordre dans la France et tuer la Révolution dans ma personne. J'ai dû la défendre et la venger. J'ai montré ce dont elle est capable. Le duc d'Enghien conspirait comme un autre, il a fallu le traiter comme un autre!... » Après cette déclaration menaçante, Bonaparte congédie l'assistance. Tous s'en vont sans oser se communiquer leurs idées.

[1] On sait que Harel eut moins de scrupules que les gendarmes.

[2] D'après les indications mêmes de la *Correspondance de Napoléon*, le premier Consul est resté à la Malmaison les 21, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29 et 30 ventôse, et du 1er au 14 germinal. Toutefois, il est venu à Paris les 22, 27, 29 ventôse et 1er germinal.

[3] C'était le rapport du capitaine Rosey sur la mission dont il avait été chargé par le préfet de Strasbourg près de M. Drake, ministre d'Angleterre à Munich. Il y révélait en détail les intrigues de cet agent contre la France.

Pas un ne proteste, pas un n'affirme que le duc d'Enghien n'a jamais conspiré, pas un ne dit que le sang appelle le sang, que fonder un gouvernement sur la violence et l'arbitraire, c'est lui donner une base chancelante ; pas un ne fait observer que Bonaparte s'est jadis glorifié d'avoir « dessouillé la Révolution », et qu'il a tort maintenant de rappeler d'exécrables souvenirs en montrant « ce dont elle est capable ». Ils sont tous là, généraux, ministres, fonctionnaires, et ils semblent approuver ces menaces. Ils sortent épouvantés. Et lorsque chacun d'eux est seul, c'est à peine s'il ose déplorer en silence cet inexcusable attentat.

Une scène émouvante avait eu lieu le même jour chez Murat. Son aide de camp, qui venait lui apprendre la terrible nouvelle, le trouva, vers les six heures du matin, encore couché. « Il lui rapporta, dit le comte de Ségur, les fermes et franches réponses du prince, puis son jugement, son exécution immédiate en dépit de sa demande d'être admis auprès du premier Consul. » A ces derniers mots (dit l'aide de camp au comte de Ségur), les sanglots de Murat, ceux de Caroline Bonaparte et ces exclamations : « Ah ! quelle horreur ! Cessez ! vous nous faites trop de mal ! » l'interrompirent [1]. Mais ces marques de réprobation ne se manifestèrent que les portes closes.

Un homme, cependant, n'a pas laissé passer l'attentat sans protester d'une manière évidente. M. de Chateaubriand entendit, le 21 mars, entre onze heures et midi, crier dans la rue cette annonce officielle : « Jugement de la commission militaire spéciale convoquée à Vincennes, qui condamne à la peine de mort *le nommé* Louis-Antoine-Henri de Bourbon, né le 2 août 1772, à Chantilly...

« Ce cri, dit-il, tomba sur moi comme la foudre. Il changea ma vie, de même qu'il changea celle de Napoléon. » M. de Chateaubriand rentra chez lui, et, devant sa femme qui l'approuva, il envoya à Talleyrand sa démission de ministre plénipotentiaire en Valais. Madame Bacciochi jeta les hauts cris en apprenant

[1] *Mémoires du comte de Ségur*, t. II.

cette résolution. Elle lui en fit les plus vifs reproches. Fontanes devint presque fou de peur au premier moment. Il voyait déjà Chateaubriand fusillé avec ses amis, et il avait le malheur d'en être. Seul, M. Pasquier vint l'embrasser en le félicitant d'avoir osé une pareille manifestation. Talleyrand (par indifférence ou par calcul) conserva pendant quelque temps dans son bureau la démission avant d'en parler. Lorsqu'il l'annonça au premier Consul, celui-ci répondit laconiquement : « C'est bon. » La démission de M. de Chateaubriand, envoyée dans un moment pareil, reste à son éternel honneur. Quoiqu'elle soit rédigée en termes vagues et basée sur l'état de santé de sa femme, il y avait du courage à la donner; personne ne pouvait s'y tromper. Il demeure certain pour nous que le premier Consul dut plus estimer cet homme indépendant que les courtisans qui approuvaient l'attentat de Vincennes [1].

La première impression produite dans Paris, à la nouvelle de l'exécution, fut la terreur. Un silence de plomb descendit sur la ville. Les royalistes brûlèrent les papiers qui auraient pu les compromettre. Ils redoutaient des proscriptions ou des massacres. Toutefois d'autres mesures violentes n'avaient pas causé une pareille émotion. Le pays avait laissé passer, sans mot dire, les incarcérations arbitraires, la suppression de nombreux journaux, les déportations de jacobins et de monarchistes, parce que, à côté de ces violences, la politique consulaire avait maintenu la sécurité publique et assuré la paix. La mort du duc d'Enghien semblait remettre tout en question. Dans une lettre d'un correspondant prussien, adressée de Paris au ministre des affaires étrangères à Berlin le 22 mars, on lit : « Votre Excellence ne saurait se faire une idée de la profonde consternation qui règne ici maintenant; je doute que

[1] MM. de Ségur manifestèrent, eux aussi, leur indignation, mais, s'apercevant ensuite que plusieurs des ex-jacobins ralliés triomphaient et s'applaudissaient de ce premier pas de Napoléon dans leur voie cruelle, ils se décidèrent, malgré leur douleur, à rester afin de contre-balancer l'influence des hommes de sang. Il faut ajouter aussi que les Ségur, comme beaucoup de personnes, ont cru un moment à l'imprudence du duc d'Enghien, qui se serait laissé amener à prendre part à un complot.

celle produite par le jugement de Louis XVI ait jamais pu l'égaler[1]... » Les étrangers envoyaient de Paris à leurs gouvernements des nouvelles émues : « Une sombre terreur s'est répandue sur tous les esprits, chacun faisant un retour sur lui-même et jugeant, d'après ce trait, qu'il n'y a rien que Bonaparte ne se permette pour se satisfaire et dès qu'il croira pouvoir le faire impunément. Cette terreur rend par là même plus souples tous ceux de la part desquels il exige quelque service ou quelque complaisance, et tous les corps constitutionnels n'en sont que plus esclaves de ses volontés... On va jusqu'à dire qu'il se fera donner un titre plus expressif de son autorité suprême que celui de Consul, et qu'il est question de rendre la suprême magistrature héréditaire dans sa famille[2]... » On voit que le gouvernement autrichien était bien renseigné, mieux que celui de Bade, à qui M. de Dalberg écrivait avec un effroi simulé : « Il n'y a pas de nuit qu'on ne fusille six à huit et hier quatorze personnes. Heureux qui pourrait quitter cette terre de sang! Je désire avoir la force d'y rester[3]! » Si l'on en croit les Mémoires du prince Eugène, la mère du premier Consul ayant appris l'exécution, témoigna à la Malmaison une sincère douleur : « Elle adressait les plus vifs reproches au premier Consul, qui l'écoutait en silence. Elle lui dit que c'était une action atroce dont il ne pourrait jamais se laver, qu'il avait cédé aux conseils perfides de ses propres ennemis, enchantés de pouvoir ternir l'histoire de sa vie par une page si horrible... Vingt ans se sont écoulés depuis cet événement, ajoute le prince Eugène, et je me souviens très-bien que plusieurs des personnes qui cherchent aujourd'hui à se laver d'y avoir pris part, s'en vantaient alors comme d'une fort belle chose, et approuvaient hautement cet acte. Pour moi, j'en fus peiné à cause du respect et de l'attachement que je portais au premier Consul ; il me parut que sa gloire en était flétrie[4]... »

[1] Mêmes termes dans le rapport Lucchesini.

[2] Cobenzl à Colloredo ; — 31 mars 1804. — Cité par Boulay de la Meurthe, p. 326.

[3] *Fonds Bourbon.*

[4] *Mémoires du prince Eugène,* t. III.

Le public consulta avidement le *Moniteur* sur l'événement qui faisait l'objet de toutes les conversations. Le 30 ventôse, jour de l'exécution, le journal du gouvernement contenait sous la rubrique *Francfort*, et à la date du 12 mars, les lignes suivantes : « Depuis plusieurs semaines on avait remarqué un mouvement général parmi ceux des émigrés français qui n'avaient pas jugé à propos de profiter de la loi sur l'amnistie. On a fait l'observation qu'ils venaient de plusieurs points de l'Allemagne sur les frontières de France, et leurs discours, ainsi que leur conduite, annonçaient clairement qu'ils s'attendaient à un grand coup qui leur donnait l'espoir d'être réintégrés dans leurs anciens droits et priviléges. On n'a pas d'idée de la confusion qui a régné parmi eux, lorsqu'ils ont appris la découverte de la conspiration et l'arrestation d'une grande partie des conjurés. Dès qu'ils ont eu la certitude que le complot avait échoué, plusieurs d'entre eux ont pris le parti de retourner dans l'intérieur de l'Allemagne; les autres paraissent disposés à séjourner encore pendant quelque temps sur les frontières de France, *on ne sait pas trop dans quelle intention.* »

Cet article, dû à la main d'un policier, est assez adroitement rédigé pour amener, le lendemain, la nouvelle de l'exécution [1]. Mais ce qui le gâte, c'est la lourde flatterie de la fin. « Au reste, la découverte de la conspiration a excité parmi toutes les classes des habitants de l'Allemagne et même dans les cours des princes et États de l'Empire germanique une joie universelle, non-seulement à cause des dangers auxquels la tranquillité de l'Europe se verrait exposée par la chute du gouvernement français, mais aussi par enthousiasme pour le premier Consul, auquel les bons Allemands sont extrêmement attachés. » Les bons Allemands !... L'attachement des bons Allemands pour le premier Consul, c'était compter sur la crédulité publique. Aussi le peuple parisien méritera-t-il d'être appelé quelques jours après par Bonaparte « un ramassis de badauds ».

[1] Il avait déjà paru dans le *Journal de Paris* du 28 ventôse.

A la suite de la note de Francfort, on lisait cette nouvelle :

« Intérieur. — Paris, le 28 ventôse.

« Tandis que l'Angleterre envoyait Pichegru, Georges et la bande d'exécution à Paris, elle rassemblait et prenait à sa solde tous les émigrés qui se trouvent en Allemagne. Une circulaire du prince de Condé leur a fait un appel il y a près de deux mois ; c'est un fait connu de toute la ville de Hambourg qu'un nommé Maillaud était chargé en cette ville des fonds pour recruter ces malheureux et les expédier sur le Rhin. La rive droite du Rhin se remplissait journellement de ces nouveaux légionnaires que l'Angleterre appelle encore une fois à être les jouets et les victimes de son cruel machiavélisme. Un prince Bourbon avec son état-major et quelques bureaux était fixé sur ce point, d'où il dirigeait le mouvement. Le prince Guéménée, ainsi que plusieurs autres officiers, devaient arriver le 25 mars, pour compléter l'organisation des bandes. Les puissances du continent s'empressent de repousser de pareils éléments de troubles, et cette nouvelle tentative du cabinet britannique n'aura pas plus de succès que le crime organisé à Paris par lui à si grands frais contre le premier Consul. »

On eût été fort en peine de citer la circulaire du prince de Condé relative à la convocation des émigrés, et de prouver comment un prince de la maison de Bourbon dirigeait la conspiration sur le Rhin. Mais cette affirmation si précise était audacieusement inventée pour permettre d'insérer au *Moniteur* du 1er germinal le jugement (deuxième version) du duc d'Enghien. Aussi le *Moniteur* va-t-il déborder d'adresses, pleines d'indignation et de regrets, qui proviennent d'abord du corps diplomatique, puis du Sénat, du Corps législatif, du Tribunat, des préfets, des magistrats, des officiers, des généraux, de tout ce qui porte un titre, un nom, un uniforme. Les adresses d'indignation cesseront au 18 floréal ; elles se convertiront en adresses de félicitation pour l'établissement de l'Empire. On ne demandait qu'à flatter le nouveau César ; on le

flattait depuis le 18 brumaire. Le matin même de l'exécution, M. de Ségur se trouvait de service aux Tuileries. Il vit successivement arriver les acteurs et les complices. Il entendit Hulin s'écrier à plusieurs reprises avec une rudesse militaire : « Il a bien fait ! Il vaut mieux tuer le diable que le diable ne vous tue ! » Il interrogea Dautancourt, qui lui dit : « Il a été fusillé dans le fossé, à trois heures du matin. » Puis, cet officier, sortant de sa poche un paquet déformé, comprimé et flétri, comme s'il eût été longtemps porté, ajouta : « Au moment de mourir, il a tiré de son sein ce papier en me priant de le faire remettre à la princesse. Ce sont des cheveux du... » Ces derniers mots furent dits avec une affectation d'insouciance qui acheva de glacer d'horreur M. de Ségur. Il se sentit pâlir ; il lui semblait que la terre se dérobait sous lui. Son service venait de finir, il se retira sur-le-champ, dans un trouble inexprimable[1]. Tels étaient les sentiments de remords qu'éprouvaient Dautancourt et Hulin, qui plus tard crurent convenable de manifester un peu de regret. Il n'en était pas de même à Paris, où la plupart des citoyens, pénétrés de l'horreur de cette catastrophe inattendue, s'attendaient, comme nous l'avons dit, à des mesures révolutionnaires. « La consternation fut générale, rapporte Pelet de la Lozère. On ignorait les circonstances du fait. La génération nouvelle connaissait à peine l'existence du prince ; mais on était profondément affligé de voir le premier Consul rentrer dans les voies de la Révolution et ternir sa gloire, jusqu'alors si pure, par cette sanglante exécution. Tout prit dans Paris un aspect sinistre... » Le premier Consul, informé de l'effet produit par l'exécution du duc d'Enghien, devint sombre et menaçant. Il en parla avec Le Couteulx de Canteleu, vice-président du Sénat, dans un entretien original. « Je sais, dit-il, que cette exécution si prompte de ce prince fait beaucoup de sensation. » Le Couteulx ne lui dissimula pas qu'on paraissait en effet très-affecté à Paris. « Il en était de même, observa le premier Consul, de l'arrestation de Moreau. On a cru que je voulais me défaire d'un rival ; c'est

[1] *Mémoires de Ségur*, t. II.

bien peu me connaître. Si j'avais considéré Moreau sous ce rapport, depuis longtemps je pouvais lui dire : Moreau, toi et moi ne pouvons, au rang où nous sommes, rester tous deux en France ; il faut que tu t'éloignes, que tu en sortes ; *et il en serait sorti*... Mais je le répète, les circonstances dernières dans lesquelles nous nous sommes trouvés, n'étaient point de nature à être traitées chevaleresquement. Cette manière, dans les affaires d'État, serait puérile[1]. »

Ne voulant pas laisser à ses ennemis le temps d'exploiter contre lui l'effroi et l'indignation causés par la mort du duc d'Enghien, le premier Consul se décide à paraître en public. Il se rend à l'Opéra, accompagné de Joséphine, qui ne parvient pas à dissimuler sa crainte et sa pâleur. Les acclamations des courtisans saluent leur présence. Le lendemain, Bonaparte va au Conseil d'État, et il prend prétexte de quelques affaires pour protester contre les bruits qui courent Paris. Ce n'est pas la première fois qu'il s'aperçoit que la population parisienne n'est « qu'un ramassis de badauds toujours disposés à ajouter foi aux contes les plus ridicules[2] ». On avait dit que les princes étaient cachés chez l'ambassadeur d'Autriche. Si cela eût été vrai, croit-on qu'il aurait hésité à les saisir même dans cet asile ? A propos de l'enlèvement à Ettenheim, on avait parlé de la violation du droit des gens. Est-ce que ce droit n'avait pas été méconnu, quand le drapeau tricolore avait été insulté à Vienne devant l'ambassadeur Bernadotte ? Et les Français qui conspiraient sur la frontière contre la France, l'avaient-ils respecté ? Bonaparte se disait prêt à suivre les jugements légitimes de l'opinion, mais non ses caprices. « J'ai pour moi, déclarait-il, la volonté de la nation et une armée de cinq cent mille hommes. Je saurai avec cela faire respecter la République.

« J'aurais pu faire exécuter publiquement le duc d'Enghien, jugé et condamné par un tribunal compétent[3]. Si je ne l'ai

[1] Archives des Affaires étrangères. — *Angleterre*. Cité par M. Boulay de la Meurthe, p. 335 à 340.

[2] Voy. *Mémoires de Miot de Mélito*, t. II, p. 153 à 158.

[3] Par ces mots, le premier Consul semble déclarer — ce qui est inexact — que le tribunal militaire avait la compétence nécessaire.

point fait, ce n'est point par crainte, c'est pour ne pas donner aux partisans secrets de cette famille l'occasion d'éclater et de se perdre. Ils sont tranquilles, c'est tout ce que je leur demande; je ne veux point poursuivre les regrets au fond des cœurs... Je n'ai garde de revenir aux proscriptions en masse, et ceux qui affectent de le craindre ne le croient point; mais malheur à ceux qui se rendront individuellement coupables! Ils seront sévèrement punis. » Abordant ensuite la question extérieure, le premier Consul fait de hautaines déclarations : « Je ne consentirai à la paix avec l'Angleterre qu'autant qu'elle renverra les Bourbons, comme Louis XIV renvoya les Stuart. La Russie, la Suède et la Prusse les ont renvoyés. *Le prince de Bade n'a pas hésité à me livrer le duc d'Enghien*[1]. On ne souffre à Varsovie les autres membres de la famille que parce que j'y consens. Le roi de Prusse m'engageait à faire une pension aux Bourbons pour les soustraire à la dépendance du gouvernement anglais; je m'y suis refusé, parce que je ne veux pas que l'argent des Français aille à ses ennemis et serve à lui faire la guerre. » On voit avec quelle superbe cette harangue était faite. L'Europe n'avait qu'à se taire, et elle se tut; seule, la Russie eut la hardiesse de protester hautement. Nous verrons bientôt ce qu'il en advint. Le conseiller d'État Pelet de la Lozère, qui assistait à cette curieuse séance, ajoute : « Napoléon s'interrompit plusieurs fois dans le cours de cette allocution. Il paraissait éprouver le besoin de se justifier et être embarrassé sur ce qu'il devait dire. De là, le vague dans ses paroles et son laconisme sur le fait principal. » Cette observation ne nous paraît pas exacte. Le premier Consul n'était pas homme à s'embarrasser. Ce qui le fait croire à Pelet, c'est qu'il parle un peu de tout. Mais c'était sa méthode, quand il avait à traiter d'une importante affaire. Nous ne croyons donc pas à l'embarras de Bonaparte. Il savait devant quels hommes il parlait; il connaissait leur servilisme, il ne redoutait aucune protestation. Il n'exprima qu'un regret : le *Journal de Paris* avait publié le

[1] Telle était la puissance du premier Consul, que l'électeur de Bade courba la tête devant cet affront public.

matin du 1er germinal les détails de la conspiration, avant que le premier Consul eût pu entretenir de cette affaire le Conseil d'État, qui ne devait pas l'apprendre par les journaux. « J'ai fait réprimander le rédacteur », dit-il[1]. Le Conseil d'État se déclara satisfait.

Le 3 germinal, le Corps législatif décida qu'à l'ouverture de la session prochaine, le buste de Bonaparte serait placé dans la salle de ses séances, pour consacrer l'adoption définitive du Code civil. Le conseiller d'État Fourcroy, chargé d'une communication officielle de la part du premier Consul, fit observer aux députés que les lois les plus importantes avaient pu être votées au milieu d'une conjuration atroce, comme elles l'auraient été dans le sein de la paix la plus profonde. Il déclara que le gouvernement était disposé à punir ceux qui au crime d'avoir porté les armes contre leur patrie joignaient encore l'ingratitude et le parjure. « Quant aux membres de cette famille dénaturée, ajouta-t-il emphatiquement, qui auraient voulu noyer la France dans son sang pour pouvoir régner sur elle, leurs derniers attentats ont mis entre elle et eux une barrière éternelle... S'ils osaient souiller de leur présence notre sol, la volonté du peuple français est qu'ils y trouvent la mort! » C'était ce qu'on appelle une menace après coup[2]. Fontanes, moins ardent, se borna à faire l'éloge de Bonaparte auteur du Code civil, et le mit au-dessus de Justinien et de Charlemagne. Mais le lendemain, croyant qu'on l'accusait d'avoir, en célébrant la loi, critiqué le procès du duc d'Enghien, il dit au premier Consul, auquel il apportait la délibération du Corps législatif : « La France n'a qu'un chef, et c'est vous; elle n'a qu'un ennemi, et c'est l'Angleterre... Ceux qui conspirent au sein d'une terre ennemie renoncent irrévocablement à la terre natale, et que peuvent-ils opposer à votre ascendant? » Il se

[1] Le *Journal de Paris* avait donné des renseignements sur l'affaire d'Offenbourg et d'Ettenheim. Le *Publiciste* et le *Journal du commerce* en avaient donné avant lui.

[2] Fourcroy se connaissait en mesures révolutionnaires. Voy. son rôle louche dans la mort de Lavoisier. (*Revue des Deux Mondes*, art. de M. E. Grimaux. — 15 février 1887.)

confondit alors en louanges, en compliments, en génuflexions. A cette plate harangue, qui, sans faire une allusion ouverte à la condamnation du duc d'Enghien, ne lui refusait cependant pas une approbation timide, le premier Consul daigna répondre : « J'ai vu avec plaisir le bon esprit des Français dans ces dernières circonstances. Tous ceux qui mettent du prix à l'honneur, et qui ont des droits à la considération publique, se sont éloignés avec horreur des assassins. Nulle classe n'est coupable ; quelques individus seulement seront frappés... » L'insistance avec laquelle Bonaparte se défendait de préparer des proscriptions nombreuses prouve à elle seule quel effroi régnait dans Paris[1]. Le dimanche 4 germinal, une réception solennelle eut lieu aux Tuileries. M. de Ségur, qui y assistait, en a laissé une scène vivante. L'affluence était considérable, les hommes qui avaient pris part à l'attentat affectaient l'impassibilité. Caulaincourt seul, figé dans une attitude de marbre, était vieilli de dix ans, presque méconnaissable. Pendant le service religieux qui se fit à la chapelle, Ségur observa attentivement Bonaparte. Son air était calme et sévère. A la réception, tous le regardaient avec une curiosité anxieuse. Lui s'étonna et devint de plus en plus sombre et réservé. « On le voyait se renfermer en lui-même, s'efforçant de se convaincre que la nécessité politique l'absorbait et que, sauf les formes, tout était de son côté, ce qui était faux... » Un courtisan rompit le silence en le félicitant d'avoir répondu à une tentative de meurtre par un meurtre légitime. Bonaparte le regarda de haut et se retira de cette audience, mécontent au fond du cœur, mais le visage froid et tranquille.

Les journaux avaient publié une note émanant de l'ambassadeur Champagny. Il y était dit que « la réussite du complot ne rétablissait que l'anarchie » . D'après cette note, observa aussitôt

[1] Le premier Consul ne pardonna pas à Paris cette sorte de protestation. Lors des délibérations au conseil d'État sur le couronnement, cette remarque lui échappa : « Ne serait-il pas possible de choisir une autre ville que Paris pour le couronnement? Cette ville a toujours fait le malheur de la France. Ses habitants sont ingrats et légers. Ils ont tenu des propos atroces contre moi. Ils se seraient réjouis du triomphe de Georges et de ma perte. » Cela était vrai.

le premier Consul, on devait admettre que si la conspiration avait pu rétablir les Bourbons, elle eût été légitime. Il écrivit le 14 germinal à Talleyrand : « Faites voir à la *Gazette de France* et dans les autres journaux d'où ils ont tiré cette pièce, et si elle est véritablement de Champagny, rappelez-le aux principes et faites-lui sentir combien cela est absurde et indigne d'un homme de son rang et de sa capacité[1]. » Il va sans dire que Champagny se défendit hautement d'avoir exprimé de pareils sentiments. Le premier Consul ne permettait même pas l'apparence d'une protestation. Cependant, il faut le reconnaître, une partie de la population parisienne manifesta un certain étonnement d'un tel acte de rigueur. Considérée comme acte politique, cette exécution ne ramena pas un Français au premier Consul. Au contraire, elle en écarta beaucoup, parce qu'elle fut un acte révolutionnaire. « Erreur funeste, s'écrie M. de Ségur, qui prouve plus que jamais qu'on ne doit point se faire juge dans sa propre cause, et qu'il faut respecter les formes protectrices pour ne point s'exposer au malheur de s'être défendu contre une tentative de crime par un autre crime!... » On prétend que Fouché, en apprenant l'exécution du prince, aurait dit ironiquement : « C'est plus qu'un crime, c'est une faute. » L'auteur des massacres de Lyon était singulièrement apte à juger la valeur d'un crime. Celui qui écrivait à la Convention : « Les rois punissaient lentement, parce qu'ils étaient faibles et cruels; la justice du peuple doit être aussi prompte que l'expression de sa volonté. Nous avons pris des moyens efficaces pour marquer sa toute-puissance, de manière à servir de leçon à tous les rebelles... » celui-là connaissait bien l'efficacité d'une fusillade. Quant à la faute, il aurait pu ajouter, — s'il avait été sincère, — que lui et Talleyrand n'avaient rien tenté pour empêcher le premier Consul de la commettre. Ils s'en seraient bien gardés. La suprême joie de ces êtres méchants est de compromettre et d'avilir ceux qu'ils entourent. Leur satisfaction est de faire partager leur indignité à ceux qui avaient pu jusque-là écarter leurs

[1] *Correspondance de Napoléon.*

mains honnêtes du contact de leurs mains perfides. Le plus grand supplice de ces courtisans est d'échouer dans leurs machinations et leurs intrigues; il est dépeint dans le vers admirable du satirique :

Virtutem videant intabescantque relicta[1].

Le jour même où le duc d'Enghien avait été enlevé, on avait arrêté : à Ettenheim, le colonel de Grünstein, le marquis de Thumery, le chevalier Jacques, les abbés Weinborn et Michel, le lieutenant Schmidt, les domestiques Canone, Féron et Poulain; à Strasbourg, le marquis d'Agrain et ses deux filles, le comte de Toulouse-Lautrec, l'ancien représentant Chambé et madame de Klinglin d'Essert ; enfin, à Offenbourg, le général de Vauborel, l'abbé d'Aymar, madame de Moyria et son beau-frère, le maître de poste de Kehl, un sieur Ledoux-Melville et trois domestiques, au total vingt-quatre personnes présumées complices du prince et coupables de conspiration contre la France et le premier Consul. « Si quelques-uns de ces messieurs sont libres avant moi, écrivait le 16 mars à la princesse Charlotte le duc d'Enghien, j'aurai un bien grand bonheur à vous les renvoyer en attendant le plus grand... J'ai Féron, Joseph et Poulain. Le pauvre abbé Weinborn et Michel sont de notre conscription, et ont fait route avec nous... » Nous avons dit comment le prince fut arraché le 18 mars à ses compagnons d'infortune et dirigé sur Paris. Le lendemain de son départ, sur un ordre du premier Consul communiqué au commandant Charlot par le général Caulaincourt, le brigadier Acker fut chargé de conduire à Paris par la diligence l'abbé Weinborn, l'aînée des demoiselles d'Agrain, madame de Reich, Dominique-Jacques, secrétaire de l'ex-duc d'Enghien, le colonel de Grünstein, le lieutenant Schmidt. Il en répondait sur sa tête. Il devait remettre les prisonniers avec leurs papiers à M. Réal, 9, rue des Saints-Pères. Les jours suivants, on emmena à Paris l'abbé d'Aymar, grand vicaire du cardinal de Rohan, le con-

[1] A. Persii Sat. III.

trôleur de la poste de Strasbourg, le nommé Briançon, les émigrés Bollogne et Boux d'Orschwiller, madame Klinglin, l'abbé Michel et mademoiselle de Saint-Dié. En route, l'abbé Michel parvint à s'évader. Les autres prisonniers faits à Offenbourg ou à Kehl demeurèrent à Strasbourg.

Nous avons eu sous les yeux, aux Archives nationales, les dossiers de toute cette affaire. Or, dans les conspirations si pompeusement dénoncées, il n'y avait rien de sérieux. On va s'en convaincre immédiatement. Le 13 fructidor an XII (31 août 1804), le ministre de la police générale se fit remettre un rapport détaillé sur l'affaire d'Ettenheim[1]. « Comme les ordres d'arrestation, dit le rapport, relativement aux affidés du duc d'Enghien, sont émanés du cabinet de Sa Majesté Impériale, les motifs qui ont donné lieu à cette mesure ne peuvent être discutés, et on ne peut que lui présenter le tableau des détenus, accompagné des observations qui résultent des pièces et des renseignements qu'on s'est procurés sur le compte de chaque individu, ainsi que des moyens de justification que quelques-uns ont allégués. » En ce qui concerne M. de Grünstein, la police fournit les détails suivants. Il était, avant la Révolution, au service de France; il avait émigré à la fin de 1790, et il n'était rentré sur le territoire français qu'au moment de son arrestation. Il était attaché au service du duc d'Enghien et chargé de faire les honneurs de sa maison. M. de Grünstein n'a point déguisé la vérité des faits ci-dessus mentionnés. On n'a rien trouvé de suspect dans ses papiers. Le substitut du commissaire du gouvernement près le tribunal criminel du Bas-Rhin a communiqué à M. le conseiller d'État Réal un trait qui donne à M. de Grünstein des titres à l'indulgence de S. M. I. Lorsque le duc d'Enghien couchait en joue de sa fenêtre M. Charlot, chef d'escadron, qui le sommait de se rendre, le détenu posa la main sur la batterie du fusil du duc et sauva ainsi la vie à M. Charlot[2]. Cependant, une note de la sûreté générale

[1] Archives nationales, F^7 6418.

[2] Cette action fut vivement reprochée par les royalistes à M. de Grünstein. La princesse de Rohan se crut obligée de le défendre. Elle écrivit au duc de Bourbon

représente M. de Grünstein comme un intrigant. Il était, dit-on, arrivé de Londres à Ettenheim peu avant son arrestation, et servait de confident au duc d'Enghien. « S. A. S. l'électeur de Bavière s'intéresse beaucoup au sort de M. de Grünstein, ainsi qu'il y paraît par une lettre du chargé d'affaires de ce prince à Son Excellence. » Sur M. de Thumery, qu'on avait si malheureusement confondu avec le général Dumouriez, les renseignements sont peu importants. « M. de Thumery, dit le dossier, ex-général de l'armée de Condé, détenu à la citadelle de Strasbourg, était, avant la Révolution, colonel de Berchiny-hussards. Il paraît qu'il passait sa vie à Ettenheim à cultiver un jardin, à aller à la chasse avec le duc d'Enghien, et qu'il ignorait complétement ce qui se passait à Paris. » Tels étaient ceux qu'on avait appelés les plus dangereux de tous les conspirateurs !

L'abbé d'Aymar était représenté comme ennemi du nouvel ordre de choses ; le général de Vauborel était qualifié d'homme nul, qui entendait douze messes par jour. On avait trouvé dans ses papiers une lettre du duc d'Enghien, qui le remerciait de ses avis relatifs à la surveillance du gouvernement français. Cette lettre fut remise à l'Empereur par le grand juge Régnier. On traitait le comte de Toulouse-Lautrec d'ardent ennemi de la Révolution et de correspondant de la baronne de Reich ; on accusait l'abbé Weinborn d'avoir écrit des mandements incendiaires. Sur le lieutenant Schmidt, le chevalier Jacques, Féron, Poulain, Canone, René-Aumont, Joseph Oppenheim, Jean-Antoine Bollogne, Pierre Dipexuvillers, point de renseignements, partant point de griefs. « Ils réclament leur liberté », dit le rapport. N'est-ce pas leur droit? et sous quel prétexte les retenir enfermés ? Mais les policiers sont embarrassés, car ce n'est pas là une affaire ordinaire. « On ne propose rien sur chaque individu, déclare le rédacteur, parce que, comme l'a observé la division de sûreté générale consultée à cet égard, cette affaire est un coup d'État hors des mesures ordinaires et des connaissances de la police. » Voilà à quoi se réduit la

en le suppliant « de ne pas ajouter foi aux calomnies atroces dont le malheureux avait été victime ». (Dossier Surval, aux Archives nationales.)

redoutable conspiration d'Ettenheim et des bords du Rhin! Des accusations vagues, indécises. L'un est ennemi de la Révolution, l'autre a écrit des mandements incendiaires. Si vous vous reportez à ces mandements, vous trouvez tout simplement des notes pieuses adressées jour par jour à une religieuse pour la direction de sa vie. Celui-ci entend trop de messes, celui-là est hostile au nouvel ordre de choses. Tout l'échafaudage de la conspiration, si laborieusement élevé contre le duc d'Enghien et ses complices, s'écroule. Que devient le corps d'auxiliaires créé sur le Rhin ? Que deviennent ces émigrés réunis en grand nombre aux portes de Strasbourg ? Et les relations avec Pichegru, Moreau et Cadoudal ? Et les agents secrets arrivés de Cologne, de Munich et de Hambourg ? Et ces terribles complots dont parlait avec tant de certitude Talleyrand, ces complots tramés contre le premier Consul et contre la sûreté de la France ? Et ces autres machinations, que visait l'arrêté des consuls, ourdies contre la sûreté intérieure et extérieure de la République ?... Comment! il y a là quatorze dossiers concernant quatorze complices du duc d'Enghien, et pas un ne contient quoi que ce soit de précis, de décisif et de sérieux. C'est à cela qu'aboutit la conspiration ? A des cancans de police, à des commérages[1] !... Et contre la baronne de Reich, le général Desnoyers, mesdemoiselles Henriette et Joséphine d'Agrain, l'abbé Jœglé, curé de Strasbourg, l'émigré Melville, Catherine Oberlin, femme du général Lajolais, mademoiselle Lajolais, le prêtre Liebermann, le contrôleur Brancion, le capitaine Boux d'Orschwiller, la dame Klinglin, Thérèse Jacquet, Chambé, Badonville, Princeps et autres arrêtés avec fracas, nous ne découvrons aucun grief, aucune charge graves[2].

La conspiration d'Offenbourg n'est pas plus sérieuse que la conspiration d'Ettenheim. Et c'est la police elle-même qui nous permet de faire cette importante constatation! Le sieur Havas,

[1] A ce propos, M. Boulay de la Meurthe nous affirme que le premier Consul empêcha toute action ultérieure sur les personnes arrêtées à Ettenheim ou à Offenbourg. On sait maintenant pour quelle raison : les dossiers ne contenaient *rien* contre elles.

[2] Archives nationales, F^7 6418.

chef de la division de la liberté individuelle, qui est chargé de faire un rapport d'ensemble sur cette importante affaire, se plaint du peu de renseignements mis à sa disposition. Il écrit le 4 thermidor (23 juillet) à Desmarets : « Vous m'avez bien envoyé les dossiers relatifs à chacun des individus arrêtés à l'occasion de cette affaire, mais rien ne m'indique le commencement de cette affaire, et vous concevez que pour faire un rapport général, j'ai besoin d'une note sommaire sur ce qui a donné lieu *à la grande mesure* et aux arrestations qui ont suivi. Je vous invite à me faire passer ce précis, qui servira de prélude au rapport particulier sur chaque individu actuellement détenu. — Salut amical [1]. »

Desmarets répond à Havas le 2 fructidor (20 août) : « J'envoie à M. Havas une note sommaire que j'avais fait préparer, résultant du peu que j'ai pénétré de cette affaire. » Les agents de Réal et de Regnier, ne pouvant trouver aucune preuve sur les soi-disant complots du duc d'Enghien, essayent de découvrir des charges posthumes contre le prince. Ils veulent arracher des aveux aux personnes qui ont servi ou connu le duc. C'est à Canone, à son fidèle domestique qu'on s'adresse d'abord. « Il était depuis trois semaines au cachot à Strasbourg, rapporte le marquis de Bonnay [2], lorsqu'un inconnu lui fit entendre que le gouvernement se montrerait reconnaissant envers celui qui lui fournirait des preuves de la conspiration du duc d'Enghien. Il suffisait qu'il déclarât que le duc avait passé le Rhin pour être mis en liberté avec récompense. Canone répondit avec indignation que le prince avait passé une seule fois le Rhin en 1793 avec les gentilshommes, et se déclara prêt à mourir plutôt que de dénoncer son maître. » Plus tard, un second émissaire le menaça de le faire guillotiner, s'il n'affirmait pas que le duc avait voulu soulever l'Alsace. Canone refusa. « Qu'est-ce que cela vous fait? disait l'émissaire. Le prince n'est-il pas mort! — Son nom ne l'est pas! » répliqua Canone. C'est ainsi que répondait un domestique placé en face de l'échafaud. Et ce dévouement

[1] Archives nationales, F^7 6418.
[2] Dossier Rumbold. — Archives nationales.

est d'autant plus admirable que son maître n'est plus là pour connaître et apprécier sa réponse. Que dire d'un attachement qui se continue au delà de la tombe? Quels éloges trouver pour un tel acte?... Il est tout simplement sublime. Mais les policiers ne se découragent pas. Ils veulent à tout prix élever des charges sérieuses contre la mémoire du prince. « Un Alsacien, continue M. de Bonnay, soupçonné de correspondance avec le duc, avait une place lucrative. Il la perdit pour avoir refusé d'affirmer que le duc avait passé le Rhin. » Ce n'est pas tout encore. L'abbé Andlauer, curé de Westhausen en Alsace, mis plus tard au courant par les journaux de ces divers incidents, écrivit au *Drapeau blanc,* sous la Restauration, une lettre où il affirma que la police impériale avait tout employé pour obtenir des certificats constatant que feu Son Altesse le duc d'Enghien avait enfreint les lois d'émigration. « Je déclare dans ma conscience, dit-il, qu'on m'a promis les faveurs de Napoléon, si je voulais certifier que cet illustre prince avait séjourné chez moi, avant et après une partie de chasse faite avec moi dans les bois de Westhausen. Les gens de l'usurpation ne connaissaient pas les hommes monarchiques. Dans leur esprit, nul doute qu'un prêtre dévalisé n'oublierait son caractère devant l'appât de leurs faveurs. Ils se sont trompés. J'ai rejeté avec indignation une aussi odieuse proposition [1]. »

Il faut que l'histoire enregistre ce fait considérable. Ni parmi les amis, ni parmi les serviteurs du duc d'Enghien, ni ailleurs, on n'a pu rencontrer un seul homme qui ait affirmé sur l'honneur que le duc avait, sous le gouvernement du premier Consul, franchi le Rhin, — ne fût-ce qu'une seule fois, — pour se rendre en France [2]. Et cependant la police a mis tout en œuvre pour arriver à cette constatation si importante. Elle en a été pour ses frais d'imagination. Elle

[1] Lettre du 21 novembre 1823.

[2] « Dans ses promenades sur le Rhin, affirme le baron de Saint-Jacques, le duc d'Enghien portait la prudence jusqu'à ne pas approcher du grand Rhin, limite des deux États. « Je veux, disait-il, pouvoir, en cas d'événement, affirmer sur mon honneur que je n'ai jamais été en France. » (Lettre aux *Débats* du 12 novembre 1823.)

n'a pas plus réussi à prouver ce grief capital que les autres[1].

On reconnut enfin l'innocence des prisonniers royalistes au mois de brumaire an XIII. Après huit mois de captivité, on mit en liberté MM. de Grünstein, le lieutenant Schmidt, le chevalier Jacques, l'abbé Weinborn, Féron, Poulain, Canone, Bollogne et leurs compagnons. Nous pouvons donc affirmer aujourd'hui, après l'étude patiente des documents, que c'est une politique sans âme qui a inventé le complot et conseillé l'attentat. Talleyrand, Fouché, Ordener, Savary, Réal, Hulin ont obtenu pour leur zèle et leur complicité dans cette lamentable affaire les faveurs de leur maître. Qu'ils recueillent enfin les malédictions de la postérité!

[1] Et cependant, malgré toutes ces preuves, le prince Napoléon, dans un récent ouvrage, persiste à accuser le duc d'Enghien de conspiration. « Que ce prince, écrit-il, un des plus militants de la maison de Bourbon, fût coupable, *cela n'est pas douteux*. Mais il résidait en territoire étranger, et quoique l'électorat de Bade eût un traité d'extradition avec la France, le droit international ne permettait pas d'aller l'y saisir. La raison d'État peut seule expliquer cet acte. » C'est au nom de la raison d'État que Danton avait excusé les massacres de septembre.

CHAPITRE XIX

LE PRINCE DE CONDÉ ET LE DUC DE BOURBON.

Depuis l'année 1803, le prince de Condé s'inquiétait des dangers auxquels semblait exposé son petit-fils par sa présence trop voisine de l'Alsace. On se rappelle la lettre anxieuse qu'il écrivit au duc d'Enghien le 16 juin de cette même année. Le 15 mars 1804 justifia les craintes du prince de Condé et du duc de Bourbon. Dire quelle fut la douleur de ces deux princes serait chose presque impossible, si nous ne retrouvions fidèlement décrites dans un récit du duc de Bourbon intitulé : *Arrestation de mon fils et sa mort,* les scènes tragiques que produisit en Angleterre la nouvelle de la catastrophe.

Lorsque la paix se rétablit pour un certain temps entre le gouvernement anglais et celui du premier Consul, Monsieur, ne voulant pas se rencontrer avec l'ambassadeur de la République française, alla se fixer à Édimbourg, tandis que le prince de Condé et le duc de Bourbon quittaient Londres (en octobre 1801) pour aller habiter une campagne placée à six milles de la cité. Wanstead-House était une vaste propriété, contenant d'immenses appartements ornés à l'ancienne mode et meublés avec luxe. Une large avenue, coupée par une grande pièce d'eau, conduisait à la maison qui, présentant vingt et une fenêtres de façade, offrait un aspect imposant. Deux parcs avec étangs et rivière, plusieurs potagers, de spacieuses écuries, une grotte en coquilles qui n'aurait pas fait mauvaise figure à Chantilly, le tout situé au milieu de bois et de coteaux peuplés de jolies villas, tel était Wanstead-House, où, pour un loyer

annuel de huit mille francs, les princes avaient trouvé un séjour agréable. Le duc de Bourbon passait ses journées à la chasse ou à Londres. Le prince de Condé menait la vie d'un gentilhomme campagnard, jouait au whist ou au trictrac, lisait, se promenait, travaillait au jardin et recevait chaque jour à dîner cinq ou six personnes. « Voilà la vie que nous menons, écrivait le prince à sa fille, Sœur Marie-Joseph de la Miséricorde, et je vous assure qu'elle a des douceurs, en attendant que le bras de Dieu cesse de s'appesantir sur nous. » Or, c'est dans ce lieu paisible que Dieu allait bientôt frapper le plus rude de ses coups. C'est là que devait être pleurée la mort de l'unique rejeton des Condé!... On juge de l'effroi du duc de Bourbon, quand, le 3 avril au matin, il lut dans le *Morning Herald* l'arrestation de son fils à Ettenheim et sa translation à Strasbourg, puis à Vincennes. A ce même moment, Louis XVIII, qui, le 26 mars, avait déjà gémi sur le sort de braves gens destinés à périr pour une entreprise dont il ne pouvait juger le fond, puisqu'il en ignorait jusqu'au projet [1], Louis XVIII venait d'apprendre l'enlèvement du duc d'Enghien. Il écrivit aussitôt au prince de Condé : « Le coup nous est commun, mais je dois à ma famille et plus particulièrement à vous compte de mes démarches en cette occasion. Sentant vivement la peine de ne pouvoir rien par moi-même, j'ai écrit aux deux empereurs et aux rois d'Espagne, de Naples, de Prusse, de Suède et d'Angleterre, pour les appeler au secours de mon troisième fils. Je n'ai jamais mieux senti comme il l'est. Je croirais les offenser si je doutais de leur empressement... » Mais l'Europe, ainsi qu'elle l'avait fait au lendemain de l'exécution de Louis XVI et de Marie-Antoinette, devait rester immobile et comme frappée de stupeur.

Aussitôt que l'enlèvement fut connu à Londres, Monsieur envoya chez le duc de Bourbon, alors dans la capitale, son premier écuyer, le lieutenant général comte de Nantouillet, pour savoir s'il avait quelques détails particuliers à lui communiquer.

[1] Propres expressions de Louis XVIII. — Dossier Surval, aux Archives nationales, et Crétineau-Joly, t. II.

Il lui fit offrir aussi de retourner avec lui à Wanstead-House. Après un certain temps, pris par une douleur et une agitation indicibles, le duc de Bourbon accepta. Il se rendit chez Monsieur, où se trouvaient les princes d'Orléans. Tous lui témoignèrent la plus vive sollicitude. Arrivés à Wanstead-House, ils rencontrèrent à la porte M. de Grimaldy, qu'ils questionnèrent avidement, mais qui ne put leur donner aucune nouvelle. Monsieur, ne voulant pas apprendre directement au prince de Condé ce qui se passait, entra dans l'appartement de la princesse de Monaco. « J'ai fait demander mon père, dit le duc de Bourbon, à la salle du déjeuner où il était, l'ai fait venir dans le salon où il n'y avait personne, et lui ai annoncé, avec tout le ménagement possible, l'extrême malheur dont nous étions accablés. Il l'a appris avec une grande sensibilité, mais en même temps avec assez de courage pour se rendre aussitôt chez la princesse, où était Monsieur, et mêler ses larmes aux siennes et aux nôtres. » Qui pourrait dépeindre la désolation du duc de Bourbon et ses regrets? Comme il maudissait alors la séparation fatale qui, depuis huit années, l'avait privé de son fils unique !...

Le 4 avril au matin, le prince de Condé et le duc de Bourbon coururent à Londres chez sir Addington, le chef du ministère anglais, solliciter l'intérêt du gouvernement en faveur de leur enfant. Sir Addington promit de remettre douze mille livres à M. de Bruslart, qui s'offrait de partir immédiatement pour Paris, se faisant fort d'arracher le duc d'Enghien à ses bourreaux. De là, les malheureux vont voir le sous-secrétaire d'État Hammon, qui consent à les conduire le lendemain chez lord Hawkesbury, retenu à la campagne. Ils se rendent ensuite chez Monsieur, puis chez le baron de Woronzoff, et retournent accablés à Wanstead-House. Ce soir-là, aucune nouvelle n'est arrivée de Paris. Le 5, ils voient lord Hawkesbury, M. Hammon et M. de Woronzoff. Lord Hawkesbury s'engage à invoquer en leur nom l'appui de l'empereur de Russie. A cet instant, un M. de Cirullo leur parle d'envoyer à Paris des Corses mécontents réfugiés à Londres, qui ont fait le serment d'assassiner le premier Consul. « Nous avons laissé tomber ce projet, observe

le duc de Bourbon, en en faisant aussi peu de cas qu'il le méritait. » Voilà comment se vengeaient le grand-père et le père du duc d'Enghien !... Ils lisent ensuite dans le journal *le British* une lettre d'un agent diplomatique qui annonce que les ambassadeurs d'Autriche, d'Espagne, de Naples et d'Étrurie avaient fait une démarche collective auprès de Talleyrand pour solliciter un sursis en faveur du duc d'Enghien. Suivant le *British*, Talleyrand avait promis de rendre compte de cette démarche au premier Consul. C'est une lueur d'espérance et un certain adoucissement à la peine des princes. Le 6, ils écrivent au Tzar; le soir, ils reçoivent la visite sympathique des ducs de Kent, de Cambridge et d'Orléans. Le 7, ils revoient lord Hawkesbury et terminent les derniers préparatifs pour le départ de M. de Bruslart, qui avait reçu du cabinet anglais les douze mille livres sterling promises. Le 8, M. Hammon charge M. de Bruslart de porter à la connaissance des princes des détails sur l'effet produit en Allemagne par l'arrestation du duc d'Enghien, et sur les réponses du duc à ceux qui l'accusaient de conspiration. Le 9, les pourparlers et les démarches continuent, comme si le premier Consul n'était pas homme à se débarrasser promptement de ceux qu'il croyait être ses ennemis. On parle de réclamations diplomatiques, puis de la mise en liberté du duc d'Enghien. Cette nouvelle, venue par la voie hollandaise et affichée à Londres en gros caractères, avait attiré beaucoup de monde et causé un vif contentement... Joie éphémère, hélas ! que va bientôt suivre la plus cruelle de toutes les tristesses ! Et depuis le 2 avril, c'est-à-dire pendant huit longs jours, les princes ont été ballottés entre la crainte et l'espérance. C'est le 10 avril seulement que l'annonce officielle de l'attentat commis sur la personne du duc d'Enghien le 21 mars, parvient à Monsieur. « Le 10 au matin, jour fatal à jamais ! » s'écrie l'infortuné duc de Bourbon. Le comte d'Artois apporte lui-même la sinistre nouvelle. Pour la scène qui va suivre, nous laissons la parole à un fidèle témoin :

« En arrivant à Wanstead-House, le comte d'Artois trouva en descendant de voiture le duc de Bourbon, qui était venu le

recevoir et qui, lisant l'arrêt de son enfant sur la physionomie du comte, n'eut pas la force de lui en demander la confirmation. S'éloignant à pas précipités, il se sauva dans son appartement, où il s'enferma pour donner un libre cours à sa douleur. Ses sanglots ayant appelé auprès de lui ses domestiques, ils le supplièrent de leur permettre d'entrer pour lui offrir leur sympathie et leurs consolations; mais sa douleur était trop amère, et ce n'est qu'au bout de vingt-quatre heures qu'il se rendit à leurs prières. Le comte d'Artois, en quittant le duc de Bourbon, s'était rendu chez le prince de Condé et lui dit en l'abordant : « Vous savez, mon cousin, que j'ai eu à pleurer un frère, un neveu, une sœur, une belle-sœur... Vous avez toujours partagé avec moi nos malheurs communs... » A ces mots, le prince de Condé tomba entre les bras de son ami, le chevalier de Contye, et, se cachant le visage dans son sein, il le baigna de larmes. Cette scène muette dura près d'un quart d'heure, au bout duquel le prince, prenant la main du comte d'Artois, lui dit : « Excusez ma faiblesse, mon cousin, ce sont les seules larmes que j'aie versées depuis la mort de Louis XVI [1] !... » Le prince de Condé écrivit quelques jours après au comte d'Ecquevilly : « Je ne sais comment l'excès de mon malheur ne m'a pas fait suivre de près le tendre et précieux objet de toutes mes affections; mais ma triste santé a résisté malheureusement à cette cruelle plaie de mon cœur. » Le duc de Cumberland et le duc de Glocester vinrent ensuite apporter au père et à l'aïeul leurs vives condoléances. « Nous avons été obligés de pleurer devant eux le deuil de notre enfant! » dit, avec une amertume facile à comprendre, le duc de Bourbon. Il lit les journaux qui lui apportent les détails que l'on sait sur la catastrophe, et il s'écrie : « Nous avons vu dans les papiers les détails de la mort de mon cher enfant; ils m'ont rendu fier d'avoir eu un tel fils, mais en même temps redoublé fortement ma douleur, qui ne peut avoir de bornes... Mon père a écrit au roi d'Angleterre pour lui faire part de la perte que nous avons faite de notre enfant, massacré

[1] *Mallet du Pan,* par A. Sayous, t. II; pièces justificatives.

dans la nuit du 20 au 21 dans ce même bois de Vincennes où saint Louis rendait la justice sous un chêne à ses sujets, qui étaient, dans ce temps-là, de vrais Français et non pas des bourreaux!

« L'ambassadeur de Suède nous a fait part de toutes les démarches qu'avait faites Sa Majesté Suédoise pour notre malheureux enfant, lorsqu'Elle avait appris son arrestation, et en même temps nous a assuré que le margrave de Baden n'avait su que deux heures après l'arrestation le passage des troupes françaises de l'autre côté du Rhin. Il est à désirer pour son honneur que cela soit vrai [1]... » On sait déjà ce qu'il faut penser de la dignité et de l'énergie du prince allemand dans ces tristes circonstances. « Nous venons de faire la même perte, écrivait aussitôt Louis XVIII au duc de Bourbon, dans une lettre digne de lui et du sujet. Votre douleur ne surpasse point la mienne, mais souffrez que je vous offre une consolation. Les derniers instants de votre fils l'ont montré digne du nom que sa vie illustrait. Vous en pouvez goûter encore une autre que je vous envie, c'est de surmonter vos peines pour adoucir celles d'un père, d'un héros que la gloire voudrait qu'il vécût à jamais, mais qui, pour son propre bonheur, a peut-être déjà poussé trop loin sa carrière. Conservez-le, mon cher cousin, conservez-vous vous-même. La France et moi, nous n'aurons pas tout perdu. » Puis, s'adressant au prince de Condé, il lui manda : « Je reçois l'affreuse nouvelle, mon cher cousin. J'aurais plus besoin de recevoir moi-même des consolations que je ne suis en état de vous en donner. Une seule pensée peut nous en fournir. Il est mort comme il avait vécu : en héros. Ah! du moins que ce malheur n'en entraîne pas d'autres! Songez que la nature n'a pas seule des droits sur vous, et que le vainqueur de Friedberg et de Berstheim se doit aussi à la France, à son roi, à son ami [2]!... » Et dans une autre lettre, il lui dit avec une émotion sincère : « C'est sans doute un adoucissement à votre douleur de songer qu'aucune

[1] Napoléon a dit en propres termes que l'électeur de Bade n'avait pas hésité à lui « livrer le duc d'Enghien ».

[2] *Mémoires pour servir à l'histoire de la Maison de Condé*, t. II.

imprudence de celui que nous pleurons n'a causé notre malheur; mais il avait aux yeux du tyran deux crimes irrémissibles : son nom et sa gloire [1]. »

Deux jours après la nouvelle de l'attentat, le duc de Bourbon se décida à écrire à sa femme, dont il était séparé depuis la Révolution. Cette lettre n'est qu'un long gémissement. En voici quelques fragments : « Madame, c'est la mort dans l'âme, et en versant des larmes qui ne tariront qu'avec ma vie, que je dois vous dire combien je partage votre douleur. Notre bon et cher enfant n'existe plus. Hélas! nous en sommes privés à jamais... A jamais, grand Dieu! quel coup affreux et comment y survivre! Vous aurez su les détails de cet événement horrible sur lequel votre position ne me permet pas de faire aucune réflexion. Toute âme sensible et honnête fera sûrement à cet égard toutes celles que font des parents désolés. Hélas! notre pauvre et cher d'Enghien n'existe plus! Les larmes me suffoquent... Je les mêle à celles d'une mère, et c'est tout dire. Le ciel punira sans doute un jour un forfait aussi abominable, mais notre douleur n'en sera pas moins éternelle [2]... » Voilà quel désespoir avait causé l'implacable politique de Bonaparte, secondée par l'astuce d'un Talleyrand et le zèle d'un Réal et d'un Savary! La duchesse de Bourbon répondit à son mari par une lettre d'une piété toute mystique. « J'espère, dit-elle, que notre enfant, qui juge mieux aujourd'hui du néant des choses humaines, sera dans l'éternité le lien qui nous y réunira, par les soins que son âme va prendre

[1] Louis XVIII ne put protester officiellement que six mois après le couronnement de Napoléon. Et encore fallut-il qu'il se décidât à traverser les mers, à affronter des tempêtes, à aller rejoindre le comte d'Artois en Suède. Là, le Roi et son frère pleurèrent leurs morts. Ce fut « du sein de la Baltique » que Louis XVIII rédigea sa protestation contre l'Empire et qu'il invoqua « les mânes du jeune héros que des mains impies viennent de ravir à la patrie et à la gloire ». Cette protestation envoyée en France agita fort la police. (Archives nationales.)

[2] Sœur Marie-Joseph de la Miséricorde, — Louise de Condé, — écrivit également à la duchesse après l'attentat. C'est ce qu'elle annonce ainsi à son frère : « Après des années de silence, et, comme je le lui mande, quelle occasion de rapprochement, grand Dieu! Elle est bien à plaindre aussi. Une mère séparée de son fils unique depuis quinze ans! Perdre pour jamais tout espoir! » En adressant ces réflexions au duc de Bourbon, Sœur Marie-Joseph espérait que c'en serait fait d'une regrettable séparation entre lui et la duchesse.

de la nôtre, étant ouverte aux sentiments purs et vrais. Comment voudriez-vous, Monsieur, qu'avec de telles pensées je puisse pleurer comme les autres? » Elle lui exprimait l'espoir que Dieu, dans sa miséricorde, se servirait du duc d'Enghien pour convertir le duc de Bourbon et sa famille aux sentiments et aux actions en rapport avec les principes de l'Évangile. « Je suis infiniment touchée de voir, ajoutait-elle, que le lien qui eût dû nous tenir plus liés durant sa vie est, après qu'il vient d'être rompu, ce qui me rappelle encore à votre souvenir... » Malgré une sorte d'illuminisme, la duchesse était sincèrement religieuse. Elle avait transformé sa maison de Soria, près Barcelone, en un vaste hôpital, où elle soignait elle-même de nombreux malades; plus tard, elle fit de son hôtel de Paris un véritable hospice. Là, on la vit servir les pauvres et les infirmes comme une Sœur de charité. Telle est la vengeance des âmes chrétiennes. De nos jours, le fils du président Bonjean n'a-t-il pas répondu à l'assassinat de son père par l'œuvre admirable de l'adoption des orphelins de la Commune?

Aux consolations de Louis XVIII le duc de Bourbon répondit : « Je n'éprouve d'adoucissement à ma douleur qu'en songeant à ses dernières paroles : « Dieu, sauvez mon roi et délivrez la France « de ce joug étranger qui l'opprime [1] ! » Puisse le ciel exaucer les derniers vœux du troisième fils de Votre Majesté (nom si cher qu'il a bien voulu lui donner)! Puissent ses bourreaux se contenter d'un sang si pur, versé avec la barbarie la plus raffinée!...» Cette lettre émut profondément Louis XVIII, qui répliqua aussitôt au duc de Bourbon : « Quoi, dans un pareil moment, vous avez songé à moi! Sans doute l'assassin d'un héros ne peut être arrêté par un vain titre, et plût à Dieu qu'il se fût attaqué à moi, que j'eusse été sa seule, sa dernière victime!... Le règne du crime aura son terme, et je goûte d'avance une sorte de consolation en songeant aux honneurs publics que nous rendrons un jour à celui qui n'a encore de monument que dans nos cœurs. » Le duc de Berry, le duc et la duchesse d'An-

[1] Ces paroles, reproduites par plusieurs journaux, n'ont pas été dites par le duc d'Enghien.

goulême, tous les membres de la famille royale prodiguèrent des marques nombreuses de sympathie aux infortunés parents du duc d'Enghien. Mais rien ne peut égaler le chagrin et l'émotion de la noble princesse Louise de Condé, Sœur Marie-Joseph de la Miséricorde. Le 3 avril, elle écrit à ses parents, de son couvent de Varsovie, que son cœur se réunit à leurs cœurs, qu'elle partage tous leurs sentiments, qu'elle les embrasse tous les deux, qu'elle offre au Seigneur ses larmes comme elle offrirait des prières. Elle les supplie de tenter en faveur de leur enfant ce qui est possible au nom de Dieu et de l'honneur. Et lorsqu'elle apprend l'exécution par l'abbé Edgeworth, le confident des royales épreuves, elle crie vers le ciel, elle exhale des plaintes pareilles à celles d'une mère à qui l'on a tué son enfant [1]. « Mon père, mon frère, écrivez-moi ! Mes bien-aimés, mes infortunés amis, je me jette dans vos bras. Votre douleur est la mienne : jugez-la donc. Mon Dieu ne la réprouve pas; il ne condamne pas une juste sensibilité ! Ah ! osez lever les yeux vers lui ! Loin surtout de murmurer contre sa conduite, jetons-nous à l'aveugle s'il le faut dans les bras de sa miséricorde. Ah ! retournons à lui ! Trop longtemps nous l'avons méconnu... C'est assez. Adieu ! Je n'en puis plus. » Quelques jours après, elle dépeint le désespoir de Louis XVIII, qui ne cesse de répéter : « J'ai perdu mon troisième fils ! » Elle raconte son entrevue avec la duchesse d'Angoulême : « Elle est revenue hier pour pleurer, m'a-t-elle dit, avec moi. Ses propres malheurs étaient cruellement renouvelés par celui-ci. En effet, la visite s'est passée en larmes et en sanglots. Nos peines se confondaient... » Puis elle entre dans quelques détails émouvants sur l'exécution : « On dit, vous parlerai-je de ces détails? Hélas ! si vous êtes comme moi, il me semble qu'on le désire douloureusement... On dit qu'il a demandé un confesseur. Les barbares le lui ont refusé, tant on était pressé de le sacrifier. Il n'a pas voulu se laisser bander les yeux. Il a dit qu'il était accoutumé à voir le feu... qu'il savait mourir... Vous savez sa réponse à l'instant de son arrestation. Comme on lui

[1] Elle l'a dit en propres termes dans sa lettre du 6 mai 1804 : « Je pleure avec vous votre enfant qui, en ce moment, me semble être le mien. »

disait qu'il était accusé de conspiration : « Fi donc, a-t-il dit, « je suis fait pour combattre les armes à la main, et je n'entends « rien au vil métier de conspirateur... »

« O mon frère, ô mon ami, quelle perte ! Et par qui ? Et de quelle manière ? Et il règne sur toute l'Europe, celui qui en est l'auteur ! Toutes les puissances lui sont asservies !... »

On s'étonnera peut-être de voir une religieuse se livrer à de telles lamentations et ne pas accepter simplement les décrets de la Providence. Sœur Marie-Joseph a devancé cette objection et ce reproche : « Je me glorifie, écrit-elle, des larmes que je répands, ou plutôt je remercie mon Dieu de m'avoir donné les sentiments aussi justes que profonds qui me les font répandre. C'est lorsque je me mets en sa sainte présence que j'en verse même de plus brûlantes et de plus abondantes, car à qui doit-on se montrer avec plus de sincérité ?... Quant à la résignation, sans doute je ne l'ai pas aussi parfaite qu'il le faut ; mais je la lui demande, et par sa grâce j'en ai assez au moins pour éviter tout murmure contre sa divine et incompréhensible Providence... » Elle revient alors sur les derniers instants du duc d'Enghien ; elle les décrit si dramatiquement qu'on ne peut se dispenser d'en citer quelques passages : « Harassé de la barbare célérité que l'on a mise à son voyage, il s'est endormi en arrivant. Réveillé quelques heures après pour entendre son atroce jugement, refusant au surplus de reconnaître l'horrible autorité qui le condamnait, il a demandé avec énergie si l'on se jouait ainsi de la vie des hommes. L'arrêt devant être exécuté sur-le-champ, il a dit qu'on lui fît venir un confesseur. On l'a refusé avec ironie. Il a écrit à mademoiselle de Rohan qu'il a, dit-on, déclarée être sa femme, a mis dans la lettre un paquet de ses cheveux et une bague, en faisant promettre qu'on la lui enverrait. Il a demandé ensuite quelques instants pour se recueillir, puis a marché au supplice d'un pas ferme, s'est refusé aux formalités ordinaires... et a reçu la mort, debout, immobile et les yeux élevés au ciel !... » Sauf quelques légers détails, ce récit est d'une scrupuleuse précision. Il a le mérite spécial d'avoir été écrit par une femme chrétienne, une femme

de race et de courage. Aussi, tout enflammée par ce qu'elle vient d'écrire et comme si elle se trouvait en face de la scène du supplice, elle s'écrie : « O mon frère, ô mon ami, des larmes de feu inondent mon visage ! Vous étiez, dites-vous, aussi fier qu'heureux d'avoir un tel fils, et vous aviez raison. Il a vécu, il est mort en héros. Mais quelques circonstances de sa mort précipitée annoncent de plus la mort du héros chrétien, et voilà ce qui me donne la force de supporter ma douleur ! »

Au moment où le prince de Condé apprit l'exécution de son petit-fils, il ressentit, lui aussi, l'émotion la plus grande, mais en même temps un immense courroux. Saisissant alors une feuille de papier, il écrivit la frémissante protestation qu'on va lire :

« C'est le cœur percé de la plus cruelle des douleurs que j'invoque ici le Ciel vengeur des forfaits, que j'en appelle à toutes les puissances de la terre, à tous les peuples, à tous les souverains qui conservent encore de l'horreur pour le crime; c'est à eux que j'ai recours dans mon affliction pour dénoncer le forfait inouï qui s'est commis dans la personne de mon petit-fils, le duc d'Enghien.

« Un monstre atroce, qui a usurpé le trône que les aînés de ma race ont rempli si glorieusement, a osé, contre toutes les lois divines et humaines, porter une main sacrilége sur le dernier rejeton de ma branche.

« De ma branche, celle de Condé!... J'en appelle à l'histoire, j'en appelle aux armées qui ont pu juger dans ces derniers temps si la victime de ce monstre était digne de la gloire de ses ancêtres. S'il suffisait des déchirements du remords auxquels l'âme d'un scélérat ne saurait échapper, je serais assez vengé; mais il importe à la surface de la terre que l'accumulation de tant de crimes ne reste pas impunie. C'est à moi qu'il appartient d'en provoquer l'effet. Que le Roi, mon légitime souverain, que tous les princes de ce sang auguste dédaignent, méprisent les calomnies odieuses que ce tyran de ma patrie, ce fléau de l'Europe entière répand audacieusement contre eux, je le conçois; j'en ferais autant dans toute autre situation. Mais le

genre de douleur que j'éprouve ne me permet pas de me contenir dans la ligne de cette noble fierté. Comme père, je le redis encore, j'ai le droit, j'ai le devoir de demander vengeance à tout l'univers[1] !... »

Cette adresse devait être envoyée à tous les souverains de l'Europe. Nous ne croyons pas qu'elle leur soit parvenue. Les gouvernements auraient eu peur d'accepter un pareil document, étant donné la puissance de celui qui y était visé. On aurait craint son ressentiment et sa vengeance. Il est certain que cette protestation est d'une violence extrême; mais si l'on pense au moment où elle s'est manifestée, si l'on regarde celui qui l'a écrite, on n'a pas de peine à en admettre les termes. Ce cri du prince de Condé, ce cri jeté par un vieillard mortellement atteint dans ce qu'il a de plus cher, dans sa race, dans son rejeton et son dernier espoir, ce cri ressemble à l'adjuration du vieil Horace :

J'atteste des grands dieux les suprêmes puissances
Qu'avant ce jour fini, ces mains, ces mêmes mains
Laveront dans son sang la honte des Romains !

C'est tout ce qu'il y a de grand, de noble, d'auguste dans la douleur humaine qui élève la voix avec le prince de Condé, et qui demande avec lui justice du sang innocent qui vient d'être versé. Mais l'Europe n'entendit pas cette lamentation vengeresse. Seuls le Tzar et le roi de Suède tentèrent quelques efforts pour qu'elle fût écoutée et respectée. Le prince de Condé leur en témoigna une profonde gratitude. Il écrivait le 18 avril, de Wanstead-House, cette belle lettre à Gustave-Adolphe, qui, lui aussi, devait être frappé par la destinée et exposé aux rigueurs de l'exil :

« SIRE,

« Après avoir payé le premier tribut de larmes que nous devons à la mémoire de l'infortuné duc d'Enghien, et dont la source ne tarira jamais, notre premier soin, notre premier sen-

[1] *Mémoires pour servir à l'histoire de la Maison de Condé*, t. II, p. 379.

timent est de mettre aux pieds de Votre Majesté notre vive et respectueuse reconnaissance de tous les soucis généreux et touchants qu'Elle a bien voulu se donner pour prévenir cet horrible assassinat... Vous avez voulu sauver les Condé... Le Ciel ne l'a pas permis... Puisse au moins votre illustre exemple éveiller l'Europe et faire sentir aux souverains à quel point il leur importe d'opposer enfin une résistance insurmontable par son ensemble et par son but au torrent de crimes dont un seul homme... (si c'en est un)... se propose d'inonder l'univers... Daignez, Sire, recevoir avec bonté nos plus sincères et nos plus respectueux remercîments des généreuses démarches que Votre Majesté a bien voulu faire en faveur de l'intéressante victime que le tyran du monde vient d'immoler à sa rage ; la reconnaissance que nous vous devons s'est profondément gravée dans nos cœurs par l'amour paternel et l'admiration de vos vertus ; l'empreinte en est ineffaçable.

« Je suis avec un profond respect, etc.

« L. J. DE BOURBON[1]. »

Le même jour, on célébra à Londres un service solennel pour le repos de l'âme du duc d'Enghien, dans la chapelle de King street. Monsieur, les ducs de Berry, d'Orléans, de Montpensier, le comte de Beaujolais, les ducs de Northumberland et de Portland, le comte de Chatham, une foule de gentilshommes, d'émigrés de toute condition et d'Anglais y assistaient. L'évêque de Montpensier officia, et l'aumônier de Monsieur, l'abbé de Latil, prononça un discours attendrissant. Le 20, eut lieu un second service au nom des officiers généraux et militaires émigrés, et le 26, un troisième service à la chapelle de Saint-Patrick, en présence de la famille royale[2]. L'abbé de Bouvens, grand vicaire d'Arras, fut chargé de l'oraison funèbre. L'orateur sacré prit pour texte le passage du livre des Macchabées où Tryphon

[1] Archives nationales.

[2] L'exécution de Vincennes produisit une grande sensation en Angleterre. La gravure reproduisit aussitôt les traits du duc d'Enghien. Des caricatures représentèrent le premier Consul égorgeant lui-même le duc. Une gravure

met à mort le vaillant Jonathas. Il parla de la douleur d'Israël et de la colère de Dieu ; il fit le portrait du prince qu'on venait d'égorger, il retraça son courage, ses hauts faits, la terreur qui s'abattit sur la France le jour où il fut enlevé, puis le jugement inique qui avait décidé de son sort. Il invita l'assistance à pratiquer la pénitence et à se disposer aux sacrifices, seuls capables d'apaiser le courroux du ciel. Il invoqua, dans un beau mouvement, la miséricorde de Dieu : « Jetés loin de notre terre natale, en butte aux traits de nos oppresseurs, brisés par l'infortune, nous déposons au pied de vos autels nos malheurs, nos pertes, nos sacrifices. Vous le savez, Seigneur, nous avons supporté l'injustice, la persécution, l'indigence. Ah! si, malgré ces terribles épreuves, nous sommes restés soumis à vos divins préceptes, inébranlables dans notre fidélité ; si nous ne fûmes jamais parjures à nos serments, daignez prendre en expiation notre persévérance et faites grâce à cette âme que vous avez rappelée à vous!... » L'abbé de Bouvens supplia le Seigneur de rendre à la France la monarchie qu'il avait tant éprouvée, et, prononçant avec respect le *Domine, salvum fac regem,* il finit ainsi : « Français, gravons-la dans nos cœurs, cette touchante invocation ; jurons de mourir fidèles à notre Dieu, fidèles à notre roi... » Quel sujet que celui qui rappelait ainsi les extrémités des choses humaines et où les événements parlaient d'eux-mêmes! En quels termes le grand Bossuet, qui racontait avec une émotion si poignante la mort religieuse et calme du grand Condé, eût-il dépeint la mort tragique du duc d'Enghien! Il en eût fait encore une gloire, une consolation et un exemple.

Le 16 mai, les émigrés réfugiés à Jersey assistèrent à une pompeuse cérémonie funèbre dans la cathédrale de Saint-

coloriée, très-rare aujourd'hui, parue à Londres en juin 1804, a pour objet l'assassinat du 21 mars. Elle est intitulée : *The Cold murderer or the Assassination of the duke d'Enghien.* On y voit le prince attaché à un arbre, tandis qu'à ses côtés deux généraux, la figure masquée, tiennent une torche. Le premier Consul frappe le duc à coups de sabre, et de petits diables, coiffés du bonnet phrygien, apportent à Bonaparte la couronne impériale. Les ancêtres du duc d'Enghien assistent avec horreur à cette scène tragi-comique.

Hélier; l'abbé Philibert émut l'assistance par une harangue pleine d'âme et de foi. A Paris, les royalistes, courbés sous la dure main de Napoléon, se contentèrent de protester au fond du cœur contre un acte qui leur rappelait les attentats révolutionnaires. Le duc d'Orléans, comme les autres princes, témoigna le chagrin le plus vif au sujet de la mort de son cousin. Il écrivit à l'évêque de Landuff, à propos de l'oraison funèbre de l'abbé de Bouveus. Sa lettre est datée de Twickenham, le 28 juillet 1804. « J'étais certain, milord, déclare le duc d'Orléans, que votre âme élevée éprouverait une juste indignation à l'occasion du meurtre atroce de mon infortuné cousin. Sa mère était ma tante; lui-même, après mon frère, était mon plus proche parent. Nous fûmes camarades ensemble pendant nos premières années, et vous devez penser, d'après cela, que cet événement a dû être pour moi un coup bien rude; son sort est un avertissement pour nous tous; il nous indique que l'usurpateur corse ne sera jamais tranquille, tant qu'il n'aura pas effacé notre famille entière de la liste des vivants... »

Le duc d'Orléans terminait sa lettre par des considérations politiques élevées. Il observait que les événements devaient apprendre aux peuples à supporter des maux légers sous la monarchie, de crainte qu'en voulant s'en affranchir, ils n'en subissent de plus grands[1]. Ainsi les Français, qui avaient cru par la proclamation de la République se soustraire à l'oppression d'une monarchie, venaient d'accepter l'Empire qui allait les gouverner avec une autorité singulièrement plus rigoureuse. Quelques jours après l'élévation du premier Consul au trône de France, Louis XVIII écrivait au duc de Bourbon : « Que, dédaignant même le titre qui m'appartient, il en prenne un qui flatte davantage son orgueil; le sang qu'il a versé crie contre lui à ce tribunal où les tyrans ni leurs flatteurs ne sont écoutés, et le dernier vœu de sa victime y sera exaucé. Condamnés à lui survivre, que cet espoir nous aide à supporter nos peines! »

[1] Bibliothèque historique (1818).

CHAPITRE XX

LA PRINCESSE CHARLOTTE.

L'avant-dernière lettre que le duc d'Enghien écrivait à la princesse Charlotte contenait cette question : « Avez-vous mandé notre désastre à madame d'Ecquevilly ? » On sait que M. d'Ecquevilly avait été le compagnon d'armes et l'ami du duc d'Enghien. De plus, madame d'Ecquevilly était intimement liée avec la princesse et devait en recevoir les premières confidences au sujet du malheur qui l'avait frappée. C'est à elle en effet que fut adressée, le 6 avril, une lettre touchante de la princesse Charlotte. Cette lettre, que nous avons tenue entre nos mains, en étudiant le dossier Survaï, est une lamentation continue de la première page à la dernière. Elle mérite qu'on en reproduise ici quelques fragments, car c'est la peinture même de l'arrestation et de l'enlèvement du prince, c'est l'expression saisissante de la douleur qui déchire la malheureuse princesse, c'est la manifestation de son dévouement et de son amour. Elle débute par ce cri qui va droit au cœur : « Puisque j'existe encore, chère comtesse, c'est qu'assurément la douleur ne tue pas, grand Dieu ! A quel affreux malheur étais-je réservée ! Au milieu des plus cruels tourments, des inquiétudes les plus douloureuses, jamais l'horrible crainte qu'ils pussent attenter à sa vie ne s'était offerte à ma pensée. Hélas ! il n'est que trop vrai cependant que le malheureux a été leur victime, que ce jugement inique, que ce jugement atroce auquel tout mon être se refusait à croire a été prononcé, *exécuté* à l'instant même. Je n'ai pas le courage d'entrer dans les détails de cet affreux évé-

nement, mais il n'en est pas un qui ne soit déchirant, il n'en est pas un qui ne glace d'effroi, je ne dis pas l'être sensible et bon, mais celui seulement qui a conservé quelque sentiment humain. » Et la pauvre femme retrace l'image de ce calvaire : « Seul, sans appui, sans secours, sans défenseurs, accablé d'inquiétude, exténué de besoin après cette pénible route, sans lui laisser prendre un instant de repos que la nature épuisée réclamait, ils se sont hâtés de prononcer un jugement pendant lequel le malheureux s'assoupit plusieurs fois. Quelle barbarie ! grand Dieu ! » Puis, pensant à elle-même qui n'a pu l'assister dans ces heures suprêmes, elle profère des plaintes qui attendriraient l'âme la plus rebelle : « Il a fini, abandonné de la nature entière, sans qu'aucun être sensible ait partagé son sort et souffert avec lui, sans qu'une main amie ait essuyé ses larmes et fermé sa paupière ! Ah ! je n'ai pas le cruel reproche à me faire de n'avoir pas tout tenté pour le suivre. Le Ciel sait si je n'aurais pas hasardé ma vie avec joie, je ne dis pas pour le sauver, mais pour adoucir les derniers moments de la sienne. Hélas ! ils m'ont envié cette triste douceur. Prières, instances, tout a été inutile. Je n'ai pu partager son sort. » N'était-elle pas la plus à plaindre, elle qui lui avait survécu ?... Elle est seule maintenant avec son père, seule... La lâcheté du margrave va peut-être les chasser d'Ettenheim. Mais elle ne cédera qu'à la force. Elle s'obstine à y rester. « Tout ce qui tenait à lui y est encore, et j'attends que ses dernières volontés soient connues, si tant est qu'il soit possible de les obtenir. Peut-être il y a disposé de ma vie ; il savait bien qu'elle lui appartenait, et tant que je conserve l'espoir de connaître son vœu, je ne me déciderai point. » Hélas ! on lui refuse le testament, comme on lui a déjà refusé la boucle de cheveux, l'anneau d'alliance et la dernière lettre. La barbarie des hommes s'acharnera sur les reliques du mort, et volontairement augmentera des regrets et des souffrances dignes cependant d'être apaisés... Si l'on exile la princesse d'Ettenheim, elle ira où Dieu le voudra. « Qu'importe, dit-elle, où je traînerai les jours qu'ils m'ont laissés sans intérêt, sans but ! car, vous le savez, chère comtesse, bonheur,

espérance, tout dépendait de lui, tout reposait sur lui... » Est-ce que cette lettre admirable ne démontre pas que la princesse de Rohan était vraiment la femme du duc d'Enghien ? Et qui donc, si ce n'est une épouse, aurait eu ces cris indignés, ces protestations poignantes, ces paroles fières? Avant comme après la mort, elle est à lui, elle restera toute à lui... Elle lui survivra, puisque les bourreaux l'ont épargnée; mais loin de chercher, avec les faibles ou les insensés, je ne sais quel oubli menteur dans le suicide, elle survivra pour prier et pour pleurer[1].

A la lettre du 5 avril était joint un post-scriptum demeuré inédit jusqu'ici : « Parlez de moi au comte, ajoute la princesse Charlotte. Ah ! je suis bien sûre que tous deux vous le regrettez et le pleurez avec moi ! Aussi êtes-vous la première, chère comtesse, pour qui j'aie retrouvé la force de retracer ces quelques lignes. Vos amis ont dû vous écrire relativement aux lettres. Ah ! j'espère qu'elles ne lui nuiront pas, et que le malheur qui a pesé sur lui ne rejaillira pas sur le comte, qui l'a aimé et servi avec tant de zèle et de dévouement[2]. » La princesse qui, même dans ces lamentables instants, n'oubliait pas ses amis, avait peur que l'examen des papiers saisis à Ettenheim ne fût de nature à porter quelque préjudice au comte d'Ecquevilly. La terreur causée par l'exécution de Vincennes était telle qu'à ce moment tout semblait à craindre. La comtesse d'Ecquevilly s'associa étroitement à la désolation de son amie. Elle lui écrivit une lettre affectueuse à laquelle la princesse répondit avec effusion. « Ah ! croyez, disait-elle, qu'en vous lisant je me suis reproché d'accuser la Providence... Non, elle n'a pas tout ôté, lorsqu'elle me laisse des amis si sensibles et si tendres. Pourquoi ne sommes-nous pas ensemble, chère comtesse? pourquoi ne puis-je verser dans votre cœur, dans ce cœur qui m'entend si bien, les douloureux regrets qui oppressent et déchirent le mien ?... » Puis, elle revient à l'objet constant de ses chères sollicitudes, à celui qu'elle ne cesse de pleurer. « Comment tout

[1] Les épreuves ne l'avaient point épargnée, car le 29 prairial an II, son frère, Louis-Camille-Jules, avait été décapité à Paris avec Cécile Renault.
[2] Dossier Surval. — Archives nationales.

ce qui l'a connu ne me plaindrait-il pas ? Perdre à la moitié de sa carrière l'être qu'on aimait le plus, celui dont on était uniquement aimé... le perdre, hélas ! comment !... » Les détails navrants qu'elle a recueillis sur sa fin, les circonstances cruelles qui l'ont accompagnée, tout redouble sa douleur. Elle va jusqu'à se reprocher d'avoir été la cause de sa perte. « S'il ne m'avait pas aimée, il ne serait pas venu ici, il n'aurait jamais quitté ses parents, il existerait encore... » Ici, une larme a mouillé la page et brouillé un peu l'écriture. « Est-il possible, reprend-elle, que moi qui l'aimais tant, j'aie pu troubler sa vie, peut-être hâter sa fin, et combien cette pensée pèse sur mon cœur !... »

Elle a voulu écrire, aussitôt après le tragique événement, au duc de Bourbon et au prince de Condé. Mais la personne à qui elle a confié ses lettres a eu peur d'être compromise et les a soigneusement gardées pendant un mois dans son secrétaire. « Tant qu'ils n'auront pas reçu de mes lettres, ajoute la princesse, ils ont dû croire que j'avais partagé son sort, et je ne conçois pas encore que cela n'ait pas été. Ah ! je n'ai pas du moins à me reprocher de n'avoir pas tout tenté pour le suivre. » Elle raconte que, quelques heures après l'enlèvement, elle était partie pour Strasbourg. Là, elle avait eu à subir un interrogatoire de la part d'un officier de gendarmerie et du commissaire de police Popp. Elle apprit par eux que le duc avait demandé à ajouter quelques articles à son testament. « Sûre, dit-elle alors, que ses parents mettraient un grand prix à connaître ses dernières intentions, que les remplir serait pour eux une consolation, j'ai demandé au roi de Suède, qui m'a marqué le plus sensible et le plus touchant intérêt, de vouloir bien le réclamer... Il l'a fait avec un empressement extrême, mais jusqu'ici ses démarches ont été sans succès, et je ne me flatte plus. Honteux de cet horrible crime, ils voudraient, je crois, l'ensevelir dans un profond oubli. Ils craignent tout ce qui peut rappeler l'indignation contre eux et l'intérêt pour lui... »

La princesse de Rohan revient sur certains détails de l'exécution, et, comme l'a dit la princesse de Condé, elle y est rame-

née par un attrait douloureux. « Concevez-vous, dit-elle, que le malheureux ayant demandé avec instance d'être entendu en confession, on a eu la barbarie de le lui refuser et de motiver cet inhumain refus sur la crainte que son supplice ne fût retardé de quelques heures? Sans doute, aux yeux de Dieu, ce désir a suffi, mais il n'y a pas de criminel à qui les consolations de la religion aient été refusées! » Puis arrivant à la dernière lettre du duc d'Enghien : « Je sais aussi qu'il m'a écrit, ajoute-t-elle, que ses derniers moments m'ont été consacrés, et l'on a la cruauté de me priver de cette dernière marque de souvenir et de tendresse[1]. J'ignorerai toujours ce qu'il a désiré. Ses derniers vœux ne seront pas remplis. Je flotte dans la plus cruelle incertitude. Je ne sais ce que je dois ni ce que je veux devenir... » Plus on considère ce raffinement de cruauté, plus on le trouve inexplicable. On admet encore jusqu'à un certain point que les auteurs de l'attentat aient empêché la publicité de certains détails de l'exécution du prince. Mais refuser à une pauvre femme une lettre d'adieu, une lettre de tendresse suprême, c'est un acte de barbarie qui ne saurait se justifier. Quoi qu'il en soit, la princesse de Rohan peut être fière de celui auquel elle s'était donnée. Oui, comme elle le dit si éloquemment, elle en était uniquement aimée; oui, ses derniers moments lui ont été consacrés, sa dernière et plus intime pensée a été pour elle. N'est-ce pas encore là une preuve de leur union? A qui le prince songe-t-il à l'instant où les fusils sont dirigés sur sa poitrine? A la princesse Charlotte, à sa femme; car c'est à elle qu'il envoie les plus chers souvenirs, une boucle de ses cheveux et l'anneau d'alliance! Le mariage secret de la princesse de Rohan et du duc d'Enghien a été révélé et reconnu dans le sinistre fossé de Vincennes. Les témoins ont été Savary et le peloton d'exécution... La lettre et le testament volés devaient certainement contenir l'affirmation précise de cette union. Ceux qui les ont lus, comme le grand juge Regnier, ont appelé désormais la princesse de Rohan : la duchesse

[1] Elle se fit envoyer quelques parcelles de la terre qui recouvrait le duc d'Enghien, à défaut d'autre souvenir. (Voir le *Curieux*, mai 1887.)

d'Enghien. Un détail touchant termine la seconde lettre de la princesse à madame d'Ecquevilly. « Imaginez, chère comtesse, lui dit-elle, que mon pauvre Mohiloff l'a suivi. Hélas! c'est le seul ami qui lui soit resté. La femme du gouverneur de Vincennes l'a recueilli et paraît mettre un grand prix à le garder, ayant dit cependant que, si elle savait qu'il fût pour moi, elle se déciderait à me le rendre. Je lui ai écrit, et j'espère qu'elle ne se refusera pas à me donner cette petite consolation, car le sentiment qui l'a poussé à conserver ce chien suppose une âme sensible et bonne [1]. » Il semblerait cependant que la princesse n'ait même pas eu cette douce satisfaction, car, d'après les notes authentiques que nous a gracieusement remises le propriétaire actuel du chien du duc d'Enghien, M. Eudoxe Marcille, le marquis de Béthisy trouva sur le lieu de l'exécution, quelques jours après l'événement, le bon Mohiloff, qui se laissa emmener par lui. M. le marquis de Béthisy eut les soins les plus délicats pour cette pauvre bête et la fit empailler après sa mort. « Le 26 mars 1881, m'écrit M. Marcille, étant chez madame la marquise de Béthisy, qui avait perdu son mari le 7 février, je reçus d'elle une aquarelle faite par Carle Vernet intitulée *Le chien du duc d'Enghien,* la lithographie de cette aquarelle par Cassas et le chien empaillé. Madame de Béthisy eut la bonté de m'offrir ces précieux objets par la lettre suivante :

« Puisque vous voulez bien me permettre de vous confier ces précieux souvenirs, cher Monsieur, laissez-moi vous les adresser, en vous répétant que je suis sûre du plaisir que je cause à M. de Béthisy en vous demandant d'en être le dépositaire. »

Le comte de Marcellus avait composé pour la lithographie de l'aquarelle de Carle Vernet une épigraphe digne du sujet :

Prodita Condæi proles dum quærit amicum,
Solum te moriens spectat, amice canis !

Si la princesse de Rohan-Rochefort n'a pas eu la consolation de

[1] On lit dans le journal du baron d'Ivoy qu'on demanda au duc d'Enghien

retrouver son cher Mohiloff, il lui a été doux de penser que ce fidèle animal avait été recueilli par des mains compatissantes, et qu'il avait reçu les soins et les caresses que méritait son dévouement.

Le 10 avril, la princesse remerciait le roi de Suède de la sympathie qu'il lui avait témoignée, ainsi que des démarches qu'il avait tentées pour sauver le duc d'Enghien. Elle le priait de lui faire connaître tous les détails possibles sur les derniers moments de la victime. « Sire, lui écrivait-elle, pardonnez à ma profonde douleur si je n'ai pu encore offrir à Votre Majesté l'hommage de la vive reconnaissance dont mon cœur est pénétré pour Elle. Que de bontés! quel intérêt touchant Elle a daigné prendre au sort de cet infortuné, objet de mes plus douloureux, de mes plus sensibles regrets! J'ose assurer à Votre Majesté qu'il était digne de ceux qu'Elle veut bien lui accorder, et par les qualités de son cœur, et par son respect et par sa vénération pour Elle. Que de fois j'ai été témoin de son regret de n'oser lui en offrir l'hommage! Que de fois je l'ai vu entraîné par ces désirs et retenu par une délicatesse à laquelle il se flattait que Votre Majesté daignerait applaudir! Ah! pourquoi n'a-t-il pas joui des marques d'intérêt qu'Elle avait voulu lui donner? C'est encore à ce sentiment si précieux que ses parents et amis devaient la seule consolation qu'ils puissent espérer désormais, celle de pouvoir connaître et remplir ses dernières volontés. Ah! s'il était possible de pouvoir recueillir encore quelques détails sur la fin cruelle de ce malheureux prince, j'oserais supplier Votre Majesté de ne pas me les laisser ignorer, quelque déchirants qu'ils puissent être. Que sa touchante bonté ne craigne pas d'ajouter aux malheurs qui m'accablent! Il est des douleurs qu'on se plaît à nourrir, il est des maux dont on voudrait ne pas guérir et sur lesquels, hélas! la raison est sans force et le temps sans puissance [1]... »

s'il n'avait rien à recommander au moment de son exécution. « Non, personne, dit-il ; je ne vois ici d'amis avec moi que mon chien ; c'est le seul vrai qui me reste. Qu'on ait soin de lui ! »

[1] Publié par M. le comte de Mas-Latrie dans la *Revue d'histoire diploma-*

Gustave-Adolphe lui fit aussitôt parvenir l'expression de sa plus chaleureuse sympathie, et la princesse, émue, lui répondit quelques jours après : « Je reçois la lettre touchante et pleine de bonté dont Votre Majesté a daigné m'honorer. Pénétrée de reconnaissance, j'ose encore mettre à ses pieds l'hommage de tous les sentiments que je lui dois et dont mon cœur est si profondément rempli. Son intérêt, sa bonté s'y confond avec le souvenir de mes malheurs, et je ne pense jamais sans attendrissement que Votre Majesté *seule* a tenté de les prévenir, et qu'aujourd'hui encore Elle daigne s'occuper de ce qui peut les adoucir. Qu'ils sont déchirants, ces détails! De quelle barbarie l'infortuné fut la victime! Le cœur brisé de ces souffrances, j'avoue cependant à Votre Majesté que j'ai joui avec amour-propre de la fermeté, du courage avec lequel il a supporté cette cruelle fin. Je l'ai reconnu jusque dans les moindres détails. J'ai retrouvé cette noblesse, cette grandeur d'âme qui a caractérisé toutes les actions de sa vie. Je n'ai pas eu le bonheur de recevoir la lettre dont M. de Schilling[1] m'a parlé au nom de Votre Majesté. Mais s'il est vrai qu'il a écrit, sans doute c'est à moi. Oserai-je demander s'il est possible encore de conserver quelque espérance d'obtenir *ses dernières volontés?* Votre Majesté peut juger du prix que j'y attache; peut-être il y dispose de ma vie. Il savait bien qu'elle lui appartenait, et que le seul moyen de me la rendre supportable est de penser qu'il me laisse encore des devoirs à remplir[2]. »

Reconnaissante au roi de Suède de ses marques d'intérêt, elle lui offrait divers souvenirs du duc d'Enghien. « Sire, lui mandait-elle le 18 juin de ce séjour d'Ettenheim qu'elle n'avait pas la force de quitter, j'ose espérer que Votre Majesté me pardonnera la liberté que je prends de lui adresser directement le portrait de l'infortuné prince qu'Elle a eu l'extrême bonté de désirer. C'est le seul qui existe; il est d'une ressemblance

tique (1887, nº 2). (Documents provenant des Archives nationales, F[7] 6544. *Papiers du comte de Gottorp,* saisis en 1812 à la douane de Hambourg.)

[1] Le grand veneur du margrave.

[2] *Revue d'histoire diplomatique*, nº 3. — Lettre publiée par M. de Mas-Latrie.

frappante. Votre Majesté jugera du prix que j'y attache. Elle excusera le sentiment qui me porte à ne le confier qu'à Elle seule. Profondément touchée de sa bonté, heureuse de lui en faire hommage, j'ose la supplier de ne pas permettre qu'il en soit pris d'autre copie que pour Elle, et d'ajouter à cette grâce celle de donner l'ordre qu'il me soit renvoyé directement... » Elle y joignait le fusil avec lequel le duc avait tenté de se défendre [1]. « L'éloignement de ses parents, la confiance qu'ils veulent bien me marquer me donne l'heureux droit de les remplacer et d'offrir à Votre Majesté les objets auxquels Elle a daigné attacher quelque prix... Je crois devoir à sa mémoire de ne pas laisser ignorer à Votre Majesté ce qu'on tente dans ce moment pour justifier ou pour pallier du moins l'horreur du crime dont il fut la victime. La note ci-jointe instruira des détails. J'ose demander le plus profond secret à Votre Majesté, si ce n'est sur les faits, du moins sur les noms, ne voulant pas compromettre ceux qui ont eu l'honnêteté de se refuser à déclarer ce qu'on exigeait d'eux [2]... »

Le roi de Suède lui répondit de Carlsruhe, le 20 juin :

« J'eus hier le plaisir de recevoir la lettre que vous venez de me faire passer et le souvenir touchant qui s'y trouvait, le portrait de feu Monsieur le duc d'Enghien. Vous connaissez ma façon de penser. Vous en jugerez la profonde sensibilité avec laquelle j'ai considéré l'image de ce prince infortuné, objet de tant de regrets et victime de tant de haines! A ce sentiment douloureux se réunissait cependant une double satisfaction, celle de voir que les contemporains rendent justice à ses vertus, et celle d'espérer que la postérité la rendra plus éclatante encore. J'ai suivi vos désirs quant au portrait, qui n'est point sorti de

[1] Ce fusil fut plus tard offert à Louis XVIII par le roi de Suède.

[2] Cette note rappelait les tentatives faites sur le curé Audlauer et le valet de chambre Canone pour les amener à affirmer que le duc d'Enghien avait plusieurs fois pénétré en France, avant son enlèvement. Nous avons cité et commenté ces faits.

La lettre a été citée par M. le comte de Mas-Latrie, et provient des Archives nationales, F^7 6544.

mes mains et que je vous renvoie maintenant, sans en avoir même fait tirer de copies, conservant toujours de l'original un souvenir plus ineffaçable que ceux auxquels l'art seul préside. J'ai pareillement reçu deux autres objets qui jadis appartenaient au feu duc. C'est vous indiquer, et le prix que j'y mets, et l'obligation que je vous en ai.

« GUSTAVE-ADOLPHE [1]. »

Le roi de Suède fut, avec l'empereur de Russie, un des rares souverains qui osèrent énergiquement protester contre l'attentat d'Ettenheim et l'assassinat de Vincennes au nom du droit des gens et de la justice méconnus. Le premier Consul, devenu empereur, ne pardonna cette audace ni au Roi ni au Tzar [2].

Ce fut encore au roi de Suède que la princesse Charlotte confia la triste position de fortune où elle se trouvait. Elle implora son appui dans les termes suivants, le 26 juin de la même année : « Sire, je dois déjà tant de reconnaissance à Votre Majesté que quelle que soit la confiance que ses bontés m'inspirent, je n'oserais jamais lui en demander une nouvelle marque, si mon père ne m'en pressait avec instance... Sire, Votre Majesté me plaindra lorsqu'Elle saura que mon existence, ma fortune, toutes mes espérances d'avenir sont en France, et que ce n'est qu'en y rentrant que je puis en jouir. Ah! jamais je n'aurai le courage, jamais je ne me déciderai à vivre au milieu de ses bourreaux, à leur devoir mon existence...

« Un mot de bonté de Votre Majesté pourrait me sauver de cet affreux malheur. Mon père doit aux bontés de S. M. l'empereur de Russie une pension viagère de mille roubles. Cette pension, qui lui a été accordée par l'empereur Paul, lui a été

[1] Dossier Surval. Archives nationales. — *Inédit.* Cette réponse prouve que, contrairement à la première hypothèse de M. le comte de Mas-Latrie, la lettre de la princesse Charlotte est arrivée à destination. Le portrait qui figure dans le carton F7 6544 est une gravure anglaise faite d'après la miniature de Huet. Nous en possédons un très-bon exemplaire.

[2] Gustave-Adolphe, mari de Sophie-Dorothée-Frédérique de Bade, parent du roi de Bavière et du tzar Alexandre, devait en 1809 perdre la couronne et errer à travers le monde sous le nom de colonel Gustawson. Il mourut en 1836 à Saint-Gall.

continuée par l'empereur Alexandre, et il se flatte qu'il ne serait pas impossible, si Votre Majesté daignait s'en occuper, d'obtenir que ce bienfait fût dès à présent reporté sur ma tête. C'est cette grâce que mon père ose solliciter de votre extrême bonté. Je dois observer à Votre Majesté que je n'ai d'autre droit à cette bienveillance que le malheur de ma position et que l'intérêt que Votre Majesté daignerait y prendre... » Elle assurait le Roi de sa reconnaissance, de son respect et de son attachement[1].

Le 24 août, la princesse Charlotte écrivait au duc de Bourbon pour le remercier de ses bontés envers le serviteur du duc d'Enghien, et pour l'entretenir en même temps de celui qu'ils pleuraient tous deux :

« Votre Altesse, disait-elle, trouvera peut-être extraordinaire que je me permette de lui dire combien je suis touchée de ce qu'Elle fait pour les serviteurs de son malheureux enfant... Mais j'y prends un intérêt si grand, j'en suis depuis cette fatale époque si sensiblement occupée qu'à ce titre Elle doit me le pardonner.

« Jacques mérite surtout les bontés dont Votre Altesse l'honore; c'est un homme d'une probité rare et qui a donné dans cette cruelle circonstance les marques du dévouement le plus touchant. M. le duc d'Enghien avait en lui toute confiance, et je suis sûre que si l'infortuné avait pu exprimer un vœu, c'eût été de le voir attaché à Son Altesse... Puisse-t-il jouir de ce bienfait! Je n'en ai pas eu de nouvelles depuis quelques jours, mais je sais que M. de Thumery vient d'être mis au secret, et cette augmentation de rigueurs fait craindre avec raison que les malheureux ne soient mis en jugement. Ah! si l'on commence leur procès, ce ne peut être qu'avec la volonté de les trouver coupables et de justifier, à force de forfaits, ce crime abominable qui excite l'indignation profonde, non-seulement de tout être humble et sensible, mais encore de ces trop coupables Français, si accoutumés à voir couler le sang avec indifférence.

[1] Archives nationales, F^7 6544.

« Ses gens ne sont pas encore au secret, mais sont menacés d'y être. Ils sont instruits des intentions bienfaisantes de Votre Altesse pour eux. Elles leur donneront le courage de supporter leur infortune et de résister aux menaces et aux séductions qui leur sont offertes tour à tour, pour en obtenir la déclaration dont j'ai instruit Votre Altesse[1]. » La généreuse princesse sollicite une pension pour le domestique Simon. Elle vient de placer Benoît au service de la reine douairière de Prusse, qui lui avait exprimé le désir de s'en charger. « Ce désir de sa part m'a été exprimé d'une manière bien aimable pour l'infortuné prince. Elle m'en parle avec un intérêt, avec une sensibilité extrêmes... Ah! si des étrangers ont été si profondément, si douloureusement affectés de son sort, que devons-nous donc éprouver, nous qui l'aimions si tendrement, nous dont il était l'honneur et la gloire?... C'est parce que son portrait est d'une ressemblance extrême que j'ai pensé que Votre Altesse attacherait sûrement un grand prix à l'avoir, heureuse de pouvoir lui offrir cette faible consolation... Je vais m'occuper de trouver un bon peintre pour le lui faire copier, et s'il ne réussit pas, j'aurai le courage de lui en faire le sacrifice. Son cœur saura l'apprécier. Elle me dédommagera de cette douloureuse privation en me permettant de l'entretenir quelquefois de cet objet si cher, si profondément regretté... Si Elle ne redoute pas de s'en occuper, si Elle ne craint pas ces souvenirs déchirants, si, au contraire, Elle trouve comme moi une sorte de douceur à en parler..., qui peut être plus digne de l'entendre?... De quelle consolation il me serait de lui ouvrir mon cœur, de déposer dans le sein de son père, d'un père qu'il adorait, mes douloureux regrets et mes cuisantes larmes!... L'infortuné, que de fois je l'ai vu sourire à l'espérance que son père serait bon pour moi! Votre Altesse ne l'a pas trompé. Sa lettre m'a pénétrée de la plus profonde sensibilité[2]... » La princesse termine en priant le duc de Bourbon

[1] Nouvelle allusion aux menaces faites à Canone et à d'autres pour obtenir l'aveu d'incursions faites en France par le duc d'Enghien. Ceci, avec les documents que nous avons cités plus haut, répond nettement aux doutes qu'exprime M. Boulay de la Meurthe dans son ouvrage (p. 187).

[2] Dossier Surval, Archives nationales. — *Inédit.* Cette lettre est écrite sur

d'offrir au prince de Condé l'expression de son tendre et respectueux attachement.

Quelques jours après, elle écrit au chevalier Jacques, l'ancien secrétaire du duc. « Combien je vous sais gré, mon cher Jacques, lui dit-elle à la date du 30 août, de n'avoir pas écouté les timides conseils de mes parents! Ils m'auraient privée d'une grande consolation, celle de recevoir de vos nouvelles et de pouvoir vous assurer du plus tendre et du plus sensible intérêt. » On lui avait conseillé par prudence de ne pas écrire. Mais que lui importe? La pensée de se compromettre ne la retient pas. Elle est au-dessus de toute crainte et de toute appréhension. Elle parle au chevalier Jacques de son ancien maître : « Vous savez mieux qu'un autre ce qu'il était pour moi : vous jugez de ce que j'ai perdu et si ma douleur et mes larmes peuvent avoir d'autre terme que celui de ma triste existence. La même inquiétude que les parents [1] vous ont manifestée existe tellement pour tout ce qui tient à l'Électeur, qu'on n'obtiendrait d'aucun la démarche qui pourrait être utile. Ils craignent d'en parler, ils craignent même de manifester leur intérêt. Le jardinier qui soignait si bien nos fleurs est jardinier chez le duc de Bourbon... » La princesse achève ce billet en apprenant au chevalier Jacques qu'elle s'occupe d'assurer des secours à Schmidt et aux malheureux serviteurs du prince. Quant au chevalier, elle voudrait le revoir, alléger, dit-elle, le fardeau de ses peines et s'entretenir avec lui de tout ce qui touche à l'objet commun de leur affection [2].

On voit quels douloureux, quels profonds regrets avait laissés dans le cœur de Charlotte de Rohan la mort prématurée du prince qu'elle avait tant et si fidèlement aimé. Nous aurons à constater d'autres témoignages de cet amour et de ce culte, lorsque la Restauration permettra à la princesse et à la famille de

papier carré. Dans le filigrane se trouve un cor de chasse avec le nom du fabricant : « *A. Gay.* »

Quant aux sentiments qui y sont exprimés, ils sont bien ceux d'une femme unie au duc d'Enghien par des liens solennels. Les termes mêmes de la lettre en sont une preuve évidente.

[1] Voir la lettre du 3 mai à la comtesse d'Ecquevilly.

[2] Dossier Surval, aux Archives nationales. — *Inédit.*

Bourbon de rentrer en France. Mais ce que nous en avons dit suffit déjà pour ne plus séparer le duc d'Enghien de sa douce et vaillante compagne. La belle figure de la princesse Charlotte demeurera dans l'histoire comme le type du courage, du dévouement et de la fidélité. Si la princesse n'a pas pu mourir à côté de son époux à Vincennes, elle a, du moins, fait tout ce qu'il était en son pouvoir pour partager héroïquement son sort. Apaiser les derniers moments de cette noble existence, fermer les yeux d'un être adoré, tel était son dernier vœu. Hélas! ainsi qu'elle le dit elle-même dans un cri d'angoisse, ses ennemis lui ont envié « cette triste douceur » !

Que lui faisaient maintenant les jours qui lui restaient à traîner sur la terre? Ils étaient sans intérêt comme sans but. Privée brutalement des marques de tendresse que lui avait léguées le prince, ne sachant s'il avait disposé de sa vie à elle, toute prête à obéir à des volontés suprêmes qu'elle ne connaîtrait jamais, livrée aux plus cruelles incertitudes, elle allait porter pendant de nombreux jours encore le deuil de celui dont elle avait été uniquement aimée. La volonté du Ciel était qu'elle survécût plus de trente années au duc d'Enghien. Ne vous étonnez pas de la voir survivre; elle l'a reconnu elle-même au lendemain de l'exécution de Vincennes : « Puisque j'existe encore, c'est qu'assurément la douleur ne tue pas!...» Ces trente années seront trente années de prières et de supplications adressées à Dieu en faveur de la chère victime. Et c'est ici qu'il faut admirer la puissance de la religion chrétienne, qui conseille la résignation et le sacrifice, qui, seule, trouve des accents assez vrais, assez éloquents pour faire entendre ses consolations aux âmes les plus simples comme les plus généreuses. Les condoléances du monde sont banales et fugitives. Elles s'écoulent et disparaissent, semblables à une eau capricieuse. Les secours de la foi sont intarissables, parce qu'ils viennent de Dieu.

CHAPITRE XXI

L'EUROPE ET TALLEYRAND.

Quelle a été l'attitude de l'Europe après l'attentat d'Ettenheim et l'exécution de Vincennes ?... Elle a été lamentable. A part quelques puissances, la Russie, la Suède et l'Angleterre, l'Europe a paru s'associer à la violation flagrante du droit des gens et au meurtre qui l'a suivie.

L'électeur de Bade, en réponse à l'injure faite à son territoire, adresse les plus plates excuses au premier Consul et chasse les émigrés de ses États. « C'était au souverain de Bade seul à se plaindre, observe Napoléon, et il ne l'a pas fait. » Et plus tard l'Empereur affirme que l'Électeur lui a livré le prince. Le ministre de Bade à Paris, le baron de Dalberg, ne se décide à informer officiellement sa cour que le 20 mars, si bien qu'on peut déduire de ce retard voulu la complicité silencieuse de l'Électeur. D'ailleurs, ce prince, comme tous ceux qui ont pris part à ces déplorables événements, reçoit sa récompense. Ses États sont agrandis. En 1806, il est nommé grand-duc. La Russie, au contraire, appuyée par la Suède, proteste vigoureusement. Devant la diète de Ratisbonne, elle choisit pour grief principal la violation du territoire badois et l'offense faite au droit des gens[1]. Son mémoire, rédigé par le prince Adam Czartoryski, fait appel à la vengeance de l'Europe. Mais l'électeur

[1] Voir pour les détails les *Mémoires du prince A. Czartoryski*, librairie Plon, 1887, t. Ier; la Correspondance de Russie, aux Archives des affaires étrangères, et les *Mémoires* du général Dirk von Hogendorp. (La Haye, 1887.)

de Bade, redoutant les foudres du premier Consul devenu empereur, remercie la Russie de la pureté de ses intentions. Il supplie en même temps la Diète de ne donner aucune suite aux ouvertures faites les 6 et 13 mai, de crainte de troubler le repos de l'Empire et de l'Europe. Sa déclaration, conçue dans des termes dictés par Talleyrand lui-même, est approuvée par l'Autriche, la Prusse et les divers électorats, si bien que l'intervention du Tzar demeure sans résultat. Pour le moment, tout se borne entre la Russie et la France à une rupture de relations diplomatiques. La dépêche où Talleyrand rappelait l'assassinat de Paul Ier avait irrité au plus haut point le Tzar, qui cherchait l'occasion de se venger. Sur sa volonté, le cabinet russe négociait dans l'ombre avec l'Angleterre et l'Autriche une intervention contre la France.

Le roi de Suède, ami du duc d'Enghien, manifesta ouvertement son indignation. Aussitôt, des personnes attachées à l'électeur de Bade allèrent trouver notre agent, M. Massias, et le prièrent de faire savoir à l'Empereur « que le séjour du roi de Suède (à Carlsruhe) était, sous bien des rapports, à charge à S. A. S. Électorale[1] ». Ainsi l'Électeur, qui avait si facilement sacrifié son hôte, était encore prêt à sacrifier son gendre, tant il avait peur de Napoléon !... La Prusse, qui tenait à l'alliance et à la neutralité françaises, n'osa protester. La haute société seule se livrait à des commentaires malveillants que notre ambassadeur, M. Laforest, ne craignait pas de reproduire dans ses dépêches[2]. Mais la cour, en général, gardait le silence. Pour éviter l'embarrassante question du deuil, la *Gazette royale de Berlin* ne fit aucune allusion au procès et à la condamnation du duc d'Enghien. Le cabinet de Berlin renvoya toute cachetée à Louis XVIII la protestation que ce prince avait adressée au roi de Prusse

[1] Archives des affaires étrangères. Correspondance de Bade.

Le roi de Suède avait fait demander le 3 avril au ministre des relations extérieures le testament du duc d'Enghien, dans l'intérêt de la princesse de Rohan. M. de Talleyrand fit brutalement répondre par M. Massias : « Comme nous ne nous mêlons aucunement des affaires de la Suède, nous n'entendons pas qu'on s'occupe des nôtres. »

[2] Correspondance de Russie.

contre l'enlèvement de son neveu. Il alla même plus loin. Il fit complimenter ironiquement Louis XVIII, par le président de Hoym, d'être resté étranger aux complots dirigés contre le premier Consul.

A Munich, on se soumettait aux circonstances. A Stuttgard, même attitude, mêmes courbettes. A Dresde, la peur domina aussi l'indignation. Quant à l'Autriche, elle prit le parti de dissimuler. Connaissant sa faiblesse, le premier Consul traita dédaigneusement cette puissance. « Si les mesures prises, mandait Talleyrand à notre ambassadeur Champagny, étaient l'objet de quelque observation qu'on élèverait devant vous, vous ne manqueriez pas de repousser, *même avec moquerie,* les arguments qu'on voudrait tirer du droit des gens[1]... » A ces explications sardoniques Talleyrand joignait un ordre. Il fallait que l'Autriche éloignât immédiatement, à cinquante lieues des frontières, les émigrés français qui pouvaient rester dans la Souabe et dans le Brisgau. L'Autriche obéit à l'ordre. Elle ne répondit pas à la lettre de Louis XVIII. Elle combla l'ambassadeur français de cajoleries et d'attentions. François II alla même jusqu'à dire à Champagny : « Si vous n'êtes pas content de mes ministres, adressez-vous à moi; je les ferai aller! » En résumé, l'Autriche accepta toutes les humiliations, comptant sur l'avenir et nouant peu à peu des intrigues secrètes avec la Russie et l'Angleterre.

La cour de Naples fit prévenir notre ambassadeur Alquier « qu'il n'y aurait pas de deuil ». La cour de Rome s'émut de l'attentat. « Quand le cardinal Fesch vint, de la part du chef de la France, rapporte Consalvi, annoncer au Pape l'assassinat de cette grande et innocente victime, le Saint-Père pleura beaucoup et dit que ses larmes coulaient autant sur la mort de l'un que sur l'attentat de l'autre[2]... » L'exécution de Vincennes fut une des raisons qui firent longtemps hésiter le Pape à se rendre à Paris pour le sacre. Il ne céda que dans l'intérêt de la

[1] Correspondance de Vienne. — L'Autriche conclut, le 6 novembre 1804, un traité secret d'alliance défensive avec la Russie.

[2] Mémoires du cardinal Consalvi.

religion. La cour de Madrid osa montrer de la satisfaction à notre ministre Beurnonville. « Le Roi a témoigné qu'il aurait désiré que le ci-devant prince ne se fût point compromis ainsi, et le prince de la Paix m'a rajeuni le mot déjà usé, que lorsqu'on a du mauvais sang, il faut le verser[1] ! » Aussi l'on comprend que Louis XVIII ait fait retourner au monarque espagnol l'ordre de la Toison d'or, ne voulant pas porter cette décoration en même temps que le premier Consul, auquel le misérable Charles IV décernait en cette occasion de piteux éloges. « Il est clair d'après cela, observait Beurnonville à Talleyrand, que la cour d'Espagne a envisagé cet événement sous le jour où votre instruction m'aurait fait un devoir de le présenter. » Ainsi Talleyrand prescrivait à ses agents de présenter l'exécution du duc d'Enghien comme le châtiment d'un crime avéré, et le général Beurnonville voyait tout simplement dans le propos effroyable de Godoï la reproduction même des instructions ministérielles.

L'Angleterre protesta de toute son énergie contre la part qu'on lui avait attribuée dans la conspiration de Georges, et par suite dans les faits qui avaient amené la mort du duc d'Enghien[2]. Elle ne pouvait cependant nier sérieusement qu'elle eût favorisé certaines intrigues dirigées contre la France, et le génie astucieux de Talleyrand sut adroitement tirer parti de sa complicité. N'ayant pu trouver dans les papiers du duc d'Enghien la preuve manifeste d'un complot dirigé contre le premier Consul, et voulant quand même justifier la violation du territoire badois, le ministre des relations extérieures mit à profit pour sa cause les complots peu habiles de quelques agents anglais. L'un d'eux, Spencer Smith, s'était fixé à Stuttgard, où il cabalait contre le gouvernement français. A Munich, sir Francis Drake, autre agent anglais, se livrait à de semblables menées. La police consulaire eut recours en cette occasion à l'adresse de l'ex-jacobin Méhée de la Touche. Celui-ci découvrit

[1] Correspondance de Madrid.

[2] Pitt déclara que le premier Consul s'était, par cette mort, fait beaucoup plus de mal que ne lui en avait fait l'Angleterre.

les intrigues de Drake, tandis que le capitaine Rosey, se faisant passer pour un complice, s'emparait adroitement de la confiance et des secrets de Smith. Deux rapports officiels dénoncèrent avec fracas toutes ces machinations à l'Europe. Mais le 30 avril, lord Hawkesbury, dans une circulaire adressée à tous les cabinets, les traita de calomnies. Il affirmait que ces accusations avaient été inventées pour détourner l'attention publique de l'acte sanguinaire commis récemment au mépris du droit des gens, des lois de l'honneur et de l'humanité. Cette réponse contenait une grande partie de vrai. Tout en blâmant les menées de Drake et de Smith, il faut reconnaître que les missions de Méhée et du capitaine Rosey, les rapports du grand juge et les commentaires de Talleyrand n'ont eu d'abord pour but que de faire prendre le change aux esprits sur les derniers événements. Ces documents, exagérant les faits, ont essayé, mais en vain, de prouver qu'une immense conspiration menaçait la vie du premier Consul, de Strasbourg à Munich, de Stuttgard à Ettenheim, de Fribourg à Offenbourg, de Kehl à Besançon. A quoi donc en réalité ont servi ces rapports dont on a inondé les départements français et les capitales étrangères? Leur but principal est évident. S'ils n'ont pu démontrer la culpabilité du duc d'Enghien, ils ont largement contribué à satisfaire l'ambition du premier Consul. Après la communication de l'affaire Drake, le Sénat résolut de consolider les institutions du pays par d'autres institutions, « jugées nécessaires pour perpétuer les bienfaits de l'ordre social », c'est-à-dire de créer l'Empire.

Deux mois après l'exécution de Vincennes, Bonaparte monta sur le trône de France. La majeure partie de l'Europe qui, au lendemain du 21 mars, avait montré sa pusillanimité et sa condescendance, salua son maître. Elle allait bientôt voir se réaliser la prédiction de l'un de ses diplomates : « Bonaparte lui-même, malgré son insensibilité, a eu sinon des remords, du moins des craintes pour sa future renommée, et l'Europe, soyez-en sûr, payera son crime des fruits ruineux pour elle d'un surcroît de gloire

française[1]. » La coalition de 1805 devait en effet aboutir à Austerlitz.

Les instructions adressées de Paris à nos ambassadeurs ont déjà fait comprendre que Talleyrand avait sa part de responsabilité dans l'affaire du duc d'Enghien. Nous voulons maintenant établir cette responsabilité à l'aide de preuves si convaincantes qu'elle ne soulèvera plus, — nous l'espérons du moins, — le moindre doute.

L'homme qui avait conseillé à M. de Champagny de repousser « avec moquerie » les arguments qu'on voudrait tirer du droit des gens, avait écrit à M. Otto, notre agent à Munich : « On a rendu un service réel à l'Électeur en faisant enlever ces conspirateurs qu'il lui eût été plus désagréable de livrer sur notre réquisition, et que cependant il n'aurait pu refuser. » Le 24 mars, Talleyrand mandait au général Hédouville à Saint-Pétersbourg : « C'était un véritable service à rendre à l'Électeur que de lui épargner le chagrin de livrer lui-même des hommes que cependant il n'aurait pas pu refuser à la première réquisition du gouvernement[2]. » Tel était le respect que le ministre des relations extérieures témoignait pour les lois qui sont la garantie des États comme des individus. On sait avec quelle courageuse franchise notre ambassadeur à Berlin, M. Laforest, constatait l'émotion produite en Prusse par l'exécution de Vincennes. Talleyrand le lui fit bien sentir. « Je ne dois pas vous dissimuler, citoyen, lui écrivit-il, que ce qui est revenu au premier Consul de votre langage à cette occasion n'a pas été approuvé par lui. Il trouve que vous vous êtes tenu dans une position inférieure et que vous n'avez pas assez senti combien de la part du ministre de France le moindre embarras, la moindre hésitation sur des actes quelconques de son gouvernement devrait être d'un mauvais effet[3]. » Il ne blâmait pas son habileté

[1] Voir les mêmes impressions dans le rapport du marquis Lucchesini en date du 24 mars 1804.

[2] Correspondance de Russie. — Archives des affaires étrangères.

[3] *Ibid.*

comme agent d'affaires, mais il lui reprochait d'avoir manqué d'un peu de dignité. La dignité pour Talleyrand consistait donc à approuver sans embarras, sans hésitation, l'enlèvement d'Ettenheim et l'exécution de Vincennes. Cela est si peu douteux que, dans une dépêche à M. de Champagny, il écrivait, à propos de la conspiration des princes contre la France et le premier Consul, les lignes suivantes qui en disent long : « Il paraîtrait, par les renseignements actuels, que le plus grand nombre de ces princes s'est contenté d'autoriser, d'exciter, d'écrire, d'attendre, et qu'un seul, le duc d'Enghien, a prostitué le courage qu'il avait montré dans quelques occasions au danger de suivre de plus près et de seconder l'accomplissement du crime, et à l'espérance d'en recueillir les fruits. Quoi qu'il en soit, il a été pris dans un rassemblement armé, pour ainsi dire à la vue des forteresses françaises, et il a été jugé militairement. La France, depuis longtemps accoutumée à ne mettre, ni parmi ses amis, ni parmi ses ennemis, d'autre distinction que celle qui naît de la puissance conférée par les lois, des qualités de l'âme, des talents de l'esprit et du bon usage qu'on en fait, n'a vu dans cette circonstance qu'une peine appliquée à un délit que la sûreté des frontières et les lois de la guerre prescrivent également de punir[1]. » Le diplomate qu'on se plaît à qualifier de modéré et d'avisé ne respectait même pas la mémoire de son ennemi. Il l'insultait gratuitement, sachant, puisqu'il avait vu les pièces du procès, qu'il était innocent. Il offensait la France, qu'il représentait regardant l'assassinat de Vincennes comme « une peine appliquée à un délit ! » Il outrageait le droit, puisqu'il convenait que le prince avait été pris « *pour ainsi dire à la vue des forteresses françaises !* » Ces dépêches sont déjà une charge considérable contre Talleyrand : la manière dont il a conseillé et préparé l'enlèvement ainsi que les mesures de rigueur, en est une plus considérable encore.

Le premier Consul avait entretenu, le 7 mars, le ministre des

[1] Cette pièce provient des Affaires étrangères (*Angleterre,* supplément, vol. 15). — Elle a été citée par M. Boulay de la Meurthe.

relations extérieures des conspirations tramées contre lui, et de son intention d'y mettre fin d'une façon éclatante. Voici la note que Talleyrand lui adressa le lendemain : « J'ai beaucoup réfléchi à ce que vous m'avez fait l'honneur de me dire hier. La forme du gouvernement qui nous régit est la plus appropriée aux mœurs, aux besoins, aux intérêts de notre pays. Mais ce qu'on ne sent pas moins en France et même en Europe, car l'Europe y est aussi intéressée que la France, c'est que cet ordre de choses si précieux tient uniquement à votre personne, qu'il ne peut subsister et se consolider que par elle. Les convictions à cet égard seraient même à peu près unanimes, si quelques intrigants malintentionnés n'avaient l'art de semer continuellement des bruits qui tendent à faire croire que vos idées ne sont pas complétement arrêtées, que vous pourriez tourner vos regards vers l'ancienne famille régnante. Ils vont même jusqu'à donner à entendre que vous pourriez vous contenter du rôle de Monk. Cette supposition, répandue avec une grande perfidie, fait le plus grand mal. Voilà qu'une occasion se présente de dissiper toutes ces inquiétudes. La laisserez-vous échapper? Elle vous est offerte par l'affaire qui doit amener devant les tribunaux les auteurs, les acteurs et les complices de la conspiration récemment découverte. Les hommes de fructidor s'y retrouvent avec les Vendéens, qui les secondent. Un prince de la maison de Bourbon les dirige. Le but est évidemment l'assassinat de votre personne. Vous êtes dans le droit de la défense personnelle. Si la justice doit punir rigoureusement, elle doit aussi punir sans exception. Réfléchissez-y bien [1]!... » Tout est calculé dans cette note perfide pour décider le premier Consul à l'enlèvement du prince. Nous savons bien que, depuis sa publication dans la *Revue des Deux Mondes*, M. d'Haussonville a dit que cette lettre lui semblait extrêmement douteuse, qu'il était possible et même tout à fait probable que cette pièce était de celles qui doivent être tenues en grande suspicion. Sur quoi peuvent reposer les doutes ultérieurs de M. d'Haussonville? Sur l'affirmation faite

[1] Comte d'Haussonville, *l'Église romaine et le premier Empire*. (Publié dans la *Revue des Deux Mondes*, n° du 1er janvier 1867.)

par M. de Bacourt, qu'un secrétaire de Talleyrand était arrivé à imiter son écriture. A ce compte, toutes les lettres de Talleyrand qu'on jugera compromettantes pour sa mémoire seront nécessairement apocryphes. Mais il convient de remarquer que, tout en émettant des doutes, M. d'Haussonville, qui est la loyauté même, ne retire pas la lettre. Il admet le possible et même le probable ; il ne dit pas carrément non. On voit qu'il conserve encore la pensée que ce document a pu être envoyé par Talleyrand à Bonaparte. Ce qui le fait hésiter, c'est, dit-il, « la netteté et la violence des expressions dont M. de Talleyrand se sert dans cette lettre » . En quoi ces expressions sont-elles plus fortes que celles de la dépêche adressée à M. de Champagny, où il accuse le duc d'Enghien « d'avoir prostitué son courage à l'accomplissement d'un crime et à l'espérance d'en recueillir les fruits » ? En quoi ces expressions sont-elles plus fortes que celles de l'autre dépêche, où Talleyrand exhorte M. de Champagny « *à accueillir même avec moquerie* » les plaintes soulevées contre la violation du droit des gens? En quoi ces expressions sont-elles plus fortes enfin que celles par lesquelles il avait conseillé jadis au premier Consul d'offrir à Louis XVIII et aux princes une compensation pécuniaire en échange de leur abdication? « Les actes de renonciation, avait-il dit, ne sont point valides d'après les lois de l'ancienne monarchie; mais ce qui les rendra tels, c'est l'avilissement des individus qui sera complet de cette manière [1]. » Qu'on cesse donc de mettre en avant la modération de Talleyrand. Ses paroles répondent à ses actes. Et d'ailleurs, en cette circonstance particulière, nous avons des témoins.

[1] Talleyrand avait même un moment songé à mettre sur le trône de France un prince prussien!... Ainsi, le ministre de Prusse à Paris, Sandoz, écrivait, le 28 août 1795 : « Sainte-Foy, le confident de Talleyrand, est venu me trouver, et m'a tenu « le discours suivant : « Le retour de la paix pourrait dépendre uniquement du « rétablissement d'une monarchie constitutionnelle et héréditaire. Si cela arri- « vait, les suffrages des autorités et de la saine partie de la nation ne se déci- « deraient pas pour un Bourbon. Les suffrages se décideraient plutôt pour un « prince allemand et protestant. C'est le frère du Roi notre maître, c'est le prince « Louis de Prusse, fils du prince Ferdinand. » (Cité par M. Albert Sorel dans la préface de *L'Angleterre et l'émigration française*, par A. Lebon.)

« J'ai eu sous les yeux, dit M. de Méneval, une lettre du prince de Talleyrand, en date du 17 ventôse an XII (8 mars 1804). ...J'ai reconnu à l'instant cette lettre, écrite sur une feuille double de papier tellière, qui est tout entière de la main de M. de Talleyrand et signée par lui; elle avait passé par mes mains lorsqu'elle fut adressée au premier Consul. Elle portait en substance que son auteur avait réfléchi sur l'objet de l'entretien qu'il avait eu l'honneur d'avoir la veille avec le général Bonaparte; que les Français aimaient son gouvernement; qu'ils mettaient toutes leurs espérances en lui; que si quelque chose pouvait altérer leur confiance, ce serait la crainte qu'il pût jouer le rôle de Monk; que les chefs de la conspiration qui venait d'être découverte étaient des hommes de fructidor, qu'un Bourbon les dirigeait, que le salut de l'État demandait que tous les conspirateurs fussent atteints sans exception, etc. [1]... » Michaud confirme ainsi ce fait : « Nous avons longtemps douté de la participation de Talleyrand à un crime qu'il n'avait aucun intérêt à faire commettre, mais nous avons lu le rapport qu'il fit lui-même au conseil privé du premier Consul pour l'y décider. Cet écrit, précieux pour l'histoire et dont plusieurs personnes ont eu communication avec nous, est tout entier de sa main, avec la signature *Ch. Mau. Talleyrand.* Entre autres choses, il y est positivement dit que la mort du prince est une garantie que le premier Consul doit au parti de la Révolution, qu'il se la doit à lui-même, à sa sûreté, etc. [2]. » Qu'en pensa Chateaubriand, assez bien placé, paraît-il, pour savoir la vérité, puisque c'est à Talleyrand qu'il avait adressé sa démission de ministre plénipotentiaire dans le Valais, le jour même de l'exécution du duc d'Enghien? « J'ai tenu dans mes mains, dit-il, et lu de mes yeux une lettre de M. de Talleyrand. Elle est datée du 8 mars 1804 et relative à l'arrestation, non encore exécutée, de M. le duc d'Enghien. Le ministre invite le Consul à sévir contre ses ennemis [3]... » Contestera-t-on encore ce témoignage? « Vaine-

[1] *Souvenirs* de M. de Meneval, t. III.

[2] *Biographie* Michaud, art. *Napoléon.* — Michaud dit avoir reçu en communication cette lettre des mains de M. Perret, secrétaire de Talleyrand.

[3] *Mémoires d'outre-tombe.*

ment on objecterait, ajoute Chateaubriand, que la légèreté, le caractère et l'éducation du ministre devaient l'éloigner de la violence, que la corruption devait lui ôter l'énergie, il ne demeurerait pas moins constant qu'il a décidé le premier Consul à la fatale arrestation. Cette arrestation n'était pas ignorée de M. de Talleyrand. Il était journellement en rapport avec Bonaparte et conférait avec lui. Pendant l'intervalle qui s'est écoulé entre l'arrestation et l'exécution, M. de Talleyrand, lui, ministre instigateur, s'est-il repenti? A-t-il dit un seul mot au premier Consul en faveur du malheureux prince? Il est naturel de croire qu'il a applaudi à l'exécution de la sentence [1]. » Dans ses notes sur la *Suite du procès du duc d'Enghien,* l'éditeur Baudouin, ancien secrétaire de la présidence à la Chambre des représentants des Cent-Jours, fait allusion à ce document historique en ces termes : « Ce rapport existait encore en 1822 aux Archives de l'Empereur, formant une section particulière de la bibliothèque du Conseil d'État. C'est à cette source que l'auteur de cette note en a eu connaissance ; une copie lui en avait été promise pour sa collection des *Mémoires sur la Révolution* [2]. » Enfin M. de Laborie, confident de Talleyrand, dit quelques jours après la mort de son maître, devant plusieurs personnes, parmi lesquelles se trouvaient l'un des chefs de division de la police et l'ancien secrétaire général de la gendarmerie en 1804 : « J'ai eu entre les mains une lettre en entier de la main de Talleyrand et signée par lui, et qui peut se résumer en deux mots : la mort du duc d'Enghien est indispensable pour terrifier ceux des chefs du parti royaliste qui ont ourdi tous les attentats dirigés contre la vie du premier Consul, et pour mettre en sûreté son existence [3]. » Nous pourrions multiplier les citations, mais à présent,

[1] *Mémoires d'outre-tombe.* — « Il est bien avéré, ajoute Chateaubriand (t. XI), qu'il a été la cause de la mort du duc d'Enghien ; cette tache de sang ne peut s'effacer. Loin d'avoir chargé le ministre en rendant compte de la mort du prince, je l'ai beaucoup trop ménagé. »

[2] Didot, 1853, in-18.

[3] M. Thiers. — *Conspiration de Georges,* etc., par M. le comte de Martel, 1887, Dentu, in-12. — M. Émile Bégin, ancien bibliothécaire au Louvre et à la Bibliothèque nationale, attaché à la Commission de la Correspondance de Napoléon Ier, affirme aussi l'existence de ce rapport et dans les mêmes termes.

sur ce point précis, c'est-à-dire sur le conseil de l'enlèvement du duc d'Enghien donné par Talleyrand au premier Consul, la lumière est faite. Oui, Talleyrand a réellement conseillé l'enlèvement.

Est-ce à dire que s'il ne l'avait pas conseillé, Bonaparte eût hésité? Non. Nous sommes certain, après une longue et consciencieuse étude des faits, que le jour où le premier Consul interrogea son ministre, sa décision était irrévocablement prise. Mais cela n'empêche pas Talleyrand d'avoir été le complice de Bonaparte dans l'enlèvement du duc d'Enghien, et de mériter, lui aussi, les sévérités de l'histoire. Rappelez-vous sa lettre du 11 mars au baron d'Edelsheim; rappelez-vous cette phrase où il dit que deux petits détachements vont saisir à Offenbourg et à Ettenheim « les instigateurs d'un crime qui, par sa nature, met *hors du droit des gens* tous ceux qui manifestement y ont pris part », et vous ne douterez plus de la participation formelle de Talleyrand à l'attentat. Il est vrai que ce fait choque tous ceux qui croyaient encore à la prudence, à la modération et au calme de Talleyrand. Mais n'est-ce pas avec un sang-froid inouï que le même homme avait dit à M. d'Hauterive, venant lui exprimer sa peine au sujet de l'exécution du prince : « Eh bien, quoi? ce sont les affaires!... »

Sa conduite dans toute cette tragédie montre qu'il n'a pas le moindre remords. Au conseil du 10 mars, il expose tranquillement la situation extérieure. Il établit que le duc d'Enghien est le chef d'une conspiration dirigée contre le premier Consul, et il conclut à l'enlèvement ainsi qu'au jugement du prince et de ses complices. Sur une observation de Cambacérès, qui propose d'attendre, pour s'emparer du duc d'Enghien, qu'il ait passé la frontière, il répond qu'il vaut mieux le surprendre à Ettenheim. « Parbleu! observe-t-il, vous nous la donnez belle; après que les journaux auront été remplis de cette affaire, vous croyez qu'il donnera dans un piége [1] !... » Le premier Consul, qui était déjà résolu à l'enlèvement, accueille avec satisfaction la motion de

[1] Cité dans les *Mémoires de Rovigo*, d'après les Mémoires manuscrits de Cambacérès.

Talleyrand si conforme à ses désirs. Le lendemain, le ministre des relations extérieures écrivit la lettre que l'on sait au baron d'Edelsheim. Il dit qu'on allait arrêter ceux qui avaient manifestement pris part à la conspiration contre le premier Consul. Il était donc renseigné sur ce qui se passait à Ettenheim. Par qui? Sans doute par notre chargé d'affaires près l'électeur de Bade, M. Massias. En effet, dans une note rédigée par ce diplomate sur l'affaire du duc d'Enghien, nous lisons ce passage important : « Dès que je sus que ce dernier avait été enlevé et transféré dans la citadelle de Strasbourg, j'écrivis sur-le-champ au ministre des affaires étrangères pour lui dire combien, durant son séjour dans l'électorat, séjour dont mes dépêches l'avaient antérieurement avisé, la conduite du duc d'Enghien avait été mesurée et innocente. Ma lettre doit être aux Archives... » Nous avons naturellement voulu voir aux Archives des affaires étrangères le rapport de Massias. Le voici, tel qu'il fut adressé à Talleyrand :

« Je dois un aveu à Votre Excellence, citoyen ministre, auquel le caractère du premier Consul m'empêche d'attacher une idée de courage, c'est que des informations multipliées qui me sont parvenues sur le caractère du ci-devant duc d'Enghien, il résulte qu'il est un royaliste plein de loyauté, haïssant l'Angleterre, humilié d'en recevoir une pension, économisant pour pouvoir s'en passer, vivant à Ettenheim avec la plus grande simplicité, faisant à des malheureux des largesses conformes à sa situation, peu fait pour l'intrigue, ennemi de toute lâcheté et abhorrant les assassins... » Avons-nous jamais dit autre chose? Et ce langage loyal, tenu par un agent du gouvernement consulaire à un ministre aussi peu scrupuleux que Talleyrand, ce langage contrariant par là même les vues politiques du Consul et du ministre, n'était-il pas fait pour porter la conviction dans les esprits? Eh bien, après avoir reçu cette communication, Talleyrand continue à injurier dans ses circulaires la mémoire du duc d'Enghien. « Ces informations, ajoutait Massias, ne me viennent ni de la cour ni des courtisans; je les avais déjà, lors-

qu'il n'avait pas besoin de justification, et leur communication est dans tous les cas désintéressée. *Nec beneficio nec injuria cognitus*. Si, par événement, les papiers qui sont entre les mains du grand juge déposent contre lui, je conviens que l'erreur a fait sur moi les mêmes impressions que la vérité, et qu'à l'intrigue et à la lâcheté il joint une grande hypocrisie. Je sais, citoyen ministre, que si je m'étais interdit cette justification, tous mes devoirs m'auraient été pénibles à l'avenir, et que je la devais à mon respect pour Votre Excellence et à mon dévouement pour la personne du premier Consul.

« Salut et respect.

« MASSIAS[1]. »

A la bonne heure, voilà enfin un honnête homme! On sent que la vérité est là et qu'elle est défendue par un noble cœur. Comme l'avait bien pensé Massias, les papiers du duc d'Enghien n'ont rien démontré contre lui; le complot dont on l'accusait n'a été qu'une invention de la basse police et de l'intrigue. Les complices qu'on lui prêtait n'ont pu, faute de preuves, être traduits devant les tribunaux; ils ont dû être, bon gré, mal gré, mis en liberté. Le prince seul a payé de sa tête de prétendues relations avec Dumouriez, lequel n'avait jamais mis les pieds à Ettenheim. Et là encore, Talleyrand était averti. Car le 17 mars, c'est-à-dire quatre jours avant l'exécution, le baron d'Edelsheim lui écrivait : « Quant au séjour du duc d'Enghien à Ettenheim, je me dispenserai d'en présenter ici les circonstances, parce que j'ai mis le baron de Dalberg complétement en état de donner à Votre Excellence les explications les plus satisfaisantes à ce sujet, si Elle veut bien lui en fournir l'occasion. Il vous est déjà connu que la supposition de l'existence du général Dumouriez à Ettenheim était une erreur[2]. » Ce n'est pas tout. Massias répond à Talleyrand au sujet du blâme que le ministre lui avait adressé pour ne l'avoir point averti que le duc d'Enghien et Dumouriez se trouvaient à Ettenheim. Il lui prouve formellement

[1] Correspondance de Bade.
[2] *Ibid.*

qu'on a confondu le nom de l'aide de camp Thumery avec celui de Dumouriez. Quant aux émigrés réunis à Offenbourg, « ils lui étaient si bien connus, dit-il, par leur insuffisance et leur bavardage indiscret qu'il aurait eu honte de les présenter comme des conspirateurs[1] ».

Mais dans cette circonstance Talleyrand est encore plus coupable qu'on ne croit. Le 8 mars, devant le premier Consul, il a osé accuser Massias de s'être laissé circonvenir et aveugler, parce qu'il aurait épousé une parente de la baronne de Reich, la fameuse directrice du comité royaliste d'Offenbourg. Or, cela est si peu vrai que, le 12 mars, Massias, ayant reçu l'ordre de faire arrêter la baronne de Reich, contribue à l'exécution de cet ordre le lendemain même. Cela est si peu vrai que, le 6 avril, Massias répond à Talleyrand : « Votre Excellence me dit qu'Elle est chargée par le premier Consul de me demander si mademoiselle Bœcklinn, que j'ai épousée, est parente de la baronne de Reich, et à quel degré. La baronne de Reich, qui a été arrêtée à ma réquisition, quoiqu'elle soit née Bœcklinn, n'est parente à aucun degré de ma femme, qui ne l'a même jamais vue[2]. » Croit-on que Talleyrand, qui a calomnié Massias, va porter cette dénégation précise au premier Consul? Il la lui cache si bien que, deux mois après, en prairial, Massias reçoit l'ordre d'aller à Aix-la-Chapelle rendre compte à l'empereur Napoléon de sa conduite. En arrivant dans cette ville, Massias va voir le maréchal Lannes, son protecteur. Il apprend par lui qu'il est accusé d'avoir épousé la proche parente d'une dangereuse intrigante et d'avoir favorisé la conspiration du duc d'Enghien. Massias court chez Talleyrand. Il lui rappelle sa vie simple et paisible, la non-parenté de sa femme avec la baronne de Reich, fait dont il l'avait assuré lui-même par un certificat en règle. Talleyrand ne se déconcerte pas et lui répond que tout s'arrangera. Le jour de l'audience venu, Massias est introduit avec lui dans le cabinet de l'Empereur :

« Comment, monsieur Massias, lui dit Napoléon, vous que

[1] Correspondance de Bade.
[2] *Ibid.*

j'ai traité avec bonté, avez-vous pu entrer dans les misérables intrigues des ennemis de la France? »

Massias, étonné de ce reproche, fait semblant de ne pas comprendre.

« En vérité, reprend l'Empereur, on dirait qu'il ne sait pas ce que je veux dire! »

Mêmes signes d'étonnement de la part de Massias.

« Comment, dit Napoléon, n'avez-vous pas épousé une proche parente d'une misérable intrigante, la baronne de Reich?

— Sire, répond Massias en lui montrant Talleyrand, monsieur que voilà a indignement trompé la religion de Votre Majesté. Il a su de moi que ma femme n'était point parente de cette baronne de Reich, et je lui en avais antérieurement envoyé le certificat bien en règle. »

L'Empereur se radoucit et ajoute :

« Vous avez cependant souffert des rassemblements d'émigrés à Offenbourg?

— Sire, j'ai rendu fidèlement compte de tout ce qui se passait dans ma légation. Comment me serais-je avisé de persécuter quelques malheureux, tandis qu'avec votre autorisation ils passaient le Rhin par centaines et par milliers? Je ne faisais qu'entrer dans l'esprit de votre gouvernement.

— Vous auriez dû pourtant empêcher les trames que le duc d'Enghien ourdissait à Ettenheim.

— Sire, je suis trop avancé en âge pour apprendre à mentir. On a encore trompé sur ce point la religion de Votre Majesté[1]... »

Le lendemain eut lieu une distribution solennelle de croix d'honneur. Tous les collègues de Massias furent décorés, lui seul excepté. C'était la vengeance de Talleyrand. Mais un an après, l'Empereur, qui avait été frappé de cette loyauté courageuse, nomma Massias résident-consul général à Danzig, puis inten-

[1] Est-il possible d'affirmer encore, après une pareille attestation, que Napoléon ait cru avoir frappé un coupable?

Voy. *Mémoires sur la catastrophe du duc d'Enghien,* p. 268, et *Lettre Massias à Bourrienne* (Didot, 1829).

dant de cette ville, avec des émoluments considérables, enfin baron, avec l'autorisation de créer un majorat.

Que ressort-il de tous ces faits? Que Talleyrand avait connu, par le baron d'Edelsheim et par Massias, l'innocence absolue du duc d'Enghien, et que, loin de chercher à la prouver et à sauver le malheureux prince, il a dirigé d'indignes calomnies contre Massias. Sa complicité est incontestable. Ce n'est donc pas sans une profonde surprise que nous avons lu dans la célèbre notice de Mignet les lignes suivantes : « M. de Talleyrand fut-il mis dans le secret de ces meurtrières représailles ou concourut-il seulement à l'arrestation du duc d'Enghien, sans connaître le sort qui lui était réservé? Rien n'indique qu'il ait été consulté sur cet acte sanglant, qui d'ailleurs était contraire à sa douceur et à sa modération naturelles. Mais, il faut le dire, M. de Talleyrand a coopéré, en exécution des ordres du premier Consul, à l'enlèvement du duc d'Enghien sur un territoire étranger, et, ministre des relations extérieures, il a consenti à la violation d'un principe sacré du droit des gens. » Mais encore une fois, décider l'enlèvement du prince, c'était en même temps décider sa mort. Talleyrand savait qu'il serait traduit devant une commission militaire; il en connaissait à l'avance l'arrêt rigoureux. Donc « sa douceur et sa modération » étaient à forte épreuve, et ce que nous avons déjà révélé de son caractère montre que l'exécution de Vincennes ne l'a pas beaucoup ému.

Remarquez ce que rapporte un fervent royaliste, M. de Vitrolles, sur la participation de Talleyrand à l'enlèvement et par suite à l'exécution du duc d'Enghien : « Je ne connaissais M. de Talleyrand qu'à travers deux ou trois personnes de mes amis liées avec lui plus ou moins intimement, et je racontais à Monsieur ce que j'en avais appris. On était généralement resté dans l'incertitude sur la part plus ou moins grande qu'il avait prise à l'odieux attentat contre la personne du duc d'Enghien. Les uns assuraient qu'il en était le principal auteur, qu'il l'avait conseillé, provoqué, mais plutôt dans l'intérêt de sa faveur auprès de son maître que par un motif politique; les autres disaient qu'il n'avait eu de participation à cet attentat qu'en se char-

geant de le justifier aux yeux de la France et de l'Europe. Il n'y eut dans le temps de positif que le cruel sang-froid avec lequel il annonça la consommation de cet assassinat. Il était, vers deux heures du matin, chez la vicomtesse de Laval et, suivant son habitude, nonchalamment étendu dans un fauteuil. Il tira lentement sa montre, sans que sa voix ni son visage décelassent la moindre émotion : « En ce moment, le dernier des Condé a cessé d'exister », dit-il [1]. Ce sang-froid ne le quitta pas de sitôt, car, trois jours après l'exécution de Vincennes, il eut l'audace d'ouvrir ses salons pour une fête officielle : « Le sieur de Talleyrand, écrit le marquis Lucchesini au roi de Prusse le 24 mars, a été chargé de donner un grand bal ce soir : les étrangers s'y rendront, le cœur serré, et il ne sera pas peu remarquable d'y voir le marquis de Gallo, un ambassadeur de famille qui ne devrait y paraître qu'en deuil [2]. » Talleyrand portait allègrement sa responsabilité, et dans ses conversations avec les membres du corps diplomatique, il croyait de son devoir de défendre l'infraction momentanée du territoire allemand, car, pour les prévenus de complicité dans la conspiration de Georges, il ne pouvait y avoir de droit des gens.

Dans ses *Souvenirs intimes* sur Talleyrand, M. A. Pichot donne une raison assez originale pour prouver que ce diplomate fut étranger au crime commis sur la personne du duc d'Enghien : c'est que le duc de Bourbon consentit à assister en 1828 au contrat de mariage de son neveu, le marquis de Chabannes, avec la nièce de la baronne de Feuchères. M. Pichot aurait mieux fait de ne pas rappeler ce souvenir, car le duc de Bourbon fut presque traîné de force à ce contrat, et tous les assistants ob-

[1] *Mémoires de Vitrolles,* t. Ier.

[2] « A travers toutes ces scènes de terreur et d'alarmes, M. de Talleyrand trouva le moyen de se distinguer par une insigne flatterie. Il donna un bal le 3 germinal, trois jours après la mort du duc d'Enghien. Deux mois auparavant, madame de Talleyrand avait refusé de se trouver à un bal que M. de Cobentzl, par inadvertance, avait indiqué pour le 21 janvier, anniversaire de la mort dé Louis XVI. « Comment, disait-elle, peut-on danser ce jour-là ? » Et M. de Cobentzl avait remis son bal. Que dire de ces scrupules et de l'indécence d'une fête donnée, pour ainsi dire, au bruit des coups de fusil qui venaient de frapper un parent de ce même Louis XVI ? » (Miot de Mélito, t. II, p. 159.)

servèrent avec tristesse la contraction du visage de ce prince à la vue de l'ancien évêque d'Autun[1]. Ajoutez que la correspondance du prince de Condé, du duc de Bourbon et de la princesse Louise de Condé est extraordinairement sévère pour Talleyrand. C'est ainsi que la princesse de Condé écrivait, le 25 novembre 1815, au chevalier de Contye : « On dit que le système de clémence commence à changer. Cependant que peut-on croire, tant que l'on verra l'évêque d'Autun où il est et d'autres de ses pareils employés, favorisés, honorés? »

Celui qui le traita littéralement de haut en bas, ce fut Napoléon. Voici à quel propos. Pendant la guerre d'Espagne, pendant l'absence de l'Empereur, Talleyrand menait des intrigues avec les partisans des Bourbons; il faisait répandre le bruit qu'il désavouait cette guerre, comme jadis il avait désavoué l'attentat contre le duc d'Enghien. Napoléon apprend ces machinations par sa police personnelle, et revient en toute hâte d'Astorga. Il assemble le conseil des ministres et, s'adressant avec vivacité à Talleyrand, il lui reproche ses paroles, ses intrigues, ses perfidies. « Et vous osez prétendre, monsieur, lui dit-il, que vous avez été étranger à la mort du duc d'Enghien? Et vous avez prétendu que vous aviez été étranger à la guerre d'Espagne?... Étranger, répétait Napoléon, à la mort du duc d'Enghien? Mais oubliez-vous donc que vous me l'avez conseillée par écrit?... Étranger à la guerre d'Espagne? Mais oubliez-vous donc que vous m'avez conseillé dans vos lettres de recommencer la politique de Louis XIV? » Et il l'accablait de paroles blessantes et de reproches foudroyants qui terrifiaient les spectateurs de cette scène. Talleyrand, quoique fort ému, subit cette bordée en silence et se retira. Le surlendemain, quelle ne fut pas la stupeur générale quand on le vit reparaître à la réception de l'Empereur et mendier un regard, sans l'obtenir! Il renouvela plusieurs fois ce manége honteux jusqu'à ce que Napoléon daignât agréer ses

[1] « On assure que le duc de Bourbon était si persuadé qu'il devait la mort de son fils à Fouché et à Talleyrand, qu'il ne voulut jamais, sous la Restauration, venir à la cour tant qu'ils y furent. » (Souvenirs de la générale Durand.)

excuses [1]. Tel était ce ministre dont la Restauration accepta les services, ce courtisan « toujours en état de trahison, disait l'Empereur, mais de complicité avec la fortune ». En réalité, la Restauration le subit plus qu'elle ne l'accepta, car tous les royalistes savaient bien à qui ils avaient affaire. « Un tel homme, disait M. de Saint-Cricq, fut le conseiller et le fauteur du 21 mars. On peut soupçonner un courtisan et douter d'un ministre. On peut tout croire d'un diplomate. Talleyrand a plus que circonvenu; il a traqué et, en le capturant, il a tué le duc d'Enghien [2]. »

Au mois de novembre 1823, vivement attaqué par le duc de Rovigo [3], qui faisait de lui l'un des principaux auteurs de l'attentat, Talleyrand crut devoir écrire au Roi. Il lui disait que ses calomniateurs ne pouvaient lui pardonner d'avoir ramené deux fois par ses conseils Sa Majesté dans ses États, et d'avoir coopéré avec Elle à la fondation du gouvernement constitutionnel. Il suppliait le Roi d'ordonner une enquête dans la Chambre des pairs, pour examiner sa conduite à propos de l'affaire du duc d'Enghien. Le Roi, voulant éviter tout scandale et préférant garder M. de Talleyrand, dont il avait besoin, interdit l'entrée des Tuileries au duc de Rovigo, et l'enquête n'eut pas lieu. On dit que Talleyrand remit à Louis XVIII un mémoire justificatif de sa conduite. « Il rédigea un mémoire, dit son défenseur, M. A. Pichot, qui remplissait douze feuilles de papier à lettres et dont les termes étaient mesurés avec tout ce que la prudence peut ajouter à l'esprit. Les premiers mots de ce mémoire étaient remarquables. Il commençait ainsi : « Sire, je n'apprendrai rien à Votre Majesté... » Et, continue spirituellement M. Pichot, « telle était la franchise de ce début, que Louis XVIII n'apprit rien à la lecture de

[1] Cette scène a été racontée par le duc de Gaëte à M. Thiers. Elle m'a été également confirmée par un honorable sénateur qui la tenait de M. Molé. — Voir aussi le *Mémorial de Sainte-Hélène*. — Voir encore une *Conversation de Napoléon avec le comte Molé en* 1813, publiée par M. Gustave Bord, dans la *Revue de la Révolution* (5 décembre 1887).

[2] *Toulouse et Vincennes.*

[3] Voir Extrait de ses *Mémoires inédits concernant la catastrophe du duc d'Enghien.*

ce mémoire[1] ». Chateaubriand était du même avis : « Ce mémoire, observe-t-il, qui devait tout éclaircir, n'éclaircissait rien. » La demande d'enquête souleva quelque bruit dans la presse. Les *Débats* dirent à ce sujet, le 18 novembre : « Sa Majesté a répondu que l'enquête ne serait jamais autorisée par elle. On a même répété les raisons que le Roi avait daigné donner de son refus. Une enquête a paru au Roi contraire au principe d'oubli dont Sa Majesté a voulu, ainsi qu'elle l'a exprimé dans la Charte, que fussent couverts tous les faits antérieurs à la Restauration. » L'*Oriflamme* ne se contente pas de cet argument. « Vous verrez, dit-elle, que qui que ce soit ne sera coupable de cet exécrable assassinat, et que ce sera probablement Mgr le duc d'Enghien qui se sera tué lui-même[2]. » Puis étudiant les divers ouvrages parus : « Il résulte de tous ces écrits que les seuls coupables ne sont pas ceux qui ont agi à Vincennes, mais ceux qui ont agi a la Malmaison, qui se sont associés au crime du premier Consul[3]. » Enfin le journal, après examen de tous les faits, s'écrie indigné : « Tout est crime dans cette exécrable tragédie, depuis le chef de l'État, depuis ses ministres, depuis ses officiers généraux jusqu'aux soldats[4] » ; et il réclame le châtiment de ceux qui ont survécu, Talleyrand compris. Ce fut demande vaine. Rovigo seul fut disgracié.

La publication des Mémoires de Rovigo, qui, en visant spécialement Talleyrand, avait cependant frappé aussi le général Hulin, amena ce dernier à donner des *Explications* au public sur les actes de la commission militaire instituée en l'an XII à Vincennes. Ce général fit venir Baudouin, l'éditeur des *Mémoires sur la Révolution,* dont nous avons parlé plus haut, et lui remit, afin d'être imprimé, un écrit pour sa défense qui fut revu et approuvé par Me Dupin. Ici surgit un incident curieux. « Comme je rentrais chez moi, dit Baudouin, je fus très-étonné de trouver à la porte de mon atelier une voiture dont les deux lanternes

[1] *Souvenirs intimes,* 1870.
[2] N° du 16 novembre 1823.
[3] N° du 19 novembre 1823.
[4] N° du 2 décembre 1823.

étaient allumées... Comme je passais près de l'équipage, un domestique s'approche de moi en me demandant : « Monsieur, êtes-vous l'imprimeur? — Oui... eh bien? — Le prince désire vous parler. — Le prince? » dis-je avec étonnement. C'était, en effet, M. de Talleyrand qui m'attendait. « Avez-vous la brochure de Hulin? me dit-il. — Oui, monseigneur. — C'est bien; à dix heures, je viendrai en chercher deux cents exemplaires. » La voiture s'éloigna rapidement. Je restai un moment tout ébahi : le prince à cette heure dans ma cour, en attendant mon retour! Il avait donc eu connaissance de la brochure! Mais par qui?... J'éprouvai une sensation pénible... Comme il l'avait annoncé, M. de Talleyrand vint lui-même au magasin de très-bonne heure. Sa voiture fut remplie d'exemplaires de la brochure. Il se rendit au château des Tuileries pour attendre le lever du Roi. On a pu lire le lendemain de ce jour, dans le *Moniteur officiel,* les paroles suivantes de Louis XVIII : « Prince de Talleyrand, vous pouvez venir ici sans crainte d'y rencontrer vos ennemis. » Le duc de Rovigo reçut l'ordre de quitter Paris et se retira à Rome [1]... » Baudouin suppose que le secrétaire de Talleyrand a connu par madame Hulin l'écrit qu'on préparait, et en a averti son maître. Talleyrand, pour remercier Baudouin de sa complaisance, lui promit de lui léguer le soin de publier ses Mémoires [2]. On sait comment cette promesse a été tenue.

Mais, objecte-t-on, quel intérêt Talleyrand avait-il à la mort du duc d'Enghien? Quel intérêt?... Ce mot juge déjà Talleyrand. Examinons donc les diverses causes qui ont pu déterminer le ministre des relations extérieures à se faire le complice de cet attentat. Il était trop habile pour se compromettre, a-t-on dit. « Les plus avisés se trompent quelquefois, répond Sainte-Beuve. Talleyrand put avoir ce jour-là son excès de zèle. Les Bourbons étaient bien loin en 1804, et Talleyrand était homme, à ce moment, à parier tout à fait et à risquer son va-tout du

[1] *La suite du procès du duc d'Enghien.* Didot, 1853.

[2] On a dit récemment que tout un volume des Mémoires était consacré à expliquer sa conduite en cette circonstance. Ce volume se fait bien attendre.

côté de l'Empire. » Il était homme aussi à pousser le premier Consul à entrer dans la voie des fautes et à ternir sa réputation glorieuse. Pourquoi ? Par jalousie de le voir maître souverain de la situation, par plaisir de lui faire commettre une faute et un crime, par bonheur de compromettre son autorité. Étudiez attentivement la vie de ce fin diplomate, et vous verrez qu'à tout instant il s'est plu à tromper les gouvernements qui lui accordèrent leur confiance. Il a trahi la République, il a trahi l'Empire, il a trahi la Restauration. Il ne savait pas ce que c'était que la générosité. Il méprisait l'abnégation et le dévouement.

Mais les amateurs de faits précis, ne se contentant pas de ces appréciations, persisteront à demander pourquoi Talleyrand aurait poussé le premier Consul à faire enlever et assassiner le duc d'Enghien; pourquoi il se serait, de gaieté de cœur, associé à un tel acte et aurait pris une telle responsabilité. Ils oublient donc qu'à cette époque, Talleyrand se savait haï par les principaux personnages de l'entourage des Bourbons, quoiqu'il eût conservé des relations avec ses deux frères émigrés, amis des princes. Ce qui prouve qu'il n'était pas *persona grata,* c'est, entre autres faits, la réponse de l'évêque d'Arras, Mgr de Conzié, à M. de la Tour du Pin, qui rentrait en France. M. de la Tour du Pin était chargé de prier M. de Talleyrand d'employer toute son influence au service de la monarchie légitime. « Mais quelle récompense lui ferai-je entrevoir ? dit M. de la Tour du Pin, qui savait que Talleyrand ne faisait rien pour rien. — M. de la Tour du Pin, répondit l'évêque, peut dire à M. de Talleyrand que, si nous rentrons en France, véritablement il ne peut y rester ; mais je lui garantis un sauf-conduit pour aller vivre en tel pays étranger qui lui conviendra le mieux[1]. » Cette anecdote, comique en soi, en dit long cependant. Les royalistes n'avaient pas perdu de vue le rôle joué par l'évêque d'Autun pendant la Révolution. Ils savaient que Talleyrand, contribuant de toutes ses forces à la constitution civile du clergé et

[1] *Mémoires de Malouet,* t. II.

favorisant la faction d'Orléans au détriment de la royauté légitime, avait indiqué la prison du Temple comme le meilleur lieu de détention pour la famille royale; ils savaient qu'en 1796 Talleyrand avait invité Bonaparte à célébrer avec lui et les directeurs l'anniversaire du 21 janvier. Ils savaient encore qu'il avait dit, à ce propos, que, s'il eût été l'un des juges, il eût condamné Louis XVI. Aucun d'eux n'avait oublié qu'il s'était fait passer pour l'un des fondateurs et des plus sincères amis de la Révolution. Sa conduite vis-à-vis de Pie VI, ses mesures de rigueur prises contre les monarchistes, ses paroles sur les Bourbons qu'il se flattait d'arriver à déshonorer, ses agissements contre Louis XVIII, qu'il parvint à faire chasser de Mittau, tout cela était présent à toutes les mémoires. Il est donc certain que Talleyrand, pour ces divers méfaits, redoutait la vengeance du parti royaliste, au cas où ce parti ressaisirait le pouvoir[1]. Au mois de janvier 1804, il exposait complaisamment à l'Europe la situation considérable de la République, il vantait les ressources de ce gouvernement, l'esprit qui l'animait, les améliorations du régime intérieur et les développements de ses principales institutions. Il espérait que cette franche déclaration augmenterait l'opinion que les divers États s'étaient formée de sa puissance. Il était donc à cette époque ami fervent de la République en même temps que courtisan du premier Consul. Mis en demeure par Bonaparte de prouver qu'il n'était pas d'accord avec les Bourbons pour le trahir, — comme certains l'en accusaient, — il conseilla l'enlèvement[2]. Une fois le duc enlevé, il comprit à la tournure des événements que l'exécution sui-

[1] « Irréconciliable avec l'Église par ses mœurs et par son mariage, dit Lamartine, irréconciliable avec les Bourbons par ses services à leurs ennemis, il devait pousser naturellement son maître à rompre irrévocablement avec des princes dont il n'espérait lui-même aucun pardon. » (*Histoire de la Restauration*, t. II.)

« Il craignait le retour de la légitimité », a dit Chateaubriand.

D'ailleurs, Talleyrand avait déclaré lui-même « qu'il avait mérité à de justes titres les plus implacables haines de la part du ci-devant clergé et de la ci-devant noblesse... » (*Éclaircissements donnés par le citoyen Talleyrand à ses concitoyens.*) Voilà qui répond aux doutes de Lanfrey. — Ajoutez qu'en 1814 même il pensait à établir la régence de Marie-Louise, lui étant premier ministre.

[2] « On me répétait continuellement, disait l'Empereur, que ma dynastie ne pourrait jamais s'établir tant que les Bourbons existeraient. Talleyrand ne variait

vrait presque aussitôt, et, comme nous l'avons vu, il ne fit rien pour l'empêcher. Mais il s'arrangea ou crut s'arranger de façon à faire retomber l'unique responsabilité sur Bonaparte. Là il se trompait. Le premier Consul a bien pour lui l'initiative de l'enlèvement et de l'exécution, mais Talleyrand est son premier complice. Tout le démontre : actes, paroles, écrits. L'histoire a pénétré les trames du rusé ministre, et le juge sévèrement à son tour, car il n'a témoigné ni regret ni repentir.

D'autres raisons poussaient encore Talleyrand à se signaler par quelque acte éclatant. Le premier Consul avait contre lui une certaine défiance. Le trafic de nouvelles politiques importantes, des jeux de Bourse, des pots-de-vin exigés de plusieurs princes allemands lors de la sécularisation des États germaniques, la révélation de certains secrets importants, la conclusion de traités de commerce peu favorables à la France, des critiques imprudentes contre le gouvernement consulaire, tels étaient déjà à ce moment les griefs de Bonaparte contre son ministre. On disait même que, tout en paraissant les blâmer, l'ancien évêque d'Autun avait gardé de compromettantes relations avec certains émigrés. Talleyrand, qui avait su que ces bruits étaient parvenus aux oreilles du premier Consul, et qui tenait à conserver une position plus lucrative encore que considérable, Talleyrand ne craignit pas de rétablir son crédit ébranlé au prix de l'enlèvement du duc d'Enghien. Ses lettres au baron d'Edelsheim et à l'Électeur, ses circulaires aux ambassadeurs et au corps diplomatique montrent avec quelle rapidité il avait pris cette décision. Jamais un ministre des relations extérieures n'a raillé avec tant de cynisme le prétendu droit des gens, et c'est le même homme qui, « faisant l'éloge d'une mâchoire allemande », dira plus tard avec une grave bonhomie à l'Académie des sciences morales et politiques : « Non, la diplomatie n'est point une science de ruse et de duplicité[1]... » Mais il a désapprouvé l'exécution, disent certains de ses amis. Où et quand ?... Est-ce

pas sur cette opinion ; il y était inébranlablement attaché. » (*Correspondance du Dr Warden*, Bruxelles, 1817.)

[1] Éloge du comte Reinhardt, 1836.

devant d'Hauterive? Est-ce devant sa nièce? Est-ce devant les princes? Est-ce devant l'Empereur? Est-ce devant l'Europe? Est-ce devant la France?

Il a peut-être désapprouvé l'exécution de Vincennes après la chute de l'Empire, mais en secret, en chuchotant ses regrets à l'oreille de quelques fidèles et quand il eut intérêt à montrer des remords... Le 20 novembre 1823, en réponse aux accusations qui pleuvaient sur lui, il écrit à M. de Dalberg : « Je n'ai, quant à moi, rien publié et je ne publierai rien. J'ai écrit au Roi une lettre. C'est tout ce qu'il y a eu et tout ce qu'il y aura de moi dans cette infâme affaire[1]. » Nous connaissons assez Talleyrand pour savoir que si la lettre avait été probante, elle eût été publiée. S'il avait réellement désapprouvé l'exécution, comme on le dit, que n'a-t-il donné, comme Chateaubriand, sa démission? Une personne l'y invitait. Voici ce qu'il lui aurait répondu : « Si, comme vous le dites, Bonaparte s'est rendu coupable d'un crime, ce n'est pas une raison pour que je me rende coupable d'une faute[2]. » Ceci ressemble au mot de Fouché à Fauriel, qui voulait quitter les affaires en 1802 : « Vous êtes fou. C'est le moment plutôt de rester. Nous arrivons! » En somme, la vie tout entière de Talleyrand est là pour prouver que sa conduite dans l'affaire du duc d'Enghien est d'accord avec son passé. Quelles vertus a-t-il pratiquées? Quels devoirs a-t-il suivis? Quels droits a-t-il défendus?...

Dès qu'il a reçu les ordres, Talleyrand va s'agenouiller aux pieds de Voltaire et solliciter la bénédiction de ce vieux maniaque d'impiété. Il se lance bientôt dans les machinations politiques et les affaires financières; il déshonore par ses déportements la dignité d'évêque dont il vient d'être revêtu. A l'Assemblée nationale, atteint de la maladie de la sécularisa-

[1] Talleyrand aimait les solutions rapides. «Samedi, écrivait-il, le 11 mai 1814, à la duchesse de Courlande, on a fait, à Notre-Dame, un service pour Louis XVI. Je trouve cela fort bien. Cela nettoie le sol français. Après cette cérémonie, *tout doit être oublié.* » (Cité par M. K. de Lettenhove dans la *Revue d'histoire diplomatique*, n° 2.) Dans cette publication, on voit le soin que Talleyrand mettait à faire brûler ses lettres et ses billets.

[2] C'est peut-être là l'origine du mot tant de fois cité : « C'est plus qu'un crime, c'est une faute », qu'on a attribué tantôt à Fouché, tantôt à Talleyrand.

tion, il propose de séculariser l'enseignement et de séculariser les biens ecclésiastiques ; il participe de ses mains de prêtre à la confection de la loi sur la constitution civile du clergé. Il abdique ensuite ses fonctions épiscopales et sollicite le poste d'administrateur de Paris. Il est accusé, sans avoir pu dissiper tous les soupçons, d'avoir hâté la mort de Mirabeau ; il se livre à un jeu effréné, passe en Angleterre pour y chercher une neutralité impossible, revient pour s'associer à des mesures révolutionnaires, puis se sauve en Amérique. Après la tourmente, son ami Barras le rappelle en France et le fait nommer ministre des relations extérieures du Directoire. Talleyrand prépare le 18 fructidor, attaque la Papauté, fait chasser Pie VI de Rome et, devenu ministre du premier Consul, commence à édifier sa fortune au détriment de la chose publique, puis à préparer des guets-apens aux royalistes. Voilà ce qu'était Talleyrand en 1804... L'avenir le montrera plus odieux encore, s'il est possible. Des dignités, des honneurs, des places, de l'argent et sans cesse de l'argent, telles seront ses ambitions suprêmes. Avec elles et pour elles il trahira tous ceux qui seront forcés de s'adresser à lui.

Nous ne nions pas qu'il eût l'esprit le plus séduisant du monde, la conversation, quand il voulait bien parler, des plus agréables, une assurance extrême, une grande culture intellectuelle, parfois même le souci des bienséances, l'amour des idées libérales, surtout à la fin de sa vie, une entière connaissance des affaires, une science parfaite des choses de la diplomatie, une dextérité prodigieuse dans les négociations ; mais tout cela ne constitue pas une personnalité digne d'estime, parce qu'il lui manque la vertu majeure : l'honnêteté. L'extérieur de Talleyrand répondait bien d'ailleurs aux sentiments ingrats de son âme. Petit, boiteux, le visage rond, le nez épais, l'œil terne et fuyant, la lèvre inférieure pendante, il imposait cependant à ceux qui l'apercevaient pour la première fois, parce qu'il avait su composer et plier ses vices aux façons du monde. Il montrait avec affectation une politesse raffinée et des manières de grand seigneur. Sa bouche méprisante savait

mieux qu'une autre distiller lentement la méchanceté ou lancer l'épigramme insolente. Homme d'esprit et de plaisir, aimant le jeu, la table et les femmes, ayant fait de l'art de mentir un utile sacerdoce, habile à se taire et à perdre la mémoire dans les cas difficiles, égoïste, souple, cupide, hypocrite, corrompu, il s'est résumé lui-même dans ces deux mots : « Tout arrive ! » Et dans l'affaire d'Ettenheim et de Vincennes il a appliqué sa maxime favorite : « Tout mauvais cas est niable. »

On trouvera peut-être ce jugement rigoureux, mais quels ménagements convient-il de garder avec les hommes qui, pendant de trop longues années, ont joui de l'impunité au grand scandale des gens de bien ? Il faut établir qu'il reste au moins une responsabilité devant l'histoire. Et ici nous sommes heureux de nous associer à la protestation qui se faisait naguère entendre au milieu d'une illustre assemblée : « Gardons, disait M. Victor Duruy, la responsabilité historique en un temps où la justice et quelquefois la science, même la philosophie, font si petite la part de la responsabilité civile, que souvent le crime n'apparaît plus que comme une maladie à laquelle sont dus des soins fraternels [1] ! »

[1] Séance de l'Académie française du 18 juin 1885.

CHAPITRE XXII

BONAPARTE.

Le ministre jugé, arrivons au souverain, à celui qui a voulu et mené tous ces graves événements : l'enlèvement, le procès, l'exécution.

Nous avons vu Bonaparte, après la découverte de la conspiration de Georges et sur les rapports officiels qui attestaient faussement la participation du duc d'Enghien et de Dumouriez à cette conspiration, prescrire l'enlèvement du prince et de ses complices, dicter lui-même les instructions nécessaires, donner directement des ordres au général Ordener et des instructions spéciales au général Caulaincourt, exiger l'arrivée du duc d'Enghien à Paris, puis sa translation à Vincennes; désigner la commission militaire, la faire surveiller par un homme à sa discrétion, enfin régler les moindres formes à suivre et décider que tout se ferait sans désemparer. Nous l'avons montré étudiant avec soin les papiers du duc d'Enghien ; pouvant se convaincre à temps que jamais Dumouriez n'avait paru à Ettenheim et que jamais le prince n'avait conspiré contre lui, mais passant outre ; adressant enfin à Réal un interrogatoire qui, dans sa pensée, devait servir à attester son désir de pardonner, si une sorte de fatalité ne s'était mise tout à coup entre lui et le duc d'Enghien. Nous avons prouvé que cet interrogatoire n'avait été rédigé que pour la forme, et que Réal n'avait pas mis les pieds à Vincennes. Donc le premier Consul a voulu, dès l'heure où l'enlèvement a été résolu, le jugement et la condamnation du prince. Il ne paraît pas avoir eu un instant

l'idée de faire grâce ; l'aurait-il eue que ses agents, formés à son école, c'est-à-dire zélés et inexorables, ne lui en auraient pas laissé le temps. Qu'on se souvienne de la promptitude avec laquelle le duc d'Enghien a été fusillé : une demi-heure à peine après le jugement. Les exécuteurs ont obéi à l'acte du maître, qui n'admettait ni scrupules, ni temporisation [1].

Ceci admis, il importe d'étudier les causes majeures qui ont amené le premier Consul à frapper le duc d'Enghien ; il importe aussi d'examiner les conséquences de cet acte et de rechercher s'il a pu laisser à son auteur des regrets et des remords. L'historien doit faire cette enquête avec le sentiment qui inspirait à Lamartine ces beaux vers :

La mort fut de tout temps l'asile de la gloire.
Rien ne doit jusqu'ici poursuivre une mémoire,
Rien... excepté la vérité.

Quel était l'homme qui avait ordonné la mort du duc d'Enghien? C'était le général déjà célèbre à vingt-huit ans et dès sa première campagne; c'était le triomphateur dont les victoires avaient stupéfié l'Europe ; c'était le héros chez qui l'orgueil et l'ambition le disputaient au génie. « Cet homme sorti de l'ombre, produit de deux républiques, par sa famille de la République de Florence, par lui-même de la République française, était arrivé en peu d'années à la plus haute royauté qui jamais peut-être ait étonné l'histoire [2]... » Dès ses premiers succès, il s'est cru, il s'est senti appelé au gouvernement de la France. Au cours de la première campagne d'Italie, après son entrée à Milan, il a compris que le souverain pouvoir lui est destiné. Au 18 brumaire, il prend en main la direction de la République. Alors Bonaparte continue la Révolu-

[1] Cela concorde parfaitement avec l'aveu que l'Empereur faisait plus tard à son frère Louis-Napoléon : « Mon caractère est de marcher droit à mon but, sans qu'aucune considération puisse m'arrêter. » (Lettre de Napoléon à Louis-Napoléon, roi de Hollande, citée par le prince Napoléon. — *Napoléon et ses détracteurs*, p. 241.)

Dans le *Mémorial*, Napoléon a dit, à propos de l'attentat du 21 mars : « De ma part, il n'y a eu que la nature du fait et l'énergie de mon caractère. »

[2] Victor Hugo. Discours de réception à l'Académie française.

tion, comme Napoléon continuera Bonaparte, ce qui explique son prestige aux yeux des Français. La grande épopée commencée en 1789 semble avec lui se suivre sans interruption. Une fois à la tête des affaires, il rend à la France un repos et une prospérité sur lesquels elle ne comptait plus. Il frappe l'imagination par des créations grandioses. Il croit à la nécessité de son pouvoir; il prend ses précautions pour le rendre inébranlable. Il recueille l'adhésion presque unanime de la France, si bien que le feu duc de Broglie a pu écrire, sans exagération : « Le 18 brumaire fut une délivrance, et les quatre années qui le suivirent furent une série de triomphes au dehors sur les ennemis et sur l'anarchie. Ces quatre années sont, avec les dix années du règne de Henri IV, la meilleure, la plus noble partie de l'histoire de France[1]. » Mais Bonaparte ne souffre aucun rival. Un simple détail le montrera nettement. Lorsque le clergé vient lui demander si l'on doit encenser, le jour de Pâques, à la chapelle des Tuileries, les consuls Cambacérès et Lebrun après le premier Consul : « Non, répond-il. Cette fumée serait encore trop solide pour eux. » Il porte sur toute sa personne l'empreinte d'un César. Regardez-le à la veille de l'accomplissement de ses ambitieux desseins. Ce front large et élevé, ces sourcils fortement marqués, ces yeux grisâtres et durs, ce regard attentif et profond, ce nez droit aux narines frémissantes, cette bouche nettement dessinée, ce menton proéminent forment l'image même de la volonté souveraine. Ceci n'est que l'extérieur. Mais ajoutez à ces qualités physiques l'audace, l'énergie, la connaissance de ce qu'il vaut, un mépris absolu des hommes et des choses, une confiance sans bornes dans son étoile, et rappelez-vous que ce dictateur n'a encore que trente-cinq ans!... Aussi le sceptique Sieyès est-il forcé de s'écrier bientôt comme les autres : « A présent, nous avons un maître. » Mais ce maître ne se contente pas du consulat, ni même du consulat à vie; il veut le pouvoir absolu, il veut construire pour lui un trône nouveau. C'est au moment où il

[1] *Souvenirs du feu duc de Broglie.*

espère mettre ce dessein à exécution, que les conspirations redoublent de fureur contre lui. Après l'attentat de la rue Saint-Nicaise, surgit le complot de Georges, de Pichegru et de Moreau. Le premier Consul, surexcité par les périls qui s'accroissent et grandissent, saura se défendre. Les anarchistes ont osé l'attaquer : il les a dispersés. Les royalistes veulent recommencer la lutte. Il les traitera avec la même rigueur. « Il faut en finir, a-t-il dit à Fouché, qui l'encourage à la répression. Je suis environné de complots. Il faut imprimer la terreur ou périr. » Mais sur qui tombera la foudre ? Sur le premier prince que le hasard exposera à ses coups. Innocent ou non, pour l'exemple il succombera. Depuis qu'il est consul à vie, Bonaparte est devenu plus soucieux de son autorité. « On eût dit, observait avec sagacité le comte d'Haussonville, que, las de se faire admirer, il n'aspirait plus qu'à se faire craindre[1]. » C'est aussi l'opinion du marquis Lucchesini : « Il se peut, dit-il, qu'il connaisse les Français mieux qu'ils ne se connaissent eux-mêmes, et que l'exemple du cardinal de Richelieu lui eût prouvé qu'en France les coups d'État les plus hardis, au lieu d'ébranler l'autorité supérieure, la consolident. » Les conspirateurs envoyés par le comte d'Artois lui fournissent l'occasion plausible de se venger et de répandre cette terreur qu'il croit utile à ses projets. Il est résolu à immoler un Bourbon. Le sort lui désigne le duc d'Enghien. Il le saisit et il le condamne impitoyablement à mort. Or, il résulte des aveux mêmes de Napoléon que l'exécution de Vincennes ne fut ni le résultat d'un procès légal, ni un acte de justice devant lequel il faut s'incliner. Ce fut une mesure destinée, dans la pensée de son auteur, à augmenter et à consolider son pouvoir. Qu'importait en somme la complicité plus ou moins évidente du duc d'Enghien ? Il fallait frapper cette famille audacieuse des Bourbons, qui envoyait à Paris des hommes résolus tels que Cadoudal ; il fallait l'intimider à tout jamais, elle et les autres.

Mais lorsque Napoléon se ressaisit, lorsque la vengeance est

[1] C'est la mise en pratique de la devise célèbre : *Oderint dum metuant*.

satisfaite et la colère éteinte, lorsque l'émotion générale l'avertit qu'il a dépassé les bornes de sa puissance et qu'il eût été plus grand par un acte de clémence que par un acte de politique cruelle, il blâme le « zèle criminel » de ses agents. Il appelle l'attentat du 21 mars une sanglante catastrophe. Il ajoute dans ses Mémoires que la mort du prince ne peut lui être reprochée. Elle doit l'être, dit-il :

« 1° Aux personnes qui dirigeaient et commandaient de Londres l'assassinat du premier Consul, et qui destinaient le duc de Berry à entrer en France par la falaise de Biville, et le duc d'Enghien par Strasbourg ;

« 2° A ceux qui s'efforcèrent, par des rapports et par des conjectures, à le présenter comme chef de la conspiration ;

« 3° Elle doit être éternellement reprochée enfin à ceux qui, entraînés par un zèle criminel, n'attendirent point les ordres de leur souverain pour exécuter le jugement de la commission militaire. » Il est vrai que l'imprudence du comte d'Artois et de ses affidés est une des causes de la mort du duc d'Enghien ; il est vrai que Talleyrand, Fouché, Regnier, Réal ont contribué à charger le duc d'Enghien ; il est vrai que Savary a hâté l'exécution et refusé de soumettre au premier Consul la demande d'audience du prince. Mais qui avait donné en premier les ordres rigoureux? Qui avait prescrit d'enlever, de juger, de condamner sans désemparer? Napoléon se reprocha lui-même plus tard cette rapidité inouïe ; il regretta de n'avoir pu entendre le duc d'Enghien [1]. Mais alors pourquoi s'être tant précipité?... Parce que le premier Consul crut utile à sa politique de répondre par un coup hardi aux conspirations qui l'assaillaient de toutes parts. « Le sang appelle le sang, disait-il,

[1] « Si le cri du malheureux Condé fût arrivé jusqu'à lui, dit M. Thiers, ce cri ne l'aurait pas trouvé insensible ; il eût cédé à son cœur. Il aurait été glorieux d'y céder. » Nous le croyons aussi ; mais toutes les mesures avaient été prescrites par lui-même pour empêcher ce cri de parvenir jusqu'à lui. Il semble que, doutant de sa rigueur, il ait voulu s'interdire la moindre possibilité de faire grâce. — « Tout le poussait à la précipitation », observe M. Boulay de la Meurthe. Alors l'enquête dont parle M. Boulay de la Meurthe dans son ouvrage (p. 220 à 224 et 234) était chose inutile.

c'est la réaction naturelle, inévitable, infaillible. Malheur à qui la provoque[1]... » Cette phrase ne répondait pas à une question unique : le duc d'Enghien avait-il conspiré?... Elle n'y pouvait pas répondre, car tout avait démontré son innocence dans l'intervalle qui sépara l'enlèvement de l'exécution, c'est-à-dire du 15 au 21 mars. Comment s'est-il fait que personne ou presque personne ne vint implorer la grâce du prince? Le colonel Barrois seul éleva la voix devant la commission militaire. Savary fit grossièrement observer que cette démarche déplairait au premier Consul, et comme Savary paraissait représenter Bonaparte à Vincennes, on n'osa suivre le conseil de Barrois. On n'eut pas lieu de s'en repentir. Tous les colonels, qui avaient servi de juges, devinrent généraux; Savary et Hulin, comme Ordener et Caulaincourt, furent comblés de bontés. S'ils avaient en réalité désobéi à leur maître, celui-ci ne leur eût ni pardonné ni attribué ses faveurs. Mais cette constatation n'excuse pas les juges du duc d'Enghien. Pourquoi n'ont-ils pas répondu comme un des juges de Moreau à Clavière, qui avait osé lui dire : « Condamnez-le! le premier Consul lui fera grâce. — Et qui nous la fera à nous, si nous le condamnons?... » Fière réponse qui est à elle seule le châtiment de la commission militaire de Vincennes!

Napoléon savait bien ce qu'il faisait en désignant une pareille commission. Un mot imprudent de Savary nous l'a révélé. Ayant acquis la certitude que le tribunal ne condamnerait pas Moreau à mort, le général s'écria devant M. de Rémusat : « En ce cas, le grand juge nous a fait faire une grande sottise. *Il eût mieux valu se servir d'une commission militaire*[2]... » Napoléon s'était servi de cette commission au 21 mars, et quelle a été son opinion finale? C'est que le jugement du duc d'Enghien était « un crime ». Telle est l'opinion personnelle du principal auteur de l'exécution de Vincennes; elle est suffisamment claire.

Ainsi les premiers motifs qui ont inspiré cet acte néfaste sont la colère, la vengeance. Il en est un autre : ce qu'on appelle

[1] *Mémorial de Sainte-Hélène.*
[2] *Mémoires de Fauriel.*

si faussement la politique. Le projet du premier Consul de restaurer le trône était déjà connu. Mais au profit de qui? Les uns ne doutaient pas que ce fût au profit même du premier Consul; cependant la plus grande partie, trompée par des écrits et de faux rapports, avait cru que ce serait au profit des Bourbons. Les ennemis de cette famille, révolutionnaires et républicains, allaient alors se trouver unis contre le premier Consul. C'est ce qu'affirment des contemporains fort instruits des événements, tels que Fauriel et Pelet de la Lozère. Bonaparte avait sans cesse à la bouche le nom de Monk; il déclarait à tout venant qu'il ne pensait nullement à jouer son rôle. Mais devant une rumeur qui prenait chaque jour une plus solide consistance, des paroles ne suffisaient pas. Il fallait une garantie, c'est-à-dire un acte éclatant de violence contre les Bourbons [1]. Savary fit remarquer que les jacobins, dont on disait qu'il importait de ménager la susceptibilité, n'étaient plus à craindre après le 18 brumaire. Mais s'ils n'étaient pas dangereux, pourquoi le premier Consul semblait-il se préoccuper de leurs pensées? Était-il, oui ou non, entouré de courtisans, amis fidèles des terroristes? A-t-il, en ce moment, fermé l'oreille à leurs avis? A-t-il dédaigné d'obtenir l'assentiment des exaltés à cette mesure révolutionnaire par excellence [2] ? Non certes, et si, deux mois après, il a trompé les jacobins en se faisant attribuer le pouvoir suprême, il a déçu aussi les espérances du parti monarchique, qui avait cru trouver en lui un utile auxiliaire. Et cependant, même empereur, que de précautions ne prend-il pas pour rassurer ce qui reste de républicains? Il affecte pendant un certain temps de confondre l'Empire avec la République [3], de mettre un soin particulier à séparer son gou-

[1] « Il fallait donner à ces hommes, devenus les auxiliaires de Bonaparte, une garantie qu'on ne travaillait pas pour leurs ennemis. Un acte de violence contre les Bourbons pouvait être regardé comme une telle garantie. » (Fauriel.)

Voy. aussi Miot de Melito, t. II, p. 172, 173, 174, 228.

[2] C'est par le tribun Curée, qui avait applaudi au meurtre du duc d'Enghien, qu'il fait faire au Tribunat la proposition de la création de l'Empire.

[3] Article 1er du sénatus-consulte du 28 floréal an XII :

« Le gouvernement de la République est confié à un empereur qui prend le titre d'empereur des Français. »

vernement de l'ancien régime, de se déclarer l'homme de la Révolution. Il va jusqu'à dire : « Je suis la Révolution française. » Et, de fait, il l'incarne, il la personnifie. Il veut relever sur la base des principes de 1789 l'empire de Charlemagne. Avec lui et par lui, la Révolution devient quelque chose de gigantesque et grandiose, et les peuples tremblent sous l'épée de Napoléon, comme ils tremblaient sous l'épée de Bonaparte. La Révolution a trouvé en lui et son chef et son maître. Il a rendu siennes les conquêtes faites par la Convention nationale; il les a agrandies et il n'est pas homme à les abandonner. On le sait en Europe. Tous s'inclinent, nations comme souverains. C'est le cas de répéter avec Bossuet : « Il fut donné à celui-ci de tromper les peuples et de prévaloir contre les rois. Quand ce grand Dieu a choisi quelqu'un pour être l'instrument de ses desseins, rien n'en arrête le cours; ou il enchaîne, ou il aveugle, ou il dompte tout ce qui est capable de résistance... »

Si Napoléon a tenu à se séparer personnellement de l'ancien régime, il a saisi également cette occasion pour donner à ses partisans le moyen de choisir entre la monarchie et l'Empire, de se déclarer pour lui et pour son gouvernement. La mort du duc d'Enghien, par le retentissement qu'elle eut et les effets qu'elle produisit, ressemble singulièrement à la mort de Louis XVI. Il est constant aujourd'hui que Danton et Robespierre, par l'exécution du 21 janvier, résolurent d'affirmer et d'établir nettement leur parti. Ils voulaient — et ils y réussirent — faire triompher la Révolution et le parti révolutionnaire par la violence; ils voulaient mettre leurs complices, la majorité de la Convention dans l'impossibilité de retourner à l'ennemi, c'est-à-dire à la réaction. Le sang royal qui a coulé sur la place de la Révolution a assuré, pendant toute la durée de la Terreur, l'union des révolutionnaires et de leurs adhérents.

En ordonnant l'exécution du duc d'Enghien, en y faisant coopérer, de près ou de loin, les Talleyrand, les Caulaincourt, les Ordener, les Savary, les Réal et autres, en la faisant approuver officiellement par ses agents, le nouvel empereur a voulu que ceux qui s'inféodaient à sa politique

ne pussent faire le moindre retour du côté des Bourbons. Madame de Rémusat est forcée de le constater elle-même : « Bonaparte, dit-elle, a réussi, par la mort du duc d'Enghien, à compromettre nous d'abord, plus tard la noblesse française, enfin la nation tout entière et toute l'Europe[1]... » Par l'exécution de Vincennes il a, — qu'on nous permette cette expression, — coupé le pont entre son gouvernement à lui et l'ancien régime[2]. C'est là qu'il faut chercher une des principales causes de la mort du duc d'Enghien ; c'est ce qui nous fait dire que cette mort a été, dans la pensée de son auteur, plus encore qu'un acte de vengeance, un acte dicté par l'implacable raison d'État.

Chose inouïe et à jamais honteuse ! Parmi ceux qui avaient paru blâmer Napoléon, un grand nombre vinrent bientôt parader à sa cour et se presser dans ses antichambres, tant que dura la prospérité de l'Empire[3]. Ainsi Napoléon s'assura, par une complicité forcée ou volontaire, le concours de ses agents et ceux qui aspiraient à être ses courtisans. Mais il avait cru fonder pour un temps plus long sa toute-puissance ; il ne se doutait pas en 1804 que les régicides attachés à sa fortune courraient un jour, eux aussi, offrir leurs services à la royauté renaissante, et que celle-ci les accepterait !... Tant sont profonds les abîmes de la bassesse ou de la faiblesse humaines !

Tout en donnant un gage au parti révolutionnaire par la mort du duc d'Enghien, Napoléon lui faisait comprendre qu'au besoin, il ne reculerait devant aucune mesure pour imposer à tous son pouvoir. « Il tira de leur obscurité, vers la même époque, rapporte Pelet de la Lozère, quelques hommes fameux

[1] *Mémoires*, tome Ier.

[2] Rappelez-vous le mot effrayant de Bonaparte à Joséphine au sujet de Caulaincourt : « Il est compromis. Il n'y a pas grand mal. Il n'en servira que mieux. Le parti opposé lui pardonnera désormais d'être gentilhomme. »

[3] C'est ainsi que nous voyons le duc Auguste de Rohan-Chabot chambellan de Napoléon Ier, et le frère du cardinal de Rohan, le prince Ferdinand, ancien archevêque de Cambrai, aumônier de Joséphine, puis aumônier de Marie-Louise. — Lire une lettre de ce prince en date du 15 février 1810, où il appelle Napoléon « son dieu tutélaire ! » Pour le récompenser de ses flatteries, l'Empereur lui fit remettre douze mille francs *sur la caisse des théâtres*.

de la Révolution, qu'il avait tenus jusque-là à l'écart; mais ces hommes-là lui étaient plus antipathiques encore que les partisans de l'ancienne dynastie, et, de peur qu'ils ne se prévalussent de leur faveur passagère, il déclara hautement que quiconque, dans l'un ou l'autre parti, oserait remuer, serait puni impitoyablement. On pouvait juger, ajouta-t-il, par le sort du duc d'Enghien qu'il n'épargnerait personne [1]. » Donc cette exécution lui servit à effrayer aussi bien les révolutionnaires que les royalistes, et à fonder son pouvoir suprême. Ce fut le dernier mot de Georges sur l'échafaud : « Nous avons fait plus que nous ne voulions ; nous venions donner un roi à la France, nous lui donnons un empereur ! »

En résumé, par la mort du duc d'Enghien, Napoléon a voulu épouvanter les Bourbons et les conspirateurs ; se débarrasser d'un prince qui eût pu trouver, le cas échéant, de nombreux auxiliaires dans l'armée et contribuer à rétablir la royauté légitime [2] ; il a voulu rattacher définitivement à sa propre personne ceux qui l'avaient d'abord considéré comme l'instrument nécessaire d'une restauration; séparer brutalement de la cause monarchique les indécis et ceux qui auraient été capables de l'abandonner au premier retour de la fortune ; compromettre les uns par leur participation à l'attentat de Vincennes, les autres par leur approbation de cet attentat ; donner un gage aux républicains par un acte inouï de violence contre un membre de la famille royale, et en même temps contenir ceux-ci et ceux-là par ce même acte qui prouvait ce dont il était capable pour défendre son pouvoir. Et cependant, quelques années après, une fois qu'il est éloigné du trône et qu'il a pu méditer sérieusement sur l'étrange mutabilité des choses humaines, il lui échappe, à propos de lui-même et du duc d'Enghien, cet aveu attristé, réponse décisive à ceux qui soutiennent que la force prime le droit : « Sa mort lui nuisit et ne lui fut d'aucune utilité politique [3]. »

[1] *Mémoires d'un conseiller d'État.*
[2] Voy. *Mémoires de Miot de Melito*, t. II, p. 227.
[3] *Mémoires de Napoléon.*

Cet aveu était juste, quoique le succès eût paru d'abord justifier l'attentat. Il est vrai que les conspirations ont cessé pour un certain temps, que les royalistes ont courbé la tête, que les princes ont frémi, que l'Europe a eu peur. Mais cela n'empêcha pas les conséquences de l'enlèvement d'Ettenheim et de l'exécution de Vincennes d'être funestes. Nécessairement, elles devaient l'être. L'homme qui avait maîtrisé la Révolution et qui, porté au pouvoir par une manifestation presque unanime de l'opinion, avait eu pour raison d'être l'ordre et la paix; celui qui avait stigmatisé les journées sanglantes de la Révolution, flétri les jacobins et leurs saturnales, venait d'essayer de consolider son autorité par une mesure révolutionnaire au premier chef[1]. Au lieu des formes protectrices et modérées de la justice, qu'avait-on vu? Un simulacre de jugement, un arrêt prononcé dans la nuit et suivi d'une exécution furtive, une précipitation sauvage... Et, encore une fois, celui qui avait permis ce guet-apens indigne, c'était le même qui avait jeté à la face des révolutionnaires les reproches les plus amers pour le meurtre de Louis XVI. En un moment de courroux, oubliant ce qu'il avait si justement blâmé, il avait lancé ce mot terrible à Cambacérès, qui, le 10 mars, essayait de l'adoucir en faveur du duc d'Enghien : « Vous êtes devenu bien avare du sang des Bourbons[2] !... »

Comment s'est-il fait que ce génie, si souvent maître de lui-même, se soit laissé aller à commettre ce crime et cette faute? Car en dehors du crime, il y a là une lourde faute politique. Bonaparte n'avait pas vu qu'elle allait lui aliéner l'esprit d'une foule de citoyens qui jusque-là avaient acclamé sa politique réparatrice, qui avaient applaudi au retrait de la loi des otages, à l'oubli des lois contre les émigrés, au choix impartial

[1] Le duc de Rovigo lui-même en convient : « A cette époque, dit-il, la puissance morale du premier Consul sur la nation était dans toute sa force et toute sa pureté. Cet événement, on ne peut se le dissimuler, y porta une atteinte grave. » *Mémoires*, t. II.

[2] Et dans son livre apologétique, le prince Napoléon, oubliant qu'il vient d'approuver le meurtre du duc d'Enghien, déclare que « comme tant d'autres soldats, Napoléon avait horreur des crimes inutiles, des guillotinades, *des assassinats revêtus d'une forme soi-disant légale.* » (P. 269.)

d'administrateurs intelligents et instruits, à la pacification de la Vendée, à la création de travaux utiles, à la reprise des affaires, à l'apaisement des esprits... Et tout cela était remis en discussion! L'attentat de Vincennes devait faire douter pour jamais de la modération et de la justice du futur empereur, lui susciter un grand nombre d'ennemis secrets, raviver la sympathie pour la famille des Bourbons, si atrocement éprouvée. Des années de silence allaient, il est vrai, succéder à l'agitation causée par cet acte extraordinaire; mais le silence des peuples n'est certes point l'approbation d'une politique. La paix intérieure n'était pas seule compromise. On venait de jeter un défi à l'Europe ; on était sûr qu'après la Russie, l'Autriche et la Prusse relèveraient le gant, tôt ou tard. Déjà l'Europe frémissait sous le joug et ne cherchait que le prétexte d'une rupture. Les peuples étaient effrayés de l'extension indéfinie des limites de la France, et songeaient à sauver leur indépendance. Sans doute, d'inoubliables victoires telles qu'Austerlitz, Iéna et Wagram étaient destinées à immortaliser la France et l'Empereur, et à réunir dans une même admiration leur commune gloire; sans doute, notre drapeau allait se planter fièrement sur les capitales de l'Europe, mais la guerre s'imposait comme le seul moyen de gouvernement. Au lieu d'un régime pacifique définitivement établi après de brillants succès, on pouvait entrevoir, à la suite d'une ère de conquêtes, l'invasion et le moment fatal où, comme le dit Lacordaire : « Les aigles de l'Empire s'étonnaient de ne plus ramasser dans leurs serres puissantes que des victoires blessées à mort... [1]. » Tant de succès, tant de triomphes n'ont cependant pas été inutiles. Même après ses revers, il en est resté une telle renommée pour la France, qu'elle a conservé le respect du monde. Nous n'avons garde de l'oublier. Mais l'attentat dirigé contre le duc d'Enghien n'a-t-il pas terni cette gloire et donné le signal d'autres violences? Après l'enlèvement d'Ettenheim est venu l'enlèvement de Rome. Là encore, des généraux et des soldats ont prêté leur concours ; là

[1] Oraison funèbre de Mgr Forbin-Janson.

encore, l'attentat a eu lieu, de nuit, dans des conditions de hâte et de brutalité sans nom. Il est vrai que l'avenir devait venger la capitale de la chrétienté de l'outrage qui lui avait été fait, et rendre éphémère le titre de « Roi de Rome » donné en un jour d'orgueil à l'héritier de Napoléon.

En résumé, si l'on se rappelle les événements et les catastrophes qui ont suivi, on peut dire que, malgré l'écrasement des royalistes, la disparition des conspirateurs et l'approbation de nombreux courtisans, les conséquences de l'exécution du duc d'Enghien ont été aussi fatales à l'Empire que l'exécution de Louis XVI à la Révolution.

Aussi n'est-il pas surprenant de constater que cet acte causa plus tard à l'Empereur de vifs regrets, quoi qu'en aient dit ses apologistes. Il les a exprimés en faisant valoir quelques excuses. « Assurément, a-t-il dit, si j'eusse été instruit à temps de certaines particularités concernant les opinions et le naturel du prince, j'eusse pardonné [1]. » On voudrait bien le croire, mais la même objection se représente sans cesse. Pourquoi n'avoir pas fait réellement interroger le duc d'Enghien par Réal? Pourquoi n'avoir pas donné confiance à des documents et à des papiers qui démontraient la non-participation du prince à une conspiration quelconque? Pourquoi n'avoir pas cru à la note jointe par le prince lui-même au procès-verbal d'ouverture de ses papiers, où il déclarait qu'il n'avait jamais eu d'autre intention que de servir et de faire la guerre?

Napoléon ajoute que s'il avait vu surtout la lettre qu'on lui remit après sa mort, il aurait pardonné. Or, le duc d'Enghien n'avait pas écrit au premier Consul, ni à Strasbourg ni à Vincennes. L'allusion à une lettre ne peut se rapporter qu'à la déclaration que le duc plaça de sa main à la suite de l'interrogatoire du capitaine Dautancourt. Savary a pris sous sa responsabilité de ne donner aucune suite à cette demande d'audience, qui, une fois obtenue, eût peut-être sauvé la vie au

[1] *Mémorial de Sainte-Hélène.*

duc d'Enghien. « Dieu sait pour quels motifs », a dit Napoléon, on ne me remit cette lettre qu'après qu'il n'était plus! » Mais les motifs sont fort simples. Savary a obéi aux ordres donnés, avec trop de zèle soit, avec trop de rigueur, avec cruauté même, mais enfin il a obéi. Méneval assure que le parti de la clémence l'eût emporté, si Napoléon eût été informé à temps de la demande. « Mais le mal étant devenu sans remède, ajoute-t-il, il a hautement accepté la responsabilité de cet acte[1]. » Cela n'a pu l'empêcher d'en ressentir des regrets, car les deux interrogatoires de Dautancourt et de Hulin avaient constaté que toutes les charges élevées à grand'peine contre le duc d'Enghien s'étaient écroulées l'une après l'autre. Comment, devant de pareilles constatations, Napoléon n'aurait-il pas déploré l'exécution de Vincennes[2]?

Mais cette exécution lui a-t-elle inspiré des sentiments plus profonds encore que les regrets? A-t-elle fait naître en sa conscience des remords, c'est-à-dire l'impression d'un meurtre commis de la façon la plus arbitraire et la plus cruelle? Il semblerait que non, car son testament contient cette phrase extraordinaire : « Dans une semblable circonstance, j'agirais de même. » Or, il nous semble que la vérité n'est pas dans le testament[3]. Nous savons bien que le prince Napoléon a soutenu dans son récent ouvrage que Napoléon Ier avait voulu couvrir ses généraux et assumer la responsabilité de cet acte. « Ce fut, dit-il, un élan de générosité vis-à-vis de ses agents[4]. » Non. Ce fut un élan d'orgueil. Si l'on en doute, qu'on

[1] *Mémoires*, t. III.

[2] Ne dit-il pas un jour à M. de Las-Cases, après lui avoir longuement parlé du prince : « Et j'ai appris depuis, mon cher, qu'il m'était favorable ; et on m'a assuré qu'il ne parlait pas de moi sans quelque admiration. Et voilà pourtant la justice distributive d'ici-bas ! »

[3] La phrase ajoutée le 26 avril 1821 par Napoléon lui-même aux lignes 6, 7, 8 et 9 de son testament est libellée ainsi : « J'ai fait arrêter et juger le duc d'Enghien parce que cela était nécessaire à la *sûrté,* à l'*interest* et à l'honneur du peuple français, lorsque le comte Dartois entretenait, de son aveu, 60 assassins à Paris. Dans une semblable circonstance j'agirais de même. » Nous avons remarqué, sur l'original lui-même, qu'il y avait eu hésitation de la part de Napoléon pour le nom du comte d'Artois et pour le nombre des assassins.

[4] *Napoléon et ses détracteurs,* p. 233.

se rappelle la remarque de l'auteur du *Mémorial*. « L'Empereur, dit le comte de Las Cases, traitait souvent ce sujet, ce qui m'a servi à remarquer dans sa personne des nuances caractéristiques des plus prononcées. J'ai pu voir, à cette occasion, très-distinctement en lui et à maintes fois l'homme privé se débattant avec l'homme public, et les sentiments naturels de son cœur aux prises avec ceux de sa fierté et de la dignité de sa position. Dans l'abandon de l'intimité, il ne se montrait pas indifférent au sort du malheureux prince ; mais sitôt qu'il s'agissait du public, c'était tout autre chose... Ce point délicat touchait de très-près à sa fierté et à la trempe spéciale de son âme : aussi variait-il tout à fait ses raisonnements et ses expressions à cet égard, et cela à mesure que le cercle s'élargissait autour de lui... Y avait-il des étrangers ?... Le prince avait mérité son sort. On voyait qu'il eût souffert de s'abaisser avec eux à trop faire valoir les droits de la justice ordinaire; ç'eut été paraître se justifier. Avec nous et dans l'intimité, l'Empereur disait que la faute au dedans pouvait en être attribuée à un excès de zèle autour de lui, ou à des vues privées, ou enfin à des intrigues mystérieuses. Il y avait été, disait-il, poussé inopinément ; on avait, pour ainsi dire, surpris ses idées ; on avait précipité ses mesures, enchaîné ses résultats... Et il nous était aisé de voir que le cœur et la nature seuls dictaient ces paroles de l'Empereur et seulement pour nous ; car il se serait senti si humilié qu'on pût croire un instant qu'il cherchait à se décharger sur autrui ou descendît à se justifier ; sa crainte à cet égard ou sa susceptibilité était telle, qu'en parlant à des étrangers ou dictant sur ce sujet pour le public, il se restreignait à dire que s'il eût eu connaissance de la lettre du prince, peut-être lui eût-il fait grâce, vu les grands avantages politiques qu'il en eût pu recueillir ; et traçant de sa main ses dernières pensées, qu'il suppose devoir être consacrées parmi les contemporains et dans la postérité, il prononce sur ce sujet, qu'il suppose bien être regardé comme un des plus délicats pour sa mémoire, que, si c'était à refaire, il le ferait encore !... Tel était l'homme, la trempe de son âme, le tour de son caractère [1]. »

[1] *Mémorial*, t. VII, p. 427 à 438.

Ces nuances caractéristiques, ces deux manières d'exprimer sur la même affaire répondent à l'affirmation par trop concluante du prince Napoléon. A ceux qui veulent tirer argument du testament, il est permis de dire que l'Empereur avait deux opinions : l'une privée, par laquelle il déplorait l'exécution du prince ; l'autre officielle, par laquelle il soutenait la nécessité de cette exécution. Nous avions donc raison de soutenir que l'orgueil seul avait fait ajouter au testament la célèbre phrase tant de fois citée [1]. Quant à l'élan de générosité vis-à-vis de ses agents, dont parle le prince Napoléon, il n'est qu'apparent. Car dans le *Mémorial* et dans les *Mémoires,* l'Empereur charge Talleyrand comme les autres; il qualifie leur conduite à tous de « zèle criminel ». La déclaration superbe par laquelle Napoléon atteste qu'il aurait agi de même dans une semblable circonstance, n'efface pas ses paroles à Savary, le matin même de l'exécution : « Il y a là quelque chose qui me surpasse... voilà un crime et qui ne mène à rien. » A plusieurs reprises, il appelle cette exécution un crime. On ne qualifie pas ainsi un fait qu'on regrette simplement. Oui, c'est un crime, et que rien n'excuse. Ni les exploits, ni la gloire, ni dix années de splendeurs et de triomphes inouïs n'effaceront cette tache de sang.

A la veille d'Austerlitz, le grand capitaine laisse errer sa pensée sur divers sujets. Il demande ce qu'on vient de publier, ce qui occupe Paris. Junot lui parle des *Templiers* qu'on joue au Théâtre-Français. « Cette pièce, observe Napoléon, manque de politique. Il fallait mettre Philippe le Bel dans la nécessité de détruire ces orgueilleux seigneurs. Il fallait, tout en intéressant le public à leur salut, faire sentir fortement que leur existence était incompatible avec celle de la monarchie, que la sûreté du trône exigeait leur destruction. La politique doit renfermer la fatalité, cette fatalité qui rend Œdipe criminel, sans qu'il ait cessé d'être innocent... Tout ce qu'on nomme coup d'État,

[1] L'auteur de *Napoléon, ses opinions et ses jugements* invite le lecteur à peser les expressions du testament. Napoléon a dit qu'il ferait « arrêter et juger » le duc d'Enghien, mais non pas « exécuter ». Cette distinction nous paraît un peu trop subtile.

crime politique, deviendrait de la sorte un sujet de tragédie où l'horreur se trouvant tempérée par la nécessité, on verrait se développer un intérêt aussi neuf que puissant.» «Alors», dit le comte de Ségur, qui rapporte ce fait, « vinrent quelques exemples, mais non pas celui de ses souvenirs qui peut-être l'inspirait le plus en ce moment. » Cet essai de justification inattendue, n'est-ce pas le remords qui l'a dicté? Et ne peut-on pas dire que le souvenir du duc d'Enghien était sans cesse présent à l'esprit de Napoléon, surtout dans les graves circonstances, dans les moments où l'enjeu était sa fortune et sa vie [1]?

Mais avec le remords, l'expiation fatale est venue. Rappelez-vous comme elle a su atteindre l'Empereur dans le plus profond de son être. Napoléon a ressenti, lui aussi, la douleur qui arrachait au duc de Bourbon des cris de désespoir. Lui qui disait : « Je préférerais savoir mon fils dans la Seine plutôt que dans les mains des ennemis de la France. Le sort d'Astyanax, prisonnier des Grecs, m'a toujours paru le sort le plus malheureux de l'histoire... », il a éprouvé cette torture sans nom d'être jeté sur un rocher nu, dans une île triste et désolée, loin de la France et de son enfant! Il savait que son fils était prisonnier des Autrichiens, aux mains d'une mère ingrate, aux mains d'un Metternich qui n'avait d'autre dessein que d'énerver ce jeune lion, d'amollir son âme, de tenter de détruire en lui les instincts déjà si profondément enracinés de patrie, de gloire et d'ambition, les sentiments d'amour et d'admiration pour son père... Pendant six longues années, jour par jour, nuit par nuit, l'Empereur allait éprouver l'affreuse angoisse de n'avoir pu élever et former lui-même ce fils tant désiré, cet espoir et cette raison de sa vie... Dans ces peines, dans ce supplice que l'on ne saurait dépeindre, il a dû souvent déplorer l'arrêt implacable qu'il avait rendu contre le duc d'Enghien, et reconnaître que tout crime entraîne après lui

[1] Que reste-t-il maintenant des affirmations par lesquelles on a voulu soutenir que Napoléon persévéra à croire qu'il avait fait au duc d'Enghien une juste application des lois, qu'il demeura persuadé que la peine avait frappé un coupable, et qu'il n'hésita jamais à revendiquer tout entière la responsabilité de l'exécution?

une expiation nécessaire. Il faut lui tenir un large compte de ces tortures, sans atténuer cependant la juste réprobation attachée à l'attentat du 21 mars. Encore une fois, il n'est pas permis d'invoquer ici les excuses fournies par d'incessants périls, ou par la raison d'État. Et si l'histoire a le droit de témoigner des sympathies et des regrets sincères, c'est au jeune prince, victime d'un guet-apens et des monstrueuses exigences de la politique.

CHAPITRE XXIII

L'EXHUMATION.

L'Empire a succédé au Consulat. Les premières années ont été éblouissantes de gloire ; l'Europe vaincue et la France triomphante ont paru oublier le meurtre du duc d'Enghien. Ceux-là mêmes qui ont le plus protesté ont fait leur soumission. La fière Autriche a été trop heureuse d'acheter une alliance et quelques années de répit au prix d'une archiduchesse. La Russie, n'ayant pu aboutir qu'à de vaines démonstrations, a remis son épée au fourreau. La Prusse, après avoir dit que « si les Allemands n'avaient pas vengé la mort du duc d'Enghien, du moins le souvenir de ce forfait ne s'effacerait jamais parmi eux », la Prusse vaincue, humiliée, écrasée, était entrée dans le cortége des nations qui suivaient le char du triomphateur ; le reste de l'Europe asservie célébrait le génie de Napoléon... Puis les années de déceptions et de défaites sont venues. Aussitôt, la cohorte de ceux que l'Empire avait associés à ses gloires oublie ses prodigieux exploits. Les vaincus manifestent enfin leur rage. C'est à qui se jettera sur le lion blessé et lui portera sans péril les derniers coups. L'Autriche et la Prusse, jadis si humbles, rivalisent de vaillance dans cet office ; on ne sait vraiment à qui décerner la palme. Tous s'acharnent sur l'Empereur déchu, et, à leur exemple, la populace le couvre d'outrages dans sa route vers l'île d'Elbe. Le spectacle de cette chute est tellement lamentable, que la princesse Louise de Condé elle-même oublie ses justes ressentiments et s'écrie : « Non, je n'aurais pas osé demander à Dieu une pareille vengeance !... »

Pendant les dix années qui s'écoulèrent depuis l'exécution du duc d'Enghien jusqu'à la Restauration, le prince de Condé et le duc de Bourbon vécurent isolés à Londres ; la princesse de Condé dans un monastère de Russie, puis dans un cloître d'Angleterre ; la princesse Charlotte en Allemagne et en Hongrie, la duchesse de Bourbon en Espagne. L'anniversaire du 21 mars est célébré par eux tous avec un soin religieux. Sœur Marie-Joseph dans sa cellule, la princesse Charlotte et la duchesse de Bourbon dans leurs oratoires ne cessent d'implorer la clémence divine. La princesse de Rohan porte le deuil de celui qui lui était uni par les liens les plus chers comme les plus sacrés, et ce sera enveloppée des mêmes vêtements noirs, — symbole de son impérissable douleur, — qu'elle mourra en 1841. Durant cette période extraordinaire qui va de 1804 à 1814, durant ces années remplies d'événements inouïs, de triomphes sans précédents et de glorieuses défaites, qui donc, sauf ces trois femmes, le duc de Bourbon, le prince de Condé et un ancien serviteur, le chevalier Jacques, pense à l'infortuné duc d'Enghien ? Il faudra attendre longtemps encore pour que la France rende hommage à la mémoire de la victime. Ce ne sera que le 20 mars 1816, la veille du jour commémoratif de son exécution, que l'exhumation solennelle de ses restes aura lieu à Vincennes. Nous avons retrouvé aux Archives nationales, à propos de cette intéressante cérémonie, des détails fort curieux, donnés à cette époque au ministre de la police générale par l'abbé Roger, curé de Vincennes. Voici le passage le plus important de la lettre qu'il écrivit à ce ministre, le 14 mars 1816 :

« Monseigneur,

« J'ai fait remettre avant-hier sur votre bureau l'histoire écrite à la hâte de la fin tragique du malheureux duc d'Enghien... Les mânes augustes de Mgr le duc d'Enghien sont là où le corps, couvert de ses habits, a été mis, dans l'encoignure de la tour, à gauche du pavillon, au sud, en sortant par la porte du parc et en travers, sa tête touchant la partie du mur à

droite et ses pieds celle du mur à gauche, comme une barre qui joindrait les deux murs, le milieu du corps faisant face à l'angle. A trois ou quatre pouces près, je suis sûr de le trouver[1]... »

Le ministre de la police lui répondit le 17 mars :

« Je ne me suis point trompé, Monsieur, en comptant sur tout votre empressement à recueillir les détails aussi précieux que touchants que vous venez de me faire parvenir. Ils serviront à dissiper les doutes que pourraient faire naître quelques contradictions dans les rapports. La religion et la piété, qu'invoquait au milieu de ses assassins le petit-fils du grand Condé, n'ont pas cessé de veiller sur le dépôt de ses dépouilles mortelles. Si de nouvelles particularités venaient à votre connaissance, Monsieur, vous m'obligeriez beaucoup de m'en faire part. Rien n'est minutieux, rien n'est à négliger sur un pareil sujet, et vous avez fort bien su en écarter ce qui n'avait point le degré convenable de certitude...

« *P. S.* — Le Roi, à qui j'ai communiqué votre rapport, m'a autorisé à vous en témoigner sa satisfaction. »

Le curé de Vincennes adressa au ministre deux nouvelles lettres qui contenaient des renseignements supplémentaires. « Un de mes paroissiens, nommé Bonnelet, disait-il dans la première, un de ceux chargés de commencer la fosse et un autre nommé Godard, qui retira les instruments restés sur la fosse, ne sont pas même tout à fait d'accord sur le lieu précis. Il paraît que les gendarmes ont achevé de creuser l'abîme, commencé par quelques ouvriers du village, qu'on fit retirer. Deux personnes, logées exactement au-dessus du sanglant théâtre et qui l'ont envisagé pendant si longtemps, m'en ont désigné la place, telle que je me propose de la décrire mardi à M. le marquis de Puyvert, qui viendra faire mettre la main à l'œuvre ; mais comme il s'agit de s'étendre en creusant sur douze pieds

[1] F7 6808.

en carré, il est inutile de s'inquiéter; à quelques pieds ou quelques pouces près, le résultat doit infailliblement répondre à nos désirs... » Dans la seconde lettre, datée du 18 mars, le curé de Vincennes avertit le ministre que les fouilles dirigées par le général Daumesnil dans les fossés n'ont donné aucun résultat. « Aujourd'hui, écrit-il, je m'y transporterai avec MM. les commissaires nommés par le Roi, et je leur marquerai la distance indiquée par des personnes qui ne peuvent ni tromper ni s'être trompées. Ce sépulcre se trouve directement sous la fenêtre du cabinet nommé *Chambre de la Reine,* entre le mur attenant à la grosse tour et le mur démoli... La fosse a été faite même avant que le prince quittât sa chambre et par conséquent avant que les conjurés fussent assemblés... »

Le curé de Vincennes rappelait aussi que l'ancien commandant du château, Harel, avait pris la montre du prince, et qu'il pensait que sa femme l'avait encore en sa possession. Il se mettait à la disposition du ministre pour tâcher de recouvrer cette relique et de la faire parvenir au Roi. Il faisait en même temps l'éloge de madame Harel, « qui avait montré la plus vive sensibilité à la mort du duc d'Enghien, et qui était bien vue dans la société, n'ayant en aucune manière participé à tous les délits imputés à son mari ». Il assurait que les faits relatés par lui étaient d'une exactitude absolue; il ajoutait « que le nommé Godard, qui porta et retira les instruments (trois pelles et trois pioches), lui avait fait confidentiellement la même déclaration que madame Germain, relativement à la redingote et à la petite montre[1] ». Il résultait donc des renseignements fournis par l'abbé Roger, que la fosse avait été creusée avant le jugement et que le prince avait été indignement dépouillé après sa mort.

Sur les ordres de Louis XVIII, tendant à procéder à une enquête pour constater l'authenticité du corps du duc d'Enghien dans les fossés de Vincennes et dresser les actes relatifs à l'inhumation et à la translation des restes dans une chapelle de

[1] Archives nationales, F[7] 6808. — Voir plus haut, pages 340 et 341.

dépôt de la forteresse, MM. Arnaud-Joseph de Laporte-Lalanne, conseiller d'État, et Louis-Étienne-François Héricart-Ferrand de Thury, maître des requêtes, assistés du chevalier de Contye, aide de camp du prince de Condé, et du chevalier Jacques, aide de camp du duc de Bourbon, ancien secrétaire du prince, se transportèrent à Vincennes, le lundi 18 mars. Ils y furent reçus par le marquis de Puyvert, gouverneur du château, le comte de Beaumont, lieutenant, le comte du Cayla, le vidame de Vassé, ancien premier gentilhomme de la chambre du duc d'Enghien et son adjudant général, le comte de Rully, lieutenant général des armées du Roi. Ils firent comparaître devant eux le brigadier de gendarmerie Blancpain, qui assistait à l'exécution, le manouvrier Bonnelet, qui creusa la fosse avant le jugement, le canonnier Godard, qui avait fourni les pelles et les pioches nécessaires à ce travail. Blancpain raconta la scène de l'exécution telle qu'il l'avait vue. Il déposa en ces termes :

« Ayant reçu, le vingt mars mil huit cent quatre, du général Savary, à la caserne des Célestins, rue du Petit-Musc, près l'Arsenal, l'ordre d'aller à Vincennes avec la gendarmerie d'élite dans laquelle il servait, il s'y rendit aussitôt.

« Arrivé au château de Vincennes avec ce détachement, il y fut sur-le-champ établi surveillant d'un prisonnier de haute importance qu'il a su depuis être Mgr le duc d'Enghien, et, en sa qualité de surveillant, il fut placé au haut de l'escalier de son logement.

« Il l'a accompagné à deux reprises au pavillon dit de la Porte du Bois, dans lequel se tenait le conseil de guerre.

« Après le jugement, rendu par ledit conseil de guerre, le général Savary l'a placé dans le fossé sous le pont de la Porte du Bois, à cinquante pas environ du pavillon de la Reine au pied duquel s'est faite l'exécution.

« Il en a été témoin de ladite place, sans pouvoir cependant distinguer bien précisément ce qui se passait ; si ce n'est qu'il a entendu, à deux ou trois reprises, le général Savary, qui se tenait en haut, sur le bord extérieur du fossé et vis-à-vis, ordonner à l'adjudant Pelé de commander le feu. Il n'y avait

d'autres lumières dans le fossé que celle d'une lanterne éclairée de plusieurs chandelles et placée à quelque distance.

« Aussitôt après que le prince fut tombé, il a vu les gendarmes s'approcher de son corps et l'emporter tout habillé pour le déposer dans une fosse préparée derrière un mur de cinq à six pieds de hauteur environ, et distant de trois pas du lieu de l'exécution, lequel servait de dépôt de décombres. La fosse fut fermée sur-le-champ... »

Le sieur Bonnelet (Louis-François) déclara à son tour :

« Que le jour même où monseigneur le duc d'Enghien est arrivé au château de Vincennes, le commandant du château, M. Harel, lui donna à lui, Bonnelet, vers les trois heures après midi, l'ordre de creuser une fosse pour y enfouir des décombres et immondices formés par l'écroulement d'un mur de quatre à cinq pieds de hauteur au bas du pavillon de la Reine ; qu'il y avait travaillé depuis trois heures après midi jusqu'à la fin du jour, et qu'il y avait fait une fosse de deux pieds et demi de profondeur, sur trois de largeur et cinq à six de longueur ;

« Que le lendemain, l'entrée du fossé lui ayant été interdite, ce n'est que le surlendemain qu'il a pu aller voir la fosse qu'il avait faite, qu'il l'a trouvée comblée et la terre relevée pardessus en forme de sépulture ;

« Que, pendant un certain temps, mais dont il ne peut déterminer la durée, il y a eu une sentinelle placée vis-à-vis, en haut, sur le bord extérieur du fossé, et qu'elle ne permettait pas d'approcher pour regarder dans le fossé ;

« Enfin, que, dès le lendemain, tout le monde disait, dans Vincennes, que monseigneur le duc d'Enghien avait été fusillé et enterré dans les fossés du château. »

Quant au troisième témoin, Godard, il déposa que le 20 mars « M. Harel, commandant, qui avait d'abord été chez le garde d'artillerie (Germain), fut le trouver, lui, Godard, et lui donna l'ordre de délivrer trois pelles et trois pioches que des gendarmes vinrent eux-mêmes chercher au magasin en présence de M. Harel ;

« Qu'ensuite, sur l'ordre qu'il en reçut dudit Harel, il se

transporta chez ce commandant, dont l'épouse lui demanda de lui apporter deux litres d'eau-de-vie, parce qu'elle n'en avait point, et que ces *messieurs* pourraient en avoir besoin.....;

« Qu'après avoir porté à la dame Harel les deux bouteilles d'eau-de-vie qu'elle avait demandées, il fut se coucher vers les minuit et demi ;

« Que le lendemain, il alla chez le commandant redemander les pelles et les pioches qu'il avait délivrées le soir aux gendarmes, et qu'il devait rétablir au magasin ;

« Que le commandant lui ayant dit qu'il pouvait les aller chercher dans le fossé, il y était descendu, et qu'ayant demandé à un homme qui travaillait s'il savait où elles pouvaient être, cet homme lui répondit qu'elles étaient au pied du pavillon de la Reine ;

« Qu'en approchant au pied d'un petit mur qui existait alors, il aperçut à terre une espèce de calotte de maroquin vert, près d'un pommier (depuis arraché), et qu'ayant, dès le matin, entendu dire que monseigneur le duc d'Enghien était le prisonnier qu'il avait vu la veille, lequel avait été fusillé pendant la nuit et enterré dans le fossé, la vue de cette calotte lui causa une émotion qui lui permit à peine d'y arrêter les yeux ;

« Qu'il se pressa d'entrer dans l'enceinte au pied du pavillon et d'y ramasser ses pelles et ses pioches qui étaient jetées çà et là sur une fosse nouvellement faite et présentant une élévation d'un pied au-dessus de la terre dans la forme d'une sépulture. » Exactement renseignés sur le lieu de l'exécution, les commissaires levèrent la séance. Le 20 mars, ils revinrent au château, et, assistés du comte de Pradel, du marquis Aymer de La Chevalerie, du chevalier de Jaubert, du vicaire général de Jalabert, des médecins Guérin et de Montplaisir, des chirurgiens de Bonnie et Delacroix, du comte de Béthisy, de M. de Saint-Félix, du vicomte de Geslin, de M. de Chamfort, maire de Vincennes, du marquis de Courtemanche et du colonel de Jonville, aide de camp du duc d'Enghien, ils entendirent la déposition de madame Bon, qui confirma les indications déjà

données sur le lieu de la sépulture du prince. Toutes ces personnes, auxquelles vint se réunir le comte Anglès, préfet de police, descendirent vers midi dans les fossés. Sur les indications de Godard et de Bonnelet, on commença à creuser la terre au pied du pavillon de la Reine sur une étendue de quelques mètres. Après une heure et demie de travail, les fouilles étant arrivées à quatre pieds de profondeur, on découvrit le pied d'une botte. Les médecins et les chirurgiens prirent alors la direction des travaux. Ils trouvèrent successivement les ossements du corps, puis une chaîne d'or avec son anneau, une boucle d'oreille, un cachet d'argent aux armes de Condé, une bourse avec des pièces d'or et d'argent, un rouleau de soixante-dix pièces d'or, des débris de vêtements. On plaça les restes du prince dans un cercueil de plomb, que transportèrent dans une salle provisoire des sous-officiers de la garde royale, escortés d'une garde d'honneur. Le 21 mars, les mêmes commissaires revinrent au château pour la levée du corps. Elle se fit avec grande cérémonie, en présence de toute la garnison. Au pied du pavillon de la Porte du Bois, où était dressée la chapelle de dépôt, le marquis de Puyvert se retourna vers l'escorte et prononça une touchante allocution. L'abbé Rougier, chapelain du château, célébra la messe dans la chapelle; puis les commissaires se rendirent à l'église paroissiale, où avait été préparé un service solennel. La messe fut dite par Mgr du Chilleau, ancien évêque de Chalon-sur-Saône. Le curé de Vincennes se chargea de l'oraison funèbre. « M. Roger, curé de Vincennes, rapporte le procès-verbal de la cérémonie, qui, pendant son émigration, a été à portée d'acquérir une connaissance personnelle des traits de bonté et de magnanimité dont se composait toute la vie de Mgr le duc d'Enghien, s'est particulièrement attaché à les retracer, et ces traits, qui rappelaient à un grand nombre de ses auditeurs des souvenirs douloureux et chers, ont été accueillis par eux comme le plus pur et le plus digne hommage qui pût être rendu à la mémoire d'un héros, l'objet de leurs profonds regrets. » Le cercueil de plomb avait été placé dans une caisse de bois avec cette inscription : « Ici est le corps de très-

haut et très-puissant prince Louis-Antoine-Henry de Bourbon Condé, prince du sang, pair de France, mort à Vincennes le 21 mars 1804, âgé de trente et un ans neuf mois et dix jours. » Quatre jours après cette émouvante cérémonie, le duc de Bourbon écrivit de Londres au chevalier Jacques, qui lui en avait transmis les détails : « Que je vous plains, mon cher Jacques ! comme vous avez dû souffrir ! Hélas ! j'ai tout vu dans les papiers. Grand Dieu, quel supplice ! quelle horreur ! quelle existence ! Quel renouvellement de peines déchirantes après tout ce que nous avons souffert ! Au milieu de ma douleur, j'ai bien pensé particulièrement à la vôtre, à celle d'un si bon et si loyal serviteur. Le *Times,* que j'ai maintenant sous les yeux, en rendant compte de cette cruelle cérémonie, observe avec raison qu'il est monstrueux que tous les scélérats qui ont prononcé ce jugement inique existent encore, et que l'on n'a entendu parler ni de l'arrestation, ni du jugement d'aucun d'entre eux. Parlez donc de cela, qu'on les recherche, qu'on les mette en poussière !... Je n'ai pas la force d'écrire plus longtemps aujourd'hui, mais j'étais empressé de joindre mes larmes aux vôtres. Ce n'est pas une consolation, mais une jouissance pour des cœurs qui sentent de même... » Le duc de Bourbon fit parvenir en même temps à son père un billet où il lui disait qu'il voulait mêler sa tristesse à la sienne. Ces deux malheureux princes ne laissaient jamais passer le pénible anniversaire sans le pleurer ensemble et sans tourner leurs pensées vers Dieu. Si la mort du duc d'Enghien avait détruit subitement leurs ambitions et leurs rêves, elle rappelait du moins à leur foi les promesses divines qui nous attestent qu'au delà du tombeau se continuera la paternité commencée sur la terre, et que notre amour se perpétuera dans une paix plus sûre et dans une lumière plus radieuse.

CHAPITRE XXIV

DERNIÈRES ANNÉES DE LA PRINCESSE CHARLOTTE.

Après la mort du duc d'Enghien, la princesse Charlotte n'avait pu pénétrer en France que jusqu'à Strasbourg; inquiétée par la police impériale[1], elle se réfugia, après deux années de séjour à Ettenheim, dans ses possessions de Hongrie. Au moment de la première Restauration, c'est-à-dire le 22 avril 1814, nous la surprenons écrivant au chevalier Jacques : « Je ne sais trop, mon cher Jacques, si cette lettre vous trouvera encore à Ettenheim, et je suis loin de le désirer, car je sais toute l'impatience que vous devez éprouver de rejoindre M. le duc de Bourbon. Il est certainement en France actuellement; du moins tout doit vous le faire présager. Hélas! quel moment pour lui et pour cette malheureuse famille que celle de leur rentrée à Paris! Que de souvenirs cruels et déchirants empoisonneront la joie que ce retour peut leur faire éprouver! Tout n'y sera pas rose. Bien des sacrifices de tout genre nous y attendent. Ceux qui ne tiennent qu'à la fortune, même à l'amour-propre, ne sont pas difficiles à faire... Mais voir les coupables dicter des lois à ceux de qui ils devraient tout au plus espérer pardon, me paraît si révoltant que je ne puis me persuader que cette Constitution puisse être acceptée par le Roi! Ce serait acheter trop chèrement sa couronne que de consentir à partager son autorité avec les assassins de son frère[2]. » Cette

[1] Le commissaire de police Popp accusa, le 1er avril 1806, la princesse de Rohan d'ourdir une secrète intrigue contre le gouvernement français. — Voir sur cette ridicule affaire, qui n'eut pas de suite, le carton F7 6475, aux Archives nationales.

[2] La princesse fait allusion à la Constitution décrétée par le Sénat le 6 avril,

fierté et cette noblesse de cœur ne nous surprennent point chez la princesse Charlotte. Ce n'est pas seulement Fouché qu'elle vise dans cette lettre, mais le perfide Talleyrand : « On peut oublier les opinions politiques qui n'ont produit que des fautes, que des vexations, mais des crimes?... Cette indulgence serait coupable aussi. » On voit que la princesse n'avait pas oublié le rôle du diplomate dans l'affaire du duc d'Enghien. « J'attends avec bien de l'impatience, ajoute-t-elle, des détails sur l'effet qu'aura produit cette Constitution et sur les Français et sur les souverains. Il est impossible qu'ils n'en sentent pas le danger, même pour eux... » Puis arrivant au départ de Napoléon pour l'île d'Elbe, elle s'écrie avec un ressentiment amer, mais bien pardonnable : « Que dites-vous de la fin de cet homme?... Il a été aussi plat dans le malheur qu'il était insolent dans la prospérité. » La princesse se promettait d'aller voir sa mère à Paris, aussitôt qu'un ordre de choses régulier en France lui permettrait d'y rentrer. Et elle ajoutait avec une certaine mélancolie : « Je serai destinée très-probablement à mener une vie très-errante [1]. » Quelques jours après, elle écrivait au duc de Bourbon : « C'est toujours avec timidité que j'ose rappeler mon existence à V. A. S. Je sais si bien qu'elle ne peut renouveler en Elle que des souvenirs douloureux ; mais comment m'y refuser dans ce moment où mon cœur est si bien à l'unisson du sien, où je n'ai pas une pensée, un sentiment qu'Elle n'éprouve ? » Elle se félicite de la rentrée des Bourbons en France et de l'accueil enthousiaste fait au prince par le peuple français. Mais elle n'oublie pas que le chagrin d'autrefois subsiste et ne peut disparaître devant les joies nouvelles. Pourquoi la Providence a-t-elle laissé périr le duc d'Enghien? Pourquoi ne lui a-t-elle pas permis de voir la restauration de la monarchie et de prendre

et qui servit de base à la Charte constitutionnelle du 4 juin 1814, où le Roi admettait le gouvernement représentatif, l'impôt librement consenti, la liberté publique et individuelle, la liberté de la presse, etc. Elle témoignait de son mépris pour cette réunion de soixante-six sénateurs convoqués par l'empereur de Russie et présidés par Talleyrand, qui déclarèrent la déchéance de Napoléon dans les termes que l'on sait.

[1] Archives nationales. — Dossier Surval. *Inédit.*

part à l'allégresse générale? « Ce mélange de bonheur et de regrets si déchirants, dit-elle en résumant toutes ses émotions, ce sentiment douloureux qui reste au fond du cœur et qui l'oppresse au milieu de la joie générale, enfin, cette impulsion douce et pénible qui fait jouir et souffrir tout ensemble », elle le ressent comme le duc de Bourbon. Avec la délicatesse d'une femme qui a donné son cœur à un amour unique, elle laisse échapper ce soupir : « Il était plus facile de supporter sa perte, alors qu'on était malheureux. Mais ce bonheur qu'il faut éprouver seul, mais ce bonheur qu'il ne partage plus, rend encore les regrets plus amers. » Elle le pleure toujours et avec le même déchirement. « Dix années se sont écoulées sans les affaiblir. Il est des maux sur lesquels le temps passe en vain! » Et s'adressant au père du duc d'Enghien, non comme une étrangère, non comme une amie, mais en réalité comme la femme du prince qu'ils regrettent tous les deux, elle lui dit avec une allusion à son propre chagrin : « Si je puis y espérer quelque adoucissement, ce n'est qu'en me rapprochant de V. A. et qu'en obtenant d'Elle de la bonté, de l'intérêt. Je ne puis fixer encore l'instant de mon retour en France, j'attends l'arrivée du prince de Lorraine auprès de sa mère pour pouvoir la quitter. Mon premier soin sera, en y arrivant, d'offrir à V. A. S. l'expression de tous les sentiments de respect, d'attachement et de reconnaissance dont mon cœur est si profondément pénétré pour Elle, et dont j'ose La supplier d'accueillir avec bonté l'hommage. » Elle se rappelait en même temps, dans des termes d'une délicatesse exquise, au souvenir affectueux du prince de Condé.

D'autres lettres nous révéleront encore la bonté, la générosité, le dévouement de cette âme d'élite. La princesse, écrivant au chevalier Jacques, le 4 juillet 1816, fait allusion à une réponse cordiale du duc de Bourbon. « Je reçois, mon cher Jacques, lui dit-elle, votre lettre du 19 juin et celle de M. le duc de Bourbon, qui m'a si sensiblement, si profondément touchée. Il n'est pas une expression de son cœur qui n'ait été au mien et qui n'y ait fait bien et mal tout ensemble... Je vous félicite d'être près de lui. Je sens que le bonheur de lui rendre des soins

est l'unique consolation que puissent éprouver ceux qui étaient si tendrement attachés à son malheureux enfant. » Le duc de Bourbon lui avait fait demander si elle ne possédait pas les lettres échangées entre le duc d'Enghien et ses parents. « Je ne me rappelle pas, dit-elle, que la correspondance dont vous me parlez ait été dans la cassette qui m'avait été remise. Cette cassette a été apportée chez moi, scellée du sceau du grand bailliage. Elle y est restée intacte jusqu'à ce que M. Chodron, chargé des pouvoirs du prince, l'ait fait ouvrir en ma présence, et en celle de M. Sartory, qui est venu lever les sceaux ; et le serrurier l'a ouverte, n'y ayant point de clef. M. Chodron, après en avoir fait l'examen, m'a remis la plus grande partie de mes lettres qui s'y trouvaient. Il y avait aussi quelques lettres de souverains, puis l'argent que M. Chodron a dû faire passer dans le temps à M. le duc de Bourbon... J'ai une idée confuse que sa correspondance avec ses parents était restée dans un tiroir de sa table à écrire, qui a échappé aux recherches de ces monstres... Voilà les seuls renseignements que je puis vous donner ; il serait cependant très-possible que quelques circonstances fussent effacées de ma mémoire dans un temps où j'étais si peu à moi-même... » La duchesse de Bourbon avait également fait prier la princesse Charlotte de vouloir bien lui remettre une tasse ayant appartenu à son fils. « Je suis désolée, répond la princesse, de ne pouvoir pas vous rapporter la tasse que sa mère désire. Elle a été cassée avec plusieurs autres lors de notre bombardement. Mais je vous en rapporterai une que je tiens de lui et que j'ai eu le bonheur de conserver. J'ai aussi deux petits tableaux peints par elle. L'un est une vue de Petit-Bourg, l'autre de sa prison à Marseille. Je les ai gardés l'un et l'autre, parce qu'ils lui étaient chers ; mais si madame la duchesse de Bourbon tient à les avoir, je lui en ferai le sacrifice. » La duchesse était pleine d'affection pour la princesse; elle la traitait comme sa propre fille. Aussi avait-elle trouvé en elle une âme reconnaissante. « Vous m'avez fait du bien, disait la princesse au chevalier Jacques, en me parlant de son intérêt. Il est impossible que je n'aie pas quelques droits sur le cœur de tous ceux qui l'aimaient.

Offrez mon tendre hommage à tous deux, mon cher Jacques. » Elle apprend à l'ancien secrétaire du prince qu'elle va partir pour Vienne. Elle se rendra ensuite à Munich et à Paris, afin de veiller aux intérêts de sa famille. « Je n'ai plus de bonheur à attendre pour moi dans ce monde, ajoute-t-elle tristement; mais si je puis quelque chose à celui des êtres qui me sont chers, je bénirai la Providence de me donner cette consolation... » Et songeant à son retour en France, elle s'inquiète, elle s'afflige, elle s'effraye : « Cette pénible route me fera mal à chaque pas... Je n'ose y penser... Adieu, adieu et au revoir[1] ! » Dans une autre lettre, datée du 17 juillet, elle répond à la demande faite par le chevalier Jacques au nom du duc de Bourbon et relative à un journal du prince. Elle en a gardé la copie; il lui en manque un cahier, et elle serait fort heureuse de le retrouver. Elle le prie même de le réclamer au cas où ce cahier aurait été trouvé parmi d'autres papiers remis aux parents du prince[2]. Elle n'a point su pardonner aux auteurs de la mort du duc d'Enghien, car lorsqu'elle apprend que Napoléon a succombé, après six années d'une atroce captivité à Sainte-Hélène, elle ne peut s'empêcher de s'écrier sous le coup de son ressentiment : « Enfin, le voilà mort, ce vilain homme! Je ne puis rendre l'impression que j'ai éprouvée en apprenant sa fin trop tardive. Hélas! les douleurs qu'il m'a causées n'en auront pas[3] !... » Plus clémente et plus généreuse était la princesse Louise de Condé. Il est vrai que devenue Sœur Marie-Joseph de la Miséricorde, elle était disposée par vocation au pardon chrétien. A la nouvelle de la mort de l'Empereur, elle écrivait à Mgr d'Astros, jadis emprisonné à Vincennes par la police impériale, pour avoir livré à la publicité un bref de Pie VII contre la nomination illégale de l'archevêque Maury : « Voilà Bonaparte mort! Il s'était fait votre ennemi en vous persécutant; je pense que vous direz une messe pour lui. Il s'était fait le mien en tuant mon neveu, et Dieu m'a fait la grâce, depuis ce moment-là, de le

[1] Archives nationales. — Dossier Surval. *Inédit.*
[2] *Ibid.*
[3] *Ibid.*

nommer tous les jours dans mes prières. J'ose donc vous demander une messe pour ce malheureux homme. Vous voudrez bien la dire *de ma part*[1]. » La princesse de Rohan avait, l'année précédente, perdu sa mère. Dans une lettre au chevalier Jacques elle faisait cet aveu : « C'était l'unique devoir qui me restait à remplir. Elle était l'objet de tous mes soins, le but de toutes mes actions. Actuellement, je n'ai plus à songer qu'à moi, ce qui me désintéresse de toutes choses. L'égoïsme, ce triste défaut du siècle, ne m'a pas gagnée[2]. » La dernière lettre de la princesse, qui soit tombée sous nos yeux, est adressée au duc de Bourbon. Elle est datée de Linz, le 15 octobre 1821. La princesse assure le duc de son tendre et respectueux attachement ; elle le remercie de la bonne grâce qu'il a mise dans les arrangements d'intérêts entre son père et lui. Elle défend M. le baron de Grünstein contre les calomnies dont il a été victime, lors de l'enlèvement du duc d'Enghien, et, ramenée à ce souvenir, qui d'ailleurs ne peut la quitter : « Tout ce que je vois, dit-elle, doit donner de grandes espérances, mais, hélas ! comment s'y livrer, comment songer à la satisfaction dont *il* aurait joui, sans être déchirée? Comment ne pas repousser toute idée de bonheur, lorsque le ciel vous l'a ravi[3] ?... » La princesse Charlotte ne voulut pas que les lettres du duc d'Enghien fussent conservées après sa mort. Elle ne consentit à transmettre aux parents du prince que les objets considérés par elle comme des reliques. Dès le 20 septembre 1817, elle avait prescrit à son notaire, ami et exécuteur testamentaire, Me Foucher, les dispositions suivantes :

« Je prie M. Foucher de remettre lui-même à madame la duchesse de Bourbon, puis à madame la princesse Louise de Condé, ou (si j'avais le malheur de survivre à toutes deux, ce que leur âge doit me faire appréhender) à son plus proche parent, le portrait, les cheveux et les objets si précieux et si chers qui m'ont été remis lors de cette funeste recherche[4]. Le

[1] Cité par Crétineau-Joly, t. Ier, p. 34.
[2] Cité par C. Nauroy dans les *Derniers Bourbons*. Charavay, 1883.
[3] Archives nationales. — Dossier Surval. *Inédit.*
[4] L'exhumation du 20 mars 1816.

journal de ses voyages et quelques dessins faits par lui doivent leur être également rendus. Quant aux lettres, je demande instamment à M. Foucher de les brûler toutes lui-même et de ne s'en rapporter à personne. En le chargeant de ces tristes soins, je lui donne la plus forte preuve de mon estime et de la confiance qu'il m'inspire [1]. »

Ce vœu fut strictement exécuté. Le 5 décembre 1821, la princesse rédigea son testament. Elle déclarait être née et mourir dans la foi et la religion catholiques; elle priait ses parents de faire dire cent messes pour le repos de son âme à sa paroisse et cent autres messes à la chapelle de la Vierge, dans la cathédrale de Presbourg en Hongrie, où elle avait une dévotion particulière. Elle faisait divers legs aux pauvres et laissait des rentes viagères à trois domestiques, entre autres à sa femme de chambre, Catherine Mrayeck. « Je la recommande en outre à mes parents et amis, disait-elle, ayant tant à me louer de son zèle et des marques d'attachement qu'elle m'a données, particulièrement à l'époque de mon malheur. » Elle léguait une année de gages à ses autres gens et divers objets à ses amies, mesdames de Solvert, de Jonville, de Ryewuska, de Tolstoï, Lubomirska, la princesse de Vaudémont, de Séran, de Béthisy. Puis, rendant hommage au zèle, au dévouement, à l'affection de Mᵉ Foucher, son notaire, qui, à force de soins et de fatigues, était parvenu à lui recréer une fortune, elle ajoutait :

« Je donne et lègue à Mᵉ Foucher, notaire à Paris, mon exécuteur testamentaire, ma propriété située au Val-sous-Meudon, comme marque de ma sensible reconnaissance pour les services importants qu'il m'a rendus et les obligations journalières que j'ai contractées envers lui et que je ne me croirais pas suffisamment reconnaître, si je n'étais sûre qu'il attachera à cette propriété un prix d'affection. »

La princesse laissait à ses cousins les princes de Rohan son habitation de Saint-Domingue, et au prince Charles de Rohan, son frère, l'usufruit de la moitié de ses biens. Elle terminait ce

[1] Étude de Mᵉ Segond. — *Papiers inédits.*

testament par les prescriptions suivantes : « N'ayant aucuns papiers intéressants à conserver pour les autres, je désire qu'excepté ceux qu'on trouvera cotés avec la suscription *pour rendre à ma famille,* tous soient brûlés sans exception.

« Je veux que la cassette de bois d'acajou sur laquelle on trouvera mon chiffre, et dont mon exécuteur testamentaire aura une double clef, lui soit remise intacte au moment de ma mort. Je déclare qu'elle ne contient que des correspondances insignifiantes qui ne sont d'aucun intérêt pour mes héritiers, *qu'il connaît l'usage qu'il doit en faire* et qu'aucun autre que lui ne doit l'ouvrir[1]. » Cette cassette contenait, paraît-il, les lettres du cardinal de Rohan relatives à l'affaire du Collier. Elles furent brûlées par Me Foucher, qui obéissait scrupuleusement à la volonté de la princesse. Quant aux lettres du duc d'Enghien et de la princesse Charlotte, elles furent également brûlées. De cette liaison et de cette union il ne devait rester que des cendres, hélas! bientôt dispersées.

Après une cruelle maladie, la mort vint à son tour pour la princesse Charlotte. Elle fut accueillie sans plaintes. La noble femme qui s'était écriée au lendemain de l'exécution de Vincennes : « Puisque j'existe encore, c'est qu'assurément la douleur ne tue pas! » avait pendant de longues années supplié le Ciel de la réunir à son époux, à son ami. Mais ses jours avaient été prolongés afin de montrer aux hommes combien étaient sincères sa fidélité et ses regrets. Elle s'éteignit, le 1er mai 1841, dans son hôtel de la rue de Lille, entourée de l'estime et de l'affection de tous. Ses parents, ses amis, ses serviteurs la regrettèrent et la pleurèrent. Elle avait écrit dans son testament : « Je demande à être enterrée dans le cimetière de la paroisse où je mourrai, le plus simplement du monde. Je ne désire qu'une seule inscription sur une pierre qui indique à mes parents et à mes amis qu'ici repose celle qui les aimait. » Ce vœu touchant fut respecté comme les autres.

Ainsi disparaissait Charlotte-Louise-Dorothée, fille de Charles-

[1] Étude de Me Segond. — *Papiers inédits.*

Armand-Jules, prince de Rohan-Rochefort, et de dame Marie-Henriette-Charlotte-Dorothée d'Orléans de Rothelin. Pour ses contemporains, elle a été la princesse de Rohan-Rochefort; pour nous comme pour l'histoire, elle doit être la duchesse d'Enghien.

CHAPITRE XXV

FIN DE LA MAISON DE CONDÉ.

A la Restauration, le duc de Bourbon ne put se décider à rentrer immédiatement en France. Sa douleur était encore trop vive. Il lui en aurait coûté de se rencontrer avec ceux qu'il appelait « les assassins de son malheureux enfant », et dont il réclamait en vain le châtiment mérité. Le Roi lui offrit le grand cordon de la Légion d'honneur. Il le refusa, ne voulant pas porter les décorations dont se paraient les bourreaux du duc d'Enghien. Il ne pouvait se faire à l'idée de leur impunité. « Hélas ! ils existent encore, disait-il au chevalier Saint-Jacques, le 23 juillet 1816, et nous ne possédons que ses restes... » Il s'abstenait d'assister aux séances de la Chambre des pairs, car il y aurait eu pour collègue l'ancien préfet de Strasbourg, le comte Shée, qui avait été l'un des acteurs de la tragédie d'Ettenheim. Rien ne le consolait. Le sculpteur Deseine se chargea de composer le monument qui se trouve dans la chapelle du fort de Vincennes, et qui malheureusement ne répond pas à la grandeur du sujet. La Religion soutenant le duc d'Enghien, le Crime montrant un poignard, la France succombant à sa douleur sont des allégories intéressantes, mais mal exécutées. Dans son attitude, le duc n'a rien de cette noblesse et de ce courage qui surprirent ses meurtriers. Cette œuvre ne parut pas satisfaire le duc de Bourbon, qui, écrivant au chevalier Saint-Jacques et pensant au néant des hommages que les hommes rendent à leurs morts et à la fragilité de leurs souvenirs, jetait

ce cri de douleur : « Quels monuments peuvent nous consoler ! » Lassé de tout, il fuyait le monde. « Comme tous les hommes que le malheur a longtemps éprouvés, dit le comte de Choulot qui l'a bien connu, il était silencieux; une douce mélancolie voilait habituellement sa noble et belle figure... » Les caprices de la politique ont fait retirer de la chapelle de Vincennes le monument élevé à la mémoire du duc d'Enghien. Il est actuellement placé dans une petite salle latérale où viennent le voir de rares visiteurs. Quelques pieds carrés à peine, l'ombre, le silence, voilà tout ce qui est réservé à « très-haut et très-puissant prince Louis-Antoine-Henry de Bourbon Condé, prince du sang, pair de France ! »

Le prince de Condé était rentré en France avec la première Restauration, après avoir perdu en 1813 sa seconde compagne, la princesse de Monaco. Aux Cent-Jours, il refusait de s'éloigner, et son vieux courage offensé criait sans être entendu : « Il faut se battre !... » Revenu après la seconde abdication de l'Empereur, il fut pourvu du titre de grand maître de la maison du Roi et du grade de colonel général de l'infanterie. Mais il comprit bientôt que sa place n'était plus à la Cour où se nouaient des intrigues qui lui déplaisaient, et sauf deux ou trois visites annuelles aux Tuileries, il séjourna dans son château de Chantilly. La chasse lui servit quelque temps de distraction. Accablé d'ans, il vit arriver la mort avec une résignation douce. Lorsqu'on lui parla du pardon qu'il faut accorder à ses ennemis, il répondit : « Je suis assuré de mon salut, si Dieu me pardonne comme je leur pardonne ! » Il succomba à l'âge de quatre-vingt-deux ans, en murmurant ces mots : « *Credo in unum Deum.* » C'était le 13 mai 1818.

Quelque temps après, le duc de Bourbon revint en France, et son union avec sa sœur, la religieuse, se reforma plus étroite. Mais cette consolante intimité ne dura que six années. Sœur Marie-Joseph de la Miséricorde mourut le 10 mars 1824. Elle fut inhumée, sur son désir, dans le monastère du Temple, alors que Louis XVIII, pour honorer la mémoire d'une princesse pleine de vertus et de courage, aurait voulu placer ses restes à Saint-

Denis, à côté de ceux du prince de Condé. Mais elle avait trop bien gardé le souvenir des souffrances de la famille royale au Temple pour ne pas souhaiter d'être ensevelie dans ce lieu[1]. La France conservera la mémoire de cette femme héroïque, dont la droiture, la douceur et le dévouement ne sauraient être assez loués. Toujours prête au sacrifice, née pour s'immoler, elle fut une fille et une sœur incomparables. Elle supporta avec une angélique patience les douloureuses épreuves qui l'assaillirent à Turin, à Vienne, à Martigny, à Constance, à Linz, à Orcha, à Varsovie, à Londres. La religion fit d'elle une sainte.

Pendant vingt années, Sœur Marie-Joseph de la Miséricorde a répété, prosternée sur les dalles de sa cellule, une touchante prière composée par elle pour le repos de l'âme du duc d'Enghien :

« Qui est semblable à Dieu et qui peut entreprendre de juger ses vues adorables? C'est en m'y soumettant, Seigneur, que je viens vous conjurer de faire miséricorde à l'âme de Louis-Antoine-Henri. Daignez lui pardonner les fautes de sa jeunesse

[1] Voici l'épitaphe qui fut gravée sur sa tombe :

ICI REPOSE
LE CORPS DE LA TRÈS RÉVÉRENDE MÈRE
MARIE-JOSEPH DE LA MISÉRICORDE
LOUISE-ADÉLAÏDE DE BOURBON-CONDÉ
FONDATRICE ET PRIEURE
DE CE MONASTÈRE DU TEMPLE,
LIEU D'EXPIATION ET D'ÉTERNELLE MÉMOIRE.

SA FOI ET SON COURAGE LA SOUTINRENT DANS LE MALHEUR ; SA NAISSANCE RELEVA SON HUMILITÉ. SON SACRIFICE CONSOLA LA RELIGION. SON ZÈLE LUI FIT ÉLEVER UN TEMPLE AU SEIGNEUR. VICTIME, ADORATRICE DU TRÈS SAINT SACREMENT, SA VIE SE CONSUMA DANS CE SAINT SACRIFICE.

ELLE DÉCÉDA DANS LA LXVII[e] ANNÉE DE SON AGE
DANS LA XXVII[e] DE SA PROFESSION
DANS LA VIII[e] DE LA FONDATION DE CE MONASTÈRE
DES BÉNÉD. DE L'AD. PERPÉTUELLE
LE X MARS MDCCCXXIV.
PRIEZ POUR ELLE.

et vous souvenir du sang précieux de Jésus-Christ répandu pour tous les hommes, et avoir égard à la manière cruelle dont on a versé le sien. L'infortuné pour qui je réclame votre clémence, la gloire et le malheur, telle a été sa carrière. Mais ce que nous appelons la gloire, est-elle un titre à vos yeux? Cependant, Seigneur, elle n'est pas non plus un démérite, quand elle a pour base l'honneur, toujours inséparable du dévouement à quelques devoirs. Vous les savez, Seigneur, ceux qu'il a si bien remplis; mais pour ceux auxquels il a pu manquer, que le malheur dont enfin il a été la victime en soit la réparation, en soit la seule expiation. Encore une fois, Seigneur, faites miséricorde à son âme pour laquelle je vous offre mes vœux les plus ardents. Écoutez-les, ainsi que tous ceux qu'on vous offre et qu'on vous offrira. Miséricorde, mon Dieu, miséricorde [1] !... »

Cette prière s'était échappée des lèvres de Sœur Marie-Joseph, au moment où l'abbé Edgeworth de Firmont, le consolateur de cette noble famille de Bourbon, éprouvée par tant de souffrances, était venu lui annoncer l'exécution de Vincennes.

La mort de sa sœur fut une perte immense pour le duc de Bourbon. Elle le laissait en proie aux intrigues d'une femme, capable de tout. On sait quelle fut la catastrophe qui mit fin aux jours du prince le 27 août 1830 [2]. Dans les machinations qui finirent par amener la mort du duc de Bourbon, on retrouve encore la main de M. de Talleyrand. Ainsi, pour cet homme, ce n'était pas assez du fils; il lui fallait encore le père. Ce fossoyeur politique obéissait à sa destinée qui l'avait chargé de préparer des destructions et de conduire alertement le deuil des familles comme le deuil des dynasties.

[1] *Histoire des trois derniers princes de la Maison de Condé*, t. I[er].

[2] Dans une proclamation du duc de Bourbon, adressée aux habitants de Saint-Leu et trouvée dans sa propre cheminée parmi d'autres papiers qu'il y avait jetés pêle-mêle la veille de sa mort, on lisait ce *post-scriptum :* « Je demande à être enterré à Vincennes, près de mon malheureux fils. » (*Souvenirs du feu duc de Broglie.*)

Telle était la fin de la maison de Condé. Le père, ainsi que le fils, mourait de mort violente; seul, le grand-père s'était paisiblement éteint. C'en était fait de cette race superbe qui avait jeté tant d'éclat sur la France. Elle s'en allait, mais laissant derrière elle un profond sentiment de pitié et de respect. Cette pitié et ce respect, nous les avons ressentis surtout pour le prince qui a fait l'objet de cette étude.

Destiné, selon toute apparence, à une vie longue et glorieuse, il a été immolé tout à coup dans sa trente-deuxième année. Par sa mort intrépide, il a grandi, s'il est possible, le nom qu'il portait. Si la race des Condé a perdu en lui l'espoir de se perpétuer, elle a salué du moins avec une légitime fierté, le 21 mars 1804, le dernier rejeton qui, jusqu'à l'heure suprême, défendait si noblement son honneur et sa dignité.

Et qui donc est le plus à plaindre? N'est-ce pas celui qui a prononcé lui-même le jour de l'exécution un jugement qui restera : « Voilà un crime, et qui ne mène à rien ! » Ce serait une erreur de croire que la violence et l'arbitraire sont assurés de l'impunité. Voyez plutôt ici. Le principal auteur de l'attentat arrive à le déplorer et à en rejeter la responsabilité sur ses agents. Les uns et les autres sont déjà tourmentés par les remords. Presque tous se lamentent; presque tous maudissent cette exécution fatale; la plupart jettent le même cri : « Nous sommes bien malheureux ! » Un seul a affecté d'être impassible, essayant de braver le jugement de ses contemporains et celui de l'avenir. Mais sa mémoire n'échappera pas à un arrêt implacable. Les remords, qui, tôt ou tard, ont assailli les auteurs et les complices de ce crime, constituent donc une grave leçon pour ceux qui croient possible de braver la justice et ses principes sacrés. Rien n'excuse la violation de la loi et du droit. La passion des hommes peut momentanément balbutier des excuses : l'histoire impartiale remet chaque chose en sa place. Elle distribue l'éloge à la victime, le blâme au meurtrier, et ses arrêts deviennent des lois.

Cependant, objectent les courtisans de la force, il s'est passé un fait singulier. S'il est vrai que la mort du duc d'Enghien ait

jeté la stupeur dans Paris et dans les départements, cette stupeur n'a guère duré. La France n'a pas protesté. Au contraire, elle a acclamé le premier Consul devenu empereur ; elle a suivi sa fortune pendant dix années. Les intérêts ne se sont pas émus. Cette mort ne leur a pas nui. Ni l'industrie, ni le commerce, ni les finances, ni les affaires n'ont subi de préjudice. On peut même affirmer que cette violence contre un Bourbon n'a point déplu au peuple. Elle frappait un prince, et par là même elle montrait que c'en était fait des supériorités choquantes du rang et de la naissance.

Nous répondrons à cette théorie énervante que si la conscience publique a sommeillé pendant dix années, elle s'est réveillée à la longue de sa torpeur. Elle a enfin compris la portée de l'attentat de Vincennes ; elle a dit avec son auteur que c'était un crime. Elle l'a dit plusieurs années après, mais elle l'a dit. Et cela n'a rien qui surprenne, car si notre pays approuvait définitivement toutes les violences, la France ne serait plus cette nation dont on a vanté avec justesse l'équité et la droiture. S'il en était autrement, il faudrait reconnaître qu'il y a des crimes nécessaires ; il faudrait les absoudre, parce qu'ils ont réussi. Un attentat contre un homme est un attentat contre la société. Nous sommes tous solidaires et nous devons comprendre que la morale des individus est aussi la morale des peuples ; c'est elle qui doit gouverner la politique. Sans elle, une nation n'est qu'un troupeau. Et c'est au nom de cette morale qu'il faut regretter éternellement le meurtre du 21 mars 1804.

Mais cette indifférence, dont on parle, ne fut qu'apparente, car, lorsque se révélèrent les détails de la mort du duc d'Enghien, ils éveillèrent les plus vives sympathies, ils firent couler de nombreuses larmes. Le premier Consul s'étonna lui-même de l'émotion que cet événement avait répandue dans Paris. Elle n'a pas entièrement disparu ; malgré quatre-vingt-quatre ans écoulés, il suffit de prononcer le nom du duc d'Enghien pour toucher le cœur des plus indifférents. Ce procès monstrueux, cette disparition soudaine ont servi à perpétuer la mémoire du prince et à lui assurer de profonds et sincères regrets.

Le duc d'Enghien devait recevoir le plus doux et le plus précieux de tous les hommages. Trois femmes ont veillé sur sa mémoire, lui formant une garde d'honneur devant la postérité : Sœur Marie-Joseph, en offrant dans le cloître et la pénitence ses prières à Dieu; la princesse Charlotte, en portant noblement dans le monde le deuil sévère de son époux ; la duchesse de Bourbon, en consacrant sa vie au soin des malades dans son hôtel de la rue de Varennes, hôtel dont l'entrée présentait aux regards ces deux mots, qui disent à eux seuls tant de choses :

HOSPICE D'ENGHIEN.

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE PREMIER.

NAISSANCE ET ÉDUCATION DU DUC D'ENGHIEN.

(1772-1787.)

CHAPITRE II.

L'ÉMIGRATION ET LA FORMATION DE L'ARMÉE DE CONDÉ.

(1789-1791.)

CHAPITRE V.

LES AUTRICHIENS ET L'ARMÉE DE CONDÉ.

(1796.)

CHAPITRE VI.

LES AUTRICHIENS ET L'ARMÉE DE CONDÉ.

(1797.)

CHAPITRE VII.

LES RUSSES ET L'ARMÉE DE CONDÉ.

(1798-1799.)

CHAPITRE VIII.

LES ANGLAIS ET L'ARMÉE DE CONDÉ.

(1800.)

CHAPITRE X.

ETTENHEIM.

(1802.)

CHAPITRE XI.

ETTENHEIM.

(1803.)

CHAPITRE XII.

DU 1er JANVIER AU 4 MARS 1804.

CHAPITRE XIII.

DU 5 AU 14 MARS.

CHAPITRE XIV.

DU 15 AU 20 MARS.

CHAPITRE XV.

LE 20 MARS.

CHAPITRE XVI.

LE 21 MARS.

CHAPITRE XVII.

L'EXÉCUTION.

CHAPITRE XVIII.

SUITES DU 21 MARS.

CHAPITRE XIX.

LE PRINCE DE CONDÉ ET LE DUC DE BOURBON.

CHAPITRE XX.

LA PRINCESSE CHARLOTTE.

CHAPITRE XXI.

L'EUROPE ET TALLEYRAND.

CHAPITRE XXII.

BONAPARTE.

CHAPITRE XXIII.

L'EXHUMATION.

CHAPITRE XXIV.

DERNIÈRES ANNÉES DE LA PRINCESSE CHARLOTTE.

CHAPITRE XXV.

FIN DE LA MAISON DE CONDÉ.

ERRATA

Page **20**, ligne **24**, au lieu de : **20** *mars* **1804**, lire : **21** *mars* **1804**.

Page **145**, ligne **34**, après les mots : *n'aboutirent pas*, ajouter : *immédiatement*, et après les mots : *n'obtinrent point*, ajouter : *sans difficultés*.

Page **157**, ligne **35**, après les mots : *à ses frais*, ajouter : *voir page* **151**.

Page **161**, ligne **20** à **22**, au lieu de : *le vieux commandeur de Virieu...*, lire : *le vieux général de Salgues, frappé aux côtés du duc d'Enghien, dont il était devenu l'ami particulier*.

Page **185**, ligne **13**, au lieu de : *Abercrombic*, lire : *Abercrombie*.

Page **250**, ligne **13**, supprimer le renvoi [1].

Page **326**, ligne **14**, au lieu de : *outre-passait*, lire : *outrepassait*.

Page **376**, ligne **20**, ouvrir les guillemets avant : « *Il était* et ligne **33**, fermer les guillemets après : *Charlot*.

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE E. PLON, NOURRIT ET Cie, RUE GARANCIÈRE, 8.

